UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 01730996 4

Digitized by the Internet Archive
in 2009 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/lafindumoyenempi02weiluoft

93

LA FIN
DU MOYEN EMPIRE ÉGYPTIEN

LA FIN
DU MOYEN EMPIRE ÉGYPTIEN

ÉTUDE
SUR LES MONUMENTS ET L'HISTOIRE
DE LA PÉRIODE COMPRISE
ENTRE LA XIIE ET LA XVIIIE DYNASTIE

PAR

RAYMOND WEILL

TOME SECOND

PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE

AUGUSTE PICARD, ÉDITEUR, RUE BONAPARTE, 82

MDCCCCXVIII

LIBRARY
JUL 11 1972
UNIVERSITY OF TORONTO

DT
85
W44
t.2

TROISIÈME PARTIE

SYNTHÈSE HISTORIQUE

ET

HISTOIRE DE LA TRADITION ULTÉRIEURE

TROISIÈME PARTIE.

SYNTHÈSE HISTORIQUE

ET

HISTOIRE DE LA TRADITION ULTÉRIEURE.

SECTION I.

Synthèse historique et chronologie.

CHAPITRE PREMIER.

ESSAI D'UNE RECONSTRUCTION GÉNÉRALE.

Arrivés au terme de la longue analyse documentaire qui fait l'objet des études antérieures, nous pouvons essayer d'en rassembler les résultats pour un coup d'œil d'ensemble, de manière à obtenir, dans la mesure où cela est possible, un tableau des événements qui s'écoulèrent depuis la fin de la XIIe dynastie jusqu'à l'avènement de la XVIIIe. Les grandes lignes sont assurées suffisamment pour qu'on ait le droit d'ébau-

cher la construction d'un récit véritable, étant entendu qu'à ce récit les faits de détail manqueront le plus souvent, et que, même en ce qui concerne des circonstances de portée historique plus générale, nous resterons, plusieurs fois, dans le domaine des simples probabilités. Nous nous attacherons soigneusement, d'ailleurs, à éviter ici toute hypothèse, voire toute discussion nouvelle; nous voulons simplement recueillir et mettre sous la forme d'un exposé suivi les faits, tantôt certains, tantôt plus ou moins hypothétiques, qui se sont dégagés progressivement au cours des précédentes recherches.

Les derniers souverains de la XIIe dynastie disparurent dans une révolution dont nous ignorons toutes les circonstances, sauf qu'elle mit sur le trône un usurpateur qui prétendait ne point tenir son pouvoir des grands rois dont il occupait la place. Il prit pour nom solaire celui de *Sekhemre-Khoutaoui*, d'un type jamais employé encore dans les titulatures pharaoniques. De son nom personnel, s'appelait-il *Penten* ou *Amenemhat-Sebekhotep?* Il semble qu'il y ait eu deux rois Sekhemre-Khoutaoui, respectivement nommés *Penten* et *Amenemhat-Sebekhotep* dans le deuxième cartouche. L'un d'eux, vraisemblablement le successeur immédiat de la XIIe dynastie, régna au moins quatre ans, et sans doute point davantage; il exerçait, d'un bout à l'autre de l'Égypte, une autorité apparemment intacte.

Au premier Sekhemre-Khoutaoui succéda un certain *Sekhemkare* qui pour le choix de son nom solaire jugea bon, comme on voit, de revenir à des formes plus traditionnelles. On croit apercevoir qu'il régnait encore sur l'Égypte entière, mais, de même qu'il y a deux rois Sekhemre-Khoutaoui, il y a deux Sekhemkare, l'Horus *Mehabtaoui* et l'Horus *Sankhtaoui*, et il est difficile de faire le départ exact des monuments de l'un et de l'autre. L'Horus Mehabtaoui a pour nom personnel *Amen-*

emhat-Senbef, remarquablement analogue à celui d'Amenemhat-Sebekhotep. Tous quatre, les deux Sekhemre-Khoutaoui et les deux Sekhemkare, sont certainement très voisins les uns des autres, mais nous ignorons dans quel ordre; il est seulement acquis que l'un des Sekhemkare suivit un des Sekhemre-Khoutaoui, lequel était le premier de tout le groupe.

A côté d'eux se place un troisième souverain au nom personnel formé avec celui d'Amenemhat, *Sankhabre Ameni-Antef-Amenemhat,* puis un roi *Snofirabre Senousrit;* non seulement par les noms d'Amenemhat et de Senousrit qui leur appartiennent, mais aussi par tous les détails de leurs titulatures divines, ces divers rois manifestent le désir de s'apparenter avec la XIIe dynastie. Snofirabre Senousrit semble être parent d'un certain Pharaon *Re-Khoutaoui Ougaf,* dont le nom solaire, d'un type singulier, rappelle à la fois celui des rois Sekhemre-Khoutaoui et celui du *Re-Nibtaoui* connu de la XIe dynastie. Voici encore plusieurs rois très proches, dont les noms personnels sont ceux de simples particuliers, comme étaient ceux de *Penten* et d'*Ougaf* : un *Menkhaoure Anab,* un *Ne-kha-Nematre Khenzer;* ce dernier Pharaon était particulièrement fidèle au souvenir d'Amenemhat III, dont le culte devait persister et dominer de si remarquable manière, un peu plus tard, les tendances de plusieurs familles royales.

Tous les rois qu'on vient de citer sont obscurs et certainement très faibles; ils semblent former une petite dynastie, dont la puissance aurait été reconnue généralement tout d'abord, jusqu'au temps du premier Sekhemkare, mais qui se serait, ensuite, laissé confiner en Thébaïde, dans un domaine ne dépassant guère Abydos vers le Nord. La plupart des personnages de la famille ne font que paraître et disparaître, et il est extrêmement probable que leurs règnes ont été très courts. A leur époque, vraisemblablement, se placent quelques souverains tout aussi mal définis qu'eux-mêmes et qui portent la

couronne sur d'autres points de l'Égypte divisée, un certain Amou, *Hotepabre Amou-Hornouztefef,* à Assiout, un petit *Amenemhat* (Horus *Her-ab-Shedit*) dans le Fayoum, un *Smenkhkare Mermashaou* à Tanis.

Même la Haute-Égypte était morcelée, et il est à supposer que l'autorité des princes thébains, limitée au Nord à Abydos, s'arrêtait, au Sud, à la frontière d'une principauté indépendante qui avait Elkab pour capitale. A Thèbes, cependant, dans ce domaine très restreint, une autorité royale arrive à se reconstituer en peu de temps. On voit paraître une famille princière véritable, celle des *Antef*, plus qualifiés pour la domination, sans doute, que les chétifs personnages auxquels ils succédaient. Les Antef, qui descendent peut-être de la vieille famille, essentiellement thébaine, de leurs homonymes de la XIe dynastie, ne jugent pas nécessaire de rattacher leur royauté au souvenir des Senousrit et des Amenemhat; tout au contraire, le prédécesseur dont ils suivent la tradition est justement Sekhemre-Khoutaoui, l'usurpateur qui s'assit sur le trône des grands Pharaons antérieurs. C'est ce qu'exprime l'instauration du nom solaire en *Sekhemre*-[*A*], véritable signe dynastique auquel la famille thébaine devait rester fidèle, à une seule exception près, jusqu'après la fin du temps des Sebekemsaf.

Les relations de famille entre les rois Antef sont quelque peu incertaines. Il semble que le premier en date fut *Sekhemre-Harhermat Antef,* très peu connu, père probable de *Sekhemre-Apmat Antef-â,* qu'il convient d'inscrire à la deuxième place; à Sekhemre-Apmat succéda son frère, *Noubkhopirre Antef,* dont la titulature, de curieuse manière et contrairement à ce qui a lieu pour toutes celles qui l'environnent, se rattache à celles de la XIIe dynastie. Les Antef sont de très petits princes et le savent; ils portent, officiellement, le titre de *Rois du Sud;* le plus tranquillement du monde, ils s'accommodent de l'état

de fractionnement dans lequel se trouve l'Égypte. Sous leur domination, la principauté thébaine paraît jouir d'une certaine prospérité, car Noubkhopirre construit de belles chapelles à Abydos et à Koptos. Noubkhopirre régna au moins trois ans, et peut-être beaucoup davantage. A l'exemple de ses prédécesseurs de la XIe dynastie et de son frère Sekhemre-Apmat, il installa son tombeau[1] dans la vieille nécropole de Drah abou'l Neggah, où devaient également venir reposer les Sebekemsaf, ses premiers successeurs. Ces tombes royales de Drah abou'l Neggah sont de modestes édifices en brique crue, recouvrant un caveau peu profond, mal dissimulé et facile à atteindre, présentant la forme extérieure d'un pyramidion posé sur un socle cubique. Où sont les gigantesques pyramides d'Illahoun et de Dahchour? Les Antef ne les connaissent point; ils ne connaissent point les choses du Fayoum, ils sont Thébains et se conforment à d'anciens usages de Thèbes, en vigueur dès avant la XIIe dynastie.

Noubkhopirre Antef avait pour épouse une certaine reine *Sebekemsaf*, dont il y a des raisons de croire qu'elle était également sa sœur[2]. La position et le nom de cette reine accusent les conditions d'immédiat voisinage où les Antef et les Sebekemsaf sont ensemble, et l'on peut supposer que le premier des rois Sebekemsaf a été le fils de la reine Sebekemsaf et de Noubkhopirre. Des deux rois *Sebekemsaf* que nous connaissons, le premier en date est sans doute celui qui porte le nom solaire *Sekhemre-Ouazkhaou*. Comme ses prédécesseurs, il avait pour domaine les cantons de Thèbes, de Koptos et d'Abydos;

[1] L'emplacement exact du tombeau de Sekhemre-Apmat est inconnu; ce tombeau n'a vraisemblablement été violé et dépouillé qu'au commencement du XIXe siècle. Le tombeau de Noubkhopirre fut ouvert et pillé en 1827, puis découvert à nouveau par Mariette.

[2] D'après la manière dont il est parlé de l'ancienne princesse, au temps de la XVIIIe dynastie, par les scribes de la reine Ahhotep, qui faisait restaurer son tombeau.

il envoyait des expéditions aux mines du ouadi Hammamat, dans le désert entre Koptos et la mer Rouge. Il régna au moins sept ans, et fut enseveli à Drah abou'l Neggah, non loin des sépultures des Antef, et dans un tombeau analogue [1].

Sekhemre-Ouazkhaou avait un fils, nommé, comme lui, Sebekemsaf: c'est probablement ce prince qui régna, après son père, sous les noms de *Sekhemre-Seshedtaoui Sebekemsaf*. L'épouse de Sekhemre-Seshedtaoui, la reine *Noubkhas* [2], n'était pas d'extraction princière: outre son père *Sebekdoudoubebi* et sa mère *Douaitnofrit*, nous connaissons un grand nombre de ses parents, sa grand'mère maternelle *Hemou*, son oncle paternel *Ankh*, ses cinq frères, *Ankhit-f-her-nib-Soumnou*, *Sebekhotep*, *Sebekemsaf*, *Nibankh* et *Sebekemhat*, ses cinq sœurs, *Noubemheb*, *Noubemkhouit*, *Nibitemnoub*, *Sebeknofirou* et *Nibpou*, puis ses enfants, c'est-à-dire ceux du roi, trois filles, *Khonsou*, *Bebites* et *Douaitnofrit*, dont l'aînée, Khonsou, fut mariée à *Ai*, prince héréditaire d'Elkab. Nous connaissons, de même, de nombreux contemporains de Sekhemre-Seshedtaoui et de Noubkhas, notamment une dame *Ia-ab*, amie de la reine sans doute, et qui juge convenable de nous présenter ses trois enfants, son père, ses cinq frères et la descendance complète de l'un d'eux, nommé Sebekhotep, jusqu'à la troisième génération [3]; puis un chef du domaine de la reine, nommé

[1] L'emplacement exact du tombeau est inconnu; il fut ouvert et pillé en 1827, en même temps que celui de Noubkhopirre Antep.

[2] Malgré la relative abondance de la documentation sur la famille de la reine Noubkhas, nous ignorerions qu'elle fut la femme de Sekhemre-Seshedtaoui, sans les indications de la XXe dynastie au papyrus Abbott; nous avons expliqué en détail la gênante singularité que présentent les tableaux généalogiques de cette époque (loi de l'*omission des maris*) et qui fait passer sous silence, lorsqu'il s'agit de Noubkhas, son royal époux et l'illustre mari de sa fille.

[3] C'est sans doute à cette dame Ia-ab, désireuse de figurer, avec sa famille, aux côtés de la reine et de ses parents, que nous devons la *stèle de Noubkhas* et les précieux renseignements généalogiques qu'elle nous apporte.

Khemmes-Niboui, père d'une certaine princesse *Sebekemsaf*, puis un officier de Sekhemre-Seshedtaoui, le scribe *Sebekhotep*, fils de Sebeknekht et de la dame Sebekhotep, époux d'une certaine *Aouhetab*. Parmi les contemporains de Sekhemre-Seshedtaoui et de son prédécesseur Sekhemre-Ouazkhaou Sebekemsaf, il faut compter, enfin, plusieurs personnages pharaoniques qui ont l'apparence d'être des rois secondaires, des princes de la famille thébaine portant la couronne dans quelque ville de la principauté : au sein des familles régnantes se développait, on en rencontre un peu plus tard de nombreux indices, le sentiment d'une sorte de « banalisation » de la qualité royale, qui résultait de l'amoindrissement même de cette qualité, simultanément dévolue à plusieurs souverains qui se partageaient l'Égypte. On peut ainsi comprendre qu'aux environs de Thèbes aient porté les titres royaux un certain *Sekhemre-Nofirkhaou Oupouaitemsaf* et un autre roi *Sekhemre-Ouahkhaou Rahotep*, le plus probablement au temps de Sekhemre-Ouazkhaou, et un peu plus tard, sous Sekhemre-Seshedtaoui, un roi *Sekhemre-Smentaoui Thouti* et un autre encore, *Sekhemre-Sankhtaoui*, au nom personnel inconnu. Le roi Thouti est en relation avec une reine *Mentouhotep*, sans doute sa femme, qui était fille du vizir Senbhenaf et d'une princesse Sebekhotep.

Les Pharaons de l'époque des Sebekemsaf sont parfois encore *rois du Sud*, mais le plus souvent ils préfèrent porter les titres royaux complets. Sous leur domination, la principauté thébaine, si elle n'a point élargi son territoire, s'est au moins affermie et organisée, et ils surent accroître sa force en l'unissant, par des liens qui se montrèrent durables, à la puissante et voisine principauté d'Elkab : la fille du deuxième Sebekemsaf, nous l'avons dit, devint la femme du prince d'Elkab, Ai, comte indépendant dont les successeurs, en l'espace d'une ou deux générations, arrivèrent à abdiquer entre les mains des rois thébains et devinrent leurs serviteurs fidèles.

Sekhemre-Seshedtaoui et la reine Noubkhas furent ensevelis, à Drah abou'l Neggah, dans un même tombeau, analogue à ceux des prédécesseurs immédiats du souverain [1]. La mort de Sekhemre-Seshedtaoui ouvrit une crise de succession dont nous ne savons pas s'il fut plus ou moins facile de sortir, car le roi ne laissait point de fils. Son successeur fut un personnage du nom de Sebekhotep, d'extraction non princière, fils du prêtre *Mentouhotep* et d'une dame *Aouhetabou* : il régna sous les noms de *Sekhemre-Souaztaoui Sebekhotep* [2], et c'est le premier des Sebekhotep royaux qui paraissent dans l'histoire. Bien que la continuité familiale, entre le dernier Sebekemsaf et lui, soit rompue, le nouveau roi se tient le plus fidèlement possible dans les traditions onomastiques de ses prédécesseurs, et proclame ainsi qu'il est leur successeur légitime. Il les continue effectivement, à ce qu'il semble, dans leur politique d'alliance avec les princes d'Elkab. Son contemporain à Elkab fut sans doute Ai, le gendre de Sekhemre-Seshedtaoui, mais on peut admettre qu'il connut également le successeur d'Ai, *Sebeknekht*, encore *prince héréditaire*, et qui reçut de Sekhemre-Souaztaoui, peut être au nom du roi et après sa mort, une importante concession territoriale. Ce Sebeknekht était très probablement le fils aîné d'Ai, dont nous connaissons un autre fils, l'officier *Nofirhotep;* ces deux personnages, Sebeknekht et Nofirhotep, sont quelque peu plus jeunes que le roi Sekhemre-Souaztaoui, et doivent plutôt être considérés comme contemporains de son successeur.

La famille du roi nous est assez bien connue. Nous savons que sa femme, la reine *Anni*, lui avait donné deux filles, une

[1] Le tombeau, violé dès le temps du Nouvel Empire, a été retrouvé sur place en 1898, grâce aux curieuses et précises descriptions des procès-verbaux de vérification de la XXe dynastie.

[2] On se rappelle qu'il est vérifié directement, par des indications historiques, que Sekhemre-Seshedtaoui et Sekhemre-Souaztaoui se placent, approximativement, dans deux générations humaines consécutives.

certaine « reine » *Aouhetabou* surnommée *Fent*, et *Ankittoutou*; que son frère, *Senb*, avait épousé la dame *Nibitatef* et eu d'elle quatre enfants, deux fils, *Sebekhotep* et *Mentouhotep*, et deux filles, *Aouhetabou* et *Hent*. On voit qu'il y a dans cette famille trois femmes nommées Aouhetabou, la grand'mère (la mère du roi) et deux de ses petites-filles, les deux cousines germaines[1]; on se rappelle que d'autres contemporaines de Sekhemre-Seshedtaoui portent le même nom caractéristique.

De même que son prédécesseur le dernier Sebekemsaf, Sekhemre-Souaztaoui Sebekhotep disparut sans laisser de fils. Mais il avait des neveux, les deux fils de son frère Senb, et l'on se demande si l'aîné des deux, Sebekhotep, n'a pas succédé à son oncle et n'a pas été ce roi *Sekhemre-Gergtaoui Sebekhotep*, très peu connu[2], mais dont la parenté avec Sekhemre-Souaztaoui est évidente; il se pourrait même — nous sommes ici dans l'hypothèse — que ce neveu de Sekhemre-Souaztaoui eût épousé l'aînée de ses cousines, Aouhetabou-Fent, et qu'on trouve ici l'explication du titre de « reine » que porte cette princesse. En tout cas, le règne de Sekhemre-Gergtaoui dut être très court. Peut-être fut-il renversé par la violence, car il est le dernier, sur le trône de Thèbes, des Pharaons qui forment leur nom solaire selon le type, déjà ancien, de *Sekhemre*-[*X*]; ce type disparaît brusquement et définitivement, nous donnant à penser que les rois de la « dynastie » *Sekhemre* ont eu pour successeurs des princes animés, au moins ostensiblement, d'intentions différentes, et désireux de rattacher leur maison à d'autres ancêtres.

Révolution civile ou religieuse? Simple révolution de palais? Tout ce que nous apercevons, c'est que la nouvelle famille

[1] Cette transmission du nom de la grand'mère à la petite-fille est très habituelle à cette époque; on en trouve de nombreux exemples dans les généalogies du temps de Noubkhas.

[2] Seulement connu par un petit nombre de mentions du Nouvel Empire.

royale, répudiant la forme onomastique qu'avait créée Sekhemre-Khoutaoui l'usurpateur, reprend des traditions qui sont celles de la XIIe dynastie; il semble même, par instants, que ses membres cherchent à établir un lien entre eux et les très obscurs *Amenemhat*, fidèles ou descendants de la grande dynastie, que l'usurpateur avait eus pour successeurs immédiats en Haute-Égypte. Les premiers des nouveaux rois sont deux frères, qui règnent sous les noms de *Khasekhemre Nofirhotep* et de *Khanofirre Sebekhotep*, d'extraction non princière, fils, l'un et l'autre, de *Ha-ankh-f* et de la dame *Kemi*[1]. Peut-être ont-ils régné ensemble, Nofirhotep ayant disparu le premier; peut-être furent-ils rois successivement, Nofirhotep venant en première ligne.

Sous le règne de ce *Khasekhemre Nofirhotep*, on constate que la domination thébaine s'élargit; Sebeknekht, à Elkab, porte toujours ses titres de prince féodal indépendant, mais cela n'empêche pas le roi thébain de pénétrer, vers le Sud, jusqu'au delà de la cataracte, en même temps que, dans la direction opposée, on le rencontre au Fayoum: la restauration de l'unité égyptienne, dès ce moment, était commencée, et elle allait progresser rapidement au cours des années suivantes.

Outre le père et la mère du roi, déjà nommés, nous connaissons sa femme, la reine *Sensenb*, ses fils, *Sehathor*, *Sebekhotep* et un *Ha-ankh-f* nommé comme son grand-père maternel, sa fille *Kemi*, qui fait revivre le nom de sa grand'mère.

[1] L'un et l'autre des deux rois frères ont consacré, à leur père et à leur mère, de petits scarabées dont le but paraît être de faire participer à la gloire royale ces parents qui n'avaient pas régné eux-mêmes. Sekhemre-Souaztaoui, qui, lui aussi, était fils de simples particuliers, avait fait, en l'honneur de ses père et mère, des scarabées absolument analogues, dont l'extrême ressemblance avec les scarabées *paternels* et *maternels* de Nofirhotep et de Sebekhotep fournissent une confirmation très caractéristique de la position de contact dans laquelle ces divers rois sont ensemble. Rappelons aussi qu'on a l'indication, par les monuments, que Sekhemre-Souaztaoui et Khasekhemre Nofirhotep appartiennent à deux générations humaines consécutives.

enfin un autre parent *Nibankh,* fils d'un certain *Sebekhotep.* Les fils du roi ne règnèrent pas; on peut supposer qu'il y avait eu, dès le début, association pour le trône entre Khasekhemre et son frère, et qu'une fois Khasekhemre disparu, — nous avons de lui une date de l'an 2, relative à la participation royale aux fêtes d'Osiris à Abydos, — le frère cadet, évinçant ses neveux, prit toute la royauté pour lui-même. Il fut le roi *Khanofirre Sebekhotep,* le plus heureux et le plus puissant de tous ceux qui tentèrent de refaire une monarchie dans l'Égypte divisée de cette période. Ce précurseur d'Ahmès commandait à l'Égypte entière; il construisait des chapelles à Abydos, mais en même temps il dressait des monuments à son nom en Moyenne-Égypte et à Tanis comme à Thèbes même, et il nous faudrait croire que, sous son sceptre, la reconstitution nationale de l'Égypte était chose accomplie, si nous n'apercevions que l'unité ainsi réalisée était très illusoire et essentiellement fragile.

A l'époque de Khanofirre, en effet, et principalement sous son règne, le pays est dans cette condition singulière que l'autorité du roi thébain y est généralement reconnue, mais que cette autorité tolère la présence d'innombrables potentats qui se parent des attributs royaux, tous ensemble, en tous les points du territoire de l'Égypte.

C'est d'abord un certain *Ouahabre Ia-ab,* contemporain d'un personnage nommé *Sehathor,* fils de *Senousrit-Ousi* et époux d'une dame *Sensenb :* famille à inscrire à côté de celle du roi Khasekhemre Nofirhotep, et dans laquelle l'apparition d'un nom formé avec celui de *Senousrit* est remarquable [1]. Un semblable souvenir des rois de la XIIe dynastie est bien plus accusé chez le roi *Aouabre Hor,* qui régnait, au temps même de Khanofirre, en Moyenne-Égypte, et se faisait ensevelir à Dahchour, dans

[1] On se rappelle les petits *Senousrit* et *Amenemhat* aux noms complexes qui se succédèrent, en Haute-Égypte, immédiatement après le règne de Sekhemre-Khoutaoui.

un puits dépendant de la pyramide d'Amenemhat III; le culte d'Amenemhat III, chez Aouabre Hor et dans son entourage, est mis en évidence mieux encore par cette circonstance que son successeur probable, qui a scellé les objets déposés dans son tombeau, porte comme nom solaire celui de *Nematre*, le nom solaire d'Amenemhat III lui-même[1]. En se permettant cet emprunt, l'obscur parent du roi Hor ne faisait d'ailleurs rien que de très habituel à cette époque, où l'on constate que les noms solaires de la XIIe dynastie sont repris avec une grande facilité et une toute particulière prédilection dans un monde pharaonique spécial, un milieu dans lequel les personnages portant les titres royaux s'étaient multipliés, loin de l'autorité modératrice des rois de Thèbes, au delà de toute mesure.

Nous voulons parler du Delta, et des innombrables petits princes qui se révèlent à nous, au temps de Khanofirre, par les scarabées, si caractéristiques, du type *asiatique de la première période*[2]. Il faudrait se garder de croire que l'immigration asiatique dans le Delta n'avait pas commencé avant Khanofirre; dès le lendemain de la XIIe dynastie, il arrivait déjà en Égypte des tribus bédouines qui s'installaient, se gouvernaient elles-mêmes, à la faveur sans doute de la désorganisation qui avait suivi la chute de la monarchie, et dont les scarabées des « chefs de tribus » *Anther* et *Semken* nous conservent la mémoire[3]. Ces immigrants d'avant-garde devaient être suivis par beaucoup d'autres, et vers le temps de Khanofirre il se trouvait en Basse-Égypte toute une foule de princes, étran-

[1] Cette fidélité au souvenir d'Amenemhat III n'est comparable qu'à celle que manifeste le nom solaire de *Ne-kha-Nematre Khenzer*, que nous avons vu roi, dans le Sud, quelque temps avant l'avènement des Antef.

[2] Ne tardons pas à rappeler que la contemporanéité de Khanofirre Sebekhotep avec les personnages de ces scarabées est manifestée par le fait que le roi thébain, lui-même, figure sur des monuments de cette catégorie.

[3] Les sheikhs Anther et Semken sont très voisins de la XIIe dynastie par les caractères de leurs scarabées.

gers pour la plupart, de petits chefs locaux plus ou moins habilement déguisés en rois à l'égyptienne. Ceux dont nous connaissons le nom personnel s'appellent *Iakeb* ou *Iakebher;* ce sont de très évidents Sémites. Tous ont fait choix d'un nom solaire et mettent nom solaire et nom personnel dans le cartouche; on connaît un *Khakare,* un *Nofirabre,* un *Merousirre* Iakebher, un *Khakhopirre*, un *Khaousirre,* un *Nesebekre,* un *Nematre,* un *Matabre,* enfin un *Matre* dont le nom personnel est Sebekhotep. On remarque le nom de *Nematre* déjà noté, à Dahchour, aux côtés d'Aouabre Hor, et celui de *Khakhopirre,* aussi peut-être celui de *Khakare,* qui sont d'autres noms solaires repris de la XIIe dynastie. Il semble que la Basse et la Moyenne-Égypte n'aient jamais cessé d'être fidèles au souvenir des grands rois antérieurs; pendant que la dynastie des Antef et des Sebekemsaf, à Thèbes, faisait son possible pour les oublier, d'autres Pharaons, dans le Nord, se réclamaient d'eux avec insistance, et la réforme légitimiste de Nofirhotep et de Sebekhotep n'eut qu'à marcher dans les voies des Septentrionaux. Quant aux sheikhs bédouins devenus rois dans le Delta et si bizarrement empressés à faire acte de dévotion à la XIIe dynastie, leur zèle s'explique par le besoin de s'égyptianiser, d'adapter rapidement, au milieu ambiant, leur petite royauté indépendante.

Ils n'osaient point, d'ailleurs, se parer des titres royaux complets du Nord et du Sud; de même que les Antef, aux premiers jours de la reconstitution thébaine, se bornent modestement à être *Rois du Sud,* de même les Asiatiques des scarabées de la première période n'inscrivent à côté de leurs noms que les symboles du Nord, ne sont que *Rois du Nord* exclusivement. Le type de leurs scarabées est à tel point fixé, que lorsque Khanofirre Sebekhotep vient à prendre pied dans le Delta, ce sont encore des scarabées de *Roi du Nord,* pareils à tous les autres, qu'on fabrique en l'honneur du conquérant méri-

dional. Ces objets sont d'un style étrange, empreints d'une sorte de fantaisie exotique, parfois soignés, le plus souvent de facture extrêmement grossière; ils sont si nombreux, que leur type, en dehors même de leur domaine natal, tend à supplanter le type égyptien classique, et que certains objets de leur catégorie appartiennent à des *Nematre* et à des *Nofirkare* ou *Nofirre* qui sont *Rois du Sud*. C'est la première apparition, à cette époque, du nom royal *Nofirkare*, qu'on retrouvera un peu plus tard, au temps même des Sebekhotep, dans le nom d'un vizir *I-merou-Nofirkare*, et qui se montrera associé aux noms des premiers princes de la famille d'Ahmès.

D'autres contemporains de Khanofirre ou de son époque, en Haute-Égypte, sont sans doute les princes d'une petite maison royale d'Edfou et de Gebelein dont nous connaissons trois représentants : *Tetnofirre Tetoumes*, *Tethotepre Tetoumes* et *Tetankhre Mentoumsaf*; ils gouvernaient leur domaine d'accord avec le roi de Thèbes.

Khanofirre Sebekhotep, en somme, était arrivé à faire reconnaître sa souveraineté, plus ou moins effectivement, par les roitelets de la Moyenne-Égypte et du Delta comme par ceux de la Thébaïde, mais il respectait leurs titres et bien probablement aussi leur indépendance réelle; par où l'on voit que si l'Égypte tendait à se réunir, les puissances locales restaient de beaucoup prépondérantes, et que le fil qui rassemblait les villes et les provinces sous la main du roi de Thèbes était encore des plus fragiles. Le suzerain était un peu moins faible que ses vassaux; mais, d'un bout à l'autre de l'Égypte, il régnait chez tous ces princes un sentiment général de faiblesse qui se manifeste à nous, très curieusement, par l'existence de petits monuments sur lesquels deux rois de cette époque inscrivent leurs noms en association. C'est ainsi qu'on rencontrait déjà Khasekhemre et son frère Khanofirre sur le même bloc de pierre; sur des scarabées ou des plaquettes, on trouve Aouabre

(Hor) avec Khakare, (Aouabre) Hor avec Nematre, Nematre avec Nofirkare ou avec Nofirre; on trouve, enfin, Khanofirre lui-même avec le Khaankhre qui fut probablement son successeur.

La famille de Khanofirre est très incomplètement connue. Nous savons que sa femme était une certaine reine *Zan,* qu'il avait au moins une fille et un fils, et que ce fils s'appelait . . . . . *hotep,* Sebekhotep peut-être; et nous pouvons seulement supposer une identité entre ce prince et le roi *Khaankhre Sebekhotep* qui semble avoir pris la place de Khanofirre sur le trône. Khaankhre a construit une belle chapelle à Abydos. Son autorité en Haute-Égypte était la même que celle dont disposaient ses prédécesseurs, encore mieux affermie peut-être, car c'est approximativement à son époque que se place le *Ransenb* d'Elkab, successeur de Sebeknekht[1], qui le premier dépose les titres de comte indépendant que portaient les chefs de cette principauté, pour devenir un « gouverneur » royal ordinaire. Par contre, il semble que sous Khaankhre la puissance thébaine était déjà en régression du côté du Nord. Les forces éparses dans la Basse-Égypte avaient commencé de grandir et de s'organiser; on y distingue, assez nettement, l'élément indigène, qui sera représenté, un peu plus tard, par la dynastie tanite des Apopi, et l'élément étranger, groupé autour des successeurs des Iakeb primitifs : l'époque de Khaankhre paraît être celle des scarabées *asiatiques de la deuxième période,* dont les scarabées du « chef de tribu » *Khian* définissent le type central. Bientôt il y aura un roi Khian, Pharaon véritable, parmi les Apopi conquérants de l'Égypte du Sud; le « chef de

[1] Ransenb avait hérité de la principauté d'Elkab comme gendre d'un certain Nofirhotep, qui était fils d'Ai, *prince héréditaire* vers le temps de Khasekhemre. Entre le gouvernement d'Ai et celui de Ransenb s'intercale celui de Sebeknekht, probablement le fils aîné d'Ai, dont Ransenb aurait donc été le neveu par alliance.

tribu » Khian appartient plutôt au stade de formation de cette monarchie septentrionale, que les princes asiatiques soutenaient de leurs forces et dans laquelle ils prenaient une place de plus en plus grande.

Au développement de la puissance des rois du Nord correspond un recul rapide des Thébains, qui avaient exercé l'hégémonie sous Khanofirre et dont l'empire se détruit, presque instantanément, sous les derniers rois de sa famille. Après Khaankhre se place, sans doute, un Sebekhotep encore, le très obscur *Khahotepre Sebekhotep;* puis la famille des rois *Kha-*[*A*]*-re* disparaît du trône de Thèbes, où prennent place des souverains nommés différemment et dont on dirait qu'ils forment une dynastie nouvelle. Voici d'abord *Mernofirre Ai*[1], qui construit à Karnak; il semble commander encore, du moins nominalement, à une grande partie de l'Égypte, contrairement à ses successeurs que nous ne rencontrons plus qu'à Thèbes même, un *Merhotepre Ani* et un *Merhotepre Sebekhotep* qui sont peut-être la même personne, un *Mersekhemre Nofirhotep*, un *Merkaoure Sebekhotep,* enfin un *Merankhre Mentouhotep.* Tous ces rois sont débiles à l'extrême et leurs monuments sont rares; il est probable qu'ils se succèdent avec rapidité[2]. Il est également probable que la royauté qu'ils représentent n'est plus indépendante, et que, par le plus singulier renversement des rôles, le roi thébain est devenu le vassal des Pharaons septentrionaux dont les prédécesseurs, au temps de Khanofirre, acceptaient l'hégémonie de Thèbes. C'est à cette époque, en effet, qu'il convient de placer la victoire et la domination temporaire des Tanites, dont deux rois, *Sousirenre Khian* et *Aousirre*

[1] Voisinage de Mernofirre avec Khanofirre Sebekhotep, décelé par les analogies caractéristiques des scarabées.

[2] Tout le groupe est voisin de l'époque de Khanofirre et de Khaankhre; cela ressort des analogies que présentent entre elles les statues de tous ces rois, particulièrement certaine statue de Mersekhemre avec une statue appartenant à Khanofirre ou à Khaankhre.

Apopi, étaient assez affermis en Haute-Égypte pour pouvoir, à Gebelein notamment, y ordonner des travaux dans les temples. Chronologiquement, les règnes de Sousirenre et d'Aousirre suffisent amplement à couvrir la durée de l'obscure famille des *Mer-[X]-re* de Thèbes, et il est bien possible que le premier des deux Tanites fût déjà sur le trône au temps de Khaankhre Sebekhotep. On remarque, chez Aousirre, des scarabées sur lesquels il est appelé *Roi du Nord,* à la manière des Iakeb et autres de la période antérieure, et bien qu'il soit le maître de l'Égypte entière; mais ce sont proprement des scarabées *du Nord,* d'un type traditionnel et dont on avait fait des semblables pour les rois thébains eux-mêmes, au temps où ils avaient étendu leur domination sur la Basse-Égypte.

Sousirenre paraît être l'instaurateur des noms solaires de la forme *S-[X]-n-re,* que devait adopter, dans son voisinage sans doute, un certain *Skhaenre* du type asiatique, en attendant que cette forme fût reprise un peu plus tard, de manière générale, par les Thébains de la famille de Tiouà. Quant à Sousirenre Khian, c'est un étranger, un Asiatique, ou bien un membre de la famille pharaonique de Tanis qui aurait pris ou reçu un nom en honneur parmi les Asiatiques; en tous cas, sa personne est la preuve du rôle prépondérant que les étrangers étaient arrivés à jouer dans l'Égypte du Nord et dans la conquête de la Thébaïde, dont on peut supposer qu'elle fut en grande partie leur œuvre. Cette occupation de la Haute-Égypte, sous la conduite de Sousirenre et d'Aousirre, est indubitablement le fait historique dont les Thébains des temps suivants gardaient le souvenir irrité, et qui devait se fixer, dans la tradition égyptienne, sous la forme de l'histoire des Hyksôs dévastateurs.

Il n'y eut en réalité, sans doute, ni dévastation, ni conquête beaucoup mieux assise que ne l'avait été, un peu plus tôt, la conquête du Nord par les Thébains. Et de même que, peu

d'années après Khanofirre, la puissance thébaine s'était repliée sur son domaine ancien, voici que les Septentrionaux, indigènes et Asiatiques, reculent devant une contre-offensive thébaine. Les protagonistes de ce nouvel acte du drame sont, après les Khian et Apopi un instant victorieux, d'autres rois confinés dans la Basse-Égypte, peut-être l'*Aknenre Apopi* de Tanis et de Bubaste, puis un *Nibkhopeshre Apopi*, et quelques autres princes très obscurs, *Asahre, Akhare, Ahotepre;* ailleurs en Egypte peut-être, quelques petits Pharaons de position imprécise, *Sheshi* ou *Pepi, Ouazed, Semt;* du côté des Thébains, enfin, les membres d'une nouvelle famille pharaonique, sans relation de parenté visible avec leurs immédiats prédécesseurs.

Une révolution dynastique s'était accomplie à Thèbes, une fois de plus. Le roi *Skenenre Tiouâ,* qui paraît sur le trône, n'était probablement pas fils de roi; nous ignorons son père; sa mère était une certaine *Tetashera,* fille de *Saboutenna* et d'une dame *Nofirou.* Certains indices portent à croire que la famille de Tiouâ se rattachait, par delà la dynastie des Sebekhotep-Nofirhotep, à la famille antérieure des Antef et des Sebekemsaf[1]. Autour de Skenenre Tiouâ, les analogies nominales groupent une série de petits princes qui tous portent les titres royaux, un *Snekhtenre* de nom personnel inconnu, un *Souaheure* qui s'appelait *Senbmaiou,* un *Souazenre* dont le nom personnel était *Binpou* ou *Ahmès,* — celui de ces deux personnages qui n'était pas Souazenre, ayant *Nofirkare* pour nom solaire. On se rappelle que ce nom de Nofirkare paraissait déjà dans l'entourage des Sebekhotep de la grande époque. Quant au nom d'Ahmès, on l'affectionnait particulièrement dans la famille de

[1] Ces indices consistent dans la présence du tombeau de Tiouâ, et de celui de son proche parent Kamès, à Drah abou'l Neggah, près des tombeaux des Sebekemsaf et des Antef, et dans le fait qu'une reine de la famille de Tiouâ, un peu plus tard, s'occupe de restaurer la tombe de l'ancienne reine Sebekemsaf.

Tiouâ. De sa femme, la reine *Ahhotep,* il avait eu plusieurs enfants tous nommés ainsi, un fils *Ahmès* qui devait mourir avant son père, une première fille *Ahmès,* une deuxième fille *Ahmès-Ankhti,* enfin, probablement, un autre fils qui devait être son successeur, le roi Ahmès. Un dernier personnage royal, un prince *Ahmès-se-Pa-ar,* est sans doute aussi de la même époque.

Skenenre Tiouâ rejeta les envahisseurs tanites et asiatiques hors de l'Egypte méridionale. A sa mort, il fut enseveli dans la nécropole de Drah abou'l Neggah[1]. Les succès qu'il avait remportés devaient être grands et décisifs, à en juger par la rapidité avec laquelle son successeur devait parachever la conquête du territoire. Ce successeur fut *Nibpehtire Ahmès,* que l'on considère ordinairement comme le chef de la grande dynastie thébaine de l'époque suivante. Nibpehtire était encore entouré, comme son père, d'une foule de personnages tous uniformément parés de la dignité pharaonique, parmi lesquels plusieurs *Ahmès* plus ou moins bien définis, et un certain *Ouazkhopirre Kamès* qui fait presque figure de roi associé; peut-être y a-t-il eu, à cette époque, plusieurs rois Kamès; peut-être aussi plusieurs Ouazkhopirre, car on connaît, outre celui qu'on vient de dire, un *Ouazkhopirre Pa-hik-ken* et un *Ouazkhopirre Pa-hik-â.* On voit que la qualité royale, au sein de la nouvelle famille thébaine, continuait à être pour ainsi dire générale, étendue de droit à un grand nombre de parents du souverain principal; cette situation, dont il y a déjà des indices au temps des Antef et des Sebekemsaf, et qui se manifeste, sous les principaux des Sebekhotep, par l'extraordinaire multiplication des rois que le Pharaon thébain tolère à ses côtés, s'était plutôt aggravée depuis lors, en ce sens qu'il ne s'agissait plus de division de la royauté et du territoire, mais

[1] L'emplacement du tombeau est inconnu. Il ne fut probablement pas violé avant les trouvailles de 1860.

d'une sorte d'égalité de principe entre le roi et tous les membres de sa famille. On peut croire, toutefois, que tous ces Pharaons supposés, bénéficiant d'une tolérance que la prudence dictait, continuaient simplement à porter des titres habituels sous le régime anarchique de la veille, et auxquels nulle réalité ne correspondait plus.

Car Nibpehtire Ahmès était un roi puissant, le premier Pharaon incontesté qu'on ait vu se dresser sur le pays tout entier, depuis le jour de la disparition de la XIIe dynastie. Il établit définitivement son autorité sur l'Égypte du Nord, et finit, à ce qu'il semble, d'expulser ou de réduire en obéissance les Asiatiques, en prenant *Avaris* et, un peu plus tard, *Sharouhen*, les deux places bientôt légendaires dont les noms allaient devenir, dans la tradition thébaine, une sorte de représentation du domaine de l'ennemi abominable. Ahmès avait épousé sa sœur de père et de mère, *Ahmès-Nofritari*, sans doute une des princesses Ahmès que le roi Tiouâ avait pour filles; avec la fondation de leur maison et la restauration, désormais réalisée, d'une royauté solide pour plusieurs siècles, l'histoire de la période qui nous intéresse arrive à son terme.

CHAPITRE II.

RÉSUMÉ SYNOPTIQUE ET CHRONOLOGIE.

Serrons le tableau historique jusqu'à le faire tenir en moins de mots encore, et, pour apercevoir aussi clairement que possible l'enchaînement des faits et leur importance chronologique probable, — puisque nous n'allons pouvoir éviter plus longtemps d'aborder le terrain des évaluations chronologiques, — obligeons-nous à présenter les faits sous la forme de tableaux de noms royaux, rapprochés de telle manière que la

simultanéité des événements, en diverses régions de l'Égypte, y soit à chaque instant visible.

On peut distinguer, depuis la fin de la XIIe dynastie jusqu'à l'avènement de la XVIIIe, quatre périodes, définies ainsi qu'il suit :

I. Décomposition de la monarchie égyptienne.

II. L'Égypte paisiblement divisée : renaissance et progrès de la principauté thébaine.

III. Guerres pour la restauration de l'unité : l'hégémonie thébaine, suivie de la victoire des rois de la Basse-Égypte.

IV. Retour offensif et victoire définitive des Thébains.

Première période.

Un usurpateur, maître de l'Égypte entière, et dont le règne est sans doute assez court, est suivi d'une dizaine de rois obscurs, rapidement confinés en Haute-Égypte où ils forment une sorte de dynastie. En même temps qu'eux, on entrevoit d'autres Pharaons en Moyenne-Égypte et dans le Delta. A part l'usurpateur du début, tous ces princes se réclament du souvenir de la XIIe dynastie. A leur époque se placent les premières installations de tribus bédouines indépendantes en Basse-Égypte.

Égypte entière.....	Sekhemre-Khoutaoui Penten, ou Amenemhat-Sebekhotep. Sekhemkare X... (l'Horus Sankhtaoui), ou Amenemhat-Senbef (l'Horus Mehabtaoui).

Simultanement :

- Haute-Égypte...
  - Sekhemre-Khoutaoui Amenemhat-Sebekhotep, ou Penten.
  - Sekhemkare Amenemhat-Senbef (l'Horus Mehabtaoui), ou X... (l'Horus Sankhtaoui).
  - Sankhabre Ameni-Antef-Amenemhat.
  - Snofirabre Senousrit.
  - Re-Khoutaoui Ougaf.
  - Menkhaoure Anab.
  - Nekhanematre Khenzer.
- Moyenne-Égypte.
  - Hotepabre Amou-Hornouztefef.
  - X... Amenemhat (l'Horus Herabshedit).
- Basse-Égypte...
  - Smenkhkare Mermashaou.
  - X... Nehsi.
  - Les «chefs de tribu»
    - Semken.
    - Anther.

Le premier Sekhemre-Khoutaoui paraît avoir régné 4 ans; ses successeurs ont tous peu d'importance, et sans doute passent très vite sur le trône. En attribuant à la période entière une durée de 25 ans, il semble qu'on soit plutôt au-dessus du chiffre véritable.

Deuxième période.

A ces rois obscurs et presque inexistants succède, à Thèbes, une famille pharaonique plus forte et surtout bien définie, dégagée du culte de la XIIe dynastie, rattachée à Sekhemre-Khoutaoui l'usurpateur et peut-être aux anciens Thébains de la XIe dynastie : cette famille est celle des rois Antef et Sebekemsaf. La principauté thébaine vit paisiblement dans des limites étroites, n'allant pas plus loin que le nome d'Abydos, au Nord, lentement affermie et développée, vers le Sud, par l'alliance avec les princes indépendants d'Elkab, qui prépare la reconstitution d'une Égypte méridionale unifiée.

Ai, prince d'Elkab, devient le gendre du dernier Sebekemsaf. Après ce Pharaon, la chaîne dynastique, continue à Thèbes, à ce qu'il semble, depuis les premiers Antef, est rompue, et il apparaît sur le trône un roi Sebekhotep, d'extraction non royale, mais qui continue en toutes choses la tradition de ses prédécesseurs.

Au temps des Sebekemsaf, on commence à entrevoir, en Haute-Égypte, quelques-uns de ces rois secondaires, membres ou associés de la famille principale, dont les noms, un peu plus tard, encombreront les listes royales thébaines. Le morcellement, d'ailleurs était devenu normal d'un bout à l'autre de l'Égypte. On n'a aucun renseignement, pas un seul nom royal, pour la Moyenne-Égypte et pour le Delta, où se développe tranquillement le régime des petits princes indépendants chacun dans sa ville; beaucoup de ces principautés sont celles d'Asiatiques immigrés — il y en avait déjà avant les rois Antef, — qui paraîtront en lumière au cours de la période suivante.

FAMILLE THÉBAINE PRINCIPALE :

Sekhemre-Harhermat Antef.

Sekhemre-Apmat Antef-â, fils probable du précédent.

Noubkhopirre Antef, frère cadet du précédent, époux d'une reine Sebekemsaf.

Sekhemre-Ouazkhaou Sebekemsaf, peut-être fils des précédents, père d'un prince Sebekemsaf.

Sekhemre-Seshedtaoui Sebekemsaf, fils probable du précédent; époux de la reine Noubkhas, père de la princesse Khousou, épouse d'Ai d'Elkab. N'a pas eu de fils.

Sekhemre-Souaztaoui Sebekhotep, d'extraction non royale: époux d'une reine Anni, père d'une princesse Aouhetabou qui devint reine. N'a pas eu de fils.

Sekhemre-Gergtaoui Sebekhotep, successeur (?), peut-être gendre (par mariage avec Aouhetabou) du précédent. A sans doute disparu très vite.

ROIS PARENTS OU ASSOCIÉS.

Sekhemre-Nofirkhaou Oupouaitemsaf.
Sekhemre-Ouahkhaou Rahotep.
Sekhemre-Smentaoui Thouti, époux d'une reine Mentouhotep.
Sekhemre-Sankhtaoui X...

A Elkab : Ai, prince indépendant.

Pour apprécier la durée de la période, il faut remarquer que le règne du premier Antef et celui de Sekhemre-Gergtaoui ont eu sans doute très peu d'importance, et que, parmi les cinq autres rois de la famille thébaine principale, le deuxième et le troisième Antef étaient frères, de manière qu'on ne doit attribuer, à eux deux ensemble, que la durée d'une génération humaine. Il reste, en somme, la durée *possible* de quatre générations humaines, représentées, respectivement, par Sekhemre-Apmat et Noubkhopirre, Sekhemre-Ouazkhaou, Sekhemre-Seshedtaoui, et Sekhemre-Souaztaoui [1]. On ne commettra vraisemblablement pas une grande erreur en attribuant à la période entière une durée de 100 ans.

Troisième période.

La chaîne dynastique, à Thèbes, est rompue encore une fois. Les derniers Sekhemre sont remplacés par des princes d'extraction non royale, qui reviennent aux traditions des petits Pharaons de la première période, héritiers prétendus des rois de la XIIe dynastie. La puissance de la royauté thébaine s'étend considérablement, d'abord sous Khasekhemre Nofirhotep, puis, et surtout, sous son frère, Khanofirre Sebekhotep, reconnu comme souverain par l'Egypte entière. Mais sa souve-

[1] On sait positivement, rappelons-le, que Sekhemre-Seshedtaoui, Sekhemre-Souaztaoui et le Khasekhemre qui ouvre la période suivante, se placent chronologiquement dans trois générations humaines consécutives.

raineté, en dehors de la Thébaïde, n'est guère que nominale; il a comme vassaux, en Moyenne et en Basse-Égypte, une multitude de petits princes, tous possesseurs de la qualité royale, indépendants au temps des Antef et des Sebekemsaf, et dont la condition réelle n'a pas dû changer beaucoup. Un grand nombre d'entre eux, au Delta, sont les Asiatiques des scarabées du *type Anra*', successeurs des Semken et des Anther immigrés peu après la chute de la XIIe dynastie. Rois de Thèbes et petits Pharaons indépendants, Asiatiques et indigènes, à l'envi, s'inspirent, dans leurs titulatures, du souvenir de la grande famille antérieure, particulièrement de celui d'Amenemhat III, dont Aouabre Hor de Dahchour est un fidèle, et dont le nom solaire paraît avec une remarquable fréquence.

La domination thébaine sur la Haute-Égypte est fermement établie, mais du côté du Nord, et dès après le règne de Khanofirre, elle recule rapidement devant l'avance des Septentrionaux en voie d'organisation, que représentent, pour nous, les Asiatiques des scarabées du type du «chef de tribu» Khian : l'époque de cette décadence, à Thèbes, est celle du règne de Khaankre Sebekhotep. Après lui, la royauté thébaine se réduit à très peu de chose et se limite à la principauté même de Thèbes, sous une dynastie de princes obscurs qui se succèdent probablement assez vite, pendant qu'une autre famille pharaonique se manifeste, au Sud, dans la région de Gebelein, et que les Septentrionaux, unis sous des Pharaons dans la famille desquels les noms étrangers voisinent avec de vieux noms indigènes, font la conquête de la Thébaïde et lui imposent leur commandement, comme les Thébains avaient fait au Delta la veille. Les héros de cette conquête du Sud sont Sousirenre Khian et Aousirre Apopi; il n'est pas interdit de supposer que le premier d'entre eux régnait déjà au temps de Khaankhre Sebekhotep.

DYNASTIES DE THÈBES.	PHARAONS INDÉPENDANTS EN MOYENNE ET EN HAUTE-ÉGYPTE.	PRINCES DU DELTA suivis des PHARAONS DE LA DYNASTIE TANITE.	DYNASTIE D'ELKAB.
Khasekhemre Nofirhotep, d'extraction non royale; époux d'une reine Sensenb, père d'un prince Sehathor et de plusieurs autres fils qui ne régnèrent pas.	Ouahabre Ia-ab.	Khakare. Nofirabre. Khakhopirre X. Khaousirre X. Merousirre Iakebher. Iakeb et Iakebher nombreux.	
Khanofirre Sebekhotep, frère du précédent; époux d'une reine Z[illegible]n, père d'un prince [Sebek?]hotep.	Aouabre Hor (Dahchour). Nematre X. *Idem.* Nematre (Haute-Égypte). Nofirkare. *Idem.* Nofirre. *Idem.*	Nesebekre (?) X. Nematre X. Matre Sebekhotep. Matabre X.	Sebeknekht, prince indépendant; fils probable d'Ai.
Khaankhre Sebekhotep, peut-être fils du précédent.		Le «chef de tribu» Khian (sans doute plusieurs de ce nom).	Ransenb, gouverneur; gendre d'un fils d'Ai.
Khahotepre Sebekhotep, de position exacte indéterminée.	Tetnofirre Tetoumes (Haute-Égypte). Tethotepre Tetoumes (Haute-Égypte).	Sousirenre Khian. (son contemporain probable:) Skhaenre.	
Mernofirre Ai. Merhotepre Ani. } peut-être la même personne. Merhotepre Sebekhotep. } peut-être la même personne.	Tetankhre Mentoumsaf (Hte-Égypte).		
Mersekhemre Nofirhotep. Merkaoure Sebekhotep. Merankhre Mentouhotep.		Aousirre Apopi.	

Au point de vue de l'évaluation chronologique, la considération de ce tableau se simplifie, lorsqu'on observe que la durée de toute la période est couverte par les règnes de cinq personnages notables, Khasekhemre, Khanofirre et Khaankhre à Thèbes, Sousirenre et Aousirre chez les Septentrionaux. Les deux premiers Thébains, d'ailleurs, sont frères, ce qui nous oblige à ne leur attribuer, ensemble, que la durée d'une seule génération; de sorte qu'il reste, au total, la durée *possible* de quatre générations humaines. Si l'on remarque, de plus, que le règne de Sousirenre Khian peut très bien s'être superposé, chronologiquement, au règne de Khaankhre Sebekhotep, on conclura que la période entière, très probablement, n'a pas eu une durée supérieure à 100 ans[1].

Quatrième période.

L'empire de Sousirenre et d'Aousirre s'écroule aussi vite qu'avait disparu la domination thébaine des Sebekhotep. Les derniers Apopi, Aknenre, Nibkhopeshre et quelques autres princes de leur famille sont repoussés par les Thébains d'une dynastie nouvelle, dont les personnages les mieux connus sont son fondateur Skenenre Tiouâ et son fils, Nibpehtire Ahmès, que l'on considère comme le premier roi de la XVIIIe dynastie. Autour de Skenenre et de Nibpehtire, on aperçoit une foule de personnages apparentés à eux, princes Ahmès, Kamès et autres, qui tous portent la couronne, à l'exemple des Pharaons secondaires en Haute-Égypte au temps de Khanofirre Sebekhotep. Dès le règne de Skenenre, la victoire thébaine est

[1] D'après la mention connue du papyrus Rhind, Aousirre Apopi aurait régné au moins 23 ans : cela n'a point l'air incroyable, et il faudrait seulement admettre que ce représentant de la puissance tanite à son apogée correspond, chronologiquement, à la famille entière des obscurs Mer-[X]-re qui précèdent, à Thèbes, le moment de la renaissance.

presque décisive, et il ne reste à Nibpehtire Ahmès qu'à la compléter par la prise des dernières villes du Delta où résistaient quelques princes indépendants du Nord et sans doute quelques forces asiatiques.

A THÈBES.		DANS LE NORD.	
ROIS PRINCIPAUX.	PHARAONS APPARENTÉS.		
Skenenre Tiouâ, époux de la reine Ahhotep, père de plusieurs princes et princesses Ahmès.	Snekhtenre X.	Aknenre Apopi.	
	Souahenre Senbmaiou.	Asahre X.	sans doute petits princes secondaires ou indépendants.
	Souazenre Binpou (ou Ahmès).	Akhare X.	
	Nofirkare Ahmès (ou Binpou).	Ahotepre X.	
		Nibkhopeshre Apopi.	
	Ouazkhopirre Kamès.	Sheshi (ou Pepi).	peut-être ailleurs en Égypte.
		Ouazed.	
Nibpehtire Ahmès, fils du précédent, époux de sa sœur, la reine Ahmès-Nofritari.	Plusieurs Ahmès et Kamès.	Semt.	

Cette dernière période, si on la limite à l'avènement de Nibpehtire Ahmès, n'est point longue; sa durée est celle même du règne de Skenenre, dont on sait qu'il périt violemment, peut-être sur un champ de bataille : on ne sera point au-dessous du chiffre véritable en lui attribuant un règne de 25 ans.

La récapitulation des évaluations qui précèdent donne lieu, pour l'évaluation des durées *maximum* des quatre périodes

définies entre la XIIe dynastie et la XVIIIe, au décompte suivant :

Première période	25 ans.
Deuxième période	100
Troisième période	100
Quatrième période	25
TOTAL : durée *maxima* qu'on peut attribuer à l'intervalle séparant la fin de la XIIe dynastie du début de la XVIIIe	250 ans.

Il reste à conférer ce chiffre, résultat final de l'analyse historique d'après les monuments, avec les résultats des théories chronologiques jusqu'à ce jour en présence.

En dehors de la méthode de l'analyse documentaire, il y a deux manières de faire la chronologie de la période comprise entre la XIIe et la XVIIIe dynastie : d'après les listes transmises par l'Africain, le plus souvent dites « manéthoniennes », et d'après les dates sothiaques.

La totalisation des chiffres donnés par Africain pour les dynasties XIII à XVII fournit, comme on sait, la durée de 1590 ans, que plusieurs historiens, aujourd'hui encore, acceptent, tandis que d'autres, à diverses reprises, ont cherché à la réduire par des artifices plus ou moins arbitraires, notamment par l'hypothèse de dynasties simultanées. Nous avons montré, précédemment [1], que dans la liste africaine il n'y a pas de dynasties simultanées, mais bien des dynasties illusoires, entièrement inexistantes non seulement historiquement, mais dans la forme primitive de la tradition grecque, et nées de malentendus arithmétiques, d'opérations de réduplication et d'addition fallacieusement exécutées sur les chiffres du tableau ancien. La mise en lumière de ces opérations grossissantes

[1] *Les Hyksôs* etc., *Études et notes complémentaires*, § IV.

permet de biffer, purement et simplement, les dynasties XIII et XVI, avec leurs 453 ans et 518 ans, réduisant le tableau à trois dynasties, celles des nos XIV, XV et XVII de la classification africaine, comptant respectivement 184, 259 [1] et 151 ans, soit, au total, 594 ans. On peut supposer que le tableau ainsi restitué était celui de la relation manéthonienne authentique; il représente, en tout cas, la forme la plus ancienne de la tradition grecque à laquelle nous arrivons à remonter, et, si l'on veut parler de chronologie « manéthonienne » et la comparer avec les faits historiques, c'est ce chiffre total de 594 années qui doit être pris en considération. Il est encore beaucoup plus élevé que le chiffre de 250 ans qui serait un maximum, nous venons de le voir, d'après l'analyse documentaire; mais Manéthon — ou l'auteur de la relation grecque dans sa forme primitive — écrivait à une époque fort éloignée des événements, travaillait sur des listes hiéroglyphiques, telles que le papyrus de Turin, qu'il a pu mal comprendre, considérant par exemple comme successifs des groupes royaux que le document hiéroglyphique enregistrait comme simultanés, de sorte qu'on peut supposer là, sinon des réduplications arithmétiques comme celles qui ont conduit de la liste grecque ancienne à la liste africaine, du moins des additions injustifiées. Le résultat était le même, un grossissement illusoire; et, de même qu'Africain n'est pas Manéthon, ni la tradition grecque dans sa forme première, de même cette tradition grecque ancienne n'aura été conforme ni à la tradition

[1] Le chiffre d'Africain est, comme on sait, 284 ans; mais la liste détaillée de la dynastie, conservée dans son tableau par exception, est perturbée, et on la rétablit dans sa forme correcte par comparaison avec la même liste dans Josèphe, qui a conservé là, par fortune, les données manéthoniennes complètes et authentiques. On se rappelle que la remise en place du chiffre correct de 259 ans, pour la XVe dynastie, dans le tableau d'Africain, est le point de départ des observations arithmétiques qui aboutissent à l'évanouissement de la XIIIe dynastie et de la XVIe.

hiéroglyphique où elle prenait ses sources, ni surtout à la réalité de l'histoire.

Tout cela, qu'il n'y a pas de moyen de préciser davantage, peut d'ailleurs être rejeté en toute rigueur. On peut soutenir — contrairement à l'évidence, croyons-nous, mais enfin on peut le faire — que c'est bien Manéthon authentique qu'on trouve chez Africain ; on peut soutenir aussi, ni plus ni moins raisonnablement, que la liste d'Africain a la qualité d'exister, d'être parvenue jusqu'à nous, et que, manéthonienne ou non, elle doit être prise telle quelle. Certains, à cela, se tiendront d'autant plus fermement que la liste africaine est la vraie base de la *chronologie longue* qu'ils affectionnent, et que, sans elle, il n'y a plus de raison décisive de choisir le chiffre long, entre les deux chiffres que la théorie des dates sothiaques nous offre. Pour ceux qui, plus ou moins explicitement, raisonnent ainsi, les choses s'arrangent à merveille. Africain, supposé manéthonien, est là avec ses 1590 ans, et les dates sothiaques donnent à choisir, pour l'intervalle correspondant, entre les chiffres de 208 ans et de 1668 ans : c'est évidemment le dernier qu'il faut prendre, pensent les «africanistes», et l'on voit alors que le chiffre d'Africain, pour grand qu'il soit, est encore inférieur, de 78 ans, à celui que les dates sothiaques fournissent : donc — conclut-on — le grand chiffre d'Africain n'est pas trop considérable.

Il y a partie liée, si l'on peut dire, entre les 1590 ans d'Africain et l'intervalle *long* de 1668 ans que permettent les dates sothiaques. Voyons, cependant, dans quelles conditions la théorie des dates sothiaques se présente à nous, avec le chiffre *long* et le chiffre *court* que le calcul, impartialement, nous propose.

Les faits et les raisonnements sont clairs [1] et peuvent être

[1] Exposé complètement, après un grand nombre de travaux antérieurs, par Ed. Meyer, *Aegyptische Chronologie*, 1904.

résumés brièvement. L'année usitée par les Égyptiens est une année fixe ou civile de 365 jours, — 12 mois de 30 jours et 5 jours supplémentaires, — inférieure, par conséquent, de 1/4 de jour à l'année solaire vraie. Au calendrier de cette année fixe, qui recule d'un jour, tous les quatre ans, par rapport à l'année vraie, toutes les datations précises et notamment toutes les fêtes sont fixées, de telle manière qu'une fête déterminée, attachée à tel jour de tel mois, se déplace lentement dans l'année vraie, reculant d'un jour tous les quatre ans. Les Égyptiens avaient constaté, de longue date, ce dérangement progressif des fêtes et des saisons par rapport à leur position véritable, et ils l'acceptaient comme la conséquence d'une année établie et inchangeable. Or il était, parmi les événements annuels de leur monde, un seul événement, une grande fête, que sa liaison trop évidente avec un moment précis de l'année vraie avait empêché de laisser décrire, au long de l'année vraie, le long cycle de déplacement auquel étaient assujetties les dates liées à l'année civile : cet événement exceptionnel était celui du *premier jour de l'inondation*, dont il se trouve qu'il coïncide, dans l'Égypte centrale, avec une date astronomique très remarquable, celle du *premier jour du lever héliaque de la planète Sothis*. Aux deux phénomènes superposés on avait fait marquer, lors de la constitution du calendrier, le début de l'année, le Jour de l'An, le premier jour du premier des douze mois. Mais ces deux phénomènes naturels s'accomplissent, l'un et l'autre, de manière si visible, qu'il y avait une sorte d'impossibilité à les proclamer, à célébrer leur fête, en dehors du jour où ils viennent *vraiment* à se produire. Quel expédient, alors, avait-on adopté? On s'était résolu à déplacer la fête du lever de Sothis, continûment, dans l'année civile, de manière à la maintenir à sa place dans l'année vraie[1]; et, comme on

[1] Rappelons que cette place est la date du 19 juillet de notre calendrier

continuait à tenir le jour du lever de Sothis pour celui du *début de l'année,* on avait ce paradoxe, accepté comme tout le reste, d'une année absolument fixe, avec ses douze mois de 30 jours, bien numérotés, et ses 5 jours supplémentaires, mais dans laquelle le *Jour de l'An* ne cessait de se déplacer d'une date à la date voisine. Il se déplaçait si bien, que chaque année il était publié un décret royal faisant connaître quel jour de l'année civile le lever de Sothis aurait lieu. C'est à peu près comme si, dans un calendrier moderne dérangé et qu'on ne voudrait pas remettre en ordre, on jugeait à propos de publier, chaque année, un avis ainsi conçu : « Cette année, le 1er janvier véritable tombera le tantième de tel mois. »

Pour nous, qui connaissons exactement l'écart entre l'année civile de 365 jours et l'année vraie de 365 jours 1/4, les différences sont aisées à calculer et à totaliser; nous savons que le déplacement est d'un jour au bout de quatre ans, de 365 jours, soit d'une année entière, au bout de 1460 ans, et par suite, qu'après 1460 années vraies, qui valent 1461 années civiles, l'année civile, ayant accompli un cycle de déplacement complet, se trouve revenue à sa place primitive dans l'année vraie, avec toutes ses dates. Nous voyons également que pour maintenir à sa place *vraie* la fête de Sothis il faut la déplacer, dans l'année civile, de la quantité exactement complémentaire, soit d'un jour tous les quatre ans et dans le sens du retard, — puisque l'année civile est trop courte, — et que si l'on procède ainsi la fête de Sothis se trouvera revenue à sa première place dans l'année civile, ayant accompli un cycle de déplacement complet, au bout du même laps de 1460 ans : pour quel motif on donne, à ce cycle de 1460 années vraies, égalant 1461 années civiles, le nom de *période sothiaque.* Tout cela, pour nous, est bien clair; la question est de savoir si les Égyptiens anciens étaient

grégorien, et ce, à perpétuité, le calendrier grégorien réalisant un accord aussi précis qu'il est possible avec l'année vraie.

assez exactement renseignés pour déplacer la fête de Sothis, au long de leur année civile, de la manière convenable.

Il est extrêmement probable, tout d'abord, que les Égyptiens ne se sont jamais élevés jusqu'à la conception de la période sothiaque de 1460 ans. Ce cycle est un fait tout théorique, absolument inutile au maniement du calendrier d'où il résulte; sa durée est le produit d'une multiplication dont seul était intéressant le facteur élémentaire de 1/4 de jour par an, de 1 jour par quatre ans, *coefficient de décalage* de l'année civile par rapport à l'année vraie, et *coefficient de correction* en sens inverse, en même temps, en ce qui concernait la continuelle remise en place de la fête de Sothis. Les Égyptiens savaient-ils — telle est la question précise à poser et le point délicat de la théorie — que c'était tous les quatre ans que la fête de Sothis, dans le calendrier fixe, devait être retardée d'un jour?

Pour que nous en eussions la certitude, il nous faudrait un très grand nombre de ces déterminations administratives de dates sothiaques qui avaient lieu chaque année en Égypte. Si nous avions la collection complète de ces déterminations pour une vingtaine ou une dizaine seulement d'années consécutives, rangées certainement, par exemple des années successives d'un même règne, et que nous y vissions le jour de Sothis être reculé, régulièrement, d'un jour tous les quatre ans, alors la réalité de cette opération, dans l'Égypte ancienne, nous serait démontrée. Malheureusement nous ne sommes pas si riches; les fixations de dates sothiaques qui sont arrivées jusqu'à nous sont en très petit nombre, et séparées par des intervalles de temps considérables, de telle sorte qu'on n'en peut rien déduire quant à la méthode suivant laquelle, chaque année, ces fixations étaient faites. Or cette méthode, supposée réelle et fidèlement suivie, — le retard d'un jour tous les quatre ans, — est la base des calculs modernes de détermination des intervalles chronologiques d'après les dates sothiaques, de sorte qu'on

peut dire que ces calculs reposent entièrement sur une hypothèse. Hâtons-nous d'ajouter que cette hypothèse a de très grandes chances d'être exacte.

Voici, en effet, un monde scientifique et administratif dans lequel on connaît et on emploie l'année de 365 jours, une année dont la durée, en nombre entier de jours, est absolument exacte. Cette année, on la possède depuis le début des temps historiques : elle était en usage avant l'époque des grandes pyramides. Or, il a fallu qu'elle fût déterminée, qu'on se rendît compte que le chiffre vrai était 365 jours et non un autre, et pour une détermination de ce genre, s'il n'est pas absolument nécessaire de songer à un procédé de tâtonnements méthodiques, il faut admettre du moins que les hommes qui l'effectuaient étaient doués d'une capacité d'observation réelle [1]. Ces mêmes hommes, une fois en possession de l'année de 365 jours, et le calendrier fixe constitué, ne tardèrent pas à s'apercevoir qu'au bout de quelques années leurs dates fixes étaient en avance sur les phénomènes naturels les plus visiblement situés dans le temps, — le lever héliaque de Sothis, par exemple, — et lorsqu'il fut question de mesurer cette avance, de savoir au bout de combien d'années, pour le lever de Sothis à remettre en place, une correction d'un jour était nécessaire, des observations et quelques tâtonnements échelonnés sur une période extrêmement restreinte durent suffire. Ce problème complémentaire était, en réalité, beaucoup plus facile à résoudre que n'avait été le grand problème de la mesure de l'année en jours, et nous pouvons croire que des réponses

[1] A la rigueur, et théoriquement, la mesure de l'année peut être effectuée par une opération unique, consistant à observer, en un point déterminé du territoire, un phénomène naturel bien caractérisé et visible, — par exemple le premier jour du lever héliaque de Sothis, — et à compter les jours, ensuite, jusqu'à ce que le même phénomène se reproduise une deuxième fois. Dans la pratique, évidemment, le contrôle d'un certain nombre d'opérations vérificatives est nécessaire.

précises furent données aux deux questions, d'ensemble et à la même époque.

Les Egyptiens ont donc une année fixe de 365 jours, dont le jour du lever de Sothis, à l'origine, est le premier, et dans laquelle ils notent, méthodiquement et administrativement, le déplacement du lever de Sothis, consistant en un retard d'un jour tous les quatre ans. Une fois admis cela, on acquiert un merveilleux moyen de déterminer l'intervalle qui sépare deux années de l'histoire pour chacune desquelles la position du lever de Sothis dans le calendrier fixe nous est connue. Supposons qu'en l'an 1 du roi X, — l'exemple numérique est pris dans le vide et tout à fait au hasard, — le jour officiel du lever de Sothis soit le 141e jour de l'année civile, et qu'en l'an 1 d'un autre roi Y, postérieur, la même fête se trouve fixée au 173e jour de l'année. De l'une à l'autre époque, le lever de Sothis s'est déplacé, a été retardé dans l'année civile de 32 jours, et comme chaque jour de retard correspond à un laps de quatre ans, les 32 jours accusent 32×4, ou 128 ans d'écart, qui est la distance chronologique séparant l'an 1 du roi X de l'an 1 du roi Y : avec une erreur possible d'un petit nombre d'années, évidemment, exactement *à trois ans près*, en plus ou en moins, comme on s'en rend compte sans peine en analysant en détail les conditions arithmétiques du problème. Une erreur d'un autre ordre est encore possible, cependant, de la valeur d'une *constante* redoutable, la durée d'une période sothiaque entière de 1460 ans : car, à 1460 ans de distance, le jour de Sothis retrouve, par révolution achevée, une même position dans l'année civile, de telle manière que, dans l'exemple qui précède, au lieu de conclure que l'an 1 du roi Y est postérieur à l'an 1 du roi X, de 128 ans, à 3 ans près en plus ou en moins, on pourrait conclure aussi bien que l'écart entre les deux dates historiques est $128 + 1460$, soit 1588 ans, ou même $128 + 1460 \times 2$, soit 3048 ans, toujours, bien

entendu, à 3 ans près dans un sens ou dans l'autre. Et les ressources du calcul des dates sothiaques s'arrêtent là : entre deux chiffres d'écart tels que 128 ans et 1588 ans, différant d'une période sothiaque entière, seules les données de l'histoire et de la chronologie ordinaire peuvent permettre de décider.

Voyons ce que donne l'application de la méthode aux dates sothiaques, malheureusement très peu nombreuses, qui nous sont parvenues.

Pour toute la durée des temps pharaoniques, nous en possédons trois; elles sont extrêmement connues, et nous pouvons nous dispenser de toutes indications sur les textes qui nous les apportent. L'une des trois, celle du *calendrier d'Éléphantine*, de l'époque de Thoutmès III, qui assigne le «lever de Sothis», très précisément, au «mois 3e de Shemou, jour 28e», c'est-à-dire au 28 du 11e mois de l'année, *Shemou* étant la dernière des trois tétraménies, — *Shat, Perit, Shemou,* — en lesquelles l'année était divisée, c'est-à-dire encore au 328e jour de l'année, — cette date est malheureusement inutilisable, parce que l'indication du moment historique où elle se place, l'année du règne du roi Thoutmès III, n'est pas conservée sur le monument. Il faut la laisser tomber. Les deux autres dates nous indiquent le jour du lever de Sothis, avec la même précision, la première, celle du *papyrus de Kahoun,* en l'an 7 de Senousrit III, de la XIIe dynastie, l'autre, celle du *calendrier du papyrus Ebers,* en l'an 9 d'Amenhotep Ier, de la XVIIIe dynastie : on comprend immédiatement que d'après cela on pourra calculer l'intervalle qui sépare l'an 7 de Senousrit III de l'an 9 d'Amenhotep Ier, — à une période près de 1460 ans, bien entendu, — et, cet intervalle une fois déterminé, et la chronologie intérieure des dynasties XII et XVIII supposée préalablement faite, en déduire par soustraction simple la valeur de l'intervalle entre ces deux dynasties.

Une quatrième date sothiaque, enfin, transmise presque miraculeusement, nous donne le moyen de transposer, en chronologie absolue, la chronologie relative qui résulte des indications précédentes; car cette quatrième date, aussi précise que toutes les autres, — le jour du lever de Sothis dans le calendrier civil égyptien, — se réfère à une année déterminée de l'ère chrétienne, qui se trouve ainsi rattachée, par le moyen du calcul direct de l'intervalle, soit à l'an 9 d'Amenhotep Ier, soit à l'an 7 de Senousrit III. Pour laisser toute sa simplicité, cependant, à la question de durée qui nous occupe ici, et ne pas y introduire des éléments de chronologie absolue qui en toute rigueur ne l'intéressent pas, nous mettrons de côté, pour le moment, cette précieuse *date de Censorinus*, et concentrerons toute notre attention sur celles de Senousrit III et d'Amenhotep Ier.

La mention du papyrus Ebers dit : « L'an 9 de la Majesté du Roi *Zeserkare* (Amenhotep Ier), *Jour de l'An :* mois 3 de Shemou, jour 9e : *Lever de Sothis.* » On établit en un instant que ce jour de l'année civile est le 309e.

La mention du papyrus de Kahoun, daté de l'an 7 de Senousrit III, est un avis circulaire émanant du gouverneur et administrateur du temple, disant : « Tu dois savoir que le *lever de Sothis* a lieu le 16 du mois 4 de Perit » : le jour ainsi désigné est le 226e de l'année.

De l'an 7 de Senousrit III à l'an 9 d'Amenholep Ier, le lever de Sothis a donc été retardé de 309 — 226, soit 83 jours. Chaque jour de retard correspondant a une durée de 4 ans, l'intervalle total est de 4×83, soit 332 ans, à 3 ans près, comme nous l'avons fait remarquer, dans un sens ou dans l'autre, et, bien entendu, à une période près de 1460 ans. Ne prenons, toutefois, que le chiffre de 332 ans. De la chronologie intérieure de la XIIe dynastie, bien connue surtout par le papyrus de Turin, il résulte que l'an 7 de Senousrit III se

place 93 ans avant la fin de la dynastie. A l'autre extrémité de l'intervalle, Amenhotep Ier est le successeur d'Ahmès, le premier roi de la XVIIIe dynastie, qui a régné 22 ans, d'après les monuments, et peut-être davantage, de sorte qu'en comptant, pour le règne d'Ahmès et les 9 premières années du règne d'Amenhotep, le chiffre de 22 + 9, soit 31 ans, nous enregistrons un *minimum*. Dans l'intervalle total que nous venons de calculer, de 332 ans, comptent donc, d'un côté, 93 ans qui appartiennent à la XIIe dynastie, de l'autre, *au moins* 31 ans qui appartiennent à la XVIIIe, ensemble, à ces deux dynasties, 124 ans *au moins*, le surplus étant le chiffre dont le règne d'Ahmès aura surpassé 22 ans. Retranché 124 de 342, il reste 208 ans, qui devient un *maximum*, exact seulement si Ahmès a régné 22 ans et point davantage, et ce chiffre de 208 ans est encore soumis à l'incertitude de 3 ans, en plus ou en moins, qui est attachée au principe de la méthode.

Pour la facilité du discours, il faut éliminer l'approximation, par simple hypothèse. Admettons qu'Ahmès n'a bien régné que 22 ans, et entre les sept nombres, de 205 à 211, qu'il faudrait dès lors considérer comme possibles pour représenter le résultat final, choisissons le chiffre central, 208 ans : il est exact, en tout cas, à un petit nombre d'années près. Cette durée de 208 ans est celle de l'intervalle compris entre la XIIe dynastie et la XVIIIe, à moins que cet intervalle n'embrasse, en outre, une période entière de 1460 ans, et ne soit, par conséquent, de 208 + 1460, soit 1668 ans, aux mêmes approximations près qu'en ce qui concerne le premier chiffre.

Le résultat final est donc le suivant : avec un écart possible d'un petit nombre d'années en plus ou en moins, l'intervalle entre la XIIe et la XVIIIe dynastie est, ou de 208 ans, ou de 1668, et la théorie ne fournit aucun moyen de choisir entre l'une et l'autre des deux durées.

Devant l'alternative ainsi posée et vis-à-vis de la théorie

tout entière, l'historien a le choix entre trois attitudes. Il peut :

1° Accepter la théorie et le chiffre chronologique *court;* c'est ce que font les principaux partisans de la théorie même, Ed. Meyer et les égyptologues de l'*école de Berlin.*

2° Accepter la théorie et le chiffre *long,* comme fait, notamment, Fl. Petrie. L'acceptation du chiffre *long* entraîne, à peu près forcément, le respect du tableau chronologique d'Africain, mais la réciproque n'est pas vraie, car on peut très bien être «africaniste», plus ou moins clairement, sans croire à la vérité des calculs sothiaques. Les historiens qui font ainsi se rencontrent parmi ceux du troisième parti, qui préfèrent :

3° Récuser la théorie complètement, pour suivre des considérations chronologiques indépendantes. Le résultat est naturellement très variable. Lieblein, continuateur de méthodes très vieilles, s'est tenu à des combinaisons de dynasties simultanées qui donnaient environ 600 ans entre la XIIe dynastie et la XVIIIe; Newberry et Garstang, en une récente *Histoire*, estiment sommairement que pour le même intervalle il suffit de 400 ans; Wiedemann est partisan d'une durée très longue, sans plus préciser, mais d'accord, en somme, avec les données africaines, en raison du très grand nombre de rois que nous font connaître les monuments et surtout le papyrus de Turin; Bissing raisonne et conclut à peu près de même; Maspero admet la chronologie longue et ne pense pas qu'on puisse faire fond sur les données sothiaques et les calculs qui en procèdent [1].

[1] Les historiens qui ne croient pas à l'exactitude des déterminations sothiaques semblent être animés par cette idée, qu'il est invraisemblable que l'année fixe de 365 jours poursuive à travers les siècles, intangible, sa lente révolution le long de l'année vraie, entraînant avec elle tout le cortège des dates, fêtes agraires et autres, primitivement fixées d'après l'année vraie et qui répondent à des moments précis des saisons vraies et de l'année vraie : ces dates ne sauraient, pensent ces historiens, s'accommoder d'un déplacement

Pour nous, qui avons l'obligation de conclure, à quel parti nous arrêterons-nous? Au début du présent chapitre nous sommes arrivés, d'après la seule analyse des monuments, à ce résultat, qu'entre la XIIe et la XVIIIe dynastie il s'est écoulé à

notable. Il est invraisemblable, a-t-on dit aussi quelquefois, que l'Égypte attendît pendant 1460 ans que son calendrier, décalé, fût revenu à sa place de lui-même, après un tour complet; dès que le déplacement devenait un tant soit peu gênant, on donnait un coup de pouce, comme on remet une montre à l'heure, par l'intercalation de quelques jours supplémentaires à la fin de l'année.

L'hypothèse d'une remise en place empirique de l'année civile, effectuée de temps à autre, est démontrée inexacte par le fait que le lever de Sothis, au cours des âges, s'éloigne très considérablement, dans cette année civile, de sa place originale, qui est le premier jour de l'année. Si l'année civile était remise en concordance avec l'année vraie dès que son avance vient à atteindre une mesure gênante, quelques jours, quinze jours ou un mois, peut-être, il est bien clair que toutes les datations du jour de Sothis dans l'année civile mettraient ce jour à peu de distance en retard de sa date normale, soit quelques jours, quinze jours ou un mois, au plus, après le premier jour de l'année; au lieu de cela, que voyons-nous? Le lever de Sothis au 226e jour de l'année sous Senousrit III, au 309e sous Amenhotep Ier. Cela est inexplicable, absolument, si l'année civile n'a pas été abandonnée à son déplacement progressif depuis 900 ans dans le premier cas, depuis plus de 1200 ans dans le deuxième.

Cette réfutation positive ne dispense pas, d'ailleurs, de remarquer combien est mal fondée l'objection fondamentale, relative au déplacement *gênant* de l'année civile, des saisons et des fêtes du calendrier civil dans l'année vraie, déplacement dont on aurait *attendu*, invraisemblablement, qu'il se corrigeât par l'effet d'une rotation complète de 1460 ans. En réalité on n'attendait rien du tout, non plus qu'on n'éprouvait jamais aucune gêne des saisons et des fêtes déplacées; cela, tout simplement, parce que la vie humaine est courte, et que les Égyptiens d'une époque quelconque, quelle que fût la position du calendrier civil dans l'année vraie, *l'avaient toujours connue ainsi* et considéraient cette position comme la normale (remarque lumineuse due, comme beaucoup d'autres, à Ed. Meyer). Lorsque les fêtes d'Osiris, mystiquement liées à la germination des céréales, et dont la position originale est au début de notre mois de novembre, tombaient à plus ou moins grande distance de là dans l'année vraie, qu'importait à l'homme d'Égypte, même très cultivé, qui, depuis soixante ans, *l'avait toujours vu ainsi?* Et quelle chance y avait-il pour que cet homme eût pris note, au long de sa vie, qu'en l'espace de soixante ans la récolte du lin, ou les semailles après le retrait des eaux, ou n'importe quel événement de l'année naturelle était arrivé à se produire à une date plus tardive de quinze jours?

peu près 250 ans, et sans doute 250 ans au plus; allons-nous nous borner là, et proposer simplement le chiffre, comme font Newberry et Garstang pour le leur? En réalité, pour récuser la théorie des calculs sothiaques, il semble qu'on doive avoir des raisons assez fortes, au moins l'excuse d'une incompatibilité irréductible entre les chiffres fournis par la théorie et d'autres chiffres obtenus différemment; car la théorie, très cohérente, très séduisante, fondée sur les faits précis d'une année fixe de 365 jours dans laquelle le lever de Sothis, variable, est déterminé administrativement, vérifiée, en outre, comme nous verrons plus loin, par les calculs de chronologie absolue qu'on a la chance de pouvoir établir sur son principe, cette théorie a pour elle les plus grandes probabilités d'exactitude. Or, les chiffres qu'elle propose ne sont point en désaccord avec celui qui résulte de notre analyse historique, 250 ans, avons-nous trouvé, et sans doute un peu moins: les calculs sothiaques nous offrent le chiffre de 208. Nous n'avons aucune raison, la chose est claire, de refuser cette indication précise, d'après laquelle il nous reste seulement à rectifier la chronologie de détail des périodes en lesquelles nous avons divisé l'intervalle entre la XIIe dynastie et la XVIIIe, par un simple compte de réduction proportionnelle. La répartition définitive se traduira d'une manière forcément très voisine de celle que voici :

Première période : décomposition de la monarchie égyptienne; un usurpateur, maître de l'Égypte entière, suivi d'une dizaine de petits rois régnant à Thèbes, pendant que d'autres Pharaons se créent en Moyenne-Égypte et dans le Delta..... 20 ans.

Deuxième période : l'Égypte paisiblement divisée; renaissance et progrès de la principauté thébaine sous les rois de la dynastie *Sekhemre*, les Antef, les Sebekemsaf et les premiers Sebekhotep, cependant que le régime des petits

princes indépendants se développe en Moyenne et en Basse-Égypte ..... 90 ans.

Troisième période : guerres pour la restauration de l'unité; l'hégémonie thébaine sous les rois de la dynastie *Kha-[X]-re,* Nofirhotep et Sebekhotep, suzerains d'innombrables Pharaons, indigènes et asiatiques, dans le Delta, en Moyenne et même en Haute-Égypte, puis la victoire et la domination des rois de la Basse-Égypte, Khian et Apopi, sous qui se maintient, à Thèbes, une dynastie de rois *Mer-[X]-re*..... 85

Quatrième période : retour offensif et victoire définitive des Thébains; période qu'on limite, pour le décompte, à l'avènement d'Ahmès et qui comprend le seul règne de Skenenre Tiouâ, contemporain des derniers Apopi.... 15

TOTAL..... 210 ans.

Telles sont les évaluations chronologiques auxquelles nous proposerons finalement qu'on s'arrête. Si l'on désire, maintenant, les transposer en chronologie absolue, la chose sera facile, connaissant les dates absolues des deux extrémités de la période totale, déterminées comme nous allons voir maintenant qu'on peut le faire.

Cette possibilité résulte de la notation, parvenue jusqu'à nous, de la position du jour de Sothis dans l'année civile égyptienne, enregistrée en une année connue de l'ère chrétienne; par quoi cette date de l'ère chrétienne, on le voit tout de suite, est mise en relation d'intervalle avec les années d'Amenhotep Ier et de Senousrit III pour lesquelles la position du jour de Sothis nous est également connue. Le renseignement en question, la *date de Censorinus,* consignée en 238 ap. J.-C., n'est pas donné sous la forme de la datation du lever de Sothis dans l'année civile égyptienne, mais sous la forme, absolument équivalente, de la datation du premier jour de cette année civile, le *1er Thot,*

dans le calendrier julien; absolument équivalente, disons-nous, parce que le jour indiqué du calendrier julien est facile à transposer en calendrier grégorien, qu'on sait, en outre, que le 19 juillet grégorien est, sans variation, le jour du lever de Sothis, et que la *date sothiaque* proprement dite, dès lors, sera simplement représentée par l'écart du 19 juillet relativement au jour grégorien correspondant à ce 1er Thot. Voyons le détail du renseignement et du calcul.

Censorinus dit que le *1er Thot*, en 238, est tombé le 25 juin. C'est tout, et cela nous suffit, cela donne au calcul la meilleure base désirable, la plus sûre, tellement qu'il est en toute rigueur superflu de retenir la suite des indications de l'écrivain, à savoir, qu'un siècle avant lui, exactement en 139, le *1er Thot* était tombé le 21 juillet. Ce dernier renseignement n'est pas seulement superflu, il est nuisible, car il est faux : comme il est observé depuis très longtemps, et comme on s'en assure par un tableau de concordance facile à établir, si le 1er Thot tombe le 25 juin (julien) en 238, en 139 il n'est pas tombé le 21 juillet (julien), mais bien le 20, de sorte qu'on est obligé d'admettre, ou que Censorinus s'est trompé, ou qu'une erreur a été introduite, ultérieurement, dans son texte [1]. Cette dernière hypothèse est sans nul doute la vraie [2], mais il n'en est pas moins

[1] On admet généralement une erreur de copie (*XII* au lieu de *XIII* dans le texte). Voir d'ailleurs, à l'appui de la correction, ce qui est dit à la note suivante.

[2] Que Censorinus ait indiqué effectivement le 20 juillet et non le 21, cela ressort de la nature même de la correspondance qu'il consigne. Car le 20 juillet *julien* se transpose, au IIe siècle ap. J.-C., en la date *grégorienne* du *19 juillet*, et le 19 juillet grégorien, c'est *le jour du lever de Sothis*. Ce que la note de Censorinus veut dire, cela saute aux yeux, c'est qu'en l'an 139 s'était produite cette coïncidence remarquable et rare du *1er Thot* avec le jour de Sothis, en d'autres termes, et pour parler notre langue plutôt que celle des anciens, qu'en l'an 139 se plaçait le commencement d'une période sothiaque. — Comment Ed. Meyer, méconnaissant l'intention si claire de l'écrivain, a-t-il pu arriver à dire qu'une nouvelle période sothiaque avait commencé entre 140

fâcheux, contraire à une espèce de rigueur logique, de fonder un calcul chronologique sur le chiffre ainsi rectifié, comme on le fait le plus souvent; ce procédé est d'autant plus impropre qu'il est inutile, la correspondance de 238, dégagée de toute incertitude, suffisant à elle seule à toutes les déterminations.

Elles sont très simples. Quelle est, tout d'abord, en 238, la date *julienne* du lever de Sothis, en d'autres termes, le jour *julien* correspondant au 19 juillet *grégorien?* Il se trouve que la période de cent ans comprise entre 200 et 300 est celle pendant laquelle calendrier julien et calendrier grégorien sont exactement d'accord ensemble[1]; d'où il suit que le jour de Sothis, en 238 *julien,* est également le 19 juillet. Quel est maintenant le jour du calendrier égyptien qui correspond au 19 juillet *julien?* Puisque le 25 juin est le 1er *Thot,* le 19 juillet est le 25 *Thot,* et voilà la *date sothiaque* sous la forme qu'il nous

et 143? On se l'explique en remarquant que, dans cette période de quatre années, le 1er Thot est tombé le *19 juillet julien :* ce jour correspond, au IIe siècle, au *18 juillet grégorien*, et Ed. Meyer a oublié accidentellement, ici, de faire la transposition nécessaire.

De la mention de Censorinus résulte d'ailleurs cette constatation très intéressante, qu'aux premiers siècles de l'ère chrétienne les Égyptiens savaient nettement que la place régulière du jour de Sothis était au 1er Thot, premier jour de l'année civile, ou plutôt, que la place régulière du 1er Thot était au jour du lever de Sothis, et que la coïncidence arrivait, au bout d'un long intervalle, à se reproduire. On ne peut guère éviter de conclure qu'à cette époque tardive, tout au moins, les Égyptiens s'étaient élevés jusqu'à la conception théorique de la *période sothiaque*, et — puisqu'il suffisait pour cela d'une multiplication élémentaire — qu'ils en avaient calculé la durée.

[1] A partir de 300, le calendrier julien, avec son année trop longue, commence à prendre, par rapport au grégorien futur (année rectifiée), le retard de 3 jours par 400 ans qui devait se chiffrer par un total de 10 jours entre 1500 et 1600. Le retard est de 1 jour entre 300 et 500 (pendant deux siècles, non un seul, l'an 400 grégorien devant être bissextile). Entre 200 et 300, il y a coïncidence. Entre 100 et 200, le julien *avance* de 1 jour sur le grégorien, de 2 jours entre les années 0 et 100. On connaît cette particularité d'une avance initiale sur l'année vraie, qui avait été imposée au calendrier julien lors de son instauration, pour des raisons d'ailleurs absolument étrangères aux déterminations astronomiques.

fallait : en 238 ap. J.-C., le jour de Sothis s'est placé, en calendrier égyptien, au 25e jour de l'année civile.

A côté de cela, mettons une *date sothiaque* d'époque pharaonique, et raisonnons exactement comme plus haut, en prenant de préférence celle de Senousrit III, dont l'année est placée avec précision par rapport à la fin de la XIIe dynastie. En l'an 7 de Senousrit III, nous le savons, le *lever de Sothis* a eu lieu le 226e jour de l'année. De cette époque à l'an 238 après J.-C., le jour de Sothis s'est retardé du 226e jour de l'année au 25e, c'est-à-dire de $(25+365)-226$, soit 164 jours. Chaque jour de retard correspondant à une durée de 4 ans, l'intervalle total est de 164×4, soit 656 ans, à 3 ans près, comme nous savons, dans un sens ou dans l'autre, et, bien entendu, à *une ou plusieurs* périodes près de 1460 ans. Il en faut ajouter une, et une seulement, étant admis, comme nous l'avons fait plus haut, qu'il y a environ 210 ans d'intervalle entre la XIIe dynastie et la XVIIIe, et non $210+1460$. Il y a donc $656+1460$, soit 2116 ans d'intervalle, entre l'an 7 de Senousrit III et l'an 238 ap. J.-C., ce qui met l'an 7 de Senousrit III en 1878 av. J.-C., et comme cette date est antérieure de 93 ans à la fin de la dynastie, cette fin de la XIIe dynastie se place en l'an 1785 av. J.-C., avec toujours la même erreur possible de 3 ans dans un sens ou dans l'autre.

Si, au lieu de prendre l'an 7 de Senousrit III, nous eussions opéré sur l'an 9 d'Amenhotep Ier, sa date absolue se serait déterminée avec la même précision, mais nous aurions rencontré, pour la date absolue du début de la XVIIIe dynastie, l'indétermination qui résulte de ce que la durée du règne d'Ahmès est inconnue.

Reportons-nous, maintenant, au tableau synoptique des durées, par périodes historiques, en lequel nous avons finalement résumé la répartition chronologique des événements entre la XIIe dynastie et la XVIIIe; et inscrivons, au début, la date

de 1785 av. J.-C. Les autres dates absolues qui en résulteront sont les suivantes :

Avènement de Sekhemre-Khoutaoui	1785 av. J.-C.
Avènement de Sekhemre-Harhermat Antef à Thèbes	1765
Avènement de Khasekhemre Nofirhotep à Thèbes	1675
Disparition de Khaankhre Sebekhotep à Thèbes / Avènement de Sousirenre Khian dans le Delta	vers. 1633
Avènement de Skenenre Tioua à Thèbes	1591
Avènement de Nibpehtire Ahmès à Thèbes	1577

Hormis les extrêmes, toutes ces dates sont évidemment approximatives. Toutes, de plus, y compris les extrêmes, ne sont fixées qu'à 3 ans près dans un sens ou dans l'autre. Une troisième indétermination, enfin, vient de ce que la dernière date suppose qu'Ahmès a régné seulement 22 ans, et que, s'il a régné davantage, la date de son avènement remonte d'autant, et raccourcit proportionnellement toutes les durées partielles antérieures, la date extrême d'amont restant fixe.

SECTION II.

La période entre XIIe et XVIIIe dynasties dans la tradition des siècles ultérieurs.

CHAPITRE PREMIER.

LA LÉGENDE DE LA RESTAURATION NATIONALE AU TEMPS DU NOUVEL EMPIRE.

Tout à fait indépendamment des listes royales, pièces d'archives, documents généalogiques et autres témoignages écrits qui conservaient le souvenir de la confuse période antérieure, il s'était formé en Égypte, au temps du Nouvel Empire, une

histoire populaire des siècles du fractionnement et de l'anarchie, plus exactement une histoire *littéraire,* élaborée par les écrivains et développée, pour les besoins du public lettré, selon les règles ordinaires de la littérature nationale. Cette histoire, pour autant qu'elle nous est connue, fut écrite chez les vainqueurs de la lutte finale, à Thèbes ; et dès l'origine, les souvenirs de cette grande lutte effacèrent si bien ceux de tous les événements qui l'avaient précédée, que sous la plume du narrateur on ne vit jamais paraître qu'un seul récit, celui de l'agression des Septentrionaux, châtiés de leur témérité impie par la main du roi de Thèbes, restaurateur de l'ordre et de l'unité royale. Les petits romans qui racontaient cette histoire étaient, historiquement, assez bons, sauf que le rôle attribué à l'ennemi du Nord était, naturellement, celui d'un révolté abominable, et que tout le développement de la guerre, inévitablement, était réduit aux proportions d'un épisode unique où intervenaient, de la manière la plus simple, des protagonistes en petit nombre. L'épisode lui-même était historique, en ce sens qu'il procédait du souvenir plus ou moins déformé d'événements réels, et que les personnages évoqués avaient effectivemement agi, de manière générale, dans le sens indiqué. Mais, d'une œuvre à l'autre, le détail du récit et les personnages étaient variables; les différentes histoires qui avaient cours et qui semblaient indépendantes, réellement différentes, on les sentait étroitement apparentées, cependant, par la nature du sujet et la généralité des lignes du thème, de telle manière enfin qu'elles devaient se grouper, aux yeux des Thébains du Nouvel Empire, en une chronique triomphale des fondateurs, en une sorte de cycle des origines de la grande monarchie[1].

[1] Pour tout ce qui concerne le sujet, voir ci-avant, *Les Hyksôs*, Section I, chap. II et V, et *Études et notes complémentaires*, I, A et B.

Élaborées dès le début de la XVIIIe dynastie, les histoires qui se côtoyaient dans cette épopée agissaient les unes sur les autres, se mêlaient, se compénétraient dans toutes les formes de combinaison possibles. A l'origine, au stade des récits non encore contaminés les uns par les autres, deux traditions avaient cours, relativement à la manière de désigner l'ennemi septentrional, ou, si l'on veut, les narrateurs de ce stade connaissaient deux ennemis distincts, dont l'un, ou bien l'autre, était mis en scène dans le drame, et non les deux ensemble : la première désignation était celle des *Asiatiques,* dans leurs places d'*Avaris* et de *Sharouhen*, l'autre désignation, celle de certains rois *Apopi*. Cette tradition différentiatrice était historiquement, nous le savons, absolument bonne. Quant au champion méridional, parfois il n'était pas nommé : le *roi du Sud,* sans plus; souvent sa figure se précisait en celle d'un des prédécesseurs immédiats de la grande maison thébaine, quelque *Kamès,* ou bien *Skenenre Tiouâ,* ou bien encore *Ahmès,* le héros authentique de la fin de la grande guerre. Ainsi s'étaient organisées diverses combinaisons de personnages : le *roi du Sud* contre les *Asiatiques dans Avaris,* d'une des deux histoires que le rédacteur de *Sallier* devait fondre, le Thébain *Skenenre* contre *Apopi,* roi du Nord, de l'autre histoire originale de *Sallier, Kamès* contre les *Asiatiques dans Avaris,* de la tablette Carnarvon. A ce dernier type de combinaison — le roi thébain nommé précisément, ses adversaires laissés sous la figure collective et plus vague des Avarites — appartenait aussi le récit perdu qui devait être la source de l'histoire manéthonienne des Hyksôs, et encore une autre histoire, perdue également et historiquement très bonne, d'*Amôsis destructeur d'Avaris,* qui passa chez Ptolémée de Mendès. Dans les récits du premier stade, répétons-le, *Apopi* et les *Asiatiques* étaient deux choses distinctes; elles vinrent en contact par l'effet du mélange des histoires, dans des combinaisons dont celle qui a produit la narration de

Sallier nous donne une idée assez juste. A cette dernière place, *Apopi* et *Asiatiques* sont à moitié confondus déjà; leur identification sera consommée depuis longtemps lorsque les histoires les concernant passeront dans la tradition grecque.

Pour peindre l'état de désolation du pays au début de l'histoire, avant la salutaire action thébaine, le narrateur empruntait les images et les phrases des vieilles compositions du Moyen Empire, développées sur le *thème du désordre*. Cette banalité verbale n'était pas absolument la règle, surtout au début, et dans le plus ancien exemple de l'histoire que nous possédons, celui de la tablette Carnarvon, postérieur de peu au commencement de la XVIIIe dynastie, la description de l'Égypte divisée est remarquablement énergique et vivante. Quelque temps plus tard, les récits dont le rédacteur de *Sallier* faisait usage étaient déjà tombés dans le ton indifférent et neutre qui résulte de l'emploi de formules fixées.

De très bonne heure, d'ailleurs, l'histoire sous ses différentes formes a ce sort très singulier, qu'on cesse de la considérer comme obligatoirement historique, et qu'on en fait une sorte d'anecdote triomphale à la gloire des rois thébains l'un après l'autre, tous considérés, par une sorte de fiction rituelle, comme ayant rétabli l'ordre et exterminé les Asiatiques, en prenant possession du trône. Il n'y a là ni ignorance, ni erreur, ni confusion véritable, et l'on sait très bien que c'est Ahmès, et nul autre, qui a pris *Avaris* et *Sharouhen* (tableau royal parvenu à Africain par voie non manéthonienne, et tradition recueillie par Ptolémée de Mendès); mais en même temps, par manière d'éloge inaugural, on fait honneur de la même action libératrice et purificatrice à Hatshepsitou, à Thoutmès III (introduction des *Annales*), ailleurs à Thoutmès III et Thoutmès IV (source perdue d'une des histoires manéthoniennes), à Mineptah, à Ramsès III. Chacun de ces exposés illusoires s'ouvre, naturellement, par un *tableau de désolation* où paraisssent les

vieux clichés de la littérature du Moyen Empire; parmi ceux-ci, la présence des étrangers et la division du pays ne sont, au fond, que d'autres traits ajoutés aux traits anciens de la peinture, et il est essentiel de noter que cette histoire rituelle du désordre et du roi sauveur se raconte très bien sans que l'élément des étrangers impies y intervienne : les discours triomphaux de Haremheb et de Toutankhamon en sont le témoignage.

De cette manière de procéder naissaient, cependant, une foule d'indications fallacieuses qui devaient, tôt ou tard, pénétrer la tradition historique proprement dite en y introduisant des confusions extraordinaires. Mais à l'époque thébaine, l'histoire est encore intacte; il y a démarcation tout à fait nette entre la littérature épique à tendance romanesque, qui développe le thème triomphal de l'avènement du roi, et la documentation historique véritable, sans doute imparfaite et vite altérée, mais comprise et conservée sérieusement, et dont le papyrus de Turin témoigne de la manière la plus importante. Outre le document de Turin, qui est une liste chronographique intégrale, des mentions d'un autre ordre, assez nombreuses, nous renseignent sur les souvenirs précis que les Égyptiens de la XVIIIe à la XXe dynastie gardaient de la période antérieure; nous allons les passer en revue tout d'abord.

CHAPITRE II.

SOUVENIRS HISTORIQUES POSITIFS DU TEMPS DU NOUVEL EMPIRE.

Une fois notées quelques indications particulières: Khanofirre Sebekhotep réparant une statue du vieux Nibkheroure de la XIe dynastie, œuvre de Senousrit II et de Senousrit III; le

tombeau de la reine Sebekemsaf, épouse de Noubkhopirre Antef, pieusement restauré par les ordres de la reine Ahhotep, — on trouve que des noms de rois thébains, de la période comprise entre la XIIe et la XVIIIe dynastie, paraissent par séries dans des documents de deux espèces : des *pièces judiciaires*, procès-verbaux de visite des nécropoles royales, et des *listes cultuelles*, tableaux de noms royaux, en plus on moins grand nombre, rassemblant les bénéficiaires d'un acte d'adoration particulier ou les personnages royaux dont le culte était commis aux soins de quelque prêtre.

Pièces judiciaires.

Deux importants documents, celui du *papyrus Abbott* et celui du *papyrus Amherst*, faisaient partie d'un même dossier, celui des procès-verbaux d'une enquête effectuée, au temps de la XXe dynastie, dans le quartier funéraire de Drah abou'l Neggah où étaient ensevelis les princes thébains de la XIe dynastie et d'après la XIIe; il s'agissait, comme on sait, d'inventorier les monuments funéraires, à la suite de la violation de certaines tombes particulières et royales. Au papyrus Abbott, qui relate la visite des tombes, on trouve mentionnées à la file, en un remarquable et très homogène paragraphe[1], dix sépultures qui sont, dans l'ordre, celles de :

1. Zeserka[re] Amenhotep, qui est Amenhotep Ier de la XVIIIe dynastie; tombe intacte.

[1] Publication du papyrus dans *Select papyri of the British Museum*, part II, pl. I à VIII; le passage qui nous intéresse commence en haut de la page 2 et finit page 3, l. 14. Les principales études sur le document sont celles de Chabas, *Une spoliation des hypogées de Thèbes*, dans *Mélanges égyptologiques*, III, tome I, et de Maspero, *Une enquête judiciaire à Thèbes*, 1872. Voir en outre ce qui a été noté précédemment par nous, *Monuments et histoire..... entre XIIe et XVIIIe dynasties*, chap. IV, § 1er, à propos de Sekhemre-Apmat Antef-â.

2. [illegible], avec la description de la stèle du *roi au chien* que Mariette devait effectivement retrouver; le roi, dont le vrai nom est Antef d'après le monument, appartient à la XIe dynastie. D'après le papyrus, tombe intacte.

3. Noubkhopirre Antouf; tombe attaquée, mais non ouverte.

4. Sekhemre-Apmat Antouf-â; tombe attaquée, mais non ouverte.

5. Sekhemre-Seshedtaoui Sebekemsaf et la reine Noubkhas; tombe violée.

6. Skenenre Tiouâ; tombe intacte.

7. Un autre Skenenre Tiouâ-â (*sic*); tombe intacte.

8. Ouazkhopirre Kamès; tombe intacte.

9. [illegible]; tombe intacte.

10. Nibkheroure Mentouhotep, le roi connu de la XIe dynastie; tombe intacte.

Plus loin, au cours du document, on revient encore une fois au tombeau de Sekhemre-Seshedtaoui et de Noubkhas, le seul violé de tous ceux du groupe royal dont on avait fait l'inventaire. On voit que dans ce groupe, après un roi de la XVIIIe dynastie et un autre de la XIe, on trouve une importante série de princes de la période entre XIIe et XVIIIe; le dernier est cet assez singulier *Ahmès-se-Pa-ar*[1], dont on peut admettre qu'il est un des nombreux Ahmès de la famille de Skenenre et d'Ouazkhopirre, dont certaines listes cultuelles démontrent l'existence (voir, un peu plus bas, liste de Khabekhit). Tout à la fin paraît le vieux Nibkheroure de la XIe dynastie, que nous retrouverons plusieurs fois dans la même compagnie aux monuments qu'on verra un peu plus loin.

[1] Tout à fait inconnu par ailleurs sous cette forme, contrairement à ce qui a été noté quelquefois à ce sujet.

Nous avons déjà, d'autre part, à propos des monuments de Skenenre Tiouâ, signalé la bizarrerie de la double mention de son tombeau dans *Abbott,* et la très remarquable surprise du scribe, écrivant : « Ce qui fait, au total, deux rois Tiouâ. » Cette note nous permet d'inférer que l'écrivain, docile à la lettre des minutes qu'il copiait, savait néanmoins que les noms de Skenenre Tiouâ avaient appartenu à un Pharaon unique.

Quant au papyrus Amherst[1], on y trouve consignés les aveux des voleurs qui ouvrirent la tombe de Sekhemre-Seshedtaoui et de Noubkhas, avec cette caractéristique description des lieux qui a permis, on se le rappelle, de retrouver le monument sur place; nous avons étudié cette question, au cours de notre examen des monuments du roi et de la reine.

D'autres dossiers, relatifs à des vérifications de tombes anciennes, étaient conservés à Thèbes à la même époque; un papyrus de Vienne est le catalogue des pièces d'une certaine série, dont l'une concernait la visite de la tombe du roi Sekhemre-Gergtaoui[2]; nous savons que ce souverain n'est connu, autrement, que par le papyrus de Turin.

Les prédécesseurs immédiats de la XVIIIe dynastie occupèrent les autorités thébaines, encore une fois, quelque temps après le Nouvel Empire, sous la XXIIe dynastie, lorsqu'on prit le parti, sans doute à la suite de déprédations du genre de celles dont les papyrus Abbott et Amherst conservent le souvenir, de sortir leurs cercueils et leurs momies des tombeaux

[1] Reproduction et traduction de Chabas, *Le papyrus judiciaire Amhurst*, dans *Mélanges égyptologiques*, III, t. II (1873); voir ensuite Newberry, *The Amherst Papyri*, 1899, p. 13, 24-25, pl. IV, V, VI. Se reporter d'ailleurs à ce qui a été noté précédemment par nous, *Monuments et histoire..... entre XIIe et XVIIIe dynasties*, chap. v, § III, à propos de Sekhemre-Seshedtaoui Sebekemsaf.

[2] Pour ce qui concerne Sekhemre-Gergtaoui, voir chez nous, *Monuments et histoire..... entre XIIe et XVIIIe dynasties*, chap. Ier, § IV, et en ce qui concerne le papyrus de Vienne, ajouter aux indications bibliographiques déjà données celle de von Bergmann, *Hieratische Texte*, VI, II.

trop menacés et de les ensevelir, pêle-mêle avec les cercueils et les momies royales des dynasties thébaines de la XVIIIe à la XXIe dynastie, dans la cachette de Deir el-Bahri où l'on devait les découvrir en 1880. En compagnie des Thoutmès, des Ramsès et des Seti de la grande période thébaine, on trouva ainsi [1] les fondateurs du Nouvel Empire, Zosirkare Amenhotep, la reine Nofritari, Nibpehtire Ahmès, leurs prédécesseurs immédiats, Skenenre Tiouâ et la reine Ahhotep, Ouazkhopirre Kamès, plusieurs princes et princesses de l'époque et de la famille de Tiouâ et de Kamès, un prince Se-Amon dont nous avons un monument [2], une princesse Set-Amon, une princesse Set-Kamès, tous cités ensemble par certaines listes cultuelles de la XXe dynastie que nous allons maintenant passer en revue.

Listes cultuelles.

La rencontre de pareilles listes de rois anciens n'est pas spéciale au Nouvel Empire; à toute époque de l'histoire d'Égypte, depuis la plus ancienne, les prêtres des cultes funéraires royaux aimaient à en rappeler les fonctions dans les monuments de leur carrière personnelle. En ce qui concerne les princes thébains de la période entre XIIe et XVIIIe dynastie, ils se présentent à nous dans quelques listes qui sont les suivantes :

1. La liste du prêtre Mès, contemporain de la XVIIIe dynastie, chargé, nous dit-il sur sa stèle [3], du culte de *Tiouâ*, de *Ouazkhopirre Kamès* et d'un *Akhopir...re* qui est Thoutmès Ier, Thoutmès II ou Amenhotep II.

[1] Maspero, *Les momies royales de Deir-el-Bahri*, passim.

[2] Pour tous ces personnages, voir chez nous, *Hyksôs*, Section II, chap. Ier.

[3] Caire n° 34.030. Lieblein, *Dict. noms hiéroglyphiques*, n° 1922, p. 750; Lacau, *Stèles du Nouvel Empire* (dans *Cat. général Caire*), p. 64-65, pl. XXII; Legrain, *Répertoire généalogique*, p. 1.

2. Celle de la table d'offrandes de Marseille[1], où *Skenenre* et *Ouazkhopirre*, côte à côte comme dans le document précédent, voisinent avec un *Snekhtenre* contemporain, figurant également dans la liste de Karnak, parmi une trentaine de personnages royaux du Nouvel Empire. Le monument est du règne de Ramsès II.

3. La liste du prêtre Khabekhit[2], dans son tombeau de Deir el-Medineh, de la XXe dynastie. Elle comprend vingt-cinq noms royaux, parmi lesquels, pour la XVIIIe dynastie ou l'époque immédiatement précédente, *Amenhotep Ier* (cf. le document suivant), les reines *Ahhotep* (*id.*) et *Ahmès Nofritari*, le roi *Ahmès* (*id.*), deux autres princes ou princesses *Ahmès*, le Fils Royal *Binpou* — connu, on se le rappelle, par cette statuette d'Harpocrate sur laquelle il figure en compagnie d'un certain prince Ahmès, — enfin, comme dans les deux listes précédentes, *Ouazkhopirre Kamès* et *Skenenre Tiouâ-ken* (*sic*; se reporter à notre étude des monuments du roi; cf. encore le document suivant). Très singulièrement s'adjoint à la liste, seul de la période thébaine ancienne, le *Nibkheroure* Mentouhotep de la XIe dynastie, qu'on retrouve avoisiné de même dans la liste suivante.

4. La liste du prêtre Anhourkhaoui[3], dans son tombeau de Deir el-Medineh, voisin et contemporain de celui de Khabekhit. La série royale est remarquablement analogue à l'autre, mais moins nombreuse, comprenant une douzaine de noms seulement; on y trouve, de la période qui nous intéresse ou du début de la XVIIIe dynastie, *Skenenre*, *Ahmès*, *Amenhotep Ier* et la

[1] De Saulcy, *Étude* etc., dans *Mémoires de l'Acad. impériale de Metz*, 1863, p. 45 et suiv.; Maspero, *Catalogue du Musée égyptien de Marseille*, p. 4.

[2] Champollion, *Notices*, p. 864 et suiv.; Prisse, *Monuments*, pl. III; Lepsius, *Auswahl*, pl. XI, et *L D*, III, 2 *a*.

[3] *L D*, III, 2 *d*.

reine *Ahhotep*, puis le *Nibkheroure* de la XIe (pour tous ceux-là, cf. le document précédent), et parmi les autres, curieusement égaré en une compagnie plus ancienne que lui-même, un *Hikamon Setepenre* de la fin de l'époque ramesside.

A propos du vieux Nibkheroure, dont les deux prêtres de Deir el-Medineh prenaient soin de la sorte, et dont le tombeau, à Drah abou'l Neggah, était voisin de ceux des Sekhemre et des princes de la famille de Tiouâ, rappelons encore que Khanofirre Sebekhotep, à Karnak, restaurait une de ses statues, élevée au temps de la XIIe dynastie; de la XIe dynastie à celles du Nouvel Empire, en passant par les familles des Antef, des Sebekemsaf et des Sebekhotep, il y avait continuité, par hypothèse, dans la filiation de la maison thébaine.

5. La liste de Imaseb, dans son tombeau de Sheikh Abd-el-Gournah [1], montrant le nom de *Skenenre*, mal écrit, parmi d'autres.

6. La célèbre *liste de Karnak*, rédigée pour Thoutmès III, qu'on voit en adoration devant les noms d'une soixantaine de ses prédécesseurs [2]. On a discuté à l'infini sur les principes qui dirigent cette sélection de noms royaux, et surtout, sur l'ordre dans lequel il faut les lire, groupés qu'ils sont en huit petites rangées tantôt de sept, tantôt de huit cartouches, disposées symétriquement par rapport à un axe central de figuration. Nous nous conformerons simplement, ici, au dernier classement, celui de Sethe [3], et numéroterons comme il le fait les huit groupes de cartouches. Dans l'ordre qui résulte de

[1] *LD, Text*, III, p. 255.

[2] Burton, *Excerpta hieroglyphica*, pl. I; Prisse, *Monuments*, pl. I; Lepsius, *Auswahl*, pl. I; Sethe, *Urkunden der 18. Dynastie* (Steindorff, *Urkunden d. aeg. Altertums*, IV), p. 608 et suiv.

[3] Voir note précédente.

là, on voit paraître des séries historiques assez nettes chacune, mais singulièrement placées les unes par rapport aux autres. La rangée I comprend des noms des IVe et Ve dynasties; II a quelques noms de la VIe, à la fin; la XIIe dynastie remplit III, déborde sur IV, et dès le deuxième nom de cette rangée IV commence une importante série de noms d'après la XIIe dynastie, qui remplit tout le reste du tableau jusqu'à la fin de VIII. Cette ordonnance serait historiquement très bonne, si à la fin de I on ne trouvait égaré *Sekhemre-Smentaoui*, que suivent en II, avant les rois de la VIe dynastie, une série d'*Antef* et de *Mentouhotep* qui sont sans doute ceux de la XIe; à quoi il faut joindre un *Antef* encore, inscrit à la fin de III et intercalé, par conséquent, dans la série de la XIIe. Tout cela ne paraît guère explicable. Dans IV, d'ailleurs, on retrouve, inséré parmi les rois d'après la XIIe dynastie, l'inévitable *Nibkheroure* que possédaient les listes précédentes, et aussi un *Ousirenre* qui serait mieux à sa place, à ce qu'il semble, avec les noms de l'Ancien Empire des rangées I et II; mais après cela, une sorte de clarification se réalise; ôtons *Nibkheroure* et *Ousirenre*, il ne restera plus aucun nom, depuis le deuxième de IV jusqu'à la fin de la liste, qui n'appartienne au grand groupe authentique des rois d'après la XIIe dynastie. Prenons l'ensemble de ces noms d'après la XIIe dynastie, dans l'ordre où le document nous les donne :

Rangée I..	Sekhemre-Smentaoui.
Rangée IV.	Skenenre. Snekhtenre. Noubkhopirre. Snofirkare. X...
Rangée V..	Khanofirre. Khasekhemre. [Sekhemre-S...?]taoui[1]. Sekhemre-Khoutaoui. Sankhabre. Souazenre. .....kaoure.

[1] Le cartouche, d'ailleurs brisé à la partie supérieure, a été martelé, en outre, au-dessus du dernier groupe *taoui*, comme il a eu lieu pour plusieurs

Rangée VI.	Mersekhemre. Merkaoure. Sekhemre-Sousirtaoui. X... Snofir...re. Khahotepre. Khaankhre.
Rangée VII.	Sekhemre-Ouahkhaou. Souahenre. Merhotepre. Re-Khoutaoui.
Rangée VII. (*Suite.*)	X... X... Sekhemre-Ouazkhaou.
Rangée VIII.	X... Snofir...re. Souazenre. Sekhemre-Seshedtaoui. X... X... X...

De même que nous observions plus haut, dans la liste, certains groupes homogènes de l'Ancien Empire et de la XIIe dynastie, de même, ici, se remarquent des tentatives de classement dans le détail : *Skenenre* avec *Snekhtenre* en IV, *Khanofirre* et *Khasekhemre* en V, *Khahotepre* et *Khaankhre* au bas de VI, *Mersekhemre* avec *Merkaoure* en tête de cette même rangée VI. Toujours comme plus haut, d'ailleurs, ces éléments de classement correct ne font que plus vivement ressortir l'étrange désordre de tout le reste et de l'ensemble. Il n'y a d'autre parti à en tirer que de prendre les noms, de les trier et de les remettre en leurs séries véritables, pour rapprocher celles-ci des listes familiales historiques que nous connaissons déjà. Ce rangement, que le rédacteur de Karnak n'a pas su ou pas voulu faire, donne les groupes que voici :

1...	Sekhemre-Khoutaoui. Re-Khoutaoui.

autres cartouches de la table; il reste, sans qu'on puisse lire certainement les trois signes verticaux volontairement détruits :

2.....	Sankhabre. Snofir[ab?]re. *Snofir...re.* *Snofirkare.*
3....	Noubkhopirre.
4...	Sekhemre-Ouazkhaou. Sekhemre-Ouahkhaou. Sekhemre-Seshedtaoui. Sekhemre-Smentaoui. *Sekhemre-Sousirtaoui.* [Sekhemre-S...?]taoui.
5.....	Khanofirre. Khasekhemre. Khahotepre. Khaankhre.
6.....	Mersekhemre. Merkaoure. Merhotepre.
7.....	Skenenre. Snekhtenre Souazenre. *Souazenre.* Souahenre.

Ainsi présenté, le tableau fournit, comme on voit, des séries plus ou moins complètes de toutes les familles royales dont la domination, à l'époque du monument, était considérée à Thèbes comme légitime. On n'y trouve, naturellement, ni *Apopi,* ni princes asiatiques; mais, par contre :

1° L'usurpateur du début, Sekhemre-Khoutaoui, et son presque homonyme;

2° La dynastie thébaine des héritiers prétendus légitimes de la XIIe dynastie, représentée par Sankhabre Ameni-Antef-Amenemhat et Snofirabre Senousrit, plus *deux rois inconnus par ailleurs*; un *Snofir*[*X*]*re* et un *Snofirkare* dont le nom tient à la fois de ceux de *Snofirabre* et *Sekhemkare* Amenemhat Senbef : la place de ces deux rois nouveaux n'est pas douteuse;

3° Les Antef, représentés par le seul Noubkhopirre;

4° Les Sebekemsaf et autres de la famille Sekhemre-[X]; sont présents, outre les deux Sebekemsaf, — Ouazkhaou et Seshedtaoui, — Sekhemre-Ouahkhaou Rahotep, Sekhemre-Smentaoui Thouti; puis un autre qui est le *Sankhtaoui* connu, ou bien *Souaztaoui* Sebekhotep, ou encore un nouveau *S...taoui* inconnu jusqu'à présent; enfin un dernier certainement nouveau pour nous, *Sekhemre-Sousirtaoui :* comme on voit, au moins un roi dont nous n'avions pas encore trace par ailleurs;

5° Les Sebekhotep et Nofirhotep de la famille *Kha*[*X*]*re*, très complètement représentée; manquent, naturellement, ceux de la série nominale qui sont de petits princes du Nord, mais parmi les Thébains, même le petit Khahotepre est présent;

6° Les Thébains de la période de la sujétion aux Septentrionaux, rois *Mer*[*X*]*re*, représentés par trois membres du groupe (on remarque l'omission complète de la petite famille *Tet*[*X*]*re*);

7° Enfin, la dynastie de la renaissance thébaine, Skenenre Tiouâ et ses parents du groupe *S*[*X*]*enre*, dont Souahenre Senbmaiou et Souazenre Binpou (ou Ahmès); noter, s'il n'y a pas là une erreur dans la rédaction du document, l'existence d'un deuxième *Souazenre*.

Les rois nouveaux que la liste nous apporte sont inscrits en italiques dans le tableau qui précède. De manière générale, on voit que le rédacteur est abondamment renseigné au moins sur les noms des souverains qui régnèrent à Thèbes depuis la disparition de la XIIe dynastie, et l'on dirait que la sélection dont sa liste est le résultat a été faite en prenant quelques noms, impartialement, dans chacune des familles qui se succédèrent sur le trône durant toute la période. Une particularité remarquable est que ce tableau des « ancêtres » de Thoutmès III s'arrête à la XVIIIe dynastie, exclusivement : n'y paraissent ni Ahmès, ni aucun de ses successeurs de la grande maison nouvelle.

CHAPITRE III.

UNE LISTE ROYALE COMPLÈTE DU TEMPS DU NOUVEL EMPIRE : LE PAPYRUS DE TURIN.

L'étude du papyrus royal de Turin est très grandement facilitée par les derniers travaux dont le document a été l'objet, dus principalement à Pieper et Ed. Meyer, travaux qui nous apportent un papyrus à peu près définitivement débrouillé, classé, et qu'on n'a plus guère qu'à lire. Rappelons que la mise en ordre des fragments fut opérée de manière remarquablement habile et heureuse, au début, par Seyffarth, dont le travail servit de base aux publications fondamentales de Lepsius[1] et de Wilkinson[2], qui corrigeait Lepsius en quelques points. Dès leur époque, l'organisation générale du document était à peu près claire. De Ménès à la veille du Nouvel Empire l'histoire y est divisée, comme on sait, en deux grandes sections, qui correspondent assez bien à ce que nous appelons l'*Ancien Empire* et le *Moyen Empire,* la première section, ou Ancien Empire, ayant eu au total — somme enregistrée dans le document même — une durée de 955 ans. Dans cette même première section, des *totaux numériques* délimitent deux périodes, à l'intérieur desquelles sont marqués des sous-groupes, soit par une rubrique, soit par l'intercalation des mots « il régna » : sous-groupes fort analogues à ce que nous appelons, d'après la liste grecque, les *dynasties*. Et il y a cinq

[1] Lepsius, *Auswahl*, pl. III-VI.

[2] Wilkinson, *The fragments of the hieratic Papyrus of Turin*, 1851.

« dynasties », au total, dans les deux périodes en lesquelles est divisé l'« Ancien Empire ». Si l'on passe maintenant à la deuxième grande section de la liste, ou Moyen Empire, on y trouve, de même que dans l'autre, des périodes délimitées par des totaux : quatre en tout. De ces quatre périodes, les trois premières ne sont pas divisées en dynasties; la troisième est celle des « rois de la cour de *It-taoui* », comprenant 8 Thébains avec 213 ans, 1 mois et 17 jours, et identique au groupe historique que nous appelons, d'après la liste grecque, la XIIe dynastie. Immédiatement après commence, au papyrus, la dernière des périodes qui y sont conservées, soit la quatrième de la deuxième section ou « Moyen Empire », intitulée des « rois d'après la dynastie d'Amenemhat Ier ». C'est la seule dont l'étude, ici, nous intéresse.

Où se trouve-t-elle au papyrus? D'après le rangement de Seyffarth, adopté par Lepsius et Wilkinson, le document aurait compris douze colonnes, qu'ils numérotent de I à XII. La période « d'après la dynastie d'Amenemhat Ier » commence à la colonne VII, dont les trois premières lignes appartiennent encore à la XIIe dynastie, la quatrième ligne étant consacrée au titre de la période suivante, de telle manière que son premier nom occupe la ligne 5; de ce point, la période remplit tout le reste du document jusqu'à la fin des parties conservées. En ce qui concerne, cependant, la nomenclature des colonnes, rappelons tout de suite qu'ainsi qu'il est reconnu depuis longtemps, la colonne II de Seyffarth est à placer avant I (ce qui n'importe guère ici, ne modifiant pas les numéros d'ordre suivants), et que l'ensemble des colonnes I-III-IV, c'est-à-dire les fragments que Seyffarth avait attribués aux trois colonnes ainsi appelées, est à répartir, en réalité, en deux colonnes seulement, de telle manière que les vrais numéros d'ordre, au delà, reculent d'une unité, VII de Seyffarth, par exemple, étant vraiment la sixième. Pour la précision du langage, nous

emploierons un numérotage double, désignant les colonnes du papyrus par 6 [VII], 7 [VIII], et ainsi de suite.

Au point de vue de la certitude du rangement des fragments et de l'histoire des fluctuations de ce rangement chez les historiens modernes, il faut distinguer les trois premières des colonnes qui nous intéressent, 6 [VII], 7 [VIII] et 8 [IX], relativement bien conservées et, somme toute, très sûres, de la partie qui suit, les fragments groupés dans les colonnes X-XII de Seyffarth, zone très brisée, très incomplète, dans laquelle l'ordonnance des fragments est, aujourd'hui encore, des plus problématiques.

Dans l'ensemble VII-IX, la manière de ranger les fragments n'a pour ainsi dire pas varié depuis le début. La plus notable des études du deuxième stade, celle de Lauth [1], avait accepté Seyffarth-Lepsius-Wilkinson sans changement, et tout le monde depuis lors l'avait suivie, notamment Wiedemann en ses très attentifs exposés [2]. Seul, Max Pieper [3], en 1904, crut devoir effectuer une permutation de deux fragments importants, le groupe des fragments 76-80, mis jusqu'alors au milieu de VII et comprenant une quinzaine de noms, — les Sebekhotep, Mermashaou, un Ka-Set-re problématique — avec le fragment 101, mis jusqu'alors au bas de IX et comprenant treize noms, pour la plupart mutilés. Mais Ed. Meyer, en 1908, combattit la permutation proposée [4], et Pieper lui-même, plus tard [5], y renonça, retombant d'accord avec l'unanimité des historiens. Les trois colonnes VII-IX peuvent donc

(1) Lauth, *Manetho und der Türiner Königspapyrus*. 1865.

(2) Wiedemann, *Aegyptische Geschichte*, 1884, p. 73-75 et *passim*.

(3) M. Pieper, *Die Könige Aegyptens zwischen dem Mittleren und Neuen Reich*, 1904.

(4) Ed. Meyer, *Nachträge zur aegyptischen Chronologie*, 1908, p. 31-32.

(5) Pieper et Burchardt, *Handbuch der ägyptischen Königsnamen*, I, 1912, et en dernier lieu Pieper dans *Ä. Z.*, 51 (1914), p. 94 (*Untersuchungen zur Geschichte der XIII. Dynastie*).

être considérées comme ordonnées aussi sûrement que possible. Leur composition est la suivante :

6 [VII], comprenant fragments 72 et 76-80, a 30 lignes, dont les 26 dernières, comme déjà expliqué, sont occupées par des noms de la période qui nous intéresse, ci.....	26 noms.
7 [VIII], comprenant fragments 81, 87-88, 93-94-95, a 31 lignes, ci.....	31
8 [IX], comprenant fragments 97, 101, a 30 lignes, ci.	30
Total pour ces trois colonnes.....	87 noms.

Incertitude et possibilités de désordre commencent au delà. On s'accorde, cependant, sur la répartition des nombreux fragments qui restent entre une certaine colonne du papyrus, celle que Seyffarth numérotait X, comprenant, notamment, les fragments 108, 112, 122-123, et un autre groupe, représenté par les colonnes XI et XII de Seyffarth, mais dont il faudrait peut-être faire une colonne unique, et auquel appartiennent les fragments 126, 130, 150, 152 et d'autres. Mais, cette séparation des groupes X et XI-XII une fois faite et acceptée, l'ordre dans lequel il faut prendre les deux groupes est incertain, et incertain, même, le rangement des fragments dans l'intérieur de chacun d'eux. L'ordre général des colonnes de Seyffarth a été révoqué en doute par Lauth, sur la base de cette observation, que dans X paraissaient les noms des *Apopi* (fr. 112) et d'autres noms visiblement étrangers (fr. 122-123), que ces noms ne pouvaient être inscrits que tout à la fin de la liste, et par conséquent que X devait être reporté en arrière de l'ensemble XI-XII. Wiedemann, qui suit Lauth volontiers, a accepté cela aussi. Mais Pieper n'en veut pas, et dans ses rangements de 1904 et 1912, aussi dans ses notes de 1914, il revient à Seyffarth, avec la colonne X d'abord. Ed. Meyer, dès 1904, continue, sur ce point, à être en oppo-

sition avec Pieper, et il se range à l'opinion de Lauth et Wiedemann. En ce qui concerne, maintenant, le détail de l'ordonnance des fragments, surtout intéressant dans X, on peut noter les variations de Pieper, qui met toujours le fr. 108 en tête, mais le fait suivre, en 1904, du fr. 112 (les Apopi), avec 122-123 (les noms étrangers) en dernière ligne, tandis qu'en 1912, il remet 122-123 devant 112, conformément à ce qu'on acceptait communément depuis Lauth. Pieper revient encore une fois à ce détail en 1914[1].

Combien de noms fournissaient ces dernières colonnes? X a probablement 32 lignes; dans XI-XII, la colonne, plus serrée, avait environ 36 lignes, ce qui fait 36 noms ou bien 72, suivant qu'on admet qu'en XI-XII il y avait une colonne seulement, ou bien deux : en tout, par conséquent, pour l'ensemble de X et XI-XII, 68 noms ou bien 104, et, depuis le début de la période, en y comprenant les 87 noms déjà fournis par les colonnes 6 [VII], 7 [VIII] et 8 [IX], ou bien 87+68, soit 155 noms, ou bien 87+104, soit 191 noms, sans qu'il soit possible de décider certainement entre un chiffre et l'autre.

Il paraît difficile, pour le moment, de pousser plus loin l'analyse matérielle du document, et nous ne pourrons faire mieux, pour mettre sous nos yeux la liste royale, que de nous conformer aux résultats des recherches que nous venons de résumer, en nous obligeant seulement à choisir, lorsqu'il est nécessaire, entre les opinions divergentes. Pour ce qui concerne les colonnes VII à IX, il n'y a nulle difficulté, tous les historiens étant d'accord ensemble[2]. Pour le rangement de X par rapport à XI-XII, nous mettrons X en dernière place, comme l'a indiqué Lauth, comme font Ed. Meyer et la plupart des autres, en opposition avec le seul Pieper. Dans le

[1] Pieper dans *Ä. Z.*, 51 (1914), p. 96-98.

[2] Voir, en dernier lieu, Ed. Meyer, *Gesch. d. Altertums*, I, II (éd. de 1909), p. 276 et suiv.; voir spécialement p. 284-286.

domaine des innombrables fragments qui entrent dans XI-XII, nous négligerons un grand nombre de noms, très mutilés et sans utilité, que Pieper faisait entrer dans ses numérotages, à l'exemple de Wiedemann qui jadis cherchait, lui aussi, à établir dans cette zone une liste numériquement complète. Pour le classement de détail de X, enfin, nous prendrons l'ordre sur lequel Pieper, en 1912, arrive à s'accorder avec ses prédécesseurs. La liste royale qui résulte de là est celle que nous transcrivons aux pages suivantes.

La liste ainsi obtenue, lisons-la attentivement, considérons ses divisions et ses noms en les rapprochant des faits monumentaux et des classifications historiques antérieurement établies, de manière à pénétrer, s'il est possible, dans l'esprit du rédacteur, à voir ce qu'il connaissait des faits historiques et de quelle manière il se représentait leur organisation.

On constate d'abord que la liste possède des noms de rois positivement connus, en assez grand nombre : plusieurs au début, dans la première vingtaine, puis le groupe compact des «Sebekhotep» et autres, des n°s 22 à 28, puis nombre des *Mer-[X]-re,* entre le n° 29 et le n° 50, puis, beaucoup plus bas, quelques *Sekhemre* (n°s 90-92), enfin les *Apopi* des dernières lignes. Il y a donc matière à comparaisons utiles. Mais voyons tout de suite les divisions. Les «rois d'après la dynastie d'Amenembat Ier» forment, nous l'avons dit, la quatrième et dernière période de cette grande section du papyrus, qui correspond au «Moyen Empire», et, de même que les périodes délimitées dans la section antérieure, celle de l'«Ancien Empire», se subdivisent en groupes qu'on peut appeler des «dynasties», de même ici, dans la période dont le tableau est sous nos yeux, sont définis un certain nombre de ces groupes ou «dynasties», annoncées par les mots «il régna» devant un nom royal. Trois fois est insérée cette mention, aux

FRAGMENTS du papyrus.	COLONNES et LIGNES du texte.	NUMÉROS D'ORDRE des rois.	TEXTE (sans les chiffres).	RENVOIS AUX MONUMENTS ET OBSERVATIONS sur le classement.
	6 [VII], 4		«Rois d'après [la dynastie du roi] Sehotepabre (Amenemhat Ier).»	
	// 5	1	Re-Khoutaoui.....	Pour *Sekhemre-Khoutaoui* des monuments; longuement étudié précédemment.
	// 6	2	Sekhemkare.....	Deux *Sekhemkare* aux monuments, dont l'un est le roi Amenemhat-Senbef.
72	// 7	3	Amenemhat.	
	// 8	4	Sehotepabre.	
	// 9	5	Ioufni.	
	// 10	6	Sankhabre.....	Ameni-Antef-Amenemhat.
	// 11	7	Smenkare.	
	// 12	8	Sehotepabre.	
	// 13	9	Nezemkare (?).	
	// 14	10	.....	
	// 15	11	.....	
	// 16	12	Nezemabre.....	.....
	// 17	13	Sebekhotep.....	.....
	// 18	14	«*Il régna*» Ransenb....	.....
	// 19	15	Aoutouabre.....	Le roi Hor? Cf. n° 70...
	// 20	16	Sezef...re.....	.....
	// 21	17	Sekhemre-Gergtaoui Sebekhotep.....	Longuement étudié précédemment.....
	// 22	18	Ousir...re.....	.....
	// 23	19	[Smenkh]kare Mermashaou.....	Monuments connus.....
76-80	// 24	20	.....	.....
	// 25	21	...set...(?).....	.....
	// 26	22	Sekhemre-Souaztaoui Sebekhotep.....	
	// 27	23	Khasekhemre Nofirhotep.	
	// 28	24	Se-Hathor.....	
	// 29	25	Khanofirre Sebekhotep..	Famille et monuments bien connus.....
	// 30	26	[Khaankhre Sebekhotep] (1).....	.....
81	7 [VIII], 1	27	Khahotepre.....	
	// 2	28	Ouahabre Iaab.....	

Tranche du texte que Pieper, en 1904, proposait de permuter avec le fragment 101, du bas de la colonne 8 [IX].

(1) Khaankhre Sebekhotep n'est restitué à cette place, au papyrus, que par hypothèse probable.

FRAGMENTS du PAPYRUS.	COLONNES et LIGNES du texte.	NUMÉROS D'ORDRE des rois.	TEXTE (SANS LES CHIFFRES).	RENVOIS AUX MONUMENTS ET OBSERVATIONS sur le classement.
	7 [VIII], 3 (*suite.*)	29	«*Il régna*» Mernofirre...	Monuments connus.
	" 4	30	Merhotepre.....	
81 (*suite*)	" 5	31	Sankhenre Senbtou.	
	" 6	32	Mersekhemre An.....	Monuments connus.
	" 7	33	S...ouazkare Hori (?).	
	" 8	34	Mernezem...re (?).	
	" 9	35	.....	
	" 10	36	.....	
	" 11	37	.....	
	" 12	38	.....	
	" 13	39	.....	
	" 14	40	.....	
	" 15	41	.....	
	" 16	42	.....	
	" 17	43	.....	
87–88	" 18	44	Merkhopirre.	
	" 19	45	Merkare.....	Merkaoure Sebekhotep (?).
	" 20	46	.....	
	" 21	47	.....	
	" 22	48	.....	
	" 23	49	.....	
	" 24	50	.....	
93–95	" 25	51	...mès.....	L'un des *Tetoumès* (?).
	" 26	52	...matre Ib (?).	
	" 27	53	...oubenre.	
	" 28	54	.....ka...	
	" 29	55	Nib (?) matre.	
	" 30	56	.....	
	" 31	57	.....	
97	8 [IX], 1	58	Nehsi.....	Monuments connus.
	" 2	59	Kha...re.	
	" 3	60	Nibfaoure.	
	" 4	61	«*Il régna*» Sehebre.	
	" 5	62	Merzefaoure.	
	" 6	63	Senbkare.	
	" 7	64	Nibzefaoure.	
	" 8	65	Oubenre.	
	" 9	66	.....	

FRAGMENTS du PAPYRUS.	COLONNES et LIGNES du texte.	NUMÉROS D'ORDRE des rois.	TEXTE (SANS LES CHIFFRES).	RENVOIS AUX MONUMENTS ET OBSERVATIONS sur le classement.	
	8 [IX], 10 (*suite*)	67	.....		
	" 11	68	...zefaoure.		
97 (*suite*)	" 12	69	...oubenre.		
	" 13	70	Aoutouabre.....	Cf. n° 15.	
	" 14	71	Harabre.		
	" 15	72	Nibsenre.		
	" 16	73	.....re.....	.....	
	" 17	74	.....	.....	Tranche du texte que Pieper, en 1904, proposait de permuter avec la tranche des fragments 76-80, du bas de la colonne 6 [VII].
	" 18	75	.....	.....	
	" 19	76	Skhopirenre.....	.....	
	" 20	77	Tetkheroure.....	.....	
	" 21	78	Sankhkare.....	.....	
	" 22	79	Nofirtoum-Re (?).....	.....	
101	" 23	80	Sekhemre [...].....	Cf. les autres *Sekhemre*... plus bas.....	
	" 24	81	Ka....re.....	.....	
	" 25	82	Nofirabre.....	.....	
	" 26	83	A.....	.....	
	" 27	84	Kha...re.....	.....	
	" 28	85	Ankhkare.....	.....	
	" 29	86	Smen...re.....	.....	
	" 30	87	Mer...re (?).....	.....	
		Les n°s qui suivent sont ceux de Wiedemann :			
	XI-XII	90	Sekhemre [...].....	La famille connue des *Sekhemre*-[*X*].....	Portion de la liste 7 col. XI-XII) que Pieper voudrait remettre après celle de la colonne X ci-après.
	"	91	Sekhemre [...].....		
	"	92	Sekhemre [...].....		
126	"	93	Ses...re.....	.....	
	"	94	Nibiriaoutoure.....	.....	
	"	95	Nibiriaoutoure.....	.....	
	"	96	Smen...re.....	.....	
	"	97	Sousir...re.....	.....	
130	"	"	Sekhemre [...].....	Voir ci-dessus.....	
	"	"	.....	.....	

FRAGMENTS du papyrus.	COLONNES et LIGNES du texte.	NUMÉROS D'ORDRE des rois.	TEXTE (sans les chiffres).	RENVOIS AUX MONUMENTS ET OBSERVATIONS sur le classement.
	XI–XII (*suite*)	"	Iou.....	
150	"	"	Set... (?).....	
	"	"	Senou.....	Suite de la portion de la liste que Pieper voudrait remettre après celle de la colonne X ci-après.
	"	"	Hor.....	
	"	"	Anib.....	
152	"	"	.....	
	"	"	Penenset... (?).....	
	X	127	Seb...re.....	.....
108	"	128	Men...re.....	Menkhaoure Anab?
	"	129	...ouah.....	Souaheure Senbmaiou (?).....
	"	131	....ka.....	.....
	"	132	.....	.....
122–123	"	133	.....	.....
	"	134	...ka[re] Anati.....	
	"	135	...ka[re] Bebnem.....	Les «Asiatiques»..
	"	136	...ka[re].....	
	"	"	Innoub.....	
112	"	"	A[popi] (?).....	Les Apopi.....
	"	"	Ap[opi] (?).....	
		"	.....	Fin perdue de la liste.
	?	"	.....	

Portion de la liste que Pieper voudrait remettre avant celle de XI–XII, qui précède.

En regd. Pieper avait proposé d'intervertir l'ordre des parties 122–123 et 112.

nos 14, 29 et 61, ce qui implique, dans la classification du rédacteur, l'existence de quatre «dynasties» au moins. Répondent-elles à quelque réalité historique? Certainement oui, si l'on s'en rapporte à la division du n° 29, la plus immédiatement caractéristique, qui marque le début du groupe *Mer-[X]-re* en le séparant de la fin de la famille *Kha-[X]-re,* immédiatement antérieure en réalité, nous le savons, et à laquelle Ouahabre Iaab, nous le savons aussi, se rattache encore: cette division indique, comme on voit, la succession de deux familles distinctes à Thèbes. D'où nous avons le droit d'induire que les divisions similaires ont une signification de même ordre, et que les «dynasties» qu'elles délimitent correspondent à des groupes véritables et qu'on peut reconnaître.

Cela se vérifie immédiatement pour le groupe du début, qu'on identifie sans difficulté. Les deux premiers noms, bien connus de nous, sont authentiques et, nous le savons, parfaitement à leur place, *Re-Khoutaoui* fautif pour *Sekhemre-Khoutaoui,* l'usurpateur, *Sekhemkare* correctement à sa suite. Après cela vient une douzaine de noms (nos 3 à 13) dont l'ensemble répond fort exactement à cette dynastie thébaine d'héritiers prétendus légitimes de la XIIe dynastie, dont nous avons constaté l'existence immédiatement avant les Antef; un seul du groupe, à vrai dire, est positivement connu par les monuments, *Sankhabre* Ameni-Antef-Amenemhat du n° 6; mais *Amenemhat* du n° 3 peut très bien être Amenemhat-Sebekhotep, l'autre des deux rois Sekhemre-Kkoutaoui, ou bien Amenemhat-Senbef, l'autre des deux rois Sekhemkare; les deux *Sehotepabre* des nos 4 et 8 sont proches parents des Sankhabre, Snofirabre, etc., de la dynastie historique; *Smenkare* du n° 7 avoisine les deux Sekhemkare, de même que *Nezemkare* du n° 9, lequel d'ailleurs entraîne avec lui *Nezemabre* de 12, parent d'un autre côté des *[X]abre* historiques qu'on vient de citer, et aussi de Hotepabre Amou; *Sebekhotep* de 13 pourrait

être, lui aussi, Amenemhat-Sebekhotep cité à propos du n° 3; *Ioufni* de 5, enfin, est moins nécessairement à sa place, simple particulier comme Re-Khoutaoui Ougaf et d'autres de la dynastie historique, mais ayant ce caractère en commun avec une foule de rois de la suite de la liste au papyrus. Toute cette famille, au papyrus, comprend 13 noms, contre une douzaine connus par les monuments; la concordance est excellente. La dynastie, d'après les monuments, est thébaine, et sans doute règne seulement dans le Sud à partir du troisième de ses membres.

La «dynastie» suivante est moins aisément reconnaissable. On remarque tout de suite qu'elle comprend huit noms seulement, du n° 14 au n° 21, car avec le n° 22, et malgré l'absence de toute mention de démarcation, nous entrons de la manière la plus visible dans une autre famille royale, et des plus connues. De ces huit rois, quelques-uns nous sont connus, notamment Sekhemre-Gergtaoui Sebekhotep et Aoutouabre qui peut être le roi Hor de Dahchour, fort bien placés tous deux, comme on voit, par leur voisinage avec Sekhemre-Souaztaoui et tous les Sebekhotep de la tranche suivante, dont nous savons qu'ils sont en réalité les contemporains. Mais que fait avec eux le Mermashaou de Tanis? La présence, dans cette famille de huit rois, de Mermashaou et de Hor, semble de nature à suggérer que nous avons là un groupe de Septentrionaux, intercalé entre les deux groupes thébains de 1-13 et de 22 suiv., et placé au mieux de l'ordonnance chronologique véritable, puisque Sekhemre-Gergtaoui Sebekhotep est forcément très proche parent de Sekhemre-Souaztaoui, et que Aoutouabre[Hor] est contemporain de Khanofirre. D'où il ressortirait ces constatations extrêmement intéressantes: 1° que le rédacteur du papyrus — ou le document qu'il copie avec plus ou moins d'intelligence et d'exactitude — fait alterner des groupes de rois du Sud et de rois du Nord; 2° qu'il connaît,

assez précisément, la concordance chronologique des dynasties thébaines et septentrionales; 3° qu'il s'efforce d'ordonner sa liste de manière à mettre en contact, sans les fractionner, les familles plus ou moins exactement contemporaines. Voyons si les indications dans ce sens vont être confirmées par l'analyse des groupes qui viennent ensuite.

Nous trouvons tout d'abord, du n° 22 au n° 28, les sept noms d'une dynastie thébaine extrêmement bien connue, la mieux caractérisée historiquement de toutes les familles que précédement nous avons étudiées et définies, celle des *Kha*[*X*]*re*, Sebekhotep ou Nofirhotep, précédés du Sekhemre-Souaztaoui Sebekhotep qui effectivement a régné immédiatement avant eux, et accompagnés du Ouahabre Iaab qui est effectivement un Pharaon de la même époque. Chose remarquable, la dynastie historiquement connue se retrouve ici au complet, y compris le fils de Khasekhemre, Se-Hathor, qui n'a pas régné en réalité, et y compris le très obscur Khahotepre, également enregistré, rappelons-le en passant, par la liste de Karnak. Le rédacteur du papyrus avait donc, ici, des renseignements excellents [1]. Il n'en est que plus surprenant qu'il ait complètement omis, jusqu'au point où nous sommes, la nombreuse famille thébaine antérieure, celle des Antef et des Sebekemsaf, que nous rencontrerons beaucoup plus bas et singulièrement dispersée.

Après les *Kha*[*X*]*re*, cependant, c'est l'histoire thébaine qui se poursuit sous la plume du rédacteur, sans intercalation étrangère et sans omission, avec la nouvelle famille dont l'entrée est explicitement signalée au n° 29 : cette famille, égale-

[1] Notons, au passage, que la cohésion évidente de ce groupe de sept rois, entraînant la nécessité de ne point éloigner des autres les deux derniers, qui viennent en tête du fragment 81 (voir, un peu plus haut, le tableau général), est un argument irrésistible en faveur du maintien de ce fragment 81 en tête de la colonne 7 [VIII], contrairement à la proposition de permutation que M. Pieper avait un instant émise.

ment bien connue de nous, est celle des *Mer*[*X*]*re,* dont on sait qu'effectivement ils succédèrent immédiatement aux *Kha*[*X*]*re,* et furent les rois d'une période de décadence et de soumission aux Septentrionaux. Mais, alors que par les monuments nous ne connaissons que cinq ou six rois de ce groupe, voici qu'au papyrus, très mutilé dans cette région, il paraît tenir au moins dix-sept rangs[1], du n° 29 au n° 45, avec mélanges, à vrai dire, de noms royaux n'appartenant pas à la même famille : au début, nous avons d'abord Mernofirre, Merhotepre et Mersekhemre de 29, 30 et 32, connus par les monuments, mais séparés par un Sankhenre Senbtou inconnu d'ailleurs, puis, en 33, un Souazkare Hori problématique, puis d'autres *Mer*[*X*]*re,* un Mernezemre (?), et plus loin, en 44, un Merkhopirre nouveaux pour nous, et, en 45, un Merkare qui est sans doute le Merkaoure Sebekhotep des monuments; seul des rois des monuments, comme on voit, Merankhre fait défaut ou a disparu dans les lacunes. Quant à Sankhenre Senbtou, dont la présence ici étonne, sa vraie place, d'après son nom solaire, serait dans la famille de Tiouâ, ce que confirment les frappantes analogies de ses noms avec ceux du roi connu Souahenre Senbmaiou.

Après le nom de Merkare, dans la lacune plus ou moins étendue[2] et à peu près complète qui remplit tout le reste de la colonne 7 [VIII], est-ce la liste de Haute-Égypte qui continue encore? On pourrait être tenté de reconnaître un [Tetou]mès, à moitié sauvé des lacunes, au n° 51, mais à partir de là, des indices assez sérieux portent à croire que nous nous trouvons,

[1] Ce minimum pourrait être considérablement réduit, en meilleur accord avec les indications monumentales, en rapprochant du fragment 81, tête de la colonne 7 [VIII], les petits fragments 87-88 où les noms de Merkhopirre et Merkare se trouvent; ces derniers fragments flottant, pour ainsi dire, en pleine lacune, il ne paraît pas impossible qu'ils se placent comme nous l'indiquons.

[2] Voir note précédente.

au contraire, dans une longue liste de rois du Nord. Observons, dans la tranche entre 51 et 72, une sorte d'homogénéité décelée par le retour fréquent du nom *Oubenre*, en 53, en 65, en 69, et par l'analogie des noms *Merzefaoure* en 62, *Nibzefaoure* en 64, . . .*zefaoure* en 68, *Nibfaoure* en 60; et, l'existence et la cohésion d'un groupe nombreux ainsi manifestées, relevons que ce groupe comprend le Nehsi bien connu du Delta, au n° 58, qu'il comprend d'autre part, en 70, un *Aoutouabre* homonyme de celui du n° 15, roi Hor probable, dans la petite dynastie du Nord dont nous avons reconnu l'existence du n° 14 au n° 21, enfin, que les noms de *Merzefaoure* et *Nibzefaoure* dont on vient de parler ont leur correspondant, précisément dans cette première dynastie septentrionale, en celui de *Sezef. . .re* du n° 16 qui suit Aoutouabre [Hor]. Si ces indications ne sont pas trompeuses, il commence en deçà de 51, dans la grande lacune, mettons, par hypothèse, vers le n° 46, une liste de rois du Nord qui s'étend au moins jusqu'au n° 72, et qu'on doit considérer comme prenant la suite, historiquement, aux yeux du rédacteur du papyrus ou dans l'esprit de ses sources, de la première liste du Nord, 14 à 21. La deuxième, plus importante numériquement, est divisée par le rédacteur en deux dynasties, séparées au n° 61; et ces deux dynasties, avec le total approximatif de 25 rois qu'elles comprennent, font bien pendant aux deux dynasties du Sud que le document enregistre au-dessus, de 22 à 28 et de 29 à 45 (?), une vingtaine de noms royaux au total.

Au delà du n° 72, après une lacune de trois noms, ce qu'on trouve est une nouvelle série thébaine, la troisième depuis le commencement de la liste : méridionaux sont les noms de *Skopirenre* (76), apparenté avec ceux de la famille de Tiouâ (cf. *Sankhenre* du n° 31, signalé plus haut). de *Tetkheroure* (77), apparenté avec les noms du groupe des Tetoumès, de *Sekhemre. . .* (80), car les *Sekhemre-*[*X*] sont, en principe, des

Pharaons du groupe des Antef et Sebekemsaf, encore que plus haut, au papyrus, nous ayons rencontré Sekhemre-Gergtaoui Sebekhotep (17) au milieu d'une famille septentrionale. Des autres noms de cette partie de liste, de 78 à 87, il semble qu'on ne puisse rien tirer dans l'état de nos connaissances. On ne retrouve de personnages connus qu'au delà de la colonne 8 [IX], en tête de la partie XI-XII où figurent trois *Sekhemre-[X]* dont les fins de noms sont tranchées de manière extrêmement malheureuse : ce sont, vraisemblablement, des Antef ou des Sebekemsaf, ou certains de leurs contemporains et parents Thouti, Oupouaitemsaf, Rahotep ou autres, et leur présence témoigne de la continuation de la liste méridionale ouverte aux abords du n° 73[1]. Un autre *Sekhemre*... encore se rencontre au delà de 97, au fragment 130 du papyrus (numéro d'ordre de ce roi douteux). En tout, nous avons ici cinq rois Sekhemre-[X], chiffre de beaucoup inférieur à celui des membres de cette famille onomastique que les monuments nous ont fait connaître. Il semble que cette dynastie, historiquement si continue et si sûrement placée, ait été victime des plus déplorables accidents dans les documents dont le rédacteur du papyrus avait connaissance : mutilée, fragmentée, mêlée avec des noms qui paraissent n'avoir aucun rapport avec elle, — mais ceci s'est produit aussi en ce qui concerne le groupe des *Mer[X]re*, n°s 29 et suivants — et, chose beaucoup plus grave, entièrement déplacée de sa position véritable, qui serait entre le groupe thébain 1-13 et le groupe thébain 22 et suivants. C'est un curieux indice de l'inégalité de la documentation historique à l'époque de ces listes, si remar-

[1] A l'appui, d'ailleurs, du placement correct du fragment 126 en tête de XI-XII, c'est-à-dire en contact avec la fin de 8 [IX], et du placement de XI-XII tout entier en avant de X, comme on s'acccorde généralement à le faire, on peut remarquer la correspondance de *Smen...re* de 86 avec *Smen...re* de 96, et la nécessité même du rapprochement des *Sekhemre*... de 90, 91, 92, avec le *Sekhemre*... de 80.

quablement exactes, pour Thèbes même, en ce qui concerne d'autres familles pharaoniques.

Où s'arrête la troisième série thébaine dont on fait ainsi l'analyse ? Au delà du n° 97, le reste de la colonne XI-XII est rempli par des noms mutilés et d'ordre incertain, et dont on peut admettre — si XI-XII est une seule colonne, et non pas deux — qu'ils étaient une vingtaine. Plus bas, les premiers noms de la colonne X et dernière ne se présentent pas avec plus de clarté, mais au n° 134 (du numérotage de Wiedemann) paraissent quelques noms étrangers, visiblement sémitiques, qui montrent qu'il n'est plus question de Méridionaux, et que nous nous trouvons dans une série de rois du Nord. C'est la troisième depuis le début, et elle s'étend sur tout ce qui nous reste de la fin du document, les miettes de 122-123, avec les Asiatiques qu'on vient de dire, et le fragment 112 où l'on restitue la mention des Apopi. Les étrangers des n°s 134 à 136 portaient des noms solaires, construits suivant un même type, et dont nous avons seulement la terminaison commune, . . . *kare;* de deux d'entre eux, de plus, on a conservé les noms personnels, dont l'un *Anati,* paraît bien en rapport avec le nom de la déesse chananéenne *Anat* et rappelle le premier élément du nom de *Ant-her,* qui figure, nous le savons, sur un des premiers en date des scarabées à noms sémitiques dont on a connaissance [1]. L'autre est *Bebnem,* et peut-être y pourrait-on trouver un sens sémitique comme à ce nom de trouvé, on se le rappelle, sur un monument de l'époque des Apopi à Saqqarah [2].

Dans ce *Bebnem* hiéroglyphique, d'ailleurs, on est irrésistiblement tenté de reconnaître le *Bnôn* de la liste manéthonienne,

[1] Pour ce qui concerne le scarabée d'An-ther, voir ci-avant, *Les Hyksôs*, Section II, chap. II, § *Sousirenre Khian*, et *Études et notes complémentaires*, § III, C, fin de ce paragraphe.

[2] Voir ci-avant *Les Hyksôs*, Section II, chap. II, § *Nibkhopeshre Apopi*.

membre de cette dynastie « hyksôs » de six souverains, dans laquelle il avoisine un roi *Apophis*, d'une manière que rappelle singulièrement le voisinage, ici, de *Bebnem* avec les *Apopi* qui se présentent au fragment 112. Avons-nous sous les yeux la source, ou un document analogue à la source hiéroglyphique de la « XVe dynastie » manéthonienne? Il faut bien que cette dynastie, comme toutes les autres, procède de listes hiéroglyphiques, et il est extrêmement vraisemblable que le rédacteur qui la mit par écrit, en grec, pour la première fois, travaillait sur des tableaux hiéroglyphiques où se présentaient en contact, comme dans le nôtre, un groupe de rois *Apopi* et certains rois étrangers parmi lesquels notre *Bebnem*, un *Khian* pour être transcrit *Iannas*, et au moins un autre encore qui devait donner *Salitis*. Il est sans doute permis d'induire de là qu'à l'époque de ces listes hiéroglyphiques, c'était un usage assez général de mettre côte à côte les *Apopi* et les rois étrangers d'une certaine catégorie. Un tableau dynastique ainsi composé était absolument légitime et d'accord avec la vérité des choses, on le remarque, puisque nous savons qu'un étranger au moins, Sousirenre Khian, fut roi d'Égypte dans des conditions si pareilles à celles de la royauté d'Aousirre Apopi, que leurs deux règnes sont forcément en contact ensemble [1]. Ce fait historique, qui explique et confirme la composition hétérogène de la « XVe dynastie » de la liste grecque, montre aussi, comme on voit, que ce n'est peut-être point à tort qu'au papyrus les Asiatiques des fragments 122-123 étaient voisins des Apopi du fragment 112.

[1] Le voisinage historique de Sousirenre Khian avec les Apopi n'est pas le seul fait monumental qui confirme la juxtaposition d'*Apophis* et de *Bnôn*, etc., dans la liste grecque, d'*Apopi* et de *Bebnem* et *Anati* dans la liste hiéroglyphique : un fait monumental de même portée est la rencontre, sur les objets mobiliers d'une tombe du temps des Apopi, des noms du roi *Nibkhopeshre Apopi* et de deux Asiatiques, *Abd* et *Nehemen* (voir ci-avant, *Les Hyksôs*, Section II, chap. II, § *Nibkhopeshre Apopi*).

Plus loin que ces derniers groupes, jusqu'où la liste du papyrus continuait-elle? Si l'on observe que la famille de Tiouâ nous manque jusqu'ici complètement, à l'exception peut-être de deux rois *S*-[X]-*n-re* égarés beaucoup plus haut (n°s 31 et 76), que nous n'avons notamment ni Tiouâ, ni Kamès, ni Ahmès, et si l'on considère que le scribe ne pouvait absolument pas ignorer, ni omettre cette famille thébaine d'où procèdent celles du Nouvel Empire, on ne pourra éviter d'admettre qu'au papyrus, Skenenre Tiouâ et son groupe venaient après les Apopi, dans la partie complètement perdue. Et comme nous savons que les rois Tiouâ et Kamès sont contemporains des Apopi, nous sommes conduits à cette remarque que, de ces deux groupes simultanés dans le Nord et dans le Sud, le scribe a enregistré les rois du Nord en premier lieu, les Thébains ensuite. Cette situation est extrêmement intéressante parce qu'elle doit être en acccord avec les principes généraux du classement que nous venons d'analyser, dans cette liste où des séries de rois du Nord et des séries de rois du Sud alternent à plusieurs reprises. Pourquoi ce mélange, et n'eût-il pas été plus naturel d'inscrire tous les Méridionaux ensemble, et sans discontinuité non plus tous les Septentrionaux? Au lieu de cela, nous avons reconnu, dans la liste, un premier groupe de 13 rois de l'Égypte entière, puis 8 rois du Nord, puis une trentaine de Thébains, puis de nouveau des rois du Nord, environ une vingtaine, puis de nouveau des Thébains, peut-être 25, puis le dernier groupe des rois du Nord, étrangers et Apopi, que suivaient, dans la partie perdue, les Thébains de la famille de Tiouâ. L'idée s'impose qu'en passant ainsi de l'une à l'autre des deux moitiés de l'Égypte, le rédacteur cherche à suivre la vérité historique et chronologique telle qu'il pense la connaître, c'est-à-dire qu'il prend les dynasties successives du Nord et du Sud et les range, pour le mieux, de telle manière que la simultanéité au moins approximative d'un

groupe du Nord et d'un groupe du Sud soit exprimée par le voisinage. Si l'on admet qu'il a été procédé ainsi, la correspondance chronologique des dynasties du Nord et du Sud, dans la documentation du rédacteur, aura été à peu près la suivante :

Période *a*.	Groupe I. N°s 1 à 13. — Thébains régnant sur l'Égypte entière; les premiers usurpateurs, les Senousrit et Amenemhat au nom complexe.	
	ROYAUTÉ DU NORD.	ROYAUTÉ THÉBAINE.
Période *b*.	Groupe II. N°s 14 à 21. — Hor de Dahchour, Mermashaou de Tanis et autres; il s'y égare le Sekhemre-Gergtaoui Sebekhotep du n° 17, dont la vraie place était peut-être plus bas.	Groupe III. N°s 22 à 51 (?), en deux ou plusieurs «dynasties» : 1° N°s 22 à 28, la grande famille des Sebekhotep et de Nofirhotep, avec leur contemporain Iaab. 2° N°s 29 à 45(?), les rois *Mer*-[*X*]-*re*, avec quelques noms d'autres familles. 3° N°s 45 (?) à 51 (?), la famille des Tetoumès (?).
Période *c*.	Groupe IV. N°s 52 (?) à 73 (?), en deux dynasties au moins : 1° N°s 52 (?) à 60, comprend le Nehsi du Delta. 2° N°s 61 à 73 (?) [inconnus par ailleurs].	Groupe V. N°s 74 (?) à 100 (??). — Série de rois difficilement reconnaissables, après quoi viennent des *Sekhemre* de la famille connue, n°s 90 à 92, autres *Sekhemre* au n° 80 et après le n° 97.
Période *d*.	Groupe VI. N°s 131 à ...? — Quelques Asiatiques, suivis des Apopi.	[Groupe VII, perdu : Tiouâ et sa famille.]

Il semble ressortir de là que le scribe du papyrus avait une documentation historique de valeur assez réelle. Il possédait beaucoup de noms royaux authentiques, et parmi ses listes partielles, quelques-unes sont fort bonnes; on l'observe principalement aux groupes I et III. Il avait des listes de Méridionaux et des listes de Septentrionaux, plus ou moins exactement transmises, parfois bouleversées ou mélangées, très reconnaissables cependant dans la plupart des cas; ces différents groupes, il les ordonnait d'une manière qui dénote des idées sur la chronologie relative des dynasties du Nord et des dynasties du Sud, idées qui pouvaient ne pas toujours être justes dans le détail, mais dont l'expression aboutit à un tableau d'ensemble bien conforme, en fin de compte, à ce qui s'était passé dans le pays en réalité. Il est essentiel d'observer, toutefois, que tout cela est sans doute à dire, non du scribe lui-même du papyrus, mais de la source qu'il copie et que vraisemblablement il ne comprend plus avec la netteté qui serait nécessaire : car il ne différencie guère ses groupes royaux, ne les intitule ni ne les caractérise d'aucune manière, et se contente de noter sommairement les démarcations de dynasties.

Les sources du papyrus, à un stade plus ou moins ancien de leur élaboration, étaient dans une condition toute différente; les groupes du Nord et les groupes du Sud s'y trouvaient consciemment et nettement accusés, et l'on ne peut que s'émerveiller de l'impartialité et du souci de vérité historique qui animaient le premier compilateur, lorsqu'il consignait ainsi le souvenir des Pharaons du Nord, des Asiatiques et des Apopi à côté de celui des précurseurs de la grande royauté thébaine. Certains tableaux de cette espèce eurent la fortune de se conserver sans altérations trop graves du cadre général et des rubriques, et ils produisirent des fruits très lointains : c'est à eux qu'il faut rapporter l'origine de la liste grecque dans

laquelle des dynasties de Thébains s'entremêlent, comme nous savons, avec des dynasties de *Pasteurs* et de *Xoïtes*.

CHAPITRE IV.

LA LÉGENDE DES ENVAHISSEURS ET DE LA RESTAURATION À L'ÉPOQUE GRECQUE.

Nous avons, précédemment, longuement expliqué l'histoire des étrangers et du roi sauveur, qui s'était formée à Thèbes au temps du Nouvel Empire[1]. On avait pris l'habitude, nous l'avons vu, de faire honneur de la restauration nationale à n'importe lequel des rois des dynasties thébaines; il était sorti de là des récits apparemment indépendants, tous conservés les uns à côté des autres, et il en résultait dans la littérature, quelque peu après l'époque thébaine, soit aux alentours de l'an 1000, une très nombreuse collection de versions de l'histoire, datées différemment, dont nous possédons quelques-unes à l'état original mais qui, pour le plus grand nombre, ne nous sont connues que par des formes dérivées plus ou moins lointaines, souvent des vestiges, quelquefois seulement des traces, dans les documents hiéroglyphiques, démotiques et de langue grecque. Les rois thébains que nous voyons paraître dans les histoires de ce groupe sont Tiouâ[2], Kamès[3], Amôsis[4], Hatshopsitou[5], Thoutmès III[6], ou bien Thoutmès III

(1) Voir chez nous, précédemment, *Hyksôs*, Section I, chap. II et suiv., notamment le résumé du chap. V.

(2) L'histoire de la guerre de Tiouâ contre Apopi qui fut l'une des sources de *Sallier I*; voir *Hyksôs*, Section I, chap. II.

(3) Planchette Carnarvon; voir *Hyksôs*, *Études et notes complémentaires*, I, B.

(4) L'histoire passée chez Ptolémée de Mendès, que cite Tatien.

(5) Inscription de Stabl-Antar; voir *Hyksôs*, Section I, chap. II et *Études et notes complémentaires*, I, A.

(6) Début des *Annales*; voir *Hyksôs*, Section I, chap. II.

et Thoutmès IV [1], l'un des Amenhotep [2], Mineptah [3], Ramsès III [4]. L'ennemi qu'ils combattent est le plus souvent placé à *Avaris*, quelquefois à *Sharouhen* [5]. La désignation de cet ennemi est très uniforme. Si l'on met de côté l'histoire un peu spéciale de Tiouâ, en guerre avec un *Apopi* du Nord [6], on ne trouve mention que d'*Asiatiques*, Asiatiques dans Avaris [7] ou Asiatiques dans Sharouhen [8]. Dans quelques versions, ces Asiatiques sont appelés d'un nom particulier mais tout à fait

(1) Source de l'histoire manéthonienne des Hyksôs; voir *Hyksôs*, Section I, chap. III.

(2) Source lointaine de l'histoire d'Aménopis des papyrus Wessely; voir *Hyksôs*, Section I, chap. IV, § III. La même histoire d'Amenhotep, fusionnée avec une autre histoire dont Ramsès III était le héros, avait donné, plus ou moins longtemps après l'époque thébaine, une forme avec Aménophis et son fils Ramsès qui fut la source de l'histoire manéthonienne des Impurs; voir un peu plus bas.

(3) Inscription de Karnak; voir *Hyksôs*, Section I, chap. II.

(4) *Grand papyrus Harris;* voir *Hyksôs*, *ibid.* Par fusion avec une histoire d'Amenhotep (voir note 2 ci-dessus) se forme une histoire d'Aménophis et de son fils Ramsès qu'on trouve chez Manéthon (histoire des Impurs) et chez Chaerémon, cité par Josèphe; voir *Hyksôs*, Section I, chap. IV, § II.

(5) *Avaris* dans les histoires de Kamès, d'Amôsis, d'Hatshopsitou, de Thoutmès III et Thoutmès IV, d'Amenophis et Ramsès III, et dans l'histoire (différente de celle de Tiouâ contre Apopi) qui fut une des sources de *Sallier I.* — *Sharouhen* dans l'histoire qui fait le début des *Annales de Thoutmès III.* — Ces deux places d'Avaris et de Sharouhen ont eu, nous le savons, l'existence la plus réelle sur la frontière orientale du Delta, et ont joué un rôle dans la guerre véritable conduite par Amôsis; rappelons encore une fois que c'est Amôsis qui prit Avaris et Sharouhen, comme nous l'apprend un document de son temps conservé par extraordinaire fortune. Rappelons aussi, en ce qui concerne Avaris, l'identité possible de cette ville avec Héliopolis, dont le nom paraît dans l'histoire manéthonienne des Impurs et peut-être dans celle de *Sallier I;* voir principalement *Hyksôs*, Section I, chap. IV, § IV.

(6) Nous voulons parler de la forme primitive de cette histoire, telle qu'on arrive à l'extraire du complexe de *Sallier I;* rappelons que le récit de *Sallier I* résulte de la fusion de deux histoires différentes, celle d'une guerre du Thébain Tiouâ avec un Apopi du Nord, et celle d'une guerre des Thébains avec les occupants d'Avaris.

(7) Dans l'histoire d'Hatshopsitou.

(8) Dans l'histoire des *Annales de Thoutmès III.*

équivalent, *hikou Shasou*, « rois des Bédouins », ou plutôt *hikou khasitou*, « rois des pays étrangers », comme les Asiatiques de plusieurs monuments hiéroglyphiques connus; cette dénomination donnera naissance, par transcription fidèle, à celle des *Hyksôs* d'Avaris d'une des histoires de l'époque grecque[1].

Dans ces histoires paraissait fréquemment aussi un autre mot, *iadit*, *iaditou*, qui ne représente point des hommes, mais signifie la « maladie », l'« impureté », et sert, dans les textes plus anciens comme dans ceux du Nouvel Empire, à désigner la *calamité* déchaînée sur le pays par le désordre ou l'invasion étrangère[2]. A la longue, cependant, le sens original du terme devait s'oblitérer; on arriva, par une sorte de confusion, à considérer *iaditou* comme un autre nom des Asiatiques néfastes, et ainsi s'établit une signification d'« Impurs » ou « Malades », qui eut la fortune de donner naissance aux formes préférées de l'histoire à l'époque grecque[3]. Il faut se garder de croire, cependant, qu'au temps du Nouvel Empire, ou pendant les premiers siècles qui vinrent ensuite, il s'opérait une différenciation entre versions avec *iaditou* et versions avec *Asiatiques*. La question pourrait se poser à propos de versions hiéroglyphiques d'une certaine espèce, dont nous avons trace, avec *iaditou* (la « calamité », ou déjà les « Impurs »?) dans Avaris, sans le nom des Asiatiques ou la mention d'étrangers[4], mais le contraire

(1) L'histoire manéthonienne des Hyksôs, dont la source hiéroglyphique est une histoire placée au temps de Thoutmès III et Thoutmès IV.

(2) Le sens de *iaditou*, d'un bout à l'autre de la période hiéroglyphique, a été étudié précédemment à propos de la rencontre du mot dans *Sallier I: Hyksôs*, Section I, chap. II. Il figure aussi — en ce qui concerne les histoires du groupe qui nous intéresse — dans l'inscription de Mineptah à Karnak.

(3) Pour la mise en rapport des « Impurs » ou « Malades » des histoires grecques avec le vieux *iadit* hiéroglyphique, voir *Hyksôs*, Section I, chap. IV, § IV, et chap. V.

(4) Source de l'histoire manéthonienne des Impurs et d'Avaris, au temps de Ramsès III. Chez les adaptateurs de l'époque hellénistique qui forgent des histoires de l'Exode, les « Impurs » sont invariablement des Égyptiens, non des

— *envahisseurs* et *iaditou* dans le même récit — s'observe avec une égale fréquence [1]. A l'époque thébaine, les deux expressions figuraient ou pouvaient figurer ensemble dans l'histoire; elles n'étaient pas synonymes; leur confusion fut très lente à s'établir et n'était pas complètement réalisée encore au IVe siècle, comme il ressort d'une des versions grecques de la date la plus ancienne [2].

Passée l'époque thébaine, et pendant plusieurs siècles, se maintient le curieux usage de rééditer le conte de l'invasion et du roi sauveur en changeant la date de l'histoire et la personne du roi, de manière à faire honneur du salut de l'Égypte à un souverain régnant, ou plus notoire que quelque Ramsès oublié, ou déjà célèbre par ailleurs dans la littérature : c'est ainsi que furent rédigées, au VIIIe ou au VIIe siècle, une ou plusieurs histoires dont le héros était Bokchoris [3]. De pareilles attributions ne changeaient pas grand'chose aux conditions du vieux roman. Au VIIe siècle, cependant, nous approchons d'une époque où cette histoire traditionnelle, sous l'influence d'élé-

étrangers, mais on n'en peut rien induire quant aux sources hiéroglyphiques lointaines, parce que ces versions grecques sont très tardives, et surtout que le récit de l'Exode qu'elles comportent exige presque nécessairement que les Impurs qu'on expulse d'Égypte soient indigènes.

[1] Source d'Hécatée d'Abdère, dont le récit de l'Exode fait paraître des *étrangers impies* et des *maladies* en Égypte : Hécatée, quelque peu antérieur à Manéthon, avait visiblement en main une relation égyptienne de provenance ancienne, où les étrangers néfastes et la «calamité» (ou l'«impureté», ou la «maladie») voisinaient encore. Rapprocher de cela, à l'époque hiéroglyphique, l'histoire que donne le papyrus Sallier I, avec *iaditou* et le roi du Nord Apopi presque dans la même phrase.

[2] Hécatée d'Abdère (voir note précédente), chez qui les *maladies* sont provoquées par la conduite des *étrangers impies*, mais n'affectent pas ces derniers.

[3] Histoire de Bokchoris et des Impurs qu'on trouve chez Lysimaque (dans Josèphe), voir *Hyksôs*, Section I, chap. IV, § II; histoire de Bokchoris et des envahisseurs qui fut la source du conte prophétique de l'agneau du papyrus Krall, voir *Hyksôs*, Section I, chap. IV, § III.

ments étrangers, va s'altérer gravement et s'orienter, par additions et mutilations successives, vers des formes et des significations absolument inconnues de la narration primitive.

En premier lieu, on voit un épisode de *prédiction* s'introduire dans l'histoire. Nous avons vu, précédemment [1], comment la prophétie, genre tardif dans la littérature égyptienne, est arrivée à y prendre naissance, et ce qu'étaient, dans leur forme originale, ces simples histoires conçues pour donner espoir et confiance aux gens à une époque de malheur, prédictions attribuées à un devin des temps passés et annonçant d'heureux événements soit à terme indéterminé, soit à terme calculé d'après l'ancienneté du devin qu'on faisait parler, de telle manière que, dans tous les cas, le lecteur pût se croire à la veille de la réalisation promise [2]. Comme, dans une histoire de ce genre, il est forcément question d'une période d'oppression que suivra une période de prospérité, cela présentait une certaine analogie avec le conte bien connu des étrangers impies, ou des Impurs, détruits par le roi sauveur, et il n'est pas étonnant que, dans nombre de cas, une version de cette ancienne histoire et une des nouvelles histoires de prédiction soient venues en contact ensemble. Ici, pourtant, il faut distinguer. Quand l'auteur d'un roman prophétique emprunte des traits, des noms ou des passages entiers aux tableaux de désordre et aux déclarations triomphales qui remplissent l'histoire du roi sauveur partout où elle se trouve, il fait une économie d'invention simplement conforme aux usages littéraires, et

[1] Sur l'apparition de la prédiction dans la littérature égyptienne, voir *Hyksós*, Section I, chap. IV, §§ III et IV. et chap. V.

[2] On restitue ces formes primitives d'après les versions d'époque romaine qui nous sont parvenues : l'histoire d'Aménopis et du potier des papyrus Wessely, et surtout l'histoire de Bokchoris et de l'agneau du papyrus Krall ; voir *Hyksós*, section I, chap. IV, § III.

très légitime parce que les mots et les phrases ainsi réemployés gardent leur sens et se retrouvent bien à leur place, malgré la signification toute différente du récit nouveau[1]. Mais on n'en peut dire autant de l'opération inverse, de l'introduction d'un épisode de prédiction dans une vieille histoire de perturbation et de roi sauveur. Quand on lit, mettons au ve siècle, qu'un Thoutmès, un Aménothès ou un Ramsès a souffert de la présence des Asiatiques ou des Impurs et les a finalement expulsés d'Égypte, quel intérêt supplémentaire cela peut-il fournir qu'un voyant ait prédit au roi la calamité proche et la victoire après un délai déterminé? La prédiction n'a de sens, pour le lecteur, que si elle n'est pas encore réalisée; un épisode de prédiction réalisée, dans un récit quelconque, est une faute de composition, un enrichissement lourd et absurde, ou bien un simple accident, une contamination proprement dite. Le phénomène accidentel sera toujours, en pareil cas, le plus probable, et certaines versions grecques, que nous avons la chance de pouvoir comparer entre elles, nous font assez bien voir par quel mécanisme la contamination a pu se produire. Voici la vieille histoire thébaine du roi Aménophis et des Impurs. On l'emprunte, y compris le nom du roi, pour en faire la relation d'une prédiction à long terme[2]. Cette nouvelle fable, une fois créée, tend à réagir sur les anciennes versions dans lesquelles le nom d'Aménophis se rencontre, à les compléter à son modèle par l'introduction d'une prédiction des aventures d'Aménophis. Les anciennes versions résistent ou cèdent avec plus ou moins de bonheur: l'histoire d'Aménophis et de son fils Ramsès contre les Impurs se conserve, d'une

[1] A peu près de cette manière s'est composée l'histoire que nous recevons sous la forme de la prédiction de l'agneau au roi Bokchoris (papyrus Krall, voir note précédente).

[2] Source de l'histoire de la prédiction du potier au roi Aménopis (voir notes précédentes).

part, indemne de prédiction[1], et d'un autre côté nous arrive enrichie d'un épisode de prédiction approprié aux circonstances[2].

Nous touchons du doigt, ici, que cette absurde surcharge n'était pas inévitable. Y ont échappé, en plus de l'histoire que nous venons de dire, celle de Thoutmès III et Thoutmès IV contre les Asiatiques[3], et une version de l'histoire de Bokchoris et des Impurs[4], encore que cette dernière histoire ait été empruntée en totalité, d'autre part, dans la composition d'une prophétie à long terme[5].

Tel était l'état des récits qui circulaient dans la littérature indigène, lorsqu'ils vinrent à la connaissance des milieux gréco-judéo-égyptiens de la Basse-Égypte. Ils ne furent pas tous reçus avec un égal intérêt. Tandis que les histoires de prédiction pure étaient laissées de côté, au moins au début[6], on traduisait en grec et on discutait avec empressement les histoires d'Impurs ou d'étrangers expulsés par un roi sauveur. C'est qu'on cherchait surtout, dans les écoles judéo-égyptiennes du début de l'époque grecque, à retrouver dans les documents indigènes des témoignages du séjour d'Israël en Égypte et de la sortie d'Égypte, et que dans ces vieilles histoires d'expulsion d'étrangers ou d'Impurs, on avait un épisode qui pouvait être

(1) Source non manéthonienne de Chaerémon, cité par Josèphe.

(2) Source de l'histoire manéthonienne des Impurs. La présence, chez Manéthon, de l'histoire ainsi altérée, est très importante au point de vue de l'histoire de la prédiction dans la littérature égyptienne; elle est le seul témoignage d'où résulte positivement que cet emploi de l'élément prophétique remonte au moins au IVe siècle.

(3) Source de l'histoire manéthonienne des Hyksôs.

(4) Dans Lysimaque, cité par Josèphe.

(5) Prédiction de l'agneau au roi Bokchoris (voir notes précédentes).

(6) La prédiction du potier au roi Aménopis nous est donnée expressément, dans les papyrus grecs des IIe et IIIe siècles ap. J.-C., comme traduite d'un original indigène, et la prédiction de l'agneau au roi Bokchoris nous arrive en langue démotique.

considéré, à défaut de mieux, comme répondant au récit biblique de la sortie des Israélites vers le désert et la Palestine. Dans l'esprit de cette interprétation, on prit les récits indigènes de roi sauveur et d'expulsion, tous indifféremment, et l'on y mit ce qu'il fallait pour faire, de chacun d'eux, une relation explicite de l'Exode[1]. Le procédé employé était extrêmement simple : qu'il s'agît d'Asiatiques, d'Impurs étrangers ou d'Impurs indigènes, il suffisait d'ajouter un mot, à la fin de l'histoire, spécifiant que ces expulsés allaient fonder Jérusalem et devenir le peuple juif. On obtenait ainsi, cependant, des récits de tendance assez diverse au point de vue juif, suivant que les ennemis des Égyptiens y paraissaient sous un nom plus ou moins honorable, et suivant que l'adaptateur de langue grecque présentait sous un jour plus ou moins flatteur la défaite subie par ces futurs Israélites. Il est clair que, pouvant choisir dans la foule des versions anciennes, un écrivain juif s'attachait de préférence à des histoires d'*Asiatiques* redoutables, défaits avec honneur, sans doute, et retirés en Asie avec armes et bagages, tandis qu'un Grec moins ami des Juifs aimait mieux se servir de quelque histoire d'Impurs ou de Malades impies, chassés d'Égypte dans des conditions ignominieuses. Des circonstances heureuses font que nous possédons des versions de l'Exode des deux types, le type *philosémite* représenté par l'histoire de Thoutmès III et Thoutmès IV (en grec, *Misphragmouthôsis* et *Tethmôsis*) contre les Hyksôs (= Juifs) dans Avaris[2], le type *antisémite* comprenant l'histoire d'Aménophis et Ramessès (Ramsès III, comme nous savons) contre les Impurs (= Juifs) dans Avaris[3], l'histoire de Bokchoris contre les Impurs (= Juifs)[4], et plusieurs

[1] Sur la mise en relation des vieilles histoires indigènes avec l'Exode, voir *Hyksôs*, Section I, chap. III, §§ III et IV; chap. IV, §§ I et II.

[2] Chez Manéthon, transmis par Josèphe.

[3] Comme l'histoire précédente, et chez Chaerémon, également cité par Josèphe.

[4] Chez Lysimaque, cité par Josèphe.

autres versions de l'histoire des Impurs et de l'Exode sans nom royal conservé[1].

A ce moment de l'élaboration des récits que les historiens grecs devaient recueillir, il intervient encore des influences d'une autre espèce, dont il est difficile de savoir certainement si elles se sont exercées avant l'adaptation de la tradition indigène à l'histoire de l'Exode, ou bien sur les récits déjà adaptés comme on vient de le dire. Ces forces nouvelles se manifestent, au IVe siècle, par la transposition, dans le récit, d'épisodes véritables de l'histoire de l'Egypte à cette époque. Cette opération ne s'observe clairement, à vrai dire, que dans une seule version, celle de l'histoire d'Aménophis et des Impurs, que Manéthon nous a conservée; mais dans cette histoire, la fuite du roi Aménophis en Ethiopie est très visiblement inspirée d'un épisode réel, la fuite en Éthiopie de Nektanébo II, vaincu par Okhos en 342. De même, certaines atrocités reprochées aux Impurs, dans ce même récit, se retrouvent de manière très semblable dans les histoires égyptiennes de la domination d'Okhos et de la domination de Cambysès. N'oublions pas, cependant, que les accusations portées contre les conquérants perses étaient calomnieuses et sans doute entièrement injustifiées, et que, dans les épisodes d'impiété monstrueuse qu'on incorpora à leur légende, il faut voir, non la vérité historique, mais un simple développement du thème du sacrilège triomphant, particulièrement violent et âpre, né en même temps que la prophétie, peut-être, et sous l'influence des mêmes événements historiques[2].

(1) Voir notre tableau récapitulatif dans *Hyksôs*, Section I, chap. IV, § II.

(2) Voir *Hyksôs*, Section I, chap. IV, § IV. Remarquons bien que le nouveau développement du thème des ennemis sacrilèges peut très bien être plus ancien que le IVe siècle, et que nous ne savons pas à quelle époque — avant ou après l'adaptation *judaïque* — on l'aura introduit dans la vieille histoire d'Aménophis et des Impurs; on voit seulement qu'au IVe siècle il en a été fait

Il ressort de tout ce qui précède que, vers la fin du IVe siècle, dans la littérature gréco-égyptienne, circulaient un nombre important de versions du vieux conte des ennemis et du roi sauveur, toutes indifféremment converties en une relation de l'Exode, dissemblables, toutefois, par une foule de points et principalement par le nom du roi sauveur, c'est-à-dire par la date ainsi imposée à l'Exode dans l'histoire d'Égypte. Entre toutes ces versions grecques, un historien quelconque pouvait choisir; mais il avait le devoir de choisir, étant considéré que l'Exode ne pouvait s'être produit deux fois[1]. Il nous semble, du moins, que l'historien avait le devoir de choisir. En réalité, un pareil choix n'était pas dans la nature du lettré antique, qui a tendance, au contraire, à utiliser la matière de toutes ses sources, tantôt insouciant et comme inconscient des contradictions, tantôt se bornant à noter qu'« on lit, par ailleurs, que . . . », dans certains cas, enfin, raisonnant et discutant, et recourant, alors, à toutes les ressources de la déformation adaptatrice pour concilier les incompatibles. Ainsi fait, au IIIe siècle, l'Égyptien Manéthon, qui écrit une histoire d'Égypte complète et se trouve avoir en main deux relations grecques de l'Exode, celle faite avec l'histoire des rois *Misphragmouthôsis* et *Tethmôsis* contre les *Hyksôs*, ou « Bédouins », dans Avaris, et celle faite avec l'histoire des rois *Aménophis* et *Ramessès* contre les « Impurs », également dans Avaris. Aucune fusion possible des deux récits, Manéthon ayant des idées singulièrement précises, sinon très exactes, sur la position historique des divers rois nommés. *Aménophis* et *Ramessès*, il les connaît aux troisième et quatrième rangs du groupe que la classification ultérieure

usage pour peindre sous des couleurs abominables ces Perses dont la domination en Égypte laissait de mauvais souvenirs.

[1] C'est par conséquent à l'époque où nous sommes, soit vers la fin du IVe siècle, dans les milieux gréco-judéo-égyptiens de la Basse-Égypte, que se posa pour la première fois la question qui occupe si fort les biblistes des temps modernes : *Quel fut le Pharaon de l'Exode ?*

devait appeler la « XIXe dynastie »[1], et quant à *Misphragmouthôsis* et *Tethmôsis*, il sait très bien que deux Pharaons ainsi nommés se suivent vers le milieu de la dynastie immédiatement antérieure[2], mais il ne lui paraît pas possible — et ici le vieil historien manifeste des vues d'une indépendance et d'une lucidité remarquables — que les souverains qui sauvèrent l'Égypte en expulsant les Hyksôs-Juifs tout d'abord, ne soient pas les initiateurs du nouveau régime, les fondateurs mêmes de leur dynastie, et partant de là, il inscrit *Misphragmouthôsis* et *Tethmôsis* en tête du groupe du Nouvel Empire, au lieu d'*Amôs* que portaient correctement d'autres listes[3], et sans souci des rois *Mèphramouthôsis* et *Thouthmôsès*, que son propre récit enregistrera plus loin à leur véritable place. Les deux relations de l'Exode qui parviennent à Manéthon datent donc l'événement, pour lui, la première, au début de la dynastie que nous appelons la XVIIIe, la seconde, dans le courant de la dynastie suivante ou XIXe. Comment accepter et utiliser la deuxième histoire en même temps que l'autre? Manéthon se pose avec netteté le problème; ce qui gêne, ce n'est pas que certains « Impurs » aient été expulsés par Ramessès, mais seulement que ces « Impurs » soient identiques aux Juifs et que leur expulsion soit l'Exode; il faut supprimer cette identité inadmissible; il faut respecter et conserver, en même temps, cette assertion de la deuxième histoire, que Ramsès a expulsé les Juifs, bien qu'ils aient déjà été expulsés par le Thoutmès

[1] Ce sont *Aménephtès* et *Ramessès* de la XIXe dynastie d'Africain. Le *Ramessès* qui figure à cette place correspond, nous le savons, au Ramsès III historique.

[2] *Misphragmouthôsis* et *Touthmôsis* des n°s 6 et 7 de la XVIIIe dynastie d'Africain, *Mèphramouthôsis* et *Thouthmôsès* de la liste absolument conforme, à cette place, qui ressort de la narration manéthonienne à la suite de l'histoire des Hyksôs. On a là, comme nous savons, Thoutmès III et Thoutmès IV de l'histoire.

[3] *Amôs*, l'Ahmès (Amôsis) historique, qui est bien à sa place en tête de la XVIIIe dynastie d'Africain.

des siècles antérieurs. Pour satisfaire à des nécessités au prime abord aussi difficilement conciliables que celles-là, Manéthon combine que les Impurs d'Avaris, au temps de Ramsès, eurent besoin d'aide, qu'ils appelèrent à eux les *Hyksôs-Juifs expulsés par Thoutmès et établis à Jérusalem*, que ces Hyksôs-Juifs répondirent à leur appel et vinrent les rejoindre à Avaris, de telle manière que Ramsès, enfin, eut à les chasser d'Égypte tous ensemble : les Juifs étaient expulsés pour la deuxième fois de leur histoire, mais ce n'était plus l'Exode [1].

La combinaison manéthonienne, par la multiplicité de ses sources, la difficulté de les adapter et la complexité qui en résulte, est extrêmement exceptionnelle, et toute différente de ce que nous trouvons, touchant l'Exode, chez le plus grand nombre des écrivains de la période grecque. Quelque temps avant Manéthon, déjà, Hécatée d'Abdère [2] recueillait une histoire assez simple, non d'Impurs, mais d'*impureté* ou de *maladie* causée par la présence d'*étrangers impies*, et dont les Égyptiens sont victimes jusqu'à ce qu'on ait expulsé les étrangers néfastes : forme extrêmement intéressante parce qu'on y voit transparaître une antique version conservée avec tous ses éléments, les envahisseurs sacrilèges et le bouleversement qu'ils causent dans le pays, la « calamité », *iadit*, ce mot connu qu'on devait interpréter « maladie » et « impureté » avant d'arriver à croire qu'il désignait certains « Impurs ». Une histoire peut-être analogue devait arriver, aux alentours de l'ère chrétienne, à Trogue Pompée, qui comprend que les Égyptiens malades, pour se guérir, ont expulsé *Moïse et les Juifs* [3]. Chez Posidonios

[1] Pour l'analyse de cette combinaison manéthonienne, voir, chez nous, *Hyksôs*, Section I, chap. IV et V.

[2] Transmis par Diodore, et Diodore lui-même, à cette place, conservé dans la *Bibliothèque* de Photius. Voir *Fragm. hist. graec.*, II, 391, et, chez nous, *Hyksôs*, Section I, chap. IV, § II.

[3] Trogue Pompée dans Justin, XXXVI, 2 (IIIe siècle).

d'Apamée, vers 150 av. J.-C., nous avons des Impurs indigènes qu'on expulse pour leurs maladies (comme ceux de l'histoire des Impurs dans Manéthon) et pour l'impiété qu'ils manifestent dès avant leur expulsion[1]; c'est vraisemblablement d'une forme apparentée avec celle-là que Strabon[2] a eu connaissance, et l'on retrouve encore ces *impies expulsés* plus tard, dans la version recueillie par Celse[3]. Quelque temps avant Posidonios, d'ailleurs, c'est déjà d'*Égyptiens expulsés* que Polémon d'Ilion avait eu connaissance[4]. Au début du Ier siècle ap. J.-C., Chaerémon possède, de source extra-manéthonienne, une histoire très analogue à celle des Impurs dans Manéthon, datée, de même, par les noms des rois Aménophis et Ramessès et racontant l'expulsion de certains Impurs indigènes; des détails importants sont différents de ceux de la version manéthonienne; il en est plus remarquable de constater que la combinaison manéthonienne, connue de Chaerémon, influe sur lui et détermine l'introduction dans son récit d'épisodes inutiles et absurdes[5]. Vers la même époque, Lysimaque[6] reproduit une histoire d'Impurs expulsés mise au temps de Bokchoris, et dans laquelle on ne discerne pas bien si ces Impurs sont indigènes, ou déjà Juifs : la même incertitude se sentait déjà chez Posidonios, et nous avons vu que chez Trogue Pompée, plus complètement, les expulsés sont Juifs de manière explicite. La version de Lysimaque passe chez Tacite[7], qui rassemble en outre un certain nombre d'autres versions de

(1) Transmis par Diodore, dans un fragment conservé dans la *Bibliothèque* de Photius. Voir *Fragm. hist. graec.*, III, 245, et, chez nous, *Hyksôs*, loc. cit.

(2) Strabon, *Géographie*, XVI, 34-35.

(3) Celse, cité par Origène, III, 5 (milieu du IIIe siècle).

(4) Polémon d'Ilion dans Africain, cité par Eusèbe, *Praep. evang.*, X, 10.

(5) Chaerémon est cité par Josèphe. Voir, chez nous, *Hyksôs*, loc. cit.

(6) Comme Chaerémon, voir note précédente.

(7) Tacite, *Histoires*, V, 3-4.

l'histoire, dont celle d'une pure et simple émigration égyptienne[1]. Voici enfin Ptolémée de Mendès qui rapporte une histoire de la destruction d'Avaris et de l'Exode, attribués au roi Amôsis; il est bien regrettable que nous n'ayons pas des vestiges moins sommaires de cette dernière version[2], la seule de toute la littérature hellénistique où le souvenir d'Amôsis, le conquérant véritable d'Avaris au début de la XVIIIe dynastie, paraisse encore.

Dans le cours du Ier siècle ap. J.-C., on voit se poursuivre le développement des polémiques judéo-grecques sur la Bible, l'ancienneté du peuple juif et l'Exode dans les documents égyptiens. Des historiens, des compilateurs prosémites ou antisémites reprennent toutes les versions grecques de l'Exode que nous venons de voir, les rapprochent et les discutent de manière plus ou moins utile. Voici d'abord Apion, dont les livres nous sont surtout connus par son ennemi Flavius Josèphe. Apion possède une documentation fournie et cite ses sources, à ce qu'on croit comprendre, sans chercher à les harmoniser; il connaît cette version de l'histoire des Impurs et de l'Exode qui avait été recueillie par Manéthon, avec mention d'un *prêtre d'Héliopolis*, chef des Impurs, qui est Moïse[3]; il connaît

(1) Tacite, *Histoires*, V, 2, immédiatement avant l'autre passage.

(2) On ne connaît le passage en question que par les brèves mentions de Tatien, citant Ptolémée d'abord directement, puis à travers Apion. Voir *Hyksôs*, Section I, chap. III, § IV.

(3) Dans Josèphe; voir Reinach, *Textes relatifs au Judaïsme*, p. 125-126. Comme Apion identifie sans hésiter le chef des Impurs avec Moïse, on voit que sa source, à cette place, n'est pas Manéthon lui-même, car Manéthon, pour les besoins de son adaptation de l'histoire des Thoutmès et de l'Exode avec l'histoire d'Aménophis et Ramsès contre les Impurs, avait justement été obligé de supprimer l'identité des Impurs avec les Juifs (voir un peu plus haut). Apion écrit ici, peut-être, d'après la source immédiate de Manéthon — une version ordinaire de l'Exode au temps d'Aménophis et Ramsès — ou, plus probablement, d'après le compilateur ou l'excerpteur inconnu par qui les fragments de Manéthon devaient parvenir à Josèphe : nous savons, en effet (voir *Hyksôs*, Section I, chap. IV, § I), que cet excerpteur rétablit, d'après des sources

la version de Lysimaque, avec la datation du règne de Bokchoris[1]; il connaît, enfin, la version de Ptolémée de Mendès, avec Amôsis destructeur d'Avaris et expulseur des Juifs[2]. Après lui se présente Josèphe, le grand apologiste juif, dont l'œuvre est entièrement conservée et grâce à qui nous sont fragmentairement connus, outre Apion lui-même, Chaerémon, Lysimaque d'Alexandrie, cités plus haut, enfin Manéthon, l'antique et précieux historien dont il ne nous resterait que le nom[3], si Josèphe n'avait trouvé, par bonheur, chez un compilateur inconnu des textes grecs sur l'Exode, un certain nombre de fragments et de résumés de fragments de la partie de l'histoire manéthonienne où les deux récits que nous connaissons bien avaient été insérés.

Josèphe devait être le dernier de ceux qui rassemblèrent, dans un but apologétique ou hostile, ces vieilles histoires grecques de l'Exode. Après lui, reparaissent de temps en temps d'anciennes mentions plus ou moins bien comprises, dépourvues de toute précision historique et par suite peu dangereuses, telles la citation de Polémon d'Ilion par Africain, la citation de Celse par Origène, la citation de Trogue Pompée par Justin[4]. De manière plus remarquable, et par la plus singulière fortune, on trouve surnageante cette version que Ptolémée

autres que Manéthon et qu'il avait sous les yeux, l'indication de l'identité du prêtre d'Héliopolis, chef des Impurs, avec Moïse.

(1) D'après ce que laisse comprendre une brève citation de Josèphe; voir Reinach, *Textes relatifs au judaïsme*, p. 127.

(2) Dans Tatien, *Oratio adversus Graecos*, § 38, et dans Africain, cité par Eusèbe, *Praep. evang.*, X, 10.

(3) Rappelons que la liste royale chronologique par dynasties qu'Africain nous a transmise est probablement très loin d'être identique à la vraie liste manéthonienne, que nous n'avons pas, et qu'en certaines places particulières on a la preuve que la liste africaine diffère de la manéthonienne de la manière la plus caractéristique.

(4) Voir, un peu plus haut, les notes relatives à Trogue Pompée, Celse et Polémon d'Ilion.

de Mendès avait recueillie, et dans laquelle le héros de la délivrance égyptienne et de l'expulsion était le roi Amôsis. L'histoire ainsi présentée est fréquemment reproduite dans la littérature chrétienne, et nous aurons l'occasion d'y revenir. Rappelons seulement ici que Tatien connaît Apion, citant Ptolémée de Mendès, et cite Ptolémée directement en outre[1]; qu'Africain, absolument de même, cite Ptolémée et Apion sur Ptolémée[2]. Africain se trouve ainsi, par un rare privilège, posséder ce renseignement miraculeusement authentique, que c'est Amôsis qui détruisit Avaris. On doit se demander si cela est en relation, chez Africain, avec cet autre fait de documentation exacte, qui consiste en ce qu'il inscrit Amôsis, dans sa liste royale, en tête de la XVIIIe dynastie, c'est-à-dire à la véritable place du fondateur du Nouvel Empire. Mais Africain était absolument hors d'état de rapprocher les deux choses. Que la prise d'Avaris, que la défaite des dernières principautés indigènes ou asiatiques du Delta ait été considérée, aux siècles du Nouvel Empire, comme marquant le début de la grande période thébaine, cela nous paraît extrêmement naturel et juste; pour Africain, bien différemment, la prise d'Avaris n'était que l'événement déterminant de l'Exode, et l'histoire d'Avaris et de l'Exode n'avait rien à voir avec une reconstitution nationale quelconque, d'autant moins que tout souvenir d'une pareille restauration avait disparu depuis bien des siècles. Si la XVIIIe dynastie d'Africain est correcte, tandis que celle de Manéthon est défigurée au début par la substitution, au nom d'Amôsis, de ceux de *Misphragmouthôsis* et *Tethmôsis*, qu'on trouve d'autre part, à leur place régulière, au milieu de la liste de la famille, c'est que le pauvre Manéthon raisonne et harmonise, qu'il possède une histoire de Thoutmès sauveur et de l'Exode, et que l'intelligence de la vieille relation égyptienne

(1) Tatien, *Oratio adversus Graecos*, § 38.

(2) Africain, dans Eusèbe, *Praep. évang.*, X, 10.

est encore assez nette, chez lui, pour qu'il ne croie pas pouvoir mettre le roi sauveur ailleurs qu'en tête des dynasties du nouveau régime; Africain, lui, n'est pas atteint de préoccupations de ce genre; il a sous les yeux une liste royale correcte, il la copie sans arrière-pensée, et ainsi nous la sauve [1]. Qu'il ait connaissance, tout à fait indépendamment de cela, d'une histoire d'Amôsis et d'Avaris, cela peut paraître curieux, mais c'est coïncidence pure.

Postérieurement à l'époque d'Apion et de Josèphe, et dans une direction tout à fait différente de celle des compilations et des discussions sur les versions grecques de l'Exode, on voit sortir de l'ombre les histoires de prédiction pure dont la constitution nous permet d'apercevoir ce qu'étaient les histoires de prédiction qui avaient cours en Égypte vers le ve ou le IVe siècle, avant le moment où les œuvres de ce genre nouveau devaient entrer en contact avec le vieux conte des Barbares et du roi sauveur. Nous avons expliqué, plus haut, le mécanisme d'influence réciproque des compositions des deux catégories, les rédacteurs de prédictions empruntant les thèmes, les phrases, les dates et les noms des vieilles histoires de perturbation hostile et de restauration, et l'épisode de la prédiction s'introduisant, par réaction, dans quelque histoire de roi sauveur dont on avait fait, par ailleurs, un récit de prédiction pure. Un type du vieux roman égyptien ainsi contaminé a été recueilli, nous le savons, par Manéthon, sous la forme de l'histoire des Impurs et du roi Aménophis; mais, avant que la combinaison « judaïque » fût venue agir sur cette histoire d'Aménophis, et très probablement, même, avant que l'épisode de

[1] Comme on le dira plus loin, c'est la forme correcte de la XVIIIe dynastie, avec Amôsis en tête, qui est également parvenue à Eusèbe, et après lui encore à l'auteur du *Livre de Sothis;* chez ce dernier écrivain, le besoin de faire concorder sa liste avec celle qui résulte des citations de Josèphe, a provoqué la simple et formelle identification d'*Amôsis* avec *Tethmôsis*.

prédiction y eût été ajouté, un rédacteur s'en empara et fabriqua, avec sa substance, une histoire de prédiction pure dont les éléments devaient se transmettre pendant bien des siècles, puisqu'ils sont encore reconnaissables dans l'histoire du potier et du roi Aménopis que des papyrus des IIe et IIIe siècles ap. J.-C. nous apportent[1]. De la même manière exactement, une version de l'histoire des Impurs et du roi Bokchoris qui avait été — tout à fait indemne de prédiction — la source de Lysimaque, reparaît, au début du IIe siècle, transformée en une histoire de prédiction à long terme, celle du roi Bokchoris et de l'agneau[2]. Il est remarquable qu'au contraire de ce que l'on constate dans le domaine des versions de l'Exode, qui n'intéressent que les cercles judéo-grecs et avaient été rédigées en grec dès l'origine, les contes prophétiques s'étaient toujours transmis en langue indigène : l'histoire d'Aménopis et du potier nous arrive bien en grec, mais avec la mention expresse que le récit ainsi présenté est « traduit du mieux possible », et quant à l'histoire de Bokchoris et de l'agneau, nous l'avons en démotique. C'est bien comme genre national que se perpétuait la prédiction, dans l'Égypte soumise aux dominations étrangères, gouvernée par les Romains après l'avoir été par les Grecs, et avant eux par les Perses; dans les milieux littéraires de vieille souche, qui ne différaient pas des milieux sacerdotaux indigènes, toujours en défense contre l'immixtion de l'autorité étrangère, la prédiction de délivrance était entretenue comme une sorte de protestation permanente, de tendance nationaliste et xénophobe.

Dans la prédiction de l'agneau au roi Bokchoris, il est spécifié un délai d'accomplissement de 900 ans, très correctement calculé, d'après l'ancienneté de Bokchoris, de manière qu'il s'achève vers 150 ap. J.-C., c'est-à-dire peu d'années après la

[1] Les papyrus grecs Wessely; voir *Hyksôs*, Section I, ch. IV, § III.
[2] Le papyrus démotique Krall; voir *Hyksôs*, *ibid.*

mise en circulation de l'histoire. On a des indices, par Africain, d'une réédition effectuée une centaine d'années après, soit vers le début du IIIe siècle, avec le soin de prolonger le délai d'accomplissement dans la mesure exactement nécessaire, 990 ans au lieu de 900[1]; cela nous fait utilement apercevoir par quels procédés les histoires de ce genre, une fois créées, étaient continuellement adaptées, ensuite, aux besoins du moment. Dans la réédition tardive, c'est toujours l'agneau-prophète qui est en scène; ce mystérieux agneau parlant, qui est également connu d'Élien, remonte peut-être à quelque légende égyptienne ancienne, d'après d'autres mentions consignées dans les recueils de Plutarque et de Suidas, dont les descriptions de l'agneau semblent provenir d'un texte manéthonien véritable.

CHAPITRE V.

HISTOIRE ET CHRONOLOGIE À L'ÉPOQUE GRECQUE.

On se rappelle comment la comparaison des chiffres afférents aux règnes de la XVe dynastie, dans la liste d'Africain et dans le fragment de Manéthon où le tableau de cette dynastie est conservé entièrement, nous a permis de substituer, aux indications perturbées du document tardif, des chiffres manéthoniens authentiques, et comment, en partant de cette première rectification, nous avons trouvé la clef des multiplications et réduplications par l'effet desquelles l'ensemble des dynasties entre la XIIe et la XVIIIe, primitivement assez modeste, s'était enflé jusqu'aux totaux formidables qu'Africain a enregistrés. Nous avons vu que les dynasties XIII et XVI, obtenues par

[1] Dans Africain; voir *Hyksôs*, *ibid.*

combinaisons arithmétiques grossissantes et superposition des nouveaux chiffres aux chiffres anciens, s'évanouissent totalement; et qu'en ce qui concerne la dynastie XV, une fois son total rectifié d'après la liste manéthonienne véritable, il faut encore la considérer comme ayant été primitivement une dynastie mixte, comprenant les rois des dynasties XV et XVI de la liste africaine. Seules, les dynasties XIV et XVII de la liste africaine n'ont paru donner prise à aucune correction. Nous avons abouti, finalement, à ce résultat, que pour la période étudiée la forme la plus ancienne de la tradition grecque à laquelle on arrivait à remonter, était représentée par le tableau suivant [1] :

Dynastie A.	76 Xoïtes....	184 ans.	Est la XIVe du tableau d'Africain.
Dynastie B.	6 Pasteurs.. 32 Thébains..	259 ans.	A donné la XVe du tableau d'Africain (259 ans chez Manéthon, 284 ans chez Africain par bouleversement intérieur) et la XVIe d'Africain, avec 518 ans (259 × 2).
Dynastie C.	43 Pasteurs.. 43 Thébains..	151 ans.	Est la XVIIe du tableau d'Africain, et a engendré en outre la XIIIe d'Africain, avec 453 ans (151 × 3).

Prenons maintenant cette tradition grecque ancienne, et conférons-la avec la tradition de l'époque hiéroglyphique, telle qu'elle ressort de l'analyse du seul document hiéroglyphique qui nous soit parvenu en la matière, le papyrus de Turin. Comme on l'a vu plus haut [2], les fragments de ce papyrus très mutilé

[1] Voir, pour tout ceci, *Hyksôs*, Introduction, § I, et *Études et notes complémentaires*, § IV.

[2] Chapitre III ci-avant.

sont remis en place avec assez de certitude pour qu'on y puisse retrouver l'ordonnance de la liste royale et des groupes en lesquels elle était divisée, et par le moyen d'un examen attentif on arrive à remonter du document lui-même, tel que le scribe du papyrus l'avait rédigé, à sa source proche, où les divisions de la liste étaient plus claires et plus explicites; on se rappelle que, dans ce document original, on trouvait des groupes de rois du Sud et des groupes de rois du Nord alternant régulièrement, pour exprimer le partage du pays en deux monarchies semblables, et de telle manière, que la suite des événements historiques était représentée par un certain nombre de périodes royales, chaque période comprenant une famille du Nord et une famille du Sud considérées comme simultanées, la famille du Nord étant enregistrée la première et la famille du Sud à sa suite. Résumons l'espèce de tableau dynastique par lequel cette reconstitution de la source du papyrus s'est traduite en fin de compte :

Période *a*.	Groupe I du papyrus. — 13 Thébains régnant sur l'Égypte entière.	
	ROYAUTÉ DU NORD.	ROYAUTÉ THÉBAINE.
Période *b*.	Groupe II du papyrus. — 8 rois.	Groupe III du papyrus. — Environ 30 rois.
Période *c*.	Groupe IV du papyrus. — Environ 20 rois.	Groupe V du papyrus. — Peut-être 25 rois.
Période *d*.	Groupe VI du papyrus. — En grande partie perdu, nombre inconnu.	Groupe VII du papyrus. — Perdu.

Il apparaît là, comme on voit, de véritables dynasties simultanées ou mixtes à la manière de celles de la liste grecque, et si l'on veut essayer de rattacher la documentation grecque

à ses antécédents de l'époque pharaonique, c'est avec le tableau reconstitué que nous avons sous les yeux, et non avec la liste de Turin toute brute, qu'il convient de comparer la liste grecque dans sa forme la plus ancienne. Objectera-t-on qu'il est illogique de substituer au papyrus de Turin, pour le rapprochement, une forme documentaire d'un stade plus ancien? Mais cette forme peut très bien s'être conservée et transmise, par une autre voie que celle du papyrus, dont nous ne possédons ni une variante, ni un congénère, et c'est un devoir qui s'impose de la mettre en regard de la forme ancienne de la liste grecque, puisqu'on ne peut éviter d'admettre que la liste grecque procède de quelque document hiéroglyphique du même ordre.

Il faut bien nous attendre à ce que le rapprochement des deux tableaux ne fasse pas ressortir d'identité évidente. Voici, pourtant, une assez remarquable concordance, celle de la dynastie B du tableau grec, 6 Pasteurs et 32 Thébains, avec la période *b* du tableau hiéroglyphique, qui comprend 8 rois du Nord et environ 30 Thébains. Les noms ne concordent pas, à vrai dire, puisque parmi les 6 « Pasteurs » de la dynastie grecque figurent les Apopi, et que les Apopi, dans le tableau hiéroglyphiqne, figurent non dans la période *b*, au groupe II du papyrus, mais beaucoup plus bas, au groupe VI. Retenons, cependant, le fait de l'accord numérique. Il n'est pas sans intérêt, lorsqu'on observe qu'un accord semblable se manifeste peut-être immédiatement après B et *b*, entre la dynastie C du tableau grec, 43 Pasteurs et 43 Thébains, et l'ensemble des périodes *c* et *d* du tableau hiéroglyphique, 20 (?)+x . . . rois du Nord et 25 (?)+y . . . Thébains; la mise en relation formelle des deux tableaux, dans cette zone, supposerait que le document grec a eu pour source un tableau hiéroglyphique d'une forme un peu différente, dans lequel les périodes *c* et *d* auraient été fondues en une période unique, avec une seule suite de

rois du Nord et une seule suite de Thébains, mais l'existence et la transmission de cette autre forme ne sont nullement impossibles. Quoi qu'il en soit au juste, cependant, dans l'ensemble et tout au moins en ce qui concerne le nombre des Septentrionaux et des Méridionaux simultanés, on peut dire que la substance des périodes *b, c* et *d* du tableau hiéroglyphique a passé dans la liste grecque, sous la forme de ses dynasties B et C. Reste, dans la liste grecque, la dynastie A : à quoi correspond-elle ?

En tête du tableau hiéroglyphique, on n'a que les 13 rois du groupe *a,* Thébains, qui ne répondent absolument pas à A, avec ses 76 Xoïtes et ses 184 ans. La dynastie A est donc sans relation visible avec le document antérieur, et cela nous conduit à nous demander si ce groupe A appartient bien à la forme primitive de la tradition grecque, s'il ne serait pas, au contraire, d'introduction postérieure, erroné et illusoire, à peu près comme nous avons vu qu'étaient la « XVIe dynastie » de 518 ans et la « XIIIe dynastie » de 453 ans. Peut-on apercevoir, en ce qui concerne cette dynastie A, quelque caractère de formation artificielle ?

La clef de ce problème se découvre, lorsqu'on reprend en considération cette « XIIIe dynastie » dont nous avons supprimé, depuis longtemps, la durée illusoire, mais dont une indication peut être utile encore, celle de ses *60 rois thébains.* Retenons ces Thébains ; remarquons que, dans la dynastie mixte B de notre ancienne liste grecque, figurent *32 Thébains;* totalisons ces derniers avec les 60 Thébains nouveaux que nous venons de faire entrer en ligne; cela fait *92 rois de Thèbes,* et alors que voit-on ? Que *92 est la moitié de 184.* Les 184 ans de la dynastie A semblent dès lors être nés de la totalisation, en un seul groupe, de tous les *Thébains* antérieurs à C, et de l'attribution uniforme, à chacun d'eux, d'un règne de 2 ans. Le chiffre 184 est donc artificiel. Mais, l'attention une fois attirée,

de nouveau, sur les combinaisons de ce genre, on fait immédiatement une remarque semblable sur l'autre chiffre de la dynastie A, celui des 76 rois qui la composent : car *76 est la moitié de 151*, chiffre de la dynastie C; et comme 151 est impair et que 76 est sa moitié par excès, il est clair qu'ici il n'y a pas eu multiplication, mais division par 2, en d'autres termes que 151 est ici le chiffre primitif, et 76 le chiffre résultant de l'opération arithmétique. Pour le chiffre 184, c'est l'inverse : il y a eu multiplication, comme on l'a vu, $(60+32)\times 2$, 60 et 32 étant les chiffres primitifs.

Les deux chiffres de la dynastie A, *76 rois* et *184 ans*, sont donc, tous deux, artificiels et obtenus par combinaison arithmétique. Pour les forger, on s'est servi de deux chiffres figurant dans le tableau grec ancien, aux dynasties B et C, ceux de 32 rois et de 151 ans, et en outre, d'un troisième chiffre, celui de 60 rois, qui a subsisté par ailleurs dans la « XIIIe dynastie » de la liste africaine. Bien que cette « XIIIe dynastie » soit de formation tardive, dans l'évolution de la tradition grecque, son chiffre de 60 rois doit donc être considéré comme ancien, comme *primitif* au même titre que les chiffres des dynasties B et C. Rappelons, à son propos, — la concordance a été plus d'une fois signalée — qu'au papyrus de Turin même, il est possible de reconnaître une dynastie de 60 rois, les 60 premiers de ceux qui suivent la XIIe dynastie, le 61e étant explicitement désigné comme ouvrant une série différente [1].

[1] Ce qui permet, aux historiens qui raisonnent sur la liste d'Africain comme si elle était authentiquement manéthonienne, de dire que la « XIIIe dynastie », avec ses 60 rois, se retrouve en place, au papyrus, immédiatement après la XIIe, et que la rubrique qui suit cette série de 60 rois, au papyrus, marque le début de la « XIVe dynastie ». Sans insister, encore une fois, sur l'illusion de l'ancienneté de la liste africaine, bornons-nous à rappeler qu'au papyrus de Turin, les 60 premiers rois de la période qui nous intéresse sont loin de former un groupe unique; nous avons vu, plus haut (chapitre III ci-avant), que dans leur série se délimitent cinq ou six « dynasties » différentes,

Quoi qu'il soit au juste, cependant, de son origine, il semble qu'un certain groupe de 60 rois doive trouver place à côté des dynasties B et C, dans cette forme encore plus ancienne de la liste à laquelle nous accédons lorsque nous débarrassons le tableau des dynasties A, B et C de la dynastie A, révélée artificielle et illusoire. Dans la forme relativement primitive que nous reconstituons ainsi, cette dynastie de 60 Thébains remplissait une durée que nous ne connaissons pas et qu'il nous faut laisser indéterminée.

Ceci n'est point en contradiction avec ce qu'on vient de voir touchant ces 60 Thébains, à savoir que, très anciennement aussi, on les a pris dans quelque liste et affectés d'un coefficient de durée uniforme de 2 ans (de même que 32 autres Thébains empruntés à la dynastie B), en même temps qu'on créait d'autres règnes de 2 ans, dans un esprit semblable, en imaginant 76 Xoïtes pour remplir une durée de 151 ans empruntée à la dynastie C. Ces combinaisons par règnes de 2 ans sont absolument étrangères aux chiffres des dynasties B et C, et semblent se rapporter à un autre système, à une théorie différente et primitivement indépendante de la première. On arrive à entrevoir, ainsi, qu'à l'origine de la tradition grecque il n'a pas été extrait des documents hiéroglyphiques un seul tableau historique et chronologique, mais bien plusieurs, fort dissemblables entre eux, obtenus par transcription plus ou moins fidèle des données anciennes, ou par combinaisons théoriques plus ou moins arbitraires, allant jusqu'à une représentation générale et purement symbolique des choses. A cette dernière catégorie de versions appartient le système des règnes de 2 ans; le tableau des dynasties B et C procède, au contraire, de la transcription fidèle de quelque source, mais il n'est pas complètement dégagé de la tendance symbolique, qui se mani-

dont le début est indiqué de manière explicite, notamment, dans le document lui-même, au n° 14 et au n° 29.

feste dans cette dynastie de 43 Pasteurs et 43 Thébains, évidemment un Pasteur et un Thébain accomplissant toujours leur règne ensemble, représentation frappante et naïve de la division du pays en deux royaumes. De notre précédent tableau des dynasties A, B, C, qui n'apparaît plus comme primitif, mais déjà comme de deuxième stade, on arrive en somme à extraire, outre un tableau plus ancien comprenant, avec une dynastie perdue, les dynasties B et C, une autre liste latérale et indépendante, fondée sur le principe arbitraire des règnes de 2 ans. Mettons en regard ces deux formes grecques originales :

PREMIER SYSTÈME : TRANSCRIPTION RELATIVEMENT FIDÈLE D'UNE SOURCE HIÉROGLYPHIQUE.			DEUXIÈME SYSTÈME : COMBINAISONS DE 2 ANS, AVEC DEUX CHIFFRES SEULEMENT EMPRUNTÉS AUX SOURCES HIÉROGLYPHIQUES.		
Dynastie X.	60 Thébains.	.....?	Dynastie *x*.	60 Thébains.	120 ans.
Dynastie [B].	6 Pasteurs. 32 Thébains.	259 ans.	Dynastie *y*.	76 Xoïtes...	151 ans.
Dynastie [C].	43 Pasteurs. 43 Thébains.	151 ans.			

Dans le deuxième système, nous l'avons vu, les chiffres originaux sont ceux de 60 rois et de 151 ans, et ils figurent tous deux dans le système des dynasties X, B, C, ce qui paraît indiquer qu'ils ont été pris dans un tableau déjà constitué de ces dynasties; le premier système serait, d'après cela, antérieur au deuxième. Il importe en tout cas de remarquer que les listes des deux théories, à l'origine, ne se superposent ni ne s'ajoutent; elles représentent deux manières de raconter l'histoire, deux manières point extrêmement différentes d'ailleurs, puisque d'un côté nous avons, au total, 184 rois et

410 + ... années, et de l'autre, 136 rois et 271 ans. De part et d'autre on remarque un égal souci, qui décèle les sources égyptiennes authentiques, de présenter les Thébains et les Septentrionaux côte à côte, en situation pour ainsi dire équivalente.

Il était inévitable que les tableaux des deux systèmes vinssent en contact ensemble. Tout d'abord on se servit des données du premier pour enrichir le deuxième, en observant que les dynasties X et B comportaient, ensemble, 60+32, soit 92 Thébains, et en introduisant ce chiffre dans la dynastie x, en place du chiffre simple 60, et toujours suivant le principe des règnes de 2 ans. Le système des combinaisons de 2 ans se présenta, dès lors, sous la forme suivante :

Dynastie x.	92 Thébains (60 + 32).	184 ans (92 × 2).
Dynastie y.	76 Xoïtes.....	151 ans.

Il arriva, ensuite, qu'on crut bien faire de prendre les deux tableaux jusqu'alors indépendants, et d'essayer de les fusionner. La superposition pure et simple aurait donné le résultat que voici :

Dynastie x.	92 Thébains.....	184 ans.
Dynastie y.	76 Xoïtes.....	151 ans.
Dynastie X.	60 Thébains.....	.....?
Dynastie [B].	6 Pasteurs..... / 32 Thébains.....	259 ans.
Dynastie [C].	43 Pasteurs..... / 43 Thébains.....	151 ans.

On semble s'être rendu compte, cependant, que des doubles emplois s'introduiraient dans la liste ainsi formée, et on fit ce qu'il fallait pour les supprimer. Le chiffre de 151 ans, trop évidemment répété, fut ôté à la dynastie y, qui reçut en échange

la durée de 184 ans appartenant à la dynastie x; cette mutilation de la dynastie x était d'autant plus facile et plus indiquée que son nombre de rois, 92 Thébains, faisait double emploi avec celui des Thébains figurant, plus bas, aux dynasties X et B (60+32), de sorte qu'il apparaissait que ces Thébains de x étaient à supprimer, et que la dynastie disparaissait en totalité. Ces diverses corrections produisirent le tableau suivant :

Dynastie y.	76 Xoïtes.....	184 ans.
Dynastie X.	60 Thébains.....	.....?
Dynastie [B].	6 Pasteurs.....	259 ans.
	32 Thébains.....	
Dynastie [C].	43 Pasteurs.....	151 ans.
	43 Thébains.....	

A partir de ce stade, il ne se produit plus que les altérations grossissantes que nous avons depuis longtemps élucidées. La dynastie B se dédouble, 6 Pasteurs avec leur durée correcte de 259 ans d'un côté, pendant qu'il apparaît de l'autre une dynastie de 32 rois (*Thébains*, puis *Pasteurs*) d'une durée de 518 ans, double de 259 : ce seront les dynasties XV et XVI du numérotage d'Africain. La dynastie y reste intacte, elle deviendra la XIVe d'Africain. De même reste intacte la dynastie C, qui sera la XVIIe d'Africain, mais son chiffre de 151 ans, en même temps, est triplé en 453 ans, durée qu'on juge à propos d'attribuer à la dynastie X, laquelle, traitée de cette manière, figurera dans la liste africaine sous le n° XIII. Pour achever de définir la constitution des dynasties XIII à XVII de la liste africaine, il suffira de rappeler encore que, chez Africain, la XVe dynastie n'a plus son total correct de 259 ans; les chiffres partiels qui donnent ce total ne subsistent que dans le fragment authentique de Manéthon que nous avons le bonheur de posséder, tandis que le tableau détaillé de la même dynastie qui

est parvenu à Africain, dérivé de celui de Manéthon mais défiguré par une succession d'altérations et de réparations d'analyse facile[1], se totalise en 284 ans[2]. Ce détail est un de ceux qui montrent le plus clairement qu'Africain n'avait pas en mains la liste manéthonienne véritable, car s'il l'avait eue, il l'eût simplement reproduite en ce qui concerne la XVe dynastie, au lieu d'une liste bouleversée. Comment s'étonner de cette pénurie documentaire, lorsqu'on sait qu'au 1er siècle Josèphe lui-même, nous l'avons constaté, ne connaissait Manéthon que par les extraits d'un compilateur des versions grecques de l'Exode? En réalité, de Manéthon à Africain, et pour ne parler que de la liste royale, il y a eu des intermédiaires, des transmissions multiples, avec toutes les combinaisons possibles, toutes les interférences de traditions chronologiques et historiques dissemblables. Il résulte de là des situations curieuses. Qu'on se rappelle seulement le fait typique du début de la XVIIIe dynastie, bouleversé dans le fragment manéthonien que nous possédons — nous savons comment et pourquoi, — tandis que, chez Africain, ce début de dynastie est arrivé correct et historiquement véridique : la source d'Africain, à cette place, était meilleure que l'histoire manéthonienne.

Dans des conditions pareilles, on ne peut guère essayer de préciser ce qu'il y a de positivement manéthonien dans la liste royale qu'Africain nous a transmise. Grâce à cette vertu qu'ont les nombres, d'être en quelque sorte rigides et indéformables, et de conserver une identité reconnaissable sous le voile des combinaisons arithmétiques, nous avons pu déceler les grossissements artificiels par doublement, triplement et superposition,

(1) Voir, chez nous, *Hyksôs*, Introduction, § 1.

(2) On voit que ce serait une erreur de croire que la conversion du total authentique de 259 ans en un chiffre de 284 a été causée par l'influence du chiffre voisin de 184 ans, durée de la dynastie précédente dans la liste africaine. Aucune influence de cet ordre ne s'est exercée.

qui ont enflé des tableaux anciens jusqu'aux chiffres que la liste africaine nous présente; nous avons remonté, de la liste africaine, à ses antécédents de plus en plus lointains, et sommes arrivés, finalement, à des formes réduites et simples qu'il nous faut bien considérer comme primitives. La formation de la liste grecque tardive est donc expliquée, en ce sens que nous connaissons la succession et l'enchaînement de ses formes antérieures depuis les plus anciennes; mais, ceci une fois obtenu, ce qui reste tout à fait obscur est la date des différents stades d'évolution. De quelle époque est la forme la plus primitive, à quels moments sont intervenues les combinaisons suivantes?

On a peut-être un moyen d'apercevoir à quel degré de développement était arrivée la liste, vers le début de l'ère chrétienne. La chose ressort du texte de Josèphe, qui rapporte l'histoire des Hyksôs-Juifs et des rois d'Égypte de leur époque, d'après un excerpteur qui mêlait, aux fragments de Manéthon, divers fragments de provenance moins ancienne. Toute mention de la période immédiatement consécutive à la XIIe dynastie fait défaut; Josèphe nous présente d'abord le récit authentiquement manéthonien de l'invasion, survenue au temps d'un certain roi Toutimaios, et de la domination des 6 Pasteurs dont le groupe devait devenir la XVe dynastie de la liste africaine; il continue par une citation de l'excerpteur, qui commence ainsi qu'il suit : «Il dit que les 6 rois Pasteurs dont il a été question, et leurs successeurs, régnèrent en Égypte 511 ans. Puis, que les rois de la Thébaïde et du reste de l'Égypte se soulevèrent contre les Pasteurs, et leur firent une guerre longue et acharnée. Puis, qu'un roi nommé Misphragmouthôsis les vainquit définitivement. . . » Quelles données historiques trouve-t-on dans les fragments ainsi recueillis? L'indication de trois périodes, celle des premiers Pasteurs ou de la «XVe dynastie», celle de «leurs successeurs» Pasteurs comme eux, — ces deux périodes sont dites, par l'excerpteur, remplir

une durée de 511 ans, — enfin celle de la guerre de délivrance qui aboutit à la fondation du Nouvel Empire. La durée de cette troisième période n'est pas donnée, et il manquait sans nul doute aussi, chez ce compilateur inconnu, toute indication sur l'intervalle de temps séparant le moment de l'invasion de la fin de la XIIe dynastie. Ne considérons, cependant, que ce qu'il nous apporte, et cherchons à voir à quel stade d'évolution de la liste grecque les données de l'excerpteur se trouvent le mieux en concordance avec elle.

La question est visiblement délicate, et l'on pourrait y répondre de manière très diverse en prenant plus ou moins à la lettre, chez le compilateur inconnu, son indication de deux dynasties de Pasteurs successives, et cette indication plus générale de trois dynasties, entre le moment de l'invasion et le début du Nouvel Empire. Si l'on ne juge pas que ces définitions dynastiques, dans le texte de l'écrivain, sont formelles et inévitables, ses notions sur la royauté des Pasteurs pourront se retrouver de manière satisfaisante dans la plus ancienne forme de liste grecque que nous avons rétablie ci-avant, avec les dynasties B et C qui la terminent : B — les 6 Pasteurs et les 259 ans du récit manéthonien authentique — étant incontestablement la dynastie de l'invasion, et C, dynastie mixte de Pasteurs et de Thébains en nombre égal, remplissant 151 ans, pouvant correspondre à la fois aux « successeurs » des premiers Pasteurs et à la période de la guerre de délivrance. On remarque, toutefois, que les dynasties B et C de cette liste primitive ne remplissent, au total, qu'une durée de 410 ans, tandis que l'excerpteur de Manéthon en connaît 511 rien que pour les Pasteurs, sans compter le temps de la guerre finale. On croit voir, par là, que la chronologie de l'excerpteur est fondée sur des chiffres déjà plus gros que ceux de notre liste grecque primitive. Mais si l'on veut qu'il mentionne, effectivement, deux dynasties de Pasteurs et une dynastie finale, l'analogue

ne se trouvera, dans l'histoire de l'évolution de la liste grecque, que tout à la fin de son développement, chez Africain même, dont les dynasties XV, XVI et XVII comprennent respectivement 6 Pasteurs (c'est la dynastie de Manéthon, quelque peu déformée), 32 Pasteurs, et, pour la dernière, un nombre égal de Pasteurs et de Thébains (c'est la dynastie C de la forme primitive). En remplaçant, dans le tableau d'Africain, le total altéré de la XVe dynastie par le chiffre manéthonien véritable, les trois dynasties considérées se présentent, comme on sait, ainsi qu'il suit :

Dynastie XV.	6 Pasteurs.....	259 ans.
Dynastie XVI.	32 Pasteurs.....	518 ans.
Dynastie XVII.	43 Pasteurs..... / 43 Thébains.....	151 ans.

Les dynasties XV et XVI sont celles dont le total, d'après l'excerpteur de Manéthon, devrait donner 511 ans, et l'on voit que les chiffres de la liste tardive sont beaucoup plus forts. Mais nous savons depuis longtemps que la dynastie XVI est née d'un dédoublement illusoire de la précédente, en admettant, d'abord, à la suite des 6 Pasteurs remplissant 259 ans, 32 Pasteurs de la même durée totale, puis en totalisant un jour, par erreur, les deux durées, $259+259=518$, pour attribuer ce dernier chiffre à la dynastie des 32 rois. Il y a donc eu un moment, antérieurement à la liste africaine, où le tableau comprenait les éléments suivants :

Dynastie [XV].	6 Pasteurs.....	259 ans.
Dynastie [XVI].	32 Pasteurs.....	259 ans.
Dynastie [XVII].	43 Pasteurs..... / 43 Thébains.....	151 ans.

A ce moment précis, la somme des durées des dynasties XV

et XVI donne 518, et l'on peut admettre qu'il y a concordance avec les 511 ans connus de l'excerpteur de Manéthon pour l'ensemble des Pasteurs antérieurs à la guerre finale.

On voit en somme que, suivant les conditions qu'on impose au raisonnement, la documentation de l'excerpteur peut être considérée comme contemporaine de la plus ancienne forme de liste grecque à laquelle nous avons pu remonter, ou comme contemporaine d'une forme beaucoup plus tardive, quelque peu antérieure seulement à celle qu'Africain a recueillie. Ceci peut s'exprimer en disant que notre plus ancienne forme grecque peut être de la même époque que l'excerpteur, mais qu'elle peut aussi remonter à une époque de beaucoup antérieure. Et comme on peut considérer que cet excerpteur judéo-grec, source de Josèphe, se place aux alentours de l'ère chrétienne ou peu auparavant, on voit finalement que cette forme de la liste grecque que nous avons appelée primitive, comprenant les dynasties X, B et C, remonte à une date qu'il est impossible de préciser, du IIIe au Ie siècle avant notre ère.

Cette forme dite primitive pourrait-elle être celle de Manéthon lui-même? Le vieil historien connaissait la dynastie B, avec ses 6 Pasteurs et ses 259 ans, et bien que toute trace de sa relation nous manque pour la période antérieure à l'invasion, il est certain que cette période était mentionnée chez lui: on en a un indice par la conservation du nom de ce roi *Toutimaios*, au temps duquel il sait que l'invasion s'est produite. On trouvait donc forcément, dans l'histoire manéthonienne, une fois passée la XIIe dynastie, des groupes royaux antérieurs à la dynastie des 6 Pasteurs, et dont les 60 Thébains de cette dynastie X, aux trois quarts oblitérée et qu'on remet en place à grand'peine, peuvent être considérés comme une sorte de représentation. Cet ancien chiffre de 60 Thébains pourrait être manéthonien. De même, après la dynastie des 6 Pasteurs, la relation manéthonienne continuait forcément par l'histoire des Pasteurs

combattus, vaincus et expulsés, et de cette dernière période, la dynastie C de notre liste grecque ancienne constitue une image assez bonne; mais quant aux chiffres et à la forme exacte, il est peu probable qu'on trouvât chez Manéthon ces Pasteurs et Thébains en nombre égal, disposés avec une symétrie intentionnelle; car au temps de Manéthon, ou de ses sources immédiates, on en était encore à établir ces listes royales d'après des documents égyptiens authentiques, dont le papyrus de Turin nous donne une idée, et auxquels ces intentions de représentations symboliques, par règnes parallèles et simultanés, ou par règnes réguliers de 2 ans, étaient absolument étrangères. On aperçoit ainsi que, dans la forme grecque la plus ancienne à laquelle nous sommes arrivés à remonter, il y a déjà, sans doute, des éléments post-manéthoniens. L'image la plus probable que nous puissions nous faire de la documentation manéthonienne s'obtiendra, cependant, en prenant la très certaine dynastie B, avec ses 6 Pasteurs et ses 259 ans, et en la supposant encadrée, en avant et en arrière, de groupes de rois tout à fait perdus, mais dont nos dynasties X et C tiennent la place et indiquent sommairement le rôle.

Retenons, comme un des résultats de cette analyse, la constatation accentuée de l'énorme distance qui sépare la liste d'Africain de celle que Manéthon avait eue entre les mains à son époque. Ayant suivi jusqu'au bout les fils conducteurs qui permettent de remonter, du tableau d'Africain, à ses antécédents de plus en plus éloignés, étant arrivés ainsi à une forme simple et d'apparence tout à fait irréductible, que sommes-nous conduits à trouver en fin de compte? Que cette forme très ancienne est déjà trop entachée de combinaison artificielle pour qu'on puisse croire que Manéthon l'ait connue. De telle sorte que de la liste manéthonienne nous continuons à n'avoir absolument rien, en dehors de cette précieuse dynastie de

6 Pasteurs dont le détail authentiquement manéthonien nous est transmis par la voie de Josèphe.

L'histoire de l'évolution de la liste grecque et de l'élaboration du document d'Africain, si elle ne jette finalement aucune lumière sur les conditions de la liste manéthonienne, garde son importance au point de vue du tableau même d'Africain, dont nous comprenons mieux, maintenant, les origines et la nature. La liste africaine ainsi expliquée, il nous reste à la prendre comme point de départ de la dernière période dont nous avons encore à résumer l'histoire, celle des chronographies chrétiennes qui se succèdent à partir du IIIe siècle.

CHAPITRE VI.

LA CHRONOGRAPHIE CHRÉTIENNE.

Les documents sont en petit nombre, tous bien connus, faciles à comparer entre eux, et beaucoup des faits que nous allons rencontrer ont déjà été examinés, sinon expliqués aussi bien qu'il eût été nécessaire. On sait, tout d'abord, cela résulte principalement du rapprochement du tableau d'Africain avec celui d'Eusèbe, qu'au IIIe siècle il n'y avait pas en circulation une seule tradition historique, une seule liste des rois et des dynasties, mais bien plusieurs, concordantes ou divergentes entre elles suivant les endroits, et comme l'avait produit le hasard des contacts, des mélanges, des interférences de toutes sortes d'où les différentes formes étaient sorties. Ces altérations anciennes, à ce qu'il semble, n'avaient jamais été irraisonnées; chaque fois qu'une liste historique de la période grecque s'était retrouvée remaniée, la déformation avait obéi à certaines intentions de combinaison de sources ou de combinaison de nombres, et nous avons vu, dans le cas de la liste d'Africain,

qu'une analyse poursuivie par la voie ascendante peut arriver à déceler le mécanisme des remaniements effectués depuis un stade extrêmement lointain. Mais la chaîne d'états successifs qui aboutit à la liste africaine n'est qu'une ligne entre beaucoup d'autres, un seul élément dans un faisceau dont nous ne savons rien de plus, sinon que ses branches ramifiées, différenciées, fusionnées ou entrecroisées, se manifestaient, à chaque instant du développement, par la coexistence de formes multiples et dissemblables. Quand Africain rédigea ses livres, il s'appropria l'une des formes de tradition qui avaient cours au début du IIIe siècle. Ses successeurs connurent ou préférèrent des documentations diverses, fournies soit par Africain même, soit par les sources d'Africain, soit par des écrits entièrement étrangers à l'œuvre africaine.

Les successeurs d'Africain que nous aurons à considérer sont les suivants :

— Le plus important, Eusèbe, l'écrivain connu du IVe siècle, dont nous possédons une liste royale complète sous plusieurs formes légèrement différentes. La *Chronique* d'Eusèbe nous est conservée par le Syncelle, de même, d'ailleurs, que la *Chronique* d'Africain, que nous n'aurions pas autrement; pour Eusèbe, nous avons en plus une version arménienne complète de la *Chronique*. Chez Eusèbe, d'autre part, dans *Praep. evang.*, utilisation partielle des fragments de liste transmis par Josèphe.

— Antérieurement à Eusèbe, l'auteur des fragments connus, depuis Scaliger, sous le nom d'*Excerpta Barbara*, et qu'Eusèbe a recueillis. Ce Barbarus, comme nous verrons, a simplement reproduit le tableau dynastique d'Africain, en commettant à chaque instant les plus graves négligences.

— L'auteur du *Livre de Sothis*, dont la source principale est Eusèbe, mais qui travaille également sur Josèphe. Recueilli, partiellement, par le Syncelle, qui cite toujours le livre comme étant le Manéthon véritable.

Nous pourrons négliger, enfin, l'utilisation partielle des fragments de listes de Josèphe par Théophile [1], antérieur à Eusèbe.

Ces divers écrivains, pour faire une liste royale, choisissent dans les documents qu'ils connaissent et, en outre, ne se font aucun scrupule de déformer et remanier un document déterminé, pour arriver à ce double résultat d'obtenir une concordance satisfaisante avec les renseignements de Josèphe, et de mettre l'Exode d'Israël dans une position chronologique arrêtée d'avance. Nous verrons un peu plus loin sur quel principe cette datation de l'Exode est fondée. Quant à la concordance cherchée avec les fragments manéthoniens ou pseudo-manéthoniens dans Josèphe, elle ne peut intéresser que les dynasties XV, XVIII et XIX du numérotage d'Africain. Si l'on porte son attention, d'abord, sur les dynasties XVIII et XIX, et si l'on juxtapose, en un tableau unique, les noms et les chiffres donnés par Josèphe, Africain, Eusèbe et le *Livre de Sothis* [2] pour les 14, 16 ou 17 rois de la XVIIIe et les 5 ou 6 rois de la XIXe, on sera frappé de la concordance presque parfaite des noms; on remarquera, en même temps, que les chiffres partiels et les totaux sont notablement dissemblables; on fera enfin cette observation très curieuse, que dans Eusèbe arménien et dans le *Livre de Sothis* la XIXe dynastie manque, les listes de ces deux documents s'arrêtant à la fin de la XVIIIe, absolument comme si elles étaient déduites du premier grand fragment manéthonien dans Josèphe, — l'histoire des Hyksôs et la liste détaillée des 16 rois qui suivent le fondateur victorieux, — à l'exclusion du deuxième fragment, celui de l'histoire des Impurs et des Pharaons de leur époque. Le *Livre de Sothis*, à cette place, apparaît donc comme dépendant d'une version eusébienne particulière, de la catégorie de celles dans

[1] Théophile, *Ad Autolycum*, III, 20 suiv.

[2] Voir, par exemple, le tableau d'Ed. Meyer, *Aegyptische Chronologie*, p. 88.

lesquelles une partie seulement de la relation de Josèphe avait été prise en considération. Faut-il en conclure que l'auteur du *Livre de Sothis* n'a pas connu le livre même de Josèphe? Ce serait une erreur, comme nous allons le voir par le rapprochement des tableaux détaillés de la XVe dynastie, qui présente, dans le *Livre de Sothis*, des analogies tout à fait marquées avec la dynastie manéthonienne du texte que Josèphe a recueilli.

Pour la facilité et l'intelligence de cette comparaison, il convient de voir d'abord comment nos auteurs organisent le tableau général des dynasties, entre celles que nous sommes habitués à appeler la XIIe et la XVIIIe; car le numérotage des dynasties intermédiaires ne s'est pas toujours maintenu invariable. Voici, en premier lieu, le *Barbarus*, chronologiquement intermédiaire, nous l'avons dit, entre Africain et Eusèbe. Chez lui, la XIe dynastie a été omise, et les numéros de toutes les dynasties suivantes ont avancé d'une unité, comme on voit par le rapprochement des tableaux d'ensemble de Barbarus et d'Africain :

Africain.

			ans.
XIIe dyn.	7	Diospolites.....	160
XIIIe dyn.	60	Diospolites.....	453
XIVe dyn.	76	Xoïtes.....	184
XVe dyn.	6	Pasteurs.....	284
(La liste détaillée en est donnée.)			
XVIe dyn.	32	Pasteurs.....	518
XVIIe dyn.	43	Pasteurs et 43 Thébains.....	151
XVIIIe dyn.	16	Diospolites.....	263
(Liste détaillée donnée; premier roi, *Amôs*.)			

Barbarus.

		an
XIe dyn.	*Potestas Diospolitanorum*.	16
XIIe dyn.	*Potestas Bubastanorum*..	15
XIIIe dyn.	*Potestas Tanitorum*.....	18
XIVe dyn.	*Potestas Sebennitorum*...	22
XVe dyn.	*Potestas Memfitorum*....	31
XVIe dyn.	*Potestas Iliopolitorum*....	22
XVIIe dyn.	*Potestas Ermupolitorum*..	26

Il est remarquable que, d'une version à l'autre, les chiffres soient restés aussi parfaitement semblables, malgré des fautes de copie excessivement nombreuses : 153 pour 453, 224 pour 284, 318 pour 518, etc. Quant aux dénominations de

Bubastites, Tanites, Sebennytes, etc., qu'on trouve dans sa liste, et qui ne correspondent nullement aux désignations d'Africain, le Barbarus ne les a certainement pas inventées, et nous sommes obligés d'admettre qu'elles se réfèrent à quelque source extra-africaine et entièrement perdue. Quittons le Barbarus et venons immédiatement à Eusèbe. Son tableau d'ensemble des dynasties entre XIIe et XVIIIe est le suivant :

Eusèbe.

XIIIe dynastie.	60	Diospolites.	453 ans.	
XIVe dynastie.	76	Xoïtes....	184 ans, ou 484	d'après Syncelle, on trouve 184 dans un manuscrit et 484 dans un autre; *Eus. arm.* porte 484.
XVe dynastie.	..	Diospolites.	250 ans	sans l'indication du nombre de rois.
XVIe dynastie.	5	Thébains...	190 ans.	
XVIIe dynastie.	4	Pasteurs...	103 ans, avec la liste détaillée roi par roi.	

(Suit la liste détaillée de la XVIIIe, dont le premier roi est *Amôsis.*)

Comparée avec celle d'Africain, cette liste montre deux parties élaborées différemment. Les dynasties XIII et XIV sont prises dans Africain sans altération; remarquer, dans certaines versions d'Eusèbe, à la XIVe, la faute de copie 484 pour 184, curieusement semblable à celle qui a fait écrire 153 au Barbarus, pour sa dynastie XII [XIII], au lieu de l'original 453 d'Africain. Les dynasties XV, XVI, XVII d'Africain, d'autre part, ne se retrouvent chez Eusèbe que profondément perturbées; la mieux conservée est celle des 6 Pasteurs d'Africain, qu'il rangeait sous le n° XV, et qu'on retrouve, dans la nouvelle liste, avec 4 rois seulement, sous le n° XVII, précédant immédiatement une XVIIIe dynastie régulière : le détail des noms, semblablement conservé pour XV d'Africain et XVII d'Eusèbe, montre l'identité foncière des deux groupes, nous le verrons dans un instant. Mais pourquoi ce déplacement de la dynastie

du XVe rang au XVIIe? On croit pouvoir répondre que l'on fit ainsi pour mettre le tableau en plus apparent accord avec la liste de noms royaux qu'on trouve dans Josèphe, et dans laquelle il peut sembler qu'il n'y a rien entre le dernier des 6 Pasteurs et le premier des rois de la XVIIIe dynastie. Après qu'on eut ainsi descendu de deux rangs la dynastie des 6 Pasteurs, il fallut combler les deux places vides entre elle et la XIVe, faute de quoi les numéros d'ordre consécutifs, à partir de XVII et plus bas, auraient cessé de coïncider avec le numérotage du document d'Africain, ce qu'on tenait sans doute à éviter, pour certaines dynasties bien connues, comme la XVIIIe. Or, pour combler les vides sous les numéros XV et XVI, les éléments disponibles des dynasties XVI et XVII d'Africain ne pouvaient servir, car ils comprennent des Pasteurs, et la relation de Josèphe empêche d'admettre qu'il puisse y avoir eu des Pasteurs avant ceux de la liste connue de la dynastie XV=XVII. Le rédacteur eut alors recours aux éléments de fortune qui constituent, depuis lors, les XVe et XVIe dynasties d'Eusèbe, d'abord 250 ans pour des Diospolites dont le nombre laissé indéterminé souligne le caractère artificiel, puis 5 Thébains remplissant 190 ans : il est extrêmement probable que ces indications sont purement et simplement inventées.

Après celle d'Eusèbe, paraît la liste du *Livre de Sothis*, partiellement conservée, nous l'avons dit, et dont nous savons qu'elle était divisée en 30 dynasties sur le type des listes précédentes. La dynastie XV=XVII d'Africain-Eusèbe s'y retrouve, détaillée avec des noms royaux qui ne permettent pas de douter de son identité; elle comprend, comme nous allons voir, 6 rois, à l'exemple de la série de Josèphe et de la dynastie d'Africain, elle porte le n° XVII comme dans Eusèbe, et certaines des mentions qui l'accompagnent se réfèrent également à Eusèbe. Mais, différemment, cette XVIIe dynastie du *Livre de Sothis* est dite, non de Pasteurs, mais de *Tanites*, — on ne sait

pourquoi, et l'on ne peut que se rappeler que *tanite* était aussi la XIIIe dynastie du Barbarus (= XIVe d'Africain) — et d'autre part c'est de Josèphe que sont très exactement reproduits ses nombres. Il semble que des éléments de Josèphe et d'Eusèbe aient été prélevés, par parties égales, pour forger cette nouvelle XVIIe dynastie; cela ressortira plus clairement du tableau que nous allons dresser maintenant pour juxtaposer sous nos yeux les diverses formes connues de cette dynastie XV=XVII, et du début de la XVIIIe dynastie qui dans l'ordonnance d'Eusèbe et de *Sothis* vient ensuite.

Voyons d'abord Manéthon dans Josèphe, Africain et Eusèbe :

MANÉTHON DANS JOSÈPHE.		AFRICAIN.		EUSÈBE.		
Hyksôs ou Pasteurs.		XVe dynastie, 6 Pasteurs.		XVIIe dynastie, 4 Pasteurs.		
Salitis.....	19 ans.	Saitès.....	19 ans.	Saitès...	19 ans.	
Bnôn.....	44	Bnôn.....	44	Bnôn...	40	
Apachnan..	36	Pachnan.....	61			
Apôphis...	61	Staan.....	50			
Iannas....	50	Archlès.....	49	Archlès..	30	ainsi dans la version arménienne; dans la forme grecque (Syncelle), ces deux rois sont intervertis.
Asèth.....	49	Aphobis.....	61	Aphôphis.	14	
	259 ans.		284 ans.		103 ans.	
Suivent, à distance indéterminée, les rois de la «XVIIIe dynastie» connue; le premier est *Tethmôsis*.		....		Suivent les rois de la XVIIIe dynastie; le premier est *Amôsis*.		

Nous avons expliqué précédemment[1] que la liste d'Africain, avec ses nombres, résulte d'une simple altération de celle de

[1] *Hyksôs*, Introduction, § I.

Manéthon; Apôphis, devenu *Aphobis*, a été transporté en fin de liste avec ses 61 ans; Iannas et Asèth, avec leurs chiffres respectifs bien corrects, ont simplement remonté d'un rang, Iannas devenu *Staan* et Asèth devenu *Archlès*, et tout cela n'aurait eu aucune importance si le chiffre du roi précédent, Apachnan-*Pachnan*, n'avait disparu dans le remaniement, absurdement transformé de 36 en 61 ans, sans doute par un copiste qui voulut rétablir, dans le document nouveau, la succession 61-50-49 telle qu'on la trouvait dans Josèphe. Le total de la dynastie s'est enflé en 284 ans, et le total original ne se retrouve plus, chez Africain, que dans le chiffre relatif à la dynastie XVI, 518 ans, double de 259. Mais nous avons longuement analysé tout cela. Si nous passons à Eusèbe, nous noterons d'abord qu'on ne voit pas bien pourquoi deux rois de la liste africaine manquent chez lui de manière complète; nous remarquerons, ensuite, que les durées de règne des 4 rois sont en quelque sorte fantaisistes, et peu conformes aux durées des tableaux antérieurs, à l'exception de la première; nous verrons enfin, en ce qui concerne les noms des 4 rois conservés, que ces noms sont pris dans Africain et non dans Josèphe : circonstance d'autant plus remarquable que le rangement de la dynastie sous le n° XVII, nous l'avons dit un peu plus haut, a pour but d'harmoniser la liste, dans son ensemble, avec les données de Josèphe. Différemment encore, toutefois, et en conformité avec la tradition africaine, Eusèbe a enregistré comme premier roi de la XVIIIe dynastie *Amôsis*, non le *Tethmôsis* de la liste josépho-manéthonienne. Les influences de Josèphe et d'Africain se recroisent donc, chez Eusèbe, de remarquable manière, avec prédominence d'Africain pour le choix des noms, et de Josèphe pour le classement de la dynastie. Voyons, maintenant, ce que l'auteur du *Livre de Sothis* aura cru devoir prendr dans la série des documents déjà élaborés et en circulation à son époque.

Les rois de la dynastie XV=XVII d'Africain-Eusèbe se retrouvent, dans la liste de *Sothis,* à partir du n° 26 de cette liste. La note intercalée à cette place précise que le groupe qu'on va voir est *consécutif à la XVIe dynastie* et comprend *4 rois Tanites,* remplissant ensemble *254 ans.* La durée de chaque règne est donnée, cependant, et lorsqu'on totalise les chiffres, on s'aperçoit que, pour obtenir 254 ans, il ne suffit pas de prendre 4 rois à partir du n° 26, mais qu'il faut aller jusqu'au sixième; d'où il ressort que cette dynastie de 254 ans comprend en réalité 6 rois, comme la série de Josèphe et la dynastie correspondante d'Africain. Quant à l'indication de 4 rois, dans la mention initiale, elle procède évidemment du fait qu'il y a 4 rois dans la dynastie correspondante d'Eusèbe, de telle sorte qu'on voit se superposer, ici, deux formes de tradition mal harmonisées entre elles dans la liste de *Sothis* telle qu'elle nous est parvenue [1]. C'est à Eusèbe, toutefois, que se réfère également le numéro d'ordre de la dynastie, considérée comme la XVIIe. Voyons cependant les noms des rois et les nombres :

Livre de Sothis.

XVIIe dynastie, 6 Tanites [2].

		ans.	
26.	Silitès	19	
27.	Baiôn	44	
28.	Apachnas	36	Total ..... 254 ans.
29.	Aphôphis	61	
30.	Sethôs	50	
31.	Kertôs	44	
32.	Asèth	20	avec qui commence, pour Syncelle, la XVIIIe dynastie.
33.	Amôsis-Tethmôsis	26	

(Suit une liste des rois de la XVIIIe dynastie connue.)

(1-2) [1] Il est difficile de savoir, toutefois, comment exactement la dynastie était présentée dans le *Livre de Sothis* de rédaction originale; car ce que nous

L'influence prédominante, on le voit tout de suite, est celle de Josèphe. Les chiffres des durées de règne des 6 rois reproduisent les chiffres de Josèphe très exactement, sauf le dernier, dont un écart de 5 ans, 44 au lieu de 49, entraîne la même différence pour le total de la dynastie. Quant aux noms, on remarque que les quatre premiers sont exactement, dans le même ordre, ceux de Josèphe, et que cela suffit pour rattacher la liste à Josèphe directement, et non à Africain dont la liste est celle de Josèphe déjà perturbée au delà du troisième nom. Si donc les noms de *Sothis*, au delà du quatrième, se montrent gravement différents de ceux de Josèphe, nous devrons considérer que ce désordre est un phénomène particulier dans lequel Africain n'est pas intervenu comme intermédiaire, une perturbation survenue dans une tout autre direction que celle qui a produit la liste d'Africain par altération du même Manéthon-Josèphe. En fait, les déformations que nous constatons ici sont sans rapport avec les autres. *Iannas* a disparu; *Asèth* s'est dédoublé, fort singulièrement, en un *Sethôs* qui a pris le cinquième rang et un *Asèth* correct qui s'est trouvé rejeté au septième, par conséquent hors de la dynastie; et entre Sethôs et Asèth on a intercalé, comme sixième roi de la dynastie, un *Kertôs* inconnu par ailleurs. Il est impossible d'expliquer comment des bouleversements de ce genre arrivaient à se produire.

Syncelle considère, fort logiquement, qu'*Asèth* est le premier roi de la XVIIIe dynastie. Son successeur, tel que la liste de

trouvons de la liste dans Syncelle a été corrigé, Syncelle le dit lui-même, pour mettre le document en meilleur accord avec Josèphe. Quant à la question de savoir s'il y a 4 rois ou 6 rois dans la dynastie telle que Syncelle l'a reçue ou organisée, on doit remarquer que Syncelle lui-même n'éprouve à ce sujet aucun doute, et considère qu'ils sont six : ayant mentionné le septième, n° 32 de la liste, et arrivant au huitième, n° 33, qui est *Amôsis-Tethmôsis*, il l'appelle le *deuxième roi de la XVIIIe dynastie*. — [2] Nous avons signalé, un peu plus haut, cette désignation de *Tanites* à laquelle rien ne correspond chez Josèphe, Africain ou Eusèbe, mais qu'on retrouve dans la XIIIe [XIVe] dynastie du Barbarus.

Sothis nous le présente, est digne d'attention : c'est Ἄμωσις ὁ καὶ Τέθμωσις, un *Amôsis-Tethmôsis* qui tient lieu de l'*Amôs*, ou *Amôsis*, qui ouvre la XVIIIe dynastie chez Africain et chez Eusèbe, et du *Tethmôsis* qu'on trouve à la même place chez Josèphe; dans *Sothis*, cet Amôsis-Tethmôsis est le premier roi d'une liste extrêmement analogue à celles de la XVIIIe dynastie dans tous les documents antérieurs. Le rédacteur de la nouvelle liste exprime ici, sous la forme la plus tangible, qu'il travaillait sur Josèphe et Eusèbe simultanément, et se préoccupait d'accorder les données de ses sources. Cette fusion d'Amôsis et de Tethmôsis présentait d'ailleurs un intérêt tout particulier pour les historiens de l'époque où nous sommes, aux yeux desquels le premier roi de la XVIIIe dynastie, quel que fût son nom, avait cette importance considérable et spéciale *d'être le Pharaon de l'Exode*.

La chose pour eux n'était point douteuse. S'agissait-il du *Tethmôsis* de Josèphe, la sortie des Juifs provoquée par ses soins ressortait du récit même; pour *Amôsis* de la liste royale que recueillirent Africain et Josèphe, il y avait cette ancienne version de l'Exode, au temps d'Amôsis, que Ptolémée de Mendès avait reçue, qu'Apion mentionnait d'après Ptolémée, que Tatien et Africain trouvaient ainsi dans Apion et chez Ptolémée lui-même [1]. Mais le Pharaon de l'Exode est forcément unique, et au surplus, cet *Amôsis* et ce *Tethmôsis*, dans des écrits différents, se présentaient à la même place de la liste : il n'y avait

[1] Tatien, *Oratio adversus Graecos*, § 38; Africain dans Eusèbe, *Praep. evang.*, X, 10; la citation d'Apion passee chez le Syncelle, éd. de Bonn, p. 120. En ce qui concerne Apion et ses notions sur l'Exode, on sait d'ailleurs qu'il y avait chez lui un véritable recueil des histoires et des datations différentes qui circulaient dans la littérature de son époque; il connaissait, notamment, l'histoire de l'Exode au temps de Bokchoris qu'avait recueillie Lysimaque. Il est remarquable que, deux ou trois siècles après, toute incertitude ait disparu, qu'il ne reste aucune trace de Bokchoris ni des autres Pharaons auxquels de vieilles histoires attribuaient l'Exode, que seul subsiste enfin, dans ce rôle d'expulseur des Juifs, l'Amôsis de la littérature chrétienne.

donc qu'à les identifier, et c'est ce qu'on trouve fait dans le *Livre de Sothis* en termes très simples.

Sur Amôsis Pharaon de l'Exode, Ptolémée de Mendès avait enregistré un autre renseignement encore, extrêmement intéressant pour nous, parce qu'il peut nous faire comprendre dans quel esprit, sur la base de quelles considérations, tous les tableaux chronographiques qui nous occupent ont été élaborés. L'indication dont il s'agit est celle du synchronisme d'Amôsis, et par conséquent de Moïse, avec un moment déterminé de la période grecque légendaire. On trouve, dans les différentes citations qu'on vient de rappeler [1], que :

« Amôsis vivait au temps du roi Inakhos » (Ptolémée dans Tatien);

« Amôsis détruisit la ville d'Avaris, au temps de l'Argien Inakhos, comme l'a consigné Ptolémée de Mendès dans sa chronique » (Apion dans Tatien);

« Apion dit qu'au temps d'Inakhos Moïse fit sortir les Juifs » (Africain dans Eusèbe, *Praep. evang.*);

« Apion . . . rapporte, au quatrième livre de ses Histoires, qu'au temps où Inakhos régnait, les Juifs, sous la conduite de Moïse, furent défaits par Amôsis, roi des Égyptiens » (Syncelle, peut-être d'après Africain).

Ceci ne peut tendre, évidemment, qu'à *donner une date à l'Exode*, et cette datation, déjà acquise aux alentours de l'ère chrétienne, a pris naissance dans les milieux judéo-grecs d'Égypte que la question de l'Exode et de la littérature égyptienne occupait si fort. L'histoire « égyptienne » de l'Exode une fois retrouvée, il restait à mettre l'événement, et avec lui toute l'histoire des origines juives, en rapport chronologique avec l'histoire des origines grecques, cela de telle manière que l'ancienneté du peuple juif apparût très vénérable, au moins égale à celle

[1] Renvois donnés à la note précédente.

dont s'enorgueillissaient les peuples helléniques d'après leurs traditions propres : on y arriva en choisissant, pour être le contemporain de Moïse, Inakhos, le fondateur de la royauté argienne, un des plus anciens souvenirs de la légende grecque telle qu'elle était rapportée [1]. Rappelons, en passant, que l'assignation de synchronismes de ce genre, plus ou moins tendancieux et d'intention plus ou moins intelligible pour nous, est très fréquente dans la chronographie ancienne : un exemple remarquable en subsiste dans la Bible elle-même, où l'on trouve (*Nomb.*, XIII, 23) que « Hébron fut construit sept ans avant Tanis, ville d'Égypte ». En ce qui concerne, cependant, Inakhos et Moïse, il résultait de là, d'après les chiffres de la chronologie grecque, une date précisément fixée pour l'Exode. Quelle était cette date, nous ne pouvons exactement le connaître, du moins en ce qui concerne les chronographes des alentours de l'ère chrétienne. Pour la période suivante, nous sommes mieux renseignés, ayant la chance de savoir comment l'Exode est placé, en chronologie absolue, non seulement par Eusèbe, mais aussi par Africain lui-même.

Voyons d'abord Africain. Des quinze dates absolues, en années de la création du monde, qu'on rencontre dans ses fragments conservés, il se trouve que l'une est celle de la

[1] Ce synchronisme a eu le plus grand succès auprès des historiens et chronographes de toute la période chrétienne. Pour en faire l'histoire d'une manière moins sommaire que par les renvois de la note antéprécédente, il faut rappeler que Justin fait ressortir l'ancienneté de Moïse, supérieure à l'ancienneté de tous les épisodes de l'histoire grecque (Justin, *Apol.*, I, 44, 54, 59); que son contemporain, l'auteur du Λόγος πρὸς Ἕλληνας, cite Polémon, Apion et Ptolémée de Mendès comme faisant de Moïse le contemporain d'Inakhos et d'Ogygos, et invoque à l'appui de cette date ancienne, en outre, Hellanikos, Philochoros, Castor, Thallos et Polyhistor. Apion et Ptolémée reparaissent chez Tatien (nous le savons déjà, voir avant-dernière note), chez Clément d'Alexandrie, et la plupart des écrivains qu'on vient de citer sont connus d'Africain. Comme on l'a observé à plusieurs reprises, toutefois, ils se rapportent tous, en ce qui concerne le renseignement qui nous intéresse, à une source originale unique, qui est Ptolémée de Mendès.

construction du temple de Salomon, en l'an 4457 [1]. Il se trouve, d'autre part, qu'Eusèbe nous a conservé l'intervalle qui séparait, dans la chronologie africaine, la construction du temple du moment de l'Exode : 744 ans ou 741 ans, suivant les versions d'Eusèbe [2]. D'où il ressort, par soustraction, qu'Africain mettait l'Exode en 3713 ou 3716 du monde. Il ne sera pas inutile de convertir immédiatement ces chiffres en dates ordinaires d'avant l'ère chrétienne, étant observé qu'Africain, et d'ailleurs aussi Eusèbe, nous le savons positivement, dataient déjà la naissance du Christ en années du monde, comme Syncelle le devait faire plus tard [3], à savoir en l'an 5501. Sur cette base, on trouve immédiatement que les dates africaines qu'on vient de dire sont 1788 ou 1785 av. J.-C. pour l'Exode, et 1044 av. J.-C. pour la construction du temple. Cette dernière, comme on voit, est un peu trop ancienne, assez remarquablement voisine, toutefois, de la date historique véritable de Salomon. De la date de l'Exode, non plus que de l'intervalle entre l'Exode et Salomon, il n'y aurait rien à dire, si l'on n'était immédiatement frappé du fait qu'en ce qui concerne ce dernier intervalle, Africain oublie ou néglige délibérément, et de la manière la plus complète, l'importante indication biblique d'après laquelle *de l'Exode à la construction du temple, il s'écoula 480 ans* (Septante : *440*) [4]. Qu'Africain puisse laisser son tableau chronologique dans un état de désaccord aussi flagrant avec le chiffre biblique, cela semble témoigner d'une indifférence extraordinaire à l'égard du document sacré, et Eusèbe devait le lui reprocher gravement. D'après ce qui précède, cependan on s'explique très bien par quelle voie Africain a été conduit à ses

(1) Syncelle, éd. de Bonn, p. 342.

(2) 744 ans dans Eusèbe arm., éd. Schœne, I, p. 99; 741 ans dans le texte grec, Syncelle, éd. de Bonn, p. 330.

(3) Syncelle, éd. de Bonn, p. 412, 597.

(4) I *Rois*, VI, 1.

chiffres, et comment les dates fondamentales en vigueur à son époque et dont il dut s'accommoder mettaient la chronologie, dès ce moment, dans une espèce d'alternative tout à fait insoluble. L'Exode, en effet, est placé, par principe, au temps d'Inakhos, soit, note Africain, en 3713. Salomon, d'autre part, occupe une position chronologique déterminée par la chronologie biblique de la période royale, mise en liaison, du mieux qu'on pouvait, avec les chronologies égyptiennes et assyriennes, et les calculs qu'on faisait ainsi n'étaient pas trop illusoires en somme, puisque Africain, nous l'avons vu, arrivait juste pour Salomon à moins d'un siècle près. La construction du temple se plaçait, pour lui, en 4457, et il en résultait, obligatoirement, l'intervalle susdit de 744 ans entre Exode et Temple. Au même intervalle, la Bible assignait 480 ans par indication directe : pour faire disparaître l'écart et se mettre d'accord avec la Bible, il eût fallu, ou bien remonter Salomon, sur l'échelle des temps, de deux siècles et demi — mais la position de Salomon était déterminée par des calculs de chronologie positive, portant sur des temps relativement rapprochés, — ou bien rabaisser l'Exode de deux siècles et demi — mais cela eût été en contradiction avec le synchronisme universellement adopté depuis longtemps, qui mettait les origines juives à la même hauteur que les origines grecques. Africain ne crut pouvoir déplacer ni une date, ni l'autre, et préféra rester en désaccord avec la Bible. Dans la même situation, nous le verrons, Eusèbe devait recourir à une solution toute différente.

Bien des points, d'ailleurs, sont loin d'être faciles lorsqu'on tente de reconstituer la chronique africaine aux abords du moment de l'Exode. Admettons d'abord, comme nous savons qu'il avait lieu en principe, que chez Africain l'Exode se place au temps d'Amôsis, qui est le premier roi de la XVIIIe dynastie. Le tableau des dynasties égyptiennes d'Africain nous est conservé en entier, de telle manière que de la date de l'Exode, qui

est celle du début de la XVIIIe dynastie, doit résulter, par simple addition, la date de la fin de la XXXe, ou de la deuxième conquête perse qui marque la fin de la royauté égyptienne indépendante et où s'arrête la série des dynasties classiques. Voyons le calcul; les durées africaines sont les suivantes :

Dynastie XVIII.....	263 ans.	Dynastie XXV.....	40 ans.
Dynastie XIX.....	204	Dynastie XXVI.....	150
Dynastie XX.....	135	Dynastie XXVII....	124
Dynastie XXI.....	130	Dynastie XXVIII....	6
Dynastie XXII.....	120	Dynastie XXIX.....	30
Dynastie XXIII.....	89	Dynastie XXX.....	38
Dynastie XXIV.....	6		
		TOTAL.....	1,335 ans.

L'Exode placé vers le début du règne d'Amôsis, et daté, comme fait Africain, mettons en 3716, il résulte de cet intervalle de 1335 ans que la conquête d'Okhos se place en 3716 + 1335, soit en 5051. On voit immédiatement que pour Okhos cette date, qui est celle de 450 av. J.-C., est antérieure d'un siècle exactement à la date historique véritable. Mais est-ce bien cette date de 5051 qu'Africain admettait? On peut en douter, car, à défaut de la chronographie perse originale d'Africain, on a les tableaux, de source africaine directe, de Léon et de Théodose, lesquels, d'accord entre eux et d'ailleurs d'accord avec Pollux et Cedrenus, donnent un tableau de la domination perse dont la fin est la suivante :

(*Les dates sont celles des fins de règne.*)

Artaxerxès II.....	5140	(= 361 av. J.-C.)
Artaxerxès III (Okhos)....	5162	(= 339 —)
Arsès.....	5166	(= 335 —)
Darius III.....	5172	(= 329 —)

(A cette date, la conquête d'Alexandre.)

Il est très probable que ces chiffres sont ceux d'Africain lui-même[1], et l'on voit alors que la conquête d'Okhos, chez Africain, se placerait en 5160 (l'an 20 du règne), et non en 5051, par conséquent un siècle plus tard, en 341 av. J.-C., c'est-à-dire exactement à la date historique de l'événement. Telle était, sans doute, la vraie chronologie africaine. Mais si l'on part de là pour remonter à la date de la XVIIIe dynastie, la XXXe finissant en 5160 et la durée totale des dynasties XVIII à XXX étant de 1335 ans, on trouvera que la XVIIIe dynastie commence en 5160 − 1335, soit en l'an 3825, et alors se montre une particularité curieuse : l'Exode en 3716, — disait Africain lui-même, nous l'avons vu, — et l'avènement d'Amôsis en 3825, c'est-à-dire l'*Exode antérieur de plus d'un siècle à la XVIIIe dynastie.*

Il n'est nullement invraisemblable que le système d'Africain ait été tel : il faut seulement admettre, corrélativement, qu'à son époque la contemporanéité d'Amôsis et de l'Exode, antérieurement admise, était complètement perdue de vue. D'autres chiffres, heureusement conservés, semblent montrer qu'effectivement il en était ainsi, et que la vieille théorie du synchronisme Inakhos-Amôsis-Exode avait subi, dès le IIIe siècle, les atteintes les plus graves. On trouve en effet, chez Barbarus, de provenance africaine extrêmement probable, les chiffres d'intervalle suivants :

D'Inakhos à la destruction de Troie.....	718 ans
De la destruction de Troie à la Ire olympiade.	407
Soit, au total, *d'Inakhos à la Ire olympiade*....	1,125 ans

Or on sait, par ailleurs, que, pour Africain, *l'Exode eut lieu 1020 ans avant la Ire olympiade.* Dans son système, *Inakhos*

[1] Voir Gelzer, *Africanus*, p. 104, 206.

était donc antérieur de 105 ans à l'Exode. Cela non plus ne doit pas nous étonner, et l'on observe que cela est d'accord avec un autre renseignement conservé par Syncelle, d'après qui Africain mettait *la naissance de Moïse au temps d'Inakhos, et la 80e année de Moïse, qui est celle de l'Exode, en l'an 55 de Phoroneus* [1], successeur d'Inakhos. On entrevoit, d'après cela, que, dès le IIIe siècle, la datation de l'Exode au temps d'Inakhos paraissait trop ancienne, et qu'on se mettait à la descendre. Comme on voulait, en même temps, respecter le vieux synchronisme Inakhos-Moïse, on conciliait les deux choses en faisant naître Moïse dans les dernières années du règne d'Inakhos, ce qui faisait qu'ils avaient été en toute rigueur contemporains, et en plaçant l'Exode environ 80 ans plus tard. Mais que devenait Amôsis dans cette combinaison? Toujours d'après les synchronismes instaurés au temps de Ptolémée de Mendès, Amôsis devant être contemporain d'Inakhos, il fallait qu'Amôsis se détachât de l'Exode, comme Inakhos lui-même, et qu'ainsi l'Exode se plaçât, en chronologie égyptienne, sous quelqu'un des rois suivants de la XVIIIe dynastie. Comme nous allons voir, c'est ce qu'on trouve chez Eusèbe, et plus tard chez Syncelle. Mais d'après ce qui précède, Africain a opéré autrement, et dans sa chronologie, la XVIIIe dynastie est descendue, par rapport à l'Exode, au lieu de remonter. Résumons les chiffres recueillis : Inakhos antérieur de 105 ans à l'Exode (3716), l'Exode antérieur de 109 ans à l'avènement d'Amôsis (3825). On voit que, chez Africain, la destruction des vieilles concordances judéo-alexandrines est tout à fait complète.

Plus facile à analyser que le système chronographique d'Africain est celui d'Eusèbe, dont nous possédons l'œuvre intégrale.

Ses vues sont extrêmement différentes de celles d'Africain,

[1] Syncelle, éd. de Bonn, p. 116. La même chose, d'ailleurs, est répétée en termes identiques par le Barbarus.

et il est très remarquable que, pour dater l'Exode, il se soit arrêté à un chiffre très voisin de celui qu'Africain avait enregistré; cela est d'autant plus remarquable que toute trace des synchronismes anciens avec l'antiquité grecque semble avoir disparu de ses considérations. Partant de l'Exode, cependant, il arrête longuement son attention sur la question de l'intervalle qui le sépare de la construction du temple de Salomon, intervalle auquel le texte biblique assigne une durée de 480 ans; il critique sévèrement Africain pour avoir admis à la même place, en désaccord avec les Livres saints, 740 ans, et de même Clément d'Alexandrie, qui en inscrivait 574, et encore saint Paul, dont les chiffres partiels font ressortir, toujours pour le même intervalle, le chiffre de 601 ans; il s'arrête formellement, quant à lui, au chiffre biblique de 480, et clôt sa discussion par un tableau récapitulatif conçu ainsi qu'il suit [1] :

D'Adam au déluge.....	2,242 ans.
Du déluge à Abraham.....	942
D'Abraham à Moïse (Exode).....	505
De Moïse à la construction du temple.....	480

D'où il ressort immédiatement, par addition, que l'Exode est en 3689 du monde, et le temple de Salomon en 4169. La date de l'Exode ne diffère que peu, comme on voit, de la date 3713 ou 3716 qui était celle d'Africain. Pour Salomon, au contraire, l'écart est très considérable: 4169 = 1332 av. J.-C., au lieu de 4457 = 1044 av. J.-C. qu'Africain avait. La différence des deux systèmes se voit tout de suite; Africain, nous l'avons expliqué, avait une date fondamentale pour l'Exode et une date calculée par les procédés chronologiques pour Salo-

[1] Ce long et intéressant paragraphe dans Eusèbe, éd. Schœne, p. 97 à 113. Les passages visés et critiqués par Eusèbe sont au livre I des *Stromata* de Clément d'Alexandrie, et dans Paul, *Act. Ap.*, XIII, 20, 21.

mon, et il les conservait toutes deux, bien que leur intervalle fût discordant avec celui imposé par le texte biblique; Eusèbe, lui, admet à peu de chose près la même date pour l'Exode — il faut, remarquons-le, qu'il ait pour cela des raisons apparemment assez fortes, — mais au lieu de laisser Salomon à la place où le mettait Africain, à 740 ans de l'Exode, il se base sur l'intervalle biblique de 480 ans, qui l'oblige à remonter Salomon de 260 ans, dans une position extrêmement inexacte au regard de la chronologie moderne et de l'histoire véritable. Cette manière de procéder est très instructive pour nous, par le seul fait qu'à l'époque d'Eusèbe elle était possible et licite; car elle fait ressortir que la date de Salomon était en réalité inconnue et qu'on pouvait se la fixer arbitrairement. A la réflexion, la chose est parfaitement claire. A partir de Salomon et en descendant, il est facile de dresser un tableau chronologique presque rigoureux, à l'aide des durées de règne que donnent les livres des Rois, de telle sorte qu'on peut exactement connaître, par exemple, l'intervalle séparant Salomon de Sédécias. Mais passée la période royale, l'exposé historique s'arrête, la chronologie avec lui, et il n'est aucun moyen de savoir, par la Bible seule, à quelle distance Sédécias se place d'Alexandre ou d'Auguste. Grâce aux synchronismes fournis par l'intervention, dans le récit, de rois d'Egypte et de rois d'Assyrie nombreux, on pouvait essayer d'appliquer les méthodes de rattachement ordinaires pour obtenir des dates bibliques absolues; mais pour un travail de ce genre les Anciens manquaient de bases solides, et d'abord n'avaient pas de chronologies égyptiennes ou assyriennes bien établies; le calcul résultant était toujours ondoyant, divers, organisé de telle sorte qu'on pouvait lui faire produire, pour la fixation d'une certaine période de l'histoire, tel résultat qui était désiré d'avance.

La chronographie d'Eusèbe est parfaitement cohérente, et il est intéressant de le vérifier. A la suite de son tableau de réca-

pitulation précité, de la création du monde à la construction du temple, Eusèbe le reprend dans les mêmes termes, en le poursuivant pour le relier au début de l'époque perse, et continue par le détail des règnes de la domination perse [1], le tout ainsi qu'il suit :

D'Adam au déluge	2,242 ans.
Du déluge à Abraham	942
D'Abraham à l'Exode	505
De l'Exode à la construction du temple	480
De la construction du temple à l'an 2 de Darius	502
2e année de Darius	1
Le reste du règne de Darius	34
Xerxès	20
Artaxerxès Ier	41
Darius II	19
Artaxerxès II	40
Artaxerxès III (Okhos)	26
Arsès	4
Darius III	6
Alexandre	6

Fixons notre attention, comme nous l'avons fait plus haut pour Africain, sur la conquête de l'Égypte par Okhos, en l'an 20 du roi. On verra facilement, par addition, que cette conquête se place en 4846 du monde, qui est l'an 655 av. J.-C. Par rapport aux dates précitées du tableau de Léon et de Théodose (sans doute de provenance africaine), on voit que la chronologie est remontée d'un peu plus de trois siècles, et cela a bien l'apparence d'être en relation de parallélisme avec la remontée du même ordre que l'époque de Salomon a subie. Prenons maintenant, dans le même tableau d'Eusèbe qui est sous nos yeux, l'intervalle entre l'Exode et la conquête d'Okhos en l'an 20 du roi : 1157 ans, calcule-t-on sans peine, et reportons-nous

[1] Eusèbe, éd. Schœne, p. 125.

au *Canon* général qui termine la *Chronique*, pour voir si ce chiffre peut s'y retrouver. Les dates du *Canon* sont données, comme on sait, non en années de la création du monde, mais en années d'Abraham. Celles qui nous intéressent concernent l'Exode, an 505, et la conquête de l'Égypte par Okhos, an 1667; l'intervalle est, comme on voit, de 1162 ans, répondant, à un petit nombre près d'années, à celui que nous venons de voir ressortir du tableau de la *Chronique* proprement dite.

Ce même intervalle entre l'Exode et la conquête d'Okhos doit répondre, dans l'ensemble, à la durée qui sépare la XVIIIe dynastie de la fin de la XXXe, et cela donne la matière d'une autre vérification intéressante, qui pourra se faire dans des conditions de rigueur absolue, les données et les chiffres d'Eusèbe nous étant connus en totalité. Dressons d'abord un tableau récapitulatif des dynasties chez Eusèbe, de la XVIIIe à la XXXe :

Différentes versions d'Eusèbe :

Dynastie XVIII	317 ou 348 ans.
Dynastie XIX	194
Dynastie XX	172 ou 178
Dynastie XXI	130
Dynastie XXII	49
Dynastie XXIII	44
Dynastie XXIV	44
Dynastie XXV	44
Dynastie XXVI	167
Dynastie XXVII	120
Dynastie XXVIII	6
Dynastie XXIX	21
Dynastie XXX	20
TOTAL	MINIMUM : 1,328 ans. / MAXIMUM : 1,365 ans.

Si l'Exode, chez Eusèbe, coïncidait avec le début de la XVIIIe dynastie, on voit qu'il y aurait une discordance fort sérieuse avec le chiffre d'intervalle de 1162 ou 1167 ans trouvé d'autre part. Mais justement l'Exode est plus tardif que le début de la dynastie, et se place à la distance exactement nécessaire. Le renseignement précis, à ce sujet, se trouve dans le *Canon*, qui commence, comme on sait, à l'an 344 d'Abraham, et fournit immédiatement, dans la colonne consacrée à l'Égypte, les dates suivantes pour les commencements de règnes :

XVIIIe dynastie :

IV. Memphrès.....	354	Achencherès.....	469
V. Mispharmuthôsis...	366	Athôris.....	480
VI. Tethmôsis.....	392	Chencherès.....	490
Amenôphtis.....	401	Acherrès.....	506
Ôros.....	432	etc.	

L'Exode, dit une note marginale, se place en l'an 16 et dernier de Chencherès [1]. A quelle distance, donc, du début de la dynastie? Les trois premiers rois, antérieurs à la date initiale du *Canon*, manquent dans la liste, mais la liste complète est connue par ailleurs, et l'on y trouve que les trois premiers rois ont ensemble une durée de 59 ans [2]. Ajoutons à cela l'intervalle qui sépare le début de Memphrès de la fin de Chencherès, soit 506 − 354, ou 152 ans, nous aurons, pour la distance de l'Exode au début de la dynastie, 59 + 152 ou 211 ans. Ce chiffre n'a de sens précis que par rapport aux données du *Canon*, dont la liste royale, précisément aux abords de Chen-

[1] La note marginale a soin de répéter que «de là jusqu'à la construction du temple de Salomon, il y a 480 ans».

[2] Amôsis, 25 ans, Khebrôn, 13 ans, Ammenôphis, 21 ans, chiffres de la *Chronique*, dont la liste continue par *Miphrès*, *Misphragmouthôsis* et suivants, d'accord avec le *Canon* jusqu'à Achencherès.

cherès, est assez dissemblable de celle de la *Chronique*[1]; aussi faut-il, pour continuer le calcul, nous attacher au *Canon* seul en ce qui concerne la XVIIIe dynastie, dont la durée se trouvera ainsi précisée en 348 ans. Nous verrons, de cette manière, que, la durée totale des dynasties XVIII à XXX étant 1359 ou 1365 ans (voir le précédent tableau de ces dynasties chez Eusèbe), l'intervalle entre l'Exode et la fin de la XXXe dynastie ressortira à 1359 — 211 ou 1365 — 211, soit 1148 ou 1154 ans. Cela coïncide très sensiblement, comme on voit, avec les chiffres de 1162 ou 1167 ans tirés, tout à l'heure, des chiffres du tableau de la *Chronique* et des indications directes du *Canon* lui-même.

L'Exode, disons-nous, se place chez Eusèbe 211 ans après le début de la XVIIIe dynastie. Il serait plus exact de dire que le début de la XVIIIe dynastie est placé 211 ans avant l'Exode, car il semble bien, par la concordance de la date de l'Exode chez Africain et chez Eusèbe, que cette date soit conservée d'une documentation antérieure et commune, et joue le rôle d'une sorte de terme fixe. La mise en rapport de la chaîne chronologique égyptienne avec un repère de ce genre — une fois oubliés les synchronismes de l'époque judéo-alexandrine — dépend évidemment du système historique de chaque chronographe, une dose considérable d'arbitraire est inséparable des principes de l'opération et de son exécution, et il n'est pas étonnant que, d'un auteur à l'autre, le résultat puisse être extrêmement divers. Chez Africain, nous l'avons noté, la XVIIIe dynastie commençait plus d'un siècle *après* l'Exode; voici qu'Eusèbe la fait commencer, au contraire, plus de deux siècles avant; nous allons voir maintenant comment les dates se sont établies

[1] *Chencherès* lui-même manque complètement à la liste royale de la *Chronique*, un peu moins chargée que l'autre, comme on sait, et qui fournit pour la dynastie une durée totale de 317 ou 327 ans (discordance locale des versions sur le chiffre d'Oros), tandis que cette durée totale, dans le *Canon*, est de 348 ans.

pour le Syncelle, et l'interprétation curieuse qu'il a imposée à ses résultats pour les mettre en accord avec les indications des chronographies les plus antiques.

Chez Syncelle, on voit reparaître Inakhos, très oublié dans les combinaisons d'Eusèbe. Inakhos est contemporain d'Amôsis, comme l'exigeaient les vieilles données judéo-alexandrines instaurées au Ier siècle, et, toujours pour leur obéir, Moïse est leur contemporain à tous deux : Moïse seul, mais non l'Exode, la naissance de Moïse étant placée au temps d'Amôsis et d'Inakhos, tandis que l'Exode, accompli en l'an 80 de Moïse, coïncide avec des règnes argiens et égyptiens postérieurs, à peu près de la même manière qu'il était fait chez Eusèbe et en opposition avec la tradition judéo-alexandrine. Mais ici se présente, chez Syncelle, la surprise d'une complication, d'un « perfectionnement » tout à fait inattendus. Syncelle, qui connaît bien les vieux synchronismes de Ptolémée de Mendès et de ses successeurs, accepte mal de ne leur obéir qu'à moitié, mettant bien les premières années de Moïse sous Amôsis et Inakhos, mais l'Exode beaucoup plus bas, et il lui faut absolument que l'Exode ait lieu sous Amôsis. Comment y arriver? En imaginant un deuxième roi Amôsis, dans le cours de la XVIIIe dynastie, à la date même où l'Exode se place. Le détail de la réalisation est très curieux. Partant peut-être de cette observation, que dans la liste de Josèphe *Misphragmouthôsis* et *Tethmôsis,* qui ouvrent la XVIIIe dynastie, reparaissent dans le même ordre six rangs plus loin, et qu'ailleurs, dans le *Livre de Sothis,* le premier *Tethmôsis* est dit être identique à *Amôsis,* Syncelle redouble également Amôsis, veut qu'un Amôsis soit à retrouver, comme dans le premier couple, dans le deuxième couple Misphragmouthôsis-Tethmôsis, et crée ainsi un étrange roi *Misphragmouthôsis=Amôsis* à la place correspondante [1]. Prenons,

[1] Au cinquième rang de la dynastie, Syncelle suivant ici la liste du *Livre de Sothis,* Manéthon supposé (Syncelle, éd. de Bonn, p. 128-133).

dans le texte du Syncelle, les dates attribuées à ces divers événements et personnages :

	Années de la création du monde.	
Inakhos	Règne de 3692 à 3747 [1]..	En 3732, naissance de Moïse [3].
Amôsis (premier roi de la XVIIIe dynastie traditionnelle).	Règne de 3736 [2] à	
Misphragmouthôsis (supposé être un autre Amôsis; quatrième successeur du précédent dans la liste de *Sothis* et chez Eusèbe) . .	Règne de . . . . à . . . . [4]..	En 3812, l'Exode d'Israël [3], Moïse étant âgé de 80 ans.

[1] Syncelle, éd. de Bonn, p. 236.

[2] Ressort de la manière dont Syncelle place les dates absolues de la vie de Moïse (celle de sa naissance et celle de l'Exode) par rapport aux règnes des deux Amôsis; éd. de Bonn, p. 128.

[3] Même passage du Syncelle, voir note précédente.

[4] Le tableau de détail de la XVIIIe dynastie, que Syncelle a en vue en énonçant ces synchronismes et ces dates, est sans doute celui du *Livre de Sothis*. On remarque que le total d'Africain, depuis le début de la dynastie jusqu'à Misphragmouthôsis, serait trop long, et mettrait Misphragmouthôsis au delà de l'an 3812, que son règne doit comprendre. Les données de la dynastie d'Eusèbe seraient admissibles, avec Misphragmouthôsis au cinquième rang, ses quatre prédécesseurs remplissant 71 ans, l'avènement de Misphragmouthôsis arrivant donc en 3736 + 71, soit en l'an 3807, antérieur à 3812. De même, dans la dynastie du *Livre de Sothis*, Misphragmouthôsis est toujours au cinquième rang, ses quatre prédécesseurs ont ensemble 65 ans, de telle manière que son avènement a lieu en 3736 + 65, soit en l'an 3801.

On voit que, dans cette combinaison, l'Exode n'est postérieur que de 76 ans au début de la XVIIIe dynastie; le même intervalle, dans le même sens, était de 211 ans chez Eusèbe. Soumettons à la même comparaison, d'une chronographie à l'autre, ces intervalles remarquables que limite la conquête de l'Égypte par Okhos, à la fin de la XXXe dynastie classique, et qui commencent, soit à l'Exode, soit à l'avènement de la XVIIIe dynastie. La conquête d'Okhos se plaçant, chez Syncelle, en 5150 du

monde [1], tous les chiffres que nous avons enregistrés donnent lieu, pour l'Exode, au tableau suivant :

	AFRICAIN [1].	EUSÈBE [2].	SYNCELLE.
Okhos	5160	4846	5150
Exode	3713	3689	3812
Intervalle	1447 ans.	1157 ans.	1338 ans.

[1] La date d'Okhos, on se le rappelle, est prise dans le tableau de Léon et de Théodose, supposé de provenance africaine. Quant à la date de l'Exode, elle est proprement africaine, et rapportée par Eusèbe, avec un écart de 3 ans entre les chiffres des versions.

[2] Ces chiffres d'Eusèbe ont été établis d'après le *Canon*, et doivent être considérés comme des sortes de moyennes, ou d'approximations à un petit nombre d'années près, en raison des légères divergences des versions auxquelles il a fallu recourir en outre.

Pour l'intervalle partant du début de la XVIIIe dynastie, les chiffres sont les suivants :

	AFRICAIN [1].	EUSÈBE [2].	SYNCELLE.
Okhos	5160	4846	5150
Avènement de la XVIIIe dynastie	3825	3481	3736
Intervalle	1335 ans.	1365 ans.	1414 ans.

[1] Rappelons que, de ces trois chiffres, c'est celui de l'avènement d'Amôsis qui nous manque originalement, et qu'on déduit de la considération des deux autres, connaissant la date d'Okhos (par les chronographies postérieures de provenance africaine) et cette durée totale de 1335 ans des dynasties XVIII à XXX. Nous avons également remarqué qu'en fin de calcul, on aboutissait de la sorte à cette singularité, de trouver que le début de la XVIIIe dynastie était postérieur à l'Exode de plus d'un siècle.

[2] Même observation qu'à la note 2 du précédent tableau, pour ces chiffres d'Eusèbe, conformes aux données du *Canon*. L'intervalle de 1365 ans, durée totale des dynasties XVIII à XXX, suppose, notamment, que pour la XVIIIe on enregistre la durée de 348 ans, qui est celle de la version que le *Canon* a utilisée.

[1] Syncelle, éd. de Bonn, p. 486.

Les discordances de durée sont, comme on voit, assez considérables; on se rend compte que le système du Syncelle est partout très personnel, et que, s'il analysait attentivement les tableaux de ses prédécesseurs, il ne se croyait pas tenu de les suivre.

Dans un autre ordre, on remarque que la date de Syncelle pour Okhos, 5150 = 351 av. J.-C., est historiquement très bonne; qu'Africain, très vraisemblablement, l'ait déjà connue à quelques années près, cela fait plus curieusement ressortir la grosse divergence que présente avec leurs dates, à cet endroit, celle d'Eusèbe, plus ancienne d'un peu plus de trois siècles. Comme nous l'avons indiqué déjà en comparant Africain et Eusèbe, le même décrochement s'observe, de l'un à l'autre, en ce qui concerne la date de Salomon, et il y a lieu de constater maintenant que, pour Salomon comme pour Okhos, c'est avec Africain et avec la vérité historique que Syncelle est d'accord. L'avènement de Salomon chez Syncelle, en effet, est en 4470 du monde[1]. Si nous rapprochons de là toutes les dates de Salomon et d'Okhos antérieurement notées, nous obtiendrons le tableau de comparaison qui suit :

	AFRICAIN.	EUSÈBE.	SYNCELLE.
Salomon, an 8...	4457 = 1044 av. J.-C.	4169 = 1332 av. J.-C.	4477 = 1024 av. J.-C.
Conquête d'Okhos.	5160 = 341 —	4846 = 655 —	5150 = 351 —
Intervalle.....	703 ans.	677 ans.	673 ans.

Il y a là, comme on voit, deux systèmes chronologiques parallèles et à peu de chose près identiques quant aux intervalles,

[1] Syncelle, éd. de Bonn, p. 341.

mais déplacés, l'un par rapport à l'autre, d'environ trois siècles. L'un est celui d'Africain et de Syncelle; c'est de beaucoup le meilleur historiquement, avec une date très bonne pour Okhos et une date exacte à moins de 100 ans près pour Salomon. L'autre système, celui d'Eusèbe, remonte ces diverses dates de 300 ans. Pourquoi Eusèbe a effectué ce décrochement considérable, il nous l'explique longuement lui-même ; comme nous savons, il s'agissait de mettre Salomon à la distance de l'Exode qui était imposée par le Livre des Rois, 480 ans entre l'Exode et la construction du temple. Or l'Exode, pour une raison ou pour une autre, sans doute par suite du calcul basé sur le vieux synchronisme judéo-alexandrin avec l'antiquité grecque, était déjà fixé, et l'on se rappelle — reportons-nous d'ailleurs aux petits tableaux comparatifs qui précèdent — qu'Africain et Eusèbe sont à peu près d'accord ensemble en ce qui concerne sa date : 3713 ou 3689. Africain, dont le système historique comportait, par ailleurs, la date de Salomon que nous avons sous les yeux, n'avait pas voulu la déplacer, et se résignait à avoir, entre Exode et construction du temple, un intervalle de 744 ans, extrêmement éloigné de l'indication biblique; Eusèbe, tout au contraire, s'imposait d'abord de respecter le chiffre biblique, et, ne pouvant ou ne voulant déplacer la date de l'Exode, il remontait celle de Salomon de la durée nécessaire. Toute la chaîne chronologique consécutive à Salomon était entraînée dans le mouvement, jusques et y compris l'époque perse.

On voit dès lors, en ce qui concerne particulièrement Syncelle, qu'ayant à choisir entre les anciennes dates absolues d'Africain et les dates remontées d'Eusèbe, il eut le bonheur de se décider pour le système ancien, de beaucoup le plus véridique. Sans doute fut-il guidé, pour situer Salomon, par des considérations de chronologie historique positive, analogues à celles qui peuvent avoir dirigé antérieurement Africain. Il se trouvait

chez lui, finalement, entre la date de l'Exode et celle de la construction du temple, un intervalle de 665 ans, accepté, dans sa discordance avec le chiffre du Livre des Rois, de manière aussi indifférente que l'avait fait Africain en présence du même problème.

Etant arrivés au terme de cette analyse des chronographies chrétiennes pour la période qui nous intéresse, laissons le Syncelle, et portons notre attention, une dernière fois, sur les systèmes d'Africain et d'Eusèbe, pour voir ce qu'ils ont en commun et tâcher de discerner sur quels principes, dans la zone considérée, étaient construites les chronographies dont les leurs dérivent. Si l'on se reporte aux petits tableaux de comparaison établis un peu plus haut, on verra que, chez Africain et Eusèbe, les dates du début de la XVIIIe dynastie sont extrêmement différentes, et aussi les dates de la fin de la XXXe, mais que *pour l'Exode la date est la même à très peu de chose près.* Rapprochons cela de cette autre concordance qu'on observe sur la durée totale des dynasties XVIII à XXX, — 1335 ans chez Africain, de 1330 à 1365 ans chez Eusèbe, — et demandons-nous si les deux faits, mis en liaison, ne pourraient être rapportés à un système chronographique antérieur et en quelque sorte primordial, dans lequel *le moment de l'Exode aurait coïncidé avec le début de la XVIIIe dynastie.* Cette concordance était prescrite, on ne l'a pas oublié, par le synchronisme *Inakhos-Amôsis-Moïse* instauré dans la littérature judéo-grecque aux alentours de l'ère chrétienne ; les superpositions ainsi formulées restèrent certainement admises pendant longtemps, et les chronographes alexandrins eurent à y conformer l'étendue d'une chaîne chronologique égyptienne arrêtée à ses deux extrémités, en amont par la date imposée au début de la XVIIIe dynastie, — celle d'Inakhos, — en aval par la date historiquement admise pour la fin de la XXXe. A la nécessité de faire tenir, exactement, les 13 dernières dynasties du

tableau classique entre ces deux bornes fixes, peut être rapportée l'élaboration des tableaux de durées dont deux spécimens ont passé chez les chronographes de la période suivante : de l'un à l'autre, les chiffres particuliers diffèrent en une foule d'endroits, mais les totaux généraux concordent. Dans l'hypothèse que nous suivons, on voit que ce total général représente l'intervalle qui était compris entre l'Exode et l'avènement d'Amôsis, à une extrémité, et la conquête d'Okhos à l'autre extrémité, *dans la chronographie judéo-alexandrine.*

Arrivent alors les chronographes du IIIe siècle et des temps suivants. Ils recueillent et respectent la date de l'Exode; ils recueillent des versions variées de ce tableau des dynasties XVIII à XXX, dont le total général est uniforme, en respectent les durées, mais le déplacent tout d'une pièce, au gré de combinaisons historiques variables qui imposent une date ou une autre pour la deuxième conquête perse de l'Égypte. Ce déplacement a pour effet de dissocier l'Exode du début de la XVIIIe dynastie, mais on n'y attache aucune importance; le sens du vieux synchronisme judéo-alexandrin est perdu. Le bloc des dynasties XVIII-XXX est d'ailleurs déplacé dans des sens divers : chez Africain, ses dates sont descendues, et le terme fixe de l'Exode reste perdu, antérieurement à la XVIIIe dynastie et à plus d'un siècle de distance, tandis que chez Eusèbe, tout différemment, le bloc est remonté, l'origine de la XVIIIe dynastie à plus de deux siècles au-dessus du terme de l'Exode. Il subsiste, au travers de ces déformations, les deux chiffres primitifs de cette date de l'Exode et de la durée totale des dynasties XVIII-XXX, et grâce à eux, la reconstitution du système primordial est possible.

De l'une de ses dates extrêmes, celle de l'Exode, on peut facilement déduire l'autre, celle de la fin de la XXXe dynastie. L'Exode, en effet, est vers 3713 (Africain) ou vers 3689 (Eusèbe); étant admis que cette date est celle de l'avènement

d'Amôsis, et considérant que l'ensemble des dynasties XVIII à XXX remplit 1335 ans (Africain) ou de 1330 à 1365 ans (Eusèbe), on voit que la fin de la XXXe dynastie a une date telle que 3713 + 1335, soit 5048, ou 3689 + 1365, soit 5054 : 453 ou 447 av. J.-C., en chiffres ordinaires de l'ère chrétienne. Telle est, dans l'hypothèse que nous avons suivie, la date qui était assignée à la conquête d'Okhos *par la chronographie judéo-alexandrine*. Historiquement, elle est trop ancienne d'un siècle, ce qui n'est point une approximation trop mauvaise pour le chronographe antique.

De même que pour Okhos, on fait, en ce qui concerne Amôsis, cette remarque, que la date à lui imposée par la combinaison judéo-grecque est notablement trop ancienne, historiquement, tout en restant dans les limites d'une approximation assez heureuse. Cela est pur hasard, assurément, car, dans la combinaison considérée, Amôsis est daté par l'Exode et l'Exode est daté par Inakhos, de telle sorte que la fixation chronologique d'Amôsis est une conséquence dernière. Voyons-la, cependant : 3713 ou 3689, cela se transcrit en 1788 ou 1812 av. J.-C., et comme la date historique de l'avènement d'Amôsis est 1577 av. J.-C. [1], à quelques années près dans un sens ou dans l'autre, il ressort que l'erreur du chiffre judéo-alexandrin, en excès d'ancienneté, ne dépassait guère deux siècles.

Toutes les dates du système judéo-grec n'étaient d'ailleurs pas aussi bonnes. En ce qui concerne notamment l'histoire juive, il ne fait guère de doute que la position de Salomon, et de toute la période royale après lui, était déterminée d'après la date de l'Exode et l'intervalle de 480 ans que le passage connu du Livre des Rois impose entre l'Exode et la construction du temple; cela mettait Salomon en 4169 ou 4193, soit

[1] Voir plus haut, *Synthèse historique* etc., Section I, chap. II, *Chronologie*.

1332 ou 1308 av. J.-C., en avance de près de quatre siècles, comme on voit, sur sa date historique véritable. Au bout d'un certain temps, toutefois, les méthodes de la chronographie positive s'étant sans doute perfectionnées et des tableaux de dates de la période «historique» venant à être établis dans certaines conditions d'exactitude arithmétique, la vieille manière de dater Salomon finit par paraître intolérable; certains auteurs prirent résolument le parti de le descendre de deux ou trois siècles, au mépris de l'indication biblique. Africain était de leur école; Eusèbe préféra s'attacher au chiffre de la Bible et à la datation «longue» de Salomon qui en résultait; Syncelle, beaucoup plus tard, sut revenir aux notions saines du IIIe siècle : nous avons longuement analysé, plus haut, les conditions de ce débat interminable et insoluble.

La concordance signalée d'Africain et d'Eusèbe, pour la durée totale des dynasties XVIII à XXX, est encore remarquable à un autre point de vue, parce qu'elle fait davantage ressortir le considérable écart de leurs tableaux en ce qui concerne certains autres intervalles historiquement intéressants, notamment cet intervalle, qui nous a tant occupés, entre la XIIe dynastie et la XVIIIe : alors que les cinq dynasties XIII à XVII, nous l'avons vu, remplissent au total 1590 ans chez Africain, il leur suffit de 1180 ans dans le tableau d'Eusèbe. La différence est irréductible et l'on ne peut guère que la constater; tout au plus a-t-on le droit d'induire, d'après la manière dont Eusèbe a respecté les dynasties XIII et XIV d'Africain et modifié les suivantes, — pour mettre sa liste, à ce que nous avons cru comprendre, en meilleur accord avec le document de Josèphe, — qu'Eusèbe a profité de cette occasion de rectification pour réduire un total qui dans le tableau d'Africain lui paraissait trop élevé. Mais pourquoi ce total de 1590 ans aurait-il paru trop élevé à Eusèbe? Il faudrait supposer en même temps qu'Eusèbe avait des idées arrêtées sur la

position chronologique de la XIIe dynastie, idées et chiffres qui ne pouvaient résulter que de quelque synchronisme intéressant la relation biblique, de manière plus ou moins analogue à l'autre enchaînement de synchronismes qui imposait une date obligatoire à la XVIIIe dynastie et à l'Exode.

Et Africain lui-même, comment a-t-il pu arriver à admettre, pour l'ensemble des dynasties XIII à XVII, ce formidable chiffre de 1590 ans, si énormément disproportionné, nous le savons, avec celui qui ressort des formes de liste anciennes qu'on arrive à extraire du document même d'Africain? Nous n'avons pas encore posé la question; nous nous sommes bornés à expliquer le mécanisme de grossissement arithmétique par lequel des formes chronologiques très simples et numériquement très modestes avaient été muées en formes plus complèxes et de plus en plus volumineuses. Mais pourquoi ce grossissement? Car on n'altère pas les nombres et les termes d'un tableau, par multiplications et réduplications réitérées, pour le simple plaisir de faire des opérations arithmétiques. Partant de ce qui nous est apparu des méthodes d'Africain et d'Eusèbe et des données spéciales de chronologie absolue qui étaient à la base de certains totaux de leurs listes, nous arriverons peut-être à imaginer que, si Africain a adopté un chiffre très considérable pour l'ensemble des dynasties XIII à XVII, c'est qu'il avait des raisons de vouloir que la XIIe dynastie fût extrêmement ancienne. Quelles raisons, et faudrait-il chercher à trouver, ici encore, la trace de quelque synchronisme posé d'avance, intéressant Joseph, par exemple, ou Abraham, et leurs séjours en Égypte au temps d'un roi ou d'une dynastie égyptienne déterminée? Il est tout à fait impossible de répondre, et nous ne pouvons que soupçonner la possibilité d'influence de certaines combinaisons de cette nature.

COMPLÉMENTS

COMPLÉMENTS.

CHAPITRE PREMIER.

NOTES, OBSERVATIONS, RÉSULTATS DIVERS.

I

L'INVASION ET LE ROI SAUVEUR DANS LA LITTÉRATURE DU NOUVEL EMPIRE : LÉGITIMITÉ DE LA POURSUITE DU THÈME.

La première partie des précédentes recherches, consacrée à l'étude des « Hyksôs » dans la tradition égyptienne et dans l'histoire, a fini de paraître en 1911 dans le *Journal Asiatique*. Les discussions et les résultats qu'on y trouve n'ont encore donné lieu qu'à un très petit nombre de critiques publiées, et il est intéressant de noter, en ce qui les concerne, l'appréciation qu'Ed. Meyer a consignée, en 1913, dans la nouvelle édition de son *Histoire*. Il y est dit[1] que l'ouvrage visé tient

[1] Ed. Meyer, *Geschichte des Altertums*, I, II (2e édit., 1913), § 303 *n*.

« toute la tradition concernant les Hyksôs pour une construction du type du schéma défini plus haut. . . (d'après le renvoi d'Ed. Meyer, il s'agit du schéma des *prophéties*): en réalité, les rois Hyksôs auraient appartenu à une dynastie basse-égyptienne, qui attirait les Asiatiques à son service et fut vaincue par les Thébains. De même, les témoignages de Hètšepsout et de plusieurs autres rois seraient des inventions, et aussi les indications des inscriptions de Toutanchamon et de Haremheb, concernant la restauration après le roi hérétique, et celles de Ramsès III sur les troubles antérieurs à l'avènement de son père. Avec cette méthode d'hypercritique on pourrait tout aussi bien, par exemple, rejeter de l'histoire de l'Islam la domination des dynasties turques et des Mongols, ou de l'histoire d'Angleterre la domination des Normands ».

Ce bref exposé paraît comporter, dans ses premières phrases, une contradiction assez singulière. Car, si nous croyons que les « rois Hyksôs » appartenaient à « une dynastie basse-égyptienne, qui attirait les Asiatiques à son service. . . », nous admettons, par là même, le caractère historique des « rois Hyksôs » et de la présence des Asiatiques en Egypte, et alors il n'est pas juste de dire qu'à nos yeux toute la tradition sur les Hyksôs est une « construction » suivant un type quelconque. A l'examen, toutefois, il apparaît qu'Ed. Meyer est seulement trop concis et mélange quelque peu des choses différentes. Frappé de nous voir mettre en évidence, dans les plus anciennes mentions du Nouvel Empire relatives à l'ennemi asiatique, des éléments littéraires empruntés aux « lamentations » de la période antérieure, dont les *Admonitions* du papyrus de Leyde et le *Désespéré* du papyrus de Berlin fournissent des échantillons caractéristiques, il est conduit, par une sorte de confusion ou d'extension abusive, à nous attribuer l'idée que l'histoire des Hyksôs est une œuvre de la même espèce, et comme le livre des *Admonitions* est rangé par lui,

d'autre part, dans la catégorie des prophéties[1], il arrive à donner à entendre, très bizarrement, que nous considérerions ladite histoire des « Hyksôs », elle aussi, comme une composition prophétique. On aperçoit, en outre, que dans sa tendance à croire que nous nions l'historicité des « Hyksòs », Meyer est surtout influencé par le souvenir de nos considérations sur le caractère fictif de l'histoire du bouleversement et du roi sauveur, toutes les fois qu'on la voit reparaître, *après le début de la XVIIIe dynastie* et jusqu'à la fin de la période du Nouvel Empire. Concernant cet épisode et sa réédition systématique en l'honneur des rois les plus divers, nos vues et nos conclusions ne paraissent à Meyer à aucun degré acceptables, et il les incrimine directement, dans le passage dont nous avons cité les termes, en disant qu'avec la méthode que nous avons suivie, on démontrerait avec la même facilité que le témoignage historique le plus certain est romanesque et illusoire.

Bien que formulé rapidement, le reproche est grave, et il est dangereux parce que la simplicité de ce raisonnement éliminatoire : « A ce compte, on pourrait démontrer que n'importe quoi n'a pas eu lieu réellement », est de nature à tenter une foule d'esprits attachés aux conceptions historiques qu'ils ont toujours connues. Il est donc nécessaire de répondre. Nous le ferons avec le plus de précision qu'il nous sera possible.

Supposé, d'une manière générale, que nous ayons sous les yeux deux témoignages documentaires de dates différentes, mais analogues entre eux et comportant la relation d'événements similaires, indiqués comme s'étant accomplis à des époques différentes dans une relation et dans l'autre, cela suffira-t-il pour qu'on ait le droit de croire qu'un « thème » s'est transmis et que le récit, l'une des deux fois au moins

[1] *Ibid.*, § 297.

n'est pas historiquement véritable? Cette explication des choses sera très hasardeuse si nous n'avons trouvé de part et d'autre, comme élément commun, que le « thème » lui-même, c'est-à-dire un canevas narratif plus ou moins identiquement reproduit, une succession d'événements plus ou moins analogues et combinés de manière plus ou moins semblable dans le premier texte et dans le deuxième. Pour conclure à une parenté purement littéraire des textes, il faut des indices plus précis, et, suivant les cas, il pourra s'en présenter de toutes sortes. Il pourra se faire, par exemple, que la relation du même épisode soit reproduite, non pas deux fois, mais cinq ou six fois, toujours pareille à des époques très diverses, et il ressortira de là qu'apparemment on est en présence d'un fait de reproduction littéraire traditionnelle, parce qu'il n'est pas vraisemblable que des événements identiques se soient réellement déroulés ainsi à plusieurs reprises, et que toujours on les raconte dans les mêmes termes. Un bon exemple de recommencements narratifs de cet ordre est fourni par les textes royaux du temps des Ptolémées, où l'on trouve une certaine histoire d'images des dieux emmenées prisonnières en Asie, et rapportées par le Pharaon restaurateur : cet épisode, d'abord raconté en l'honneur de Ptolémée Soter, est repris pour Philadelphe, puis pour Évergète, en plusieurs documents, puis pour Philopator, et plus tard encore on le voit reparaître dans un conte dont le héros est le roi Bokchoris. Il est tout à fait évident que la *reconquête des images divines* est un simple « cliché » qu'on insère dans le discours des mérites du roi à l'époque ptolémaïque [1].

Ce qui fait, toutefois, la certitude de la transmission d'un « thème », de la filiation purement littéraire des documents

[1] Pour ce thème des images enlevées et reconquises et son emploi banal à l'époque grecque, voir ce qui est dit brièvement chez nous, précédemment *Hyksôs*, section I, chap. II, et se reporter à Bouché-Leclercq, *Histoire des Lagides*, I, p. 105, n. 3; IV, p. 303.

dont ce thème fait la substance, ce n'est pas tant la réapparition fréquente des témoignages d'un même type, ni l'uniformité de la narration dans ses lignes principales, que le retour de certains détails caractéristiques, trop spécialement *textuels* pour que leur rencontre puisse être fortuite, notamment certains noms propres, noms de lieux, de peuples ou de personnes. Voici l'histoire qui nous intéresse principalement ici, celle des étrangers dévastateurs et du roi sauveur qui les expulse. Qu'une pareille opération ait dû être effectuée, réellement, par de nombreux Pharaons du Nouvel Empire chacun au début de son règne, cela serait étrange, cela est nettement invraisemblable, mais on n'aurait pas le droit de dire que cela est impossible. Ce qui est impossible, c'est que les ennemis qu'on expulse — *Asiatiques,* ou *Apopi,* ou encore la *calamité,* ou les *Malades* ou *Impurs,* par suite du contre-sens progressif dont nous avons expliqué le mécanisme — se retrouvent, obstinément, soit à *Avaris* : histoire de Skenenre Tiouâ du papyrus Sallier, histoire de Kamès de la planchette Carnarvon, texte d'Hatshopsitou, histoire de Thoutmès III et histoire d'Aménophis et Ramsès III de plusieurs documents hiéroglyphiques perdus, qu'on utilisa pour fabriquer des récits de l'Exode et qui parvinrent à Manéthon sous cette forme, — soit à *Sharouhen* (Thoutmès III au début des *Annales*). Le retour fréquent de la mention d'*Avaris* est le caractère qui démontre que l'extermination des envahisseurs est une action fictive, dont on fait honneur au roi par convention pure et de manière en quelque sorte rituelle. Gardons-nous d'oublier, maintenant, qu'Avaris et Sharouhen sont des places très réelles sur les confins du Delta oriental, et que le roi Ahmès les conquit très réellement au cours de la longue guerre qui remplit ses premières années : la campagne victorieuse d'Ahmès, qui ouvre l'histoire de la grande Égypte des dynasties thébaines, est le point de départ historique de cette légende d'Avaris et de Sharouhen

qui devait être convertie, si singulièrement, en un thème laudatif pour les rois du Nouvel Empire. Nous avons expliqué cela au cours des études antérieures; nous avons reconnu aussi qu'*Avaris* et *Sharouhen* ne sont pas les seuls éléments historiques utilisés dans les relations illusoires du Nouvel Empire et des temps suivants, où paraissent, dans les mêmes conditions, la domination des Asiatiques en Égypte et la défaite momentanée des indigènes : à quelques déformations près, tout cela a été historique une fois, et une fois seulement, immédiatement avant les fondateurs de la XVIIIe dynastie [1].

II

L'HISTOIRE DU ROI SAUVEUR MISE AU TEMPS DE LA XIIe DYNASTIE, ET LES ORIGINES DE LA PRÉDICTION DANS LA LITTÉRATURE ÉGYPTIENNE.

Avant de quitter l'histoire de l'invasion et du roi sauveur, il est encore nécessaire d'indiquer que ce récit habituel, transposé en déclaration triomphale pour tous les rois du Nouvel Empire, a fort bien pu, en même temps et dans une direction toute différente, être emprunté pour des *relations illusoires* d'un autre ordre, de la catégorie du roman ou du conte pseudo-historique. Puisqu'on faisait honneur de l'expulsion des étrangers à l'Aménophis ou au Ramsès régnant, quel qu'il fût, il était également possible de reprendre la même histoire narrativement, et l'attribuant à quelque roi des temps anciens déjà solidement installé dans la tradition légendaire : l'épisode de l'invasion et de la restauration n'avait plus de date, il flottait dans la tradition sans attache historique définie et avait pro-

[1] Voir pour tout cela, chez nous, *Les Hyksôs*, *passim*, et notamment le résumé qui fait l'objet du chapitre III de la section II.

bablement perdu toute signification historique un peu nette, de sorte que les adaptateurs avaient toute facilité pour le placer à quelque distance que ce fût en arrière aussi bien qu'en avant du début du Nouvel Empire.

C'est ainsi, à ce qu'il semble, que dans une œuvre de l'époque ramesside, on fit du conte de l'invasion et du roi sauveur une histoire de l'avènement au trône du fondateur de la XIIe dynastie. Il serait profitable que nous fussions moins parcimonieusement renseignés sur ce célèbre *papyrus Golenischeff*, de Petrograd, dont on sait seulement[1] qu'il s'y trouve plusieurs compositions distinctes à la file, un traité de morale qui remplit les pages 1 à 6 du livre, puis une histoire assez obscure où paraissent les Asiatiques, l'Égypte du Nord, des ennemis, des combats, le roi Khiti, et qui va jusqu'à la page 12, après quoi commence le récit qui nous intéresse et qui tient la fin du livre jusqu'à sa page 18. C'était, dit le texte, au temps du roi *Snofrou*, qui, ayant exprimé le désir d'entendre des histoires, se vit amener un savant homme, un prêtre de Bastit nommé *Nofir-her*, possesseur d'un livre qu'il déroula devant le roi et dont il fit une longue lecture; il y était question d'une année de famine, puis d'une incursion des Asiatiques, et, pour mettre fin à tous ces malheurs, de l'arrivée au trône du roi *Ameni*, fils d'une Nubienne, né à Nekhen, vainqueur des ennemis et dévastateurs du pays, Asiatiques (*Amou*), Lybiens et autres rebelles, constructeur du «Mur du Prince afin de ne pas laisser pénétrer les Asiatiques en Égypte[2]».

[1] Très brièvement résumé par Golenischeff dans *Ä. Z.*, 14 (1876), p. 107-111; un mot encore de Golenischeff dans *Rec. de travaux*, 15 (1893), p. 88-89. Un fragment du livre sur un ostrakon publié par Ranke dans Gressmann, *Altoriental. Texte und Bilder*, I, p. 204 et suiv.

[2] On a signalé souvent que la mention de ce *Mur du Prince* se retrouve, en termes identiques, dans l'histoire de Sinouhit, d'où il paraît effectivement ressortir que cette fortification barrait ou surveillait la route d'Asie dans le ouadi Toumilat.

Le roi *Imeni*, [hieroglyphs], paraît bien être un des Amenemhat connus, non forcément Amenemhat Ier comme dit Ed. Meyer[1], mais certainement un des grands rois de la XIIe dynastie[2]; de sorte que dans l'esprit du scribe ramesside, c'est une histoire du temps passé que celle où le roi intervient de cette manière. On est bien obligé d'admettre, cependant, et le scribe lui-même était obligé d'admettre que dans l'organisation de son roman, l'histoire d'Ameni était racontée au futur, puisqu'il en était donné révélation à Snofrou, le Pharaon memphite de la très antique époque. Mais ce n'est qu'un détail de forme narrative. L'important est qu'on trouve, dans cette œuvre de la XXe dynastie, la relation d'une restauration par les soins du roi sauveur avec toutes ses circonstances caractéristiques, la misère dans le pays, les Asiatiques et autres étrangers envahisseurs, et que le roi sauveur, cette fois, soit un Amenemhat de la fondation du Moyen Empire. Tout cela, malheureusement, nous ne pouvons guère que le supposer et l'induire, dans l'ignorance où nous restons de la presque totalité du texte.

Une circonstance d'un autre ordre, toutefois, est claire et certaine dans le récit, c'est l'intervention d'une prédiction : comme nous venons de le dire, les révélations du prêtre Nofir-her à Snofrou sur l'histoire de l'avènement d'Ameni, concernent forcément l'avenir, et son mystérieux rouleau était un livre de prophéties. Par ce caractère, le conte de Snofrou et de Nofir-her s'apparente remarquablement avec une autre composition de la XXe dynastie, celle qui fait l'objet principal du conte de Kheops et des magiciens, au bien connu papyrus

(1) Ed. Meyer, *Gesch. d. Altertums*, I, II (édit. de 1913), § 280 *n.*, 297 *n.*

(2) Sur *Ameni*, nom royal de la XIIe dynastie, porté notamment par Amenemhat III, voir chez nous, précédemment, *Monuments et histoire* etc., chap. II, § 1.

Westcar. L'analogie des deux affabulations est signalée depuis longtemps[1]; au papyrus Westcar, au lieu d'être Snofrou, le roi est Kheops, son successeur immédiat, et tout comme dans l'autre histoire, il veut que des choses merveilleuses lui soient racontées; divers lettrés paraissent devant lui, qui lui rendent compte d'épisodes extraordinaires accomplis au temps de plusieurs rois antérieurs, jusqu'à ce qu'un autre familier des choses cachées prenne la parole pour informer le roi de circonstances plus immédiates et d'un caractère beaucoup plus intéressant pour lui, parcequ'elles annoncent l'arrivée au trône des rois qui viendront après Kheops lui-même et ses successeurs les plus proches. La révélation est prophétique au moins en partie, comme on voit. En dehors du fait commun de l'emploi de cette forme d'exposé, une analogie plus profonde entre les histoires de Westcar et de Golenischeff ressort du rapprochement de l'objet principal du récit de part et d'autre : au papyrus Westcar, l'avènement miraculeux des rois de la Ve dynastie; au papyrus Golenischeff, l'avènement glorieux des Amenemhat de la XIIe.

Il nous faut considérer avec attention ces exemples d'intervention de la prédiction dans des récits du Nouvel Empire. Nous avons expliqué, précédemment, que la *prophétie* était apparue dans la littérature égyptienne à une époque relativement tardive, qu'elle existait certainement au IVe siècle avant J.-C. et qu'on ne pouvait savoir à quel moment, au juste, et sous l'influence de quels événements, la forme littéraire qu'elle représente s'était constituée[2]. Ce que nous avons dit n'est tout à fait exact, on le voit maintenant, que si on limite la

[1] Voir notamment Maspero, *Contes populaires*, 3e édit., p. 23, qui restitue le début perdu de l'histoire du papyrus Westcar d'après le début, certainement très semblable, du papyrus Golenischeff. Voir également Maspero pour tous autres détails et bibliographies touchant le papyrus Westcar.

[2] Voir principalement, chez nous, *Hyksôs*, section I, chap. IV, § III, *Synthèse historique* etc., section II, chap. IV.

considération de la prophétie aux œuvres d'une certaine espèce, la plus importante et la plus significative, à vrai dire, les compositions ayant pour objet la *prédiction de bonheur* qu'on opposait à la réalité d'un présent malheureux ou troublé à quelque point de vue. Mais la *prédiction* se rencontre dès l'époque thébaine[1] dans des conditions différentes et de nature plus simple, qui n'apportent point la révélation d'événements heureux à attendre, et dans lesquelles l'intervention d'un prophète est un simple procédé littéraire pour amener la narration d'événements d'ailleurs nettement situés dans le passé. Tout cela bien observé, on doit se demander s'il n'est pas possible que dans l'évolution littéraire on ait passé d'une forme à l'autre, en d'autres termes, qu'à un moment donné on ait emprunté l'artifice de la prédiction, simple forme narrative jusqu'alors, et qu'on l'ait vivifié en reléguant la *réalisation*, pour le lecteur, dans les confins de l'*avenir*, conformément à l'esprit des apocalypses que nous connaissons bien par leurs spécimens égyptiens d'époque tardive, l'histoire d'Amenopis et du potier, l'histoire de Bokchoris et de l'agneau. Mais les formes intermédiaires nous manquent, et ces dernières prophéties à tendance nationale, politique ou religieuse, sont extrêmement éloignées de l'antique prédiction qu'on pourrait dire *gratuite*, et dont l'épisode s'intercale dans un récit entièrement passé et achevé. Cette forme simple, connue de la littérature pharaonique ancienne, paraît se retrouver une fois, cependant, dans l'histoire manéthonienne du roi Amenophis et des Impurs; elle comporte, comme on sait, un épisode de prédiction de la forme purement narrative, qui pourrait remonter jusqu'au stade de l'élaboration des sources hiéroglyphiques.

[1] Rappelons qu'il faut laisser de côté, ici, les *Admonitions* du papyrus connu de Leyde, où plusieurs historiens veulent voir une composition prophétique, mais qui en réalité ne comporte rien de semblable : voir, chez nous, *Hyksôs*, section I, chap. I.

III

UN RÉCENT MÉMOIRE SUR LA PÉRIODE ENTRE LES XIIe ET XVIIIe DYNASTIES.

Dès 1912, rédigeant le premier fascicule du nouveau *Livre des Rois* qu'il élaborait de concert avec Burchardt, Max Pieper avait été conduit à faire quelques remarques sur les rois de la période qui nous intéresse[1]. Il vient de leur donner une suite sous la forme d'un mémoire plus développé, touchant l'histoire de la «XIIIe dynastie»[2], qu'il nous faut examiner de manière à pouvoir conférer la méthode et les résultats de l'auteur avec les nôtres.

Pieper dit un mot, d'abord, du papyrus de Turin et de la mise en ordre des fragments, sur laquelle tout le monde est d'accord à cette heure[3]. Touchant le premier roi de la «XIIIe dynastie», *Khoutaouire* au papyrus, il indique, très sainement, que le scribe a dû oublier le signe ☨, la véritable écriture du nom de ce roi nous étant connue par les papyrus de Kahoun. Il signale, non moins justement, et tout à fait d'accord avec ce que nous avons exposé précédemment nous-même, que le

(1) Ces observations de Pieper ont été signalées précédemment par nous, *Les Hyksôs, Études et notes complémentaires*, § II, I et J. Voir aussi Pieper dans *Ä. Z.*, 50 (1912), p. 120-121, et Burchardt et Pieper, *Handbuch d. aeg. Königsnamen*, I (1912).

(2) Pieper, *Untersuchungen zur Geschichte der XIII. Dynastie*, dans *Ä. Z.*, 51 (1914), p. 94-105.

(3) Un peu plus loin, il reprend la discussion de l'ordonnance des colonnes X, XI et XII du papyrus, toujours en complet accord avec les règles de rangement universellement acceptées aujourd'hui. — Le rangement des fragments du papyrus a donné lieu, postérieurement à 1900, à d'assez importantes discussions, dont nous avons résumé l'histoire précédemment, *Synthèse historique* etc., section II, chap. III.

Sekhemre-*Khoutaoui* Sebekhotep si longtemps admis au papyrus n'est pas à lire ainsi, et que le nom solaire qu'on rencontre à cette place paraît être le même que celui que porte le papyrus de Vienne jadis signalé par Brugsch[1]. En ce qui concerne la lecture du nom, nous savons qu'elle est très probablement *Sekhemre-Gergtaoui*; mais Pieper n'en juge pas de même. Examinant le papyrus de Vienne, en 1904, il s'était rangé à la lecture Sekhemre-*Aptaoui* (avec ⟍) qui est celle que Brugsch, en tout premier lieu, avait indiquée, et qu'avait acceptée Wiedemann[2]; aujourd'hui il déclare indubitable, notamment au papyrus de Turin, une lecture Sekhemre-*Houtaoui*, ⊙ 𓇋 𓏏 𓏏. Ces divergences n'influent en rien sur les considérations historiques.

Voici qui est plus important. Pieper entreprend de classer les rois *d'après les groupes naturels de noms royaux*, invoquant, à l'appui de la méthode, les groupes de noms si caractéristiques que possèdent la XIIe dynastie et la XVIIIe, et tout à fait dans le même esprit qui nous dirigeait nous-même, au moment où nous discutions le principe d'un pareil classement d'après les caractères nominaux. Dans l'application, toutefois, Pieper procède d'une manière fort différente de la nôtre. Au lieu de considérer d'abord les noms divins, il commence par porter son attention sur les noms personnels, ou de deuxième cartouche, ce qui lui donne immédiatement deux grands groupes différenciés, celui des *Sebekhotep et Nofirhotep*, et celui des *Antef et*

(1) Voir précédemment, chez nous, *Monuments et histoire* etc., chap. I, § IV. Ce n'est pas la première fois que les observations de Pieper suivent et reproduisent les nôtres à courte distance; il en a été ainsi déjà à propos de Skenenre Tiouâ et de *Toutimaios* (renvois de la note 1 de la page précédente). Les rencontres de ce genre sont très heureuses; elles fournissent une sorte de garantie de la justesse des résultats obtenus d'abord.

(2) Pieper, *Die Könige Aegyptens zwischen*..., 1904, p. 30; Wiedemann, *Aeg. Geschichte*, 1886, p. 277; Brugsch dans *Ä. Z.*, 1876, p. 3 (*Hieratischer Papyrus zu Wien*).

Sebekemsaf. Il s'occupe, d'abord, de la famille des Sebekhotep et Nofirhotep, dans laquelle la forme des noms solaires permet de séparer trois sous-dynasties, constituées, d'après le tableau même de l'auteur, de la manière suivante :

I.	Sekhemre-Khoutaoui Sebekhotep Sekhemre-Souaztaoui Sebekhotep
II.	Khasekhemre Nofirhotep Khanofirre Sebekhotep Khahotepre Sebekhotep Khaankhre Sebekhotep
III.	Mersekhemre Nofirhotep Merhotepre Sebekhotep Merkaoure Sebekhotep Merankhre Mentouhotep

Dans le premier sous-groupe. Pieper transcrit les noms solaires, non pas avec l'élément *Sekhemre* en tête, comme il est nécessaire, mais en faisant passer *re* à la fin : *S'ḫm-ḫw-tꜣwj-rᶜ*, *S'ḫm-śwꜣd-tꜣwj-rᶜ*, suivant une manière de lire dont nous avons montré l'impossibilité[1], et à laquelle il se tiendra, bien entendu, pour ce qui concerne les noms solaires des Antef et Sebekemsaf. Mais il y a beaucoup plus grave, ici, qu'une simple question de lecture. Qu'est-ce que ce *Sekhemre-ḫw-tꜣwj Sebekhotep* que Pieper inscrit au premier rang du tableau? On voudrait croire à une erreur de transcription, reconnaître en lui le *Sekhemre-* [illegible] *Sebekhotep* dont Pieper lit ainsi le nom, à la l. 19 de la colonne VII du papyrus et au papyrus de Vienne. Mais non; Pieper ne nous laisse pas nous y tromper, il spécifie bien que de ses trois sous-dynasties, celle qu'il a inscrite en tête est effectivement la première chronolo-

[1] Voir, précédemment, *Monuments et histoire* etc., chap. 1, § 1. Rappelons que le vrai mode de lecture était déjà connu de Chabas, que Steindorff le suivait dès 1895, et qu'Ed. Meyer s'y est rallié en 1909.

giquement, *parce que les documents de Kahoun nous assurent que Sekhemre-Khoutaoui a été le successeur le plus proche de la VIIe dynastie.* Le roi qui arrête notre attention, le premier du tableau de Pieper, est donc bien, dans l'intention de l'auteur, un *Sekhemre-* ☰, et nous avons alors la grande surprise de voir que Pieper lui attribue un nom de *Sebekhotep* dans le deuxième cartouche. Incompréhensiblement, l'auteur retombe ici dans une très ancienne confusion dont nous avons fait l'histoire[1]; signalée et rectifiée depuis plus de trente ans, on pouvait la croire devenue inoffensive, les tableaux antérieurs de Pieper lui-même en sont indemnes, et voilà qu'elle reparaît sous sa plume ! Il suit de là, malheureusement, des conséquences sérieuses.

L'imaginaire Sekhemre-Khoutaoui Sebekhotep, en effet, une fois placé en tête de la liste chronologique d'après le témoignage des papyrus de Kahoun, entraîne avec lui Sekhemre-Souaztaoui Sebekhotep préalablement inscrit dans la même « sous-dynastie »; et cette sous-dynastie I, une fois fixée de cette manière, il faut la faire suivre immédiatement du sous-groupe II, Sekhemre-Souaztaoui étant voisin de Khasekhemre et de Khanofirre d'après les caractéristiques analogies de leurs scarabées *paternels.* Dès lors, le sous-groupe III ne peut trouver place qu'après II, et l'ensemble de la combinaison qui résulte de tout cela est en concordance avec le papyrus lui-même, où l'on trouve Sekhemre-Souaztaoui, Khasekhemre et Khanofirre en succession immédiate au bas de la col. VII, suivis, aux premières lignes de la col. VIII, par Khahotepre, Mernofirre, Merhotepre et Mersekhemre.

La grosse erreur qui est au point initial de ce tableau n'empêche pas, comme on voit, ses éléments subséquents d'être bien placés les uns par rapport aux autres : Sekhemre-

[1] *Monuments et histoire* etc., chap. I, § IV.

Souaztaoui est bien le prédécesseur immédiat des Kha-[X]-re, et les Kha-[X]-re, nous le savons, sont immédiatement suivis des Mer-[X]-re. Ce n'est point là, c'est au début que la véritable chaîne historique est coupée, par suite de l'obligation où l'on s'est mis d'inscrire Sekhemre-Souaztaoui Sebekhotep à côté d'un Sekhemre-Khoutaoui Sebekhotep fictif, considéré lui-même comme successeur immédiat de la XIIe dynastie; car Sekhemre-Souaztaoui, ainsi placé, est irrémédiablement séparé de ses voisins naturels, les autres rois *Sekhemre*, qui le précèdent immédiatement dans l'ordre historique tel qu'il s'est imposé à nous d'autre part.

Ces rois Sekhemre désunis de Souaztaoui, Pieper les trouve rassemblés dans la deuxième de ses grandes dynasties, celle des *Antef et Sebekemsaf*. Il les classe en sous-groupes, comme il avait fait pour la dynastie précédente, d'après les analogies des noms solaires; il considère en outre la parenté archéologique de leurs monuments, et leurs tombeaux de Drah abou'l Neggah[1]. Comment, maintenant, la dynastie tout entière doit-elle être placée historiquement? On n'est pas libre de la considérer comme postérieure aux groupes, détaillés plus haut, des Sebekhotep et Nofirhotep, car les données généalogiques bien connues d'Elkab montrent que trois générations consécutives sont représentées par les rois dont les noms suivent[2] :

Sekhemre-Seshedtaoui Sebekemsaf,
Sekhemre-Souaztaoui Sebekhotep,
Khasekhemre Nofirhotep.

[1] Le plus grand nombre de ces tombeaux sont perdus, au contraire de ce que Pieper indique. Il est exact que le tombeau de Sekhemre-Seshedtaoui est retrouvé, et que Mariette a découvert, jadis, celui de Noubkhopirre Antef; mais les tombeaux de Sekhemre-Smentaoui Thouti, de Sekhemre-Ouahkhaou Rahotep, de Sekhemre-Apmat et de Sekhemre-Harhermat, comment Pieper peut-il dire qu'ils sont connus ?

[2] Voir chez nous, précédemment, *Monuments et histoire* etc., chap. III.

Cela met l'historien dans une situation fort curieuse : Sekhemre-Souaztaoui, on l'a vu tout à l'heure, vient en tête de la « dynastie » des Sebekhotep et presque immédiatement après la XIIe dynastie, et il faut tout de même qu'au moins un roi de la « dynastie » des Sebekemsaf lui soit antérieur. Comment arranger les choses? Pieper supprime toute difficulté, en concluant que *la dynastie des Antef et Sebekemsaf, et la dynastie des Sebekhotep et Nofirhotep, ont été simultanées et parallèles.*

Pieper semble ne pas avoir considéré que les Antef et les Sebekemsaf régnant à Thèbes même, tout comme les Sebekhotep, la simultanéité des deux familles est d'une impossibilité absolue. Pour appuyer l'idée de ce parallélisme, cependant, il se reporte au décret de Noubkhopirre Antef à Koptos, qui prononce cette curieuse malédiction contre tout prince qui donnera aide à un certain fonctionnaire banni : *il ne pourra pas devenir roi d'Égypte.* Les personnages visés, chaque *souten*, chaque *sekhem ar-f souten*, « pouvaient » donc devenir rois d'Égypte ? Plus haut, déjà, l'auteur, à propos de Souaztaoui, de Khasekhemre et de Khanofirre, qui nous font connaître leurs parents simples particuliers, avait remarqué qu'on pouvait arriver au trône, à cette époque, régulièrement, malgré une extraction non princière. L'observation tirée du document de Noubkhopirre Antef est du même ordre, et Pieper en déduit cette conclusion assez surprenante, qu'au temps qui nous intéresse, *l'Égypte était une monarchie élective.*

Il est inutile d'insister longuement sur le caractère abusif et injustifié d'une telle conception, et nous sommes assez renseignés sur les conditions de la royauté très divisée de l'époque des Antef, des Sebekemsaf et des Sebekhotep, pour interpréter la malédiction de Noubkhopirre de la manière simple qui est la plus naturelle et la plus convenable[1]. Considéré dans

[1] Pour ce qui concerne le décret de Noubkhopirre Antef, voir chez nous, précédemment, *Monuments et histoire* etc., chap. IV, § II; chap, VIII, § II.

l'ensemble, cependant, le mémoire de Pieper ne semble guère nous apporter de lumières nouvelles; il faut seulement en retenir l'essai louable d'une classification historique d'après les faits historiques et les monuments, notamment d'après les groupes naturels de noms royaux. Dans l'exécution, l'auteur a échoué, gravement perturbé, à ce qu'il semble, par une erreur initiale portant sur un fait restreint, mais entraînant des conséquences dangereusement étendues.

IV

TABLEAU DE LA CHAÎNE DES RELATIONS MONUMENTALES QUI ÉTABLISSENT OU VÉRIFIENT LA SUCCESSION DES ROIS THÉBAINS DEPUIS LES PREMIERS ANTEF JUSQU'À LA VEILLE DU NOUVEL EMPIRE.

En opposition avec la combinaison impossible que Pieper nous propose et qu'on vient de voir, nous ne pouvons que renvoyer le lecteur à la longue analyse faite au cours des précédentes études, sur la base des renseignements historiques positifs, des affinités archéologiques et des analogies des titulatures royales, ces divers éléments d'information toujours considérés ensemble. Aux résumés historiques donnés précédemment [1], nous n'avons rien à ajouter. Mais l'histoire une fois établie, il ne sera peut-être pas inutile de mettre sous nos yeux, sous la forme d'un tableau succinct, une chaîne des relations qui confirment ou précisent le voisinage, de proche en proche, et l'ordre de succession des rois thébains de la période que nous avons étudiée. Non que les considérations antérieures doivent en tirer le bénéfice de quelque confirmation nouvelle; mais les liaisons de toute nature ressortiront plus

[1] *Synthèse historique* etc., section I, chap. I et II.

significativement, plus clairement, plus faciles à embrasser d'ensemble du haut en bas de l'échelle des contacts historiques dont elles sont les témoignages. Tous les rois ne figureront pas dans le tableau qu'on va voir, qui n'est pas une liste pharaonique intégrale, mais une suite de repères chronologiques bien ordonnés, une sorte d'axe historique auquel les rois omis devraient être figurés comme reliés par des branches latérales : c'est ainsi que Sekhemre-Apmat entraîne avec lui Sekhemre-Harhermat, son prédécesseur probable, que Sekhemre-Ouazkhaou a pour voisins obligés Sekhemre-Nofirkhaou Oupouaitemsaf et Sekhemre-Ouahkhaou Rahotep, qu'à côté de Sekhemre-Seshedtaoui nous aurions à inscrire Sekhemre-Smentaoui Thouti et Sekhemre-Sankhtaoui, qu'autour de Khanofirre il faudrait accrocher en grappe, avec Aouabre Hor, avec Khahotepre Sebekhotep, leurs nombreux contemporains égyptiens ou « Hyksôs » dont nous connaissons l'existence. Dégagée des attaches de ces fils latéraux, la chaîne centrale des relations se présente ainsi qu'on le voit à la page suivante.

Pour compléter ce tableau, il faudrait encore le *relier* aux repères les plus voisins en avant et en arrière. Plus haut que les Antef on trouve, comme repère pouvant jouer ce rôle, le nom de Sekhemre-Khoutaoui, qu'on sait avoir été le premier successeur de la XIIe dynastie, et qui ne peut précéder de très loin les autres Sekhemre de la série principale. Du côté de la XVIIIe dynastie, la liaison s'établit par plusieurs voies différentes : d'abord, la considération des « Hyksôs » de la première époque, contemporains bien connus de Khanofirre, prédécesseurs immédiats des Apopi-Khian qu'on peut considérer comme contemporains des Mer-[X]-re de Thèbes et qui ont été en guerre, à la fin, avec Skenenre Tiouâ; plus précisément, peut-être, les relations de certains noms solaires tels que celui de *Nematre*, « Hyksôs » caractérisé du temps de Khanofirre, rencontré d'autre part sur de petits monuments mixtes avec

un certain *Nofirkare* (ou *Nofirre*), dont le nom reparaît sur un monument mixte d'une autre sorte avec celui d'un Pharaon

Sekhemre-Apmat Antef-â...	Grandes analogies de leurs cercueils. Noubkhopirre est le frère et successeur de Sekhemre-Apmat.....	Grandes analogies entre un coffre de Sekhemre-Apmat et le coffre d'un roi Sebekemsaf. Noubkhopirre a pour femme une reine Sebekemsaf.
Noubkhopirre Antef.....		
Sekhemre-Ouazkhaou ebekemsaf.....	Un fils de Ouazkhaou, nommé Sebekemsaf, a peut-être été son successeur Seshedtaoui.....	
Sekhemre-Seshedtaoui Sebekemsaf.....	Appartiennent chronologiquement à deux générations consécutives. Seshedtaoui n'a pas de fils, et Souaztaoui est d'extraction non princière. Apparition du nom de *Aouhetabou*, porté par une contemporaine de Seshedtaoui, puis par la mère, une fille et une nièce de Souaztaoui.	
Sekhemre-Souaztaoui Sebekhotep.....	Appartiennent chronologiquement à deux générations consécutives. Analogies des scarabées *du père* et *de la mère* de ces deux rois, fils tous deux de simples particuliers.	
Khasekhemre Nofirhotep....	Frères de père et de mère. Un monument mixte à leurs noms. Grande analogie de leurs scarabées *du père* et *de la mère*.	
Khanofirre Sebokhotep.....	Un scarabée mixte à leurs noms.	Grande analogie de certains scarabées de Khanofirre et de Mernofirre. — Analogies des statues, principalement d'une statue appartenant à Khanofirre ou à Khaankhre avec les statues de Mersekhemre.
Khaankhre Sebekhotep.....		
Mernofirre Ai.....	.....	
Merhotepre Ani-Sebekhotep.	Analogie des scarabées.....	
Mersekhemre Nofirhotep....	Grandes analogies des statues de ces trois rois....	
Merkaoure Sebekhotep.....		

Ahmès (les deux rois sont *Souazenre Ahmès* et *Nofirkare Binpou*, ou bien *Souazenre Binpou* et *Nofirkare Ahmès*).

Les monuments mixtes jouent un rôle utile, comme on voit, dans ces chaînes de relations; nous venons de noter des mixtes Khasekhemre-Khanofirre, Khanofirre-Khaankhre, Nematre-Nofirkare (et Nofirre), Nofirkare-Souazenre (noms personnels Binpou et Ahmès). Rappelons que sur d'autres monuments analogues on rencontre Nematre avec Aouabre Hor (on sait, par ailleurs, que Aouabre et un Nematre sont proches voisins, et qu'Aouabre Hor est très voisin de Khanofirre), et Aouabre Hor avec le « Hyksôs » Khakare, de l'époque de Khanofirre, lui aussi. Au début de la XVIIIe dynastie, de la même manière, on trouve encore ensemble les noms de Nibpehtire Ahmès et de son fils Zeserkare Amenhotep Ier.

V

SUR L'EMPLACEMENT DES TOMBEAUX DES ROIS ANTEF ET SEBEKEMSAF DANS LA NÉCROPOLE THÉBAINE.

Dans un intéressant mémoire publié en 1915, H. E. Winlock [1] s'est attaché à restituer un tableau de la nécropole thébaine du Moyen Empire, telle que nous commençons à la connaître par toutes les fouilles récentes dont celles de Naville à Deir El-Bahri, de Carnarvon et Carter, de Spiegelberg et Newberry, de Petrie, dans la zone de Drah abou'l Neggah et de Gournah, sont les plus importantes. Parmi les précisions maintenant bien acquises sur la configuration et la topographie de cette vieille nécropole, une des plus remarquables concerne la situation des tombeaux des Antef de la XIe dynastie, dont le groupe comprend ce tombeau d'*Antef aux chiens*, jadis découvert par Mariette, mais insuffisamment repéré et si fâcheu-

[1] H. E. Winlock, *The Theban necropolis in the Middle Kingdom*, dans *American Journal of Semitic languages* etc., XXXII (fascicule 1, octobre 1915).

sement reperdu jusqu'aux découvertes modernes. D'autre part, on connaît maintenant la tombe d'Amenhotep Ier, découverte sur la colline même de Drah abou'l Neggah. Ces deux points, la tombe d'*Antef aux chiens* et celle d'Amenhotep Ier, sont intéressants pour nous parce qu'ils figurent dans la liste des dix tombeaux anciens inspectés, comme nous savons, par les enquêteurs du papyrus Abbott, et qu'en les comptant, nous possédons à présent, sur le terrain, quatre des dix monuments visités. Ne pourrait-on induire de la liste, dès lors, quelque indication sur la situation des tombeaux encore inconnus? Cela serait d'importance pour l'histoire et l'archéologie de la période qui nous occupe, car ces tombeaux, jamais trouvés ou perdus depuis une première découverte, sont ceux de Noubkhopirre, de Sekhemre-Apmat, de Skenenre, de Ouazkhopirre et d'un certain Ahmès au nom complexe.

Reprenons la liste, précédemment analysée [1], du procès-verbal d'inspection qu'on trouve aux pages 2-3 du papyrus Abbott. Les tombeaux sont ceux de :

1. Amenhotep Ier.
2. *Antef aux chiens.*
3. Noubkhopirre Antef.
4. Sekhemre-Apmat Antef-â.
5. Sekhemre-Seshedtaoui Sebekemsaf et la reine Noubkhas.
6. Skenenre Tiouā.
7. Skenenre Tiouā (un autre).
8. Ouazkhopirre Kamès.
9. Ahmès-Se-Pa-ar.
10. Nibkheroure Mentouhotep.

De cette série, les tombeaux actuellement connus sont ceux des nos 1, 2, 5 et 10. Pour que les choses soient plus faciles à suivre, mettons sous nos yeux la carte sommaire de la nécropole thébaine qu'on trouvera ci-dessous; elle comprend toute la lisière de la montagne occidentale, jusqu'à hauteur de la crête de Deir El-Bahri, limitée à Deir El-Medineh, à gauche,

[1] Chez nous, précédemment, *Synthèse historique* etc., section II, chap. 1, § *Pièces judiciaires.*

et s'étendant, à droite, jusqu'au delà de la Vallée des Rois, de manière à embrasser la totalité de la zone de Sheikh Abd el Gournah et de Drah abou'l Neggah. Les monuments portés sur cette carte ne sont pas seulement ceux du Moyen Empire, mais aussi les principaux de ceux de la période suivante jusqu'à la XXe dynastie, de manière à donner une idée du terrain sur lequel les magistrats du papyrus Abbott opérèrent. Commençons par noter le n° 10 de leur liste, le tombeau de Nibkheroure, situé, comme on sait, au fond du cirque de Deir El-Bahri, derrière la pyramide qui était l'élément le plus caractéristique du « vieux temple » déblayé par Naville, immédiatement à gauche du temple d'Hatshopsitou. Le n° 1, le tombeau d'Amenhotep Ier, est connu depuis peu de temps par la découverte de Carter; il est à Drah abou'l Neggah, exactement au nord du temple funéraire du même Amenhotep, lequel est situé sur la lisière des terres cultivées, à égale distance du temple de Gournah et de l'aboutissement des chaussées de Deir El-Bahri[1]. Le n° 5 est celui de Sekhemre-Seshedtaoui et de Noubkhas; nous avons relaté, précédemment, l'histoire de sa découverte[2], au contact du tombeau de Nibamon, chef des greniers de Thoutmès III, à la base des dernières pentes de Drah abou'l Neggah, face à la plaine.

[1] Ce renseignement sur la situation du tombeau d'Amenhotep Ier — trop vague pour permettre de le placer précisément sur la carte — m'est apporté par une brève note de Winlock, mémoire précité, p. 37, n. 1; Winlock renvoie à *Journ. Eg. Arch.*, I, 216, dont je n'ai pas connaissance; mais la découverte de Carter est forcément récente, et postérieure aux travaux décrits, en 1912, dans les *Five years' explorations*... de Carnarvon et Carter. En ce qui concerne le temple funéraire d'Amenhotep Ier, rappelons qu'il est connu depuis 1896; voir Spiegelberg, *Der Grabtempel Amenophis' I zu Drah-Abu'l-Neggah*, dans *Zwei Beiträge zur Geschichte und Topographie der Thebanischen Necropolis*..., 1898.

[2] Voir, chez nous, *Monuments et histoire* etc., chap. v, § III, et se reporter à Marquis of Northampton, Spiegelberg et Newberry, *Report of some excavations in the Theban Necropolis* (1908), p. 13-15 et pl. II.

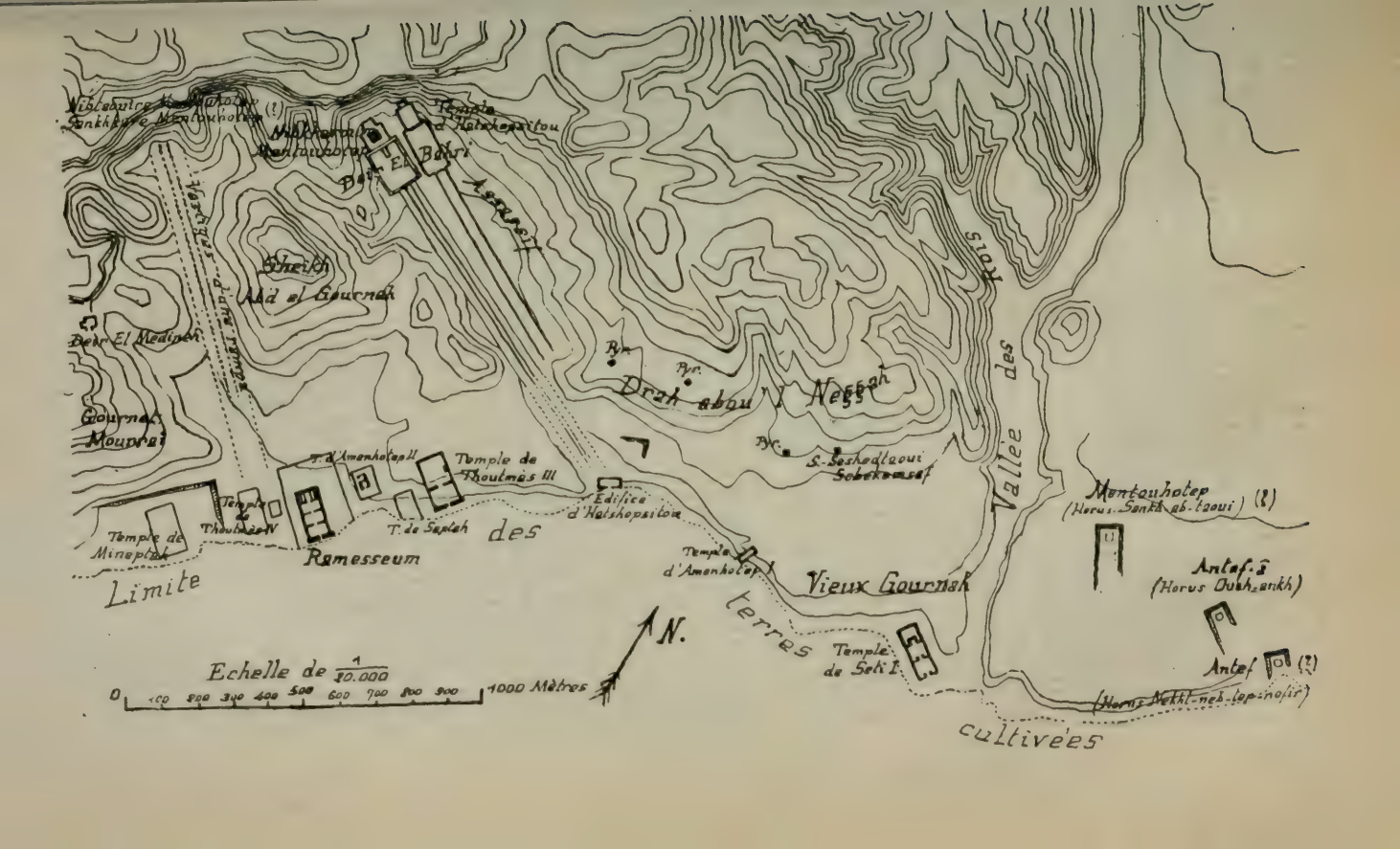

Temple d'Hatshepsitou
Deir El Bahri
Assassif
Sheikh Abd el Gournah
Deir El Medineh
Gournah Mourrai
Pyr.
Drah abou'l Neggah
S. Seshedtaoui Sebekemsaf
Vallée des Rois
Mentouhotep (Horus Sankh ab-taoui) (?)
Antef-â (Horus Ouah-ankh)
Antef (?)
(Horus Nekht-neb-tep-nofir)
T. d'Amenhotep II
Temple de Thoutmès III
Edifice d'Hatshepsitou
Temple de Thoutmès IV
T. de Septah
Temple de Mineptah
Ramesseum
Limite des terres cultivées
Temple d'Amenhotep I
Vieux Gournah
Temple de Seti I
N.
Echelle de 1/20.000
0 100 200 300 400 500 600 700 800 900 1000 Mètres

Le n° 2, enfin, le tombeau d'*Antef aux chiens*, est à une assez grande distance des précédents et dans un quartier tout autre de la nécropole; sa situation est pendant longtemps restée peu connue et comme oubliée, par suite d'une sorte de malentendu topographique qu'il est extrêmement utile de voir éclairci à l'heure actuelle.

On se rappelle que le tombeau de ce prince de la XIe dynastie, Horus *Ouah-ânkh, Fils du Soleil Antef-â* dans le cartouche, d'après les inscriptions de la stèle, — *Fils du Soleil An-â* dans le cartouche, au papyrus Abbott, par suite d'une omission de scribe, — fut découvert par Mariette; son emplacement est celui que notre carte indique, dans le groupe des tombes du stade le plus ancien de la XIe dynastie, sur le grand replat qui borde la plaine, immédiatement au nord-est du débouché de la Vallée des Rois. Comme le fait observer Winlock, l'existence et l'âge de ce vieux cimetière sont connus depuis nombre d'années, grâce aux monuments qui en sont sortis et grâce, notamment, au fait que des fragments de la stèle même d'*Antef aux chiens* y ont été retrouvés, successivement, par Maspero, puis par Daressy; mais la localisation qui résulte de là pour le tombeau, jadis découvert par Mariette, se heurtait à une indication contradictoire de Mariette lui-même, qui, décrivant brièvement le monument dans sa *Lettre* bien connue de 1860, le plaçait, ainsi que d'autres tombes royales trouvées au cours de la même campagne, à *Drah abou'l Neggah*, c'est-à-dire, pouvait-on légitimement croire, dans la zone à gauche de la Vallée des Rois, en regardant la montagne, et non dans la zone plus à droite. Toutes choses bien élucidées, il apparaît à présent que Mariette prenait simplement l'appellation *Drah abou'l Neggah* dans un sens topographiquement trop large[1]; mais

[1] Corroboré par la définition que Mariette lui-même donne du site : «Drah-abou-neggah est une plaine qui comprend aujourd'hui une portion du désert,

pendant longtemps, cette désignation imprécise a provoqué et fait durer des confusions extraordinaires. Il fallait, par exemple, d'après la relation de Mariette, que l'*Antef aux chiens* ait été trouvé à Drah abou'l Neggah, et que son tombeau fût une pyramide en briques; or il existe, sur la lisière de Drah abou'l Neggah qui regarde le Sud, un certain nombre de petites pyramides de briques : on les considéra le plus souvent comme des vestiges du cimetière des Antef de la XIe dynastie, malgré que ces pyramides de Drah abou'l Neggah appartinssent, en réalité, à la XVIIIe dynastie et à la XIXe. Mieux encore, on recueillit chez Prisse les relevés d'une petite pyramide en briques étudiée par lui dans l'Assassîf, on la transporta, par hypothèse, *à Drah abou'l Neggah*, pour en faire le tombeau d'un Antef de la XIe dynastie, supposé détruit depuis l'époque des premiers relevés, tandis que le monument, aujourd'hui encore, existe bien réellement dans l'Assassîf et qu'il est d'époque saïte [1].

Quant au tombeau véritable du vieil Antef, Horus Ouah-ankh, bien reconnu à présent à l'est de la Vallée des Rois, on n'est guère mieux renseigné qu'auparavant sur sa configuration, en raison de l'état de destruction complète des superstructures de tout le groupe funéraire dont le monument fait partie. Trois grands tombeaux — notre carte les indique —

un quartier de Gournah et des terrains en culture. . . » (*Lettre à de Rougé*, dans *Rev. archéologique*, 1860, II, p. 27).

[1] Le monument, épures et vue d'ensemble, dans Prisse, *Histoire de l'art égyptien*, I, pl. XLVI et texte, p. 378. La confusion que nous signalons, et que notamment a commise Maspero (voir sa reproduction de Prisse dans *Égypte* [collection *Ars Una*], 1912, p. 102), se retrouvera chez nous-même, précédemment, *Monuments et histoire* etc., chap. IV, § II, à propos de la description du tombeau perdu de Noubkhopirre Antef. La pyramide de l'Assassîf est définitivement remise en sa place par Winlock (*loc. cit.*, p. 14, 16), qui juxtapose de la plus irréfutable façon le vieux dessin de Prisse avec une photographie actuelle; Winlock fait observer, de plus, que le monument est correctement situé sur la carte de *L. D.*, I, 94.

étaient établis non loin les uns des autres dans cette zone; chacun d'eux se présente comme une vaste cour rectangulaire, excavée à flanc de coteau et orientée « en profondeur », c'est-à-dire à la manière d'une avenue en tranchée pénétrant dans la montagne; dans la paroi du fond et dans les deux parois latérales s'ouvrent des chambres nombreuses; et au fond de la cour, sans contact avec les parois, s'élevait très probablement la pyramide en briques crues décrite par Mariette. Il est vraisemblable que Mariette n'a pas connu cette disposition d'ensemble; ayant dégagé la pyramide et trouvé la stèle, qui décorait une chapelle accessible, il n'a point déblayé la cour environnante; et concernant la chambre funéraire inconnue, il s'est toujours contenté de supposer qu'elle devait être dissimulée dans le roc, quelque part sous la pyramide[1]. Aujourd'hui, nous sommes conduits à nous représenter les choses de manière toute différente; la pyramide construite au fond d'une cour excavée reproduit exactement, quoique dans des conditions très modestes, le somptueux dispositif de Nibkheroure à Deir El-Bahri, et il est infiniment probable que chez les vieux Antef, comme chez Nibkheroure lui-même, la chambre funéraire royale était organisée derrière la pyramide, au point médian du système de chambres souterraines qui prennent jour au niveau du sol de l'excavation périphérique.

De la tombe de Nibkheroure, à Deir El-Bahri, à celle d'*Antef aux chiens*, à l'est de la Vallée des Rois, il y a un espace de 3 kilomètres en ligne droite, et les tombeaux d'Amenhotep Ier et de Sekhemre-Seshedtaoui se placent dans l'intervalle. On

[1] A la description que donne Mariette dans sa *Lettre à de Rougé* citée précédemment (*Rev. archéologique*, 2e série, II, 1860, p, 28-33), il faut joindre encore celle qu'on trouve, une quinzaine d'années après, dans une lettre de Mariette à Birch (*Trans. S. B. A.*, IV, 1876, p. 193); elle n'apporte nul détail nouveau, et rien de notable que la confirmation du fait que Mariette n'a pas étendu la fouille au delà du contour même de la pyramide.

voit que les dix tombeaux royaux mentionnés au papyrus Abbott ne formaient pas un même groupe topographique, une sorte de quartier de cimetière qui aurait été l'objet de l'inspection des officiers royaux. Ceux-ci, bien différemment, ont eu à se transporter d'un bout de la nécropole à l'autre; il y avait un certain nombre de tombes attaquées ou suspectes de l'avoir été, elles ont été visitées chacune en particulier, sans préoccupation des monuments voisins qui n'avaient point donné lieu à une observation du même genre. Il semble, dans ces conditions, qu'il soit difficile et bien problématique de fonder, sur la liste du papyrus, aucune conjecture topographique relative aux six tombeaux d'emplacement encore inconnu. On se rappelle, cependant, que l'un de ces tombeaux perdus, le n° 3 de la liste, celui de Noubkhopirre Antef, est sorti de terre à un moment donné; déjà violé et dépouillé en 1827, il fut découvert et dégagé à l'extérieur par Mariette[1], dont la relation désespérément insuffisante ne définit aucune situation précise, mais semble indiquer que ce tombeau de Noubkhopirre n'est pas voisin de celui d'*Intef aux chiens;* relisons le passage :

« J'ai reconnu[2] à Drah-abou-neggah l'emplacement de sept tombes royales qui sont : — celles des rois Ra-noub-Kheper-Entef et Sevek-em-Saf, creusées à l'ouest de la plaine dans les flancs d'une colline; la tombe du premier de ces rois est un hémi-speos, et la façade était ornée de deux obélisques; — celles des rois Entef II, Entef III et Entef IV, qui étaient des constructions élevées dans la plaine, avec portes toujours praticables. . . [suit la description de la pyramide et de la stèle d'« Entef IV », qui est *Intef aux chiens*]; — celle d'un roi Ahmès qui n'est ni l'Amosis de Manéthon, ni l'Ahmès *si-pear* du papyrus, ainsi que celle de la reine Aah-Hotep, toutes deux

(1) Voir pour tout cela, chez nous, *Monuments et histoire* etc., chap. IV, § II.
(2) Mariette, *loc. cit.*, dans *Rev. archéologique*, 1860, II, p. 28-29.

arrangées selon le quatrième système, c'est-à-dire que les momies royales avaient été confiées à la terre sans aucun signe extérieur qui en révélât la présence. . . »

En somme, Mariette range ses sept tombes de « Drah-abou-neggah » en trois groupes distincts : Noubkhopirre et un certain Sebekemsaf *dans les flancs d'une colline*, puis trois Antef différents, dont le roi aux chiens, *dans la plaine*, enfin un roi Ahmès et la reine Ahhotep, dont les tombes seraient sans superstructure. Il est tout à fait impossible, et il serait bien intéressant de savoir où Mariette a trouvé ces deux dernières tombes royales, qui sont, à n'en point douter, celles d'où sont sortis, avec les cercueils de la reine Ahhotep Ire et de Kamès[1], les célèbres bijoux et autres objets précieux aux noms de Kamès et du roi Ahmès. Qu'est-ce, d'autre part, que le groupe précédent, celui des trois Antef? Le roi *aux chiens*, l'Horus Ouah-ankh, étant bien localisé à l'endroit où notre carte l'indique, on est tout à fait tenté de croire que les trois tombeaux de Mariette sont ceux mêmes que l'on connaît aujourd'hui sur ce plateau bas, et dont l'un, très probablement, fut bien celui d'un autre Antef, l'Horus *Nekht-neb-tep-nofir*, fils et successeur de l'Horus Ouah-ankh. Pour ce qui concerne enfin le premier couple de rois, Noubkhopirre et Sebekemsaf, où sont leurs tombeaux, et ne serait-on pas dans la vérité en les cherchant dans ce quartier de la « XIIIe dynastie » que nous permettent de définir, aujourd'hui, les fouilles de Carter et d'autres, et qui remplit le bord sud de Drah abou'l Neggah, à partir des chaussées de Deir El-Bahri? Le tombeau de Sekhemre-Seshedtaoui Sebekemsaf est lui-même dans cette zone, on le remarque; est-ce Seshedtaoui, cet énigmatique *Sebekemsaf* que Mariette dit avoir découvert en même temps que

[1] Cercueil et momie de Kamès, non d'*Ahmès* comme l'avait cru Mariette; voir chez nous, précédemment, *Les Hyksôs, Études et notes complémentaires*, § II, F. *Le cercueil du roi Kamès au musée du Caire.*

Noubkhopirre, et la superstructure de la pyramide, entièrement détruite aujourd'hui, possédait-elle encore, au temps de Mariette, des vestiges de chapelle ou d'inscriptions reconnaissables ?

On voit que nous sommes en pleine hypothèse. Un sort étrange a voulu que la relation de Mariette fût aussi succincte et aussi obscure que le procès-verbal des enquêteurs du papyrus Abbott, et que nous ayons la même peine pour en retrouver les éléments dans les faits archéologiques, au fur et à mesure qu'ils se manifestent. Nous nous enfoncerions dans l'hypothèse davantage — et cela serait peut-être sans danger, mais sans grande utilité non plus à coup sûr — en suivant Winlock dans son idée, que l'ordre de la liste du papyrus Abbott est « itinéraire » : les magistrats thébains, ayant vu le tombeau d'Amenhotep Ier sur la colline de Drah abou'l Neggah, auraient passé de l'autre côté de la Vallée des Rois pour inspecter celui du vieil Antef, Horus Ouah-ankh, et cela fait, seraient revenus sur la berge occidentale ; avant d'arriver chez Sekhemre-Seshedtaoui Sebekemsaf, au bord inférieur de Drah abou'l Neggah, ils se seraient arrêtés chez Noubkhopirre, puis chez Sekhemre-Apmat, — qui seraient donc à chercher vers le niveau de Seshedtaoui, entre l'emplacement de sa pyramide et la Vallée des Rois — et au delà dudit Sekhemre-Seshedtaoui, se dirigeant vers le tombeau de Nibkheroure Mentouhotep, c'est-à-dire dans les fonds rocheux de l'Assassîf ou sur le flanc de la colline qui en forme la berge, ils auraient trouvé le tombeau de Skenenre, puis celui de Ouazkhopirre, et celui d'Ahmès Se-Paar en dernier lieu. Mais tout cela est extrêmement incertain, et l'on comprend bien que les tombeaux qui nous manquent encore ne seront jamais restitués que par des fouilles intégrales et vastes, dans le périmètre de Drah abou'l Neggah et de l'Assassîf, continuation des beaux travaux dont la succession a déjà fourni, outre les vestiges des vieux Antef du début de

la XIe dynastie et le superbe édifice de Nibkheroure, le tombeau de Zeserkare Amenhotep et celui de notre Sekhemre-Seshedtaoui lui-même. Attendons-en la suite. Notons seulement qu'au point de vue de la période qui nous intéresse ici, celle des Antef et Sebekemsaf d'après la XIIe dynastie, c'est évidemment au voisinage du tombeau de Sekhemre-Seshedtaoui qu'il y aurait lieu d'élargir les recherches.

VI

NOUVEAUX INDICES DU VOISINAGE ET DE L'ORDRE DE SUCCESSION DE SEKHEMRE-SESHEDTAOUI SEBEKEMSAF ET DES PREMIERS SEBEKHOTEP.

Voici un scarabée que Newberry, récemment, nous a fait connaître[1]. Il porte une inscription en deux colonnes, face à droite, symétrique de la disposition que nous donnons ici typographiquement :

L'objet appartient donc à un certain roi *Sebekhotep*, fils d'une dame *Noubhotepti* qui n'était pas reine. Ce nom de femme n'est pas inconnu; nous avons constaté précédemment[2], à propos de la stèle d'un certain Ranftes, dont la femme s'appelle *Noubkhas* et dont d'autres parentes sont nommées *Ia-ab* et [illegible], que ce nom de *Noubhotepti* appartient à l'époque de Sekhemre-Seshedtaoui. Il ressort de là que le roi Sebekhotep, fils d'une dame de ce nom, serait de la génération suivante. Cette génération, nous le savons, est celle du roi Sekhemre-Souaztaoui, et l'on remarque que l'observation que nous venons de faire est tout à fait du même ordre que celle où nous avons

[1] Newberry, *Egyptian Historical Notes*, dans *P. S. B. A.*, 36 (1914), p. 170 et pl. X, c. Le scarabée est dans la collection Carnarvon.

[2] *Monuments et histoire* etc., chap. v, § III

été conduits, précédemment, par la rencontre du nom de *Aouhetabou,* qui appartient à la femme d'un contemporain de Seshedtaoui et à la mère de Souaztaoui[1]. Quant au voisinage de Sebekhotep, fils de Noubhotepti, avec le roi Sekhemre-Souaztaoui, il apparaît comme extrêmement naturel, puisque Sekhemre-Souaztaoui est également un Sebekhotep, et qu'ainsi que le fils de Noubhotepti, il a pour parents de simples particuliers, Mentouhotep et la dame Aouhetabou que nous venons de dire. Est-il possible, maintenant, de localiser le nouveau roi de manière un peu plus précise?

De même que les scarabées *paternels* et *maternels* de Souaztaoui, on connaît ceux de ses successeurs Khasekhemre et Khanofirre, et l'on constate, par comparaison, que c'est surtout de ces derniers que se rapproche celui qui nous occupe, notamment par cette particularité que sur le scarabée *maternel,* le roi n'est désigné que par son nom de deuxième cartouche. Notre Sebekhotep inconnu doit donc être placé aussi près que possible de Khasekhemre, tout en n'étant pas à plus d'une génération de distance de Seshedtaoui : le mieux, pour cela, serait de l'intercaler entre Souaztaoui et Khasekhemre, et comme cette place pourrait justement être celle de ce proche voisin de Souaztaoui, le très peu connu Sekhemre-Gergtaoui Sebekhotep, on voit que l'identité du nouveau Sebekhotep avec Sekhemre-Gergtaoui le fixerait de la manière la plus heureuse. L'hypothèse de cette identité est de beaucoup la plus probable, car les autres Sebekhotep dont on ne connaît pas la mère, Khaankhre, Khahotepre, ceux de la famille des Mer-[X]-re, sont d'époque trop tardive pour qu'on puisse admettre, de l'un d'eux, que sa mère porte un nom du temps de Seshedtaoui et de Noubkhas.

Ce nom de Noubhotepti se rencontre encore ailleurs. Il est

[1] Voir le tableau qui fait l'objet du précédent paragraphe IV.

celui d'une reine dont nous possédons deux scarabées, l'un avec :

(à retourner symétriquement face à droite; sans encadrement)[1]

l'autre portant, en une seule colonne : face à droite, dans un encadrement spiraloïde[2]. Il n'est pas probable que cette « Épouse Royale » soit la même personne que la mère du roi Sebekhotep, car ce dernier ne nomme sa mère que « Mère Royale »; et la différence des deux appellations paraît sérieuse et significative, car sur les monuments assez nombreux de Souaztaoui et de Khasekhemre où leurs mères Aouhetabou et Kemi sont nommées, elles ne sont jamais désignées que par le titre de « Mère Royale », absolument comme sur les simples scarabées *maternels*.

En ce qui concerne d'ailleurs la position historique de la reine Noubhotepti, il faut évidemment la mettre, elle aussi, au temps de Seshedtaoui ou dans son immédiat voisinage. De quel roi thébain fut-elle la femme? Nous connaissons un certain nombre d'autres reines de la même époque dont les attaches précises, comme celles de Noubhotepti, sont encore indéterminées; il y a la reine *Senbhenas*, citée précédemment à propos

[1] Newberry, *Scarabs*, XII, 26; dans la collection Murch.

[2] Newberry, *Scarabs*, XLIV, 13; dans la collection Murch. La même reproduction dans Hall, *Cat. of Egyptian Scarabs* etc., I (1913), p. 21, n° 205, comme étant celle du scarabée n° 40699 du Br. Museum. L'identité des deux reproductions, avec certains détails accidentels et caractéristiques, ne permet guère de douter quil s'agit d'un seul et même objet. Ce n'est point la première fois que nous rencontrons un scarabée dessiné par Newberry dans la collection Murch, et publié par Hall comme étant au Br. Museum; le cas s'est présenté pour le scarabée de Tetankhre qu'on trouve dans Newberry, *Scarabs*, X, 26, et Hall, *Catalogue* etc., p. 25, n° 230. La collection Murch aurait-elle passé, au moins en partie, de Louqsor à Londres ?

de monuments contemporains de Seshedtaoui; il y a les reines *Tesounofir* et *Anni* de certains scarabées qu'on verra à leur place, au cours des additions documentaires qui forment le chapitre III ci-après; il y a une reine *Noubemhat* qui paraît, en compagnie d'une Fille Royale *Sebekemheb*, sur la stèle d'un personnage dont la mère était une autre reine encore, *Ha-ankh-s*. Nous avons noté le monument à propos de cette dernière Épouse Royale, vraisemblablement contemporaine, d'après son nom, du *Ha-ankh-f* père des rois Khasekhemre et Khanofirre, et par suite appartenant à la génération antérieure, qui est celle de Sekhemre-Souaztaoui; il ne reste malheureusement de l'inscription qu'un fragment, et nous ne pouvons savoir dans quelle relation la reine Ha-ankh-s ainsi localisée était avec les princesses Noubemhat et Sebekemheb, dont on remarque seulement la grande analogie de leurs noms avec plusieurs de ceux de la famille de Noubkhas, surtout les noms de son frère *Sebekemhat* et de ses sœurs *Noubemheb* et *Noubemkhouit*[1], qui sont vraisemblablement de la même époque : de telle manière que la rencontre des noms réunis de *Noubemhat*, *Sebekemheb* et *Ha-ankh-s* sur un même monument funéraire paraît simplement vérifier, une fois de plus, le voisinage historique des rois Seshedtaoui et Souaztaoui, dont les dates sont celles de deux générations consécutives.

Une vérification supplémentaire du même ordre peut encore ressortir de l'observation d'un nom propre, assez rare à cette époque, et qui paraît sous les règnes des deux rois qu'on vient de dire, le nom de *Mentouhotep*. On sait, par les monuments de Sekhemre-Souaztaoui, qu'un certain *Mentouhotep* fut son père;

[1] La correspondance est singulièrement frappante; on observe que les noms de *Sebekemheb* et *Noubemhat*, sur la stèle mutilée que nous signalons, pourraient être considérés comme tirés de ceux mêmes du frère et de la sœur de Noubkhas, *Sebekemhat* et *Noubemheb*, dont on aurait seulement interchangé les éléments terminaux.

mais une reine *Mentouhotep* a été la contemporaine, peut-être l'épouse du roi Sekhemre-Smentaoui Thouti, dont il y a tout lieu de penser que sa date est celle même de Sekhemre-Seshedtaoui, et l'on connaît, en plus, l'existence d'un *Mentouhotep* dont les parents (sa mère, une princesse Sebekemsaf, son père, un officier royal) vivaient au temps de ce roi Sekhemre-Seshedtaoui. Les divers personnages de ce nom se rangent, comme on voit, soit au temps de Seshedtaoui, soit dans la génération qui suit celle de Seshedtaoui, soit dans la génération qui précède celle de Souaztaoui; l'indication qui résulte de là, touchant le contact de Seshedtaoui et Souaztaoui, est tout à fait d'accord avec celles fournies par les observations analogues sur *Aouhetabou, Noubhotepti* et les autres noms dont nous venons de rappeler les rencontres.

VII

INDICES GÉNÉRAUX DE LA BRIÈVETÉ DE L'INTERVALLE QUI SÉPARE LA XIIe DYNASTIE DE LA XVIIIe.

Au cours de ses grandes fouilles de Deir El-Bahri, Carter a découvert, sous les ruines du temple inférieur, un vaste tombeau utilisé par plusieurs générations et dont les cercueils et les objets d'offrande s'échelonnent sans discontinuité de la fin de la XIIe dynastie jusqu'au temps d'Hatshepsout et de Thoutmès III[1]. Les conséquences très intéressantes qui résultent de cette situation ont déjà été signalées par Ed. Meyer[2].

(1) Carnarvon et Carter, *Five years' explorations at Thebes* (1912), p. 64-88.
(2) Ed. Meyer, *Gesch. d. Altertums*, I, II (2e éd., 1913), § 298 *n*.

VIII

LE PAPYRUS DE TURIN : QUELQUE LUMIÈRE SUR L'ORGANISATION DE LA LISTE ROYALE.

Dans toute la suite des études qui ont précédé, nous ne nous sommes point départi du principe de considérer comme historiques, seuls, les noms royaux fournis par les monuments contemporains, laissant de côté ceux qu'on ne rencontre qu'au papyrus de Turin, à la table de Karnak, ou dans d'autres documents postérieurs à l'époque des souverains cités. Ces documents, papyrus de Turin et autres, ont bien été analysés[1], mais une fois que l'histoire proprement dite était faite, et principalement au titre de l'histoire de la tradition ultérieure ; auparavant, nous ne citions les documents hiéroglyphiques postérieurs qu'à l'occasion de la rencontre des noms monumentaux qu'on y trouve, au fur et à mesure que l'analyse monumentale nous mettait ces noms sous les yeux ; et deux ou trois fois seulement, nous avons tiré d'une indication de ces documents postérieurs des conséquences historiques, dans quelque circonstance spécialement caractérisée, pour intégrer le titulature de Ouahabre Ia-ab d'après le papyrus de Turin, pour prendre en note le si remarquable Sekhemre-Gergtaoui Sebekhotep du papyrus de Turin et d'un papyrus de Vienne, et l'inscrire à côté de son parent Sekhemre-Souaztaoui Sebekhotep, pour enregistrer le Snekhtenre de la table de Karnak et de la table de Marseille et le mettre à sa place parmi les S-[X]-n-re de la famille thébaine.

Tout isolés qu'ils sont, cependant, les cas où nous avons agi ainsi indiquent et définissent une méthode : puisque nous avons

[1] Chez nous, précédemment, *Synthèse historique* etc., section II, chap. II et III.

accueilli Sekhemre-Gergtaoui Sebekhotep et Snekhtenre, à cause des frappantes analogies de leurs noms avec des noms monumentaux, pourquoi refuserions-nous d'accueillir, par exemple, Sankhenre Senbtou que le papyrus de Turin nous apporte, alors qu'on peut le mettre à côté d'un Souahenre Senbmaiou monumental? D'une manière générale, les noms des documents postérieurs ne sont pas inventés; authentiques historiquement, ou provenant de sources plus ou moins lointaines et plus ou moins illusoires, ces noms comportent toujours une certaine signification historique, qu'à l'analyse du document on peut espérer saisir. Plus sûrement, cette analyse intégrale d'une liste, conduite sur la base des similitudes nominales, des rencontres de noms monumentaux, et de la permanente observation des classements historiques déjà établis, doit nous permettre de pénétrer plus avant dans l'organisation de la liste elle-même, dans les principes de sa construction primitive. On se rappelle que nous avons déjà commencé, en ce qui concerne le papyrus de Turin; nous y avons reconnu les noms monumentaux, signalé quelques autres noms de structure caractéristique, et séparé, plus ou moins rigoureusement, des groupes historiques qui étaient peut-être délimités dans une forme documentaire antérieure. Il s'agit maintenant d'aller plus loin, d'évoquer tous les noms indistinctement pour essayer de reconnaître à quelles familles historiques ils se rattachent, pour les inscrire dans ces groupes historiques toutes les fois qu'il y aura une bonne indication dans ce sens, et pour voir, en fin de compte, si les groupes déjà reconnus au papyrus ne pourront être définis plus nettement ou d'autre manière.

Pour éviter quelques longueurs, nous passerons sur le dépouillement analytique, que l'on recommencera sans peine en se servant de notre tableau antérieur de la liste de Turin, en transcription et avec observations sur les noms, les monuments et les circonstances du classement. Nous donnerons simplement

le résultat de ce dépouillement, prenant, l'un après l'autre, les groupes de la classification historique monumentale, et notant, pour chaque groupe historique, les noms du papyrus qui se rattachent à lui : les noms nouveaux, seulement, point ceux déjà connus par les monuments eux-mêmes. Nous ferons intervenir dans ce petit travail la liste de Karnak, et noterons à leur place les noms nouveaux qu'elle nous apporte, dans les mêmes conditions que ceux du papyrus.

I. Premiers successeurs de la XIIe dynastie et prédécesseurs des Antef, en Haute ou en Basse-Égypte. Caractéristiques nominales : comprennent plusieurs *S*-[*X*]-*ka-re* (Sekhemkare X..., Sekhemkare Amenemhat-Senbef, Smenkhkare Mermashaou, Sbeka[?]kare), plusieurs *S*-[*X*]-*ab-re* (Snofirabre Senousrit, Sankhabre Ameni-Antef-Amenemhat), ont fréquemment, comme nom de deuxième cartouche, celui d'Amenemhat ou de Senousrit (on vient de le voir; il y a aussi Amenemhat-Sebekhotep), ou bien un nom de simple particulier (Penten, Ougaf, Anab). Se rangent avec eux :

Comme S-[X]-kare :

Snofirkare de la table de Karnak,
Smenkare de la liste de Turin (n° 7),
Sankhkare de Turin (n° 78),
S...ouazkare Hori de Turin (n° 33);

Comme S-[X]-ab-re :

Sehotepabre de Turin (n° 4),
Sehotepabre de Turin (n° 8);

(Ces deux derniers personnages spécialement apparentés au souvenir d'*Amenemhat*, d'ailleurs, par la particularité de ce nom solaire.)

Comme Amenemhat ou Senousrit :

Amenemhat de Turin (n° 3);

Comme portant des noms de particuliers :

Ioufni de Turin (n° 5).
Ransenb de Turin (n° 14).

Y joindre, enfin, quelques noms mutilés dont certains pourraient être des formes S-[X]-ka-re ou S-[X]-ab-re :

Snofir. . .*re* de Karnak,
Smen[*ab ?*]*re* de Turin (n° 86),
un autre *Smen*. . .*re* de Turin (n° 96),
Sousir. . .*re* de Turin (n° 97).

Se rassemblent ici, comme on voit, les n°s 3, 4, 5, 7 et 8 du papyrus. Les n°s 1, 2 et 6 — Re-Khoutaoui, Sekhemkare et Sankhabre — étant déjà connus, par les monuments, comme appartenant à la période historique visée, il ressort que les huit premiers rois de la liste semblent former un groupe compact qui représente cette période. On se rappelle, d'autre part, qu'une rubrique précède le n° 14, au papyrus (le *Ransenb* qu'on vient de citer), et qu'ainsi, pour le rédacteur, le groupe du début comprendrait treize noms, excluant *Ransenb ;* l'idée se présente que dans la liste telle que ce scribe l'a faite, la rubrique est mal placée ou déplacée.

II. Grande famille des *Sekemre*-[*X*] de Thèbes, en ses trois variétés de *Sekemre*-[*X*]*mat* (les Antef), *Sekhemre*-[*X*]*khaou* (Sebekemsaf, Oupouaitemsaf, Rahotep) et *Sekhemre*-*S*[*X*]*taoui* (Sebekemsaf, Thouti, Sebekhotep). Nous y avons inscrit déjà :

Sekhemre-Gergtaoui Sebekhotep de Turin (n° 17).

Y joindre encore :

Sekhemre-Sousirtaoui de Karnak.

On se rappelle que cinq *Sekhemre*. . . aux noms mutilés se retrouvent au papyrus, inexplicablement rejetés très loin dans la liste, aux n°s 80, 90 à 92 et 98.

III. Les *Kha*-[*X*]-*re*. Outre les rois de la famille principale

de Thèbes, bien connus par les monuments, et qu'on trouve au papyrus du n° 23 au n° 27, la liste possède encore :

Khakherou(?)re[1] de Turin (n° 59),
Kha...re de Turin (n° 84).

On songe que ce dernier nom pourrait être celui de *Khaousirre,* dont nous avons noté, antérieurement[2], les scarabées tantôt « hyksôs », tantôt beaucoup plus nettement « pharaoniques » ; ou bien celui de *Khakare,* ou encore celui de *Khakhopirre,* dont on connaît les scarabées exclusivement du type exotique[3].

IV. Les *Mer-[X]-re* de Thèbes. Ceux des monuments, nous l'avons vu, se rencontrent au papyrus dans la tranche, en grande partie perdue d'ailleurs, qui va du n° 29 au n° 45. Y joindre deux noms :

Merkhopirre de Turin (n° 44),
Mernezem...re de Turin (n° 34),

à l'exclusion d'un autre nom encore, *Merzefaoure* du n° 62, qu'il vaudra mieux inscrire, un peu plus loin, avec les autres noms du papyrus qui comprennent l'élément *zefaou.*

V. Les *Tet-[X]-re* de Haute-Égypte. Ceux des monuments sont omis, ou à peu près complètement perdus au papyrus, qui nous apporte, cependant, un nom de plus :

Tetkheroure de Turin (n° 77).

(1) Nous avions transcrit simplement *Kha...re.* Il semble que le nom soit à lire ⊙ [hieroglyphs] *Khakheroure,* ou bien ⊙ [hieroglyphs] *Khamadioure.*

(2) *Monuments et histoire* etc., chap. VII, § V.

(3) Pour Khakare, voir chez nous, précédemment, *Hyksôs*, *Études et notes complémentaires*, § III, E, et *Monuments et histoire* etc., chap. VII, § V. Quelques scarabées encore de Khakare seront donnés plus loin, voir présents *Compléments*, chap. II, n°s 26 et 27 de nos reproductions. Pour Khaousirre, *Hyksôs*, *Ét. et notes compl.*, § III, C.

VI. Les *S-[X]-n-re*. On se rappelle que les rois des monuments dont le nom solaire est de ce type, se rangent dans deux groupes historiques très distincts, une famille thébaine (Skenenre Tiouâ, Souazenre, Souahenre Senbmaiou) et certains rois du Nord ou « hyksôs » (Skhaenre, Sousirenre Khian). Notons qu'il faudrait adjoindre à la série, d'après les monuments, un roi encore, *Snofirenre* d'un scarabée[1], dont la place la plus probable est au voisinage de Skhaenre. Ce nouveau roi ne serait-il pas à reconnaître dans le nom mutilé *Snofir. . .re* de la table de Karnak, que nous avons enregistré un peu plus haut (§ 1) à côté des séries S-[X]-ka-re et S-[X]-ab-re? Outre cela, nous savons que la table de Karnak possède tout le groupe de la famille thébaine, et nous avons noté depuis longtemps qu'il y avait lieu d'y joindre :

Snekhtenre, de Karnak et de la table de Marseille.

Ajouter encore, maintenant :

Souazenre (deuxième de ce nom) de Karnak,
Skhopirenre de Turin (n° 76),
Sankhenre Senbtou de Turin (n° 31),

ce dernier remarquablement apparenté avec le Souahenre Senbmaiou monumental.

VII. Les cent roitelets contemporains de Khanofirre Sebekhotep en Basse et en Moyenne-Égypte, peut-être en Haute-Égypte; Égyptiens véritables, ou Asiatiques par leurs noms, ou exotiques seulement par le caractère de leurs scarabées du *type d'Anra*. Parmi tous ces personnages, les caractères nominaux permettent de définir trois catégories : les *[X]-ka-re*, les *[X]-ab-re* et les *Asiatiques*. Avec les deux premières, il con-

[1] Musée de Miramar : Reinisch, *Aeg. Denkmäler*, pl. 26, n° 8, p. 221. On enregistrera encore ce nouveau Snofirenre plus loin, aux *addenda* documentaires du chap. III, O, § 3.

viendra de considérer aussi les rois *Nematre* des scarabées de la même espèce.

1. Les [*X*]-*ka-re* (Nofirkare, Khakare, Khopirkare), seulement connus par leurs petits monuments du *type d'Anra*. Joindre à leur groupe :

Senbkare de Turin (n° 63),
Ankhkare de Turin (n° 85),
Nezemkare (?) de Turin (n° 9).

2. Les [*X*]-*ab-re*, pharaoniques véritables ou *Anra* (Aouabre Hor, Ouahabre Ia-ab, Matabre, Nofirabre). A leur série, il convient d'abord d'adjoindre deux rois des monuments encore, un certain ⊙ ▬ ✦ *Menabre*, connu par ses scarabées[1], et le *Hotepabre Amou* d'une inscription des environs d'Assiout que nous avons notée depuis longtemps[2] : ayant inscrit le roi, provisionnellement, dans une série toute différente, nous observions, en même temps, que sa place pourrait être à côté des Aouabre et Ouahabre contemporains des Sebekhotep, et c'est bien cette dernière situation qui semble être la vraie.

De ces rois divers, le papyrus possède, on le sait, Ouahabre Ia-ab, Aouabre (écrit *Aoutouabre*, n° 15), et aussi, moins souvent signalé, Nofirabre, au n° 82. Nous recueillons en outre :

Aoutouabre (deuxième de ce nom) de Turin (n° 70),
Harabre de Turin (n° 71),
Nezemabre de Turin (n° 12).

3. *Nematre* des scarabées *Anra*. Ce sont peut-être des Nematre — on lit quelquefois, pour l'un d'eux, *Nibmatre* — que ces deux rois au nom mutilé que le papyrus possède :

...*matre Ib* de Turin (n° 52),
...*matre* de Turin (n° 55).

[1] Le nom avec ou sans le cartouche, parfois accompagné d'hiéroglyphes décoratifs : une demi-douzaine de scarabées notés et bibliographiés par Gauthier, *Rois*, II, p. 104-105.

[2] Voir *Monuments et histoire* etc., chap. II, § 1.

4. Les *Asiatiques,* Iakeb, Iakeb-her, Sousirenre Khian et autres princes Khian de divers scarabées de la *période d'Anra* ou des monuments pharaoniques de la période consécutive. Le papyrus ne possède aucun des noms monumentaux, mais il leur correspond, dans sa liste, une collection de noms exotiques, nettement asiatiques dans quelques cas, qui remplissent la fin de la partie conservée du document :

Nib... de Turin (n° ?),
Pen-n-set-n-Sept... (?) de Turin (n° ?),
Seb...*re* de Turin (n° 127),
...*ka*[*re*] *Anati* de Turin (n° 134),
...*ka*[*re*] *Bebnem* de Turin (n° 135),
Innoub... de Turin (n° ?).

(Prennent place ensuite, au papyrus, les *Apopi* connus par les monuments.)

Tous les rois qu'on vient de voir ainsi classés, répartis et inscrits à la suite des diverses familles monumentales, il ne reste plus, au papyrus, un très grand nombre de noms non attribués encore. Mettons sous nos yeux ces noms sans affectation, ceux du moins assez bien conservés pour présenter une forme intelligible; groupons-les d'après leurs analogies mutuelles :

Sezef...*re* n° 16
Merzefaoure n° 62
Nibzefaoure n° 64
...*zefaoure* n° 68
Nibfaoure n° 60

Nibsenre n° 72

Sehebre n° 61

Oubenre n° 53
Oubenre n° 65
Oubenre n° 69

Nibiriaoutoure n° 94
Nibiriaoutoure n° 95

Re-Nofirtoum n° 79

Les six derniers noms ne semblent se référer à aucune série historique connue, et l'on croirait même que ce ne sont, ni des noms royaux, ni même des noms de personnes. *Re-Nofirtoum* est le nom d'un dieu. *Nibiriaoutoure* semble être un de ces *pseudo-solaires* que nous connaissons bien, obtenu en inscrivant le signe du soleil en tête d'un certain nom, *Nib-iri-aoutou*, et ce dernier, nom propre ou titre, « Seigneur de *Iri-aoutou* », semble convenir beaucoup plus à quelque dieu qu'à un homme. De même, n'est pas un nom royal la formule *Ouben-Re* ; qu'on l'ait parfois inscrite dans le cartouche, pour en faire une sorte de titulature illusoire, cela est confirmé par la tablette bien connue de Nimroud[1], dont on sait d'ailleurs que ce n'est pas un nom royal qu'elle porte. Voici donc six fois, au papyrus, d'assez certains exemples de *noms royaux illusoires*. Où ont-ils été pris tout d'abord ? Nous verrons passer, au chapitre suivant, sur les scarabées de la *période d'Anra* que nous examinerons encore, un très grand nombre de noms pseudo-royaux, introduits par le signe solaire ou sans le signe solaire, plus ou moins semblables à des noms royaux véritables, peut-être, en réalité, noms de particuliers présentés dans un cadre fantaisiste, ou même simples formules de cachet, compositions pseudo-hiéroglyphiques dénuées de tout sens précis et jouant le même rôle qu'une décoration pure. Il est très vraisemblable que ce sont de petits objets de ce genre qui ont fourni au premier compilateur, source ancienne de la liste du papyrus, les *noms illusoires* dont nous remarquons la présence.

Un autre Pharaon imaginaire est *Nebsenre*, dont le nom,

[1] Tablette d'ivoire Layard, avec 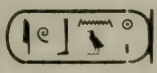 ; bibliographie dans Wiedemann, *Aeg. Gesch. Suppl.*, p. 31.

⊙ au papyrus, est remarquable par l'évidence et la simplicité du mécanisme de sa fabrication. Comme il existe, au temps du Nouvel Empire, un nom d'homme *Nebsen*[1], on voit clairement que *Nebsenre* est un *pseudo-royal* du type le plus frappant, obtenu en inscrivant simplement le signe du soleil en avant d'un nom ordinaire. Le scribe du papyrus est assez coutumier de ces « solarisations » irrégulières, et nous avons noté, antérieurement, la forme *Sebek-nofirou-re* qu'il impose au nom de la reine de la fin de la XIIe dynastie, et surtout la détestable forme *Se-Hathor-re* sous laquelle il a cru devoir noter le fils — qui ne fut jamais roi — de Khasekhemre Nofirhotep[2]. Mais qu'est-ce que ce Nibsen du Nouvel Empire venait faire, dans l'esprit du scribe, parmi les prédécesseurs des Apopi? On est tout à fait tenté de croire à une confusion, ou plutôt, à un cas de transcription mauvaise et approximative, lorsqu'on se rappelle que les scarabées *Anra* nous ont apporté, dans le cartouche régulier, un nom d'écriture indécise, mais dont la forme la plus simple et peut-être la plus normale est ⊙ *Nesenbre*[3], et qui pourrait bien, sous cette forme ou une forme voisine, avoir été le document original du compilateur; l'écriture *Nebsenre* qui nous est transmise serait née sous la main

(1) , , etc. de divers monuments connus du Nouvel Empire (Maspero dans *Mémoires Mission française Caire*, I, p. 574; Florence 1802, Leide V-45, etc.). Le nom se rencontre dès le début de l'Ancien Empire, écrit , .

(2) Rappelons, cependant, que de ce type irrégulier de noms solaires, on connaît des spécimens historiquement indéniables : *Nibtaouire* de la XIe dynastie, qu'il faut lire *Re-Nibtaoui*, le *Re-Khoutaoui* que nous connaissons bien, *Sebek-nofirou-re* elle-même sur certains monuments, *Re-Sebekhotep* de nombreux scarabées et d'un bloc de pierre. Voir pour tout cela, chez nous, *Monuments et histoire* etc., chap. I, § III; chap. VII, § V.

(3) Voir *Hyksôs*, *Études et notes complémentaires*, § III, B, n°s 11 et 12. Un troisième scarabée portant le même cartouche sera encore vu plus loin, présents *Compléments*, chap. II, n° 13 de nos reproductions.

d'un copiste, influencé par la connaissance d'un nom d'homme habituel à son époque.

Le nom voisin *Sehebre* est singulier par la concision de sa forme en *S-[X]-re,* tout à fait insolite et comme amputée de quelque élément terminal; pour lui trouver des analogues, il faut aller chercher les scarabées *Nofirre* que nous connaissons[1], certains scarabées *Khopirre* qu'on verra au chapitre suivant, et surtout un curieux nom ⊙ [hieroglyphs] *Snofirre,* construit exactement comme Sehebre, qu'on a la chance de rencontrer sur un scarabée encore[2]. On voit que c'est également aux scarabées *Anra,* comme les précédents, que le nom de Sehebre se réfère.

Reste encore le groupe des noms formés avec l'élément *zefa*, et qu'on rencontre, sauf un seul, du n° 60 au n° 68 de la liste. On ne voit pas bien à quelle famille ni à quels monuments les rattacher; placés comme ils sont dans la liste, toutefois, et où qu'on veuille mettre les personnages eux-mêmes en Égypte, il semble qu'on ne se trompera pas en voyant en eux de petits princes analogues à tous ceux qu'on vient de passer en revue.

Si nous récapitulons maintenant tous les noms du papyrus que l'on vient, au précédent § VII et ensuite, de classer avec les groupes royaux contemporains des Sebekhotep de Thèbes, nous verrons qu'à part un petit nombre (n°s 9, 12, 16), les noms enregistrés sont ceux d'un groupe compact de la liste, du n° 52 au n° 72, où l'on ne remarque d'autre intercalation que celle de *Nehsi* (n° 58), d'ailleurs roi du Nord d'après ses monuments, et qu'au delà du n° 72 les autres noms enregistrés (n°s 79, 82, 85, 94, 95) se présentent entremêlés avec des noms d'apparence méridionale (Skhopirenre et

(1) Voir *Monuments et histoire* etc., chap. VIII, § I.

(2) N° 8068 de Berlin : PETRIE, *Hist. scarabs*, n° 340.

Tetkheroure des n°s 76 et 77, les Sekhemre des n°s 80, 90 à 92, 98), avant de former un autre groupe compact vers la fin, immédiatement avant les Apopi. Ces trois tranches de la liste ont déjà été reconnues dans l'ensemble, au cours de la première analyse du document à laquelle nous avons procédé; nous avons cru reconnaître, dès lors, qu'après le groupe thébain très caractérisé du n° 22 au n° 51 (?) — les Kha[X]re, puis les Mer[X]re, et peut-être les Tet[X]re, — venait un groupe *septentrional*, allant du n° 52 au n° 73 (?), qu'ensuite commençait un autre groupe de rois du Sud, s'étendant jusque vers le n° 100, au delà de quoi un dernier groupe septentrional remplissait toute la fin de la partie conservée de la liste. Cette esquisse paraît se confirmer dans ses grandes lignes; nous sommes en mesure de préciser, seulement, la définition, la nature historique des groupes, particulièrement de ce groupe très homogène qui va du n° 52 au n° 72 (ou quelque peu au delà) et que précédemment nous avons appelé *septentrional*. Plus exactement, il est constitué par des noms de scarabées de l'*époque d'Imra*. Nombre de petits princes cités de la sorte avaient certainement été des «Rois du Nord», et la présence parmi eux du Nehsi du Delta en est une vérification; mais ils sont groupés là, non comme rois du Nord, mais comme Pharaons d'une catégorie spéciale, disséminée peut-être du haut en bas de l'Égypte, et qui est celle des contemporains obscurs et innombrables de Khanofirre Sebekhotep.

Il ressort de là que nos vues premières sur l'organisation de la liste doivent être rectifiées. Où nous avions cru voir une succession, par alternance, de familles thébaines et de familles du Nord, il semble maintenant y avoir autre chose. Le groupe 22-51 reste thébain, mais comment constitué? D'abord les rois principaux de la famille Kha[X]re; puis Khahotepre et Ouahabre Ia-ab, qui sont de leurs contemporains secondaires; puis les Mer[X]re, autres Thébains voisins, très effacés, et

peut-être les Tet[X]re de Haute-Égypte, historiquement très proches; après quoi, voici que viennent les rois des scarabées *Anra* du groupe 52-72, autres contemporains des Sebekhotep en Basse-Égypte et ailleurs. On dirait, en somme, que du n° 22 au n° 72 il y a une seule période historique, celle des Sebekhotep de Thèbes, avec la prise en note successive des rois de la famille principale et de ceux des groupes secondaires qui ont existé à la même époque.

Le scribe du papyrus, qui n'était sans doute qu'un copiste, n'avait aucunement conscience de tout cela; il ne délimitait même plus les groupes distincts les uns des autres à l'origine. Les documents que ce rédacteur copiait ou compilait devaient d'ailleurs être arrivés à un degré d'altération et de désordre déjà grave. Au delà du n° 75 reparaissent des rois du Sud, nous l'avons rappelé, pêle-mêle avec des princes de scarabées *Anra* et des noms royaux illusoires; et c'est dans cette confusion qu'on rencontre enfin les *Sekhemre*. Que les *Sekhemre*-[*X*] historiques, rois Antef et Sebekemsaf antérieurs aux Sebekhotep, soient repoussés jusque-là dans la liste, cela reste entièrement inexplicable, et ressort finalement comme le plus sérieux désordre, la grosse énigme que le document comporte, dans l'état où le rédacteur de la XXe dynastie a été en mesure de nous le transmettre.

IX

QUELQUES DATATIONS DE L'EXODE DANS LA LITTÉRATURE JUDÉO-ALEXANDRINE.

Les versions de l'Exode qui avaient cours, dès le IIIe siècle av. J.-C., dans la littérature judéo-grecque de Basse-Égypte, montrent une grande diversité dans la désignation du roi d'Égypte contemporain des événements. Nous avons noté, comme « Pharaons de l'Exode » dans les récits de cette famille,

Thoutmès III et Thoutmès IV dans l'histoire des Hyksôs de Manéthon, Amôsis chez Ptolémée de Mendès, Amenophis et son fils Ramsès III dans l'histoire des Impurs de Manéthon, Amenophis encore une fois chez Chaerémon, Bokchoris chez Lysimaque. Ces discordances ne surprennent pas, lorsqu'on se rappelle que les histoires grecques de l'Exode avaient toutes été obtenues en prenant une forme ou une autre du vieux conte indigène de la subversion et du roi sauveur, et l'adaptant à sa signification nouvelle par l'identification des ennemis, des étrangers ou des impurs expulsés avec les Juifs, qui se retirent en Judée où ils fondent Jérusalem, et du chef de ces ennemis avec Moïse; car nous savons, d'autre part, que longtemps avant ces entreprises d'adaptation à l'Exode, l'histoire de la subversion et du roi sauveur était racontée en l'honneur des Pharaons les plus divers du Nouvel Empire et même des temps suivants [1]. Il en résulte que la littérature gréco-égyptienne pourrait aussi bien nous apporter des « Pharaons de l'Exode » tout différents de ceux que nous connaissons déjà. En fait, il existe des versions grecques de l'Exode que nous n'avons pas examinées encore; il sera intéressant de leur consacrer quelque attention ici.

Artapanos, qui écrivait en Basse-Égypte à l'époque grecque, a recueilli une histoire de l'Exode que citait, d'après lui, Alexandre Polyhistor, qu'on retrouve ensuite chez Clément d'Alexandrie, puis, d'après Alexandre Polyhistor, chez Eusèbe, et plus tard encore dans le *Chronicon Paschale*. La version la plus intéressante et sans doute la plus fidèle est celle d'Eusèbe, que nous prendrons la première. On trouve, chez lui, ce qui suit [2] : « Artapanos, dans son ouvrage *Sur les Juifs*, dit qu'après

[1] Voir pour tout cela, chez nous, *Hyksôs*, *passim*; notamment le résumé général qui fait l'objet de section I, chap. v.

[2] Eusèbe, *Præpar. evang.*, IX, xxvii. Ce chapitre xxvii est intitulé *D'Artapanos sur le même* (Moïse), et il est manifeste, par les chapitres voisins,

la mort d'Abraham et de son fils Μεμψασθενώθ, ce dernier roi des Égyptiens, la royauté de l'Égypte passa à son fils (le fils du précédent, sans doute) Παλμανώθης. . . . . La fille de ce dernier, Merrhis, devint l'épouse d'un certain Χενεφρῆς qui régnait sur la région au-dessus de Memphis : car à cette époque, il y avait plusieurs rois en Égypte. Comme elle était stérile », cette Merrhis adopta et éleva comme son fils un enfant des Juifs nommé Moïse, qui devint illustre par ses talents, se vit en butte à la jalousie et aux entreprises hostiles du roi Khenephrès, et quitta l'Égypte après divers épisodes. Clément d'Alexandrie, beaucoup plus brièvement, consignait[1] qu'« Artapanos, dans son ouvrage *Sur les Juifs,* rapporte que Moïse, jeté en prison par le roi des Égyptiens *Nekhephrès* (Νεχεφρέους au génitif), parce qu'il demandait que le peuple fût renvoyé d'Égypte, sortit de nuit, par la volonté divine, etc. ». Le *Chronicon Paschale,* enfin[2] : « Cette année-là, Pharaon, roi d'Égypte, ordonna de jeter au fleuve les enfants mâles des Hébreux. Plusieurs rois régnant à cette époque, *Palmanôthès* commandait aux régions voisines d'Héliopolis. . . . . Ce Palmanôthès eut une fille, du nom de Merrhis, que Χενεβρὼν, qui régnait dans la région de Memphis, prit pour femme. Comme cette même Merrhis était stérile, elle éleva, en place d'un fils, Moyse, qui avait été jeté au fleuve et qu'on en avait retiré. . . . . Cette année-là, Moyse fonda Hermopolis. . . . . Χενεφρὼν, en effet, roi des régions au delà de Memphis, poussé par la haine à dresser des embûches à Moyse, et Merrhina, sa femme, qui avait tiré Moyse du fleuve et l'avait élévé comme son fils, étant morte. . . . . , Moyse fonda la ville d'Hermopolis, qu'il décida

notamment par le titre du chapitre XVII, qu'Artapanos est transmis à Eusèbe par Polyhistor.

(1) Clém. Alex., *Stromates,* I, chap. XXIII; Migne, *Patrol. gréco-latine,* t. VIII, col. 899-900.

(2) *Chron. Paschale,* Migne, *Patrol. gréco-latine,* t. XCII, col. 199-200 et suiv.

d'appeler Merrhis. Ensuite, ayant appris que Χενεφρὼν lui préparait des embûches », Moïse prépara sa fuite en Arabie et quitta l'Égypte.

Cette histoire nous présente, comme on voit, trois Pharaons en relation avec les événements de l'Exode, un contemporain de Moïse nommé *Kenephrès* (Eusèbe), *Nekhephrès* (Clém. Alex.), *Khenebrôn* ou *Khenephrôn* (*Chron. Pasch.*), son beau-père *Palmanôthès* (Eusèbe, *Chron. Pasch.*), enfin le prédécesseur de ce Palmanôthès, un certain *Mempsasthenôth* (Eusèbe). Ces divers noms sont très évidemment égyptiens, *hiéroglyphiques*. Avant de les analyser, arrêtons-nous à cette remarque extrêmement curieuse qu'Eusèbe et le *Chronicon* nous transmettent, qu'« à cette époque il y avait plusieurs rois en Égypte ». La division du pays était un des traits du *tableau de désolation* dont le détail précédait inévitablement la relation de l'avènement du roi sauveur; mais ce trait particulier a complètement disparu des histoires de désolation et de restauration devenues des histoires de l'Exode (chez Manéthon, Chaérémon, Lysimaque, etc.), et pour le retrouver, il nous faut remonter jusqu'aux documents exclusivement indigènes, aux versions de l'histoire du bouleversement et du roi sauveur non encore contaminée par une mise en rapport avec les épisodes bibliques, telles l'histoire de Kamès de la planchette Carnarvon, l'histoire de Skenenre Tiouâ du papyrus Sallier, la proclamation de Mineptah à Karnak, celle de Ramsès III au grand papyrus Harris. Dans la proclamation de Ramsès III, surtout, la division du territoire et de l'autorité est exposée en termes explicites. C'est avec cette catégorie de documents hiéroglyphiques que l'histoire d'Artapanos se montre ainsi apparentée, et l'on voit qu'il en résulte, pour la version indigène perdue dont elle s'appropria la substance, l'indication d'une antiquité très respectable, au moins égale à celle des autres versions indigènes dont les histoires manéthoniennes de l'Exode furent faites.

L'examen des noms royaux va nous conduire, plus précisément, à apercevoir une sorte de parenté entre ces sources lointaines de Manéthon, et les sources lointaines d'Artapanos. En ce qui concerne d'abord *Palmanôthès*, ce nom représente, de toute évidence, un *Pe-Amenhotep* des plus égyptiens, c'est-à-dire, avec préfixation de l'article égyptien *pe*, le même *Aménothès* ou *Aménophis* déjà rencontré dans deux autres versions de l'Exode, chez Manéthon (histoire des Impurs) et chez Chaerémon [1]. Pour son prédécesseur *Mempsasthenôth*, la forme hiéroglyphique primitive est moins visible; nous sommes guidés, heureusement, par les équations antérieurement établies de *Misaphris* (*Mèphris*) = *Menkhopirre* (prononcé sans doute *Me-shpe-re*), et *Misphragmouthôsis* (*Mèphramouthôsis*) = *Menkhopirre-Thoutmès* [2]. De manière analogue à celle de cette dernière relation, il semble que dans *Mempsasthenôth* il faille chercher deux noms hiéroglyphiques ou deux épithètes royales liées, et comme le premier élément de la combinaison est *Memps*..., le plus probable est d'y reconnaître, comme dans *Misaph*... ou *Misph*... des noms précédents de la XVIIIe dynastie, le *Menkhopir*... hiéroglyphique qui constitue les noms solaires de Thoutmès III et de Thoutmès IV. Pour expliquer la fin du nom et la combinaison entière il suffira, dès lors, de considérer les noms solaires de Thoutmès III et de Thoutmès IV sous une des formes complexes qu'ils affectent très habituellement, celle de (Thoutmès III) ou (Thoutmès IV), dont la prononciation, plus

[1] Se rappeler, ici, que le roi Amenopis est encore celui de l'histoire du potier que nous apportent des papyrus grecs d'époque tardive. Aux temps pharaoniques, il devait s'être constitué un véritable cycle du roi Amenopis.

[2] Voir Sethe, *Die Thronwirren unter den Nachfolgern Thutmosis' I*, 1896, p. 19, 71 et suiv., et chez nous, précédemment, *Hyksôs*, section I, chap. III, § II.

ou moins voisine de *Me-shpe-*[*re*]*-ste-*[*p*]*-en-*[*re*], aura pu, en transcription grecque, donner le nom qui nous intéresse. Le roi en question serait donc l'un de ces deux Thoutmès, ceux précisément qu'on rencontre dans la première histoire manéthonienne de l'Exode, l'histoire des Hyksôs. Et l'on voit, en résumé, que les deux premiers rois d'Artapanos seraient un *Thoutmès* et un *Amenophis,* c'est-à-dire les mêmes Pharaons qu'on trouve chez Manéthon, mais réunis dans une seule histoire, tandis qu'ils se sont présentés à Manéthon dans deux versions de l'Exode tout à fait distinctes.

Si ces observations sont exactes, il est intéressant de remarquer que la source hiéroglyphique d'Artapanos est rigoureusement dans la vérité en indiquant *Amenophis* comme fils et successeur de *Thoutmès* : car à Thoutmès III a positivement succédé Amenhotep II, après qui sont venus Thoutmès IV, puis Amenhotep III; chacun de ces deux Thoutmès a été suivi d'un Amenothès. La tradition dont nous retrouvons la trace comportait donc une donnée généalogique très bonne, d'autant plus remarquable que celles qu'on relève dans les histoires passées chez Manéthon sont inexactes. Le caractère d'authenticité historique qui ressort de là ne se maintient point, malheureusement, jusqu'au bout du récit d'Artapanos, dans lequel la juxtaposition, à Palmanôthès, d'un certain *Khenephrès* qui serait son gendre, paraît extrêmement fâcheuse.

Qui est, en effet, le Khenephrès-Khenephrôn-Khenebrôn-Nekhephrès qu'on trouve à cette place? Bunsen, jadis, portant son attention sur la forme *Khenebrôn,* pensait la retrouver dans le nom de *Khebrôn* qui est le deuxième de la XVIIIe dynastie de la liste grecque. Unger proposa ensuite une identification avec le nom solaire de Septah, de la XIXe dynastie, , à lire *Khoun-n-*[*p*]*-re* [1]. Beaucoup plus vraisemblablement

[1] Unger, *Chronologie des Manetho* (1867), p. 215-216.

Wiedemann reconnaît, en *Khenephrès,* le nom solaire de *Khanofirre* Sebekhotep[1]. Quoi qu'il en soit en réalité, et surtout si Wiedemann a raison, on voit que Palmanôthès et Khenephrès sont des Pharaons historiquement très éloignés l'un de l'autre. Des mises en relation arbitraires de ce genre — la filiation imaginaire d'Amenophis et d'un Ramsès dans l'histoire manéthonienne des Impurs en est un autre exemple — semblent déceler qu'à un stade antérieur du développement de la tradition hiéroglyphique, l'histoire du roi sauveur avait donné lieu à des versions distinctes encore plus nombreuses que celles qui nous en restent, notamment, en outre de celles que nous connaissons bien, une histoire d'Amenophis, une histoire de Ramsès III, une histoire de Thoutmès et de son fils Amenophis (Mempsasthenôth et Palmanôthès), une histoire de *Khenephrès :* trop multiples, elles vinrent à se contaminer mutuellement, à fusionner en donnant lieu aux contacts pseudo-historiques les plus étranges.

En ce qui concerne particulièrement Khenephrès, s'il est bien Khanofirre, son apparition dans les récits qui nous occupent est très remarquable, parce qu'il est extrêmement rare d'y voir intervenir des personnages antérieurs au début de la XVIIIe dynastie. Nous avons noté toutefois, aux premiers mots de l'histoire manéthonienne des Hyksôs, la mention de ce roi *Toutimaios* au temps duquel l'invasion des étrangers se serait produite, et indiqué que ce Pharaon était sans doute à retrouver parmi ces *Tetoumès* thébains qui précèdent de peu la venue des Kamès et des Tiouâ; comme Tetoumès et Khanofirre sont très voisins dans l'histoire de la Haute-Égypte, l'idée se présente que le roi Khenephrès, dans la forme primitive de l'histoire où il jouait un rôle, a pu être, lui aussi, le Pharaon du moment de l'invasion, comme il a lieu pour Toutimaios

[1] Wiedemann, *Aeg. Geschichte,* p. 270.

dans une autre forme traditionnelle. Mais cela est très hypothétique; sans doute vaut-il mieux se borner à noter les apparitions probables de Tetoumès chez Manéthon et de Khanofirre chez Artapanos, dont le rapprochement suffit à fournir un indice supplémentaire de la parenté des anciennes versions dont la tradition grecque a recueilli des images plus ou moins fidèles.

Des recherches attentives, dans l'énorme masse de la littérature grecque jusqu'à la fin de l'époque byzantine, en feraient peut-être sortir d'autres vestiges oubliés de versions de l'Exode plus ou moins apparentées avec celles que nous sommes arrivés à connaître. Voici, par exemple, chez le très tardif Cedrenus, une obscure histoire du Pharaon d'Égypte, des Juifs et d'un oracle, qui paraît bien être l'écho d'un ancien récit de l'Exode[1]. Le Pharaon s'appelle *Petissônios*, un nom évidemment égyptien, de la catégorie de ces noms d'époque saïte en *Pe-te*... dont *Petisis*, *Petehor*, *Petoubastis* sont des exemples; dans *Petissônios*, il semble qu'on puisse reconnaître le très ordinaire 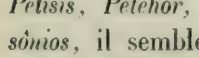 , *Pe-te-Khôns*, seulement connu, à vrai dire, comme nom de particulier, et qu'aucun Pharaon ne porta jamais. L'époque caractérisée par ce nom propre mérite toutefois d'être remarquée; c'est à peu près celle du roi Bokchoris, dont le personnage, on s'en souvient, avait été introduit dans certaines versions du roman du roi sauveur déjà transformées, ou destinées à être transformées, dans diverses directions, en histoires de l'Exode et en histoires de prophétie pure[2].

Le même Cedrenus a entendu parler, sans doute d'après les recueils de Syncelle, d'un roi *Amôsis, nommé aussi Tethmôsis,*

[1] Cedrenus, t. I (Migne, *Patrol. gréco-latine*, t. CXXI, col. 103-104).

[2] La version de l'Exode recueillie par Lysimaque, et la prophétie de l'agneau d'un papyrus démotique connu d'époque romaine.

dont Moïse était le contemporain[1]. Sous quelle forme a-t-il reçu le renseignement? Il y a compris ce qui suit : « Moïse (Μωϋσῆς) reçut également les noms de Ἄδμωσις et de Τέθμωσις. » Le premier auteur de cette confusion a évidemment cru voir que dans les noms d'Amôsis et de Tethmôsis il n'y avait que le nom même de Moïse, embelli par la préfixation de quelque mystérieuse particule.

CHAPITRE II.

LES « HYKSÔS » EN ASIE, OBSERVATIONS NOUVELLES SUR LES SCARABÉES « HYKSÔS » DE PALESTINE ET D'ÉGYPTE.

On se rappelle qu'au cours des précédentes études, nous avons notablement progressé dans la connaissance des scarabées « hyksôs » de la *première période,* dits aussi du *type d'Anra,* par l'étude d'une série d'objets de cette catégorie recueillis en Égypte en 1911 et 1912, et supposés venir d'une localité du Delta oriental[2]. Les scarabées « hyksôs », nous le savons, se classent en plusieurs périodes, assez nettement différenciées, bien qu'enchaînées étroitement chacune à la suivante; si l'on fait abstraction des rares scarabées des sheikhs *Anther* et

[1] Le roi Amôsis-Tethmôsis, on se le rappelle, avait été créé et inscrit en tête de la XVIIIe dynastie pour mettre d'accord le tableau manéthonien de la XVIIIe dynastie, tel qu'il est transmis par Josèphe, avec le tableau de la tradition d'Africain et d'Eusèbe : c'est l'auteur du *Livre de Sothis,* postérieur au IVe siècle, qui prit l'initiative d'unifier ainsi les versions de Josèphe (*Tethmôsis*) et d'Africain-Eusèbe (*Amôsis*). Moïse, d'autre part, était considéré comme contemporain d'Amôsis par une tradition généralement acceptée et remontant à l'époque alexandrine. Voir pour tout cela, chez nous, précédemment, *Synthèse historique* etc., section II, chapitres IV, VI.

[2] Voir, chez nous, *Les Hyksôs, Études et notes complémentaires,* § III, A, B, C, D, E.

Semken, dont le type est nettement celui de la XIIe dynastie, on ne trouve plus ensuite que des objets du type étranger, qui se placent, soit dans la période d'*Anra-Iakebher*, soit dans la période intermédiaire du *sheikh Khian*, soit dans la période d'*Aousirre Apopi*, qui comprend le roi Sousirenre Khian. Tous nos scarabées de 1911 et 1912 étaient de la période d'*Anra-Iakebher*, caractérisée par ce nom ou cette formule même d'*Anra*, dans ses nombreuses formes et orthographes, par le décor périphérique à spirales imbriquées et disjointes, par l'emploi du à extrémités bouclées, par l'apparition continuelle des symboles du Nord, , , , , , des deux oiseaux symétriques, des yeux symétriques, du signe fréquemment employé, enfin par des combinaisons décoratives de tous ces éléments et certaines combinaisons pseudo-hiéroglyphiques où reviennent des éléments verticaux tels que , , , etc., dont on se sert de préférence pour encadrer un cartouche royal lorsqu'il s'en trouve. Les objets de cette famille nous ont apporté des noms royaux du plus grand intérêt; outre les *Iakebher*, nous avons noté, avec un *Nesebekre* ou *Nesenboure* difficile à lire, un *Nematre* qui n'est pas Amenemhat III, un *Khakhopirre* qui n'est pas Senousrit II, le roi *Khanofirre Sebekhotep* lui-même, un certain *Khakare* qui n'est pas Senousrit III, enfin un roi *Nofirabre*[1]; la présence de Khanofirre dans la série a fait ressortir, on se le rappelle, une précision historique exceptionnellement importante.

Sur les conditions d'emploi et la permanence de ce *type d'Anra* en Basse-Égypte, nous avons déjà quelques lumières. Déterminés par l'action de certaines influences étrangères sur les vieilles formes égyptiennes, les scarabées de ce genre très

[1] Outre le paragraphe précité, voir, pour Khanofirre, *Monuments et histoire* etc., ch. VII, § III, et même chap., § IV pour Khanofirre et Khaânkre unis sur un même scarabée; pour Khakare (uni avec Aouabre sur un scarabée), *Monuments et histoire* etc., ch. VIII, § I.

spécial furent faits pour les innombrables petits princes asiatiques qu'on trouve installés dans le Delta dès l'époque des Sebekhotep, et leurs éléments une fois fixés, on les conserva tout simplement, dans le Nord, pour un Khanofirre thébain devenu roi de l'Égypte entière aussi bien que pour un Aousirre de Tanis, conquérant de la Thébaïde. Mais ce type particulier, ces habitudes artistiques et industrielles invétérées dans le monde tanite, où se sont-elles élaborées, comment se sont-elles étendues et conservées, dans quelles limites, jusqu'à quelle date et pour quels usages? Il semble qu'on puisse pénétrer assez avant dans ces questions, par la considération des innombrables scarabées qui sont sortis et qu'on voit sortir continuellement, non d'Égypte, mais du sol de la Palestine.

Beaucoup d'entre eux sont déjà publiés. Les plus nombreux sont ceux du beau site archéologique de Gezer, dans la plaine entre Jérusalem et la mer; nous les citerons abondamment plus loin [1]. D'autres viennent de la Palestine méridionale, soit de Tell El-Hesi (Lakish), à l'ouest d'Hébron et sur le même méridien [2], soit de la région au sud-ouest de Jérusalem et au nord-ouest d'Hébron, Tell Sandahannah, Tell El-Judeidah ou Tell Es-Safi [3]; d'autres ont été trouvés dans la Palestine du Nord, dans la plaine au sud-est de Haïffa et du Carmel, à Tell El-Moutesellim (Megiddo) [4] et Tell Ta'annek [5], quelques-uns à Sebastié-Samarie, quelques-uns dans les environs immédiats

[1] Outre la publication développée donnée en 1912 par Macalister, *The Excavation of Gezer* (3 vol.), les fouilles de Gezer ont donné lieu à une suite de comptes rendus dans *Quarterly Statement*, 1902 à 1905, et à diverses publications de vulgarisation telles que celles de Macalister, *Bible Side-lights from the mount of Gezer*, 1906.

[2] Petrie, *Lachish;* voir aussi liss, *A Mount of many cities* (1894).

[3] Les travaux effectués dans les localités de cette zone font l'objet de la publication de Bliss, Macalister et Winsch, *Excavations in Palestine.*

[4] Schumacher, *Tell El-Mutesellim* (1908).

[5] Sellin, *Tell Ta'annek* (1904).

de Jérusalem, et il en est même sorti de Jéricho[1], en pleine vallée du Jourdain. La signification de cette riche matière documentaire est mieux comprise de l'égyptologue, lorsqu'il a pu parcourir lui-même les sites antiques de la Palestine, lorsqu'il a vu en circulation, en nombre infini, les scarabées qu'on en tire tous les jours, et inventorié les nombreuses collections archéologiques de Jérusalem, celle des Bénédictins allemands de la Dormition, celle des Pères blancs de Sainte-Anne, le Musée du Gouvernement, la collection Clark, d'autres encore.

Ces innombrables scarabées palestiniens sont d'origine locale très évidemment et dans la grande majorité des cas, encore qu'il faille supposer certaines importations d'Égypte, importations antiques dont les objets nous sont livrés par les fouilles, ou importations actuelles, exclusivement commerciales. Le caractère indigène de la masse des scarabées n'en est pas moins indubitable, et il apparaît plus clairement encore lorsqu'on remarque que les scarabées ne sont pas les seuls «égyptisants» que l'on trouve en Palestine; dans toutes les collections jérusalémites dont on vient de parler, sont conservées de nombreuses antiquités égyptiennes ou pseudo-égyptiennes, amulettes, statuettes, figurines, et toutes les fouilles palestiniennes en ont fourni de la même manière. Le départ est quelquefois difficile à faire entre objets indigènes et objets égyptiens importés. Très souvent l'origine palestinienne est évidente, comme il a lieu pour une foule d'amulettes de Gezer[2] et pour une curieuse catégorie de figurines pseudo-égyptiennes dont certaines ont été trouvées à Gezer et à Tell

[1] Sellin et Watzinger, *Jericho* (1913).

[2] Macalister, *Exc. of Gezer*, III, pl. CCX; voir notamment les petits amulettes-chats des n°s 55 et 78, si évidemment «imités», la plaquette du n° 76, avec les grossières petites figures encadrant un cartouche difforme et incompris, les petits Bès défigurés des n°s 3 à 11.

Sandahannah[1]. Dans d'autres cas, la fabrication égyptienne et l'importation sont certaines ou extrêmement probables; cela se rencontre surtout à Gezer, la plus «égyptisée» des villes palestiniennes à une certaine époque, et qui a fourni des inscriptions hiéroglyphiques, des statues en pierre et en bronze, des objets avec cartouches royaux du Nouvel Empire et de beaux scarabées nettement égyptiens du Nouvel Empire[2], pêle-mêle avec la foule des scarabées de facture locale. On conçoit que l'étude de détail des objets égyptiens et égyptisants de Palestine serait extrêmement intéressante et utile; mais cette étude est encore à faire. Nous n'allons, ici, nous occuper que des scarabées.

Le fait dominant qui les concerne est que ces scarabées de Palestine, qu'ils viennent de Gezer ou d'autres localités, appartiennent, pour la très grande majorité, à la catégorie du *type d'Anra*. Bien constatée, cette particularité posera immédiatement la question de savoir si le *type d'Anra* n'est pas un type proprement palestinien, originaire de Palestine, et si de Palestine ne sont pas importés en Égypte, pour être vendus, une foule d'objets de cette famille, tels les nombreux lots de scarabées, donnés comme trouvés à Chibin El-Kanatir, qu'on rencontrait au Caire en 1911 et 1912. Pour ne pas anticiper, cependant, et pouvoir envisager les questions touchant les scarabées palestiniens dans toute leur étendue, il convient que d'abord nous passions en revue, rapidement, les plus remarquables des objets de cette espèce que l'on possède, quelle que soit leur époque.

(1) Tell Sandahannah : Bliss et Macalister, *Excav. in Palestine*, pl. 85. Gezer : Macalister, *Exc. of Gezer*, III, pl. CCXI, nos 1-7. Nombreux spécimens analogues au Musée du Gouvernement, à Jérusalem. Ces figurines, souvent en plomb, et très grossières, sont des images de divinités; elles portent à la partie inférieure des tenons destinés à s'encastrer dans une hampe ou dans un socle. On reconnaît, parmi elles, des Osiris assis, des Min au bras droit levé.

(2) Macalister, *Exc. of Gezer*, II, p. 236 à 334, *passim*.

Un grand nombre de ceux que nous allons voir portent des noms de rois bien connus. Voici un *Ounas* très sobre[1], sans rien que le nom dans l'ovale du champ, tout à fait comme sur les scarabées similaires de l'Ancien Empire. Voici un *Khopirkare* de même sobriété[2], le nom [hieroglyphs] remplissant le champ sans encadrement ni ornements d'aucune sorte; le [hieroglyph] n'est pas à extrémités bouclées, la régularité et la finesse de tous les détails sont d'un caractère extrêmement égyptien, très éloigné du type des *Khopirkare* « hyksôs » qu'on verra tout à l'heure; il semble que le scarabée que nous avons là appartienne vraiment au Senousrit Ier de la XIIe dynastie. Voici deux scarabées certains de la XIIe dynastie, l'un du district de Gezer, portant la légende [hieroglyphs] (*sic*) [hieroglyphs] *Hat-Amenemhat-resit*[3], l'autre trouvé à Jéricho sous la forme d'une empreinte, avec [hieroglyphs] en une colonne verticale[4], dans l'encadrement spiraloïde à trait continu qui orne les scarabées classiques du Moyen Empire. Voici maintenant, pour la XVIIIe dynastie, des scarabées extrêmement nombreux au nom de *Menkhopirre* Thoutmès III, venus de Gezer et de tous les autres sites, et abondants dans toutes les collections de Jérusalem[5]; un petit nombre d'entre eux sont très purement égyptiens, tels

[1] Macalister, *Gezer*, III, pl. CCVIII, 8.

[2] Petit scarabée en pierre bleu verdâtre, d'une fine et jolie facture. Dans la collection Clark, à Jérusalem; inédit; provenance exacte inconnue.

[3] D'Alkabab près Gezer: collection des Bénédictins allemands de Jérusalem. Paraît être celui même que reproduit Macalister, *Gezer*, III, pl. CCVIII, 7.

[4] Sellin et Watzinger, *Jericho*, p. 156 et pl. 42, *a*; empreinte sur anse d'amphore.

[5] Macalister, *Gezer*, III, pl. LXXX, XC, CXXI, CCIV, CCVII-CCIX, *passim*; Bliss et Macalister, *Exc. in Palestine*, pl. 83, nombreux spécimens; Schumacher, *Tell El-Mutesellim*, I, pl. XXVIII, *h*. A Jérusalem, huit ou dix spécimens au Musée du Gouvernement, quatre chez les Bénédictins allemands, huit dans la collection Clark, une dizaine chez les Pères blancs de Sainte-Anne.

deux qui portent, sans autres ornements, et
Menkhopirre At-Amon[1] et *Menkhopirre le Dieu bon*[2], mais, pour la grande majorité, ils présentent des caractères tout autres, comme on le verra tout à l'heure. Auparavant, suivons jusqu'au bout l'ordre chronologique du Nouvel Empire, et notons une jolie plaquette-cartouche d'Amenhotep II, de Gezer[3], portant sur les deux faces : (*sic*) et
toutes les inscriptions étant à retourner symétriquement face à droite. A Gezer également, une même tombe a fourni deux scarabées du même *Akhopiroure* Amenhotep II, un scarabée de *Nibmare* Amenhotep III, et plusieurs autres[4], et c'est de Gezer que viennent presque tous les autres scarabées palestiniens de *Nibmare,* connus au nombre d'une douzaine. Ils sont tous très « égyptiens »; fort remarquables sont trois grands spécimens, dont deux portent simplement le nom solaire *Nibmare*[5], et le troisième *Nibmare Meri-Amon-Re*[6]; quelques-uns de galbe plus modeste sont publiés[7], et il en est d'autres inédits à Jérusalem[8]. Les plus connus de toute la série sont

(1) Macalister, *Gezer,* III, pl. CCIV *b*, 22; est au Musée du Gouvernement à Jérusalem.

(2) Macalister, *ibid.*, même pl., 6, et *Quarterly Statement*, 1904, pl. VI, 6.

(3) Émail bleu; chez les Bénédictins allemands de Jérusalem, inédit.

(4) Macalister, *Gezer,* III, pl. LXXX.

(5) L'un, en émail blanc, au Musée du Gouvernement à Jérusalem, est celui de Macalister, *ibid.*, pl. CCII *b*, 1, et *Quarterly Statement*, 1903, p. 122 et pl. III, 1; le deuxième, en émail bleuâtre, conservé dans le même musée, est celui de Macalister, *ibid.*, pl. CCVII, 31.

(6) Macalister, *ibid.*, pl. CCV *a*, 12, et *Q. S.*, 1904, p. 189, n° 12.

(7) Macalister, *ibid.*, pl. CCVII, 18, CCIX, 10, 33, 93 (non un scarabée, mais une sorte de petite cupule); *Q. S.*, 1904, p. 186, 227.

(8) Deux objets dans la collection Clark : une bague en terre émaillée bleue, portant *Nibmare* dans le champ ovale du chaton, et un grand scarabée en schiste émaillé noir (tous deux inédits); au Musée du Gouvernement, un très joli petit scarabée en émail bleu (inédit).

un beau scarabée de grand module, portant les légendes affrontées de *Nibmare* et de la reine *Tii*[1], et un spécimen du *scarabée du mariage*[2] du roi avec ladite reine Tii; tous deux sont de types très habituels en Égypte. Un scarabée du type simple de la reine Tii, enfin, a été trouvé à Tell El-Hesi[3].

Postérieurement à Amenhotep III, on ne trouve plus en Palestine qu'un certain nombre de scarabées très ordinaires de Ramsès III ou d'autres Ramessides[4], et quelques autres sans nom royal[5]. Ceux qu'on vient de voir passer, échelonnés de l'Ancien Empire à la XIXe dynastie, suffisent à montrer qu'en Palestine est fréquente la rencontre du scarabée *égyptien pur*, c'est-à-dire importé d'Égypte. Mais ces scarabées importés, nous l'avons dit, sont le plus petit nombre. On s'en rend compte immédiatement, et de la manière la plus saisissante, lorsqu'on rassemble une série étendue de ces scarabées de Thoutmès III dont nous parlions un peu plus haut; car, à l'exception de quelques-uns, et contrairement à tout ce qu'on pourrait d'abord attendre, ce n'est pas aux séries égyptiennes du Nouvel Empire, c'est au *type d'Anra* le plus caractérisé que ces nombreux objets au nom de *Menkhopirre* se rapportent.

De tous ceux auxquels nous avons précédemment renvoyé[6], nous mettrons seulement sous nos yeux les échantillons les

[1] Macalister, *Gezer*, II, p. 320, fig. 454; *Q. S.*, 1904, p. 202, 227; *Bible Side-lights from... Gezer*, p. 10, fig. 3.

[2] Macalister, *Gezer*, II, p. 321, fig. 455, et *Q. S.*, 1904, p. 186.

[3] Bliss, *A Mount of many cities*, p. 79, n° 119.

[4] Par exemple ceux de Macalister, *Gezer*, III, pl. CCVIII, 2, 4, 5, 21. Quelques-uns, à Jérusalem, au Musée du Gouvernement et dans la collection Clark.

[5] Notons un scarabée à Jérusalem, dans la collection Clark.

[6] Voir le résumé bibliographique donné à la note 5 de la page antéprécédente, et noter en outre que les scarabées *Menkhopirre* de ce type spécial ne sont pas inconnus en dehors de la documentation palestinienne: il y en a, par exemple,

plus remarquables. Dans quelques cas, ces *Menkhopirre* « hyksôs » nous présentent le nom royal dans le cartouche proprement dit, encadré de pseudo-hiéroglyphes[1]. Beaucoup plus souvent, le cartouche est seulement ébauché sous la forme d'un encadrement ovale, comme sur un scarabée de Macalister[2] et sur un scaraboïde que nous reproduisons ci-dessous[3], où l'on voit jaillir du cadre, à droite et à gauche, le

1

2

3

décor caractéristique fourni par les tiges de la plante du Nord. Même décor sur un scarabée reproduit à côté du précédent[4]; les deux branches qui constituaient le cadre ovale se sont

4

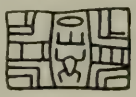
5

muées, comme on voit, en barres rectilignes. Réapparition du cadre ovale sur notre n° 4, où le principal élément décoratif de la périphérie consiste dans les deux yeux, dessinés en sens

au British Museum, Hall, *Catalogue of Egyptian Scarabs* etc., I, n°s 962, 1520 et autres.

(1) Notre n° 1 ci-dessus, qui n'est pas un scarabée, mais une plaquette légèrement bombée, en émail blanc (Pères blancs de Sainte-Anne, à Jérusalem). De même, à Londres, le scarabée Hall, *loc. cit.*, n° 962, de provenance inconnue. — Tous les objets dont on trouvera le dessin au cours du présent chapitre sont reproduits dans leur *vraie grandeur*.

(2) Macalister, *Gezer*, III, pl. XC, 32.

(3) Collection Clark à Jérusalem; émail gris-noir (n° 2 ci-dessus).

(4) Recueilli à Jérusalem en 1914; n° 3 ci-dessus.

contraires, *la tête en bas* l'un par rapport à l'autre[1], exactement comme les deux 𓂋 d'un scarabée *Anra* que nous avons vu antérieurement[2]; cadre ovale aussi sur une plaquette bombée[3] figurée au n° 5. Pas de cadre du tout au n° 6, où l'on voit paraître, comme éléments décoratifs, les deux uræus symétriques encadrant le dernier signe du nom[4].

6

Le *Menkhopirre* nommé sur ces scarabées n'est pas toujours, forcément, Thoutmès III lui-même, car il peut s'être institué un type permanent, avec un cartouche ou un nom royal qu'on reproduisait indéfiniment et sans raison véritable; mais les plus anciens exemplaires du type, tout au moins, n'ont pu être faits que pour Thoutmès III, et nous découvrons ainsi qu'*au temps de Thoutmès III, le type d'« Anra » fleurissait encore en Palestine.* On comprend assez bien, dans ces conditions, qu'en Palestine on ait fabriqué des scarabées de ce genre pour le grand conquérant de la Palestine et des régions syriennes; ils étaient simplement du type local traditionnel, dont l'utilisation pour Thoutmès III fut un phénomène extrêmement analogue à celui que l'on constate, antérieurement, en Basse-Égypte, où des scarabées du *type d'Anra* furent faits pour le Thébain Khanofirre, conquérant de l'Égypte du Nord.

Voici un autre scarabée qui manifeste tout à fait clairement la survivance du *type d'Anra* à l'époque des Thoutmès : il porte[5] le nom solaire *Menkhopirourc*, encadré des deux barres

[1] Recueilli à Jérusalem en 1914; émail blanc.

[2] *Les Hyksôs, Études et notes complémentaires*, § III, A, n° 2.

[3] Plaquette bombée en émail bleu, percée dans l'épaisseur d'un trou longitudinal dans l'axe. Trouvée dans les fouilles de la colline d'Ophel (Jérusalem) en 1914.

[4] Recueilli à Jérusalem en 1914.

[5] Chez les Bénédictins allemands de Jérusalem; émail blanc; trouvé à Sébastié.

verticales déjà remarquées au n° 3 ci-avant, avec une abondante et monotone combinaison de la catégorie *Anra* en colonnes verticales à droite et à gauche. Est-ce Thoutmès IV qui nous apparaît ainsi? Cela est fort possible, et beaucoup plus probable que l'explication qui consisterait à admettre l'existence d'un nouveau personnage pharaonique nommé *Menkhopiroure Anra*. Que *Anra* ou *Ren* des colonnes latérales soit un nom propre, nous l'avons supposé précédemment à diverses reprises, et notamment, à propos de deux inscriptions disposées de manière tout à fait analogue à celle que nous avons sous les yeux, celle de la plaquette de Khakare au Louvre et celle d'un scarabée Nofirabre à Turin [1]; et nous voyons maintenant que si nous continuions à croire à un *Khakare Anra* et à un *Nofirabre Anra,* avec le *Menkhopiroure* qui vient de nous apparaître, cela ferait au total trois *Anra* pharaoniques. Il n'y aurait à cela nul empêchement, s'il ne paraissait étrange que sur les monuments de ces rois supposés, à côté du nom solaire correctement écrit, le nom personnel, invariablement, fût répété quatre ou six fois pour remplir les espaces libres de droite et de gauche; car on ne procède ainsi, même à cette époque particulière, qu'avec les signes pseudo-hiéroglyphes employés comme décor. Les groupes *Anra,* partout où on les rencontre, seraient-ils un simple décor pseudo-hiéroglyphique? Nous en avons déjà indiqué la possibilité, et cela commence à apparaître plus clairement; pour nous aider mieux, donnons encore un coup d'œil aux scarabées, extrêmement nombreux, fournis par la Palestine, où les groupes *Anra* se rencontrent.

7

On y retrouve tous les détails antérieurement notés sur les scarabées *Anra* que nous avons vus déjà. Voici, de Tell Ta'an-

[1] Voir *Les Hyksôs, Études et notes complémentaires,* § III, E.

nek, une inscription absolument identique à celle d'un scarabée recueilli au Caire[1]. Voici toutes les formes orthographiques d'*Anra* précédemment réunies par nous dans un tableau[2], par exemple celles avec ⊥ en tête du groupe[3], celles avec ⌂ en avant ou en arrière[4], une forme avec le signe ⊙ en tête[5], la déformation continuelle du ⬭ en ▬ ou en ▬, et partout, bien entendu, ⊶ pour ⊶ et le ⊸ bouclé. On rencontre *Anra* encadré de deux touffes de la plante du Nord[6], de manière identiquement pareille à celle de certains scarabées *Menkhopirre* vus tout à l'heure (n°s 2 et 3 ci-dessus); on remarque des combinaisons entourées du décor en spirales interrompues[7], d'autres avec les uræus[8], avec les yeux symétriques et des signes *nofir*[9], avec les *nofir* mêlés à d'autres pseudo-hiéroglyphes[10], avec le nom simple plus ou moins ornementé[11]. Un spécimen particulièrement curieux, reproduit ci-contre (n° 8), porte à la partie inférieure le dessin d'un personnage couché[12].

8

(1) Sellin, *Tell Ta'annek*, fig. 125, p. 111, identique, sauf l'incurvation des lignes verticales d'encadrement, à l'inscription qu'on trouve chez nous. *Hyksôs, Études et notes complémentaires*, § III, A, n° 1.

(2) *Les Hyksôs*, section II, chap. II, § *Anra* (?).

(3) Macalister, *Gezer*, III, pl. CCVI, 25, CCIX, 38.

(4) *Ibid.*, pl. CCIII *a*, 19, CCIX, 40.

(5) Dans la collection Clark, à Jérusalem; inédit.

(6) Macalister, *ibid.*, pl. CCVI, 9. Un autre très semblable recueilli par nous à Jérusalem en 1914 (inédit).

(7) Macalister, *ibid.*, pl. CCIX, 81; autre chez les Bénédictins allemands de Jérusalem (inédit).

(8) Macalister, *ibid.*, pl. CCVI, 50, CCIX, 48; autre au Musée du Gouvernement à Jérusalem (inédit).

(9) Collection de Notre-Dame-de France, à Jérusalem.

(10) Macalister, *ibid.*, pl. CCIV *b*, 28, CCVI, 3, CCIX, 63.

(11) *Ibid.*, pl. XXXV, 29, CCVI, 26, 31, CCIX, 70; d'autres au Musée du Gouvernement à Jérusalem.

(12) Chez les Pères blancs de Sainte-Anne à Jérusalem; calcaire blanc; trouvé au Mont des Oliviers, près de Jérusalem.

Comment interpréter les centaines de scarabées *Anra* qu'on trouve ainsi en Palestine et en Égypte? Pour ceux qui portent un nom solaire, et l'on y rencontre trois noms solaires différents, nous venons de voir que l'hypothèse de trois princes Anra, possesseurs de ces titulatures, n'irait pas sans difficultés; ces difficultés s'accentuent, si *Anra* est un nom de personne, lorsqu'on considère l'ensemble des objets de la famille. Pourquoi cette fréquence du nom, et surtout cette extrême diversité dans la manière de l'écrire, en l'abrégeant, en l'allongeant, en répétant indéfiniment le même groupe de signes ou en les mêlant à d'autres? Il semble bien qu'on n'ait pas là un nom propre, mais une sorte de motif ou de décoration semi-graphique, employée partout à cause de la simplicité des signes, ou encore, peut-être, une formule empruntée de l'égyptien et plus ou moins comprise; mais cette dernière explication ne pourrait être envisagée qu'avec beaucoup de réserve.

Il ressort de tout ce qui précède, cependant, que la période dite *d'Anra*, qui commence en Égypte au temps des Sebekhotep, s'étire, en Palestine, jusqu'au milieu de la XVIIIe dynastie, c'est-à-dire longtemps après la disparition du type en Égypte même. Après les Thoutmès, il semble que les survivances palestiniennes du type s'éteignent à leur tour, car ni d'Amenothès III ni de l'époque ramesside on ne rencontre un seul scarabée qui ne soit des modèles égyptiens les plus purs, les plus dégagés de toute influence exotique ancienne ou actuelle.

Parmi les scarabées palestiniens du *type d'Anra*, il en est un assez grand nombre qui portent un nom pharaonique, souvent dans le cartouche, tout à fait comme ceux de la même famille que nous avons précédemment étudiés. Rappelons d'abord l'existence du scarabée Khian trouvé à Gezer, *hik khasitou Khian* encadré de pseudo-hiéroglyphes, de l'un des types

connus au même nom royal[1]. Voici ensuite (n° 9 ci-dessous)[2] le *Nematre* « hyksôs » que nous connaissons bien, avec un cartouche complètement formé comme sur le scarabée *Nematre* du même groupe qu'on connaît à Ashmolean Museum[3], et sur

9

10

11

12

deux autres (n°s 10 et 11 ci-dessus) que possède le British Museum[4], et dont on remarquera la grande analogie avec celui d'Ashm. Mus. Quant au nouveau scarabée de notre n° 9, on y remarque, en tête, les deux oiseaux encadrant le ⎤ comme sur un autre reproduit par nous antérieurement[5]; pour les deux oiseaux symétriques, d'un dessin si spécial, se reporter à un autre de nos scarabées encore[6], et voir surtout nos deux scarabées *Nesebekre*[7], si semblables à celui qui nous occupe par la reproduction du décor symétrique formé par l'oiseau surmontant ☥ et ⚸ et encadrant le cartouche. Notons, à ce propos, un *Nesebekre* supplémentaire au Br. Museum (n° 13 ci-contre)[8]; il est presque identique aux deux autres, dont il possède le ⎡ bouclé en tête, au-dessus du cartouche, et le

[1] Macalister, *ibid.*, pl. CCIV *b*, 16, et *Q. S.*, 1904, pl. VI, 16; déjà cité par nous, voir *Hyksôs*, section II, chap. II, § *Sousirenre Khian*.

[2] Collection Clark à Jérusalem; émail blanc.

[3] Newberry, *Scarabs*, IX, 26, et chez nous, précédemment, *Hyksôs*, *Études et notes complémentaires*, § III, C.

[4] Hall, *Catalogue* etc., I, n°s 141, 142.

[5] *Hyksôs*, *Études et notes complémentaires*, § III, A, n° 7.

[6] *Loc. cit.*, n° 10.

[7] *Loc. cit.*, B, n°s 11, 12.

[8] Hall, *loc. cit.*, n° 209.

même décor vertical formé par ☥ et ☥ encadrant le cartouche, avec ☥ en haut en place de l'oiseau. Notons aussi, avant de quitter *Nematre,* un dernier scarabée à ce nom au Br. Museum (n° 12 ci-dessus)[1], le nom dans l'ovale simple sans embase, encadré des deux ☥ contrariés que nous avons déjà rencontrés sur un objet similaire[2], et un grand sceau scaraboïde[3] dont le dos est décoré de figures d'animaux réels et fantastiques, tandis que sur le plat on voit un grand cartouche royal encadré de quatre figures aux ailes éployées et à longues pattes, fort semblables à celle rencontrée, ci-dessus, au n° 7, et que nous reverrons mieux au n° 40; le nom dans le cartouche est écrit, grossièrement et irrégulièrement, .

13

Une parenté très remarquable avec les scarabées de Nesebekre nous engage à donner place ici, d'autre part, à deux

14

15

scarabées portant un cartouche à nom solaire que nous n'avons pas rencontré encore; nous les reproduisons ci-dessus (n°s 14 et 15)[4]. Le plus semblable à ceux de Nesebekre est celui de

(1) Hall, *loc. cit.*, n° 143.

(2) *Hyksôs, Études et notes complémentaires*, § III, A, n° 2; cf. les deux yeux contrariés à droite et à gauche du nom solaire dans le cadre oxale, sur le scarabée reproduit un peu plus haut au présent chapitre, n° 4, et les deux *nit* contrariés qu'on retrouvera au n° 63 ci-après.

(3) Newberry, *Scarabs*, p. 88, fig. 93.

(4) Au British Museum; Hall, *loc. cit.*, n°s 2558, 2559.

notre n° 14, avec ☥ et ⚵ superposés pour former le décor latéral symétrique, et en haut le 𓂓 à extrémités bouclées, curieusement orné, dans le cas présent, de deux tiges latérales terminées par les boutons de la plante du Nord. Quant au nouveau nom qui nous est apporté ainsi, il est difficile à lire et peut-être vraiment point lisible; mais n'en est-il pas de même du nom de Nesebekre ou Nesenbre lui-même? Il se pourrait que certains groupes de ce genre, dans un cartouche royal irréprochable, mais de constitution graphique obscure et mal définie, ne fussent point à proprement parler des noms, mais de simples compositions de remplissage. Le groupe du cartouche de nos n°s 14 et 15 se retrouve presque semblable, mais dans le simple cadre ovale, sur un autre scarabée que voici (n° 16), provenant de Gezer[1], et dont on remarquera la grande analogie avec un scarabée de Londres que nous reproduisons également (n° 17)[2]. Leur ressemblance est intéressante parce qu'elle suggère que le scarabée de Londres pourrait bien provenir de Palestine où a été trouvé l'autre; mais de même, le *Nesebekre* de Londres et nos deux *Nesebekre* donnés antérieurement, ne sont-ils pas les frères jumeaux du *Nematre* de Jérusalem reproduit ci-dessus? On sent nettement qu'un nombre important des scarabées «hyksôs» de nos collections, supposés égyptiens, sont en réalité de provenance palestinienne.

16

17

Voici maintenant, provenant de Gezer, un «Hyksôs» que nous n'avons pas rencontré encore, un *Khopirkare* dans l'ovale simple et l'encadrement spiraloïde à trait interrompu (n° 18 ci-dessous)[3], très différent, comme on voit, de son homonyme précédemment noté dans la collection Clark et qui doit être

(1) Collection Clark à Jérusalem.

(2) Au Br. Museum; Hall, *loc. cit.*, n° 2560.

(3) Macalister, *ibid.*, pl. CCIX, 73.

Senousrit Ier de la XIIe dynastie. Comme Pharaon de la série *Anra,* Khopirkare n'était pas inconnu; Newberry a publié[1] un spécimen extrêmement analogue à notre n° 18 et au n° 21 dont on va parler, et le British Museum possède plusieurs sca-

18

19

20

21

rabées du même personnage, dont les deux remarquables spécimens[2] que nous reproduisons (nos 19 et 20) à côté du précédent; l'un d'eux a été trouvé à Tell El-Yahoudiyeh, en Égypte, ce qu'il est intéressant de savoir en raison de la présence de scarabées au même nom en Palestine. C'est le même nom encore, à ce qu'il semble, qui apparaît sur un autre scarabée de Gezer, sous la forme *Kakhopirre* dans l'ovale simple (n° 21 ci-dessus)[3]; et ce sont des formes défectives qu'on trouve sur plusieurs scarabées de Gezer qui portent *Kakhopir* dans le cartouche[4], et sur d'autres où *Khopirre* figure dans le cartouche ou dans le simple ovale sans base[5]. Remarquons

(1) Newberry, *Scarabs*, p. 80, fig. 82.

(2) Hall, *ibid.*, nos 72, 73; l'un d'eux connu anciennement par Petrie, *Hist. Scarabs*, 185. D'autres scarabées *Khopirkare*, sans le cartouche, dans Hall, *ibid.*, nos 70, 71.

(3) Chez les Bénédictins allemands de Jérusalem; émail blanc. Paraît être le même que celui publié par Macalister, *ibid.*, pl. CCIII *b*, 1, et *Q. S.*, 1903, p. 310 et pl. IV, 1.

(4) Notre n° 22 ci-dessous : Macalister, *ibid.*, pl. CCV *a*, 9, et *Q. S.*, 1905, pl. I, 9. Un autre dans Macalister, *ibid.*, pl. CCVII, 4.

(5) Avec le cartouche : Macalister, *ibid.*, pl. CCIX, 33 (reproduit ci-dessous, n° 23), et un autre à Londres, Hall, *ibid.*, n° 93 (ci-dessous, n° 25); dans

en passant que les formes *Khopirre* et *Khopirkare* sont ensemble dans la même relation que les formes *Nofirre* et *Nofirkare* ren-

22

23

24

25

contrées, en Égypte, sur de petits monuments de l'époque de Khanofirre Sebekhotep : on se rappelle que sur ces objets, *Nofirre* paraît dans le cartouche, soit seul, soit en compagnie de *Nematre*, et dans de telles conditions qu'on voit que ce *Nofirre* est une forme incomplète de *Nofirkare*[1]. En Palestine, le type des scarabées *Nofirre* est un peu différent; le nom se présente — le signe du soleil au-dessus du *nofir* — sans cartouche, quelquefois dans l'ovale, et toujours dans l'encadrement spiraloïde[2].

Ces divers cas de forme incomplète, — *Kakhopir* et *Kho-*

l'ovale simple : un spécimen de la collection Clark à Jérusalem (reproduit ci-dessus, n° 24) et plusieurs autres à Londres, Hall, *ibid.*, n°s 999, 1394. En voir quelques autres encore collationnés par Wiedemann, *Kleinere äg. Inschriften*, n°s 32-34, et Gauthier, *Rois*, II, p. 100.

[1] Voir chez nous, précédemment, *Monuments et histoire* etc., chap. VIII, § 1, et noter un scarabée de plus avec *Nofirre* dans le cartouche, entouré d'un décor pseudo-hiéroglyphique : on le trouve dans Newberry, *Scarabs*, p. 63, fig. 53. Cf. encore celui de la collection Petrie (*Hist. Scarabs*, n° 496) avec *Nofirre* sans cartouche, encadré symétriquement des deux yeux surmontant deux signes *neb*.

[2] Macalister, *ibid.*, pl. XXXV, 19, et pl. CCVI, 18, tous deux au Musée du Gouvernement à Jérusalem : émail blanc et calcaire jaunâtre. — Un autre, en émail blanc, également de Gezer, dans la collection Clark à Jérusalem. — Un autre spécimen, extrêmement analogue aux précédents, a été trouvé en Égypte, à Abousir el Meleq, dans une tombe qui fournit six scarabées en tout, «hyksôs» des plus caractérisés, dont un au nom de Sousirenre (Khian) : Moller, *Ausgrabungen* etc. (*Mitt. d. deutschen Or. Gesellschaft*, n° 30, 1906), p. 25.

pirre à côté de *Khopirkare* ou *Kakhopirre, Nofirre* pour *Nofirkare* — sont à rapprocher de plusieurs exemples de constructions analogues que nous rencontrerons plus loin, notamment *Kakha* ou *Khaka* pour *Khakare;* mais le phénomène de cette abréviation irrégulière s'est déjà présenté à nous, de manière beaucoup plus remarquable, chez Khanofirre Sebekhotep lui-même, dont nombre de scarabées, qui portent les deux noms de cartouches, écrivent le nom solaire ⊙ 𓇋 ou 𓇋 𓂋 [1] : curieuse similitude qui serait un indice de plus, s'il était nécessaire, de la contemporanéité de Khanofirre Sebekhotep avec les « Hyksôs » de la *période d'Anra.* Différemment encore, sur certains de ces scarabées irréguliers de Khanofirre, le nom est écrit 𓇋 𓂋 𓂋 (une fois aussi ⊙ 𓂋 𓂋), — aux exemples antérieurement cités de l'écriture *Kha-nofiroui,* joignons encore celui de l'inscription 𓂋 𓅓 qu'on trouve sur deux scarabées (peut-être un seul?) du musée du Caire [2], — et remarquons que le même nom exactement se retrouve, sur un palestinien du *type d'Anra,* dans la combinaison 𓋴 𓅓 𓋴, disposée dans le champ de cette manière [3].

Pendant que nous sommes aux scarabées à noms royaux proprement dits, sortons, pour un instant, des limites de la Palestine, afin de noter un certain nombre de monuments de l'*époque d'Anra* dont la provenance est moins certaine. Commençons par les noms royaux déjà connus. Voici, à Londres, deux beaux scarabées « hyksôs » (n°s 26 et 27 ci-dessous) [4]

[1] Voir chez nous, *Monuments et histoire* etc., chap. VII, § III.

[2] Un scarabée, donné comme de Gournah, *Journal d'entrée* du Caire, n° 2527, et un scarabée d'Abydos, MARIETTE, *Cat. gén. Abydos*, n° 1391, p. 538, et *Monuments divers*, pl. 52 *e* et p. 17 (cf. GAUTHIER, *Rois*, II, p. 97 et 98). On se demande si les deux scarabées ainsi mentionnés ne sont pas en réalité un objet unique.

[3] Chez les Pères blancs de Sainte-Anne à Jérusalem; émail blanc.

[4] Au Br. Museum; HALL, *loc. cit.*, n°s 123 (n° 27 de notre reproduction ci-dessous), 2820 (n° 26 ci-dessous).

portant, dans le cartouche régulier, le nom du *Khakare* déjà connu par plusieurs objets similaires[1]. Une particularité intéressante est à remarquer dans le décor des trois scarabées 22, 25 et 27, où figure, en combinaison avec les autres signes de l'encadrement latéral, un signe spécial, plus ou moins fantaisiste, et qui paraît inspiré de l'hiéroglyphe ☥. Il faudrait mentionner ensuite, toujours à Londres, plusieurs scarabées remarquables au cartouche de *Iapek-her*, ou portant le nom solaire *Merousirre*, ou le nom simple *Iakeb*, et qui tous sont à joindre aux monuments *Iakeb* et *Iakeb-her* notés par nous antérieurement[2]; mais nous leur donnerons place au chapitre suivant, parmi d'autres *addenda* documentaires. Maintenant, nous allons voir quelques rois nouveaux. Tout à l'heure, déjà, nous avons pris en note le très problématique de deux scarabées du British Museum. Voici un autre scarabée de Londres (n° 28 ci-contre)[3] où l'on voit, dans le cartouche, le nom d'un certain *Nib-nofirou*, encadré des éléments les plus habituels du décor « Anra ». Son nom est de forme remarquablement analogue à la forme que prend quelquefois,

26

27

28

(1) Voir chez nous, précédemment, *Hyksôs*, *Études et notes complémentaires*, § III, E, et *Monuments et histoire* etc., chap. VII, § V. — Prenons en note ici, sans y attacher une importance excessive, la très singulière indication d'après laquelle ce Khakare aurait eu *Nofirhotep* comme nom de deuxième cartouche. Gauthier, après avoir expliqué (*Rois*, II, p. 39, n. 1) que si le nom solaire est le même que celui de Senousrit III, le style des scarabées empêche, cependant, de les attribuer à la XIIe dynastie, ajoute : « D'après une note manuscrite de Devéria sur un des cartouches de l'armoire royale du Louvre, ce roi *Khakare II* était un Noufirhotep, par suite le second du nom. » Il renvoie également, à ce sujet, aux Histoires et aux *Livres des Rois* divers de Wiedemann, Maspero, Budge et Pieper.

(2) *Hyksôs*, section II, chap. II, § *Iakeb-her*.

(3) Au Br. Museum; Hall, *loc. cit.*, n° 113.

on le rappelait un peu plus haut, le nom de *Khanofirre* Sebekhotep. Disons tout de suite que, de même qu'à côté de *Khanofiroui*, on connaît la forme ⊙ 𓅱 𓂋𓂋, qui permet de remonter à la forme originale et régulière *Khanofirre*, de même, à côté de la forme *Nib-nofiroui* que nous avons sous les yeux, est connue la forme ⊙ 𓅱 𓂋𓂋, et même la forme ⊙ 𓅱 𓂋, primitive et véritable. Nous envisagerons complètement, aux *addenda* documentaires qui suivent, ce qui concerne ce Pharaon *Nibnofirre* dont on n'a pas parlé encore[1].

Voici ensuite un nouveau nom solaire, celui de *Noubousirre*, qui paraît sur les deux scarabées reproduits ci-contre (n°s 29 et 30)[2], sans le cartouche, mais inséré dans une petite titulature pharaonique : « Le Dieu bon *Noubousirre*, qui donne la vie », par où l'on voit certainement que le propriétaire de ces objets prétendait à la qualité royale. Le nom de Noubousirre est à rapprocher de celui de son contemporain *Khaousirre*[3], de celui de *Merousirre* Iakebher[4], et de celui d'*Aousirre* Apopi lui-même. Le nouveau roi Noubousirre se montre particulièrement voisin de Khaousirre par ce caractère commun à leurs scarabées, que chez eux le signe *ousir* n'est pas bipède.

29

30

Nous n'allons plus enregistrer maintenant que des scarabées palestiniens. Donnons place, d'abord, à un certain nombre d'inscriptions portant des noms qu'on pourrait appeler *royaux incomplets*, et qui sont des noms solaires défectifs, privés le

(1) Voir ci-après, chap. III, H, § 2.

(2) Tous deux notés au Caire, en la possession de M. R. Blanchard. Le deuxième (notre n° 30) a déjà été publié par Newberry, *Egyptian Historical Notes* 9, *j*, dans *P. S. B. A.*, 36 (1914), p. 38 et pl. IV, 7.

(3) Pour Khaousirre, voir chez nous, précédemment, *Monuments et histoire* etc., chap. VII, § V.

(4) Voir chez nous, précédemment, *Hyksôs*, section II, chap. II, § *Iakeb-her*.

plus souvent du ⊙ initial, et quelquefois d'un autre signe dont la présence restituerait un nom solaire bien connu. Les noms de cette espèce, très évidemment, ont toutes chances de n'être point des noms de rois, même lorsqu'ils se présentent à nous dans le cartouche régulier, comme c'est le cas pour le *Kakhopir* de notre n° 22 ci-avant; le cartouche est simplement l'indice d'une sorte de vulgarisation, de banalisation inintelligente des emblêmes royaux parmi les gens dont la position ou les fonctions étaient telles qu'ils possédaient un sceau personnellement et en propre. Ne venons-nous pas de voir, dans le cartouche, un nom *Nib-nofirou* qui n'est peut-être pas pharaonique, et n'avons-nous pas conçu des doutes sérieux, non seulement sur la qualité pharaonique, mais aussi sur la qualité proprement nominale de certains groupes comme *Nesebekre* ou *Nesenbre* (ci-avant, à propos du n° 13) et *Nanebre* (?) (ci-avant, n°s 14-15) qui paraissent dans un cartouche? Le simple particulier qui choisit, pour son scarabée, une sorte de devise prise dans un nom solaire, est plus honnête lorsqu'il ôte de ce nom le ⊙ initial qui en fait une appellation pharaonique; mais la précaution n'est pas toujours prise, et de ces noms *royaux incomplets* on rencontre des spécimens de toutes les formes.

La combinaison *Khaka* paraît assez souvent. On la voit sur

31

32

33

notre n° 31 ci-dessus[1], suivie d'autres signes dont l'ensemble est tout à fait du type « Anra »; elle figure, mieux isolée, sur

[1] Chez les Bénédictins allemands de Jérusalem; émail blanc.

deux scarabées de Gezer, une fois encadrée de deux signes ☥[1], une autre fois de deux signes ☥ (n° 32 ci-dessus)[2]; elle se présente deux fois précédée de ⊥, dans un large encadrement spiraloïde[3]. Tout à fait du même type est le scarabée du n° 34 ci-contre[4], où, dans l'encadrement spiraloïde, les signes *ka* et *kha* sont séparés par l'abeille et les deux *nofir*. Notons en passant, comme très analogues à ce dernier, un scarabée de la collection Grant

34

(Wiedemann, *Kleinere aeg. Inschriften*, n° 24), portant :

et un autre scarabée, noté par Lepsius (*Königsbuch*, n° 836), sur lequel on trouve : ☥ ☥. Plus rare est la combinaison *Kanofir*,

35

dont nous connaissons un seul exemple (n° 35 ci-contre)[5]. On a trois spécimens, par contre, de la combinaison *Khanofir*, réalisée par le signe *kha* entre deux *nofir* au-dessus et au-dessous, le tout dans l'encadrement spiraloïde[6]; et l'on peut noter en même temps une combi-

36

(1) Macalister, *Gezer*, III, pl. CCVI, 10.

(2) Macalister, *ibid.*, pl. CCVII, 9; l'objet est au Musée du Gouvernement à Jérusalem, émail blanc bleuâtre. La formule, on le remarque, est écrite *Kakha* et non *Khaka;* le scarabée n'en présente pas moins une grande analogie avec un *Khakare* de la collection Amherst que nous avons reproduit précédemment, *Hyksôs, Études et notes complémentaires*, § III, E, d'après Newberry, *Scarabs*, X, 15.

(3) Notre n° 33 reproduit ci-dessus; dans la collection Clark à Jérusalem, émail gris noirâtre. Le deuxième, extrêmement semblable, dans Macalister, *loc. cit.*, pl. CCVI, 24.

(4) Scarabée en belle pâte blanche, serti d'or; recueilli à Jérusalem en 1914; provient de Gezer.

(5) Macalister, *ibid.*, pl. CCIII *a*, 1, et *Q. S.*, 1903, p. 213, pl. II, 1; l'objet est au Musée du Gouvernement à Jérusalem, émail blanc.

(6) Macalister, *ibid.*, pl. CCIV *b*, 3, et *Q. S.*, 1904, pl. VI, 3; l'objet à

naison *Khaoui-nofir* dans l'ovale simple et l'encadrement spiraloïde, sur le scarabée reproduit ci-dessus (n° 36)[1].

De ces scarabées pseudo-royaux, rapprochons une demi-douzaine d'objets similaires sur lesquels on trouve la titulature toute seule, sans rien qui ressemble à un nom propre : soit entre deux , soit entre deux [2], ou bien reposant sur le signe , avec ou sans intervention d'autres signes de remplissage[3]. Sur un scarabée de cette dernière variété, on voit à gauche du *noub*, et à droite, le signe isolé dans un petit ovale[4]. De ce *nofir* spécialement encadré on connaît d'assez nombreux exemples par ailleurs, sur le côté du champ, flanqué de l'uræus, avec remplissages variables en haut et en bas[5], sur le côté du champ, flanqué de l'oiseau[6], dans une combinaison complexe où deux , chacun dans un petit ovale, sont disposés symétriquement avec des signes d'oiseaux, des signes , *kheper, kha* et d'autres signes dans l'axe[7], ou bien deux , chacun dans l'ovale, avec un simple petit décor médian[8], ou bien encore un seul *nofir*, plus important, placé au centre du champ et entouré d'un cadre plus ou moins enrichi de

Jérusalem, chez les Bénédictins allemands. — Macalister, *ibid.*, pl. CCVI, 19; Schumacher, *Tell El-Mutesellim*, I, pl. XXVIII, *h*.

(1) Chez les Bénédictins allemands de Jérusalem; petit scarabée très fin en émail blanc, serti d'or.

(2) Deux scarabées recueillis par nous à Jérusalem en 1914.

(3) Trois spécimens, de Gezer, dans Macalister, *loc. cit.*, pl. CCVI, 37, 39, CCVII, 14. Le premier des trois est au Musée du Gouvernement à Jérusalem; émail blanc bleuâtre.

(4) Bliss et Macalister, *Excavations in Palestine*, pl. 83, n° 28; au Musée du Gouvernement à Jérusalem, émail blanc.

(5) Deux spécimens différents, de Gezer, dans Macalister, *loc. cit.*, pl. CCIV *b*, 10, 23, et *Q. S.*, 1904, pl. VI, 10, 23; tous deux au Musée du Gouvernement à Jérusalem, émail blanc.

(6) Chez les Bénédictins allemands de Jérusalem (inédit); calcaire blanc émaillé.

(7) Recueilli par nous à Jérusalem en 1914; inédit.

(8) Collection de Notre-Dame-de-France à Jérusalem; inédit.

motifs ornementaux[1]. Pendant que nous sommes à ces inscriptions dont le signe *nofir* est l'élément principal, notons le double combiné avec de grands S faisant remplissage[2], ou avec quelques signes simples et le cadre spiraloïde[3], comme sur quelques-uns des spécimens vus plus haut (notre n° 34 et ses analogues), ou figurant, parfois, dans un pseudo-nom solaire, comme cité tout à l'heure, ou sans encadrement ni ornements dans le champ du scarabée[4] : ce dernier nom arrive, comme on voit, à être très analogue à ces formes singulières *Kha-nofiroui-re*, *Nib-nofiroui-re*, variantes fantaisistes de *Khanofirre* et de *Nibnofirre*, qu'un peu plus haut nous avons signalées ou dont nous avons (pour Nibnofirre) simplement annoncé l'existence.

Quant au *nofir* simple, il paraît encore comme élément central de diverses combinaisons, entre deux ☥, surmontés du ⊥ et reposant sur le ▬ (n° 37 ci-contre)[5], ou entre deux ⸸ symétriques eux-mêmes encadrés de deux ☥, le groupe central reposant sur ▬ ou sur [6].

37

Après toutes les formes simples qu'on vient de voir, nous pouvons arriver à des scarabées de composition un peu différente, d'un type qu'on pourrait appeler le type *à inscription complexe;* ses caractères généraux sont de

(1) Deux spécimens différents, l'un dans Macalister, *loc. cit.*, pl. CCVI, 27, l'autre recueilli par nous à Jérusalem en 1914 et inédit.

(2) Deux spécimens identiques à Gezer : Macalister, *loc. cit.*, pl. XXXV, 22, CCVI, 40.

(3) Macalister, *ibid.*, pl. CCVI, 51; l'objet au Musée du Gouvernement à Jérusalem. Un autre chez les Bénédictins allemands de Jérusalem; inédit.

(4) Chez les Bénédictins allemands de Jérusalem; inédit.

(5) Recueilli par nous à Jérusalem en 1914; émail noirâtre.

(6) Deux spécimens de Gezer, Macalister, *loc. cit.*, pl. CCVI, 38, CCIX, 28.

ne présenter ni nom royal, ni rien qui ressemble à un nom royal ou même à un nom personnel, de comprendre un grand nombre des signes hiéroglyphiques dont l'emploi est habituel sur les petits monuments de la catégorie « Anra », et de les assembler, de les combiner de manière à produire une sorte de tableau d'un effet très décoratif, rigoureusement symétrique dans presque tous les cas. A cette famille particulièrement intéressante appartiennent quelques scarabées publiés par nous antérieurement[1], et un petit nombre de ceux reproduits ci-dessus, au présent chapitre, notamment celui du n° 37 qu'on vient de voir.

Assez souvent, les deux yeux sont un élément important du décor : les yeux, unis en un motif central auquel est suspendu le *nofir*, lui-même reposant sur le *noub*, avec deux ☥ de part et d'autre (n° 38 ci-dessous)[2], — les yeux assemblés en un motif unique, de même, dominant le couple des uræus et un ▬ inférieur, avec divers remplissages simples (n° 39 ci-des-

38

39

40

41

sous)[3], — les yeux sur une combinaison symétrique de ☥ et ☥, le *noub* tout en bas et, dominant le tableau, une sorte

[1] *Hyksôs, Etudes et notes complémentaires*, § III, A, n°s 7, 8, 9, 10.

[2] Chez les Bénédictins allemands de Jérusalem; émail blanc. L'assemblage des deux yeux en un motif décoratif unique, qu'on observe ici et au scarabée suivant (n° 39 reproduit ci-dessus), se rencontre également sur un scarabée précédemment étudié : renvoi de la note précédente, n° 7.

[3] Chez les Bénédictins allemands de Jérusalem; émail blanc.

d'animal inspiré du disque aux ailes éployées (n° 40 ci-dessus)[1], — un tableau très analogue, seulement différent du précédent par la substitution, au groupe des ☥ et des ☥, d'une combinaison faite de *dad* central entre deux *nit* symétriques (n° 41 ci-dessus)[2]. Toujours avec les deux yeux et le *noub* à la partie inférieure, voici (n° 42 ci-contre)[3] une combinaison pittoresque complétée avec des *ankh, dad, nofir, kha* et une abeille centrale.

42

43

Très analogue, la combinaison de notre n° 43, dont un grand *noub* est l'élément central[4]. Voici maintenant un grand scarabée (n° 44 ci-contre)[5] où l'on voit le *ouaz* entre les deux yeux et les deux *nit* couchés, puis le *ka* entre les plantes du Nord couchées, puis le *kha* entre les abeilles, et en bas le double *nofir* encadré de signes indistincts. Voici une combinaison de même richesse (n° 45 ci-contre)[6], où l'on a peut-être voulu inscrire, en haut, le nom de *Ptah;* l'abeille centrale, les deux yeux et le *noub* inférieur rappellent le n° 42, les signes simples du remplissage sont les mêmes que d'habitude. L'inscription reproduite à côté (n° 46)[7] est également un peu dis-

44

45

46

(1) Dans la collection Clark à Jérusalem; beau scarabée en émail blanc dans sa monture de bronze intacte avec l'anneau; acheté dans le Hauran. — La même figure inspirée du disque ailé sur le scarabée reproduit ci-avant, n° 7.

(2) Macalister, *loc. cit.*, pl. CCVIII, 24.

(3) Recueilli par nous à Jérusalem en 1914; émail blanc.

(4) Dans la collection Clark à Jérusalem; émail blanc grisâtre.

(5) Macalister, *loc. cit.*, pl. XXXV, 23.

(6) Macalister, *ibid.*, pl. CCIV *b*, 8, et *Q. S.*, 1904, pl. VI, 8.

(7) Macalister, *ibid.*, pl. XXXI, 18; l'objet est au Musée du Gouvernement à Jérusalem; beau scarabée en émail blanc.

symétrique en haut; ses éléments caractéristiques, outre le *noub* inférieur surmonté du *khopir* comme sur 45, sont constitués par le groupe *souten baiti*, présenté sans nom propre comme sur les scarabées d'une série décrite un peu plus haut, et l'on remarquera la disposition spéciale de l'encadrement spiraloïde, interrompu vers le haut et terminé, à droite et à gauche, en motifs végétaux. D'un caractère un peu différent est un complexe avec des *khopir*, mêlés d'autres signes, en une colonne centrale encadrée de deux colonnes latérales de signes ornementaux ou très vaguement hiéroglyphiques[1]; et un autre caractérisé par une rangée de signes *nofir*, surmontant le groupe encadré par les deux plumes (n° 47 ci-contre)[2]. Toujours avec le même groupe hiéroglyphique au centre, à la partie inférieure, encadré de deux *nofir* et surmonté d'un autre *nofir*, voici une composition que domine la touffe de la plante du Nord, extrêmement mal dessinée (n° 48 ci-contre)[3]. Une autre assez analogue est constituée par le motif de la plante du Nord en haut, le *nofir* central entre deux *ankh* et un grand *noub* inférieur[4]. Assez analogue encore est la composition du scarabée ci-contre (n° 49)[5], où l'on voit *khopir*, *tet* et *kha* en une colonne centrale avec des *ankh* faisant remplissages latéraux. Voici enfin quatre spécimens, point tout à fait identiques entre eux, d'un type caractérisé par un registre inférieur que remplit le *tet* entre deux *ankh*, et un registre supérieur flanqué par deux symé-

47

48

49

(1) Macalister, *ibid.*, pl. CCIX, 84.

(2) Au Musée du Gouvernement à Jérusalem; schiste noirâtre.

(3) Macalister, *ibid.*, pl. XXXV, 25; l'objet au Musée du Gouvernement à Jérusalem; émail blanc bleuâtre.

(4) Macalister, *ibid.*, pl. CCVII, 13.

(5) Macalister, *ibid.*, pl. CCV *a*, 6, et *Q. S.*, 1905, pl. I, 6; l'objet au Musée du Gouvernement à Jérusalem; émail blanc.

triques, le reste du remplissage étant variable (nos 50 à 53 ci-dessous)[1].

50

51

52

53

Un complexe symétrique de composition assez différente des précédents est celui que l'on voit ci-contre (n° 54)[2], disposé en largeur dans le champ, l'abeille encadrée de deux signes , au-dessus du *noub* entre deux *nit;* les deux symétriques se sont déjà présentés sur le scarabée du n° 10 reproduit au présent chapitre, et antérieurement plusieurs fois[3]. Deux autres spécimens de Gezer sont très analogues à celui-là, mais un peu plus simples; on y voit l'abeille centrale, face à droite, entre les deux *nit,* reposant sur un signe horizontal de dessin mal déterminé[4].

54

Ces trois derniers scarabées nous introduisent dans une nouvelle catégorie de compositions, celles dont les éléments principaux sont fournis par le signe . Les objets de cette famille sont extrêmement nombreux, et précédemment déjà nous en avons vu quelques spécimens[5]. En voici d'autres :

(1) N° 50 : Macalister, *loc. cit.*, pl. CCIX, 32. — N° 51 : Macalister, *ibid.*, pl. CCVIII, 31. — N° 52 : *Ibid.*, pl. CCVIII, 25. — N° 53 : *Ibid.*, pl. CCVI, 17.

(2) Chez les Bénédictins allemands de Jérusalem; émail blanc.

(3) *Hyksôs, Études et notes complémentaires*, § III, C, n° 13 et plusieurs autres spécimens d'Ahsm. Museum et du Caire reproduits au même paragraphe.

(4) Macalister, *loc. cit.*, pl. CCIV *b*, 26, 27, et *Q. S.*, 1904, pl. VI, 26, 27; le premier est au Musée du Gouvernement à Jérusalem.

(5) *Hyksôs, Études et notes complémentaires*, § III, A, nos 2, 5, 6.

deux *nit* affrontés reposant sur le *noub*, le tout encadré par deux *nofir*[1]; l'espèce de disque ailé du n° 40 ci-dessus surmontant un nom *Anra* très indistinct, dans un ovale couché, et au-dessous, deux *nit* adossés symétriquement à un signe central[2]; une composition assez complexe dont le *khopir* occupe le centre, avec de nombreux *nit* symétriquement disposés[3]; deux *nit* adossés symétriquement à un *nofir* central, d'autres signes remplissant la moitié inférieure du champ[4]. Dans une variété différente, la composition est dissymétrique: le *nit* est repoussé sur le côté du champ, avec d'autres signes de remplissage à côté de lui, et très fréquemment deux ou plusieurs *nit* se montrent, non plus affrontés ou adossés, mais orientés à angle droit les uns sur les autres. Dans le type de 55 et 56 ci-contre[5], le *nit* repose sur ▬, flanqué de l'œil dans le premier cas, de ▌ et de *nofir* dans le deuxième, avec un autre *nit* couché à la partie supérieure. Le ▌ formant remplissage se retrouve en rangée au n° 57 ci-contre[6], avec le ▬, pour garnir le champ déjà orné de deux *nit* à angle droit, et au n° 58 ci-contre[7], où deux ▌ encadrent un *nit* central compris

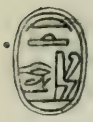
55

56

57

58

(1) Macalister, *loc. cit.*, pl. CCVI, 15.

(2) Bliss et Macalister, *Excavations in Palestine*, pl. 83, n° 19.

(3) Macalister, *loc. cit.*, pl. CCIV *b*, 2, et *Q. S.*, 1904, pl. VI, 2; la moitié inférieure de ce scarabée, brisé ultérieurement, paraît se trouver au Musée du Gouvernement à Jérusalem (émail blanc).

(4) Recueilli par nous à Jérusalem en 1914; inédit.

(5) Le n° 55 est de Tell El-Hesi : Bliss, *A Mount of many cities*, p. 79, n° 123. — Le n° 56 est au Musée du Gouvernement à Jérusalem; émail blanc.

(6) Au Musée du Gouvernement à Jérusalem; émail blanc.

(7) De Gezer : *Q. S.*, 1904, p. 328, n° 3; au Musée du Gouvernement à Jérusalem; émail blanc.

entre un *nit* inférieur et un *nit* supérieur couchés. De ce dispositif avec deux *nit* à angle droit voici un dernier spécimen (n° 59 ci-contre)[1], avec ▬ à la base comme sur 55, 56 et 57, et *nofir* latéral faisant remplissage. Une autre variété dissymétrique comprend un seul *nit*, encadré de remplissages divers, toujours très simples et dans lesquels le ▬ tient une grande place; nous en possédons quatre spécimens, dont ceux des n°s 60, 61 et 62 reproduits ci-dessous[2].

59

60

61

62

Toujours avec le *nit*, notons un très intéressant scarabée d'un type tout autre, avec les deux 𓅱 disposés en sens contraires, aux deux bouts du champ, séparés par le dessin d'un oiseau qu'accompagnent quelques signes hiéroglyphiques sans précision (n° 63 ci-contre)[3]. Rappelons que les *nit* contrariés, aux extrémités du champ, ont été rencontrés sur plusieurs objets similaires[4]. A côté de ce scarabée, nous

63

64

(1) Dans la collection Clark à Jérusalem; émail blanc.

(2) N° 60 : chez les Bénédictins allemands de Jérusalem; émail gris verdâtre. — Autre spécimen très analogue dans Macalister, *loc. cit.*, pl. CCVIII, 17. — N° 61 : chez les Bénédictins allemands de Jérusalem; émail blanc. — N° 62 : Macalister, *loc. cit.*, pl. CCVI, 33; l'objet au Musée du Gouvernement à Jérusalem; émail blanc.

(3) Ce n'est point un scarabée à proprement parler, mais l'empreinte d'un scarabée, sur une anse d'amphore trouvée à Jéricho : Sellin et Watzinger, *Jéricho*, p. 156 et pl. 42, *b*.

(4) Ci-avant, au même chapitre, le scarabée de notre reproduction n° 12, et précédemment, chez nous, celui de *Hyksôs*, *Études et notes complémentaires*, § III, A, n° 2. Cf. aussi les deux yeux contrariés sur le scarabée de notre reproduction n° 4, au présent chapitre.

en reproduisons un autre (n° 64)[1], assez analogue par le rôle décoratif attribué au grand oiseau flanqué de remplissages quelconques. Voici enfin paraître l'oiseau une troisième fois, au-dessus d'une combinaison pseudo-hiéroglyphique de la catégorie *Anra*, le tout enfermé dans le cadre spiraloïde dessiné comme d'habitude (n° 65)[2].

65

Le *nit* intervient encore dans la composition de plusieurs scarabées pseudo-royaux, fort curieux par l'incompréhension complète des hiéroglyphes que les graveurs se sont efforcés d'y reproduire. Les deux spécimens que nous reproduisons ci-contre (n°s 66 et 67)[3] sont très semblables; au registre supérieur, un premier groupe s'inspire, plus ou moins heureusement, de , tandis qu'en bas, on retrouve assez nettement , défiguré par la substitution du au correct hiéroglyphe initial. La même substitution absurde s'observe sur un troisième scarabée qui porte seulement la combinaison , grossièrement gravée (face à droite)[4].

66

67

Nous avons fini avec les plus importants des objets dont nous avions entrepris l'examen. Il resterait à voir des scarabées très nombreux, mais toujours composés avec les mêmes éléments, et tendant, le plus souvent, vers des formules presque simplement décoratives. Notons seulement quelques types remarquables, tels que celui du *nofir* central, entouré de quatre *noub* adossés au centre[5], du *noub* central

[1] Recueilli par nous à Jérusalem en 1914.

[2] Macalister, *loc. cit.*, pl. CCVI, 22.

[3] Tous deux à Jérusalem, le n° 66 au Musée du Gouvernement (émail blanc), le n° 67 dans la collection Clark (émail blanc).

[4] Schumacher, *Tell El-Mutesellim*, I, pl. XVIII, *d*.

[5] Deux spécimens de composition identique; l'un dans Macalister, *loc.*

isolé dans le cadre spiraloïde[1], du *noub* entre les deux uræus, avec un *kheper* supérieur faisant remplissage[2], de l'uræus latéral affronté avec le *nofir* et reposant sur l'œil[3], de l'uræus combiné avec des figures de fleurs[4]. Voici deux spécimens d'une composition en largeur dont un *noub* est la base centrale, deux *nofir* encadrant à droite et à gauche, et le *noub* surmonté d'une petite formule *Anra* écrite dans le sens perpendiculaire à l'axe du dessin[5]. Les deux *nofir* latéraux peuvent être remplacés par deux ⸸ symétriques, et la formule *Anra*, au-dessus du *noub*, par une rangée de petites rosaces[6]. Le *noub* central, dans d'autres compositions, peut être encadré de figures végétales plus ou moins précises[7].

Donnons un coup d'œil, pour finir, à un type de composition constituée uniquement par les faisceaux de la plante du Nord, ou dont les touffes de la plante du Nord forment les parties les plus importantes. La plante du Nord est développée, sans autres éléments, sur deux remarquables scarabées de Jérusalem[8]. La grande touffe centrale peut être encadrée de deux *ankh*[9], ou surmonter un groupe symétrique d'appa-

cit., pl. XXXV, 16, l'autre dans la collection Clark à Jérusalem (émail grisâtre).

(1) Macalister, *loc. cit.*, pl. CCIX, 8.

(2) *Ibid.*, pl. CCVI, 42.

(3) Au Musée du Gouvernement à Jérusalem; émail blanc (inédit).

(4) Un spécimen au Musée du Gouvernement à Jérusalem; émail bleu (inédit). Un autre dans Macalister, *loc. cit.*, pl. CCIV *b*, 24, et *Q. S.*, 1904, pl. VI, 24.

(5) Macalister, *loc. cit.*, pl. CCIII *b*, 12, CCIX, 6; le premier aussi dans *Q. S.*, 1903, pl. IV, 12, Du même type exactement est un scarabée reproduit par nous précédemment, *Hyksôs, Études et notes complémentaires*, § III, A, n° 3.

(6) Macalister, *loc. cit.*, pl. CCVI, 20.

(7) *Ibid.*, pl. CCIV *b*, 13, et *Q. S.*, 1904, pl. VI, 13; l'objet au Musée du Gouvernement à Jérusalem; émail blanc.

(8) Au Musée du Gouvernement (émail blanc), et chez les Bénédictins allemands; provenant de Gezer.

(9) Macalister, *loc. cit.*, pl. CCVII, 36.

rence hiéroglyphique, le *ouaz* entre deux *nit*[1] ou bien le *nofir* entre deux *nit*[2]: la combinaison que surmonte la touffe est quelquefois plus complexe, et les deux *nit* symétriques y jouent un rôle[3]. On rencontre également la touffe à la partie inférieure du tableau, comme sur celui où elle est surmontée par un remplissage symétrique composé de *tet* et de *nofir*[4]. Voici enfin deux spécimens d'un type assez différent, où la plante du Nord, réduite à deux tiges contournées en spirale et reculées contre un bord du champ, laisse place, de côté, pour un signe décoratif qui est l'oiseau ou le *ankh*[5].

Nous pouvons maintenant essayer de regarder en arrière, pour voir d'ensemble ce que les séries palestiniennes et égyptiennes de scarabées « hyksôs » ont en commun et ce qu'elles ont de différent. Les comparaisons les plus faciles et les plus rémunératrices porteront, évidemment, sur les collections de noms royaux. Distinguons, comme il convient, la *période d'Anra* (pharaons Khanofirre, Iakebher, etc.) des temps immédiatement suivants, et portons notre attention, d'abord, sur cette période la moins ancienne. La différenciation de l'Égypte et de la Palestine y est assez sensible. *Khian* sous toutes ses formes — le sheikh Khian, le Pharaon Khian — si fréquemment rencontré en Egypte, est en Palestine presque inconnu; il n'y apparaît qu'une fois, malgré la grande extension des monuments à son nom, dont il s'est rencontré des spécimens en Mésopotamie et en Crète. Le groupe nombreux des Apopi, *Aousirre*, *Aknenre* et tous les autres, *Asahre*, *Akhare*, *Aho-*

(1) *Ibid.*, pl. XXXV, 18; ce joli scarabée en émail blanc jaunâtre est au Musée du Gouvernement à Jérusalem.

(2) Sellin, *Tell Ta'annek*, p. 88, fig. 121.

(3) Deux spécimens dans Macalister, *loc. cit.*, pl. CCVI, 34, CCVIII, 1.

(4) Schumacher, *Tell El-Mutesellim*, I, p. 61, fig. 7[a].

(5) Un spécimen au Musée du Gouvernement à Jérusalem (émail blanc grisâtre, inédit): un autre chez Macalister, *loc. cit.*, pl. CCVI, 57.

tepre, etc., est absolument inconnu en Palestine. Par contre, les *Menkhopirre* et *Menkhopiroure* «hyksôs», spéciaux à la Palestine, ne paraissent pas en Égypte.

Pour la *période d'Anra* qui précède celle des Khian-Apopi, en va-t-il de même? Un très grand nombre de scarabées «Anra» sans nom royal, rencontrés en Égypte et en Palestine et d'un type général extrêmement uniforme, feraient croire à une espèce d'unité du milieu; mais dans le domaine des noms royaux, il se montre des différences notables. *Nematre*, à vrai dire, se rencontre en Palestine et en Égypte, et aussi le *Khopirkare* dont nous avons, au présent chapitre, noté l'existence; d'autre part, il est impossible de savoir au juste d'où sont venus les *Nesebekre* (?) du Caire et de Londres, et le *Noubousirre* rencontré au Caire. Ce qui est certain, c'est qu'un grand nombre des Pharaons ou pseudo-Pharaons de l'«époque d'Anra» n'ont pas, jusqu'à présent, été trouvés en Palestine: à savoir :

Iakebher (*Merousirre* et autres),
Iakeb et formes apparentées.
Khakare,
Khakhopirre,
Khaousirre,
Khanofirre Sebekhotep,
Matabre,
Nofirabre,
Nofirkare.

Pour ce dernier *Nofirkare* égyptien, toutefois, il est nécessaire de rappeler qu'en Égypte son nom se présente avec une égale facilité sous la forme *Nofirre*, et que le nom de Nofirre paraît en Palestine.

Inversement, mais de manière beaucoup moins significative, comme on va voir, quelques noms pharaoniques palestiniens sont inconnus en Égypte : ce sont ceux de *Kakhopirre*, *Kakho-*

pir et *Khopirre*. Comme les deux derniers ne sont que des formes incomplètes de *Kakhopirre* ou de *Khopirkare*, que *Kakhopirre* ne diffère de *Khopirkare*, très vraisemblablement, que par une métathèse graphique accidentelle, et que *Khopirkare*, enfin, a été rencontré en Égypte, on voit, en somme, que cette dernière catégorie d'observations ne prouve pas grand'-chose; certains noms pharaoniques d'Égypte ont peut-être eu des formes spécialement adoptées en Palestine, mais il n'apparaît pas clairement que la Palestine ait possédé des noms pharaoniques originaux et inconnus ailleurs.

En d'autres termes, s'il y a, pour la *période d'Anra*, beaucoup de noms pharaoniques égyptiens inconnus en Palestine, l'inverse ne se constate pas et doit être considéré comme très douteux. Il se dégage de là cette conclusion, que les noms personnels qui nous occupent et qu'on inscrivait sur les scarabées de cette catégorie, passaient de l'Égypte à la Palestine, et c'est la chose du monde la plus naturelle.

On peut également apercevoir, maintenant, de quelle manière la naissance, l'évolution et la diffusion du type *Anra* se sont accomplies. Nous savons que le scarabée « hyksôs », en Égypte, est moins ancien que les « Hyksôs » eux-mêmes, car c'étaient déjà des étrangers que ces sheikhs Anther et Semken, peut-être contemporains de la XIIe dynastie, et dont certains scarabées sont égyptiens si purement. L'influence étrangère apparaît seulement plus tard, au temps des Sebekhotep, en corrélation évidente avec l'afflux d'un grand nombre d'étrangers en Basse-Égypte; l'industrie apportée par ces gens s'empare du vieux scarabée indigène, le transforme suivant sa méthode et sa fantaisie propre, et produit ce type de scarabées que nous connaissons bien, le *type Anra*, avec ses noms royaux ou pseudo-royaux en multitude. Une fois créé, il passe en Palestine, avec un plus ou moins grand nombre des cartouches et noms pharaoniques que ses spécimens comportaient en

Égypte; en territoire asiatique il fleurit, se perpétue, et connaît cette fortune de devenir une sorte de type palestinien permanent, pendant qu'en Égypte, au contraire, on assiste à une régression et à l'élimination progressive des éléments exotiques dont le scarabée avait été affecté. On suit parfaitement bien cette évolution régularisatrice, aux étapes marquées par le *type de Khian*, puis par le *type d'Aousirre*, déjà fort rentré dans la normale, avant d'arriver aux scarabées de la « XVIIe dynastie » (*Sheshi, Ouazed, Semt*, etc.) et du début du Nouvel Empire, revenus entièrement aux caractères égyptiens purs. En Palestine, au contraire, le scarabée s'arrête au *type d'Anra* cristallisé; lorsque les Thoutmès conquièrent l'Asie et qu'en Palestine on fait des scarabées à leurs noms, c'est ce vieux type non modifié qui sert pour eux, exactement comme il avait eu lieu en Basse-Egypte à l'époque où l'on dut y graver des scarabées pour Khanofirre, roi de Thèbes. Il semble toutefois qu'au temps des Thoutmès, en Palestine même, le vieux type allait purement et simplement s'éteindre; on rencontre encore, en territoire palestinien, d'assez nombreux scarabées d'Amenothès II, d'Amenothès III et de quelques Ramsès, mais ils sont exclusivement égyptiens et proviennent sans doute d'importations antiques.

L'usage de ces scarabées à l'égyptienne et le fait de leur fabrication dans les villes asiatiques voisines de l'Égypte décèlent, pour la fin du Moyen Empire et la période allant jusqu'à la fin de la XVIIIe dynastie, une sorte d'*égyptisation* dont le domaine topographique peut être défini, provisoirement, comme nous l'avons fait au début du présent chapitre. D'après les scarabées et les autres objets égyptiens ou pseudo-égyptiens sortis des fouilles, la zone influencée par l'Egypte s'étendait au moins jusqu'à comprendre les plaines à l'est du Carmel, et la vallée du Jourdain jusqu'à Jéricho. Mais les sites archéologiques convenablement explorés sont encore rares, et il serait

bien possible que la zone asiatique *égyptisée*, vers la fin du Moyen Empire, fût beaucoup plus vaste qu'on ne peut le savoir encore.

Note additionnelle.

Les scarabées « hyksôs » du stade ancien sont tellement nombreux que leur étude ouvre un champ d'observation presque illimité. Les reproductions et descriptions que nous avons données au cours de ce chapitre et antérieurement, ainsi que les classifications et les résultats historiques auxquels nous sommes arrivés, ont eu pour base, outre l'étude même des objets, un certain nombre de publications d'ensemble très précieuses, celles des fouilles palestiniennes, le catalogue de Newberry pour le Caire, le vieux recueil des *Historical Scarabs* de Petrie, le recueil des *Scarabs* de Newberry, le tome I du catalogue de Hall pour Londres, et nous avons cité, chemin faisant, beaucoup d'autres publications encore. Mais un dépouillement attentif des publications secondaires concernant des scarabées ferait certainement sortir beaucoup de confirmations et de particularités intéressantes, et peut-être encore des faits nouveaux. Voici par exemple le catalogue de la collection Ward, donné par J. Ward lui-même en 1900 et 1901 (*P. S. B.* 1., 22 et 23, *passim*); il s'y trouve un très grand nombre de spécimens du *type Amra* pur, parmi lesquels d'intéressants « complexes » de composition symétrique, du genre que nous connaissons bien. Il faudrait utiliser de même, plus complètement que nous-même ne l'avons fait précédemment, l'*Essay* de Loftie, le *Catalogue* de Fraser, les nombreux catalogues de collections universitaires ou particulières publiés par Birch et surtout par Budge : une bibliographie de ces publications a été donnée par Hall en 1913, dans l'introduction au tome I de son *Catalogue* des scarabées du British Museum. Ce dernier volume ne comporte que les *Royal Scarabs*, d'ailleurs, et la

suite de la publication des vastes collections de Londres fournira indubitablement de nombreux objets encore des séries qui nous intéressent. Même dans le premier volume, il y a de très nombreux scarabées du *type d'Anra,* sans nom royal et sans doute sans nom personnel; outre tous ceux de l'ouvrage que nous avons déjà examinés, il en resterait à noter une centaine d'autres, presque tous groupés entre le n° 74 et le n° 232 du catalogue[1]. Dans un ordre un peu différent, on peut recueillir un très grand nombre de scarabées avec noms pseudo-pharaoniques (le ⊙ en tête) du *type d'Anra*, en dépouillant simplement la riche série documentaire constituée par Gauthier dans son *Livre des Rois;* il s'y trouve, outre ceux que nous connaissons déjà, des noms solaires de toutes les formes possibles[2].

D'un autre côté, et c'est un champ d'étude différent et non moins large, de nombreuses collections particulières recèlent des masses de scarabées inconnus qu'il faudrait inventorier méthodiquement. Dans le commerce on en rencontre des quantités énormes, non point tant en Europe, où les marchands d'antiquités ne recherchent guère que les scarabées artistiquement remarquables, en une belle matière et bien gravés, qu'en Égypte et en Palestine, où les scarabées de toutes classes sortent de terre, incessamment, et sont jetés en circulation par centaines. Rien d'attristant, pour l'historien, comme l'impossibilité d'arrêter, de contrôler au passage, d'utiliser cette production archéologique clandestine, anarchique et dilapidée.

(1) Voir Hall, *loc. cit.*, principalement n°s 74 à 92, 94 à 102, 109, 111, 112, 114 à 118, 124 à 127, 134, 139, 140, 156, 161, 194, 212 à 229, 231, 232, et plus loin, 310 à 312 et 2823 à 2825.

(2) Gauthier, *Rois*, II, p. 101 à 118, *passim;* notons, au fil de la lecture, *Khopir-nib-re* ou *Nib-khopir-re, Mat-khopir-re* ou variantes, *Ne-khopir-re, Men-ab-re, Men-ankh-re, Men-nib-re, Men-nofir-re, Mer-ab-re, Mer-mat-re, Nib-khopir-n-re, Nib-ha-re, Nofir-mat-re, Men-ha-re, Men-hor-re, Snofir-re, Men-ka-re, Nofir-ankh-re*.... Nous en passons un grand nombre.

Par intervalles, seulement, un renseignement bien fourni, une lueur sur la provenance. A l'heure même où nous écrivons, il nous vient sous les yeux des empreintes de quelques scarabées et autres sceaux actuellement dans le commerce à Jérusalem; un lot provenant de Gezer comprend presque exclusivement des scarabées du *type Anra*, parmi lesquels un spécimen identique à celui de notre reproduction n° 51 ci-avant, et un spécimen avec pseudo-formule hiéroglyphique composée avec le groupe , comme il a lieu sur les objets de nos reproductions n°s 66 et 67. Un autre scarabée du même lot de Gezer porte le simple nom , sans cadre ni ornements; on se rappelle que ce nom de *Ptah* figure en tête de plusieurs scarabées également reproduits par nous (voir n°s 19 et 45). Il n'est pas sans intérêt de mentionner, enfin, parmi ces objets actuellement à Jérusalem, une belle plaquette-sceau ovale, inscrite sur les deux faces, et portant le nom d'un certain Haremheb, du service des bestiaux du roi Ramsès II : on vérifie encore une fois, par cette rencontre, la coexistence, en Palestine, des scarabées du type «hyksôs» ancien et des objets très purement égyptiens du Nouvel Empire.

CHAPITRE III.

NOUVEAUX MONUMENTS ET NOTES BIBLIOGRAPHIQUES COMPLÉMENTAIRES.

A. Sekhemre-Khoutaoui[1].

1. Nous avons cité, précédemment, quatre cylindres portant le cartouche de Sekhemre-Khoutaoui, suivi de l'épithète «aimé de Sebek seigneur de *Ro-sam-f*» ou «aimé de Sebek

[1] Pour les divers monuments à ce nom royal, voir chez nous, précédemment, *Monuments et histoire*, etc., chap. I, § II.

seigneur de *Soumnou*. De ces quatre objets, deux sont au British Museum, l'un avec Sebek de *Ro-sam-f* (ce musée, n° 3663), l'autre avec Sebek de *Soumnou* (ce musée, n° 16752). Or, dans le catalogue de Hall, on retrouve bien ce dernier cylindre[1], et on en rencontre deux autres de la même catégorie[2], dont aucun n'est celui du n° 3663. Le premier seulement (n° 2641 de Hall, n° 17029 du musée) est de Sebek de *Ro-sam-f;* il porte, à retourner entièrement face à droite, l'inscription :

L'autre (n° 2642 de Hall, n° 28867 du musée) est un spécimen supplémentaire du type avec Sebek de *Soumnou*, portant l'inscription ci-contre (le texte de la première colonne est-il exactement celui-là ? une reproduction manque, Hall ne donne qu'une simple copie).

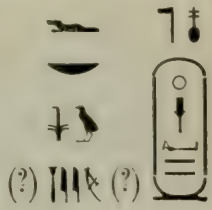

On remarque la très grande analogie des deux légendes, chacune en ce qui la concerne, avec celles que portent les objets de même type (*Soumnou* ou *Ro-sam-f*) que nous connaissions déjà. Nous ne trouvons là aucun élément nouveau; rien que deux monuments de plus à ajouter au catalogue de ceux qui portent le nom du roi.

[1] Hall, *Cat. of Egyptian Scarabs ... in the Br. Museum*, I (1913), p. 270, n° 2643. C'est le dernier des quatre cylindres précités, dans l'ordre où on les trouve chez nous. A noter que le texte hiéroglyphique, tel que nous l'avons donné, doit être corrigé en lisant

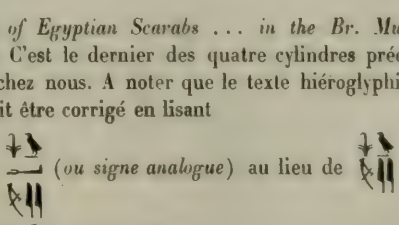
(*ou signe analogue*) au lieu de

[2] Hall, *loc. cit.*, n°s 2641, 2642.

2. Une petite plaquette en calcaire de contour ovale, longue de 20 millimètres, large de 12, épaisse de 2, et qu'on reconnaît être un scarabée privé de son dos et raboté parallèlement au plan de base, était conservée, récemment encore, en Égypte[1]; nous reproduisons ci-contre l'inscription de la base, en grandeur originale. On y reconnaît le nom de *Sekhemre-Khoutaoui*, remarquable par le dessin du *sekhem* avec les appendices ascendants qui le font ressembler au sistre. On se rappelle que cette particularité ne s'était observée, parmi les monuments qui portent le même nom solaire, que sur le linteau de Deir El-Bahri appartenant au roi *Sekhemre-Khoutaoui Amenemhat-Sebekhotep*, un des deux Sekhemre-Khoutaoui dont on est obligé d'admettre l'existence.

3. Deux compléments bibliographiques : la stèle de Thot-â, d'Abydos, qui porte la titulature de *Sekhemre-Khoutaoui Penten*, est publiée encore une fois, sous forme d'un dessin au trait, dans *Hieroglyphic Texts . . . in the British Museum*, IV (1913), pl. XXVI ; et le fragment d'architecture de Bubaste, avec le cartouche *Sekhemre-Khoutaoui* et des vestiges du reste de la titulature, se retrouve dans la même publication, V (1914), pl. XVIII.

Note additionnelle. — *Différenciation des monuments des deux Sekhemre-Khoutaoui, et des monuments des deux Sekhemkare.* — Il y a deux rois *Sekhemre-Khoutaoui*, caractérisés par leurs noms de deuxième cartouche, *Penten* et *Amenemhat-Sebekhotep*. Peut-on savoir lequel des deux a été le successeur immédiat de la XIIe dynastie, le *Sekhemre-Khoutaoui* bien mis à cette place par l'indication des papyrus de Kahoun et du papyrus

[1] Notée par nous au Caire, en 1914, en la possession de M. R. Blanchard.

royal de Turin, et, cette première question une fois résolue, peut-on reconnaître les monuments qui appartiennent à l'un ou à l'autre, parmi ceux qui portent le seul cartouche solaire? Rappelons que la rencontre d'autres noms de la titulature d'un Sekhemre-Khoutaoui, est extrêmement rare; on voit seulement passer le nom de *Kha-baou*, probablement un nom de *nibti*, et une fois, en même temps, un nom d'Horus d'Or mutilé, *Meri....*, dont il n'est même pas certain qu'il n'appartient pas au roi Re-Khoutaoui Ougaf.

Pour la différenciation cherchée, un seul indice semble pouvoir être relevé, celui qui résulte de l'emploi, dans le groupe *Sekhemre* du cartouche solaire de Sekhemre-Khoutaoui Amenemhat-Sebekhotep, sur son linteau de Deir el-Bahri, du *sekhem* ornementé, , au lieu du signe simple ordinaire qu'on rencontre à la même place, dans le plus grand nombre des cas, dans ce même nom royal. Car il y a des chances sérieuses pour que le nom d'un roi déterminé, si le *sekhem* y figure, soit toujours écrit de la même manière, toujours avec le signe simple ou toujours avec le signe orné des appendices ascendants. Parmi les titulatures qui prêtent à observation à ce sujet, les plus remarquables sont celles de *Sekhemre-Apmat* Antef-â, dont le nom solaire emploie régulièrement le *sekhem* simple, sauf dans le cas d'un seul monument, où l'on rencontre huit fois le *sekhem* simple et une neuvième fois le *sekhem* pourvu de courts appendices, et celle de *Khasekhemre* Nofirhotep, dans le nom solaire duquel c'est le *sekhem* ornementé qui invariablement se rencontre.

S'il est vraiment de règle que dans une titulature déterminée on emploie toujours une forme ou bien l'autre, nous n'aurons plus, en ce qui concerne *Sekhemre-Khoutaoui*, qu'à séparer en deux groupes les monuments, suivant que le cartouche comporte le signe orné ou le signe simple. *Sekhemre-Khoutaoui Amenemhat-Sebekhotep* possède le signe orné (linteau de Deir

el-Bahri); il faudra lui attribuer le scarabée dont nous voyons, un peu plus haut, l'inscription reproduite, et, parmi les petits monuments antérieurement étudiés, une plaquette de fondation en forme de cartouche sur laquelle le *sekhem* présente comme une ébauche d'antennes symétriques. Le *Sekhemre-Khoutaoui Penten* de la stèle d'Abydos, différemment, emploie le *sekhem* simple; à lui appartiendront les inscriptions nilométriques de Semneh et Koummeh, les cylindres de Sebek de *Ro-sam-f* ou de *Soumnou* précédemment étudiés (nous venons d'en citer quelques-uns un peu plus haut), l'architrave de Bubaste avec le nom (de *nibti*, peut-être) *Kha-baou*, par suite aussi la stèle de Karnak avec le nom de *nibti Kha-baou* et le nom d'Horus d'Or *Meri*.... (à la condition que le nom solaire dans le cartouche, écrit, comme on sait, *Re-Khoutaoui*, soit vraiment à restituer en *Sekhemre-Khoutaoui*), enfin les mentions connues du papyrus de Kahoun, du papyrus de Turin (dont le *Re-Khoutaoui*, restitué en *Sekhemre-Khoutaoui*, est forcément identique au roi du papyrus de Kahoun), et la mention de la table de Karnak.

Il résulte de ces dernières attributions (papyrus de Kahoun et papyrus de Turin) que c'est *Sekhemre-Khoutaoui Penten* qui aurait été le premier successeur de la XIIe dynastie. Cela va très bien avec l'attribution, au même Penten, des inscriptions nilométriques de Semneh et Koummeh, dont nous savons qu'elles continuent la tradition des inscriptions similaires, gravées sur les mêmes rochers, au temps des derniers Amenemhat de la grande dynastie.

Ce premier Sekhemre-Khoutaoui a eu pour successeur, on le sait par l'indication concordante des papyrus de Kahoun et du papyrus de Turin, un roi *Sekhemkare*. Mais il y a deux *Sekhemkare*, nettement différenciés par leurs noms d'Horus, et l'attribution des monuments à l'un ou à l'autre, de même que la définition de celui qui succéda au premier Sekhemre-

Khoutaoui, posent un problème exactement semblable à celui qu'on vient d'essayer de résoudre. Rappelons que l'un des deux rois, Horus *Meh-ab-taoui*, Double-Seigneur *Teti-sekhem-f*, nom solaire *Sekhemkare*, nom personnel *Amenemhat-Senbef*, nous est connu par un cylindre qui donne ces quatre noms[1], et par un scarabée qui porte le nom d'Horus et le cartouche au nom personnel; que l'autre, Horus *Sankh-taoui*, roi *Sekhemkare*, est ainsi mentionné par une stèle d'Athribis, et que son nom d'Horus se rencontre ailleurs plusieurs fois : ces divers monuments sont attribués tout naturellement. Mais auquel des deux Sekhemkare appartiennent les mentions avec le seul nom solaire, celle d'une statue connue, celles, historiquement importantes, du papyrus de Kahoun et du papyrus de Turin? On peut répondre, en remarquant que dans la titulature de l'Horus Meh-ab-taoui on emploie le *sekhem* orné, — dans le nom solaire *Sekhemkare* et aussi dans le nom de *nibti*, — tandis que le nom de l'autre *Sekhemkare*, Horus Sankh-taoui, s'écrit avec le *sekhem* simple. D'après ce caractère, c'est à ce dernier roi qu'appartiendraient les autres mentions, et c'est lui, comme on voit, qui serait le successeur immédiat de Sekhemre-Khoutaoui Penten, le deuxième successeur de la XIIe dynastie.

Remarquons encore que dans cet arrangement des choses, il vient d'abord, après la XIIe dynastie, un certain roi *Penten* et un autre (le premier Sekhemkare) au nom personnel inconnu, le deuxième Sekhemre-Khoutaoui et le deuxième Sekhemkare, rois Amenemhat-Sebekhotep et Amenemhat-Senbef, prenant place un peu plus loin, au voisinage de ces autres rois que nous connaissons bien, Ameni-Antef-*Amenemhat* et Snofirabre *Senousrit* : le groupement qui ressort de là paraît être le plus conforme à la réalité des faits historiques.

[1] Un double de ce cylindre, antérieurement décrit, va être signalé un peu plus bas.

B. Amenemhat et Senousrit postérieurs à la XIIe dynastie[1].

1. *Sekhemkare X...* (Horus *Sankhtaoui*).

La stèle d'Athribis qui porte la titulature de ce roi est republiée, sous forme d'un dessin au trait, dans *Hierogl. Texts ... in the Br. Museum*, IV (1913), pl. XXII.

2 *Sekhemkare Amenemhat-Senbef* (Horus *Mehabtaoui*).

Ce roi nous était connu, jusqu'ici, par deux monuments seulement, un scarabée et un très beau cylindre en émail bleu portant une titulature complète. Un autre cylindre, extrêmement analogue au précédent et portant une inscription à très peu de chose près identique, se trouvait, en 1914, en la possession de M. W. Rutherford Warren, au Caire. Ce nouvel objet, émaillé bleu, a exactement la forme d'un barillet très allongé, long de 34 millimètres, avec un diamètre de 6 millim. 5 aux extrémités et 9 millimètres au centre.

3. *Sankhabre Ameni-Antef-Amenemhat.*

De ce roi, à qui appartiennent les deux tables d'offrandes bien connues de Karnak, Newberry a rencontré dans le commerce, il y a longtemps, dit-il[2], un cylindre portant l'inscription : 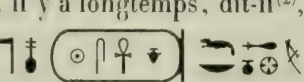 . Ce cylindre de Sebek de *Soumnou* est tout à fait, comme on voit, de la même catégorie que ceux du même dieu, dans la même localité, qui portent le nom du « Dieu bon Sekhemre-Khoutaoui », et dont nous avons eu à nous occuper tout à l'heure (même chap., A, 1).

[1] Pour les monuments de ce groupe de rois, voir *Monuments et histoire* etc., chap. II, § 1.

[2] Newberry, *Egyptian Historical Notes*, 9, *c*, dans *P. S. B. A.*, 36 (1914), p. 37.

Nous ne savons ce qu'est devenu le cylindre de Sankhabre ainsi noté par Newberry.

4. *Amenemhat* (Horus *Her-ab-Shedit*).

On n'a pas oublié la colonne lotiforme de Medinet El-Fayoum dont l'inscription nous a apporté le nom d'Horus et le nom personnel de cet Amenemhat. Voici, à Londres, un deuxième monument du même roi[1], provenant de Hawara, donc du Fayoum comme le premier. C'est une belle dalle en calcaire ayant sans doute formé linteau et portant une inscription, disposée symétriquement, dont l'élément central est le cartouche *Amenemhat;* à droite et à gauche, le cadre et le nom d'Horus *Her-ab-Shedit*, et au delà, toujours symétriquement, l'appellation connue du dieu de Crocodilopolis : *Sebek Shediti.*

C. Khenzer, ou noms royaux apparentés.

Un scarabée, jadis noté par Chassinat[2] au Caire, portait l'inscription ci-contre. Voici un nouveau roi, dont le nom solaire, *Ousirkare*, est écrit fautivement avec le signe du soleil à la fin, et dont le nom de deuxième cartouche semble bien être identique à celui du *Khenzer* que nous connaissons, le roi des stèles d'Abydos qui a pour nom solaire *Ne-kha-Nematre*[3].

Le nom de Khenzer se retrouve peut-être aussi sur un autre scarabée, au British Museum, dont l'inscription

(1) Br. Museum, n° 1072; *Hieroglyphic Texts ... in the Br. Museum*, IV (1913), p. 7 et pl. XV.

(2) Chassinat, *Petits monuments et petites remarques*, IV, dans *Bull. Inst. français arch. orientale*, X (1912), p. 162. Chassinat a noté l'objet chez un marchand du Caire en 1899.

(3) Pour Nekhanematre Khenzer, voir *Monuments et histoire* etc., chap. II, § II.

donne [1] : (?). Il appartient, comme on voit, à un officier, le préposé à un service de désignation incertaine, du roi dont le nom précède immédiatement et qu'il serait intéressant de reconnaître; ce nom royal, malheureusement, est extrêmement obscur, et l'on ne sait s'il faut y voir un nom personnel formé avec Khenzer, *A-kha-Khenzer* (?), ou bien un nom solaire à lire *N-â-kha-zer-re*. Si le nom était de cette dernière forme, on remarque qu'il emprunterait des éléments isolés, très singulièrement, aux deux noms de cartouches de Ne-kha-Nematre Khenzer.

A Ne-kha-Nematre pourrait appartenir un autre scarabée encore, sur lequel on trouve (face à droite en réalité) la combinaison transcrite ci-contre, avec deux cartouches dont un nombre important de signes sont incertains [2]. *Ne-kha-Nematre* est probable, malgré le vague du dernier signe sur l'original; mais que faut-il lire dans l'autre cartouche? Le groupe rappelle quelque peu celui du cartouche connu , qu'on rencontre sur nombre de petits objets similaires, notamment sur plusieurs scarabées, décrits précédemment, qui portent ensemble ce cartouche *Nofirre* et un autre cartouche pour lequel la lecture hésite entre *Ne-kha-Nematre* et le *Nematre* simple [3]. Il est possible que le nouveau scarabée qui nous occupe ici soit un objet à inscription « mixte » de la même catégorie.

[1] Br. Museum, n° 42716; Hall, *Catalogue*, p. 26, n° 239.

[2] Coll. J. Ward; reproduit par lui dans *P. S. B. A.*, 22 (1900), pl. I (après la p. 274), n° 219.

[3] Voir précédemment, chez nous, *Monuments et histoire* etc., chap. VIII, § 1.

D. Sekhemre-Ouazkhaou Sebekemsaf et Sekhemre-Souaztaoui Sebekhotep.

Nous avons reproduit, précédemment, les inscriptions en colonnes verticales qu'on trouve sur les quatre faces d'un petit obélisque de Sekhemre-Ouazkhaou, en pierre noire, trouvé naguère, par Legrain, dans la cachette de Karnak[1]. Voici son frère jumeau[2], un obélisque exactement semblable, en même matière, pareillement mutilé à la partie inférieure, pareillement orné, sur chaque face, d'une inscription en une colonne verticale; les inscriptions ne diffèrent de celles de l'obélisque de Karnak que par des détails, comme on s'en rendra compte en se reportant au premier objet pour une comparaison directe :

L'objet nouvellement signalé est au Caire, à l'Institut français d'archéologie orientale; il paraît s'y trouver depuis longtemps et sa provenance n'est pas connue.

(1) Voir chez nous, précédemment, *Monuments et histoire* etc., chap. v, § ii.

(2) Gauthier, *Monuments et fragments appartenant à l'Institut français d'archéologie orientale*, 4. *Fragment d'obélisque en pierre dure noire*, dans *Bull. Institut français d'arch. or.*, XII (1915), p. 127 et suiv.

Le nom du même roi Sekhemre-Ouazkhaou Sebekemsaf est sorti de terre, d'autre part, en 1913, à Medamoud au nord de Karnak, au cours de quelques fouilles exécutées par Daninos pacha au niveau du premier temple qui exista dans la localité. Ce vieux sanctuaire de Mentou[1], qui remontait pour le moins au Moyen Empire, était un petit édifice bâti en briques crues, avec des portes en calcaire de dimensions très modestes; on y trouva, entre autres objets, une statue d'Amenemhat III. Les montants en calcaire des portes avaient été revêtus, par le fondateur, d'une inscription dédicatoire où ce roi était dit *aimé de* 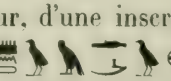 *et des dieux qui sont dans Madou* (= Medamoud); mais dans les cartouches, les noms du roi ont été grattés, et remplacés, tantôt par ceux de 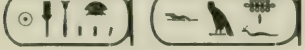 , le Sekhemre-Ouazkhaou Sebekemsaf que nous venons de voir ailleurs, tantôt par ceux d'un Thébain fort proche, quoique de date un peu plus tardive, le bien connu 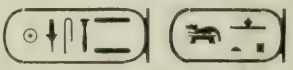 Sekhemre-Souaztaoui Sebekhotep. Il ressort de là l'indication très intéressante d'une parenté, d'une sorte de succession légitime ou considérée comme telle, de Sekhemre-Ouazkhaou à ce Sekhemre-Souaztaoui qui est le premier en date des rois Sebekhotep; car l'usurpation des inscriptions du fondateur ancien a été faite, à coup sûr, en une seule fois, c'est-à-dire au temps de Sekhemre-Souaztaoui, et l'on voit bien que le prédécesseur qu'il en faisait bénéficier en même temps que lui-même était traité, de la sorte, comme un ascendant dont on respecte la mémoire.

Notons, à propos de Sekhemre-Souaztaoui, que sa statue de

[1] Voir Legrain, *Notes sur le dieu Montou*, VI. *Antiquités du Koum Madou Medamoud*), dans *Bull. Inst. français arch. or.*, XII (1915), p. 83.

Tanis, au British Museum, plusieurs fois déjà publiée[1], est encore donnée par Budge, *Egyptian Sculptures in the British Museum* (1915), p. 12 et pl. XVI, belle photographie. Le numéro de l'objet, au British Museum, serait 276, et non 871 comme Budge l'a dit ailleurs.

En même temps que les monuments de ce Sekhemre-Souaztaoui Sebekhotep, on se rappelle que nous avons noté l'existence du roi très voisin Sekhemre-Gergtaoui Sebekhotep, seulement connu, outre la mention du papyrus royal de Turin, par un catalogue de pièces judiciaires du Nouvel Empire. Ce dernier document, un papyrus de Vienne, a été publié tout d'abord par Brugsch en 1876; rappelons qu'il se trouve également chez von Bergmann, *Hieratische Texte*, VI, II.

E. Quelques reines de l'époque des Sebekemsaf ou des premiers Sebekhotep.

1. La mère royale *Noubhotepti*, mère d'un roi Sebekhotep. Nous avons cité (présents *Compléments*, chap. I, § VI) le scarabée *maternel* d'un Sebekhotep indéterminé qui nous fait connaître cette dame, le plus probablement contemporaine de Sekhemre Seshedtaoui Sebekemsaf; et nous avons vu que son royal fils pourrait être Sekhemre-Gergtaoui. Nous avons également rappelé que le nom de Noubhotepti, vers la même époque, est celui d'une «grande épouse royale», sans doute distincte de la précédente «mère royale», et dont l'époux nous est inconnu.

2. La «grande épouse royale» *Tesou-nofir* est très probablement de la même époque, d'après les caractères d'un sca-

[1] Voir chez nous, *Monuments et histoire* etc., chap. VI

rabée de Londres qui lui appartient et porte l'inscription[1] : disposée comme nous l'indiquons, mais à retourner entièrement face à droite, et sans nul ornement périphérique. On ne sait de quel roi thébain elle a été la femme.

3. Une autre « grande épouse royale » *Inni* nous est connue par plusieurs scarabées, dont un de Londres qui porte[2] : cette inscription, à retourner entièrement face à droite, présente une analogie de disposition visible avec la précédente. Autre scarabée identique dans la collection Fraser[3], et un troisième de même rédaction, mais sans le cartouche autour du nom, au Louvre[4]. Rédaction plus brève : 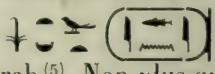 sur un dernier scarabée provenant de Denderah[5]. Non plus que pour Tesou-nofir, on ne sait quel fut l'époux de cette nouvelle reine, mais son nom rappelle celui de la reine , la femme de Sekhemre-Souaztaoui Sebekhotep.

4. La « grande épouse royale » *Set-ken* est sans doute d'époque un peu plus tardive, d'après le scarabée qui nous la fait connaître et qui porte l'inscription[6] : à retourner entièrement face à droite. L'inscription présente, on le voit, des particularités irrégulières, le cartouche inachevé à sa base, le « hyksôs », le désordre des signes de la titulature latérale.

[1] Br. Museum, n° 32291; Hall, *loc. cit.*, p. 21, n° 203.

[2] Br. Museum, n° 32311; Hall, *loc. cit.*, p. 21, n° 202.

[3] Fraser, *Catalogue*, p. 8, n° 61.

[4] Pierret, *Rec. d'inscriptions inédites* etc., II, p. 112; Wiedemann, *Kleinere aeg. Inschriften*, n° 112; Petrie, *Hist. Scarabs*, p. 12, n° 353.

[5] Wiedemann, *Kleinere aeg. Inschriften*, n° 113.

[6] Scarabée noté chez M. R. Blanchard, au Caire, par Newberry, *Egyptian Historical Notes*, 9, 1, dans *P. S. B. A.*, 36 (1914), p. 38 et pl. IV, 6.

Le — dans le cartouche, par contre, n'est pas « hyksôs », mais la présence de l'élément *ken*, dans le nom, rappelle ceux d'*Aknenre* Apopi et de *Skenenre* Tiouâ. Il serait difficile de préciser la date en toute certitude.

F. Khasekhemre Nofirhotep.

Aux nombreux exemplaires du scarabée *maternel* du roi, portant : « Le fils du soleil *Nofirhotep*, né de la Mère Royale *Kemi* », et dont la bibliographie a été donnée précédemment [1], il faut en ajouter un encore, exactement du même type que les autres; il est au musée du Caire [2].

G. Un monument possible de Khanofirre Sebekhotep dans le Delta oriental.

Daressy vient d'attirer l'attention, de la manière la plus intéressante, sur un monument trouvé au cours des anciennes fouilles de Naville à Tell el Maskhouta [3]. C'est une sorte de borne en calcaire, d'une forme anormale que nous décrirons plus loin, dont la face principale et les deux faces adjacentes portent des tableaux représentant le roi, debout, en adoration devant une divinité, avec quelques légendes très détériorées. Figures et légendes ont été retouchées profondément. La deuxième facture est du temps de Seti Ier, dont les cartouches sont reconnaissables. Les représentations du premier stade, attentivement reconstituées, montrent le roi avec les attributs du Moyen Empire postérieurement à la XIIe dynastie, et présen-

(1) *Monuments et histoire* etc., chap. VII, § 1.

(2) Newberry, *loc. cit.* dans *P. S. B. A.*, 36 (1914), p. 170 et pl. X, *d*.

(3) Daressy, *Un monument du temps des Hyksos*, dans *Annales du Service*, XIII (3e fasc., 1915), p. 259-268 et pl. I, II; cf. Naville, *The Store-city of Pithom*, 4e éd., p. 14 et pl. VI.

tant, dans sa tenue, une remarquable similitude de détails avec les Asiatiques représentés, en Égypte, dans les tombes de Beni-Hassan et sur le poignard de Nehemen de Saqqarah : par quoi Daressy est conduit à attribuer le monument à la période « hyksôs ». Il croit même pouvoir préciser davantage, à cause d'une légende hiéroglyphique, gravée rapidement, en manière de graffito, répétée deux fois sur la face principale avant, et comprenant seulement le nom d'un certain ☥ 𓏏 𓂋 𓅱 *Ankh-ha-f*. Daressy pense que le nom ainsi écrit pourrait n'être qu'une variante de celui de 𓏏 ☥ 𓂋 *Ha-ankh-f*, père, comme on sait, des rois Khasekhemre et Khanofirre, et considérant que Khanofirre Sebekhotep avait étendu son empire sur la Basse-Égypte — on n'a pas oublié ses monuments de Tanis et de la région du Caire, — il se demande si la pierre de Tell el Maskhouta ne pourrait aussi lui appartenir. On voit que cela est extrêmement possible.

Certaines considérations de Daressy doivent nous arrêter. Après avoir indiqué que le monument a pu être fait en l'honneur de Khanofirre Sebekhotep, « à la suite d'une campagne dans laquelle il aurait refoulé les Hyksôs déjà maîtres des frontières orientales du Delta . . . » : mais alors, continue-t-il, « pourquoi Sebekhotep se fait-il représenter sous les apparences d'un de ces étrangers abhorrés ? Tout ce qui concerne les Pasteurs est encore entouré de mystère et ce serait un point historique important qui serait fixé si l'on pouvait être certain qu'à l'époque de Sebekhotep- ⊙ 𓅱 𓇋 les marches nord-est de l'Égypte étaient déjà sous l'influence des Asiatiques ».

A ces diverses questions nous avons répondu, nous-même, dès 1911. Nous savons[1] qu'en Basse-Égypte les « Hyksôs » de la première période sont effectivement contemporains de Khano-

[1] Voir chez nous, précédemment, *Hyksôs*, *Études et notes complémentaires*, § III, D et *passim* ; *Monuments et histoire* etc., chap. VII, § III et ailleurs.

firre; nous savons aussi que pour Khanofirre, conquérant de l'Égypte du Nord, on faisait dans le Delta des scarabées du type bas-égyptien ordinaire qui sont de véritables scarabées «hyksôs», et, partant de cette observation bien acquise sur la routine qui gouvernait les procédés industriels et artistiques dans le Delta à cette époque, nous aurons moins de mal à comprendre qu'en plein ouadi Toumilât, dans le canton de l'Égypte le plus exposé de tous à l'influence asiatique, un monument érigé pour le roi du Sud reste chargé de détails exotiques. En somme, les points surprenants que signale Daressy n'ont rien qui doive nous paraître étrange, et s'il était confirmé que la pierre qui nous occupe appartint à Khanofirre, il serait extrêmement naturel de trouver, à la porte de l'Asie, la représentation d'un Sebekhotep «hyksôs» en adoration devant quelque dieu de Pithom ou de Pisoptis.

Venons maintenant à la forme du monument de Tell el Maskhouta, qu'il sera intéressant de décrire avec exactitude[1]. La base est le polygone du croquis (1) ci-dessous, pseudo-rectangulaire, comme on voit, avec un grand côté A et deux côtés latéraux B et C perpendiculaires, mais le grand côté postérieur remplacé par un tracé arrondi, si l'on peut dire, à cinq facettes 1-2-3-4-5, dont une facette centrale 3 parallèle au grand côté A. Sur cette base est construit le solide dont nous exprimons l'aspect par le croquis (2), en perspective cavalière, le point de vue du spectateur étant choisi de telle sorte qu'il voie quelques-unes des petites faces postérieures. La face A, ou face avant, est verticale; si le solide n'était pas tronqué — sa forme intégrale est complétée, sur notre croquis, en pointillé long, et la cassure est supposée, pour la clarté du dessin, s'être effectuée suivant un plan horizontal exact — cette face avant

[1] Cette description ne serait pas possible si nous n'avions, en outre de l'article précité de Daressy, une note supplémentaire que l'auteur a bien voulu nous adresser sur le même sujet, le 20 janvier 1916.

serait triangulaire; les faces latérales B et C, rectangulaires mais inclinées, se recouperaient, à partir du sommet de la

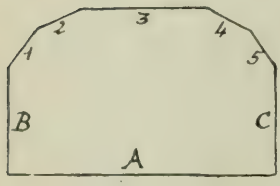

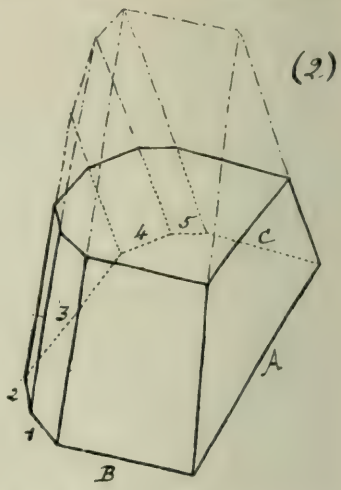

face A, suivant un segment d'arête de faîte horizontale; la face postérieure centrale 3, verticale comme A, serait un triangle de même forme et plus petit, et quant aux facettes latérales 1, 2, 4, 5, leurs bandes inclinées, recoupées obliquement en haut, se termineraient à la ligne de faîte en polygone convexe que le croquis indique. La cassure a fait disparaître la pointe du triangle avant et toute la ligne de faîtage. Les faces qui portent les tableaux sont A, B et C.

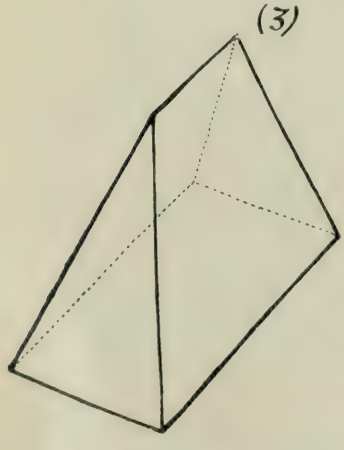

La configuration de cette espèce de borne pseudo-pyramidale est d'analyse intéressante, parce que son principe — une

combinaison de faces inclinées se recoupant sur un faîtage horizontal — se retrouve, appliqué beaucoup plus simplement, dans un autre monument que nous connaissons bien, la pseudo-pyramide en calcaire du scribe *Sebekhotep,* officier de Sekhemre-Seshedtaoui[1], que nous figurons ci-contre (croquis 3), avec ses deux faces triangulaires égales, inclinées, que raccordent deux faces trapézoïdales également inclinées, amorties à l'arête supérieure. On remarque que les dates de Sekhemre-Seshedtaoui Sebekemsaf et de Khanofirre Sebekhotep ne sont pas très éloignées l'une de l'autre.

H. Noms royaux divers de la « période d'Anra ».

1. *Pharaons réels ou illusoires?*

Un certain nombre de « Hyksôs » de cette série ancienne, dite d'*Anra*, contemporaine de Khanofirre Sebekhotep, ont été reconnus précédemment; d'abord des princes *Nematre, Khakhopirre, Khakare* qu'il ne faut pas confondre avec leurs homonymes de la XIIe dynastie, un *Nesebekre* ou *Nesenbre* au nom imprécis, un certain *Nofirabre*[2], un roi *Khaousirre*[3], un ou plusieurs *Nofirkare* ou *Nofirre*[4] en relation avec les Nematre; puis, des personnages moins certains, aux noms que nous avons appelés pseudo-pharaoniques, un (?) de lecture difficile, très voisin de Nesebekre-Nesenbre, certains *Khopir-*

(1) Voir, chez nous, *Monuments et histoire* etc., chap. v, § III.

(2) Pour ce qui concerne ces cinq personnages, voir *Hyksôs, Études et notes complémentaires*, § III, B-E. Pour *Nematre*, en outre, voir *Mon. et histoire* etc., ch. VIII, § I; pour *Khakare*, voir *ibid.*, chap. VII, § V; pour l'un et l'autre et pour *Nesebekre*, voir ci-dessus aux présents *Compléments*, chap. II.

(3) Pour ce qui concerne *Khaousirre*, voir *Mon. et histoire* etc., chap. VII, § V.

(4) Pour ce qui les concerne, voir *Mon. et histoire* etc., chap. VIII, § I, et ci-dessus, aux présents *Compléments*, chap. II.

kare, ou *Kakhopirre*, ou *Khopirre*, un *Noubousirre* sans doute un peu plus tardif[1], apparenté à la fois avec Merousirre Iakebher, Khaousirre et Aousirre Apopi.

Joignons-y, comme appartenant à la même époque d'*Anra*, d'après des scarabées extrêmement caractéristiques, le nom d'un certain ○ 𓋴 *Nekare* ou ○ 𓋴 *Nekanebre*, parfois écrit ○ 𓋴 [2], qui figure sur ces petits objets dans le cadre ovale, avec le 𓋴 aux extrémités bouclées qui est tout à fait spécial au type. Mais on pourrait enrichir à l'infini la collection de ces personnages. Dans le seul domaine des pseudo-pharaoniques représentés par un nom solaire *explicite*, nous voulons dire introduit par le signe ⊙, et en nous bornant à un seul recueil documentaire, particulièrement abondant, à vrai dire, celui du *Livre des Rois* de Gauthier, la récolte est nombreuse, et l'on note facilement une vingtaine de noms que nous n'avons pas vu passer encore[3]. Certes, beaucoup d'entre eux sont très douteux et semblent rentrer dans la catégorie, non seulement des *pseudo-pharaoniques*, mais de ces groupes *pseudo-hiéroglyphiques* sans signification précise dont l'emploi est habituel sur les objets du *type d'Anra*; par exemple ⊙ 𓁹, ou formes analogues, est très suspect; ⊙ 𓏏 𓅱 n'a aucun sens; ○ 𓋴, ⊙ 𓏏 𓋴 et ⊙ 𓏏 𓅱 sont tout à fait illusoires, de même que ○ 𓁹. Mais à côté de ceux-là, d'autres noms sont vraisemblables; déjà nous avons relevé comme historiquement possible, précédemment[4], celui de ⊙ 𓏏 𓄿; il n'y aurait point de raison

[1] Pour ces divers personnages, voir ci-dessus, aux présents *Compléments*, chap. II.

[2] Voir les quatre spécimens du British Museum que donne Hall, *loc. cit.*, n°s 291 à 294, et plusieurs autres chez Gauthier, *Rois*, II, p. 102. Un autre encore dans la collection J. Ward, voir sa publication dans *P. S. B. A.*, 22 (1900), pl. I, n° 213, et p. 307.

[3] Voir Gauthier, *Rois*, II, p. 101 à 118: y trouver tous les noms que nous passons en revue immédiatement ci-après.

[4] Voir ci-avant, présents *Compléments*, chap. I, § VIII.

de rejeter les noms similaires de ⊙ ☥ et ⊙ ☥. Sont d'apparence très correcte, de même, ⊙ , ⊙ , ⊙ , ⊙ , ⊙ , peut-être ⊙ ☥, d'autres encore.

Que faire de ces fantômes « solaires » en troupe grossissante? Toutes ces combinaisons nominales sont extrêmement problématiques au point de vue du caractère et même au point de vue de l'existence des personnages qu'elles semblent désigner; on serait tenté de dire qu'elles ne nous apprennent rien, qu'elles ne sont susceptibles d'ajouter rien à nos connaissances acquises sur l'*époque d'Anra,* ses monuments et son histoire. Gardons-nous bien, cependant, d'une telle indifférence; un peu de lumière jaillit quelquefois de la rencontre de deux mentions au prime abord des plus banales, et tel nom « pseudo-pharaonique » peut se manifester comme ayant appartenu à un prince véritable : nous allons en voir tout de suite un exemple.

2. *Le roi Nibnofirre.*

Au précédent chapitre, nous avons eu sous les yeux un beau scarabée dont le décor, du type *complexe symétrique,* encadre le cartouche ci-contre (n° 28 de nos reproductions). Nous avons remarqué que le nom ainsi présenté était très analogue à une forme qu'on rencontre plusieurs fois, notamment dans le cartouche, sur un scarabée également cité par nous et qui porte : Sachant que ce dernier nom *Khanofiroui* n'est qu'une des variantes fantaisistes du vrai nom solaire de *Khanofirre* Sebekhotep — on connaît la forme intermédiaire ⊙ , et même une forme , le signe du soleil déjà tombé, mais encore avec le *nofir* simple, — la question pouvait être posée, dès lors, de savoir si notre nouveau *Nibnofiroui* ne procédait pas, de la même manière, de l'altération fantaisiste d'un *Nibnofirre,* nom solaire véritable. Ce nom existe-t-il, et —

toujours en vertu d'un parallélisme possible avec l'autre phénomène — existerait-il les formes intermédiaires *Nibnofirouire* et *Nibnofir*, correspondantes de *Khanofirouire* et *Khanofir* ?

Il se trouve que la réponse est affirmative. La forme *Nibnofirouire*, se rencontre sur plusieurs scarabées, trois au moins[1]. La forme simple *Nibnofirre* figure, dans le cartouche, sur un vase du Louvre[2], sur un scarabée connu de Wiedemann[3], et on la trouve encore sur plusieurs autres scarabées, accompagnée de signes supplémentaires tels que ou [4]. Le vase du Louvre, objet plus important qu'un simple scarabée, semble indiquer que ce *Nibnofirre*[5] est un prince historiquement véritable. Enregistrons donc l'existence de ce nouveau personnage pharaonique, à placer indubitablement, d'après tout ce qui précède, au temps de Khanofirre Sebekhotep, et le plus probablement en Haute-Égypte.

3. *Le pseudo-Pharaon Anoutirre.*

Nous avons cité précédemment[6], d'après Budge, quatre scarabées d'un certain *Anoutirre* que nous avons classé, provi-

[1] Un au Caire, Mariette, *Cat. gén. Abydos*, n° 1393, p. 539; un à Leyde, B. 1170, Leemans, *Monuments* etc., I, pl. XXVIII; un autre, de Louqsor, chez Wildemann, *Kleinere aeg. Inschriften*, n° 95. Cf. aussi Lepsius, *Königsbuch*, n° 841.

[2] Wiedemann, *loc. cit.*, n° 87.

[3] *Ibid.*, n°s 88 et 89; l'un de ces deux numéros aurait trait à un *vase du Louvre*, comme la mention du n° 87 qui fait l'objet de la note précédente : y a-t-il deux vases semblables au Louvre, ou bien Wiedemann a-t-il noté le même objet deux fois ?

[4] Quatre scarabées, dont deux de Vienne et un du Louvre : Wiedemann, *loc. cit.*, n°s 90 à 93.

[5] Lire ainsi, et non *Nofirnibre*, malgré l'ordre des signes dans le cartouche vertical; *Nofirnibre* n'aurait aucun sens, et il est clair que, dans le cartouche, le *nb* est transporté à la base par simple nécessité de convenance visuelle.

[6] *Hykkôs*, section II, chap. II, § *Autres rois de la famille A-[A]-re.*

soirement et en l'absence de tout contrôle possible, à côté des Pharaons de la famille *A-[X]-re,* Aknenre, Aousirre et autres. La publication de Hall nous renseigne complètement sur ces quatres scarabées du British Museum et plusieurs autres de la même catégorie, en tout une dizaine de scarabées, au Br. Museum, qui portent le même nom de roi ou de personnage[1]. Remarquons d'abord que la lecture donnée précédemment, ⊙ 𓇋𓏏𓅱𓏤 ou ⊙ 𓅱𓏤, est loin d'être certaine; l'oiseau, invariablement, ressemble beaucoup plus à 𓅱 qu'à 𓅱, et son dessin témoigne d'une intention *hiéroglyphique* évidente, de telle manière qu'il semble qu'on doive lire, non *A-noutir-re,* mais *A-m-noutir-re,* si singulièrement que le nom se montre construit dès lors. En ce qui concerne le classement historique, il se manifeste au premier coup d'œil que les scarabées sont du «type d'Anra» le plus indubitable. Quelques-uns, à l'encontre du type, garnissent le champ tout entier avec le nom, en hauteur, sans nul ornement, tels : ○𓇋𓅱𓏤, n° 2567 de Hall, et 𓇋𓅱𓏤 (fantaisiste), n° 2566 de Hall, ou bien avec quelque décor latéral très maigre comme à droite et à gauche de : ○𓇋𓅱𓏤 sur le n° 2561 de Hall. Mais dans tous les autres cas, le scarabée est à prendre en largeur et le nom occupe le milieu du champ, souvent entouré du cadre ovale, avec les décors caractéristiques de l'«époque d'Anra» remplissant les deux bouts à droite et à gauche : disposition que nous connaissons bien et qu'on trouvera, par exemple, dans nos reproductions antérieures plusieurs fois[2]. Le décor latéral est constitué par l'animal aux ailes

(1) Hall, *loc. cit*, n°s 2561 à 2568, p. 256-257, et quelques autres.

(2) *Hyksôs, Études et notes complémentaires*, § III, A, n° 6, E, un autre spécimen; présents *Compléments*, chap. II, n°s 2, 3, 4, 12, 26, 32.

éployées et aux longues pattes (n° 2562 de Hall)[1], ou par les deux *nit* symétriques (n° 2563 de Hall), ou par les deux urœus (n° 2564 de Hall), ou par les touffes de la plante du Nord (n° 2565 de Hall), ou encore (n° 2568 de Hall) par des couples symétriques d'yeux et de ces oiseaux presque décapités dont la forme nous est familière[2]. Quant à l'écriture du nom, elle est assez irrégulière, avec ou sans le signe initial du soleil, sur le n° 2562 de Hall comme sur le n° 2566 précité, aux n°s 2563 et 2565, au n° 2564, enfin, au n° 2568, avec la particularité spéciale d'un oiseau sans pattes. Il apparaît, en somme, que *A-m-noutir-re,* souvent écrit *A-m-noutir,* n'est pas un nom pharaonique véritable, qu'il appartient au stade relativement ancien de la « période d'Anra », et qu'ainsi il est sans nulle relation avec Aousirre et les autres noms royaux de sa famille.

4. *Iakeb, Iakebher.*

Nous avons cité, précédemment[3], plusieurs scarabées de ce prince avec le nom *Iakebher* ou *Iapekher* dans le cartouche ou sans cartouche, précédé du titre et suivi des mots . En voici deux autres à Londres[4]; la titulature est exactement la même sur l'un et l'autre : . Ils ne sont point identiques quant au décor; sur le premier, le texte

[1] Le même élément de décor sur un de nos spécimens reproduits plus haut, présents *Compléments*, chap. II, n° 40, et plusieurs autres.

[2] Voir les spécimens de *Hyksôs*, *Études et notes complémentaires*, § III, A, B, n°s 7, 10, 11, 12, et aux présents *Compléments*, chap. II, n°s 9, 22.

[3] Pour tout ce qui concerne *Iakebher* et *Iakeb*, voir *Hyksôs*, section II, chap. II, § *Iakeb-her*.

[4] Au Br. Museum, n°s 40741, 40742; Hall, *loc. cit.*, p. 31, n°s 284, 285.

vertical est entouré du cadre spiraloïde ordinaire à trait interrompu; sur le deuxième, au lieu de ce cadre, un décor latéral symétrique composé avec les éléménts et un troisième pseudo-hiéroglyphe moins reconnaissable. Les mêmes dispositions exactement s'étaient rencontrées, respectivement, sur deux des scarabées déjà examinés, un de la collection Murch et un provenant de Hôou en Haute-Égypte.

On sait que Iakebher porte un nom d'Horus, *Merousirre*. Voici un scarabée supplémentaire[1] portant la légende : , exactement semblable, comme on voit, aux trois scarabées du même type que nous avons précédemment notés.

Nous avons passé en revue, enfin, un certain nombre de scarabées au nom du «Fils du Soleil *Iakeb*», sur lesquels le nom de *Iakeb* est écrit de manière orthographiquement assez variable. D'une des formes rencontrées, celle qui porte , il existe deux spécimens de plus, dans la collection Jay Gould[2].

5. 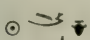 , *Matabre*.

Nous avons noté[3] que les scarabées qui portent ce nom solaire sont extrêmement nombreux. La publication de Hall nous apprend qu'il en existe, au British Museum, plus d'une vingtaine encore[4]; tous portent les signes caractéristiques de la «période d'Anra», les cadres spiraloïdes, les décors empruntés aux symboles du Nord, les habituels hiéroglyphes employés comme éléments décoratifs simples.

(1) Newberry, *Egyptian Historical Notes*, dans *P. S. B. A.*, 36 (1914), p. 171 et pl. X, *g*.

(2) Newberry, *ibid.*, p. 171 et pl. X, *i* et i_1.

(3) *Hyksôs*, section II, chap. II, § *Autres personnages du groupe*.

(4) Hall, *loc. cit.*, nos 241 à 258, 260, 261.

I. S-kha-n-re.

Ce prince, qui tient étroitement à la « période d'Anra » par les caractères graphiques de ses nombreux scarabées[1], est apparenté par la forme de son nom solaire tant avec *Sousirenre* Khian qu'avec les Thébains qui viennent immédiatement ensuite, *Skenenre* et autres rois *S-[X]-n-re*, et il semble qu'on puisse le considérer comme faisant trait d'union entre les premiers « Hyksôs » de la *période d'Anra* et Sousirenre. Sur une douzaine de scarabées de Skhaenre que nous avons pris en note, un seul était du British Museum, celui du n° 30.511 du musée; or, le British Museum en posséde en réalité six, dont la dernière publication de Hall donne le détail[2]. D'autres encore existent dans diverses collections[3].

Il y a peut-être lieu d'inscrire, à côté de Skhaenre, le *Snofirenre* d'un autre scarabée qu'on trouvera noté plus loin (même chap., O, § 3), avec les monuments des S-[X]-n-re de Thèbes.

J. Noms royaux de la famille Tet-[X]-re.

Nous avons cité précédemment, à propos de Tetnofirre Tetoumès[4], un curieux scarabée, connu à trois exemplaires, qui porte , et nous avons supposé qu'on pourrait avoir là une inscription « mixte » de Khanofirre et Tetnofirre. Voici, cité par

[1] Voir *Hyksôs*, section II, chap. II, § *Autres personnages du groupe*, et surtout chap. I, à propos des noms solaires du type *S-[X]-n-re*.

[2] Hall, *loc. cit.*, n°s 276 à 281.

[3] Par exemple celui de la collection J. Ward; voir la publication donnée par Ward dans *P. S. B. A.*, 22 (1900), pl. I, n° 214, et p. 307.

[4] Voir, chez nous, *Monuments et histoire* etc., chap. IX, § II.

Lepsius[1], un quatrième spécimen de la même combinaison, presque identique aux autres. Remarquons bien que cette combinaison ne comporte pas forcément de noms royaux véritables; il semblerait plutôt que le scarabée fût de la *période d'Anra*, et que, sous le titre royal du sommet, on n'y trouve qu'un simple ensemble décoratif, pseudo-hiéroglyphique, du genre dont nous avons vu passer tant d'exemples au précédent chapitre.

Notons encore ici le *Tetkhopirre*, ⊙ (ou ⊙), d'une mention de Lepsius et d'un scarabée de Leyde[2], et le ⊙ d'un scarabée de la collection J. Ward[3].

K. Khian[4].

L'inscription bien connue du petit lion de Bagdad est publiée encore une fois dans *Hierogl. Texts... in the Br. Museum*, V (1914), p. 7 et pl. XVIII.

L'un des scarabées mentionnés antérieurement par nous est au Br. Museum, et on le retrouve dans la dernière publication de Hall. Il porte la légende ; découvert et publié d'abord par Petrie, il avait été compris dans le recueil de Newberry ensuite[5]. C'est un très remarquable objet, le scarabée en place dans le chaton tournant de la bague en or, extrêmement semblable au scarabée monté de même et portant la légende qui se trouve à Leyde[6].

(1) Lepsius, *Königsbuch*, n° 820.

(2) Bibliographie chez Gauthier, *Rois*, II, p. 101-102.

(3) J. Ward, *The Sacred Beetle*, n° 225, p. 40.

(4) Pour Khian, voir *Hyksôs*, section II, chap. II, § *Sousirenre Khian*.

(5) Br. Museum, n° 37.664. Bibliographie de l'objet: Petrie, *Illahûn, Kahûn and Gurob*, IX, 151; Newberry, *Scarabs*, XXII, 25; Hall, *loc. cit.*, p. 32, n° 290.

(6) Voir *Hyksôs, Études et notes complémentaires*, § II, A.

Un autre scarabée, , dans la collection Carnarvon[1], et encore un du même type dans la collection Ward[2]. Un cylindre[3], enfin, dont la surface est divisée en deux moitiés égales par le cercle médian, les deux moitiés de surface inscrites symétriquement l'une par rapport à l'autre, toutes les inscriptions venant reposer sur le cercle médian; chaque moitié de surface divisée en quatre bandes longitudinales, et dans les huit portions de surface ainsi obtenues, la légende alternant régulièrement avec une composition pseudo-hiéroglyphique dont les bouclés aux extrémités, le bouclé et tous les autres caractères se rapportent au « type d'Anra » de la manière la plus évidente.

L. Apopi, et personnages divers du groupe A-[X]-re.

1. Le montant de Bubaste qui porte le cartouche d'un *Apopi* est publié encore une fois dans *Hierogl. Texts... in the Br. Museum*, V (1914), p. 7 et pl. XVIII.

Aux scarabées, mentionnés précédemment, qui portent le nom d'un non royal, il faut en ajouter un encore du même type, dans la collection Ward[4].

2. *Aousirre Apopi.*

Nous avons cité, précédemment[5], une quinzaine de scarabées portant le nom solaire *Aousirre*, dont ceux des n°s 721 à 727 de Petrie, *Hist. Scarabs.* Or, trois spécimens de ce der-

(1) Newberry, *loc. cit.* dans *P. S. B. A.*, 36 (1914), p. 171 et pl. X, *f.*
(2) J. Ward, *loc. cit.* dans *P. S. B. A.*, 22 (1900), pl. I, n° 222 et p. 308.
(3) Newberry, *Scarabs*, p. 47, fig. 23; au musée du Caire.
(4) J. Ward, *loc. cit.* dans *P. S. B. A.*, 22 (1900), pl. I, n° 16 et p. 313.
(5) *Hyksôs*, section II, chap. II, § *Aousirre Apopi.*

nier groupe sont au British Museum et ont été réenregistrés par Hall, dont la publication nous apprend l'existence au British Museum, en outre, de trois autres scarabées du même type : en tout, dans ce musée, six scarabées *Aousirre,* dont trois au moins connus antérieurement[1].

Voici un dernier scarabée du roi, beaucoup plus intéressant. Son inscription s'obtiendra en retournant face à droite, entièrement, la disposition suivante[2] :

(*sic?*)

L'importance de ce petit monument résulte de ce que les deux cartouches d'*Aousirre Apopi* n'avaient été rencontrés ensemble, jusqu'ici, qu'une seule fois, sur la palette du scribe Atou.

3. *Ahotepre.*

Des trois scarabées très semblables de ce prince que nous avons cités antérieurement[3], celui qui se trouve au British Museum, n° 28.097 du musée, est publié une fois de plus dans le catalogue de Hall[4]. Un quatrième, exactement du type des trois autres, est au musée du Caire[5].

M. Personnages contemporains des derniers Apopi et du début de la famille de Tiouâ.

On peut supposer, nous l'avons signalé ailleurs, que certains princes très obscurs de la famille A-[X]-re, *Asahre,*

(1) Voir Hall, *loc. cit.*, p. 33, n°s 295 à 300; les publiés antérieurement sont 297 (n° 24.113 du musée), dans Petrie, *Hist. Scarabs*, n° 725, et Loftie, *Essay,* XLIII; 298 (n° 4.140 du musée), dans Petrie, *ibid.*, n° 722; 300 (n° 17.780 du musée), dans Petrie, *ibid.*, n° 723. Les autres sont ceux des n°s 32.331, 37.663 et 40.743 du musée.

(2) Newberry, *loc. cit.* dans *P. S. B. A.*, 36 (1914), p. 171 et pl. X, *j*.

(3) *Hyksôs*, section II, chap. ii, § *Autres rois de la famille A-[X]-re.*

(4) Hall, *loc. cit.*, p. 31, n° 283.

(5) Newberry, *loc. cit.* dans *P. S. B. A.*, 36 (1914), p. 171 et pl. X, *h*.

Akhare, *Ahotepre*, sont les successeurs d'Aousirre et ont joué le rôle de personnages de décadence ou de fin de dynastie, à l'heure où s'accomplissait la conquête thébaine qui devait mettre fin aux petites dominations de la Basse-Égypte. Sans doute faut-il placer historiquement de la même manière un certain nombre de personnages royaux de caractère indécis, connus seulement par des scarabées encore assez « hyksôs », mais qui tiennent à la « XVIIe dynastie », déjà, par la régularité des brèves titulatures : les principaux de ces Pharaons ou pseudo-Pharaons sont *Sheshi* (*Pepi ?*), *Ouazed* et *Semt*[1].

1. *Sheshi* (*Pepi ?*).

Plus de vingt scarabées déjà pris en note, dont quelques-uns au British Museum. Le British Museum en possède en réalité quatorze du type, comme on s'en rend compte par le catalogue de Hall[2]. Deux autres ont encore été signalés en dernier lieu par Newberry[3].

2. *Ouazed.*

Des trois scarabées de Ouazed signalés précédemment, celui du British Museum, n° 32.319, se retrouve dans le catalogue de Hall[4].

3. *Semt.*

De même pour cet autre prince, dont le British Museum possède un scarabée, n° 37.668, sur les trois que nous avons

[1] Voir, pour ces personnages, *Hyksôs*, section II, chap. II, § *Autres personnages du groupe*; on y trouvera également mentionnés les monuments de *Matabre*, dont il ne faut pas oublier qu'en réalité il est un peu plus ancien, et beaucoup plus nettement « Anra » que les autres.

[2] Hall, *loc. cit.*, n°s 262 à 275.

[3] Newberry, *loc. cit.* dans *P. S. B. A.*, 36 (1914), p. 170 et pl. X, *e*, e_1.

[4] Hall, *loc. cit.*, n° 240.

notés en tout. Ce scarabée du British Museum a été enregistré par Hall[1].

4. *La reine Tiouti.*

Nous avons noté, précédemment, deux scarabées de cette « Épouse royale », l'un au British Museum, n° 20.824, portant : entre quelques pseudo-hiéroglyphes très « hyksôs » d'apparence, l'autre dans la collection Fraser. Un troisième spécimen, d'après Newberry (*Scarabs*, p. 153), est dans la collection Davis. Le récent catalogue de Hall enregistre, au British Museum, outre le n° 20.824 déjà connu, un scarabée encore, n° 37.721 du musée[2], portant l'inscription : . Il semble, enfin, que ce soit la même reine qu'on rencontre sur un scarabée de la collection Wiedemann (*Kleinere aeg. Inschriften*, n° 50), qui porte :

Rappelons, à propos de cette reine, le personnage de l'autre « Épouse royale » *Ouazit*, dont nous avons enregistré, précédemment, un scarabée de caractères analogues et de date certainement très voisine.

N. La reine Tetishera.

La belle statuette de cette princesse au British Museum, dont la bibliographie nous a déjà occupé à plusieurs reprises[3], est publiée encore une fois en photographie par Budge, *Egyptian*

(1) *Ibid.*, n° 282.
(2) Hall, *loc. cit.*, n°s 308, 309.
(3) *Hyksôs*, section II, chap. I, et *Études et notes complémentaires*, § II, G.

Sculptures in the Br. Museum, pl. XVII, cf. p. 12; le numéro de l'objet au musée est 22.558. Mais voici qui est plus intéressant : une réplique exacte, un double de la statuette de Londres, au Caire, à l'Institut français d'archéologie orientale, où l'objet nouvellement révélé[1] paraît se trouver depuis longtemps. La statue assise, en calcaire jaunâtre, privée de sa partie supérieure à partir de la base du torse, est ornée d'une inscription en une colonne sur la face postérieure du siège, et d'une inscription en quatre colonnes sur chacune des deux faces latérales. L'inscription centrale postérieure porte :

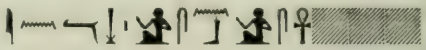

petit texte dédicatoire où le nom du signataire — *Senb* ou *Sen-senb?* — est assez difficile à reconnaître exactement. Quant aux deux inscriptions latérales, chacune d'elles est une simple formule de *royal don d'offrande* que termine, chaque fois, le nom de la reine, . La belle publication de Gauthier est d'autant plus utile qu'en ce qui concerne la statue jumelle, celle du British Museum, et malgré les publications déjà nombreuses qui lui ont été consacrées, les textes qu'elle porte nous sont encore entièrement inconnus.

O. Rois de la famille S-[X]-n-re.

1. *Souahenre Senbmaiou.*

Erratum bibliographique. Parmi les quelques monuments qui font connaître ce personnage royal, figure un fragment de

[1] Gauthier, *Monuments et fragments appartenant à l'Institut français d'archéologie orientale*, § 6, dans *Bulletin Inst. français arch. or.*, XII (1915), p. 128 et suiv. et pl. II (photographies).

stèle portant le deuxième cartouche, et pour lequel nous avons renvoyé[1] à Daressy dans *Rec. de travaux*, XX (1898), p. 72. Or cette référence est inexacte, Daressy disant seulement un mot du roi, incidemment, à la place visée. La pierre en question a été révélée par Fraser, dans *P. S. B. A.*, 15 (1893), p. 497; elle était venue de Gebelein, se trouve au British Museum, et a été republiée dans *Hierogl. Texts . . . in the Br. Mus.*, V (1914), p. 7 et pl. XVIII. L'inscription porte exactement :

2. *Souazenre Binpou* (ou *Ahmès*).

Souazenre est connu par un monument remarquable, la statue d'Harpocrate plusieurs fois citée précédemment, sur laquelle deux rois sont nommés par leurs quatre cartouches, difficiles à départir entre eux, Nofirkare Ahmès (ou Binpou) et Souazenre Binpou (ou Ahmès). Il sera intéressant de noter, comme autres monuments contemporains de Souazenre, deux scarabées portant ⊙ ; ils proviennent de la Nubie[2].

3. *Snofirenre.*

Un Pharaon de plus de la série *S-[X]-n-re* nous est apporté par un scarabée du musée de Miramar[3], qui porte ⊙ . Il n'est pas certain, toutefois, que ce nouveau roi soit à inscrire à côté de Skenenre et des personnages indubitables de sa famille; on le situerait peut-être mieux avec les autres *S-[X]-n-re* que nous connaissons, «hyksôs» et comme intermédiaires entre l'époque *d'Anra* et celle des Apopi,

[1] *Hyksôs, Études et notes complémentaires*, § II, D; cf., pour les monuments du roi, *Hyksôs*, section II, chap. I.

[2] Reisner, *Arch. Survey of Nubia*, fasc. 3, 1909, p. 12, et fig. 1, p. 13.

[3] Reinisch, *Aeg. Denkmäler*, pl. 26, n° 8, p. 221; cf. Gauthier, *Rois*, II, p. 114.

S-kha-n-re (voir plus haut, même chapitre, § 1) et *Sousirenre Khian.*

On remarque aussi que Snofirenre pourrait être l'un des deux *Snofir. . .re* mutilés que nous avons notés à la table de Karnak. La table de Karnak possède encore de la série *S-[X]-n-re*, on se le rappelle, *Souazenre* (deux rois de ce nom), *Souahenre*, *Snekhtenre* et *Skenenre* lui-même. La famille est moins abondamment représentée au papyrus de Turin, et, chose singulière, par deux personnages tout à fait inconnus d'autre part, le *Skhopirenre* du n° 76 de notre liste, et le *Sankhenre Senbtou* du n° 31 : il y a d'ailleurs parenté visible entre les noms de ce dernier roi et ceux de *Souahenre Senbmaiou* dont nous parlions un peu plus haut.

P. Kamès[1].

A la liste des monuments qui portent ce nom royal, il faut ajouter une petite plaquette d'or en forme de cartouche, 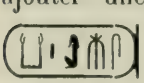 , achetée à Louqsor et publiée en 1913 par Nash[2].

Newberry est revenu, en 1913, à la tablette Carnarvon et à son histoire d'une guerre de Kamès contre les gens de l'Égypte du Nord. Il s'occupe principalement de l'épisode supposé de la capture de « Teta, fils de Pepa » dans Nofirous; il discute le lieu et le personnage[3].

[1] Pour les monuments au nom de Kamès, voir *Hyksôs*, section II, chap. 1, et *Études et notes complémentaires*, § 1, B et § 11, E, F.

[2] Nash, *Notes on some Egyptian antiquities*, n° 75, dans *P. S. B. A.*, 35 (1913), p. 197.

[3] Newberry, *Notes on the Carnarvon tablet n° 1*, dans *P.S.B.A.*, 35 (1913), p. 117-122. Cf. principalement, chez nous, *Études et notes complémentaires*, § 1, B.

Q. Quelques noms royaux difficiles à localiser.

1. *Khou-aker.*

Il s'agit du [illegible] souvent remarqué qui a été trouvé à Abydos par Petrie [1]. Ce nom bizarre et comme improvisé semble bien appartenir à la période qui nous intéresse.

2. *Sebkai.*

Non moins connu que le précédent, son nom se rencontre sur un bâton magique en ébène, provenant d'Abydos, qui porte [2] :

Le nom de *Sebkai* a bien l'air d'appartenir à la nombreuse catégorie de ces noms de particuliers que nous avons trouvés dans le cartouche, à tous les instants de la période entre XIIe dynastie et XVIIIe, et Gauthier [3] exprime la certitude que ce roi abydénien est identique au *Sbeka* (?)-*ka-re* d'un certain nombre de scarabées et cylindres [4]. Cela est quelque peu douteux; on pourrait évoquer en comparaison, tout aussi bien, le [illegible] de plusieurs de nos scarabées « hyksôs » de la première période [5].

(1) Petrie, *Abydos*, II, pl. XXXII.

(2) Maciver et Mace, *El Amrah and Abydos* (1902), pl. XLIII; Legge, dans *P. S. B. A.*, 27 (1905), p. 142 et pl. IX, 14; Daressy, *Textes magiques* (dans *Cat. général Caire*), p. 43 et pl. XI; Gauthier, *Livre des Rois*, II, p. 95. L'objet, au musée du Caire, porte le n° 9433.

(3) Voir note précédente.

(4) Il s'agit du roi [illegible]; voir chez nous, pour ce qui le concerne, *Mon. et hist.* etc., chap. II, § I.

(5) Voir *Hyksôs*, *Études et notes complémentaires*, § III, B, n°s 11 et 12, et présents *Compléments*, chap. II, n° 13.

3. *N. . .r-ka-re* (?) et *Ousirkare Kh(?)zer.*

Un fragment recueilli par Lepsius en 1843, à Thèbes, et provenant des tombeaux royaux, porte les inscriptions suivantes, à retourner entièrement face à droite toutes deux [1] :

et :

On voit qu'il s'agit d'un monument donné «par faveur du roi» en l'an premier de son règne. Le nom solaire est mutilé très malheureusement. Lepsius observe que le style est mauvais, mais d'époque ancienne, et comparable à celui des stèles de Khenzer à Paris. Pourrait-on, sans imprudence, restituer le nom dans le cartouche en 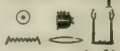 , par analogie avec le nom du *Khenzer* bien connu ? Dans une direction un peu différente, il serait tout aussi bien possible de rapprocher le nom qui nous occupe, de ou de certains scarabées «hyksôs» de la première période que nous avons cités plus haut (même chap., II).

Puisque le souvenir de Khenzer se présente, rappelons aussi le personnage de ce roi *Ousirkare Kh[n]zer* (?) dont les cartouches ont été rencontrés, paraît-il, sur un scarabée, et que nous avons noté plus haut, au présent chapitre, § C.

4. *Ka-Set-re* (?).

Ce nom solaire très étrange se rencontre sur une grosse perle en forme de barillet à quatre arêtes incurvées, délimitant quatre portions de surface, quatre fuseaux en saillie dans la région centrale. Deux d'entre eux sont remplis, respectivement,

[1] *L. D.*, II, 150 *f*, et *Text*, I, p. 15.

par le dessin d'un poisson et la figure d'une déesse debout. Dans le troisième on trouve la légende, extrêmement nette : dans le quatrième, par contre, une autre légende composée de signes et de figures tracées finement, mais d'identité partout très mal définie : nous reproduisons cette autre légende ci-contre, typographiquement, du mieux possible, en retournant face à gauche le dessin véritable qui a la disposition symétrique. Legrain, qui a fait connaître l'objet[1], croit pouvoir interpréter ce texte énigmatique par la transcription, reproduite ci-dessous, extrêmement douteuse et aboutissant, comme on voit, à un nom d'Horus précédé, de manière peu admissible, du titre « Fils du Soleil » dans le cadre rectangulaire. Comme l'oiseau d'Horus lui-même, en tête, est des plus incertains, il vaut mieux ne pas chercher du tout de nom d'Horus à cette place ; d'autant que les difficultés que présente l'indubitable nom solaire de l'autre fuseau sont très suffisantes. Le nom de *Ka-set-re* ou *Set-ka-re* est entièrement dénué de sens ; la présence du signe et du nom de Set, dans un nom royal antérieur au Nouvel Empire, est extrêmement insolite, et l'on n'en connaîtrait même pas un autre exemple, si un nom formé avec le signe de Set ne se trouvait figurer au papyrus de Turin, au fragment 79, immédiatement avant le groupe des rois Sebekhotep et Nofirhotep. C'est celui du n° 21 de la liste de Turin, telle qu'on la trouve chez nous plus haut[2]. On l'a lu quelquefois *Ka-Set-*[*re*][3], d'où il semblerait résulter que ce

(1) Legrain, *Notes d'inspection*, XXII. *Le roi Soutekh-ka-ri ou Sit-ka-ri*, dans *Annales du Service*, VI (1905), p. 134-135. Legrain attribue l'objet à la « XIVe dynastie tanite ».

(2) *Synthèse historique* etc., section II, chap. III.

(3) Pieper, dans son mémoire connu de 1904 ; aussi, antérieurement, Wiedemann.

nom de la liste est identique à celui même de la grosse perle : mais cette transcription n'est pas entièrement exacte. Le papyrus porte, plus ou moins nettement, quelque chose comme [illegible] (?) [illegible], dont seuls sont certains les derniers signes, . . . *set* . . . Les chances d'authenticité du cartouche de la perle n'en sont pas moins renforcées dans une certaine mesure, et il ne semble pas y avoir lieu de nous demander si sur ce petit monument ne figureraient que des noms fantaisistes, une sorte de décor inspiré des formes d'une titulature royale, comme nous en avons rencontré sur un grand nombre des scarabées de la « période d'Anra » précédemment passés en revue [1].

NOTE ADDITIONNELLE

SUR LES PERSONNAGES DE LA FAMILLE DES ROIS TIOUÂ ET AHMÈS.

L'histoire généalogique des origines de la XVIIIe dynastie est obscure et fort incomplètement connue dans ses détails. On sait, et nous avons noté [2], que le roi *Nibpehtire Ahmès*, fils de la reine *Ahhotep*, était le frère et l'époux de la reine *Ahmès-Nofritari*; que leur mère Ahhotep avait épousé un roi qui était son frère, et que tous deux étaient nés d'une « Mère Royale » *Teti-shera*, fille elle-même de simples particuliers dont nous possédons les noms. Quant au fils de Teti-shera, l'époux-frère d'Ahhotep, le père de Nibpehtire Ahmès et d'Ahmès-Nofritari, ce fut très probablement *Skenenre Tioua*. Outre le roi Ahmès, trois enfants certains de Tiouâ nous sont connus : un fils aîné défunt du vivant de son père, *Ahmès*, et deux filles, toutes deux nommées *Ahmès* également.

A côté de ceux-là sont à classer plusieurs autres princes de

(1) Présents *Compléments*, chap. II.

(2) Voir *Hyksôs*, section II, chap. I ; *Études et notes complémentaires*, § II, D et suivants.

parenté indéterminée, tout d'abord Ouazkhopirre Kamès, puis *Souazenre Binpou* (ou *Ahmès*) et *Nofirkare Ahmès* (ou *Binpou*) qui voisinent sur une statuette connue, *Souahenre Senbmaiou*, et, si l'on consent à enregistrer les noms fournis par les documents ultérieurs, *Sankhenre Senbtou* et *Snekhtenre*. L'Ahmès de la statuette, de nom solaire Souazenre ou Nofirkare, serait-il le fils aîné défunt de Skenenre Tiouâ? On ne sait, mais ce nom de Souazenre, lié à celui d'Ahmès par les inscriptions de la statuette, vérifie bien qu'il y avait déjà des Ahmès à l'époque de la famille *S-[A]-n-re*, soit au temps de Tiouâ lui-même; les noms des trois enfants certains de Tiouâ en seraient d'ailleurs un suffisant témoignage.

L'observation est utile, parce que le nom d'*Ahmès* paraît plusieurs fois dans deux listes cultuelles bien connues de la XXe dynastie, celles d'Anhourkhaoui et de Khabekhit, et que le plus souvent on a voulu reconnaître, dans ces Ahmès mal déterminés, des enfants du roi Nibpehtire Ahmès. Cela se rattache aux circonstances d'un classement familial plus vaste, intéressant l'ensemble des personnages qui se présentent dans ces deux mêmes listes, et dont il est nécessaire que nous rappelions les bases.

Il est expliqué depuis longtemps[1] que ces tableaux princiers sont deux exemplaires, inégalement développés, d'une même liste, celle des personnes de la famille du roi Ahmès. Il s'y mêle quelques noms royaux connus d'époque plus tardive; mais comme on trouve là, autour de Nibpehtire Ahmès, son père très probable Skenenre Tiouâ, son voisin Ouazkhopirre Kamès, sa femme Nofritari, son fils Zeserkare Amenhotep Ier et sa fille Ahhotep qui fut la femme de son frère Amenhotep, il est clair que le plus grand nombre de ceux qui les accom-

[1] Voir principalement Maspero, dans *Les momies royales de Deir el-Bahari*, p. 616 et suiv. du tome I des *Mémoires de la Mission archéologique française au Caire*.

pagnent doivent être leurs parents aussi, et l'on se demande alors quelles sont, au juste, les parentés respectives de tous les personnages nommés. En dernier lieu, on a cru pouvoir signaler *dans la liste*, plus ou moins certainement ou dubitativement suivant les personnages [1], quatre fils et sept filles du roi Ahmès, qui seraient :

Fils. . { le roi *Zeserkare Amenhotep;*
le roi *Se-Amon;*
le Fils Royal *Ahmès;*
le Fils Royal *Se-pa-ar.*

Filles. { la reine *Ahhotep;*
la princesse *Meritamon;*
la princesse *Set-Amon;*
l'Épouse Royale *Set-Kamès;*
l'Épouse Royale *Hent-to-mihit;*
l'Épouse Royale *Toures;*
la princesse *Ta-ar.*

Ce n'est pas tout; on croit encore pouvoir enrichir ce tableau par la considération des personnages dont les momies ont été découvertes, en 1885, dans la célèbre cachette de Deir El-Bahri, et parmi lesquels figurent, comme on sait, les rois Skenenre Tiouâ, Nibpehtire Ahmès et Zeserkare Amenhotep, la reine Nofritari et la reine Ahhotep, et plusieurs des descendants réels ou supposés du roi Ahmès dont nous venons de donner la liste, à savoir Se-Amon, Set-Amon, Meritamon et Set-Kamès; car on possède, avec toutes celles-là, les momies d'une princesse *Hent-timihou*, dont le nom rappelle curieusement celui de Hent-to-mihit, et d'une reine *Anhapi*, particulièrement intéressante pour l'histoire de la cachette de Deir El-Bahri parce que c'est chez elle, dans son propre tombeau

[1] Nous visons, ici, le travail et la classification de Gauthier, *Livre des Rois*, II (1912), p. 175 à 196.

qui devint la cachette même, que les cercueils et les corps de tous ses compagnons royaux avaient été transportés par les autorités thébaines[1]. En la princesse Hent-timihou, comme en sa presque homonyme de la liste cultuelle, on voit une fille d'Ahmès, et comme les textes inscrits sur son linceul nous apprennent qu'elle est la fille d'une certaine Fille Royale *Tenthapi*[2], on est conduit à considérer cette Tenthapi comme une autre épouse d'Ahmès, déjà possesseur de Nofritari. La reine Anhapi, d'autre part, figure en compagnie de la princesse Hent-to-mihit de la liste, dans un autre document cultuel du Nouvel Empire[3], dont on interprète les mentions en supposant que Anhapi et Hent-to-mihit sont la mère et la fille, de sorte que, Hent-to-mihit étant déjà inscrite parmi les enfants d'Ahmès, sa mère Anhapi devient forcément une épouse encore d'Ahmès, soit la troisième. On trouve au même roi Ahmès une quatrième épouse, enfin, dans la personne de la Mère Royale *Kasmout*, qui figure à la liste cultuelle principale. De telle manière enfin que la famille du roi Ahmès, telle qu'elle est détaillée au précédent tableau, devrait être complétée ainsi qu'il suit :

Une huitième fille. | la princesse *Hent-timihou*.

Épouses. . . . . { la reine Nofritari;
Tenthapi, mère de Hent-timihou;
Anhapi, mère supposée de Hent-to-mihit;
Kasmout.

Telle est la construction généalogique qui nous est appor-

(1) D'après les procès-verbaux de transfert, du temps des rois Se-Amon et Hrihor, consignés sur les cercueils mêmes de Ramsès Ier, Seti Ier et Ramsès II; voir Maspero, *loc. cit.*, p. 551 à 559 pour ces procès-verbaux, et p. 530-531 pour la momie de la reine Anhapi.

(2) Maspero, *loc. cit.*, p. 543-544.

(3) Tombeau n° 78 de Sheikh Abd-el-Gournah; bibliographie dans Gauthier, *loc. cit.*, p. 187.

tée, à titre plus ou moins hypothétique, répétons-le, par le plus récent exposé documentaire. Sur quoi repose-t-elle et que faut-il en retenir ?

Les momies et les cercueils de Deir El-Bahri ne portent avec eux, archéologiquement, nulle indication précise. Parmi ceux qui nous intéressent le plus, ceux de Meritamon, de Se-amon, de Set-Kamès et de Hent-timihou sont extrêmement caractérisés et d'époque très sûre; mais tout ce qu'on peut dire, c'est qu'ils sont étroitement apparentés avec ceux de Tiouâ, d'Ahmès et d'Amenhotep Ier [1] : c'est évidemment insuffisant pour le détail de l'histoire et la généalogie. Le tableau cultuel de Deir El-Medineh, en ses deux formes que nous possédons, ne précise point davantage. D'autres monuments cultuels analogues nous permettent, heureusement, d'aller un peu plus loin, au moins en ce qui concerne quatre personnages : Se-pa-ar, dont la position de fils du roi Ahmès est extrêmement indiquée [2], Meritamon, qui semble bien être une fille du même roi [3], Set-Amon qui est dans les mêmes conditions [4] et Set-Kamès, une autre fille encore [5]. On ne saurait affirmer que ces filiations

[1] Voir Maspero, *loc. cit.*, p. 620 et suiv.

[2] Le document principal est peut-être celui du tombeau 13 de Sheikh Abd-el-Gournah, dont le défunt adore le prince Se-pa-ar à côté du roi Amenhotep Ier; sur une stèle de Karnak, Se-pa-ar figure en compagnie de Nofritari, d'Amenhotep Ier et de la princesse Set-Amon; sur le sarcophage de Bouteh-Amon à Turin, presque de même, il est avec Nofritari, Amenhotep Ier, Meritamon et Set-Amon. On connaît, en outre, une dizaine de stèles où Se-pa-ar figure seul, et l'on se rappelle que son tombeau est mentionné au papyrus Abbott. Pour la bibliographie de tous ces monuments, voir Gauthier, *loc. cit.*, p. 188-190.

[3] Sa présence sur le sarcophage de Bouteh-Amon, voir note précédente. On connaît, en outre, un assez grand nombre de monuments où cette princesse paraît seule, voir Gauthier, *loc. cit.*, p. 192-193.

[4] Sa présence sur le sarcophage de Bouteh-Amon et sur la stèle susdite de Karnak, avec Nofritari, Amenhotep Ier, Se-pa-ar et Meritamon, voir note 2 ci-dessus.

[5] Sur une stèle d'Abydos, la princesse figure avec Nofritari et Amenhotep Ier;

sont certaines; elles sont seulement très probables, et correspondent bien à ce que semble indiquer une particularité de ces noms de la famille du roi Ahmès, dont un certain nombre se présentent à nous, tantôt sous leur forme simple, tantôt introduits par le nom même d'*Ahmès*, jouant le rôle d'une sorte de prénom générique: c'est ainsi que l'on rencontre, sur les momies et les cercueils, et dans les documents cultuels de date ultérieure, les formes :

Nofritari et *Ahmès-Nofritari*,
Meritamon et *Ahmès-Meritamon*,
Se-pa-ar et *Ahmès-Se-pa-ar*,
Set-Kamès et *Ahmès-Set-Kamès*,
Hent-to-mihit et *Ahmès-Hent-to-mihit*,
Anhapi et *Ahmès-Anhapi*.

Nofritari est l'épouse d'Ahmès; si Meritamon, Set-Kamès et Se-pa-ar, comme nous avons vu qu'on peut l'induire, sont ses enfants, il deviendra probable que le prénom familial *Ahmès* était réservé pour désigner une femme ou un enfant du roi. Et si l'on admet cela, il faudra que Hent-to-mihit de la grande liste cultuelle et Anhapi de Deir El-Bahri rentrent dans les mêmes conditions de parenté par rapport à Ahmès : c'est une des considérations auxquelles on obéit quand de ces deux princesses, rencontrées ensemble sur un monument postérieur et considérées comme mère et fille, on fait une épouse et une fille du souverain éponyme.

Il ne semble pas, toutefois, que la règle soit absolue, ni même ait obligatoirement le sens qu'on a cru apercevoir : pourquoi le nom de famille serait-il réservé aux épouses et aux enfants, à l'exclusion de tous autres proches? On agira plus prudemment, sans doute, en considérant les liens de parenté de Hent-to-mihit et de Anhapi comme indéterminés. Tout

sur une autre stèle du Ramesseum, elle est seule avec Amenhotep Ier. Pour les monuments qui la concernent, voir Gauthier, *loc. cit.*, p. 194-195.

à fait indéterminées aussi — en l'absence de toute indication quelle qu'elle soit — restent les conditions de parenté des autres épouses, fils et filles précédemment supposés et attribués, comme nous l'avons dit, au roi Ahmès, à savoir, la princesse Hent-timihou de Deir El-Bahri et sa mère Tenthapi, et, dans la liste de Deir El-Medineh, les princesses Tourès et Ta-ar, la Mère Royale Kasmout, le prince Se-Amon, le Fils Royal Ahmès : tous personnages dont la position familiale précise est absolument inconnue.

Il est très singulier, d'ailleurs, qu'on ait tenu à localiser ainsi, gratuitement et inutilement, ces quelques princes et princesses; car on trouve à côté d'eux, dans les documents mêmes de Deir El-Medineh, d'autres noms tout semblables, qu'on n'a jamais songé à considérer comme représentant des enfants ou des épouses d'Ahmès, notamment, chez Khabekhit, une reine *Ahmès*, 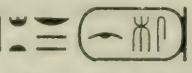 , et une reine *Kamès*, 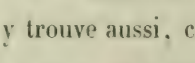 ; on y trouve aussi, comme « Fils Royal » tout à fait indéterminé, le *Bimpou* qui s'appelle peut-être Souazenre et qui voisine avec un prince *Ahmès* sur un monument dont nous rappelions plus haut l'existence, puis le roi *Ouazkhopirre Kamès*, si difficile à placer exactement, puis un roi *Skhentnibre* dont on n'a pas trace par ailleurs, et d'autres personnages dont l'époque même est incertaine : une princesse *Ta-ar-baou*, une princesse *Ta-khard-ka*, un Fils Royal *Kennou . . . rou* (?). Sur leurs relations généalogiques à tous, on n'a pas la moindre lumière.

Un seul d'entre eux, Ouazkhopirre Kamès, se présente dans de telles conditions que quelques probabilités historiques se dessinent [1]. Il est en relation avec la reine Ahhotep la mère,

[1] Cf. ce qui est dit chez nous de Kamès, précédemment, *Hyksôs*, section II, chap. I.

mais, de manière tout aussi étroite et d'après les mêmes faits archéologiques, avec Nibpehtire Ahmès, et ses noms se rencontrent avec ceux de Nibpehtire Ahmès dans une inscription nubienne; si l'on joint à cela que le nom solaire *Ouazkhopirre* sort du type *S-[X]-n-re* et rappelle, par contre, le nom d'Horus *A-Khopirou* qui est celui de Nibpehtire, on n'hésitera pas à mettre ce Kamès un peu plus bas que Tiouâ, et le plus près possible du roi Ahmès. Cela est tout à fait d'accord, comme on voit, avec la mise en place indiquée plusieurs fois par Maspero, faisant de Kamès un frère aîné d'Ahmès, n'ayant pas régné[1], ou régné seulement peu de temps[2]. Notons encore qu'il paraît inutile de supposer, comme Maspero l'a fait[3], que Kamès a été le père de la reine Nofritari : cela, pour faire de Kamès le grand-père éponyme de cette princesse *Set-Kamès* qui, on l'a vu plus haut, est très probablement une fille de Nofritari. La supposition serait d'abord perturbatrice, la reine Nofritari, nous l'avons dit aussi, ayant très probablement pour père Skenenre Tiouâ et nul autre, et d'autre part, le nom de *Set-Kamès* semblant désigner proprement une « Fille de Kamès » et non une petite-fille. Le nom ainsi envisagé pose d'ailleurs un problème, car il nous avait semblé ressortir des monuments que Set-Kamès était fille du roi Ahmès et de Nofritari. A mieux y regarder, cependant, et considérant que la princesse nous apparaît, soit avec Amenhotep Ier seul, soit avec ce même roi et sa mère Nofritari, on se rend compte que, s'il semble bien qu'elle figure en ces places comme fille de Nofritari et sœur d'Amenhotep, rien n'indique, par contre, que le roi Ahmès soit son père : ne serait-il pas possible que cette princesse au nom caractéristique de Set-Kamès, née de la reine Nofritari, ait réellement eu pour père le Kamès éphémère dont

(1) Maspero, *loc. cit.* (*Momies royales*), p. 628-629.
(2) Maspero, *Histoire*, II, p. 79.
(3) Maspero, *loc. cit.* (*Momies royales*), p. 629.

on est obligé d'admettre l'existence sur le trône ou à côté du trône? Il suffirait d'admettre, pour cela, qu'avant de devenir l'épouse d'Ahmès, Nofritari a été celle de son frère aîné Kamès, très vite disparu, et que Set-Kamès était née de ce premier mariage.

Autour de Nibpehtire Ahmès, en somme, et en outre de sa mère Ahhotep, de son père très probable Skenenre Tiouâ, de sa sœur-épouse Nofritari, de son frère défunt Ahmès, de ses deux autres sœurs également nommées Ahmès (frère et sœur *probables*, car ce sont trois enfants de Tiouâ), de son fils le roi Zeserkare Amenhotep et de sa fille Ahhotep, épouse de son frère Amenhotep, — en outre de tous ceux-là on enregistre assez sûrement un frère aîné, le roi Ouazkhopirre Kamès, peut-être premier mari de Nofritari; une fille, plutôt belle-fille ou nièce, Set-kamès, dont ce premier époux aurait été le père; d'autres filles, Meritamon et Set-Amon; un autre fils, Se-pa-ar. En dehors de ceux-là, tous les personnages dont nous avons vu passer les noms sont de position familiale absolument problématique. Qui est la princesse Kamès? On l'ignore. Qui sont ce Fils Royal Ahmès et cette princesse Ahmès qui paraissent dans les listes de Deir El-Medineh? On songe à l'Ahmès de la statue d'Harpocrate qui voisine avec Binpou, au temps où se rencontrent les noms solaires de la forme *S-[A]-n-re*, et l'on se demande si le prince Ahmès et la princesse Ahmès du tableau cultuel ne seraient pas identiques à ces enfants de Tiouâ, frère et sœur *probables* de Nibpehtire Ahmès, dont un autre monument nous garde la mémoire. A propos de ces Ahmès si fâcheusement mal déterminés, il y a lieu de signaler qu'on connaît un autre personnage encore de nom analogue, un « Fils Royal *Se-Ahmès* »[1] qu'il ne faut confondre avec aucun des *Ahmès* qui précèdent: ce « Fils d'Ahmès », d'ailleurs, n'est

[1] Pour ses monuments en très petit nombre, voir Gauthier, *loc. cit.*, p. 191.

pas forcément né du roi Ahmès, et il peut aussi bien avoir eu pour père un quelconque des Ahmès de la même époque.

Sont encore du temps de Tiouâ ou d'Ahmès, sans qu'on puisse rien dire de plus précis les concernant, le prince *Seamon* de Deir El-Bahri, des listes de Deir El-Medineh et de quelques rares monuments [1], le prince *Binpou* (*Souazenre* ou Nofirkare) de la liste de Deir El-Medineh et de la statue d'Harpocrate, la princesse *Hent-to-mihit* de la liste de Deir El-Medineh et la reine *Anhapi*, de Deir El-Bahri, qui est en relation avec elle, la princesse *Hent-timihou* de Deir El-Bahri et sa mère *Tenthapi*, plus deux personnages pharaoniques du groupe *S-[X]-n-re* déjà rappelés au début de cette Note, le *Snekhtenre* de la liste de Karnak et de la table de Marseille, et le *Sankhenre Senbtou* du papyrus de Turin. Les autres personnages de la liste cultuelle de Deir El-Medineh, les dames *Tourès*, *Ta-ar*, *Kasmout*, *Ta-ar-baou*, *Ta-khard-ka*, sont beaucoup plus indéterminés historiquement, et il ne semble pas y avoir de raison de les placer au siècle d'Ahmès plutôt qu'à toute autre époque du Nouvel Empire. On se demande si la même réserve ne serait pas indiquée en ce qui concerne un dernier Pharaon de la liste de Deir El-Medineh, *Skhentnibre*, dont le nom ressemble un peu à celui de Snekhtenre, mais qui ne paraît pas avoir d'autres titres à être rangé, comme on le fait le plus souvent [2], parmi les princes secondaires du temps de Tiouâ ou de sa famille.

[1] Voir Gauthier, *loc. cit.*, p. 190; nous avons signalé, précédemment (*Hyksôs*, section II, chap. 1), le sceau en calcaire de ce prince, jadis découvert par Mariette, et si remarquablement analogue à un sceau de Skenenre. Maspero pense (*loc. cit.*, p. 621) que «Siamon est assez difficile à séparer de Sitamon», ce qui conduirait à le ranger parmi les enfants très probables du roi Ahmès que nous avons reconnus plus haut; mais il ne semble pas que cette considération soit obligatoire.

[2] Maspero, *loc. cit.*, p. 639; Gauthier, *loc. cit.*, p. 168.

«LIVRE DES ROIS»

« LIVRE DES ROIS. »

TABLE DES NOMS ROYAUX ET PRINCIERS

DE LA PÉRIODE COMPRISE ENTRE LA XIIE ET LA XVIIIE DYNASTIE

PRÉSENTÉS DANS L'ORDRE DE LEURS GROUPEMENTS HISTORIQUES.

Le *Livre des Rois* qu'on va voir est un tableau historique raisonné, organisé d'après les conditions de classement qui sont apparues au cours des précédentes études, c'est-à-dire d'après les faits qu'on trouvera le plus commodément résumés ci-avant, *Synthèse historique...*, section I, chapitre II. Les détails du classement ont été modifiés ou complétés en quelques points, en outre, par les discussions et les observations qui constituent la matière de nos *Compléments* finaux, et le *Livre des Rois* a dû en tenir compte. Pour la facilité du groupement et la clarté de la présentation des faits au point de vue de la simultanéité de plusieurs séries de Pharaons en diverses régions de l'Égypte, nous avons été conduit à délimiter, dans l'ensemble de la période étudiée, non seulement les quatre périodes précédemment définies, mais, à l'intérieur de ces

périodes, et au total, onze groupes pharaoniques, qui le plus souvent sont des familles véritables et caractérisées, de vraies « dynasties », mais dont quelques-unes réunissent, sous une même rubrique chronologique et géographique, des princes en réalité étrangers les uns aux autres. Dans ces groupes divers, et à côté des personnages positivement connus par leurs monuments contemporains, nous avons fait entrer ceux dont le souvenir, moins certain, n'est conservé que par des documents postérieurs, le papyrus de Turin, la table de Karnak et tous les monuments du même ordre; pour mettre en place les noms royaux fort nombreux qu'on y recueille, nous avons suivi le seul guide des analogies onomastiques [1].

Comment sont constituées ces onze familles royales, comment elles se succèdent ou se superposent chronologiquement au long de la période qui nous intéresse, il a paru simple de l'exprimer par le graphique que voici, dont les notes dispensent de toute explication supplémentaire.

Groupe A.

ÉGYPTE ENTIÈRE, PUIS THÈBES : PREMIERS SUCCESSEURS DE LA XIIE DYNASTIE, ROIS AMENEMHAT, SENOUSRIT ET AUTRES.

1. *Sekhemre-Khoutaoui Penten.*

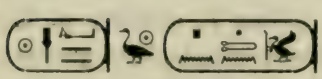
stèle de Thot-â, Abydos.

[1] Contrairement à la méthode le plus souvent pratiquée, qui consiste, pour le papyrus de Turin notamment, à le considérer comme une liste historique qu'on n'a qu'à suivre d'un bout à l'autre. On le sait, nous ne nous sommes jamais départi de ce principe, posé au commencement, que les listes royales postérieures ne doivent pas servir de base à l'histoire, mais être analysées après coup, *pour elles-mêmes*, sur la base de l'histoire une fois établie d'après les témoignages monumentaux : c'est de cette manière que nous avons essayé de comprendre la constitution et la formation ancienne de la liste de Turin, qui nous a occupés, précédemment, à deux reprises (*Synthèse historique* etc., section II, chap. III, et *Compléments*, chap. I, § VIII).

Les quatre périodes délimitées ci-contre sont celles définies plus haut, *Synthèse historique* etc., section I, chap. II.

1re pér. Env. 20 ans.	Égypte entière, puis Thèbes : premiers successeurs de la XIIe dynastie, rois Amenemhat, Senousrit et autres.	A	B	Contemporains probables du groupe A, en Moyenne-Égypte et dans le Delta.
Deuxième période. — Environ 90 ans.	Thèbes : les rois *Sekhemre*-[*X*] (Antef, Sebekemsaf et leur groupe).	C		
	Thèbes : les derniers *Sekhemre*-[*X*] (premiers rois Sebekhotep).	D		
Troisième période. — Environ 85 ans.	Thèbes : les rois *Kha*-[*X*]-*re* (Sebekhotep et Nofirhotep).	E	F	Contemporains du groupe E en Moyenne-Égypte et « Hyksôs » de la première période, ou *période Anra*.
	Thèbes : les rois *Mer*-[*X*]-*re* (Sebekhotep, Nofirhotep et autres).	G	Haute-Égypte : H les rois *Ted*-[*X*]-*re*.	I Basse-Égypte : « Hyksôs » de la 2e période, rois *S*-[*X*]-*n*-*re*, [*X*]-*ousir*-*re* et *A*-[*X*]-*re* (Khian, Apopi et autres).
4e pér. Env. 15 ans.	Thèbes : le groupe de Tiouâ, rois *S*-[*X*]-*n*-*re* et autres.	J	K	Contemporains probables de la fin du groupe I ou du groupe J.

inscriptions de Semneh et Koummeh.

cylindres de Sebek de *Soumnou*.

cylindres de Sebek de *Ro-sam-f*.

architrave, Bubaste.

(*sic*) stèle, Karnak (possibilité que ce monument appartienne à Re-Khoutaoui Ougaf; voir ci-après, même groupe, n° 5).

papyrus de Kahoun.

table de Karnak.

(*sic*) papyrus de Turin, n° 1 (un signe omis par le scribe, par confusion avec le nom de *Re-Khoutaoui* Ougaf; voir ci-après, même groupe, n° 5).

2. *Sekhemkare X... (Horus Sankhtaoui)*.

. . . . stèle de Merire et Paou-heri, Athribis.

cubes de bronze, Tanis.

graffito, Shatt er-Rigal.

statue de Khenmes (dédiée à Sebek de *Soumnou*).
papyrus de Kahoun.

papyrus de Turin, n° 2.

3. *Sekhemre-Khoutaoui Amenemhat-Sebekhotep.*

. . . . linteau, Deir El-Bahri.

scarabée.

plaquette-cartouche de fondation.

cylindre de Sebek de *I-atourou.*

fragment d'inscription, provenance inconnue.

4. *Sekhemkare Amenemhat-Senbef* (*Horus Mehabtaoui*).

Deux cylindres, dont un de Mohalla, près Gebelein.

Le nom d'Horus et le nom de , de même : un scarabée.

5. *Re-Khoutaoui Ougaf.*

. . . . plaquette en calcaire, Éléphantine, avec un autre roi *Senousrit* (cf. le numéro suivant).

. . . . statuette, Khartoum.

. . . . base de siège, Karnak.

(Peut-être le même roi est-il celui d'une stèle de Karnak où l'on trouve précédé d'une titulature développée qui comporte *nibti Khabaou* et Horus *Meri*. . . : ce monument a été enregistré plus haut, même groupe, n° 1, comme appartenant probablement à Sekhemre-Khoutaoui Penten.)

. . . . table de Karnak.

6. *Snofirabre Senousrit.*

statue et stèle, Karnak, les titulatures mutilées que portent les deux monuments complétées l'une par l'autre.

plaquette en calcaire, Éléphantine, avec la titulature du roi Re-Khoutaoui Ougaf (voir le numéro précédent).

7. *Sankhabre Ameni-Antef-Amenemhat.*

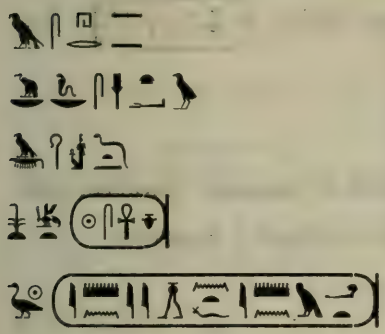
tables d'offrandes, Karnak.

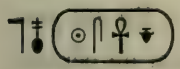
cylindre de Sebek de *Soumnou.*

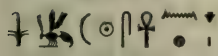
papyrus de Turin, n° 6.

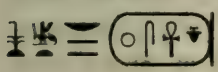
table de Karnak.

8. *Menkhaoure Anab.*

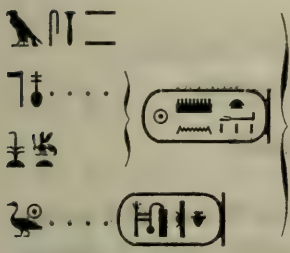
stèle, Abydos.

9. *Ne-kha-Nematre Khenzer.*

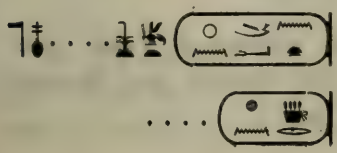
stèles d'Amenisenb, Abydos.

(peut-être le même roi, sur un scarabée qui porte aussi un autre nom solaire, 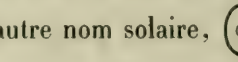 : scarabée « mixte » ?

10. *Sbeka(?)kare.*

cylindres de Sebek de *Soumnou;* scarabée; graffito dans le tombeau de la reine Khouit à Saqqarah.

Sans numéro. L'Horus :

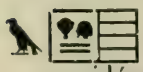 cylindre de Sebek de *Soumnou.* — On ne peut considérer ce nom d'Horus comme représentant un personnage nouveau, car il appartient peut-être à l'un des Pharaons déjà enregistrés au présent groupe et dont les noms d'Horus nous manquent, les rois Penten (n° 1); Amenemhat-Sebekhotep (n° 3), Ougaf (n° 5) et Sbeka(?)kare (n° 10).

Groupe B.

CONTEMPORAINS PROBABLES DU GROUPE PRÉCÉDENT, EN MOYENNE-ÉGYPTE ET DANS LE DELTA.

1. *Amenemhat* (*Horus Her-ab-Shedit*

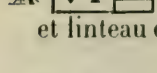 et 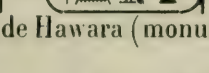 colonne de Medinet El-Fayoum, et linteau de Hawara (monuments dédiés à Sebek de *Shedit*).

2. *Smenkhkare Mermashaou.*

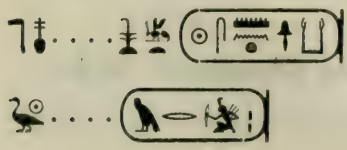 deux colosses de Tanis (plus tard usurpés par Aknenre Apopi).

papyrus de Turin, n° 19.

3. *Nehsi* (un seul prince ou plusieurs?).

colosse, Tell Mokdam.

montant de pierre, Tanis.

une dizaine de scarabées.

etc.

papyrus de Turin, n° 58.

4. *Le sheikh Semken.* un scarabée.

5. *Le sheikh Anther.* un scarabée.

sont les plus anciens connus des « Hyksôs » en Égypte. Cf. le *Absha* du tableau connu de Beni-Hassan, au temps de la XIIe dynastie.

Groupe A-B annexe.

Aux rois des deux groupes précédents s'adjoignent, d'après leurs formes nominatives, ceux des tables du Nouvel Empire dont suivent les noms.

1. *Snofirkare.*

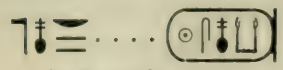 table de Karnak.

2. *Smenkare.*

Turin, n° 7.

3. *Sankhkare.*

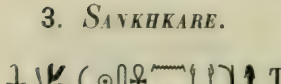 Turin, n° 78.

4. *S. . . ouazkare Hori.*

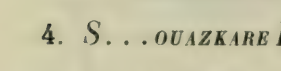 Turin, n° 33.

Cf. les noms historiques de la forme *S-[X]-ka-re,* ci-avant, A, 2, 4, 10; B, 2.

5. *Sehotepabre.*

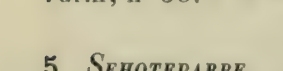 Turin, n° 4.

6. *Sehotepabre.*

Même rédaction que le précédent, Turin, n° 8.

Cf. les noms historiques de la forme *S-[X]-ab-re,* ci-avant, A, 6, 7.

7. *Amenemhat.*

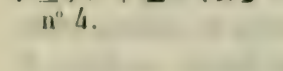 Turin, n° 3.

Cf. les *Amenemhat* et *Senousrit* vus ci-avant, A, 3, 4, 6, 7; B, 1.

8. *Ioufni.*

Turin, n° 5.

9. *Ransenb.*

Turin, n° 14.

Cf. les rois aux noms de simples particuliers rencontrés ci-avant, A, 1, 5, 8, 9.

10. *Snofir . . . re.*

. . . . table de Karnak (deux fois).

11. *Smen[ab?]re.*

Turin, n° 86.

12. *Smen . . . re.*

Turin, n° 96.

13. *Sousir . . . re.*

Turin, n° 97.

Pourraient être des formes *S-[X]-ka-re* ou *S-[X]-ab-re.*

Groupe C.

THÈBES : LES *SEKHEMRE*-[*X*], ANTEF, SEBEKEMSAF ET AUTRES ROIS DE LEUR ÉPOQUE.

1. *Sekhemre-Harhermat Antef-â.*

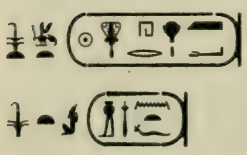

cercueil, Louvre.

2. *Sekhemre-Apmat Antef-â.*

petite pyramide, Londres.

huit fois, dont deux sans le ← final.

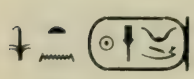

une fois.

boîte à canopes, Louvre.

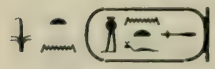

cercueil, Louvre (avec mention du donateur, son frère le roi *Antef*, voir numéro suivant).

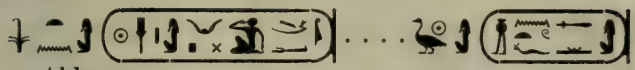 papyrus Abbott.

3. *Noubkhopirre Antef*, frère du précédent.

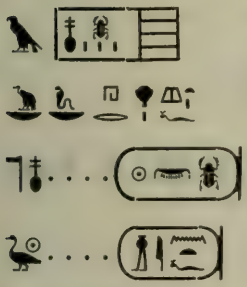 obélisque de la façade du tombeau, Thèbes.

et les deux cartouches : fragments architecturaux, Abydos.

et les deux cartouches : fragments architecturaux, Koptos.

Les deux cartouches : stèle de Nofir, Abydos.

stèle de la dépossession de Teti, Koptos.

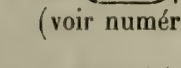 cercueil de son frère Sekhemre-Apmat Antef-â (voir numéro précédent).

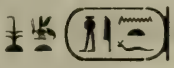 cercueil, Londres.

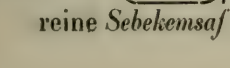 pendant d'or, avec le nom de sa femme, la reine *Sebekemsaf* (voir numéro suivant).

(?)

stèle, Karnak.

mentionnés sur la stèle de Nekht, Abydos.

Le nom solaire : plusieurs scarabées.

Le nom solaire : statue (perdue?) de l'ancienne collection Lee.

table de Karnak.

papyrus Abbott.

4. *La reine Sebekemsaf*, épouse de Noubkhopirre Antef.

pendant d'or, avec le nom du roi *Antef* (voir numéro précédent).

chevet de bois de l'officier Reri.

stèle de Iouf, officier de la reine Ahhotep (cf. ci-après, groupe J, n° 3), Edfou.

Rapprocher, du nom de cette reine, celui de la , épouse de Khenmes-Niboui, officier de la reine *Noubkhas* (ci-après, même groupe, n° 10) et mère d'un certain *Mentouhotep* (stèle dudit Mentouhotep).

5. *Sekhemre-Ouazkhaou Sebekemsaf.*

statue, Abydos, le roi avec son fils *Sebekemsaf* (voir numéro suivant).

statuette Petrie.

Les deux cartouches, mutilés, et :

obélisque en schiste, Karnak.

inscriptions, ouadi Hammamât.

(un grand nombre de fois, avec substitution fréquente de ou à et à) boîte à canopes, Leyde.

scarabée de jaspe serti d'or, Drah abou'l Neggah.

. . . . table de Karnak.

(Un certain nombre de monuments portant le cartouche *Sebekemsaf* et non attribuables certainement sont notés ci-après, même groupe, n° 9, à la suite des mentions de Sekhemre-Seshedtaoui Sebekemsaf.)

6. *Le prince Sebekemsaf*, fils du roi précédent.

accompagnant son père, le roi Sekhemre-Ouazkhaou Sebekemsaf, dans le monument précité d'Abydos (voir numéro précédent).

7. *Sekhemre-Nofirkhaou Oupouaitemsaf.*

. . . . stèle, provenance supposée Abydos.

. . . .

8. *Sekhemre-Ouahkhaou Rahotep.*

inscription, Koptos.

. . . . . stèle, Abydos.

table de Karnak.

9. *Sekhemre-Seshedtaoui Sebekemsaf.*

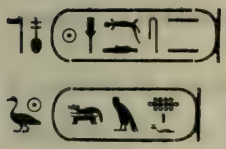
petite « pyramide » du scribe Sebekhotep, Thèbes. (La femme de ce Sebekhotep est une dame *Aouhetabou,* nommée comme sa contemporaine *Aouhetabou,* mère du roi S.-Souaztaoui Sebekhotep; voir ci-après, groupe D, n° 2).

fragment architectural, Abydos.

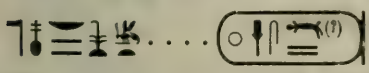
table de Karnak.

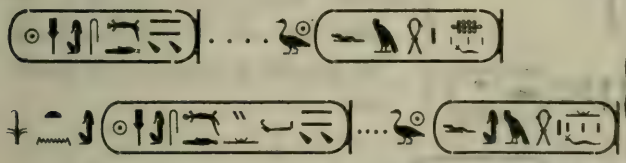
papyrus Abbott, avec mention, les deux fois, de la reine *Noubkhas,* épouse du roi (voir numéro suivant).

Les quatre mentions suivantes sont d'attribution indéterminée, et pourraient aussi bien appartenir à Sekhemre-Ouazkhaou (ci-dessus, n° 5) ou à Sekhemre-Seshedtaoui

statue, Karnak.

autre statue, Karnak.

un scarabée.

Le cartouche *Sebekemsaf :* Shatt er-Rigal.

10. *La reine Noubkhas*, épouse de S.-Seshedtaoui Sebekemsaf.

. . . . stèle « de Noubkhas », Louvre.

stèle de Mentouhotep (fils d'un officier de la reine et d'une princesse *Sebekemsaf* : cf. ce qui est noté ci-avant, même groupe, n° 4).

inscription au tombeau de Ransenb (époux d'une petite-fille de la princesse Khonsou — voir numéro suivant — fille de la reine), Elkab.

. . . . papyrus Abbott, avec mention, les deux fois, de son époux, le roi du numéro précédent (s'y reporter).

papyrus Amherst.

11. *La princesse Khonsou*, fille aînée de S.-Seshedtaoui Sebekemsaf et de Noubkhas.

stèle « de Noubkhas », Louvre.

inscription au tombeau de Ransenb (époux d'une petite-fille de cette princesse, qui avait épousé le prince *Ai* d'Elkab), Elkab.

12. *Bebites*, autre fille des mêmes souverains.

stèle « de Noubkhas », Louvre.

13. *Douaitnofrit*, autre fille des mêmes souverains.

stèle «de Noubkhas», Louvre. — Cette princesse a reçu le nom de sa grand'mère *Douaitnofrit*, mère de la reine Noubkhas (stèle «de Noubkhas»). Il ne semble point y avoir lieu de faire figurer ici les ascendants ni les collatéraux de cette reine; quelques-uns d'entre eux seront cités à propos des personnages des n°s 14 et 15 ci-dessous.

14. *Sebekemheb*, fille d'un roi inconnu.

fragment de la stèle d'un fils de la reine *Ha-ankh-s* (voir ci-après, groupe D, n° 9), Koptos. Pour la localisation historique de cette princesse, voir ce qui est dit au numéro suivant.

15. *La reine* (?) *Noubemhat*, épouse d'un roi inconnu.

[?] même stèle sur laquelle figure le nom de la précédente princesse. On ne sait dans quel rapport de parenté ces deux dames, *Noubemhat* et *Sebekemheb*, étaient entre elles, ni avec la reine *Ha-ankh-s*, vraisemblablement postérieure. Pour ce dernier personnage, voir ci-après, groupe D, n° 9. Quant aux deux autres princesses, leurs noms sont en étroite relation avec ceux de collatéraux de la reine Noubkhas (n° 10 ci-dessus), un de ses frères *Sebekemhat*, une de ses sœurs *Noubemheb*, dont on peut encore rapprocher les noms d'un autre frère, *Sebekemsaf*, et de deux autres sœurs, *Noubemkhouit* et *Nibitemnoub* (stèle «de Noubkhas»).

16. *Sekhemre-Sankhtaoui*.

fragment de la stèle de Ioufsenb, Gebelein.

17. *Sekhemre-Smentaoui Thouti.*

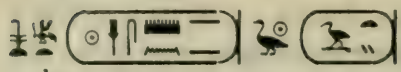 fragment architectural, Ballas.

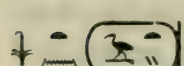 boîte à canopes, empruntée pour la reine *Mentouhotep* (voir numéro suivant), Berlin.

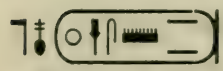 table de Karnak.

18. *La reine Mentouhotep*, épouse probable de S.-Smentaoui Thouti.

boîte à canopes du roi Thouti (voir numéro précédent), empruntée pour cette reine.

cercueil de cette reine; les inscriptions nomment son père, le vizir 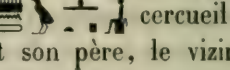 *Senbhenaf* (cf. la reine *Senbhenas* du numéro suivant), et sa mère, une princesse *Sebekhotep*.

Rapprocher, du nom de la reine, ceux de ses contemporains ou presque contemporains, le *Mentouhotep* père du roi Sekhemre-Souaztaoui (ci-après, groupe D, n° 1), le *Mentouhotep* fils d'une princesse *Sebekemsaf* et d'un officier de la reine Noubhas (ci-avant, même groupe, n° 4, à propos de la reine Sebekemsaf).

19. *Sekhemre-Sousirtaoui.*

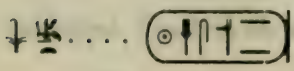 table de Karnak.

20. *La reine Senbhenas*, épouse d'un roi inconnu.

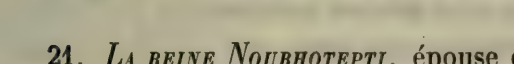 quelques scarabées. — Cf. le nom du vizir *Senbhenaf*, père de la reine Mentouhotep, du n° 18.

21. *La reine Noubhotepti*, épouse d'un roi inconnu.

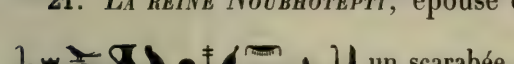 un scarabée.

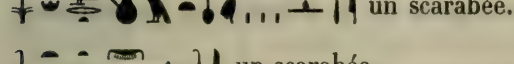 un scarabée.

Pour la localisation historique, se reporter à l'histoire des contemporains de Sekhemre-Seshedtaoui et de la reine Noubkhas.

22. *La Mère Royale Noubhotepti*, mère d'un roi Sebekhotep.

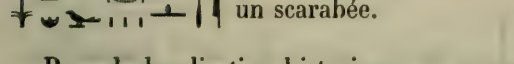 , mère d'un 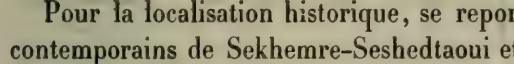 un scarabée.

(Le roi nommé pourrait être Sekhemre-Gergtaoui Sebekhotep, voir ci-après, groupe D, n° 8.)

23. *La reine Tesou-nofir*, épouse d'un roi inconnu.

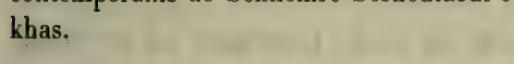 un scarabée.

24. *La reine Ini*, épouse d'un roi inconnu.

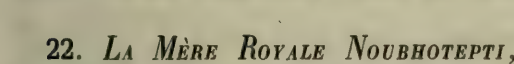 , avec ou sans le cartouche : trois scarabées.

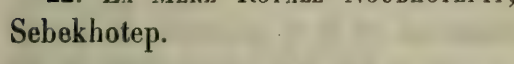 un scarabée.

Groupe D.

THÈBES : LES DERNIERS SEKHEMRE-[X],
PREMIERS ROIS SEBEKHOTEP.

1. *Mentouhotep*, père de S.-Souaztaoui Sebekhotep.

scarabées « paternels » de S.-Souaztaoui.

stèle de Senb, frère dudit roi S.-Souaztaoui.

Ce père de S.-Souaztaoui est de la génération du roi S.-Seshedtaoui, c'est-à-dire à peu près contemporain de son homonyme la reine *Mentouhotep*, épouse probable de S.-Smentaoui (voir plus haut, groupe C, n° 18).

2. *Aouhetabou*, épouse du précédent, mère de S.-Souaztaoui Sebekhotep.

scarabées « maternels » de S.-Souaztaoui.

stèle de Senb, frère du roi S.-Souaztaoui.

Cette dame, mère de S.-Souaztaoui et par conséquent de la génération du roi S.-Seshedtaoui, a une homonyme parmi les contemporaines certaines de ce dernier souverain, la dame 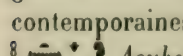 *Aouhetabou*, épouse de l'officier Sebekhotep (mentionnés ci-avant, voir groupe C, n° 9).

3. *Sekhemre-Souaztaoui Sebekhotep.*

stèle des deux filles du roi, *Aouhetabou-Fen* et *Ankittoutou* (voir ci-dessous, même groupe, nos 5, 6), Louvre.

scarabées « paternels » et « maternels » du roi.

un exemplaire du scarabée « paternel ».

manche de hache, Londres.

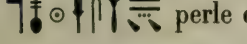

perle d'améthyste.

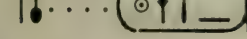

(*sic?*) statue, Tanis.

Même titulature au cartouche solaire, fort détruite : fragment, Karnak.

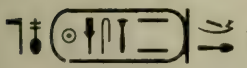

tombeau de Sebeknekht, Elkab.

Le cartouche au nom solaire, détérioré : table de Karnak.

papyrus de Turin, n° 22.

4. *La reine Anni*, épouse de Sekhemre-Souaztaoui Sebekhotep.

stèle des deux filles du roi, *Aouhetabou-Fen* et *Ankittoutou* (voir les deux numéros ci-après).

5. *La princesse Aouhetabou-Fen*, fille de S.-Souaztaoui Sebekhotep.

stèle de cette princesse et de sa sœur *Ankittoutou* (voir numéro suivant), mentionnant leurs parents, le roi et la reine (voir ci-dessus, n°s 3, 4).

Le nom d'*Aouhetabou* est porté par la grand'mère paternelle de la princesse et plusieurs femmes de sa génération (voir ci-dessus, même groupe, n° 2).

6. *Ankittoutou*, autre fille de S.-Souaztaoui Sebekhotep.

stèle des deux Filles Royales, citée au numéro précédent.

7. *Senb*, frère de S.-Souaztaoui Sebekhotep.

sa stèle (avec mention de ses parents *Mentouhotep* et *Aouhetabou*, voir ci-dessus, même groupe, n°s 1 et 2), Vienne.

Pour mémoire : *famille de Senb* (même stèle) :

Sa femme *Nibitatef;*

Son fils *Sebekhotep;*

Sa fille *Aouhetabou*, voir ce qui est dit à propos de son homonyme et cousine germaine du n° 5 ci-dessus;

Sa fille *Henit;*

Son fils *Méntouhotep*, nommé d'après son grand-père paternel, le personnage du n° 1 ci-dessus.

8. *Sekhemre-Gergtaoui Sebekhotep.*

papyrus de la XXe dynastie, Vienne.

papyrus de Turin, n° 17.

Ce roi pourrait être le *Sebekhotep* signalé plus haut (groupe C, n° 22) comme fils d'une certaine Mère Royale *Noubhotepti.*

9. *La reine Ha-ankh-s*, épouse d'un roi inconnu.

fragment de la stèle d'un fils de cette reine, Koptos. Y sont mentionnées une Fille Royale *Sebekemheb* et une reine (?) *Noubemhat* (toutes relations de parenté perdues), que nous avons enregistrées plus haut, groupe C, n°s 14 et 15, parmi les contemporains de S.-Seshedtaoui et de la reine Noubkhas. Quant à la présente reine *Ha-ankh-s,* elle est voisine, d'après son nom, du *Ha-ankh-f,* père de Khasekhemre Nofirhotep, qu'on verra tout à l'heure (groupe E, n° 1), et par suite, de la génération antérieure à celle de ce roi Khasekhemre, c'est-à-dire de celle de S.-Souaztaoui.

Groupe E.

Thèbes : les *kha-*[*x*]*-re*, Sebekhotep et Nofirhotep.

1. *Ha-ankh-f*, père de Khasekhemre Nofirhotep et de Khanofirre Sebekhotep.

nombreux scarabées des rois Khasekhemre et Khanofirre, les désignant, l'un ou l'autre, par son nom solaire.

ibid., dé de colonne de Khasekhemre, désigné par son nom solaire (Berlin).

deux listes de famille de Khasekhemre à Assouân et Sehel, et un autre tableau de Khasekhemre à Konosso.

Cf. le d'un monument de Tell el-Maskhouta qui appartient peut-être à Khanofirre, et la reine du groupe D, n° 9, qu'on vient de voir.

2. *Kemi*, épouse du précédent, mère des rois Khasekhemre et Khanofirre.

nombreux scarabées des rois Khasekhemre et Khanofirre, les désignant, l'un ou l'autre, par son nom personnel.

ibid., graffito de Shatt er-Rigal, avec le cartouche personnel de *Nofirhotep*, comme aux scarabées.

grande stèle de Khasekhemre, Abydos.

liste de famille de Khasekhemre à Sehel.

liste de famille de Khasekhemre à Assouân.

3. *Khasekhemre Nofirhotep.*

grande stèle d'Abydos.

naos en calcaire, Karnak.

et un tableau de Sehel.

et un tableau de Sehel.

et liste de famille d'Assouân.

et un tableau de Sehel.

et un tableau de Sehel.

un tableau de Konosso.

un tableau de Sehel.

un tableau de Konosso.

vase en albâtre.

fragment architectural, Abydos.

et les deux cartouches : stèle d'El-Amrah.

statuette de Bologne.

scarabée.

bloc de Karnak, avec les noms de Khanofirre Sebekhotep.

scarabées « paternels » du roi (voir n° 1 ci-avant).

ibid., dé de colonne (Berlin) avec la mention du père du roi, *Ha-ankh-f*, comme sur les scarabées « paternels ».

scarabées « maternels » du roi (voir n° 2 ci-avant).

graffito de Shatt er-Rigal, avec la mention de la mère du roi, *Kemi*, comme sur les scarabées « maternels ».

petite stèle d'Abydos

petite pièce en terre cuite, au nom de Sebek.

} attribution incertaine; pourraient appartenir aussi bien au roi Mersekhemre Nofirhotep, n° 3 du groupe G ci-après.

papyrus de Turin, n° 23.

table de Karnak.

4. *La reine Sensenb*, épouse du précédent.

liste de famille de Sehel.

tombeau de Ransenb à Elkab (nommée comme contemporaine de la mère d'une des épouses de Ransenb).

5. *Se-Hathor*, fils aîné des précédents.

deux listes de famille de Khasekhemre Nofirhotep, Assouân et Sehel.

papyrus de Turin, n° 24.

6. *Sebekhotep*, autre fils des mêmes souverains.

liste de famille de Sehel.

(*sic*) liste de famille d'Assouân.

7. *Ha-ankh-f*, autre fils des mêmes souverains.

liste de famille de Sehel (nommé d'après son grand-père paternel, voir n° 1 ci-avant).

8. *Kemi*, fille des mêmes souverains.

liste de famille de Sehel (nommée d'après sa grand'mère paternelle, voir n° 2 ci-avant).

9. *Khanofirre Sebekhotep*, frère de Khasekhemre Nofirhotep (n° 3 ci-avant).

montants de porte en granite, Karnak.

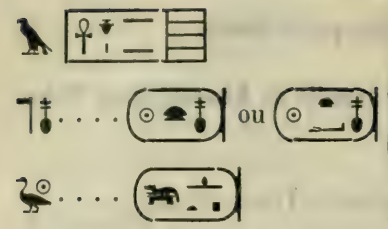

chapelle dans le temple d'Osiris, Abydos.

Le nom de *nibti* et les deux noms de cartouches, comme aux montants de porte précités de Karnak : statue d'Argo.

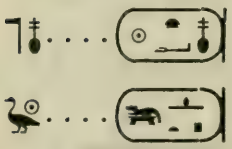

deux grandes statues de Tanis (dont Louvre A. 16); pierre du Caire; sphinx d'Atfieh.

statue d'Erment (Louvre A. 17).

bloc de Karnak, avec les noms de Khasekhemre Nofirhotep.

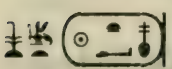

statue du roi Nibkheroure, faite par les rois Senousrit II et Senousrit III; Karnak.

ibid., fragment d'inscription (Br. Museum).

ibid., planchette en bois de [*Sebek?*]*hotep*, fils du roi, avec le nom de la reine *Zan* (voir n° 10 ci-après).

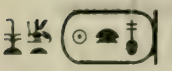

statue de l'officier Amenemhat, Karnak.

vase en marbre, Denderah.

support de vase en émail bleu.

(*sic*).... coupe en émail bleu.

scarabées «paternels» du roi (voir n° 1 ci-avant).

scarabées «maternels» du roi (voir n° 2 ci-avant).

un scarabée.

nombreux scarabées. — un scarabée.

et autres variantes : scarabées divers.

De ces formes défectives ou irrégulières du nom solaire, rapprocher les formes très similaires qu'on rencontre à la même époque : pour (ci-après, groupe F, 11 et 12), et à côté de et (groupe F, 15 et 16), et pour (groupe F, 13), et surtout, de manière particulièrement analogue à ce que nous voyons ici chez Khanofirre, et à côté de la forme régulière (groupe F, 20).

un scarabée, du type « hyksôs » de la première période.

scarabée « mixte », aux noms de Khanofirre et de son successeur Khaankhre (voir n° 11 ci-dessous).

[(?)] [. . . . et

(dans le nom d'un domaine), papyrus 18 de Boulaq, portant les mentions répétées d'un vizir *Ankhou*, et de personnages nommés *Sebekhotep, Ha-ankh-f, Nofir-hotep, Se-Hathor*. La titulature est très probablement celle de Khanofirre; cependant on obtiendrait celle de Khaankhre Sebekhotep (voir n° 11 ci-dessous) en restituant le nom de *nibti* en au lieu de *Ouaz-khaou*, et cette dernière supposition n'est pas absolument impossible.

Une statue de Karnak, portant les deux cartouches et , peut appartenir à Khanofirre Sebekhotep ou au Khaankhre Sebekhotep noté ci-après (n° 11) suivant qu'on restitue en ou en le signe vertical détruit dans le nom solaire. Voir ci-dessous, n° 11.

(papyrus de Turin, n° 25.

. . . . table de Karnak.

10. *La reine Zan*, épouse du précédent.

planchette en bois de [*Sebek?*]*hotep*, fils de la reine et du roi Khanofirre Sebekhotep (Caire).

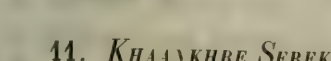 . . . . vase en émail bleu (Oxford).

11. *Khaankhre Sebekhotep.*

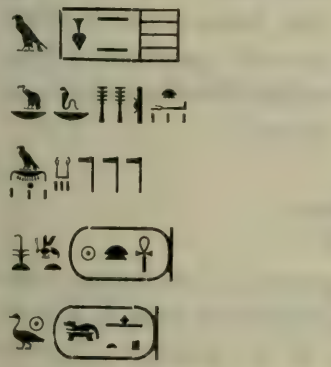 socle de statue dédié à Min, Leyde.

panneau calcaire, Louvre.

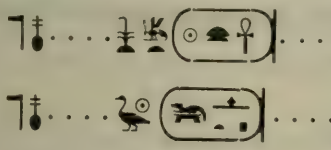 statue inconnue, supposée notée par le dessinateur Faucher-Gudin.

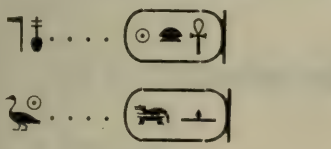 statuette en granite de Thèbes.

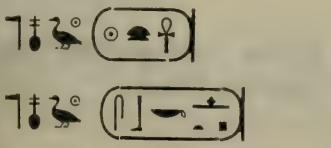 blocs d'Abydos, Louvre.

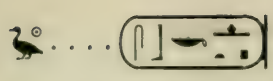 stèle d'Abydos.

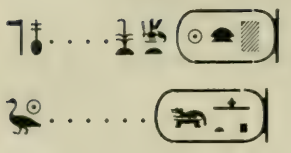

statue de Karnak. Son appartenance à Khaankhre est probable, mais on remarque que le nom solaire, au lieu de *Khaankhre*, pourrait être restitué aussi bien en ⊙ ☗ ☥, d'où il ressort que la statue pourrait appartenir à Khanofirre Sebekhotep (n° 9 ci-dessus).

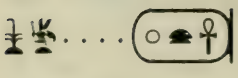 table de Karnak.

La titulature très mutilée du papyrus 18 de Boulaq, citée plus haut comme étant le plus probablement celle de Khanofirre Sebekhotep (voir ci-dessus, n° 9), pourrait cependant être celle de Khaankhre.

Un scarabée « mixte », aux noms de Khaankhre et de son prédécesseur Khanofirre, a été noté avec les monuments de ce Khanofirre; voir ci-dessus, n° 9.

12. *Khahotepre Sebekhotep.*

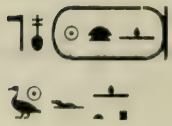

deux scarabées.

à Abydos (noté par Rosellini, rapporte Prisse).

Turin, n° 27.

table de Karnak.

13. *Khakherou(?)re.*

Turin, n° 59.

14. *Kha . . . . re.*

Turin, n° 84 (cf., ci-après, les noms de F, 13, 14 et I, 3).

Groupe F.

CONTEMPORAINS DU GROUPE PRÉCÉDENT EN MOYENNE-ÉGYPTE, ET « HYKSÔS » DE LA PREMIÈRE PÉRIODE, OU *PÉRIODE ANRA.*

1. *Matre Sebekhotep.*

quelques scarabées, du type de ceux de *Khanofirre Sebekhotep* sans le cartouche (voir groupe E, n° 9).

un scarabée, avec décor *Anra.*

plaquette calcaire, modèle de sculpteur.

2. *Matabre.*

(avec ou sans le cartouche) très nombreux scarabées, du *type Anra* le plus caractérisé.

3. *Nofirabre.*

(?) un scarabée, avec décor *Anra.*

papyrus de Turin, n° 82.

4. *Ouahabre Ia-ab.*

ou quelques scarabées, et quelques cylindres de Sebek de *Soumnou.*

. . . . stèle de *Se-Hathor,* fils de *Senousrit-Ousi* et de la dame *Sensenb.*

papyrus de Turin, n° 28.

5. *Aouabre Hor.*

, rarement

, ou ,

ou

mobilier du tombeau de Dahchour : grand naos, petite statue en bois, deux vases, cercueil, grande stèle, stèle plus petite, autel circulaire, caisse à canopes (scellée par *Nematre,* voir n° 10 ci-après) et les quatre vases qu'elle renfermait.

quelques scarabées du *type Anra.*

avec un autre cartouche *Nematre* (voir n° 10 ci-dessous) : plaquette « mixte » (Berlin).

scarabée « mixte » (deux exemplaires connus) avec noms de Aouabre et de *Khakare* (voir n° 13 ci-dessous), du *type Anra*.

papyrus de Turin, deux fois, n°s 15 et 70.

6. *Hotepabre Amou-se-Hornouzhertef.*

fragment architectural, El-Ataoula en face d'Assiout.

7. *Menabre.*

plusieurs scarabées.

8. *Harabre.*

papyrus de Turin, n° 71.

9. *Nezemabre.*

papyrus de Turin, n° 12.

10. *Nematre*, sans doute plusieurs personnages portant ce nom solaire.

quatre scarabées (le dernier est palestinien).

grand sceau scaraboïde.

scarabée (*sic*)

scarabée.

tous ces petits monuments, du *type Anra* le plus caractérisé.

sceau de la caisse à canopes d'Aouabre Hor, voir n° 5 ci-avant.

avec le cartouche de *Hor* (voir n° 5 ci-dessus) : plaquette « mixte » (Berlin).

avec (voir n° 11 ci-après) : scarabée « mixte », du *type Anra*.

ou avec (voir n° 12 ci-après) : deux exemplaires d'un scarabée « mixte ».

Ce sont peut-être des *Nematre* que les deux rois suivants du papyrus de Turin :

n° 52 ;

n° 55.

Le nom solaire est celui d'Amenemhat III. Cf., pour le même procédé de reprise de noms solaires de la XIIe dynastie, les n°s 13, 14, 15 ci-après, au même groupe.

11. *Nofirkare.*

avec un certain Nematre (voir n° 10 ci-avant) : scarabée « mixte ».

Le même nom royal dans le nom du vizir d'une statue de Louqsor (Louvre), dont l'inscription mentionne un édifice *Hotep-ka-Sebekhotep* (voir groupe G ci-après, dernier paragraphe hors numérotage, monuments *Sebekhotep* indéterminés).

Cf. l'autre *Nofirkare*, de nom personnel *Ahmès* ou *Binpou*, qu'on rencontre plus tard (voir plus loin, groupe J, nos 7 et 8).

12. *Nofirre*.

avec décor *Anra* : quelques scarabées.

avec *Nematre* sans cartouche (voir n° 10 ci-dessus) : deux exemplaires d'un scarabée « mixte ».

ou , dans le décor *Anra* : plusieurs scarabées palestiniens.

De cette forme défective ou simplifiée d'un nom solaire, rapprocher la forme du *Khopirre* du n° 16 ci-après, ainsi que les formes *Khare* et *Khanofir* qu'on trouve sur certains scarabées de Khanofirre Sebekhotep (ci-avant, groupe E, n° 9).

13. *Khakare*.

, , , six ou huit scarabées.

plaquette rectangulaire émaillée (Louvre), décor *Anra*.

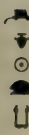
scarabée « mixte » (deux exemplaires connus) aux noms de Khakare et de *Aouabre* Hor (voir n° 5 ci-dessus), *type Anra*.

ou , avec décors variés : assez nombreux scarabées palestiniens.

Cf., au n° 15 ci-dessous, *Ka-khopir* pour *Ka-khopir-re*, et, de manière plus caractéristique, une forme défective , pour , sur quelques scarabées de Khanofirre Sebekhotep, ci-avant, groupe E, n° 9.

Khakare est le nom solaire de Senousrit III, de la XIIe dynastie. Voir ce qui est dit ci-dessus à propos de *Nematre* du n° 10.

14. *Khakhopirre.*

, , deux scarabées du *type Anra.*

Khakhopirre est le nom solaire de Senousrit II; cf. les noms des n°s 10, 13 et 15 du présent groupe.

15. *Khopirkare.*

deux scarabées, dont un de Tell El-Yahoudiyeh;

, trois ou quatre scarabées palestiniens;

deux scarabées palestiniens (cf. pour *Khakare*, au n° 13 ci-dessus, et ce qui est remarqué à propos de cette forme irrégulière);

} *type Anra* très caractérisé.

Khopirkare est le nom solaire de Senousrit Ier; cf. les noms des nos 10, 13 et 14 du présent groupe.

16. *Khopirre.*

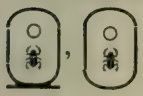 , une demi-douzaine de scarabées d'Égypte et de Palestine.

Khopirre est une forme défective ou simplifiée, dans le même rapport, avec *Khopirkare* qui précède, que sont ensemble *Nofirre* et *Nofirkare* des nos 11 et 12 ci-avant, ou encore *Khare*, forme défective, avec la forme régulière *Khanofirre*, voir groupe E, n° 9.

17. *Senbkare.*

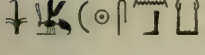 papyrus de Turin, n° 63.

18. *Ankhkare.*

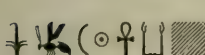 papyrus de Turin, n° 85.

19. *Nezemkare* (?).

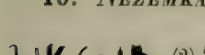 papyrus de Turin, n° 9.

20. *Nibnofirre.*

un vase du Louvre, et plusieurs scarabées.

plusieurs scarabées. — un scarabée.

Les formes irrégulières du nom de Nibnofirre, avec double ⲓ et parfois sans le ⊙, reproduisent identiquement le phénomène que nous avons observé sur une série de scarabées similaires de Khanofirre Sebekhotep (ci-avant, groupe E, n° 9), où l'on trouve le nom solaire, dans le cartouche ou sans cartouche, écrit ⊙ ⲓⲓ et ⲓⲓ.

21. *Snofirre.*

⊙ ⲓ un scarabée. Cf. *Nofirre* du n° 12 ci-avant, et le *Snofrenre* enregistré plus loin, groupe I, n° 2.

22. *Sehebre.*

papyrus de Turin, n° 61.

23. *Merousirre Iakebher.*

plusieurs scarabées.

deux scarabées.

plusieurs scarabées.

un scarabée.

un scarabée.

(avec ou sans le cartouche) : plusieurs scarabées.

Ce nom *Iakeb-her* ou *Iakeb-er* se retrouve, plus tard, comme nom géographique en Palestine, sous les formes

(liste de Thoutmès III à Karnak) et (liste de Ramsès II), dont il faut rapprocher l'autre nom géographique (*Joseph*, liste susdite de Thoutmès III).

24. *Autres princes Iakeb.*

une demi-douzaine de scarabées.

un scarabée.

une dizaine de scarabées.

ou

ou

ou

ou

scarabées nombreux.

25. *Nesebekre* ou *Nesenbre* (lecture problématique).

trois scarabées, *type Anra.*

En rapprocher *Nebsenre*, du papyrus de Turin, n° 72.

26. *Neka . . . re.*

une dizaine de scarabées.

27. *N*. . . *NEBRE* (lecture difficile).

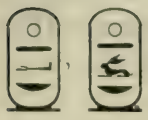 , deux scarabées, *type Anra.*

Cf. , nom propre problématique, sur deux scarabées palestiniens.

28. *MENANKHRE*, ⊙

29. *MENNOFIRRE*, ⊙

30. *NIBKHOPIRRE*, ⊙

31. *NEKHOPIRRE*, ⊙

32. *MERABRE*, ⊙

33. *MERMATRE*, ⊙

34. *MENKARE*, ⊙

35. *NOFIRANKHRE*, ⊙

} scarabées divers.

Proviennent peut-être de petits monuments de la même époque, enfin, quelques noms d'une autre catégorie au papyrus de Turin :

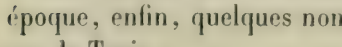 *Sezef*. . . *re*, n° 16 ;

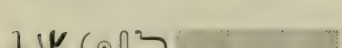 *Merzefaoure*, n° 62 ;

Nibzefaoure, n° 64;

. . . *zefaoure*, n° 68;

Nibfaoure, n° 60.

Sans numéro. D'époque forcément postérieure, mais exactement du même type que tous les *scarabées Anra* qu'on vient de voir, sont des objets palestiniens portant les noms solaires de Thoutmès III ou de Thoutmès IV, de la XVIIIe dynastie :

une demi-douzaine de scarabées et une plaquette émaillée de forme carrée;

encadré de décors *Anra* : un scarabée.

Groupe G.

THÈBES : LES *MER-*[*X*]*-RE*, SEBEKHOTEP, NOFIRHOTEP ET AUTRES.

1. *Mernofirre Ai.*

un scarabée.

un scarabée.

un grand nombre de scarabées, de types divers dans le détail.

Ibid., fragment de linteau, Karnak.

et pyramidion, Faqoûs.

Turin, n° 29.

2. *Merhotepre Ani*, ou *Sebekhotep*.

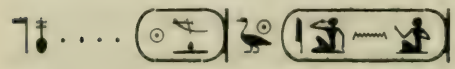 un scarabée (Louvre).

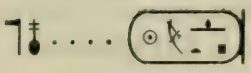 stèle d'Abydos.

statue de Karnak.

Très probablement un seul roi; il subsiste la possibilité qu'il y en ait deux, *Merhotepre Ani* et *Merhotepre Sebekhotep*.

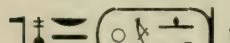 Turin, n° 30.

 table de Karnak.

3. *Mersekhemre Nofirhotep*.

deux statues de Karnak.

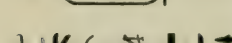 Turin, n° 32.

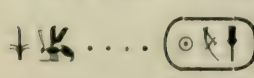 table de Karnak.

4. *Merkaoure Sebekhotep*.

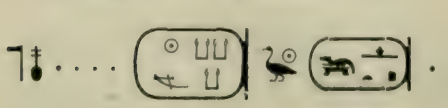 statue de Karnak (Louvre).

Turin, n° 45.

table de Karnak.

5. *Merankhre Mentouhotep.*

statue de Karnak, dédiée à Sebek de *Soumnou.*

6. *Merkhopirre.*

Turin, n° 44.

7. *Mernezem(?)re.*

Turin, n° 34.

Sans numéro. Nous prendrons note, ici, d'un certain nombre de mentions du nom royal *Sebekhotep,* impossibles à attribuer de manière précise, et qui peuvent appartenir, soit à quelques-uns des rois du groupe G qu'on vient de voir, soit aux Sebekhotep antérieurs du groupe E. On rencontre :

ou

ou même

sur des scarabées nombreux. La dernière forme donne *Sebek* tout court; le nom de Sebekhotep

est au contraire allongé, dans d'autres cas, en *Re-Sebekhotep*, composé difforme qui n'a d'un nom solaire que l'apparence :

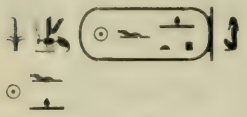
et autres variantes, } sur des scarabées nombreux;

sur un bloc de Deir El-Bahri.

Un roi Sebekhotep paraît, enfin, dans le nom de l'édifice 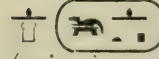 , mentionné sur la statue de *I-merou-Nofirkare* (voir ci-avant, à propos du nom royal *Nofirkare*, groupe F, n° 11).

Groupe H.

HAUTE-ÉGYPTE : LES *TET-*[*X*]*-RE*, CONTEMPORAINS PROBABLES DU GROUPE PRÉCÉDENT.

1. *Tetnofirre Tetoumès.*

stèle de Gebelein.

sur quelques scarabées « hyksôs ».

2. *Tethotepre Tetoumès.*

stèle d'Edfou (Caire).

A l'un des deux *Tetoumès* qu'on vient de voir appartiennent la mention (*sic*) d'une inscription d'Elkab, et une autre mention *Tetoumès* sur un fragment de Deir El-Bahri.

3. *Tetankhre Mentoumsaf.*

pierre de Gebelein.

quelques scarabées.

4. *Tetkhopirre.*

quelques scarabées.

5. *Tetkheroure.*

Turin, n° 77.

Groupe I.

BASSE-ÉGYPTE : « HYKSÔS » DE LA DEUXIÈME PÉRIODE, *S-[X]-N-RE*, *[X]-OUSIR-RE* ET *A-[X]-RE*, ROIS KHIAN, APOPI ET AUTRES.

1. *Skhaenre.*

nombreux scarabées, *type Anra* très caractérisé.

2. *Snofirenre.*

un scarabée (cf. les deux *Snofir. . .re* de la table de Karnak classés plus haut, groupe A-B annexe, n° 10).

Rapprocher de ce nom celui de *Snofirre*, qui paraît d'ailleurs se rapporter à un autre type et que nous avons enregistré plus haut, groupe F, n° 21.

3. *Khaousirre.*

une dizaine de scarabées de type « hyksôs », comparables surtout à ceux de Noubousirre du n° 4 ci-après.

deux scarabées de type plus « pharaonique » que les précédents.

4. *Noubousirre.*

deux scarabées.

5. *Le sheikh Khian.*

scarabées divers.

plusieurs scarabées.

6. *Sousirenre Khian.*

statue de Bubaste.

ibid.

Les deux cartouches : bloc de granite de Gebelein.

couvercle d'albâtre de Knossos.

lion de Bagdad.

ibid., avec ou à volonté : scarabées nombreux.

, scarabées nombreux.

barillet en terre émaillée (Caire).

7. . . . . *kare Anati.*

papyrus de Turin, n° 134.

8. . . . . *kare Bebnem.*

papyrus de Turin, n° 135.

9. *Aousirre Apopi.*

. . . .
et . . . . . .
palette du scribe Atou (Berlin).

un scarabée.

linteau de Gebelein.

papyrus mathématique Rhind.

, avec ou sans l'encadrement du cartouche, quelquefois précédé du titre ou : scarabées.

10. *Aknenre Apopi.*

. . . . table d'offrandes (Caire).

fragment architectural, Bubaste.

statues de Mermashaou à Tanis.

. . . . vase en granite (Berlin).

11. *La reine Set-kenit.*

(cartouche de forme irrégulière) : un scarabée, assez « hyksôs » d'apparence.

12. *Asahre.*

. . . . petit obélisque de Tanis.

13. *Akhare.*

un scarabée.

14. *Ahotepre.*

quatre scarabées.

15. *Nibkhopesh(?)re Apopi.*

. . . . poignard de *Nehemen*, trouvé dans le cercueil d'*Abd* (tombeau de la reine Apouit à Saqqarah).

. . . . . cuiller en silex (Londres).

Sans numéro. A quelqu'un des *Apopi* qu'on vient de voir, sans nul doute à Aousirre ou à Aknenre des nos 9 et 10 ci-dessus, appartient la mention . . . . . d'un montant de porte de Bubaste.

A la même famille se rapporte, d'autre part, le nom du roi qui paraît dans le récit du papyrus *Sallier* 1.

16. *Autres princes Apopi.*

sceau en bois de Kahoun.

scarabées divers.

plusieurs scarabées.

Groupe J.

THÈBES : LA FAMILLE DE TIOUÂ, ROIS *S-[X]-N-RE* ET AUTRES.

1. *La reine Teti-shera*, grand'mère paternelle et maternelle de Nibpehtire Ahmès, et mère probable de Skenenre Tiouâ (no 2 ci-après).

linges de Deir El-Bahri.

(ou) statues de la reine (Londres, Le Caire).

inscription dédicatoire de la chapelle d'Abydos bâtie par Nibpehtire Ahmès.

Pour mémoire. Parents de la reine :

Son père *Saboutenna*
Sa mère *Nofirou*
} linges de Deir El-Bahri.

2. *Skenenre Tiouâ.*

linteau de Deir Ballas.

palette (Louvre).

statue funéraire du prince Ahmès (n° 4 ci-dessous), fils du roi.

boomerang de Touaou, et peigne en bois, provenant du tombeau d'Aqhor.

sceau en calcaire.

inscription d'Ahmès-se-Abina.

cercueil, cachette de Deir El-Bahri.

liste de Khabekhit, Deir El-Medineh.

liste d'Anhourkhaoui, Deir El-Medineh.

table de Karnak.

table de Marseille.

liste de Imaseb.

papyrus *Sallier* 1.

petite liste de Mès, sur sa stèle.

papyrus Abbott.

ibid.

3. *La reine Ahhotep*, mère de Nibpehtire Abmès, épouse probable de Skenenre Tiouâ (n° 2 ci-avant).

cercueil de la reine, tombeau de Drah abou'l Neggah.

statue funéraire du prince Ahmès (n° 4 ci-dessous), fils du roi Skenenre Tiouâ.

stèle de Iouf, Edfou.

stèle de Nibpehtire Ahmès, Karnak.

scarabées divers.

liste de Khabekhit, Deir El-Medineh.

liste d'Anhourkhaoui, Deir El-Medineh.

4. *Ahmès*, fils aîné de Skenenre Tiouâ.

sa statue funéraire, dédiée par le roi Tiouâ et les autres membres de la famille.

Est peut-être le de la liste de Khabekhit à Deir El-Medineh. Peut-être identique, d'autre part, au prince Ahmès du n° 7 ci-dessous.

5. *La princesse Ahmès*, fille aînée de Skenenre Tiouâ.

statue funéraire du prince Ahmès (n° 4 ci-dessus).

6. *La princesse Ahmès-ankhti*, autre fille de Skenenre Tiouâ.

statue funéraire du prince Ahmès (n° 4 ci-dessus).

L'une de ces deux princesses Ahmès est peut-être celle mentionnée aux listes de Deir El-Medineh, de Khabekhit, d'Anhourkhaoui.

7. *Nofirkare* (ou *Souazenre*) *Ahmès*.

ou bien

ibid.

statuette d'Harpocrate; l'une des deux titulatures est la vraie, suivant le groupement qu'on adopte pour les deux cartouches solaires et les deux cartouches personnels qui figurent sur le socle de l'objet; cf. n° 8 ci-dessous.

Cf. le prince ou les princes *Nofirkare* qu'on a rencontrés, déjà, à l'époque de Khanofirre Sebekhotep (voir ci-avant, groupe F, n° 11).

8. *Souazenre* (ou *Nofirkare*) *Binpou.*

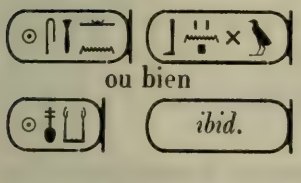

statuette d'Harpocrate; l'une des deux titulatures, suivant le groupement qu'on adopte pour les quatre cartouches qui figurent sur le socle; cf. n° 7 ci-dessus, pour la titulature corrélative.

Le cartouche *Souazenre*, écrit de même : scarabées divers.

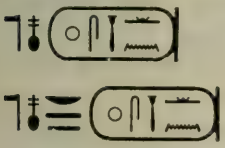

table de Karnak.

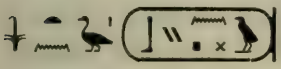

liste de Khabekhit à Deir El-Medineh.

9. *Souahenre Senbmaiou.*

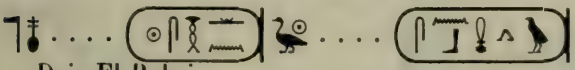

petit naos de Deir El-Bahri.

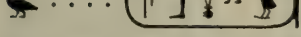

pierre de Gebelein (Londres).

Le cartouche *Souahenre*, écrit comme ci-dessus : un scarabée.

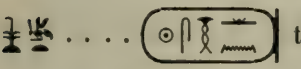

table de Karnak.

10. *Sankhenre Senbtou.*

papyrus de Turin, n° 31.

11. *Skhopirénre.*

papyrus de Turin, n° 76.

12. *Snekhtenre.*

table de Marseille.

table de Karnak.

13. *Ouazkhopirre Kamès*, nommé quelquefois *Pa-hik-ken* ou *Pa-hik-â* dans le deuxième cartouche; peut-être fils de Skenenre Tiouâ et d'Ahhotep, aîné et prédécesseur éphémère de Nibpehtire Ahmès.

ou

son mobilier funéraire (cercueil, barques votives, etc.), tombeau de la reine Ahhotep à Drah abou'l Neggah.

(ou)

plaquette-cartouche en or, Louqsor.

inscription de Toshkeh (avec les noms de Nibpehtire Ahmès).

hache de bronze (coll. J. Evans).

hache de bronze (Br. Museum).

et plaquette-cartouche (Un. College).

petite liste de Mès, sur sa stèle.

table de Marseille.

liste de Khabekhit à Deir El-Medineh.

papyrus Abbott.

14. .... *KHOPIRRE* (?) *KAMÈS.*

tablette Carnarvon, Deir El-Bahri (l'existence historique du roi ainsi désigné n'est pas certaine).

Observations. — La reine *Kamès*, de la liste de Khabekhit à Deir El-Medineh, est de parenté tout à fait inconnue, et l'on ne peut que supposer une relation entre Ouazkhopirre Kamès et elle.

D'autre part, la princesse *Set-Kamès* des listes de Khabekhit

et d'Anhourkhaoui à Deir El-Medineh, également connue par sa momie trouvée à Deir El-Bahri et vraisemblablement fille du roi Kamès, semble bien avoir pour mère Nofritari; elle se place à côté des autres enfants de cette reine et de Nibpehtire Ahmès (qui n'aurait été que le deuxième mari de sa sœur Nofritari), et sort ainsi des limites historiques de cette table, que nous arrêtons à Nibpehtire Ahmès exclusivement. Rappelons que ces enfants très probables de Nibpehtire Ahmès et de Nofritari sont, avec le roi Zeserkare Amenhotep et sa sœur-épouse Ahhotep, le prince Se-pa-ar, les princesses Meritamon et Setamon : les listes de Deir El-Medineh les mentionnent tous.

Pourraient appartenir au temps de Skenenre Tiouâ ou à la génération de Kamès et du roi Ahmès, par contre, d'autres personnages des mêmes listes cultuelles et de quelques autres documents, qui sont :

1° Le prince *Ahmès* de la liste de Khabekhit, mentionné un peu plus haut (voir ci-avant, n° 4);

2° La princesse *Ahmès* des listes de Khabekhit et d'Anhourkhaoui, mentionnée un peu plus haut (voir ci-avant, à propos des n°s 5 et 6);

3° Le prince *Se-Amon*, 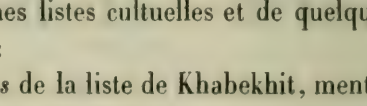 , des deux listes, également connu par son cercueil et sa momie de Deir El-Bahri, portant 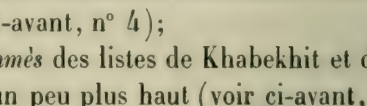 , et par quelques monuments dont ce sceau en calcaire, avec 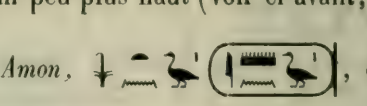 , souvent remarqué pour son analogie avec un sceau en calcaire de Tiouâ;

4° La princesse *Hent-to-mihit*, 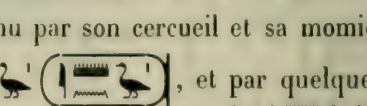 , des deux listes de Deir El-Medineh, également représentée, sous la dénomination de 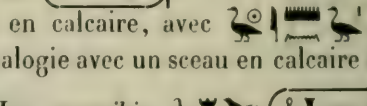 , *Ahmès-Hent-to-mihit*, dans une autre tombe du même secteur avec la reine

Anhapi et la nourrice *Rai*, deux personnages que nous allons prendre en note tout de suite :

5° La reine *Anhapi* dont la cachette de Deir El-Bahri avait été le tombeau même, d'après les procès-verbaux de transfert inscrits sur les cercueils de Ramsès Ier, de Seti Ier et de Ramsès II, où le nom de l'ancienne reine est écrit ou ; sa momie s'y trouvait encore parmi les autres, logée dans le cercueil de la nourrice *Rai* dont nous venons de parler, portant la légende : . Au tombeau où Anhapi et la nourrice Rai paraissent, comme on vient de le dire, avec la princesse Hent-to-mihit, la reine est désignée par la légende , avec la préfixation du nom de famille *Ahmès* comme il a lieu pour la princesse à côté d'elle; l'Épouse Royale *Ahmès-Anhapi* et la Fille Royale *Ahmès-Hent-to-mihit* ainsi rencontrées semblent bien être en rapport étroit ensemble, et on les considère en général comme la mère et la fille;

6° La princesse *Hent-timihou* ou *Ahmès-Hent-timihou*, fille de la dame *Tenthapi*, connue par les légendes de son cercueil et du maillot de sa momie, trouvés à Deir El-Bahri :

7° La princesse *Tenthapi*, mère de la précédente, comme on voit par la troisième des légendes citées.

Rappelons enfin, pour obvier à tout malentendu, qu'il figure aux listes de Khabekhit et d'Anhourkhaoui une demi-douzaine de personnages encore, le roi *Skhentnibre*, les dames

Toures, *Ta-ar*, *Kasmout*, *Ta-ar-baou*, *Ta-khard-ka*, qu'on ne peut absolument pas savoir où placer, du commencement à la fin du Nouvel Empire.

Groupe K.

CONTEMPORAINS PROBABLES DU GROUPE PRÉCÉDENT, OU DE LA FIN DU GROUPE I CI-AVANT.

1. *Sheshi.*

(ou), avec ou sans l'encadrement du cartouche : scarabées très nombreux.

2. *Ouazed.*

, avec ou sans l'encadrement du cartouche : quelques scarabées.

3. *Semt.*

(*sic*) , avec ou sans le cartouche : quelques scarabées.

4. *La reine Ouazit.*

un scarabée.

5. *La reine Tiouti.*

, (*sic*), [?] cinq scarabées.

Hors groupes.

QUELQUES NOMS ROYAUX DE LOCALISATION DIFFICILE.

1. *L'Horus d'Or Khoutaoui.*

. . . . . (*Khoutaoui* surchargeant un ancien nom d'Horus d'Or *Menkh-ab-f* qui est sans doute de la XIe dynastie) fragment architectural, Karnak.

Cf. le nom solaire des rois Sekhemte-*Khoutaoui*, ci-avant, groupe A, n°s 1 et 3, et *Khoutaoui*, nom d'Horus de Sekhemre-Souaztaoui Sebekhotep, ci-avant, groupe D, n° 3.

2. *Khoutaoui Sa-aou* (?).

une perle émaillée. — Cf. n° 1 ci-dessus.

3. *Khou-aqer.*

fragment architectural, Abydos.

4. *Sebkai.*

. . . . bâton magique en ébène.

5. *N. . . rkare.*

fragment d'inscription, Thèbes.

Cf. le , , etc., de certains scarabées *Anra* cités plus haut, groupe F, n° 26.

6. *Ousirkare Zerre* (?).

un scarabée. Cf. *Ousir . . .re* du papyrus de Turin, n° 18.

7. *Ka-Set-re.*

une grosse perle.

Cf. le nom du (?) enregistré par le papyrus de Turin, n° 21.

TABLES

TABLE ANALYTIQUE

DES MATIÈRES.

LA FIN

DU MOYEN EMPIRE ÉGYPTIEN.

ÉTUDE SUR LES MONUMENTS ET L'HISTOIRE

DE LA PÉRIODE COMPRISE ENTRE LA XIIE ET LA XVIIIE DYNASTIE.

PREMIÈRE PARTIE.

LES HYKSÔS ET LA RESTAURATION NATIONALE

DANS LA TRADITION ÉGYPTIENNE ET DANS L'HISTOIRE.

INTRODUCTION.

I. *État des questions historiques concernant la période comprise entre le Moyen Empire et le Nouvel Empire.* — Les données les plus immédiates de la documentation hiéroglyphique : les rois Sebekhotep et Nofirhotep du papyrus de Turin et de la table de Karnak, également connus par les monuments, et leurs voisins certains les rois Antef et Sebekemsaf, 3-6. Les données tout autres de la liste grecque, ses dynasties XIII à XVII, la XVe seule détaillée nom par nom (rois Apophis et Iannas), 6-7. Comment on a organisé l'histoire, sur la base du récit «manéthonien» de Josèphe et de la liste d'Africain : dynasties XIII et XIV supposées indigènes (comprenant les Antef-Sebekemsaf et les Sebekhotep-Nofirhotep des documents hiérogly-

phiques), dynasties XV et XVI de «Pasteurs» (rois Apopi et Khian des monuments), dynastie XVII de la lutte contre les Pasteurs et de leur défaite. 7-8. Cette organisation va bien avec les longues durées indiquées par Africain pour les dynasties XIII et XVII, 8. La chronologie d'Africain, toutefois, peut être immédiatement réduite par la simple analyse des chiffres, qui fait s'évanouir la XVIe dynastie[1], 9-12. Dans la réalité, la durée totale dut être assez brève : les monuments des «XIIIe et XIVe dynasties» peu éloignés de ceux de la XVIIIe, et une seule période caractérisée, «dynastie XIII-XVII», à Thèbes, 13-14; les Khian et Apopi de Tanis se présentent comme les contemporains de cette royauté du Sud, 14. Ces Tanites ont toujours été, à cause des mentions de la XVe dynastie africaine, identifiés avec les «Hyksôs» du récit manéthonien, 15; sans qu'on ait cherché à voir s'il n'y a pas confusion, dans la tradition grecque, entre les «Hyksôs» envahisseurs et certains Pharaons de Basse-Égypte, 15-16. De manière générale, l'histoire de cette époque ne pourra être établie que d'après les monuments seuls : études antérieures de cet ordre, perturbées par la considération du papyrus de Turin et de la relation manéthonienne, 16-17; on y a su reconnaître, toutefois, le fait de dynasties simultanées, 17. Pour une enquête historique tout à fait saine, il importe de laisser de côté le papyrus aussi bien que la liste grecque, 18.

II. *Le problème des «Hyksôs» et la méthode à suivre.* — Erreur de l'historien qui raisonne sur les témoignages traditionnels avant d'avoir fait *l'histoire de la tradition*, 19-20; cette erreur a toujours été commise en ce qui concerne les «Hyksôs», 21. L'histoire des Asiatiques envahisseurs et d'Avaris se retrouve dans les documents hiéroglyphiques, où il faudra l'analyser, 21. Certains éléments de cette version hiéroglyphique remontent au Moyen Empire et sont purement littéraires, tandis que d'autres sont historiques et ont trait au début du Nouvel Empire : nécessité d'établir d'abord *l'histoire de l'évolution du récit*, depuis ses origines jusqu'au stade de l'époque grecque, 21-22.

[1] Complété plus loin, 252-256, où l'on verra que la dynastie XIII s'évanouit de la même manière, par simple analyse arithmétique, et qu'il ne reste alors dans la forme grecque primitive, pour les dynasties entre la XIIe et la XVIIIe, que 594 ans, au lieu des 1590 ans du document d'Africain. Plus loin encore, 623 630, l'analyse des illusoires combinaisons arithmétiques de la liste est poussée plus avant d'un degré.

Section I. — Le thème du désordre et du roi sauveur dans la littérature égyptienne.

Chapitre I. *Le thème du désordre sous sa forme simple au temps du Moyen Empire.*

Les *Admonitions* du papyrus de Leyde, composition littéraire analogue à d'autres ouvrages connus du Moyen Empire; les *Admonitions* sont un traité de l'organisation de la société, par la représentation contraire du désordre qu'il faut éviter, 22-23. Rencontres du texte avec celui du *Désespéré* du papyrus de Berlin, où est insérée une complainte du désordre social, 24-25; autre développement encore du même thème sur une planchette de la XIIe dynastie à Londres, 25-26. Matériaux communs, idées, mots ou formules, utilisés dans ces diverses œuvres, 26-30. Dans le tableau de désolation des *Admonitions*, il est fait mention d'étrangers et nomades, Asiatiques, Nubiens et Lybiens, sur le sol de l'Égypte, et l'on a voulu y reconnaître le souvenir des «Hyksôs»; mais l'œuvre est antérieure aux «Hyksôs» supposés, et à l'examen, d'ailleurs, il ne s'y trouve pas d'allusion à une invasion, rien que le double grief du recul de la culture et de l'immigration étrangère, 30-35. Dans les images de désordre qui font la matière de ces compositions du Moyen Empire, il n'intervient pas de souvenirs historiques véritables, 35-37.

Chapitre II. *Superposition au thème classique, sous le Nouvel Empire, du souvenir d'une royauté abominable.*

La proclamation d'Hatshopsitou à Stabl-Antar : la reine parle des Asiatiques dans *Ha-ouarit*, prétend avoir, à son avènement, rétabli l'ordre, et cela est un mensonge[1], 37-38. De même est mensongère la proclamation de Ramsès III (au papyrus Harris), parlant d'invasion en Égypte, de la royauté d'un Syrien et de l'ordre rétabli par son père le roi Sitnekht, 38-41. La défaite des Asiatiques et la restauration sont supposées, par convention, avoir été accomplies par le Pharaon régnant, lors de son avènement, et ce «thème» laudatif

(1) Rectifié et précisé plus loin, 217-218.

est analogue à celui des images divines prisonnières et délivrées, qu'on emploie plus tard en l'honneur des Ptolémées, 41-42.

Séparation des éléments du texte de Harris, résultant du mélange de deux thèmes primitivement indépendants, celui du *désordre en Égypte* et celui du *roi asiatique impie;* le thème du *désordre* est celui des compositions du Moyen Empire ci-devant analysées, le thème de la *domination asiatique* est de création nouvelle, 42-44. Sous le Nouvel Empire, le *thème du désordre* subsiste aussi à l'état pur, notamment dans les proclamations de Toutankhamon et de Haremheb, mensongères comme celles de Ramsès III et d'Hatshopsitou, 45-48.

La proclamation de Thoutmès III en tête des *Annales :* tableau de désordre où figure l'*ennemi dans Sharouhen*, la place même qu'Amôsis, en réalité, avait conquise, après Ha-ouarit, sur le territoire asiatique; l'adversaire ainsi désigné est l'ennemi fictif dont l'écrasement est un acte de l'avènement du roi, 49-52. Mineptah, différemment, a eu à remédier au *désordre* simple (comme Toutankhamon et Haremheb, voir plus haut), 52-54; dans la peinture de ce désordre intervient un mot *iadît* dont le sens est celui de «calamité», 54-55.

L'histoire de Skenenre, roi du Sud, contre Apopi dans Ha-ouarit, au papyrus Sallier 1 : les *iaditou* en Egypte, le permanent contresens *iaditou* = gens d'Apopi, c'est-à-dire «Hyksôs» (à cause du récit manéthonien et des noms de la XVe dynastie grecque); rectification du sens (voir 54-55), traduction qui en résulte, 55-58. Au tableau de désolation, les «calamités de la ville de Re», qui rappellent *Héliopolis* de certaines versions du stade grec (voir plus loin, 131-132), 58-61.

Rapprochement du texte de Sallier 1 avec celui précité de Harris, permettant de remonter à un prototype commun dans lequel le thème du *désordre* et le thème de la *royauté sacrilège dans Ha-ouarit* étaient déjà juxtaposés, et qui est celui dont dérivent aussi les proclamations d'Hatshopsitou et de Thoutmès III, 61-65. Ce thème général de désolation est utilisé, dans Sallier 1, non pour le panégyrique du roi restaurateur comme d'habitude, mais comme introduction à une histoire précise, celle de la guerre d'Apopi contre Skenenre, et il résulte de cette adaptation qu'*Apopi* se superpose à *Ha-ouarit*, devient roi de Ha-ouarit, 65-66. Au stade antérieur, en dehors de l'histoire le plus souvent utilisée d'une guerre des gens du Sud contre les *Asiatiques dans Ha-ouarit*, il y avait une autre histoire indépendante, celle d'une guerre de Skenenre de Thèbes contre le roi du Nord Apopi, sans nom de ville, 66. Ces deux récits primitifs n'étaient que

des éléments d'un même ensemble littéraire, d'un *cycle des origines du Nouvel Empire*[1], 67-68.

Chapitre III. *Les histoires de la domination étrangère et du roi sauveur dans la relation manéthonienne : première histoire, ou des Hyksôs et de l'Exode.*

Certaines histoires de Barbares conquérants et dévastateurs, puis expulsés d'Égypte, avaient été mises en rapport avec la sortie d'Égypte des Israélites ; les versions de l'Exode ainsi forgées furent prises en note par Manéthon, dont des citations plus ou moins exactes, dans les compilations postérieures, furent recueillies par Josèphe. Il y avait, chez Manéthon, deux de ces histoires, différemment datées ; la plus ancienne est celle dans laquelle les envahisseurs portent le nom de *Hyksôs*, 68-69.

I. *Séparation des éléments du texte manéthonien.* — L'histoire « des Hyksôs » chez Josèphe ; séparation des citations textuelles de Manéthon et des citations indirectes de provenance secondaire ; singularités et doublets, 69-71. Fragments manéthoniens authentiques : les six premiers rois des envahisseurs, installés dans *Avaris*, et leur nom de *Hyksôs* ou « Pasteurs », puis la succession des règnes, en Égypte, après que les Pasteurs, chassés par le roi *Tethmôsis*, se furent retirés à Jérusalem, 71-73. La lacune médiane du récit comblée par les fragments de provenance secondaire : les successeurs des premiers conquérants réduits par le roi *Misphragmouthôsis* et son fils *Thoummôsis*, lequel, ayant assiégé Avaris, traita avec les Pasteurs et les laissa se retirer en Judée où ils fondèrent Jérusalem, 73-75. Il est probable que *Misphragmouthôsis* et *Thoummôsis* (= *Tethmôsis* du manéthonien authentique précité) paraissaient, de la même manière, dans la forme manéthonienne primitive, 75-76 (voir plus loin, 88-95).

II. *Sources hiéroglyphiques de la relation manéthonienne.* — Rencontres multiples de la relation manéthonienne avec l'histoire des Asiatiques dans Avaris (*Ha-ouarit*), telle qu'on la restitue d'après les versions hiéroglyphiques secondaires du Nouvel Empire, 76-79. Aux sources hiéroglyphiques perdues se rapportent les noms de *Toutimaios* et des *Hyksôs*, 79-80. De même les noms des rois libérateurs dans les fragments recueillis par Josèphe, *Misphragmouthôsis* et

[1] Au même ensemble appartient encore une autre histoire d'Avaris hostile, placée au temps d'un roi Kamès ; voir plus loin, 218-226.

Tethmôsis, dont la vraie place historique est plus bas dans la liste royale (d'après Josèphe lui-même et le tableau de la XVIIIe dynastie d'Africain); ces deux noms sont ceux de Thoutmès III et Thoutmès IV, 80-82. Il y avait eu sans doute, à l'époque thébaine, adaptation du thème des Asiatiques vaincus à un panégyrique de Thoutmès IV, et c'est l'histoire ainsi obtenue qui a passé dans la tradition grecque, 83.

III. *Mise en relation de l'histoire avec l'Exode d'Israel.* — L'identification des Pasteurs avec les Israélites et de leur expulsion avec l'Exode, est plus ancienne que Manéthon, comme on voit par une histoire de l'Exode, de forme différente, celle des étrangers *impurs*, également connue de Manéthon, mais qu'on trouve, antérieurement à lui, chez Hécatée d'Abdère, 84-86. C'est dans le monde judéo-grec d'Alexandrie, pour arriver à trouver trace, dans les documents égyptiens, du séjour des Israélites en Égyte, que les vieilles histoires de Barbares ou de sacrilèges expulsés avaient été converties en récits de l'Exode, 87; cette adaptation, imposée à toutes les versions de l'histoire du désordre et du roi sauveur qui s'étaient conservées, avait donné autant de versions dissemblables de l'Exode, 87-88.

IV. *Le nom du roi sauveur dans Manéthon.* — Dans le tableau d'Africain, contrairement à la narration constituée par Josèphe, c'est *Amôsis* qui est le premier roi de la monarchie nouvelle, et l'on a trace d'une histoire d'Avaris prise et de l'Exode dont le héros était Amôsis (chez Ptolémée de Mendès), 88-90; on se demande si cette tradition, beaucoup meilleure historiquement, n'était pas celle de Manéthon lui-même, ce qui supposerait seulement que *Tethmôsis*, dans un fragment manéthonien précité, provient d'une substitution ultérieure, 90. Deux traditions sur Avaris et l'Exode, au Ier siècle, celle de Josèphe avec *Misphragmouthôsis* et *Tethmôsis* (déformant gravement la liste royale de la XVIIIe dynastie), et celle de Ptolémée avec *Amôsis:* laquelle s'était trouvée chez Manéthon? Discussion, 90-93; lumière ressortant de ce qu'en une autre histoire, dans une citation de Manéthon authentique, on retrouve mentionné *Tethmôsis* comme ayant chassé les Pasteurs, 93-94. D'après quoi c'est bien la gênante version des fragments de Josèphe que Manéthon avait eue, 94-95.

CHAPITRE IV. *Deuxième histoire, ou des Impurs et de l'Exode, chez Manéthon et dans la littérature alexandrine.*

I. *La narration manéthonienne.* — Les héros de l'histoire manétho-

nienne des Impurs, les rois Amenophis et Rampsès; d'après les listes de Manéthon (dans Josèphe) et d'Africain, ils appartiennent à la XIXe dynastie, et ce Ramsès est le Ramsès III historique, 95-99. Le récit manéthonien dans Josèphe, en citation indirecte et en partie textuellement : le roi Amenophis, conseillé par le devin Amenophis fils de Paapis, reléguant les Impurs, puis, ayant reçu une prédiction néfaste, les installant dans l'«ancienne Avaris des Pasteurs», les Impurs s'insurgeant dans cette place, sous Osarsiph, prêtre d'Héliopolis, appelant à eux «les Pasteurs que le roi Tethmôsis avait chassés», ceux-ci se rendant à Avaris, Amenophis fuyant en Éthiopie, l'impiété des Impurs et des «Solymites» s'exerçant en Égypte jusqu'au retour d'Amenophis et de son fils Rampsès, qui chassent les dévastateurs, 99-101. L'élément essentiel du récit est une histoire de subversion et de roi sauveur, comme il en existait un grand nombre avec des noms royaux du Nouvel Empire, 101-102 ; elle avait été arrangée en une histoire de l'Exode, tout à fait comme celle des Hyksôs, par identification des Impurs chassés avec les Israélites, et c'est sous cette forme que Manéthon dut la recevoir; comme l'Exode ne pouvait avoir eu lieu deux fois, sous «Tethmôsis» puis sous «Rampsès», Manéthon fut obligé de remanier la deuxième histoire, et c'est pourquoi l'on voit reparaître les Pasteurs-Juifs de la première, revenus de Jérusalem pour être expulsés en qualité d'Impurs, 102-103.

II. *La version «antisémite» de l'histoire de l'Exode.* — Chez Hécatée d'Abdère, dès avant Manéthon, histoire d'impies expulsés comme étant cause d'une épidémie, et qui deviennent les Juifs, 104. Chez Posidonios d'Apamée, les futurs Juifs sont des *malades* expulsés, impies ensuite, 105 ; un écho chez Strabon, 105. La forme du récit d'Hécatée se retrouve chez Trogue Pompée, 105. Chez Chaerémon (d'après Josèphe), réapparition de l'histoire manéthonienne d'Amenophis et des Impurs, y compris l'intervention d'une prédiction, mais dans une forme différente de celle de Manéthon, et les Impurs expulsés devenant les Juifs sans les difficultés manéthoniennes, 105-106. Chez Lysimaque (d'après Josèphe), les *Juifs malades en Égypte* et expulsés par le roi Bokchoris, 107 ; l'histoire passe chez Tacite, 107 ; Apion la connaît ainsi que d'autres, 107-108. Cette histoire *des Impurs et de l'Exode*, le plus souvent reprise, représente le type «antisémite» du récit de l'Exode dans la littérature grecque, par opposition au type «philosémite» dont l'histoire *des Hyksôs et de l'Exode* est un exemple, 108. Tableau synoptique de l'histoire des

Impurs chez les écrivains, 109. Dans la plupart des cas, le thème égyptien est tronqué, privé de l'épisode de la domination des Impurs avant leur défaite, et il ne subsiste plus que leur expulsion immédiate, identifiée avec l'Exode, 110.

III. *L'histoire de la subversion impie à l'état pur et l'apparition de la prédiction dans la littérature égyptienne tardive.* — L'histoire du roi Amenopis et du potier, conte de prédiction apparenté avec l'histoire manéthonienne des Impurs dans sa forme égyptienne primitive, c'est-à-dire antérieurement à sa mise en relation avec l'Exode, 111-113. L'histoire très semblable du roi Bokchoris et de l'agneau, 113-115. Les deux contes relatent simplement une prédiction, celle d'une période de malheur que la restauration suivra, 115. Sens de ces histoires prophétiques, 116-117. Comment la prédiction est apparue dans la littérature égyptienne [1], 117-118. Les contes de prédiction ont emprunté les vieux thèmes de la désolation et du roi sauveur, notamment celui des Asiatiques ennemis, le conte de l'agneau est une prédiction des «Hyksôs» donnée au roi Bokchoris, 118-119.

IV. *Forme primitive de l'histoire des Impurs et sources égyptiennes anciennes.* — L'histoire des Impurs et de l'Exode telle que Manéthon l'avait reçue (sans l'intervention des Pasteurs de l'autre récit); la version égyptienne primitive, antérieure à la mise en rapport avec l'Exode, et la parenté de cette histoire d'Amenophis et des Impurs avec celle de la prédiction du potier au roi Amenopis, 120-121; de l'une à l'autre, renversement des conditions en ce qui concerne la prédiction, simple accessoire dans l'histoire des Impurs, ayant pris par ailleurs toute la place, 121-122. Dégagé de son adaptation à l'Exode et ensuite de l'élément *prédiction*, le conte est encore à débarrasser de détails inspirés des événements historiques du IVe siècle, 122-125. Comment se présente, enfin, la version primitive de l'époque thébaine, 125-126. Cette histoire des Impurs, et l'autre histoire des Asiatiques et d'Avaris, ne sont que deux formes d'une tradition unique, 126-127. «Impurs» = *iaditou*, 127-128; les Impurs *dans Avaris* et les *étrangers impies* de certaines versions de l'histoire des Impurs, circonstances toutes naturelles, 128-129. Erreur des historiens qui croient retrouver, dans l'histoire d'Amenophis et des Impurs, le souvenir d'événements véritables touchant Amenophis IV ou Ramsès III, 130-131. Interven-

[1] Rectifié et complété plus loin, 680-684.

tion d'*Héliopolis* dans l'histoire des Impurs : relation possible avec une mention de l'histoire de Sallier 1 (voir plus haut, 58-61) et peut-être une autre dans la proclamation d'Hatshopsitou ; Héliopolis et Avaris pourraient être la même chose, 131-132.

Chapitre V. *Tableau synthétique de l'évolution du thème dans la littérature.*

Les compositions de la XIIe dynastie sur le thème du désordre intérieur, 133-134. Sous le Nouvel Empire, la tradition courante que les Asiatiques sacrilèges, installés dans Avaris, avaient dominé le pays avant d'être détruits par un roi sauveur : les étrangers dévastateurs et le vieux thème du désordre fondus, à volonté, en un *tableau de désolation* unique, et la restauration attribuée, par fiction générale, à tous les rois de la XVIIIe à la XXe dynastie l'un après l'autre, à commencer par Amôsis, le seul dont il soit historiquement vrai qu'il a pris Avaris, 135-136. L'histoire primitive des Asiatiques et d'Avaris (avec Amôsis) est un épisode du *cycle des origines thébaines*, dont on connaît quelques autres éléments, notamment la guerre de Skenenre contre Apopi : cette dernière histoire, contaminée par le thème banal d'Avaris, a donné la forme de Sallier 1, 136-137. Pour l'adaptation au panégyrique d'un roi quelconque, l'histoire des Asiatiques et d'Avaris subit comme des atténuations, le nom trop précis d'*Avaris* supprimé souvent, et les *Asiatiques* désignés de manière plus vague encore, *Hyksôs* (= «Bédouins»), *Impurs* ou *Malades* (par contresens ancien sur *iadit*), 137. Des nombreuses versions ainsi créées, certaines s'enrichissent, ultérieurement, d'un épisode de prédiction, telle une histoire d'Impurs au temps des rois Amenophis et Ramsès, qui bifurque ensuite, l'une des branches évoluant vers la *prédiction pure* (histoire d'Amenopis et du potier), l'autre se maintenant dans le type du conte de restauration nationale, 138-140. Les versions de cette dernière catégorie sont empruntées par les Judéo-Grecs, au IVe siècle, pour être converties en récits de l'Exode ; il en résulte les datations les plus diverses pour l'Exode (Amôsis, les Thoutmès, Amenophis et Ramsès, Bokchoris), et des récits de tendances diverses aussi au point de vue juif, avec prévalence du type «antisémite» utilisant des histoires d'*Impurs* ou de *Malades*, 140-141. Parmi les datations ainsi transmises, celle de Bokchoris est remarquable ; Bokchoris avait également été introduit dans une histoire de prédiction pure, 142. Le cas de Manéthon, qui reçut deux histoires de l'Exode ainsi con-

stituées et datées différemment, et fut obligé de les harmoniser ensemble, 142-143 : l'introduction, dans la relation manéthonienne, d'éléments inspirés de l'histoire récente de l'Égypte, 143-144. Chez les Alexandrins des temps suivants, les choses sont beaucoup plus simples, 144.

Section II. — Les étrangers en Égypte et la restauration dans l'histoire.

Résultat final de l'analyse : deux histoires du Nouvel Empire, celle des Asiatiques vaincus dans Avaris (primitivement placée au temps d'Ahmès), et celle d'une guerre de Skenenre contre Apopi [1], 145-146. Récits très apparentés ensemble ; Skenenre et Ahmès, historiquement, sont voisins immédiats, et Ahmès a bien pris Avaris ; Apopi est connu par ses monuments et peut avoir régné sur le Delta ; nécessité de passer en revue les monuments de ces divers personnages, 146-147.

Chapitre I. *Les prédécesseurs de la XVIIIe dynastie à Thêbes.*

Le roi Nibpehtire Ahmès, sa sœur et épouse Nofritari, leur mère la reine Ahhotep, sœur-épouse d'un roi ; la mère d'Ahhotep, Tetishera, 147-149. Le frère-époux d'Ahhotep fut très probablement Skenenre Tiouâ ; ce roi et ses enfants certains, 149-150. Ouazkhopirre Kamès, voisin d'Ahmès, 151-153 ; parenté de Kamès, Ahmès, Tiouâ et d'autres, 153-155. Un autre Kamès sans doute romanesque, 155-156. Rois secondaires du temps d'Ahmès ou de Skenenre Tiouâ ; la famille *S-[X]-n-re*, 157-160.

Monuments de Skenenre Tiouâ, 161-163. L'existence le plus souvent admise de trois rois Tiouâ, les difficultés et contradictions qui en résultaient, 163-165 ; en réalité il y a un seul Skenenre Tiouâ [2], 165. Résumé probable de l'histoire des prédécesseurs d'Ahmès, 166-167 [3].

[1] Noter encore l'autre histoire, qu'on verra plus loin, 218-226, du roi Kamès contre les ennemis dans Avaris.

[2] Confirmé plus loin, 233.

[3] Tout ce chapitre sera précisé et complété plus loin, 804-813.

Chapitre II. *La royauté des Apopi et les Asiatiques en Égypte.*

Akneure Apopi. — Les statues de Mermashaou usurpées à Tanis, les sphinx de Tanis, 167-170. La table d'offrandes de *Sit de Ha-ouarit*, 170-171 ; *Sit de Ha-ouarit* à Tanis et ailleurs dans le Delta jusqu'à l'époque ramesside, 171-172 ; essais de localisation de *Ha-ouarit* (Avaris), 172-173 (voir plus haut, 131-132) ; Sit dieu de Tanis jusqu'à l'époque ramesside, 173-174.

Aousirre Apopi. — Monuments ; constructions à Gebelein ; caractéristiques épigraphiques, 174-175.

Nibkhopesh (?)re Apopi. — Trouvé en compagnie de plusieurs personnages asiatiques à Saqqarah, 175-176.

Monuments au nom d'Apopi indéterminés, à Bubaste principalement, 176-177.

Autres rois de la famille A-[X]-re. — *Asahre* de Tanis, *Akhare, Ahotepre, Anoutirre*[1], 177-178.

Sourirenre Khian. — Détails épigraphiques analogues à ceux d'Aousirre, 178-179. La statue usurpée à Bubaste, le bloc de Gebelein, les petits monuments de Crète, de Palestine et d'Égypte, 179-180. Le titre *hik khasitou* (= *Hyksôs ?*), apparentant le roi avec les premiers Asiatiques arrivés en Égypte, 181-182 ; anciennes discussions sur la rencontre de ce titre de chef bédouin, et d'un nom exotique, avec le fait de la royauté en Égypte, 182-183. En réalité il y a peut-être plusieurs Khian, mais voisins et apparentés, 183-184. Autour de Khian et des Apopi, tout un groupe d'Asiatiques, 184.

Iakeb-her. — Autre Sémite évident ; ses scarabées ; son nom solaire *Merousirre*, 184-186. *Iakeb* tout court, 186-187. *Iakeb-er*, avec *Isheper* (Jacob et Joseph), aux listes géographiques palestiniennes du Nouvel Empire, 187-188 ; le Jacob chananéen d'après la tradition biblique, où l'on retrouve un Jacob pré-israélite que les conquérants israélites s'étaient approprié, 188-190. A l'époque des premières rédactions bibliques, si l'écrivain judéen a eu connaissance de traditions égyptiennes touchant d'anciens princes *Jacob*, cela a pu contribuer à entraîner en Égypte les patriarches de la légende nationale, 190-191.

Anra (?). — Scarabées portant les combinaisons de cette catégorie[2], particularités du type, 191-193.

[1] Plus exactement *A-m-noutir-re*, souvent *A-m-noutir*, n'est pas un nom pharaonique véritable ; voir plus loin, 788-790.

[2] *Anra* n'est pas en réalité un nom propre ; voir plus loin, 251 et surtout 739-741.

Autres personnages du groupe. — Scarabées de *Matabre*, de *Sheshi*, de *Skhaenre*, 193-194 ; des princes *Ouazed* et *Semt*, de la reine *Ouazit*, de la reine *Tiouti* [1], d'autres personnages encore, 194-195.

Nehsi. — Scarabées, colosse usurpé à Tell-Mokdam, monument de Tanis, 195-6.

Chapitre III. *Conditions historiques du groupe des Apopi-Khian et histoire de la restauration égyptienne.*

Deux catégories de personnages princiers : les Apopi, avec Sousirenre Khian et Nehsi, qui sont des Pharaons véritables dans le Delta, et d'autre part les Bédouins des scarabées, les Iakeb ou Iakeb-her, certains Khian et d'autres ; les deux séries ont des points de contact ensemble, 197-198. Leur titre de *Roi du Nord*, 199. Les Asiatiques entrèrent et s'installèrent comme alliés des Pharaons de Tanis, 199.

Organisation historique des événements ; on a toujours considéré les Apopi comme postérieurs à la royauté thébaine des Sebekhotep, et cela est justifié, tant par le témoignage de la vieille histoire thébaine analysée précédemment (*Apopi* et *Skenenre* en guerre ensemble, voir 145-146), que par les analogies des noms solaires des Apopi et Khian avec ceux de la famille de Skenenre Tiouâ, 200-202. L'empire de Sousirenre Khian et d'Aousirre Apopi est donc immédiatement antérieur à la reconquête thébaine du temps de Tiouâ, 203. La date qui en résulte pour les Apopi et leurs contemporains asiatiques [2], 203 ; la possibilité d'une relation entre l'immigration de ces Asiatiques en Égypte et la grande invasion des Hébreux sur le plateau égypto-syrien (d'après les plus anciennes dates relatives aux Hébreux, notamment aux Edomites, dans les documents hiéroglyphiques et les vestiges conservés par la Bible), à quoi il faudrait encore rattacher un mouvement intermédiaire, celui de l'installation des Pré-israélites en Gošen, non en Égypte même, mais sur la lisière, 203-205.

[1] Le classement de ces divers personnages sera précisé plus loin. De manière plus générale, il se différenciera, à l'étude des scarabées «hyksôs» et des Apopi, plusieurs périodes : voir 234-252, notamment 244-245, puis 729-730 et 792 ; voir dès lors, pour ce qui concerne Matabre, 791 ; pour Skaenre, 792 ; pour Sheshi, Ouazed, Semt et Tiouti, enfin, 795-797.

[2] Il ne s'agit ici que de la date d'ensemble ou moyenne ; l'histoire de détail et les périodes des monuments «hyksôs» se dessineront seulement plus loin, voir note précédente.

Les immigrés en Égypte étaient partiellement égyptisés d'avance, 206 ; les chefs étrangers entourèrent et accaparèrent la royauté du Delta, 206-207. Les Pharaons tanites de cette série arrivèrent à régner, plus ou moins effectivement, sur le Sud, jusqu'au moment de la réaction thébaine sous les princes de la famille de Tiouâ, 207. Ahmès continua la lutte et prit Avaris, où il y avait positivement des Asiatiques, 207-208.

Le règne des Asiatiques en Basse-Égypte et leur suzeraineté temporaire sur le Sud, dans le souvenir des Thébains : il y dominait l'épisode final de la prise d'Avaris, à côté des récits de guerre des Apopi contre les prédécesseurs d'Ahmès, 209-210. La forme primitive de l'histoire d'Apopi contre Skenenre, avec Apopi *séthien*, par quoi l'élaboration du conte se réfère au temps de la XXe dynastie, 210 ; mais Sit, authentiquement, est un ancien dieu de la Basse-Égypte, non une introduction des Asiatiques, comme on a voulu le comprendre, 211. La mise en relation, dès la XXe dynastie, d'*Apopi* avec *Avaris*, qui entraîne *Apopi* à être confondu avec les Asiatiques, et *Avaris* à devenir le théâtre de la lutte tout entière, 212. Ces unifications sont consommées dans les formes de l'histoire qui parviennent aux Judéo-alexandrins, et dont on fait des versions de l'Exode, 213. Sous le vêtement de la relation grecque ainsi obtenue, sauvée pour nous par Manéthon, puis par Josèphe, les confusions traditionnelles ont influencé de manière très nuisible le travail historique des modernes, 213-215.

Études et notes complémentaires.

I. *Sur l'histoire des étrangers dans Avaris et du roi sauveur.*

A. *Le texte d'Hatshopsitou.* — (Voir plus haut, 37-38.) Rectification de la traduction, n'atteignant point les considérations précédemment développées, 217-218.

B. *L'histoire d'Avaris hostile au temps d'un roi Kamès.* — La tablette Carnarvon, la titulature d'un roi Kamès différent de celui des monuments, 218-220. Le texte : discours du roi comportant un *tableau de désolation* et le récit du rétablissement de l'ordre, 220-222 : cela est semblable aux proclamations triomphales du genre ordinaire, avec intervention, en outre, de détails historiques précis, 222-223. Le document n'est point un acte officiel du roi nommé, mais une compo-

sition postérieure, un roman de la XVIIIe dynastie, 224 : son plus proche analogue est le roman d'Apopi et de Skenenre dans la forme complexe de Sallier 1, 225-226.

II. *Quelques monuments et titulatures royales. Additions bibliographiques et documentaires.*

A. *Un scarabée du roi Khian*, à Leyde, d'un des types enregistrés plus haut (180) [1], 226-227.

B. *Un nouveau monument d'Aknenre Apopi.* — (Voir plus haut, 167-171.) Inscription sur un vase en granite, 227.

C. *La palette du scribe Atou, officier d'Aousirre Apopi.* — (Voir plus haut, 174.) Précisions complémentaires, 227-228.

D. *Le roi Souahenre Senbmaiou.* — Les deux noms de cartouches, jusqu'ici rencontrés séparément [2] (voir notamment plus haut, 158-159), appartiennent à un même roi, 228-229. Ses voisins *Souazenre* et *Nofirkare* et leurs noms de deuxième cartouche (voir plus haut, 157), 229.

E. *Les noms de deuxième cartouche de Ouazkhopirre.* — Objets portant les cartouches *Ouazkhopirre Pa-hik-ken* (cf. plus haut, 152-153) ou *Ouazkhopirre Pa-hik-à*, certainement le même prince; mais ce personnage est-il Ouazkhopirre Kamès? 229-231.

F. *Le cercueil du roi Kamès au musée du Caire.* — D'où vient ce cercueil? Ce pourrait être un de ceux trouvés à Gournah par Mariette (la tombe aux bijoux), avec une momie portant des bijoux au nom d'Ahmès, mais qui ne peut être celle d'Ahmès lui-même, 231.

G. *Monuments de la reine Tetishera.* — (Voir plus haut, 148-149.) Compléments bibliographiques, 232.

H. *Monuments de Skenenre Tioua.* — (Voir plus haut, 161-163.) Quelques additions, 232.

I. *Un seul roi Skenenre Tioua.* — Confirmation de ce qu'on a vu plus haut (165), 233.

J. *Tetoumès-Toutimaios.* — Confirmation de ce qu'on a induit plus haut (79), touchant la rencontre du nom *Toutimaios* de la relation manéthonienne, avec un nom royal hiéroglyphique, 233-234.

[1] Particulièrement semblable à l'un des scarabées précités, un objet de Londres qui sera mieux décrit plus loin, 793.

[2] Erratum bibliographique à ce sujet plus loin, 798-799.

III. *Quelques lumières sur l'histoire des scarabées «hyksôs» et de la période «hyksôs».*

A. *Quelques nouveaux scarabées «hyksôs».* — Scarabées du *type Anra* et au décor symétrique complexe[1]; traits généraux du *type d'Anra :* symboles *du Nord*, particularités graphiques, 234-238.

B. *Un nouveau roi «hyksôs» : Ne-sebek-re ou Neb-sebek-re.* — Deux scarabées contemporains des précédents, portant un cartouche difficile à lire[2], 238-239.

C. *Scarabées «hyksôs» d'un roi Ne-mat-re et d'un roi Khakhopirre.* — Scarabées au cartouche *Nematre*, nom solaire d'Amenemhat III, et du *type d'Anra*, 239-241 ; scarabées au cartouche *Khakhopirre*, nom solaire de Senousrit II, du *type d'Anra* également, 242-243. Les personnages désignés ne sont pas ces rois de la XIIe dynastie, et leurs noms ont été repris ultérieurement, car la *période d'Anra* ne se superpose pas à la XIIe dynastie, 243-244 ; au temps de la XIIe dynastie il y avait déjà des chefs asiatiques en Égypte, mais leurs monuments sont du style du Moyen Empire, 244-245.

D. *Scarabées «hyksôs» des rois de la famille des Sebekhotep.* — Khanofirre Sebekhotep et ses scarabées *du Nord*, du *type d'Anra*, fabriqués dans le Delta pour l'usage du Thébain conquérant, 245-247 ; ils démontrent que l'*époque d'Anra* est celle des Sebekhotep de Thèbes, et par suite que les Sebekhotep ne précèdent pas les Apopi de longtemps, 248 ; cela sera important pour les déterminations historiques, 249.

E. *Les «Hyksôs» Khakare Anra et Nofirabre Anra.* — Petits monuments du *type d'Anra* portant ces deux noms solaires, 249-251. *Anra* ils n'est peut-être pas un nom propre[3], 251. *Khakare*, nom solaire de Senousrit III, est repris de la XIIe dynastie comme ceux d'Amenemhat III et Senousrit II vus tout à l'heure (239-243), 251-252.

IV. *La chronologie des dynasties entre XIIe et XVIIIe, dans la plus ancienne forme de la tradition grecque.*

On a vu plus haut (9-12) que dans le tableau d'Africain, corrigé

[1] Un grand nombre de scarabées de la même série sont reproduits et étudiés plus loin, 753-757.

[2] On connaît un troisième scarabée portant le même cartouche ; voir plus loin, 742-743, n° 13.

[3] Sera vu plus nettement plus loin, 739-741.

d'après Manéthon en ce qui concerne la XVe dynastie, l'analyse des chiffres montre que les 518 ans de la XVIe résultent de réduplications et superpositions arbitraires, et doivent simplement être enlevés: 252-254. Il en est exactement de même des 453 ans de la XIIIe, qui disparaît de la même manière, 254-255. L'ancienne forme de la tradition grecque qui reste alors, avec trois dynasties entre la XIIe et la XVIIIe, d'une durée totale de 594 ans, 255-256.

Tentatives modernes de réductions chronologiques, par la combinaison de *dynasties simultanées*, méthode arbitraire et peu conforme à la nature des choses, 256-258. Le respect de la liste d'Africain et la *chronologie longue*, parfois mise en accord avec la théorie des dates sothiaques, 259-260. Les dates sothiaques et la *chronologie courte*, réduisant à 206 ans l'intervalle entre XIIe dynastie et XVIIIe[1], 260. En tout état de cause, la *chronologie longue* ne peut plus se prévaloir de l'autorité *manéthonienne*, l'ancienne forme grecque à laquelle on remonte comportant des durées de beaucoup plus courtes, 261-262.

DEUXIÈME PARTIE.

MONUMENTS ET HISTOIRE DE LA PÉRIODE COMPRISE ENTRE LA FIN DE LA XIIe DYNASTIE ET LA RESTAURATION THÉBAINE.

INTRODUCTION. *De la méthode à suivre pour classer les faits et les noms royaux.*

L'analyse monumentale doit être le seul procédé d'enquête, à l'exclusion de la considération des listes postérieures, 267-268. Les monuments comportent des indications historiques positives, dont nous avons déjà enregistré certaines (voir plus haut, 13-14, 248-249). 268-269. Plus généralement, une méthode de classement que nous avons déjà employée, ressort de l'observation des similitudes des titulatures royales, 269. Elle semble légitimée par l'évidente similitude des noms royaux dans l'intérieur des familles les plus certaines, 270-272 ; mais on constate aussi que les analogies nominales, à elles seules, pourraient être très trompeuses, 272. D'où il résulte que

[1] Question qui sera exposée complètement plus loin, 554 et suiv.

l'observation des analogies nominales ne doit jamais être séparée de la considération des faits historiques certains, 273. Exemple d'application de la méthode, concernant les familles onomastiques des *Kha*-[*X*]-*re* et des *Sekhemre*-[*X*], à Thèbes, leur réalité historique et leur position d'ensemble réciproque, 273-275.

Chapitre I. *Les premiers successeurs de la XIIe dynastie (les deux rois Sekhemre-Khoutaoui : Amenemhat-Sebekhotep et Penten, et le roi Re-Khoutaoui Ougaf.)*

I. *Le nom de Sekhemre-Khoutaoui et sa lecture.* — Le groupe des noms solaires qui ont en tête l'élément *Sekhemre*, 276-277 ; mode général de lecture et sens, 278 ; indépendance du deuxième élément du nom, qui figure fréquemment, isolé, dans une autre titulature royale, 279.

II. *Monuments et histoire de Sekhemre-Khoutaoui.* — Les mentions de *Sekhemre-Khoutaoui* et *Sekhemkare* aux papyrus de Kahoun, dans des conditions qui font voir que ces rois, conformément à l'indication du papyrus de Turin, ont été les deux premiers successeurs de la XIIe dynastie ; 279-281. Les inscriptions nilométriques de Semneh et Koummeh, qui continuent celles de la XIIe dynastie, 281 ; les cylindres de Sebek de *Ro-sam-f* ou de *Soumnou*[1], analogues à ceux de la XIIe dynastie, 282-283 ; *Soumnou* et *I-ma-atourou* en Haute-Égypte, 284. *Sekhemre-Khoutaoui Penten* sur une stèle d'Abydos, 285 ; *Sekhemre-Khoutaoui Amenemhat-Sebekhotep* sur un linteau de Deir El-bahri, 285-286 ; le *sekhem* ornementé, dans le nom solaire de ce dernier monument et partout à cette époque, doit être lu comme s'il y avait le signe simple, 286-287. Il y a deux rois Sekhemre-Khoutaoui[2], 288. Autres monuments au nom d'Amenemhat-Sebekhotep, 288-289. *Sekhemre-Khoutaoui* sur un monument de Bubaste, 289.

III. *Le roi Re-Khoutaoui Ougaf.* — La plaquette Rubensohn, où *Re-Khoutaoui Ougaf* est nommé avec un certain roi *Senousrit ;* un monument de Karnak portant le cartouche *Ougaf ;* une statuette de Khartoum avec les deux noms de cartouches ; 290-292. Une stèle de Karnak portant une titulature terminée par le cartouche *Re-Khoutaoui*, et dont on ne sait si elle n'appartient pas plutôt à l'un des deux

(1) Quelques autres semblables seront notés plus loin, 768-769.
(2) Complété et précisé plus loin, 770-772.

Sekhemre-Khoutaoui définis ci-avant. 292-293. *Re-Khoutaoui*, nom solaire de forme très singulière, mais dont on connaît plusieurs analogues authentiques, 293-294.

IV. *Sekhemre-Khoutaoui au papyrus de Turin, et le roi Sekhemre-Gergtaoui Sehekhotep.* — Le successeur immédiat de la XIIe dynastie et sa royauté, 295-296; les deux Sekhemre-Khoutaoui, et Re-Khoutaoui, sont voisins entre eux, 296-297. Ces noms solaires à la table de Karnak, 297. Au papyrus de Turin, *Re-Khoutaoui*, et ailleurs, comme on a lu longtemps, *Sekhemre-Khoutaoui Sebekhotep :* extraordinaires confusions où les deux mentions ainsi enregistrées ont entraîné les historiens, 297-301. Le deuxième nom, en réalité, n'est pas à lire Sekhemre-*Khoutaoui* Sebekhotep, 301-302; et aux trois rois susdits des monuments ne correspond, au papyrus, que *Re-Khoutaoui* de la première mention, mal écrit et à restituer en Sekhemre-Khoutaoui, 302-303. Comment la deuxième mention est à lire : *Sekhemre-Gergtaoui Sebekhotep*, 303-306. *Sekhemre-Gergtaoui* dans un autre document du Nouvel Empire, 306. Ce roi est voisin de Sekhemre-Souaztaoui Sebekhotep (voir plus loin, 418-419), 307.

Chapitre II. *Les successeurs de Sekhemre-Khoutaoui : une famille d'héritiers prétendus légitimes de la XIIe dynastie.*

I. *Les Amenemhat et Senousrit postérieurs à la XIIe dynastie.* — Les deux rois *Sekhemkare :* un Horus *Sankhtaoui*, et un Horus *Mehabtaoui*, roi *Amenemhat-Senbef ;* ils sont voisins entre eux, et voisins des deux Sekhemre-Khoutaoui [1]. 308-310. Leurs noms personnels, comportant dans deux cas l'élément *Amenemhat*, 311. Le roi *Sankhabre Ameni-Antef-Amenemhat* de Karnak, et le roi *Snofirabre Senousrit* de Karnak : leurs titulatures inspirées de la XIIe dynastie ; 311-314. Le roi *Rahotep* de Koptos (à transférer ailleurs [2]), 314. Le roi *Hotepabre Amou* d'Assiout (à transférer ailleurs [3]), 315. Le roi *Smenkhkare Mermashaou* de Tanis, 316-317 ; un roi *Sbeka (?) kare*, 317 ; un Horus *Her-tep-taoui* non attribué, 317-318. Un *Amenemhat* du Fayoum, Horus

[1] Différenciation des monuments des deux Sekhemkare, et ordre de succession de tout le groupe, précisés plus loin, 772-773.

[2] Ainsi qu'il est expliqué plus loin, 386-387 ; le roi est identique au *Sekhemre-Ouahkhaou Rahotep* d'Abydos.

[3] Confirmé et précisé plus loin, 715.

Her-ab-Shedit[1], 318. Un roi *Sehotepabre Amenemhat* qui n'est pas Amenembat Ier, mais semble appartenir à la XIe dynastie : il y avait eu des Amenembat avant la XIIe dynastie comme après elle, 319-320.

II. *Menkhaoure Anab et Ne-kha-Nematre Khenzer.* — Ces deux rois, apparentés par leurs monuments d'Abydos, appartiennent au même groupe que les précédents, 321-323. Les noms de *Ne-kha-Nematre Khenzer,* discussions anciennes sur la lecture, sens du nom solaire, formé avec celui de *Nematre* (Amenembat III), 323-327; les stèles de son officier Amenisenb d'Abydos et l'histoire qu'elles rapportent, 327-332.

III. *Conditions de la royauté à l'époque consécutive à la XIIe dynastie.* — Le premier successeur de la XIIe dynastie, Sekhemre-Khoutaoui, prétendait instaurer un régime nouveau, mais les souverains suivants revinrent aux formes traditionnelles, 332-334. Royauté très faible, limitée à la Haute-Égypte dès le troisième roi, 334; règnes probablement courts, 334-335. La monarchie était tombée en dissolution peu après la XIIe dynastie, 335. Outre les Thébains qui succèdent aux premiers Sekhemre-Khoutaoui et Sekhemkare, on entrevoit quelques rois de Basse-Égypte, dont l'époque est incertaine, 335.

Chapitre III. *Le groupe historique des Antef, des Sebekemsaf et des Sebekhotep de Thèbes : classification d'ensemble.*

Les rois *Sekhemre-*[*X*], dont le groupe comprend, avec d'autres, des *Antef*, des *Sebekemsaf* et des *Sebekhotep*, 336-337. Aux deux Antef qu'on y rencontre il faut adjoindre encore *Noubkhopirre Antef:* la parenté de ces trois Antef est établie, et ils sont différenciés des Antef antérieurs à la XIe dynastie, 337-339. Les cercueils des Antef postérieurs à la XIIe dynastie, analogues à ceux de la «XVIIe dynastie», 339-340; les coffres à canopes d'un de ces Antef, d'un des Sebekemsaf et d'un autre roi du groupe *Sekhemre*, très analogues entre eux, 340-341 ; il y a contact entre les Antef et les Sebekemsaf, 341-342.

Données généalogiques des tombeaux d'Elkab, d'où il ressort que Sekhemre-Seshedtaoui Sebekemsaf (daté par son épouse la reine Noubkhas) est antérieur de deux générations à Khasekhemre Nofirhotep (daté par son épouse la reine Sensenb), 342-344 ; par ailleurs, qu'à la génération intermédiaire appartient Sekhemre-Souaztaoui Sebekhotep,

[1] Un autre monument de ce roi noté plus loin, 775.

344-346. Le groupe des Sebekhotep, et par suite celui des Antef, sont antérieurs à Sekhemre-Souaztaoui, 347. Il résulte de là que les rois *Kha*-[*X*]-*re* (Sebekhotep et Nofirhotep) viennent après la famille *Sekhemre*-[*X*]; au point de contact des deux groupes, le type de titulature de Sekhemre-Souaztaoui fait transition, 347-348. Au sein du groupe *Sekhemre*-[*X*], les Antef sont antérieurs aux Sebekemsaf, 348.

La chaîne historique résultante, Antef, Sebekemsaf et Sebekhotep-Nofirhotep se succédant immédiatement, 348-349. Le dernier terme est mis en liaison avec les temps suivants par la contemporanéité de Khanofirre Sebekhotep avec les premiers « Hyksôs » (voir plus haut, 245-249), 349. La liaison du côté de l'amont est moins claire immédiatement, 349-350.

Chapitre IV. *Les Antef (Sekhemre-[X] et Noubkhopirre).*

I. *Sekhemre-Harhermat et Sekhemre-Apmat Antef-â.* — Monuments de Sekhemre-Apmat Antef-â : le pyramidion de Londres et la caisse à canopes du Louvre, 350-355. Mention, au papyrus Abbott, de la tombe intacte du roi, 355-356. Le cercueil du roi au Louvre, dédié par son frère et successeur le roi Noubkhopirre Antef (voir ci-dessous), 357-358. Le cercueil de Sekhemre-Harhermat Antef au Louvre, 358-359.

II. *Noubkhopirre Antef, frère et successeur de Sekhemre-Apmat.* — Le tombeau du roi, découvert à Thèbes par Mariette, 359-360. Son cercueil à Londres, 361. Mention, au papyrus Abbott, de la tombe du roi, non violée, 360-361. Objets sortis du tombeau, dès 1827, en même temps que le cercueil, 362-363; voisinage probable de la tombe d'un roi Sebekemsaf avec celle de Noubkhopirre, 363-364; les violateurs de 1827, et Mariette en 1860, n'ont pas abordé le tombeau de la même manière, 364-365. Comment était construit le tombeau [1], 365-366. Autres monuments de Noubkhopirre à Abydos et Koptos, 367-368; le décret de l'an 3 à Koptos, d'où il résulte que la royauté, en Haute-Égypte, était divisée entre plusieurs princes, 368-371. Monuments divers, 371-372.

III. *La reine Sebekemsaf, femme de Noubkhopirre Antef.* — Monuments de cette reine; son souvenir chez une reine Ahhotep du début de la XVIIIe dynastie, 372-375.

(1) Complété et précisé plus loin, 699-702.

IV. *Caractères historiques du groupe des Antef.* — Par sa titulature, Noubkhopirre se réfère à la XIIe dynastie, contrairement aux deux premiers Antef qui se rattachent au nouveau principe du nom solaire en *Sekhemre ;* tous trois se rattachent, d'ailleurs, aux Antef thébains de la XIe dynastie, 375-376. Leur faiblesse, leur domination et ses limites ; renaissance d'une principauté thébaine indépendante, 377-378.

CHAPITRE V. *Les Sebekemsaf et leur groupe (Sekhemre-[X]khaou et Sekhemre-[X]taoui).*

I. *Ordre chronologique des rois Sebekemsaf.* — Sekhemre-Ouazkhaou est très probablement antérieur à Sekhemre-Seshedtaoui, qu'il convient de laisser le plus près possible de Sekhemre-Souaztaoui Sebekhotep, 378-379.

II. *Sekhemre-Ouazkhaou Sebekemsaf et ses voisins probables.* — Monuments au nom de *Sekhemre-Ouazkhaou :* statue d'Abydos (le roi avec son fils Sebekemsaf), obélisque de Karnak [1], inscriptions du ouady Hammamàt, deux statuettes encore, 380-383 ; monuments au nom de *Sebekemsaf* qui lui appartiennent aussi, le scarabée monté en or du Br. Museum et la boîte à canopes de Leyde, 383-384. Monuments au nom d'un *Sebekemsaf* indéterminé, 384-385.

Sekhemre-Nofirkhaou Oupouaitemsaf et sa stèle d'Abydos, 385-386. *Sekhemre-Ouahkhaou Rahotep* et sa stèle d'Abydos [2], 386-387.

III. *Sekhemre-Seshedtaoui Sebekemsaf et la reine Noubkhas, et leurs voisins probables.* — La pierre d'Abydos, 388. Sekhemre-Seshédtaoui et son épouse la reine Noubkhas, leur tombeau à Thèbes et l'histoire de sa violation au papyrus Abbott et au papyrus Amhurst, 388-391 ; le tombeau retrouvé sur place grâce à la description d'Abbott, 391. La généalogie d'Elkab qui se rattache à la reine Noubkhas par sa fille *Khouson*, épouse du prince Ai d'Elkab (voir plus haut, 342-344), 392. La *stèle de Noubkhas*, au Louvre, mentionnant ses filles, ses parents, ses frères et sœurs, dont un frère *Sebekemsaf* dont on a une statue à Vienne et une stèle à Dublin, 392-396 ; sur la *stèle de Noubkhas* paraissent nombre de personnes de la famille d'une certaine dame

(1) On connaît un deuxième obélisque tout à fait identique à celui-là ; voir plus loin, 777.

(2) Classé tout d'abord ailleurs, voir plus haut, 314.

Ia-ab, dont quelques-unes se retrouvent sur une autre stèle de Paris, 396-398. La reviviscence du nom de la grand'mère donné à la petite-fille, 398 (voir déjà 394). Le choix qui préside à l'organisation de ces listes familiales, 398-400 ; loi de l'*omission du mari* de toute femme que sa position généalogique appelle à y être citée, 400-401. Noubkhas et Sekhemre-Seshedtaoui n'ont pas eu de fils, 401. Quelques personnages encore sur la *stèle de Noubkhas*, et d'autres sur quelques monuments contemporains, une *Noubkhas*, une *Ia-ab*, une *Noubhotepti ;* une reine *Noubhotepti* de position indéterminée [1], 401-402. La «pyramide» [2] de *Sebekhotep*, officier de Sekhemre-Seshedtaoui, époux d'une dame *Aouhetab*, 402-405. Stèle de *Mentouhotep*, fils d'un officier de la reine Noubkhas et d'une princesse Sebekemsaf, 405-406.

Sekhemre-Smentaoui Thouti et ses monuments, le fragment de Ballas, la boîte à canopes de Thèbes, donnée par le roi à une reine Mentouhotep dont on a, d'autre part, le cercueil, 406-408. Le roi *Sekhemre-Sankhtaoui* d'un monument de Gebelein, 408.

IV. *Conditions historiques du groupe des Sebekemsaf.* — La principauté thébaine maintenue par ces successeurs des Antef, sans doute fortifiée, notamment par l'instauration d'une alliance durable avec la principauté d'Elkab, 408-410. Relations familiales très incertaines dans le détail, 410.

Chapitre VI. *La fin de la famille Sekhemre et les premiers Sebekhotep (Sekhemre-Souaztaoui Sebekhotep ; Sekhemre-Gergtaoui Sebekhotep).*

Sekhemre-Souaztaoui Sebekhotep, proche successeur de Sekhemre-Seshedtaoui ; ses parents, simples particuliers figurant sur les scarabées *paternels* et *maternels* du roi, le père *Mentouhotep* et la mère *Aouhetabou*, tous deux nommés comme des contemporains de Seshedtaoui (voir plus haut, 402 et suiv., 405-408), 411-412. La principauté alliée d'Elkab, Ai et Sebeknekht, 413. *Khoutaoui*, nom d'Horus du roi, pris dans les noms royaux d'un prédécesseur : généralité du système des rappels onomastiques dans les titulatures royales de cette

[1] Voir plus loin, 704-705 et 779, ce qui concerne une autre dame *Noubhotepti*, mère d'un certain roi Sebekhotep.

[2] Cf. le monument de forme analogue et d'époque voisine qui sera étudié plus loin, 781-785.

époque, 413-414. L'épouse du roi, *Anni*, et ses filles *Aouhetabou-Fent* (elle porte le nom de sa grand'mère, voir plus haut, 398) et *Ankittoutou*, sur une stèle du Louvre, 415-416 ; *Senb*, frère du roi, sa femme et ses enfants, dont une fille *Aouhetabou* (autre petite-fille de l'Aouhetabou mère du roi), sur une stèle de Vienne, 416-417. Quelques autres monuments de Sekhemre-Souaztaoui, 417-418.

Le roi très voisin *Sekhemre-Gergtaoui Sebekhotep*, au papyrus de Turin et dans un papyrus de Vienne (voir ci-avant, 297-306). 418-419 ; fin du groupe des noms solaires en *Sekhemre*-[X], 419-420.

Note complémentaire sur l'élément Khoutaoui employé, à l'état isolé, dans une titulature royale. — Rencontré, au début, dans le nom des rois *Sekhemre-Khoutaoui*, adopté comme nom d'Horus par Sekhemre-Souaztaoui, l'élément *Khoutaoui* figure encore dans d'autres titulatures, 420-421.

Chapitre VII. *Les Sebekhotep et Nofirhotep de la famille Kha-*[X]*-re.*

I. *Khasekhemre Nofirhotep et Khanofirre Sebekhotep, leur position historique et leur parenté.* — Une pierre de Karnak avec les titulatures des deux rois, 421. Leur mention au papyrus de Turin, où ils viennent après Sekhemre-Souaztaoui et où leurs noms sont séparés par celui d'un prince connu par ailleurs et qui, en réalité, n'a pas régné, 422-423. La succession immédiate de Sekhemre-Souaztaoui et de Khasekhemre est d'accord avec les données historiques (voir ci-avant, 342-346), 423. Analogues aux scarabées *paternels* et *maternels* de Souaztaoui sont les scarabées *paternels* et *maternels* de Khasekhemre et Khanofirre, frères de père et de mère, *Ha-ankh-f* et la dame *Kemi*, 424-427. Les deux frères ont régné successivement, Khasekhemre le premier selon toute vraisemblance, 427-428.

II. *Autres monuments de Khasekhemre Nofirhotep.* — La stèle de l'an 2 à Abydos et la titulature complète du roi, dont le nom d'Horus *Gergtaoui* et le nom de *nibti Apmat* sont empruntés à des titulatures royales antérieures (voir ci-devant, 413-414), 428-430. Mention, dans le récit de la stèle, d'un voyage du roi à Héliopolis, et observations historiques qui en résultent, 430-431. La domination de Khasekhemre s'étendait déjà sur le Fayoum, 431. Autres stèles et fragments d'Abydos, 431-433. Le naos de Karnak, 433. Un fragment à Berlin avec le nom du père, Ha-ankh-f, 434. Nombreuses inscriptions et tableaux de famille à Shatt er Rigal, Assouân, Sehel et Konosso, où

paraissent, avec le roi, son père, sa mère Kemi, son épouse la reine *Senseneb* (voir ci-avant, 342-344), trois fils, *Se-Hathor* (passé au papyrus de Turin, voir plus haut, 422-423), *Sebekhotep* et *Ha-ankh-f*, une fille *Kemi* (nommée comme sa grand-mère, voir ci-avant, 398), et un certain *Nibankh*, 434-438. Quelques petits monuments du roi, 438-439. Le royaume thébain étendu jusqu'à la cataracte, par delà la seigneurie d'Elkab, où gouverne Sebeknekht, et, vers le nord, au moins jusqu'à comprendre le Fayoum, 439-440.

III. *Monuments de Khanofirre Sebekhotep.* — Les deux grandes statues de Tanis, au Louvre et au Caire, la statue d'Argo et la statue d'Hermonthis au Louvre, 440-444. Les montants de porte de Karnak, 444. Les quatre noms connus de la titulature et leurs relations, 445-446. Autres monuments de Karnak : statue de l'officier Amenemhat, 446; statue du vieux roi Nibkheroure, dédiée d'abord par Senousrit II et Senousrit III de la XIIe dynastie et remise à neuf par Khanofirre, 446-448. Une chapelle à Abydos; un autre fragment au Br. Mus., 448-449. Le sphinx d'Atfieh, 449. Une pierre au Caire, 449. Objets divers au nom du roi, 449-450; planchette où paraît, avec lui, son épouse la reine *Zan*, qu'on retrouve sur un vase d'Oxford, 450-451. Scarabées aux deux noms de cartouches du roi, 451; formes défectives et fantaisistes [1], 452 : un scarabée apparenté avec ceux de Mernofirre (voir plus loin, 497-498), 452. Scarabées *du Nord*, du *type d'Anra*, aux noms de Khanofirre; contemporanéité du roi avec les «Hyksôs» de la première période (voir ci-avant, 245-249) et sa domination sur l'Égypte entière, 452-454. Les autres rois *Kha-[X]-re* se placent, dans l'ordre historique, immédiatement après lui, 455.

IV. *Khaankhre Sebekhotep.* — Le socle de statue de Leyde, 455-456. La titulature du roi et ses relations, 456-458. La chapelle de Khaankhre à Abydos et une stèle d'Abydos, 458-460. Une statue perdue de Khaankhre, 461. Une statue de Karnak appartenant à Khanofirre ou à Khaankhre, 461-462. La titulature mutilée de Khaankhre, peut-être, mais plus probablement de Khanofirre, dans un papyrus du Caire, 462-464. Autres monuments de Khaankhre; un scarabée «mixte» aux noms de Khanofirre et Khaankhre, 464-465.

V. *Autres rois de la famille Kha-[X]-re et autres personnages royaux*

[1] Sur ces formes fantaisistes, qui se rattachent au *type d'Anra*, contemporain du roi, voir ce qui est dit plus complètement plus loin, 747-749.

de la même époque. — *Khahotepre Sebekhotep* des listes postérieures et de quelques rares monuments, 465-466. *Khakare* et ses scarabées du *type Anra*[1], 466-467. *Khaousirre*, ses scarabées exotiques d'un type un peu plus tardif[2], 467-468. La reine *Ha-ankh-s* et plusieurs autres princesses d'une stèle de Koptos, 468. *Se-Hathor*, fils de *Senousrit-Ousi* et d'une dame *Sensenb*, et le roi *Ouahabre Ia-ab*, 468-470. Le roi *Matre Sebekhotep*, 470. Scarabées au nom d'un *Sebekhotep* indéterminé, 471. La forme *Re-Sebekhotep*, abusive mais d'emploi indubitable (voir ci-avant, 293-294), 471. Nos Sebekhotep indéterminés pourraient appartenir au groupe des *Mer-[X]-re*, postérieur aux *Kha-[X]-re*, 472.

VI. *Conditions historiques de la famille des rois Kha-[X]-re.* — Ils sont revenus à des noms solaires de forme analogue à ceux de la XIIe dynastie, 472-473. Progrès de la monarchie thébaine, qui arrive à embrasser le pays entier sous Khanofirre, maître du Sud et suzerain reconnu du Delta, où sont installés les Asiatiques, 473-474. Culte général de la XIIe dynastie, dont les princes asiatiques empruntent les noms solaires[3], 474-475. Faiblesse réelle de la domination des Sebekhotep, qui admet en Égypte une foule de personnages pharaoniques indépendants, Asiatiques et indigènes, 475-476

Chapitre VIII. *Le monde pharaonique du temps des Sebekhotep et ses relations avec la XIIe dynastie.*

La même reprise des traditions de la XIIe dynastie, dont on vient de noter les circonstances, se manifeste encore, à la même époque, chez d'autres rois qu'on va voir, 476.

I. *Aouabre Hor.* — Le tombeau et le mobilier funéraire du roi à Dahchour, 477-478. Sa titulature complète, très apparentée avec celles de Khanofirre et des Pharaons contemporains, 478-479. Un scarabée «mixte» de Aouabre et Khakare (pour ce dernier, voir ci-avant, 466-467), 480. La boîte à canopes d'Aouabre, scellée par un roi *Nematre*, et un petit monument «mixte» aux noms de *Hor* et *Nematre*,

(1) Déjà décrits, en partie, précédemment, voir 249-251; d'autres encore seront rencontrés plus loin, 747-748.

(2) Les affinités monumentales de Khaousirre sont précisées plus loin, 749.

(3) Voir ci-avant 239-244 et 324-327, et y joindre les faits d'emprunt du même ordre qui seront rencontrés plus loin, 481 et suiv., 744 et suiv.

481 ; discussions anciennes soulevées par ce sceau de *Nematre*, attribué à Amenembat III, dont on voulait que le roi Hor eut été un contemporain, 482-483 ; ce que sont, réellement, les *Nematre* du temps des Sebekhotep [1], 483. Les rois Aouabre et Nematre de Dahchour, particulièrement fidèles au souvenir d'Amenembat III, 483-484. Plusieurs scarabées «mixtes» de *Nematre* et *Nofirkare*, ou bien *Nematre* et *Nofirre*, 484-486 ; autres petits monuments de ces Pharaons Nofirkare et Nofirre [2], 486 ; le vizir *I-merou-Nofirkare*, contemporain des Sebekhotep, d'une statue du Louvre, 486-487 ; un *Nofirkare* de l'époque des Ahmès (voir ci-avant, 157, 229), 487.

II. *Conditions de la royauté en Égypte depuis la fin de la XIIe dynastie jusqu'au temps des Sebekhotep.* — Les nombreux Pharaons du Nord et du Sud, Asiatiques et indigènes, existant en Égypte au temps de Khanofirre, et le culte de la XIIe dynastie chez eux tous, 488-489. Tendance à l'unité, sous une hégémonie thébaine un peu fictive, 489. L'association de personnages pharaoniques contemporains, ou de deux rois successifs, sur un monument «mixte», 489-490 ; rois associés ou secondaires dès l'époque des Sebekemsaf, 490 ; interprétation précisée du décret de Noubkhopirre Antef à Koptos (voir ci-avant, 368-371), 490-492. La succession des événements depuis la fin de la XIIe dynastie : nous en tenons la suite ininterrompue, au moins pour ce qui concerne la Haute-Égypte, jusqu'aux derniers des rois *Kha-[X]-re*, 492-493. Les durées sont inconnues, mais il semble qu'elles ne remplissent pas, au total, un intervalle très long, 493-494. Les monuments de Khanofirre Sebekhotep et de son époque sont le point d'attache des relations historiques d'ensemble, tant du côté de la XIIe dynastie qu'avec les «Hyksôs» et la période thébaine subséquente, 494-495.

Chapitre IX. *La décadence du royaume des Sebekhotep et la conquête de la Thébaïde par les Septentrionaux.*

I. *La famille Mer-[X]-re (rois Sebekhotep, Nofirhotep et autres).* — Les rois de ce groupe sont Thébains, voisins de la famille *Kha-[X]-re* et viennent immédiatement après elle, 496-497. — *Mernofirre Ai :* ses scarabées (avec lesquels s'apparente un scarabée de Khanofirre Sebekhotep vu plus haut, 452), 497-499 ; ses monuments de Karnak

[1] Voir ci-avant, 239-241 et 474-475, et en rapprocher plusieurs autres scarabées *Nematre* qu'on rencontrera plus loin, 742-743.

[2] En voir d'autres encore plus loin, 746.

et de Fâqous, 499. — *Merhotepre Ani-Sebekkotep :* scarabée du Louvre, stèle d'Abydos, 499-500; statue de Karnak, au Caire, 500-501. — *Mersekhemre Nofirhotep :* ses deux statues de Karnak, au Caire, 502. — *Merkaoure Sebekhotep :* sa statue de Karnak, au Louvre, et une statue d'attribution indécise entre Merkaoure et Merhotepre, 503-504. — *Merankhre Mentouhotep :* statuette de Karnak, au Caire, 505-506. — *Relations monumentales du groupe,* très voisin des grands Sebekhotep antérieurs, comme le font voir scarabées et statues, 506-507. La forme nominale *Mer-[X]-re* et le nom de Merousirre Iakebher, 507-508. Décadence de la puissance thébaine, 508-509.

II. *La famille Tet-[X]-re (rois Tetoumès et Mentoumsaf).* — *Tetnofirre Tetoumès, Tethotepre Tetoumès* et *Tetankhre Mentoumsaf,* leurs monuments de Gebelein et d'Edfou, leurs traces à Elkab et Thèbes; la titulature de Tethotepre et ses relations; tout le groupe est vraisemblablement contemporain de la famille *Kha-[X]-re,* 509-514.

III. *Comment les faits s'organisent, depuis la fin de l'époque des Sebekhotep jusqu'aux premiers Ahmès.* — Brièveté de l'intervalle entre Khanofirre Sebekhotep et l'époque d'Ahmès, 514. A Thèbes, la fin de la dynastie *Kha-[X]-re* et les *Mer-[X]-re* coïncident, chronologiquement, avec la monarchie basse-égyptienne qui a succédé aux Iakebher et autres princes de la «période d'Anra», c'est-à-dire avec Sousirenre Khian et Aousirre Apopi, vainqueurs de la Thébaïde, 515-517; après quoi viennent les autres Apopi, bientôt en décadence, refoulés par les Thébains de la famille de Tiouâ, 517-518. Les éphémères tentatives d'hégémonie des Sebekhotep, puis des Apopi, enfin suivies de réalisation véritable, 518-519.

TROISIÈME PARTIE.

SYNTHÈSE HISTORIQUE
ET HISTOIRE DE LA TRADITION ULTÉRIEURE.

Section I. — Synthèse historique et chronologie.

Chapitre I. *Essai d'une reconstruction générale.*

Esquisse d'un récit d'ensemble, 523-524. Les premiers souverains après la XIIe dynastie, dans l'Égypte entière puis à Thèbes, Sekhemre-Khoutaoui et ses faibles successeurs, le culte persistant du souvenir de

la XIIe dynastie, 524-526. L'Égypte morcelée; les Antef et leur principauté thébaine, 526-527. Leur contact avec les Sebekemsaf, les rois Sebekemsaf, la reine Noubkhas et ses contemporains, les personnages pharaoniques de leur époque en Haute-Égypte, la principauté d'Elkab, 527-529. Une famille nouvelle, les premiers Sebekhotep : Sekhemre-Souaztaoui Sebekhotep et son groupe, 530-531. Nouveau changement dynastique : Khasekhemre Nofirhotep et Khanofirre Sebekhotep à Thèbes, le monde pharaonique innombrable de leur temps, Aouabre Hor en Moyenne-Egypte, les princes asiatiques dans le Delta, le culte de la XIIe dynastie chez eux tous, 532-535. D'autres contemporains pharaoniques en Haute-Égypte, 536. L'hégémonie thébaine sous Khanofirre, faiblesse réelle de sa domination, 536-537. Khaankhre Sebekhotep, régression de la puissance thébaine et organisation des royautés du Delta, 537-538. Les derniers Sebekhotep et Nofirhotep de Thèbes et leur décadence, pendant que les rois du Nord, Sousirenre Khian et Aousirre Apopi, prennent la maîtrise en Haute-Égypte, 538-539. Les derniers Apopi refoulés par les Méridionaux, Skenenre Tiouâ et les autres princes de la famille thébaine nouvelle, 540-541; Ouazkhopirre Kamès, Nibpehtire Ahmès et leurs contemporains pharaoniques, 541-542; reconstitution d'un empire durable, 542.

Chapitre II. *Résumé synoptique et chronologie.*

La succession des faits, précisée en tableaux de noms royaux où la simultanéité des événements est mise en évidence : I. Révolution initiale et décomposition de la monarchie égyptienne, 25 ans au plus, 543-544; II. L'Égypte paisiblement divisée, la principauté thébaine des Antef, des Sebekemsaf et des premiers Sebekhotep, et les maisons associées, environ 100 ans, 544-546; III. Guerres pour la restauration de l'unité, l'hégémonie des Sebekhotep de Thèbes sur l'Egypte divisée (les Asiatiques dans le Delta), suivie de la victoire des Khian et Apopi de la Basse-Égypte, environ 100 ans, 546-549; IV. Retour offensif et victoire des Thébains, Tiouâ et sa famille, 25 ans au plus (non compris le règne d'Ahmès), 549-550. La durée de la période entière ne peut surpasser 250 ans, 550-551.

Chronologie proprement dite : le tableau d'Africain, dont les chiffres les plus gros s'évanouissent à l'analyse arithmétique, 551-552; non critiquée, la durée totale du tableau d'Africain paraît en accord avec l'*intervalle long* que permettent d'accepter les dates sothiaques, 553.

Revision et critique de la théorie des dates sothiaques, 554-559. La méthode appliquée aux dates sothiaques qui nous sont parvenues : une date de Senousrit III et une date d'Amenhotep Ier permettent de préciser l'intervalle entre la XIIe dynastie et la XVIIIe; détail du calcul : à un petit nombre d'années près, cet intervalle est de 208 ans ou 1668 ans, 559-561. On peut accepter ou récuser l'alternative de ces deux chiffres, 562 ; nous acceptons la théorie et le *chiffre court,* d'accord avec les résultats de l'analyse historique, 563-564 ; évaluations de durées partielles qui en résultent, 564-565.

Une troisième date sothiaque, celle *de Censorinus,* permet de relier les précédentes à une année connue de l'ère chrétienne, et par suite d'établir la chronologie absolue des XIIe et XVIIIe dynasties ; détail et résultat du calcul, 565-569.

Section II. — La période entre XIIe et XVIIIe dynasties dans la tradition des siècles ultérieurs.

Chapitre I. *La légende de la restauration nationale au temps du Nouvel Empire.*

L'histoire *littéraire* de la lutte des Thébains contre les gens du Nord, élaborée à Thèbes, et réduite à l'épisode final de l'agression des Septentrionaux, châtiés par le Thébain restaurateur, 569-570. Le détail du récit et les personnages sont variables : les *Asiatiques* dans *Avaris* et *Sharouhen,* ou bien certains rois *Apopi,* et de l'autre côté, le *Roi du Sud,* ou bien *Kamès, Tioua* ou *Ahmès;* diverses combinaisons de personnages qui en résultent, 570-571. *Apopi* et les *Asiatiques,* d'abord distincts, viennent à se confondre, 571-572. La restauration de l'Égypte attribuée, par fiction rituelle, à tous les rois du Nouvel Empire l'un après l'autre, 572-573.

Chapitre II. *Souvenirs historiques positifs du temps du Nouvel Empire.*

Pièces judiciaires. Les procès-verbaux d'enquête du papyrus Abbott[1], du papyrus Amherst et d'autres, 574-576. Les cercueils et

[1] Les questions relatives aux tombeaux visités par les enquêteurs du papyrus Abbott seront examinées plus loin, 694-704.

momies des princes de la famille de Tiouâ dans la cachette de Deir El-Bahri, 576-577[1].

Listes cultuelles. La liste de Mès (XVIIIe dynastie). 577. La table de Marseille, 578. Les listes de Khabekhit et d'Anhourkhaoui à Deir El-Medineh (XXe dynastie), 578-579[2]. La liste de Imaseb, 579. La table de Thoutmès III à Karnak, comportant de nombreuses mentions de la période qui nous occupe, 579-583[3].

CHAPITRE III. *Une liste royale complète du temps du Nouvel Empire: le papyrus de Turin*[4].

Organisation de la liste du papyrus et position, au papyrus, de la période qui nous intéresse, 584-586. Les colonnes VII-IX, aux fragments très sûrement rangés. 586-587; les fragments des colonnes X-XII du rangement primitif, très détruits et difficiles à situer, appartenant peut-être à deux colonnes seulement, 587-588; incertitude quant au nombre total des noms de la période entière, 588-589. Transcription de la liste, 590-593. Les «dynasties» qu'on y trouve délimitées, 594: le premier de ces groupes, n°s 1 à 13, et ses correspondances historiques, 594-595. Les groupes suivants et leurs correspondances: de 14 à 21, rois du Nord (?), 595-596: de 22 à 28, puis de 29 à 50 (?), les Sebekhotep et groupes consécutifs de la série historique thébaine, 596-597: au delà, jusque vers 72, un groupe du Nord, 597-598[5]. Au delà de 72, nouvelle série thébaine, dans laquelle les Sekhemre, 598-599. Dans la partie détruite, dite des colonnes X-XII, un groupe d'Asiatiques, que suivent les Apopi, 600-601. La fin du document, perdue, comprenait sans doute la famille thébaine de Tiouâ, 602. L'alternance des groupes du Nord et du

(1) On y reviendra plus attentivement plus loin, 805-810.

(2) Ces deux documents seront considérés à nouveau plus loin, 805-808.

(3) Cette analyse de la table de Karnak sera complétée plus loin, 709-716, corrélativement avec l'étude complétée du papyrus de Turin qu'on poursuivra à cette place.

(4) Cette étude sera complétée plus loin, 709-721.

(5) Précisé et complété plus loin, 719-721, où il est montré que les groupes de 22 à 72 constituent un ensemble, dans lequel on trouve, à côté des Sebekhotep de la famille thébaine principale et de leurs contemporains ou successeurs immédiats, des noms de scarabées du *type d'Imra* (n°s 51 à 72), c'est-à-dire de la même époque encore.

Sud dans la liste, et la restitution du classement historique et chronologique tel que le rédacteur primitif paraît l'avoir entendu, 602-604[1].

Chapitre IV. *La légende des envahisseurs et de la restauration à l'époque grecque.*

L'histoire des étrangers et du roi sauveur dans ses versions de l'époque thébaine, où paraissent des rois très divers du Nouvel Empire; désignations diverses de l'ennemi; *Asiatiques* dans *Avaris, hikou khasitou* = *Hyksôs* d'Avaris de l'une des transcriptions grecques, 605-607. *Iadit,* l'«impureté néfaste», considéré comme une désignation des mêmes envahisseurs, prend le sens d'«Impurs» qui passera dans les versions grecques, 607-608.

Passée l'époque thébaine, on continue d'adapter l'histoire en l'honneur de Pharaons plus récents, 608. La matière de l'histoire utilisée pour la composition de romans prophétiques et un épisode de prédiction s'introduisant, par réaction[2], dans le récit de la perturbation et du roi sauveur, dont plusieurs versions échappent à cette inutile surcharge, 609-611.

Les histoires d'Impurs ou d'étrangers expulsés converties, à l'époque judéo-grecque, en relations de l'Exode, 611-612; dans le récit sont transposés, parfois, des épisodes véritables de l'histoire de l'Égypte au IVe siècle, 613. Multiples versions de l'Exode qui en résultent, diverses par le nom des Pharaons qui y figurent, 614; le cas de Manéthon, qui reçoit deux des histoires de la série, placées, l'une au temps des rois Thoutmès, l'autre au temps des Ramsès, et arrive à les conserver l'une et l'autre, 614-616; les versions simples parvenues à Hécatée d'Abdère, à Trogue Pompée, à Posidonios d'Apamée, à Strabon, à Celse, à Polémon d'Ilion, 616-617; les versions de Chaerémon, de Lysimaque et de Tacite, 617-618; Ptolémée de Mendès et son histoire d'Avaris et de l'Exode au temps d'*Amôsis,* 618.

La compilation d'Apion et les citations de Flavius Josèphe, 618-619. Origène, Justin, 619. Tatien et Africain, transmetteurs de la version de Ptolémée de Mendès avec *Amôsis,* 619-620. Chez Africain, la liste royale du début du Nouvel Empire est correcte, indemne du bouleversement que *Thoutmès destructeur d'Avaris* a entraîné dans l'histoire manéthonienne, 620-621.

(1) Précisé plus loin, 719-721; voir note précédente.

(2) Sera complété et rectifié sur un point important, plus loin, 680-684.

Les histoires de prédiction pure conservées, très indépendamment des versions grecques de l'Exode, dans la littérature indigène, et la tendance particulière de ce genre, 621-623.

Chapitre V. *Histoire et chronologie à l'époque grecque.*

La forme la plus ancienne de la tradition grecque à laquelle, précédemment, onest arrivé à remonter (voir plus haut, 9-12, 252-256), comprenant trois dynasties, A (184 ans), B (259 ans, mixte) et C (151 ans, mixte), entre la XIIe et la XVIIIe, 623-624. Rapprochement avec la tradition du papyrus de Turin restituée comme on l'a fait plus haut (602-604), faisant ressortir une correspondance générale dans les limites de l'ensemble B-C de la table grecque, 625-627. Le groupe A, au contraire, n'a pas de correspondant dans le document hiéroglyphique, 627. Ses nombres sont forgés artificiellement, comme ceux des autres dynasties fictives de la liste africaine, 627-629. Forme primitive de la liste grecque à laquelle on accède par la voie de cette observation; système artificiel subséquent et premiers phénomènes d'interférence, 629-632.

La datation des stades successifs de ce développement est très obscure, 633-634. Aux abords de l'ère chrétienne, la documentation de l'excerpteur source de Josèphe échappe à l'analyse positive, de sorte qu'on ne sait à quelle époque doit être placée la forme grecque première qu'on vient de retrouver, 634-637. Certains de ses éléments pourraient remonter à Manéthon, mais dans ce tableau, pour nous irréductible, il y a déjà trop de combinaison artificielle pour qu'il ait pu faire partie de l'histoire manéthonienne, 637-639.

Chapitre VI. *La chronographie chrétienne.*

Les documents post-africains: les *Excerpta barbara*, tirés d'Africain, Eusèbe, le *Livre de Sothis* dérivé d'Eusèbe: tous cherchent à rester d'accord avec la relation de Josèphe, 639-642. Tableau des dynasties XII à XVIII chez Africain (incidemment, chez le Barbarus) et chez Eusèbe: Eusèbe suit Africain en partie (dynasties XIII et XIV), le bouleverse ailleurs, XV d'Africain devenant XVII d'Eusèbe, pour mieux se conformer à Josèphe, 642-644. Détail de cette dynastie XV-XVII chez Manéthon (dans Josèphe), Africain et Eusèbe: de Josèphe à Africain, dérivation et altérations bien connues (voir ci-avant, 9-10), chez Eusèbe, lacunes et chiffres fantaisistes, influence combinée d'Africain et de Josèphe: le premier roi de la dynastie suivante est

Tethmôsis chez Josèphe, *Amôs* ou *Amôsis* chez Africain et Eusèbe, 645-646. La même dynastie XV-XVII dans la liste de *Sothis*, qui la considère comme la XVIIe, et dans le détail a emprunté ses éléments, par parties, à Josèphe et à Eusèbe, 647-648; le premier roi de la dynastie suivante, *Amôsis-Tethmôsis*, par fusion explicite des indications des documents antérieurs, 649.

Ce roi *Amôsis* ou *Tethmôsis* est devenu le *Pharaon de l'Exode*, à l'époque judéo-alexandrine, en vertu de la relation de Josèphe et de cette histoire de l'Exode que rapportait Ptolémée de Mendès (voir plus haut, 618), bien accueillie à cause du synchronisme, indiqué en même temps, d'Amôsis et de l'Exode avec Inakhos d'Argos, 649-650. Ce synchronisme, depuis lors, imposant une date déterminée à l'Exode, était à la base de tous les systèmes chronographiques, 650-651.

Les vestiges de la chronographie d'Africain, dont on restitue qu'il mettait l'Exode vers 1785 av. J. C., et Salomon (la construction du temple) en 1044 : désaccord flagrant et accepté avec le chiffre biblique de l'intervalle de ces événements, 651-653. Quelques termes importants de ce système d'Africain, fort bon pour les temps historiques, mais dans lequel les vieilles concordances judéo-alexandrines, devenues gênantes, sont étirées et pratiquement détruites, Inakhos rejeté 105 ans avant l'Exode et Amôsis 109 ans après, 653-656.

La chronographie d'Eusèbe, sa date de l'Exode très voisine de celle d'Africain, sa date de Salomon déterminée d'après le chiffre biblique de l'intervalle, ce qui rejette toute sa chronologie des temps historiques trop haut de trois siècles, 656-660. Oubli complet des synchronismes judéo-alexandrins, le début de la XVIIIe dynastie placé 211 ans avant l'Exode, 660-662.

Le système de Syncelle, chez qui l'Exode est devenu plus tardif d'un siècle; il revient au synchronisme judéo-alexandrin et l'étire, pour les besoins de ses chiffres, comme faisait Africain, mais plus habilement : Inakhos et Amôsis sont laissés contemporains, et en leur temps la *naissance* de Moïse, non l'Exode, qui a lieu 80 ans plus tard; voulant, cependant, que l'Exode se produise sous *Amôsis*, il imagine (influence de la liste de Josèphe et de l'*Amôsis-Tethmôsis* du livre de Sothis?) un roi *Misphragmouthôsis-Amôsis* à la place voulue de la XVIIIe dynastie, 663-665. Pour les temps historiques, sa chronologie est bonne : entre les systèmes d'Africain et d'Eusèbe, c'est au premier que Syncelle a su fixer son choix, 666-668.

Ce que les systèmes d'Africain et d'Eusèbe ont en commun : la date de l'Exode, et le chiffre total de la durée des dynasties XVIII à XXX : par où l'on peut, sur la base du synchronisme primitif de l'Exode avec le début de la XVIIIe dynastie, remonter à deux termes de la chronologie perdue du stade judéo-alexandrin, la date Amôsis-Exode, et la date d'Okhos : ces dates, historiquement, sont assez bonnes. 668-670. Discordance d'Africain et d'Eusèbe sur d'autres grands intervalles remarquables, où l'intention directrice des chronographes ne se laisse plus reconnaître, 671-672.

COMPLÉMENTS.

Chapitre I. *Notes, observations, résultats divers.*

I. *L'invasion et le roi sauveur dans la littérature du Nouvel Empire ; légitimité de la poursuite du thème.* — Nos recherches et conclusions antérieures touchant le caractère fictif de cette histoire dans les relations d'époque thébaine : comment on peut refuser de nous suivre, 675-677. Pourtant, la transmission d'un «thème» entraîne la présomption, et parfois montre à l'évidence qu'il y a simple reproduction littéraire, 677-678 : plus précisément, la manifestation extra-historique d'un «cliché» ressort de la concordance, dans les textes de dates différentes, de détails et de noms caractéristiques, ce qui est le cas pour l'histoire des étrangers et du roi sauveur dans les versions du Nouvel Empire, 678-680.

II. *L'histoire du roi sauveur mise au temps de la XIIe dynastie, et les origines de la prédiction dans la littérature égyptienne.* — Le recueil du papyrus Golenischeff (XXe dynastie), comprenant une histoire de dévastation, d'Asiatiques et de roi sauveur placée au temps d'un roi *Ameni*, et mise sous la forme d'une prédiction donnée au roi Snofrou, 680-682. Analogies avec un autre conte de la XXe dynastie, celui du papyrus Westcar, où une prédiction de nature similaire est donnée au roi Kheops, 682-683. La prédiction, simple forme narrative dans ces histoires, peut avoir donné naissance, plus tard, à la prophétie proprement dite ou *non réalisée*, et ce que nous avons dit sur la naissance de ce dernier genre (voir plus haut, 117-118, 609-611) est à rectifier en conséquence, 683-684.

III. *Un récent mémoire sur la période entre les XIIe et XVIIIe dynasties.* — Max Pieper et les rois de la «XIIIe dynastie», qu'il entreprend

de classer d'après les analogies onomastiques, 685-686. Deux familles, les *Sebekhotep et Nofirhotep*, et les *Antef et Sebekemsaf*, 686-687 : les *Sebekhotep et Nofirhotep*, leur ordonnance en sous-groupes, et la grosse erreur initiale d'où il résulte que toute la famille suivrait immédiatement la XIIe dynastie, 687-689; comme on sait, d'autre part, que certains Sebekemsaf sont antérieurs aux premiers Sebekhotep, Pieper est conduit à admettre que les deux dynasties, celle des *Sebekhotep et Nofirhotep* et celle des *Antef et Sebekemsaf*, ont été simultanées, 689-690. L'erreur est assez claire pour n'être pas dangereuse, 690-691.

IV. *Tableau de la chaîne des relations monumentales qui établissent ou vérifient la succession des rois thébains depuis les premiers Antef jusqu'à la veille du Nouvel Empire.* — Parmi tous les noms royaux que nous avons mis en place, les plus importants forment repères historiques en ligne continue, certainement situés, chacun, par rapport à ceux qui l'encadrent, et sur cette ligne d'axe se branchent les faits et les noms secondaires, 691-694.

V. *Sur l'emplacement des tombeaux des rois Antef et Sebekemsaf dans la nécropole thébaine.* — Le procès-verbal du papyrus Abbott, les dix tombeaux anciens qu'il mentionne et les quatre d'entre eux (Amenhotep Ier, *Antef aux chiens*, Sekhemre-Seshedtaoui et Nibkheroure Mentouhotep) dont l'emplacement est aujourd'hui connu, 694-698. Incertitudes anciennes sur l'emplacement du tombeau d'*Antef aux chiens* de la XIe dynastie, et sa position véritable, 698-700. Un cinquième tombeau de la liste, celui de Noubkhopirre Antef, jadis découvert, puis reperdu; la relation de Mariette concernant cette tombe et d'autres d'époque voisine, 701-703. Opportunité de fouilles méthodiques aux abords de la pyramide de S.-Seshedtaoui, 703-704.

VI. *Nouveaux indices du voisinage et de l'ordre de succession de Sekhemre-Seshedtaoui Sebekemsaf et des premiers Sebekhotep.* — La Mère Royale *Noubhotepti*, contemporaine de S.-Seshedtaoui, mère d'un roi *Sebekhotep* qui pourrait être Sekhemre-Gergtaoui, 704-705. L'Épouse Royale *Noubhotepti*, dont les attaches sont inconnues, 706; quelques autres reines non localisées de la même époque, 706-707. Le nom de *Mentouhotep* au temps de S.-Seshedtaoui et de S.-Souaztaoui, 707-708.

VII. *Indices généraux de la brièveté de l'intervalle qui sépare la XIIe dynastie de la XVIIIe.* — Rappel d'une découverte de Carter et des conditions historiques générales qui s'en dégagent, 708.

VIII. *Le papyrus de Turin : quelque lumière sur l'organisation de la liste royale* (voir notre première analyse ci-avant, 584-604). — Les noms royaux inconnus des monuments, dans les listes postérieures, leur valeur historique, et l'utilité d'analyser intégralement les listes de cette nature, 709-710. La liste de Turin et la table de Karnak, leurs noms nouveaux, classés d'après leurs formes et rattachés aux familles similaires des monuments : *S*-[*X*]-*ka-re* et *S*-[*X*]-*ab-re*, *Amenemhat*, noms de particuliers caractéristiques, 711-712; *Sekhemre*-[*X*], 712; *Kha*-[*X*]-*re*, 712-713; *Mer*-[*X*]-*re*, 713; *Tet*-[*X*]-*re*, 713; *S*-[*X*]-*n-re*, 714 : contemporains multiples de Khanofirre Sebebhotep, [*X*]-*ka-re*, [*X*]-*ab-re*, *Nematre* et Asiatiques, 714-716. Ces diverses séries une fois extraites, le résidu de la liste de Turin fournit de nombreux *noms royaux illusoires*, de l'époque de Khanofirre eux aussi, 716-719. Il ressort, de cette analyse, la présence d'un groupe nombreux de la « période d'Anra » au papyrus, où il prend place après les familles thébaines contemporaines, *Kha*-[*X*]-*re*, *Mer*-[*X*]-*re* et autres, 719-721.

IX. *Quelques datations de l'Exode dans la littérature judéo-alexandrine.* — Une histoire de l'Exode chez Artapanos : traces de sources égyptiennes anciennes et noms royaux de provenance hiéroglyphique, 721-724; ces noms sont ceux d'*Aménothès*, d'un *Thoutmès*, et sans doute de *Khanofirre;* parenté avec les sources hiéroglyphiques des histoires manéthoniennes, 725-728. Vestiges d'une histoire de l'Exode chez Cedrenus, avec un autre nom d'origine hiéroglyphique, 728-729.

Chapitre II. *Les « Hyksôs » en Asie. Observations nouvelles sur les scarabées « hyksôs » de Palestine et d'Égypte.*

Les scarabées du *type Anra* ou « hyksôs » de la première période; rappel de leurs caractéristiques, des noms royaux qu'ils portent, de leur synchronisme avec l'histoire thébaine et de leur signification historique (voir ci-avant, 234-252, 452-454, 466-467, 480, 486), 729-731. La Palestine, source abondante de scarabées qui pour la plupart sont du *type d'Anra*, 731-733. Elle en fournit d'autres, cependant, véritablement égyptiens, de l'Ancien et du Moyen Empire, de la XVIIIe dynastie et des Ramessides, 734-736. Particularité des scarabées palestiniens au nom de *Menkhopirre* Thoutmès III : à part quelques-uns venus d'Égypte, ces objets très nombreux sont du *type d'Anra*, 736-738; ils n'appartiennent pas tous à Thoutmès III lui-

même, mais reproduisent simplement un type une fois arrêté, 738. Un scarabée *Anra* de *Menkhopiroure* Thoutmès IV, 738-739. Nombreux scarabées portant des groupes de l'espèce *Anra : Anra* n'est pas un nom propre, 739-741. La *période d'Anra* s'étend, en Palestine, jusqu'au milieu de la XVIIIe dynastie, 741.

Scarabées palestiniens du même type au nom de *Nematre* (voir plus haut, 239-241, 474-475, 481-486), 742-743; *Nesebekre* (voir plus haut, 238-239), 742-743; *N...nebre* (?), 743-744; un *Khopirkare* qui n'est pas Senousrit Ier, parfois écrit *Kakhopirre* ou *Khopirre*, 744-746; *Nofirre* (voir plus haut, 484-487, pour *Nofirre* et *Nofirkare* en Égypte), 746. Analogie de ces formes solaires défectives avec certaines formes défectives du nom contemporain de Khanofirre, 747. Scarabées du même type de *Khakare* (voir plus haut, 249-252, 466-467, 480). 747-748; de *Nibnofiroui*, forme fantaisiste d'un *Nibnofirre* réel qu'on verra plus loin (787-788), de même que se rencontre parfois *Khanofiroui* pour Khanofirre (voir ci-avant, 747), 748-749. Scarabées d'un roi *Noubousirre*, de catégorie un peu différente, 749.

Scarabées à *noms royaux incomplets*, qui sans doute ne sont pas des noms princiers (voir déjà ci-avant, 742-744, 748) : *Khaka*, 750-751; *Kanofir*, *Khanofir*, 751-752 ; *souten baiti* sans nom propre, 752; le *nofir* élément décoratif principal, 752-753. Le *décor symétrique complexe* (voir déjà plus haut, 236-238), 753-757. Le *nit* élément décoratif principal, 757-759. Le type à l'oiseau, 759-760. Formules hiéroglyphiques incomprises et déformées, 760. Le type à la plante du Nord développée, 761-762.

Différenciation des séries égyptiennes et palestiniennes : *Khian* très rare en Palestine, les *Apopi* et *A-[X]-re* divers, inconnus en Palestine; les *Menkhopirre* «hyksôs» de Palestine, inconnus en Égypte, 762-763. Pour la *période d'Anra*, certains noms solaires se rencontrent dans les deux pays, mais un plus grand nombre, connus en Égypte, ne les ont pas en Palestine, 763-764; les noms que portent ces objets se transmettaient de l'Égypte à la Palestine, 764. Comment le scarabée du *type Anra* a pris naissance, en Égypte, sous l'influence des immigrés, comment il a passé en Palestine et s'y est immobilisé définitivement, tandis qu'en Égypte il évoluait vers la régularisation, par l'intermédiaire du *type de Khian* et du *type d'Aousirre*, 764-765. Aire de l'influence égyptienne en Palestine, 765-766.

Note additionnelle. — L'étude des scarabées de l'*époque d'Anra* est

loin d'être achevée: les publications existantes en comportent un très grand nombre, les collections de tout ordre en recèlent des foules, et chaque jour en voit arriver de nouveaux, 766-768.

Chapitre III. *Nouveaux monuments et notes bibliographiques complémentaires.*

A. *Sekhemre-Khoutaoui.* — **1.** Deux cylindres de Sebek de *Rosam-f* et de Sebek de *Soumnou*, 768-769. — **2.** Un scarabée au nom solaire, 770. — **3.** Compléments bibliographiques, 770.

Note additionnelle. — Différenciation des monuments des deux Sekhemre-Khoutaoui, d'après le caractère du *sekhem* simple ou du *sekhem* ornementé; par quoi l'on voit que le premier successeur de la XIIe dynastie doit avoir été S.-Khoutaoui Penten, à qui appartiendraient les cylindres de Sebek et les inscriptions de Semneh et Koummeh. 770-772. Différenciation, d'après le même caractère, des monuments des deux Sekhemkare, et rangement satisfaisant des quatre rois qui en résulte, 772-773.

B. *Amenemhat et Senousrit postérieurs à la XIIe dynastie.* — **1.** *Sekhemkare V...*, complément bibliographique, 774. — **2.** *Sekhemkare Amenemhat-Senbef*, un cylindre très analogue à celui vu antérieurement (309), 774. — **3.** *Sankhabre Ameni-Antef-Amenemhat*, un cylindre de Sebek de Soumnou, 774-775. — **4.** *Amenemhat*, Horus *Her-ab-Shedit*, un autre monument de lui au Fayoum, 775.

C. *Khenzer, ou noms royaux apparentés.* — Scarabée d'un certain *Ousirkare K...zer* (?), 775; autres petits monuments, dont un scarabée «mixte» portant le cartouche *Ne-kha-Nematre* et un autre cartouche solaire, 775-776.

D. *Sekhemre-Ouazkhaou Sebekemsaf et Sekhemre-Souaztaoui Sebekhotep.* — Un obélisque de Ouazkhaou très semblable à celui de Karnak décrit ci-avant (380-381), 777. S.-Ouazkhaou et S.-Souaztaoui au temple de Medamoud, 778. Compléments bibliographiques concernant les deux rois, 778-779.

E. *Quelques reines de l'époque de Sebekemsaf ou des premiers Sebekhotep.* — **1.** Les reines *Noubhotepti*, contemporaines de S.-Seshedtaoui, vues ci-avant (704-706), 779. — **2.** *Tesounofir*, 779-780. — **3.** *Inni*, 780. — **4.** *Setken* (d'époque sans doute plus tardive), 780-781.

F. *Khasekhemre Nofirhotep.* — Un autre scarabée *maternel* du roi (voir ci-avant, 424), 781.

G. *Un monument possible de Khanofirre Sebekhotep dans le Delta*

oriental. — La borne de Tell El-Maskhouta, de la fin du Moyen Empire, avec des représentations comportant des détails exotiques et le nom d'un certain *Ankh-ha-f :* monument de quelque Sebekhotep vainqueur sur la marche orientale, 781-783. Forme singulière du monument, 783-784; elle est analogue à celle de la pseudo-pyramide du règne de S.-Seshedtaoui (voir ci-avant, 402-405), 784-785.

H. *Noms royaux divers de la «période d'Anra».* — **1.** Pharaons réels ou illusoires? Tous les pseudo-pharaoniques de la série *Anra* (voir ci-avant, 742-744, 750-752), un nom solaire encore, *Nekare* ou *Nekanebre,* et nombre d'autres, sans doute illusoires, sur des scarabées de la même espèce, 785-787. — **2.** Le roi *Nibnofirre* de quelques monuments; formes fantaisistes de son nom, *Nibnofirouire, Nibnofiroui,* exactement semblables à celles qu'on rencontre parfois chez Khanofirre Sebekhotep (voir plus haut, 452, 747, 748-749), 787-788. — **3.** Le pseudo-Pharaon *Anoutirre,* noté précédemment (178), mais dont le nom, qui doit être lu différemment, est sans rapport avec le groupe *A-[X]-re,* 788-790. — **4.** *Iakeb, Iakebher* (voir ci-avant, 184 et suiv.), quelques autres scarabées *Iapek-her, Merousirre* et *Iakeb,* 790-791. — **5.** *Matabre* (voir ci-avant, 193), nombreux scarabées du type connu, 791.

I. *S-kha-n-re.* — Quelques scarabées supplémentaires (voir ci-avant, 159, 194); le personnage fait trait d'union entre ceux de l'époque d'*Anra* et *Sousirenre* Khian; inscrire à côté de lui le *Snofirenre* qu'on verra plus loin (799-800), 792.

J. *Noms royaux de la famille Tet-[X]-re.* — Nouveau spécimen du «mixte» *Khanofirre-Tetnofirre* (voir ci-avant, 510-511), 792-793. *Tetkhopirre* et *Noubtetre* de quelques scarabées, 793.

K. *Khian.* — Compléments bibliographiques et précisions; nouveaux scarabées, dont un du *type Anra* caractéristique, 793-794.

L. *Apopi, et personnages divers du groupe A-[X]-re.* — **1.** *Apopi,* complément bibliographique et divers, 794. — **2.** *Aousirre Apopi.* Nouveaux scarabées *Aousirre,* et un scarabée aux deux noms de cartouches, 794-795. — **3.** *Ahotepre,* compléments bibliographiques et divers, 795.

M. *Personnages contemporains des derniers Apopi et du début de la famille de Tioua.* — Les princes *Sheshi, Ouazed, Semt,* la reine *Tiouti* et la reine *Ouazit,* notés précédemment (voir 193-195); nouveaux scarabées, et position historique de ces personnages, 795-797.

N. *La reine Tetishera.* — Complément bibliographique, 797-798.

Une réplique exacte de la statue décrite ci-avant (148-149, 232), 798.

O. *Rois de la famille S-[X]-n-re.* — **1.** *Souahenre Senbmaiou* (voir ci-avant, 228-229), erratum bibliographique, 798-799. — **2.** *Souazenre Binpou* (ou *Ahmès*), quelques scarabées *Souazenre*, 799. — **3.** *Snofirenre*, connu par un scarabée, à placer sans doute à côté de *Skhaenre* (voir ci-dessus, 792), 799-800.

P. *Kamès.* — Compléments divers, 800.

Q. *Quelques noms royaux difficiles à localiser.* — **1.** *Khou-aker* d'Abydos, 801. — **2.** *Sebkai* d'un objet d'Abydos, 801. — **3.** *N...r-ka-re* d'un fragment de Thèbes et ses relations possibles; *Ousirkare K...zer* déjà cité plus haut (775), 802. — **4.** *Ka-set-re* (?), nom solaire très étrange sur un petit monument, 802-804.

Note additionnelle sur les personnages de la famille des rois Tioua et Ahmès.

Les précédents familiaux de la XVIIIe dynastie d'après les monuments contemporains (voir déjà ci-avant, 147-167, 228-233), 804-805. Il y avait déjà des *Ahmès* au temps de la famille *S-[X]-n-re*, 805. Les listes cultuelles de Deir El-Medineh, consacrées à la famille du roi Ahmès: le tableau des fils, filles et épouses d'Ahmès qu'on a cru pouvoir établir d'après ces listes et les personnages de la cachette de Deir El-Bahri, 805-808. Quelques-unes de ces relations de parenté sont très probables, les autres tout à fait illusoires, 808-810. Le cas de Ouazkhopirre Kamès, probablement fils aîné de Tioua, frère aîné et prédécesseur de Nibpehtire Ahmès, peut-être premier mari de sa sœur Nofritari et père de la princesse Set-Kamès, 810-812. Les personnages dont les relations restent indéterminées comprennent plusieurs Kamès et Ahmès, parmi beaucoup d'autres, 812-813.

« LIVRE DES ROIS. »

Table des noms royaux et princiers... présentés dans l'ordre de leurs groupements historiques. — Comment cette table royale est organisée; on a fait entrer dans chaque groupe, à côté des noms certainement historiques, ceux qui ne sont connus que par les documents postérieurs, 817-818. Résumé graphique du classement, 819.

Groupe A. Égypte entière, puis Thèbes : premiers successeurs de la XIIe dynastie, rois Amenemhat, Senousrit et autres. — **1.** Sekhemre-

Khoutaoui Penten, 818-820. — 2. Sekhemkare X... (*Horus Sankhtaoui*), 820-821. — 3. Sekhemre Khoutaoui Amenemhat-Sebekhotep, 821. — 4. Sekhemkare Amenemhat-Senbef (*Horus Mehabtaoui*), 821. — 5. Re-Khoutaoui Ougaf, 822. — 6. Snofirabre Senousrit, 822. — 7. Sankhabre Ameni-Antef-Amenemhat, 823. — 8. Menkhaoure Anab, 823. — 9. Ne-kha-Nematre Khenzer, 823-824. — 10. Sbeka(?)-kare, 824. — S. N. L'Horus Her-tep-taoui, 824.

Groupe B. Contemporains probables du groupe précédent, en Moyenne-Égypte et dans le Delta. = 1. Amenemhat (Horus *Her-ab-Shedit*), 824. — 2. Smenkhkare Mermashaou, 824-825. — 3. Nehsi, 825. — 4. Le sheikh Semken, 825. — 5. Le sheikh Anther, 825.

Groupe A-B annexe. Treize noms, en relation avec ceux des groupes précédents, aux tables du Nouvel Empire : Snofirkare, Smenkare, Sankhkare, S...ouazkare Hori, Sehotepabre (deux fois), Amenemhat, Ioufni, Ransenb, Snofir...re, Smen[ab?]re, Smen...re, Sousir...re, 825-827.

Groupe C. Thèbes : les *Sekhemre*-[*X*], Antef, Sebekemsaf et autres rois de leur époque. = 1. Sekhemre-Harhermat Antef-â, 828. — 2. Sekhemre-Apmat Antef-â, 828-829. — 3. Noubkhopirre Antef, frère du précédent, 829-830. — 4. La reine Sebekemsaf, épouse de Noubkhopirre Antef, 830-831. — 5. Sekhemre-Ouazkhaou Sebekemsaf, 831-832. — 6. Le prince Sebekemsaf, fils du roi précédent, 832. — 7. Sekhemre-Nofirkhaou Oupouaitemsaf, 832. — 8. Sekhemre-Ouahkhaou Rahotep, 832. — 9. Sekhemre-Seshedtaoui Sebekemsaf, 833. — 10. La reine Noubkhas, épouse du précédent, 834. — 11. La princesse Khonsou, fille aînée de S.-Seshedtaoui et de Noubkhas, 834. — 12. Bebites, autre fille des mêmes souverains, 834. — 13. Douaitnofrit, autre fille des mêmes souverains, 835. — 14. Sebekembeb, princesse, 835. — 15. La reine (?) Noubemhat, 835. — 16. Sekhemre-Sankhtaoui, 835. — 17. Sekhemre-Smentaoui Thouti, 836. — 18. La reine Mentouhotep, épouse probable du précédent, 836. — 19. Sekhemre-Sousirtaoui, 836. — 20. La reine Senbhenas, 837. — 21. La reine Noubhotepti, 837. — 22. La Mère Royale Noubhotepti, mère d'un roi Sebekhotep, 837. — 23. La reine Tesounofir, 837. — 24. La reine Ini, 837.

Groupe D. Thèbes : les derniers *Sekhemre*-[*X*], premiers rois Sebekhotep. = 1. Mentouhotep, père de S.-Souaztaoui Sebekhotep, 838. — 2. Aouhetabou, épouse du précédent, 838. — 3. Sekhemre-

Souaztaoui Sebekhotep, 839. — 4. La reine Anni, épouse du précédent, 839. — 5. La princesse Aouhetabou-Fen, fille des précédents souverains, 840. — 6. Ankittoutou, autre fille des mêmes souverains, 840. — 7. Senb, frère de S.-Souaztaoui Sebekhotep, et sa famille, 840. — 8. Sekhemre-Gergtaòui Sebekhotep, 841. — 9. La reine Ha-ankh-s, 841.

Groupe E. Thèbes : les *Kha*-[*X*]-*re*, Sebekhotep et Nofirhotep. = 1. Ha-ankh-f, père de Khasekhemre Nofirhotep et de Khanofirre Sebekhotep, 841-842. — 2. Kemi, épouse du précédent, 842. — 3. Khasekhemre Nofirhotep, 842-844. — 4. La reine Sensenb, épouse du précédent, 844. — 5. Se-Hathor, fils aîné des précédents souverains, 845. — 6. Sebekhotep, autre fils des mêmes souverains, 845. — 7. Ha-ankh-f, autre fils des mêmes souverains, 845. — 8. Kemi, fille des mêmes souverains, 845. — 9. Khanofirre Sebekhotep, frère du roi précédent (n° 3), 845-848. — 10. La reine Zan, épouse du précédent, 849. — 11. Khaankhre Sebekhotep, 849-850. — 12. Khahotepre Sebekhotep, 850-851. — 13. Khakherou(?)re, 851. — 14. Kha...re, 851.

Groupe F. Contemporains du groupe précédent en Moyenne-Égypte, et «Hyksôs» de la première période, ou *période Anra*. = 1. Matre Sebekhotep, 851. — 2. Matabre, 851. — 3. Nofirabre, 852. — 4. Ouahabre Ia-ab, 852. — 5. Aouabre Hor, 852-853. — 6. Hotepabre Amou-se-Hornouzhertef, 853. — 7. Menabre, 853. — 8. Harabre, 853. — 9. Nezemabre, 853. — 10. Nematre, 853-854. — 11. Nofirkare, 854-855. — 12. Nofirre, 855. — 13. Khakare, 855-856. — 14. Khakhopirre, 856. — 15. Khopirkare, 856-857. — 16. Khopirre, 857. — 17. Senbkare, 857. — 18. Ankhkare, 857. — 19. Nezemkare (?), 857. — 20. Nibnofirre, 857-858. — 21. Snofirre, 858. — 22. Sehebre, 858. — 23. Merousirre Iakebher, 858-859. — 24. Autres princes Iakeb, 859. — 25. Nesebekre ou Nesenbre, 859. — 26. Neke...re, 859. — 27. N...nebre, 860. — 28. Menankhre, 860. — 29. Mennofirre, 860. — 30. Nibkhopirre, 860. — 31. Nekhopirre, 860. — 32. Merabre, 860. — 33. Mermatre, 860. — 34. Menkare, 860. — 35. Nofirankhre, 860. — S. N. Sezef...re, Merzefaoure, Nibzefaoure, ...zefaoure, Nibfaoure, 860-861. — S. N. Thoutmès III et Thoutmès IV (sur des scarabées palestiniens du *type Anra*), 861.

Groupe G. Thèbes : les *Mer*-[*X*]-*re*, Sebekhotep, Nofirhotep et

autres. = 1. Mernofirre Ai, 861-862. — 2. Merhotepre Ani, ou Sebekhotep, 862. — 3. Mersekhemre Nofirhotep, 862. — 4. Merkaoure Sebekhotep, 862-863. — 5. Merankhre Mentouhotep, 863. — 6. Merkhopirre, 863. — 7. Mernezem(?)re, 863. — S. N. Rois Sebekhotep indéterminés, 863-864.

Groupe H. Haute-Égypte : les *Tet*-[*X*]-*re*, contemporains probables du groupe précédent. = 1. Tetnofirre Tetoumès, 864. — 2. Tethotepre Tetoumès, 864-865. — 3. Tetankhre Mentoumsaf, 865. — 4. Tetkhopirre, 865. — 5. Tetkheroure, 865.

Groupe I. Basse-Égypte : «Hyksôs» de la deuxième période, *S*-[*X*]-*n-re*, [*X*]-*ousir-re* et *A*-[*X*]-*re*, rois Khian, Apopi et autres. = 1. Skhaenre, 865. — 2. Snofirenre, 865. — 3. Khaousirre, 866. — 4. Noubousirre, 866. — 5. Le sheikh Khian, 866. — 6. Sousirenre Khian, 866-867. — 7. . . . kare Anati, 867. — 8. . . . kare Bebnem, 867. — 9. Aousirre Apopi, 867. — 10. Aknenre Apopi, 868. — 11. La reine Set-Kenit, 868. — 12. Asahre, 868. — 13. Akhare, 868. — 14. Ahotepre, 868. — 15. Nibkhopesh(?)re Apopi, 868-869. — S. N. Rois Apopi indéterminés, 869. — 16. Autres princes Apopi, 869.

Groupe J. Thèbes : la famille de Tiouâ, rois *S*-[*X*]-*n-re* et autres. = 1. La reine Teti-shera, grand'mère paternelle et maternelle de Nibpehtire Ahmès, et mère probable de Skenenre Tiouâ, 869-870. — 2. Skenenre Tiouâ, 870-871. — 3. La reine Ahhotep, mère de Nibpehtire Ahmès, épouse probable de Skenenre Tiouâ, 871-872. — 4. Ahmès, fils aîné de Skenenre Tiouâ, 872. — 5. La princesse Ahmès, fille aînée de Skenenre Tiouâ, 872. — 6. La princesse Ahmès-ankhti, autre fille de Skenenre Tiouâ, 872. — 7. Nofirkare (ou Souazenre) Ahmès, 872-873. — 8. Souazenre (ou Nofirkare) Binpou, 873. — 9. Souahenre Senbmaiou, 873. — 10. Sankhenre Senbtou, 873. — 11. Skopirenre, 874. — 12. Snekhtenre, 874. — 13. Ouazkhopirre Kamès (quelquefois Pa-hik-ken, ou Pa-hik-â), 874-875. — 14. . . . khopirre (?) Kamès, 875.

Observations. — Une reine Kamès de relations inconnues, 875. La princesse Set-Kamès, fille probable de Ouazkhopirre Kamès et Nofritari, et les enfants probables de Nibpehtire Ahmès et Nofritari, postérieurs à la limite de cette table, 875-876. Contemporains possibles de Tiouâ, ou de la génération des rois Kamès et Ahmès : un prince Ahmès, une princesse Ahmès, le prince Se-Amon, la princesse

Hent-to-mihit, la reine Anhapi, la princesse Hent-timihou, la princesse Tenthapi, 876-877.

Groupe K. Contemporains probables du groupe précédent, ou de la fin du groupe I ci-avant. = 1. Sheshi, 878. — 2. Ouazed, 878. — 3. Semt, 878. — 4. La reine Ouazit, 878. — 5. La reine Tiouti, 878.

Hors groupes. Quelques noms royaux de localisation difficile. = 1. L'Horus d'Or Khoutaoui, 879. — 2. Khoutaoui Sa-aou (?), 879. — 3. Khou-aker, 879. — 4. Sebkai, 879. — 5. N. . . rkare, 879. — 6. Ousirkare Zerre (?), 880. — 7. Ka-Set-re, 880.

INDEX ALPHABÉTIQUE.

La présente Table est construite à la manière d'un *Index rerum* intégral, c'est-à-dire que chacune des notices qui y trouvent place se propose de définir son objet et de renvoyer méthodiquement aux différents stades de considération où cet objet intervient au cours du livre. Les rubriques rentrent dans les unes ou les autres des catégories suivantes :

Noms hiéroglyphiques (noms multiples des titulatures royales, noms princiers, noms de personnages de tout ordre);

Noms grecs (personnages historiques ou légendaires dans les textes grecs);

Auteurs anciens;

Monuments et documents;

Objets et questions étudiées.

Cette classification ne comprend, comme on voit, ni les *auteurs modernes* ni les *noms géographiques*, deux volumineuses séries que nous avons supprimées comme inutiles, si l'on se borne à accompagner chaque nom de sa collection de références paginales, ou encombrantes et entraînant des redites démesurées, si l'on veut raisonner les notices. On ne verra paraître d'*auteurs modernes* ou de *noms géographiques*, ci-après, qu'en petit nombre, comme rubriques caractéristiques de certains *monuments* ou de certaines *questions étudiées*.

Malgré les inconvénients qui résultent du mélange des matières, malgré l'irrationnel enchevêtrement des noms hiéroglyphiques, en transcription, avec les noms d'orthographe grecque ou européenne, il a paru meilleur de se tenir au principe de l'*Index général*, de la Table présentée en une série alphabétique unique et continue. Les opérations de recherche, dans la table ainsi organisée, sont plus rapides et plus simples, et c'est le but que l'on doit poursuivre, en cette matière, de préférence à tous les autres.

Nous avons été conduit, de plus, à recourir au procédé de l'astérisque

pour signaler les références paginales les plus utiles, mais seulement, comme on verra, dans le cas d'un certain nombre d'articles importants dont les notices se trouvent comprendre des séries de renvois numériques compactes et insuffisamment expliquées.

Abbott (papyrus), mentionnant les tombeaux thébains de Sekhemre-Apmat Antef-à, 340, 355-357, 370, 575, 829; Noubkhopirre Antef, 340, 355-356, 358, 361-362, 575, 830; Sekhemre-Seshedtaoui Sebekemsaf et la reine Noubkhas, 340-342, 355, 388-391, 528 n. 2, 575, 833-834; Nibkheroure Mentouhotep, 695, 703; *Antef aux chiens*, 575; Skenenre Tiouà (deux rois et deux tombeaux), 162, 164-165, 233, 355, 575-576, 871; Ouazkhopirre Kamès, 153, 575, 875; Ahmès-se-Pa-ar, 575; Zeserkare Amenhotep Ier, 574, 695-696, 703-704. Cette liste descriptive entière, dans ses rapports avec les découvertes modernes et les précisions topographiques acquises, 574-576, 695-703.

Aed, Sémite contemporain des rois Apopi, 176, 184, 198, 601 n. 1.

Admonitions au roi d'un papyrus de Leyde, *22-36, 39 n. 1, 43-45, 62, 117 n. 1, 134, 223, 676, 684 n. 1.

Africain (Jules l'—). Sa liste royale, souvent dite *manéthonienne*, 3, 6-8. Tableau des dynasties XIII à XVII, 8-9, 642-644 (rapprochement avec la maladroite copie du Barbarus). Tableau de la XVe, perturbé, et qu'on restitue d'après la forme manéthonienne authentique dans Josèphe, 9-10; rapprochement, en outre, avec les formes d'Eusèbe et du *Livre de Sothis*, 645-648. Corrections réductives qu'on apporte aux chiffres de la liste entière par l'analyse arithmétique, 9-12, 252-256, 268, 551-552, 623-624; les formes primitives de la liste, rapprochées de la liste du papyrus de Turin préalablement expliquée, 627-638.

Les durées considérables et illusoires d'— sont l'origine de la *chronologie longue* des égyptologues modernes, 258-261, 553.

La XVIIIe dynastie d'—, conférée avec celle des fragments manéthoniens et pseudo-manéthoniens dans Josèphe, et indemne de la grave altération qui défigure cette liste de Josèphe au début, 81-82, 89, 90-91, etc., 620-621. Même rapprochement avec Josèphe pour la fin de la XVIIIe dynastie et le début de la XIXe, 96-98.

— et l'agneau parlant du temps du roi Bokchoris (voir *Agneau*), 114, 623. Citateur de Polémon d'Ilion, 617 n. 4, 619. Citateur de Ptolémée de Mendès et d'Apion, 91, 619 n. 2, 620, 649-650.

Système chronographique d'—, ce qu'on arrive à reconstituer de ses bases, 651-655; il perd de vue les synchronismes fondamentaux de l'époque alexandrine, 655-656; très heureux pour les temps historiques, beaucoup meilleur que celui d'Eusèbe (pourtant d'accord avec lui pour la date de

l'Exode), 652-653, 657-658, 662; suivi, pour les temps historiques, par Syncelle, 663-668.

Voir encore 668-672, et cf. *Chronologie*.

Agneau (prophétie de l'— dans un papyrus démotique), histoire de prédiction placée au temps du roi Bokchoris, apparentée, à la fois, avec l'histoire du potier et du roi Amenopis des papyrus Wessely (voir *Potier*), et avec les éléments indigènes anciens de l'histoire manéthonienne des Hyksôs et de l'histoire des Impurs dans plusieurs de ses versions, 113-121, 622-623.

L'— parlant de Bokchoris dans une note d'Africain, chez Plutarque et Suidas (d'après Manéthon?), chez Elien (d'après Apion?), 114, 116 n. 1, 623.

Interprétations historiques fallacieuses de Krall, 115-116, cf. 130-133.

Ahhotep, reine, mère de Nibpehtire Ahmès, épouse probable de Skenenre Tiouâ, 14, *147-151, 154, 165-166, 340, 374-375, 446, 541, 550, 574, 577-579, *701-702, 804, 812, 830, *871-872, 874.

Ahhotep, reine, fille de Nibpehtire Ahmès et de Nofritari, sœur et épouse de Zezerkare Amenhotep Ier, 805-806, 812, 876.

Ahotepre, roi de plusieurs scarabées (époque des Apopi), 178, 197, 517, 540, 550, 795-796, 868.

Ahmès, nom personnel du roi *Nibpehtire*, voir ce nom.

Ahmès, fils aîné de Skenenre Tiouâ d'après sa statue funéraire, 149-150, 161, 541, 804-805, 812, 870-872.

Ahmès, fille aînée de Skenenre Tiouâ, 149, 541, 804, 812, 872.

Ahmès, personnage princier dans la liste du prêtre Khabekhit (souvent considéré comme un fils de Nibpehtire Ahmès, mais sans raison), 157, 806, 810, 812, 876.

Ahmès, Épouse Royale dans la liste de Khabekhit, de localisation indéterminée, 810, 812.

Ahmès, avec le nom solaire *Souazenre* ou *Nofirkare*, un des deux personnages pharaoniques qui figurent sur une statuette d'Harpocrate, voir *Harpocrate*.

Ahmès-Ankhti, deuxième fille de Skenenre Tiouâ, 149, 541, 804, 812, 872.

Ahmès-Nofritari, reine, sœur et épouse de Nibpehtire Ahmès, 148-150, 154, 166, 542, 550, 577-578, 804-807, 809, 811-812, 876.

Ahmès-se-Abina d'Elkab, l'inscription historique dans son tombeau, 38, 55-56, 67, 88, 146, 150, 162-163, 207-208.

Ahmès-se-Pa-ar, fils de Nibpehtire Ahmès, 575, 806, 808-809, 812, 876; son tombeau au papyrus Abbott, 695, 701, 703.

Ai, prince d'Elkab, gendre de Sekhemre-Seshedtaoui Sebekemsaf, 342-345, 392, 394, 401, 409, 410, 413, 528-530, 545-546, 548, 834.

Ai, nom personnel du roi *Mernofirre*, voir ce nom.

Akhare, roi d'un scarabée (époque des Apopi), 178, 517, 540, 550, 795-796, 868.

Aknenre Apopi, Horus *Sehoteptaoui;* monuments et histoire, *167-171, 173-174, 197, 200, *227, 316-317, 516-517, 540, 549-550, *868; analo-

gies (véritables et illusoires) des noms du roi avec ceux de *Skenenre* Tioua et de l'*Apakhnas* de la liste grecque, 202, 269, 508.

Alisphragmouthôsis, roi. vainqueur des Hyksôs dans une des citations pseudo-manéthoniennes conservées par la relation de Josèphe, est une faute de copiste pour *Misphagmouthôsis* (voir ce nom), 74.

Amenemhat (les instructions d'— au papyrus Sallier 2), 28-30, 39 n. 1, 134.

Amenemhat Ier, roi de la XIIe dynastie, voir *Sehotepabre Amenemhat.*

Amenemhat II, roi de la XIIe dynastie. Les cylindres de Sebek de *Ro-sam-f* et Sebek de *Soumnou*, très semblables à ceux de Senousrit II, sont d'autre part analogues aux objets de même catégorie du premier Sekhemre-Khoutaoui. 282-284. Son nom solaire, *Noubkhaoure*, et celui de Senousrit II, *Khakhopirre*, inspirent par combinaison celui de *Noubkhopirre* Antef, 376, 475.

Amenemhat III, roi de la XIIe dynastie. Son nom solaire *Nematre*, repris par les petits princes «hyksôs» de la première période, 239-243, 474-475, 481, 484-486, 488-489, 517. Le même nom solaire servant de nom divin dans celui de *Ne-kha-Nematre* Khenzer, 325-327. — patron divin, à Dahchour, de Aouabre Hor, et d'un petit *Nematre* en relation avec cet Aouabre Hor, 481-484. Voisinage d'— avec le premier Sekhemre-Khoutaoui d'après les papyrus de Kahoun, 279-280.

Amenemhat IV, roi de la XIIe dynastie. Son nom d'Horus, *Khopir-khopirou*, avec celui de Senousrit III, *Noutir-khopirou*, inspire celui de Noubkhopirre Antef, qui est *Nofir-khopirou*, 375-376, 475.

Amenemhat, roi trouvé au Fayoum, dont le nom d'Horus est *Her-ab-Shedit*, voir ce dernier nom, et 318-319, 333, 335, 526, 544, 775, 824.

Amenemhat, roi peu connu de la XIe dynastie, 319-320, et voir *Sehotepabre Amenemhat.*

Amenemhat, officier de Khanofirre Sebekhotep, 446, 846.

Amenemhat-Sebekhotep, nom de deuxième cartouche du deuxième *Sekhemre-Khoutaoui*, voir ce nom, et 285-286, 295-297, 301, 711.

Amenemhat-Senbef, nom de deuxième cartouche du deuxième *Sekhemkare*, voir ce nom.

Amenephtès, voir *Amenôphis*, successeur de Rampsès fils de Sethôs.

Amenhotep Ier, voir *Zeserkare Amenhotep.*

Amenhotep II et III, rois de la XVIIIe dynastie. Amenhotep II et son prédécesseur immédiat Thoutmès III, ou bien Amenhotep III et son prédécesseur immédiat Thoutmès IV, paraissaient dans une histoire qui fut la source de l'histoire de l'Exode d'Artapanos; voir ce dernier nom, et 726.

Amenhotep IV, roi de la XVIIIe dynastie. Sa réforme antiamonienne et solaire, 47-48; un souvenir s'en retrouve (croient Ed. Meyer et d'autres) dans l'histoire manéthonienne d'Osarsiph, prêtre d'*Heliopolis*, et du devin Amenophis, 130-132.

Amenhotep fils de Hapou. ministre d'Amenhotep III. Ses monuments, 122 et

n. 1; c'est lui qu'on retrouve dans l'histoire manéthonienne des Impurs, sous la figure d'*Amenophis fils de Paapis* (voir ce nom), dans les *Instructions d'Amenôtès* d'un ostracon grec, et dans le *Livre d'Amenhotep* de quelques papyrus gréco-romains, 122 et n. 2.

Ameni-Antef-Amenemhat, nom de deuxième cartouche du roi *Sankhabre*, voir ce nom, et 288.

Amenisenb, officier du roi Ne-kha-Nematre Khenzer, 322-332.

Amenôphis, successeur de Rampsès fils de Sethôs dans la liste manéthonienne, correspondant à *Amenephtès*, troisième roi de la XIXe dynastie d'Africain; son successeur, chez Manéthon et Africain, est *Ramessès*, héros, avec lui, de l'histoire des Impurs et de l'Exode de Manéthon, 96-101, etc. De la même manière et dans la même histoire, — et son fils *Ramessès* paraissent chez Chaeremon, 105-106, etc. — héros de l'histoire des Impurs (avec le devin Amenophis, fils de Paapis) dans une version probable (prémanéthonienne) où *Ramessès* n'était pas introduit encore, 138-139. — et l'histoire des Impurs, dans ses rapports avec l'histoire du roi Amenopis et du potier des papyrus Wessely, 112-113. Dans l'histoire manéthonienne d' — et des Impurs se sont projetés des épisodes de l'histoire véritable du IVe siècle, et introduits des thèmes d'abomination qu'on retrouve, par ailleurs, dans la légende des conquérants perses (cf. *Cambyses* et *Okhos*), 123-125, 143-144, 613.

Amenophis fils de Paapis, devin, dans l'histoire manéthonienne des Impurs et de l'Exode, 99-100, 109, 112, 122. Est identique à l'historique *Amenhotep fils de Hapou* (voir ce nom), ministre du roi Amenhotep III, 122. L'histoire d'Osarsiph et du devin Amenophis, et les fallacieuses interprétations que lui imposent Ed. Meyer et d'autres, 130-133, voir toutefois 138-139.

Amenopis, roi au temps duquel est placée l'histoire du potier des papyrus Wessely, voir *Potier* et *Amenôphis*.

Amhurst (papyrus), complétant la relation du papyrus Abbott (voir ce nom) en ce qui concerne le tombeau de Seshedtaoui et de la reine Noubkhas, 389-391, 576, 834.

Amôsis, roi, voir *Nibpehtire Ahmès*. *Amôs*, premier roi de la XVIIIe dynastie d'Africain, 76, 80-82, 91, 96, 98, 615. *Amôsis*, héros d'une histoire d'Avaris et de l'Exode conservée par Ptolémée de Mendès, 89-91, 94, 618, 721-722; la version hiéroglyphique primitive, qui portait ainsi *Amôsis vainqueur d'Avaris*, est d'accord avec l'histoire, 135-136, 145, 147, 571-572, 605. D'après Ed. Meyer, — aurait figuré dans le même rôle dans une forme primitive de l'histoire manéthonienne des Hyksôs et de l'Exode, 75-76, 90-91; mais cela est inexact, c'est bien *Tethmôsis* (voir ce nom) qui était le vainqueur des Hyksôs dans la relation manéthonienne originale, 91-94.

Amou, les «Asiatiques», dans le texte d'Hatshopsitou à Stabl-Antar, 37-38; — dans l'histoire de la planchette Carnarvon, 222; — dans l'histoire du papyrus Golenischeff, 681.

Amou-se-Hor-nouz-her-tef, petit roi dont le nom solaire est *Hotepabre*, voir ce nom.

Anab, roi dont le nom solaire est *Menkhaoure*, voir ce nom, et 470, 711.

Anati, précédé du nom solaire..... *kare*, au papyrus de Turin, prince asiatique supposé, 593, 600, 716, 867.

Anek-taou, nom d'Horus de Sousirenre Khian, 179.

Anek-taoui, nom d'Horus d'Or de *Sekhemre-Ouazkhaou* Sebekemsaf, voir ce nom.

Anhapi, reine de l'époque de Tiouâ ou d'Ahmès, souvent considérée comme une épouse de Nibpehtire Ahmès, en réalité de relations indéterminées, 806-807, 809, 813, 876-877.

An-hotep....., nom d'Horus d'Or de *Tethotepre* Tetoumès, voir ce nom.

Anhourkhaoui (liste cultuelle du prêtre —) dans son tombeau de Deir El-Medineh, 154-155, 157, 162, 232, 578-579, 805-813.

Ani, aussi nommé Sebekhotep, roi dont le nom solaire est *Merhotepre*, voir ce nom.

Ankh, oncle paternel de la reine Noubkhas, 394, 399, 528.

Ankh-ab-taoui, nom d'Horus de *Khanofirre* Sebekhotep, voir ce nom, et 315, 444-445, 448, 456-457, 479.

Ankhit-f-her-Nib-Soumnou, frère de la reine Noubkhas, 394, 399, 528.

Ankhkare, nom royal au papyrus de Turin, 592, 715, 857.

Ankhou, vizir du roi Ne-kha-Nematre Khenzer, connu par les stèles d'Amenisenb (voir ce nom) à Abydos, 327-328, 330-332, 463-464. Un autre vizir —, du temps de Khanofirre Sebekhotep, dans un papyrus du Caire et sur divers monuments, 330-332, 462-464, 848.

Ankittoutou, fille de Sekhemre-Souaztaoui Sebekhotep, 415, 417, 530-531, 839, 840.

Anni, reine, épouse de Sekhemre-Souaztaoui Sebekhotep, 415-417, 530-531, 545, 780, 839.

Anoutirre, fausse lecture du nom de certains scarabées du type *Anra*, à lire *A-m-noutir-re* ou *A-m-noutir*, 178, 197, 788-790.

Anra ou groupes analogues, fréquents sur les scarabées «hyksôs» de la première période, 191-193, 194 n. 3, 234-236, 241, 243; l'époque du groupe est celle de Khanofirre Sebekhotep, 246-249, 349, 473-474. — n'est pas un nom propre, mais un type de combinaison pseudo-hiéroglyphique décorative, 251, 467 n. 3, 516 n. 1, 739, 741.

Antef, les rois de ce nom de la XIe dynastie : Antef-â, Horus Ouah-ankh (*Antef aux chiens*) et son fils Antef, Horus Nekht-her-tep-nofir, etc., 338, 340, 351, 357, 365, 376, 575. Emplacement de leurs tombeaux à Thèbes et leur configuration, 694-703.

Antef, les rois dont les noms solaires sont *Sekhemre-Harhermat* et *Noubkhopirre*, voir ces noms, et 409, 491, 493, 526-528. Voir aussi rubrique précédente.

Antef-â, roi dont le nom solaire est *Sekhemre-Apmat*, voir ce nom. Voir aussi l'avant-dernière rubrique.

Antef-Sebekemsef (les rois —), 5-7, 13-14, 16, 156, 166-167, 248-249, 268-269, 337-349 (mise en place historique du groupe et de ses parties), 447-448, 475-476, 489, 492, 544-545, 686-690 (classifications erronées de Pieper).

Anther, prince asiatique d'un scarabée proche de la XIIe dynastie, 80, 182, 184-185, 198, 244-245, 473 n. 2, 492, 534, 544, 600, 729-730, 764, 825.

Aouabre Hor, Horus *Hotep-ab-taoui*, nibti *Nofirkhaou*, Horus d'Or *Nofir-noutirou;* son tombeau et ses objets de Dahchour, sa titulature contemporaine de Khanofirre, son voisinage avec des petits rois *Khakare* et *Nematre* (voir ces noms), sa dévotion spéciale à Amenemhat III, 279, 315, 327, 445, 458, *476-486, 488-489, 492, 494, 512, 517, 533-534, 536-537, 547-548, 692, 694, 715, 852-853. Le nom paraît au papyrus de Turin sous la forme *Aoutouabre*, deux fois, 590, 592, 595, 598, 603, 715.

Aouhetab, épouse de Sebekhotep, officier de Sekhemre-Seshedtaoui Sebekemsaf, 379, 403-405, 412, 417, 529, 705, 833, 838.

Aouhetabou, mère du roi Sekhemre-Souaztaoui Sebekhotep, 379, 405, 412, 415-417, 530, 693, 705, 833, 838.

Aouhetabou, nièce du roi Sekhemre-Souaztaoui, 405, 416-417, 531, 693, 840.

Aouhetabou-Fen, reine, fille du roi Sekhemre-Souaztaoui, 405, 415-417, 419, 530-531, 545, 693, 839, 840.

Aousirre Apopi, roi; monuments et histoire, *174-175, 197-198, 203, 207, *227-228, 538-539, 547-549, 601, *794-795, *867; ses scarabées de *Roi du Nord*, 175, 199, 235, 370, 515-519, 749.

Apakhnan, Apakhnas, Pakhnan, roi «Pasteur» de la liste grecque (Africain et Manéthon), 9, 72, 645-647. Le nom en relation avec ceux d'Aknenre Apopi, 202 n. 1.

Aphobis, Aphophis, voir *Apophis.*

Apion, citateur de Ptolémée de Mendès, cité lui-même par Tatien, 89, 618-620, et par Africain, 91, 619 n. 2, 620, 649-650, 651 n. 1. — informé des versions de l'histoire des Impurs et de l'Exode de Manéthon et Lysimaque, 107-108, 618-619, 649 n. 1. — et l'agneau parlant du temps du roi Bokchoris, 114 n. 2.

Apmat, nom d'Horus de *Sekhemre-Apmat* Antef-â, voir ce nom, et notamment 351.

Apmat, nom de *nibti* de *Khasekhemre* Nofirhotep, voir ce nom, et 279, 414, 429, 479, 512.

Apophis, Aphobis, Aphophis, roi «Pasteur» de la liste grecque (Africain et Manéthon), 9, 72, 601, 645, 647. — et les *Apopi* des monuments, chez les égyptologues, 182-183.

Apopi, les rois dont les noms solaires soot *Aknenre*, *Aousirre* et *Nibkhopeshre*, voir ces noms. Les rois — au papyrus de Turin, 593, 716. — roi du Nord dans un conte historique du Nouvel Empire, voir *Sallier* 1.

Apopi, divers personnages princiers de ce nom, 177, 794, 869.

Apopi-Khian (les rois —), dans la dynastie des «Pasteurs» de la tradition grecque et sur les monuments, 6-7, 14-17, 159 n. 3, 182-183. Position historique du groupe, contemporain avec les Thébains de la famille de Tioua ou leurs prédécesseurs les *Mer-[X]-re*, 200-203, 692.

Arkhlès, roi «Pasteur» de la XVe dynastie d'Africain (manque dans la version manéthonienne), 9, 645-646.

Artapanos, son histoire de l'Exode au temps des rois *Mempsasthenôth* et *Palmanôthès* (voir ces noms), 722-728.

Asahre, roi trouvé à Tanis, 177, 197, 517, 540, 550, 795-796, 868.

Asêth, roi «Pasteur» de la liste grecque (chez Manéthon et au *Livre de Sôthis*, manque chez Africain), 9, 72, 645-648.

Ashou-Khopirou, nom de *nibti* de *Sekhemre-Ouazkhaou* Sebekemsaf, voir ce nom.

Asiatiques. Princes et tribus — en Égypte, conquérants de la Thébaïde comme alliés des Pharaons tanites, 199, 203, 206-207, 213-214, 244 (voir aussi *Iakeb-her*, etc., *Sémitiques*). La date de l'événement peut éclairer l'histoire de l'invasion hébraïque dans la région égypto-syrienne, voir *Hébreux*. Les — *dans Avaris* et le récit de la guerre chez les Thébains du Nouvel Empire, 209-212, 246, 571-572, 606-608, 679-680; *ib.* dans la tradition grecque, voir *Hyksôs*, *Avaris* et *Exode*.

Les — et le roi sauveur transposés à l'époque de la XIIe dynastie (histoire du papyrus Golenischeff), 681-682.

Rois — au papyrus de Turin, 593, 600-601, 714, 716.

Atou, officier d'Aousirre Apopi, 174, 227-228.

Avaris, *Ha-ouarit* des textes hiéroglyphiques, 20-22; — dans l'inscription d'Ahmès-se-Abina à Elkab, 38, 51, 67, 88, 146-147, 542; dans le texte d'Hatshopsitou à Stabl-Antar, 37-38, 52 n. 1, 61-63, 77, 217, 600; dans l'histoire du papyrus Sallier 1, 56 et suiv., 77, 83, 225-226; dans l'histoire de la tablette Carnarvon, 220, 225-226; — et les Asiatiques dans la tradition thébaine en général, 135-138, 140-141, 145, 209 et suiv., 571-572, 679-680.

— dans les histoires manéthoniennes et pseudo-manéthoniennes (Josèphe) des *Hyksôs et de l'Exode*, 72-75, 77-78, 83, 91, 94-95, 211-212, et des *Impurs et de l'Exode*, 99-100, 102 et ailleurs; — figurait dans la forme prémanéthonienne de cette histoire des *Impurs* (indemne de sa mise en rapport ultérieure avec l'autre histoire des *Hyksôs*), 128-129; — est peut-être identique à Héliopolis (voir ce nom), 131-132, 173 n. 1, 208.

— dans l'histoire de l'Exode conservée par Ptolémée de Mendès, 89-91, 94-95.

Sit Seigneur de Ha-ouarit chez les rois Aknenre Apopi, Nehsi, Mineptah et Ramsès III, 170-174.

Bagdad, un monument de Sousirenre Khian provenant de —, 180.

Barbara (*Excerpta*), recueillis par Eusèbe, sont une négligente reproduction du tableau dynastique d'Africain, 640, 642-643, 655-656.

Bebi, prince d'Elkab, 13 n. 1.

Bebites, fille cadette de Sekhemre-Seshedtaoui Sebekemsaf et de Noubkhas, 394, 399, 528, 834.

Bebnem, précédé du nom solaire...*kare*, au papyrus de Turin, prince asiatique supposé, 593, 600-601 (*Bnôn* de la liste grecque ?), 716, 867.

Bédouins admis à s'installer en territoire égyptien, voir *Nomades*.

Beôn, Baiôn, Bnôn, roi «Pasteur» de la liste grecque, 9, 72, 600-601, 645, 647.

Binpou, avec le nom solaire *Nofirkare* ou *Souazenre*, un des deux personnages pharaoniques qui figurent sur une statuette connue d'Harpocrate, voir *Harpocrate*. — dans la liste du prêtre Khabekhit, 157-158, 578, 810, 813.

Bnôn, voir *Beôn*.

Bokchoris, roi d'Égypte dans le conte prophétique de l'agneau, 42 n. 1, 114-119, 142, 608, 609 n. 2, 678, et voir *Agneau*; — héros de l'histoire des Impurs et de l'Exode dans la version de Lysimaque, 107, 115, 142, 608, 611, 617, 722.

Cambyses, roi perse conquérant de l'Égypte, et sa légende calomnieuse, très analogue à celle qu'on observe dans le cas d'Okhos, 124-125, 143-144, et cf. *Okhos*.

Carnarvon (planchette), portant le récit d'une guerre soutenue par un Kamès, roi de Thèbes, contre les gens du Nord dans *Ha-ouarit*, 67 n. 1, 136 n. 1, 146, *218-226, 571-572, 605, 679, 724, 800.

Cedrenus, dépositaire de quelques vestiges de versions de l'Exode inconnues par ailleurs, 728-729.

Celse, 617, 619.

Censorinus et sa *date sothiaque*, qui permet de fixer les autres *dates sothiaques* conservées par rapport à l'ère chrétienne, c'est-à-dire en chronologie absolue, 560, 565-568.

Chaerémon d'Alexandrie, son histoire *des Impurs et de l'Exode*, rapportée par Josèphe, analogue à la version manéthonienne de la même histoire et par ailleurs influencée par elle, *105-106, 108-110, 112-113, 141-142, 144, 611 n. 1, 612 n. 3, 617, 619.

Chronicon Paschale, transmetteur d'Artapanos, 722 et suiv.

Chronologie. — d'après la table grecque, analysée et critiquée (voir *Africain*), 9-12, 252-256, 268, 551-552. — d'après les monuments, faible étendue de l'intervalle entre les XIIe et XVIIIe dynasties, 13-14, 543-551. — d'après les théories arbitraires (dynasties simultanées et autres combinaisons) de nombreux égyptologues, 256-259, cf. 562. La — *longue*, issue des chiffres d'Africain, et la — *courte*, dans leurs rapports avec la théorie des dates sothiaques, 259-260, cf. 562. La — *longue* n'est pas manétho-

nienne, 260-261. — d'après les *dates sothiaques*, théorie, mécanisme, compatibilité avec une chronologie *longue* ou *courte*, 553-562; les chiffres *courts* seuls possibles d'après l'analyse historique, 563-565: la fixation des dates en chronologie absolue, 565-569.

La chronographie chrétienne: voir *Africain*, *Eusèbe* et *Syncelle*; dans les systèmes très divergents d'Africain et d'Eusèbe, il y a concordance de la *date de l'Exode* et de la *durée comprise entre l'Exode et la conquête d'Okhos*, d'où l'on remonte, par l'observation du vieux synchronisme de l'Exode avec Amôsis (voir *Ptolémée de Mendès*), au système primordial des Alexandrins, ultérieurement déformé dans des sens divers, 668-671.

Clément d'Alexandrie, citateur de Ptolémée de Mendès et d'Apion, 651 n. 1; critiqué par Eusèbe, 657; transmetteur d'Artapanos, 722 et suiv.

Cusæ, ville d'Égypte, dans l'histoire de la planchette Carnarvon, 220-221, 223.

Deir El-Bahri, les cercueils et les momies royales trouvées dans la grande cachette, indications historiques et familiales qu'on a voulu en déduire, 161-162, 576-577, 806-808.

Desespéré (dialogue d'un — avec son âme) d'un papyrus de Berlin, 23-28, 30, 39 n. 1, 43-44, 50, 134, 223, 676.

Dinon, 123 n. 2.

Diodore, 85 n. 1, 123 n. 1, 616 n. 2, 617 n. 1.

Douaitnofrit, mère de la reine Noubkhas, 394, 395, 399, 528, 835.

Douaitnofrit, fille cadette de Sekhemre-Seshedtaoui et de la reine Noubkhas, 394, 399, 528, 835.

Ebers (papyrus), son calendrier, portant une *date sothiaque* du temps d'Amenhotep Ier, et le rôle de cette dernière dans les déterminations chronologiques, 559-661, 565-568, et voir *Chronologie*.

Edom, voir *Hébreux*, et 204 pour une mention des Édomites au papyrus Anastasi 6.

Eléphantine (calendrier d'), portant une *date sothiaque* du temps de Thoutmès III, 559, et voir *Chronologie*.

Elien et l'agneau parlant du temps du roi Bokchoris (voir *Agneau*), 114, 623.

Elkab. Tombeaux des princes d' —, 13 n. 1. Inscription historique d'Ahmès-se-Abina à —, 38, 55-56, 67, 88, 146, 150, 162-163, 207-208. Les princes d' —, vassaux fidèles des rois thébains depuis les premiers Sebekhotep, 166, 473 et ailleurs. Tombeaux de Ransenb et de Sebeknekht, leurs inscriptions et les précisions qui en ressortent pour la mise en place respective des derniers Sebekemsaf et des premiers Sebekhotep, 342-347, 689.

Eusèbe, son tableau dynastique, pris partiellement chez Africain, reforgé d'autre part pour les besoins de la concordance avec Josèphe, 643-644;

sa XVIIe (= XVe) dynastie, rapprochée de celles de Josèphe, d'Africain et du *Livre de Sothis*, et où l'on constate le recroisement des influences de Josèphe et d'Africain, 645-646. — est une des sources du *Livre de Sothis*, 640-642, 644-650.

Son système chronographique, en désaccord de principe avec celui beaucoup meilleur d'Africain, mais comportant la même date absolue pour l'Exode, 556-662; également en désaccord, pour les temps historiques, avec Syncelle, qui se tiendra au système d'Africain (voir *Syncelle*), 666-668. Voir encore 668-672, et cf. *Chronologie*.

—, citateur d'Africain, 91 n. 1, 617 n. 4, 619 n. 2, 649-650, 652; citateur d'Artapanos à travers Polyhistor, 722 et suiv.

Exode d'Israël, sa mise en rapport, dans le monde judéo-hellénique de Basse-Égypte, avec les vieilles histoires d'étrangers expulsés, notamment avec une histoire des Asiatiques et d'Avaris, dans une combinaison que Manéthon reçut déjà toute formée, 84-88, 101, 103, 104, 108-109, 140-141, etc., 612; dans la version connue de Ptolémée de Mendès, 89-91, 618, 620-621, 721-722; dans la version d'Hécatée d'Abdère, 85-86, 104, 109, 616; chez Posidonios d'Apamée, 104-105, 109, 616-617; chez Strabon, 105, 617; chez Trogue Pompée, 105, 109, 616-617; chez Chaerémon, 105-106, 109, 612, 617, 722; chez Lysimaque et Tacite, 107, 109, 612, 617-618, 722; chez Artapanos, 722-728; chez Cedrenus, 728-729. Élaboration de ces versions grecques de l'Exode en général, 140-143, etc., 213, 611-614, 722.

Datation de l' — dans la chronographie alexandrine, 650-651; chez Africain, 651-656; cette datation concorde avec celle d'Eusèbe, 657-658; chez Syncelle, et rapprochement des dates chez tous trois, 663-667. Voir encore 668-670, et cf. *Chronologie*.

Fiévreux, appellation supposée des «Hyksôs» dans certains textes du Nouvel Empire, voir *Iadit*.

Gerg-taoui, nom d'Horus de *Khasekhemre* Nofirhotep, 303-304, 307, 413-414, 429, 456, 512, et voir le nom du roi. — dans le nom solaire de *Sekhemre-Gergtaoui* Sebekhotep, voir ce nom.

Gerg-taoui-f, nom d'Horus d'un roi de la XIe dynastie, 303-304.

Gezer, ville de Palestine, 180, 181 n. 1, 741-742 (pour un scarabée de Sousirenre Khian), et voir *Palestine*, *passim*.

Golenischeff (papyrus), portant une histoire de prédiction donnée au roi Snofrou, relativement à l'avènement des rois de la XIIe dynastie, et où intervient l'épisode des Asiatiques et du roi sauveur, 681-684.

Ha-ankh-f, père des rois Khasekhemre Nofirhotep et Khanofirre Sebekhotep, 424-427, 434-438, 451, 532, 707, 782, 841-842.

Ha-ankh-f, fils cadet de Khasekhemre Nofirhotep, 436, 532, 845. Le même nom dans un papyrus contemporain, 463.

Ha-ankh-s, reine de localisation indéterminée, 468, 707, 835, 841-842.

Ha-ouarit, voir *Avaris*.

Harabre, nom royal au papyrus de Turin, 592, 715, 853.

Haremheb, roi de la XIXe dynastie: sa proclamation d'avènement au grand décret de Karnak, 45, 55; a usurpé une proclamation similaire de Toutankhamon, 45-46, 47-49, cf. 573. Un texte d' — relatif à une admission de tribus bédouines sur le territoire égyptien, 33.

Har-her-nesit-f, nom de *nibti* de *Noubkhopirre* Antef, 156, 337-339, et voir le nom du roi.

Harpocrate (statuette d' — provenant de Louqsor), avec les noms de deux personnages pharaoniques qui sont *Nofirkare Binpou* et *Souazenre Ahmès*, ou bien *Nofirkare Ahmès* et *Souazenre Binpou*, *157-159, *229, 487, 494, 540, 550, 578, 693-694, 805, 812, 813.

Harris (grand papyrus), le discours triomphal de l'avènement de Sitnekht, prononcé par son fils Ramsès III, 38-45, 49, 50, 53, 60. Critique comparée des textes de — et de *Sallier 1*, et restitution du prototype d'où les deux versions procèdent, 61-67. — en relation avec le texte de l'histoire manéthonienne des Hyksôs, 77-78: de l'histoire manéthonienne des Impurs, 102, 126-127. Voir encore 135, 137, 222, 225, 572, 606 n. 4, 724.

Hatshopsitou, reine de la XVIIIe dynastie: son inscription triomphale de Stabl-Antar, 37-38, 40-41, 43, 49, 51-52, 60-62, 64-65; en relation avec le texte de l'histoire manéthonienne des Hyksôs, 77-78: de l'histoire manéthonienne des Impurs, 126-127. Mention possible du «sanctuaire de Re» dans la forme primitive du texte (voir *Héliopolis*), 131-132. Voir encore 135, 137, 145, 217-218, 222, 225, 572, 605, 679.

Hébreux. L'installation des Édomites sur le plateau égypto-syrien: la date, tirée des indications égyptiennes et bibliques, et précisée si, avec Is. Lévy, on met l'invasion en rapport avec la domination des Iakeb-el et Khian en Égypte, et avec l'autre Jacob de l'histoire israélite en Gosen, 203-206.

Hécatée d'Abdère, son histoire, antérieure à Manéthon, des étrangers impies et de l'Exode, 85-86, 104, 105, 109, 129, 141, 608 n. 1, 2, 616.

Héliopolis. «Les calamités (*iaditou*, voir ce mot) de la *ville de Re*» dans l'histoire du papyrus Sallier 1, 56-61, 64, 131-132, 173 n. 1: le *sanctuaire de Re*, peut-être, dans la forme primitive du texte d'Hatshopsitou, 131-132; le prêtre d' — Osarsiph, chef des Impurs d'Avaris dans l'histoire manéthonienne, 99-101, 173 n. 1; identité possible d'Héliopolis avec Avaris, 131-132, 173 n. 1, 208. Fallacieuses interprétations de l'histoire d'Osarsiph d'*Héliopolis*, qui la mettent en rapport avec la réforme *solaire* d'Amenhotep IV, 130-132.

Hemou, grand'mère maternelle de la reine Noubkhas, 396, 399, 528.

Hent-timihou, princesse de l'époque de Tioua ou d'Ahmès, souvent considérée

comme une fille du roi Ahmès, en réalité de relations familiales indéterminées, 806-808, 810, 813, 877.

Hent-to-mihit, même indications que sous la rubrique précédente, 806, 809, 813, 876-877.

Her-ab-Shedit, nom d'Horus d'un roi Amenemhat rencontré au Fayoum, 318-319, 333, 335, 526, 544, 775, 824.

Hérodote, 124 n. 1, 3.

Her-tep-taoui, nom d'Horus d'un roi inconnu, 317-318, 333, 824.

Hik khasitou, «chef bédouin», dans un tableau de la XIIe dynastie à Beni-Hassan, 79, 181; sur les scarabées des Asiatiques *Semken* et *Anther*, 80, 182, 198, 244; sur les scarabées du prince *Khian*, 79-80, 181, 183, 198, 866. — a sans doute donné, par transcription, *Hyksôs* de la version grecque, 79-80, 181, 212, 606-607.

Hik-Mat-zet, nom d'Horus d'Or de *Sankhabre* Ameni-Antef-Amenemhat, voir ce nom.

Hor, roi dont le nom solaire est *Aouabre*, voir ce nom.

Hotep-ab-taoui, nom d'Horus du roi *Aouabre* Hor, voir ce nom.

Hotepabre Amou-se-Hor-nouz-her-tef, petit roi contemporain des Sebekhotep de Thèbes, 315, 317, 333, 335, 594, 715, 853.

Hotep-noutirou, nom d'Horus de *Sekhemre-Ouazkhaou* Sebekemsaf, voir ce nom, et 458; (est aussi le nom d'Horus d'Or de Senousrit II, de la XIIe dynastie).

Hyksôs ou rois *Pasteurs* du récit manéthonien et de la liste africaine, dans leur relation avec les Apopi et Khian des monuments, 7-8, 15; leur position par rapport aux dynasties classiques et à la liste du papyrus de Turin d'après certains historiens), 17. Il n'est point question des —, ni d'aucune invasion étrangère, dans les *Admonitions* du papyrus de Leyde, 30-35.

L'histoire *des Hyksôs et de l'Exode* dans les fragments manéthoniens et post-manéthoniens transmis par Josèphe, 68-95, 108, 141. Explications du nom des *Hyksôs*, dans le texte manéthonien lui-même et dans le commentaire de Josèphe, 72-74; curieuse justesse de ces explications, 79; comment on les complète par le rapprochement avec *hik khasitou*, 79-80, 181, 212, 606-607. Réapparition des Pasteurs dans l'histoire manéthonienne *des Impurs et de l'Exode*, 100; comment Manéthon a été conduit à admettre et combiner ce réemploi, 102-103, 142-143.

L'histoire des Asiatiques et d'Avaris, dans sa forme hiéroglyphique ancienne, et l'histoire des Impurs à son stade contemporain n'en font qu'une seule, 125-127, 129-130, 137.

Ia-ab, roi dont le nom solaire est *Ouahabre*, voir ce nom, et 470.

Ia-ab, dame en relation avec la reine Noubkhas, sa famille sur la *stèle de Noubkhas* et ailleurs, 396-400, 528. Autre dame —, contemporaine, 402, 704.

Iadit, *iaditou*, «maladie» (peut être particulièrement «fièvre»), «calamité», «perversité», dans les textes du Moyen et du Nouvel Empire, 54-55, 127-128 (cf. 34, 62 pour les *Admonitions* du papyrus de Leyde); — dans l'inscription de Mineptah à Karnak, 53-54, 57-58; — dans l'histoire du papyrus Sallier 1, où l'on a toujours voulu voir dans le mot une désignation des «Hyksòs» ennemis du roi du Sud, 56-58; il n'a d'autre sens à cette place, en réalité, que celui de «calamité», 58-61, 128. Comment le mot a donné, par un contresens analogue à celui des modernes, les *Impurs* et les *Malades* de l'histoire manéthonienne et d'autres versions grecques, 127-129, 137, 141, 607-608, 616.

Iakeb-el, nom de localité en Palestine au temps du Nouvel Empire, voir *Jacob*, et cf. la rubrique suivante.

Iakeb-her, Iapek-her, Iapek, Iakeb, princes asiatiques des scarabées de l'*époque d'Aura*, *184-187, 194, 198, 203, 237-239, 243, 473-475, 488, 515-517, 534-535, 537, 548, 730, 748, 763, *790-791, *858-859; parmi eux, un pharaonique *Merousirre* Iakabher, *186, 198, 475, 508, 516-517, 535, 548, 748-749, *791, *858. Rôle de ces princes dans les événements historiques, voir *Asiatiques*. — Cf. *Iakeb-el* et *Jacob*.

Iannas, Staan, roi «Pasteur» de la liste grecque (Africain et Manéthon), 9, 72, 601, 645-646. — et le roi Khian des monuments, chez les égyptologues, 182-183.

I-ma-atourou, en relation avec *Soumnou* (Crocodilopolis de Haute-Égypte), est Gebelein ou Rizagât, 284, 289, 510.

Imaseb (liste cultuelle d'—) dans son tombeau de Sheikh Abd-el-Gournah, 579.

I-merou-Nofirkare, vizir en relation avec un roi Sebekhotep, 486-487, 536.

Impurs. L'histoire *des Impurs et de l'Exode* dans la relation manéthonienne et pseudo-manéthonienne transmise par Josèphe, 95-103 (cf. 85-88, 93-94), 108-109, etc. L'histoire des étrangers impies, des *malades* et de l'Exode chez Hécatée d'Abdère, 85-86, 104, 109, 129, 141. Les Impurs et l'Exode chez Posidonios d'Apamée, 104-105, 109, 141. Les Égyptiens *malades* et les étrangers expulsés, chez Trogue Pompée, 105, 109, 141. Les Impurs et l'Exode chez Chaerémon, 105-106, 109, 110, 112-113, 141-142. Les Juifs *malades* en Égypte, les Impurs et impies, et l'Exode, chez Lysimaque, 107, 109, 110, 142.

L'histoire des Impurs et de l'Exode telle que Manéthon l'avait reçue (sans contact avec l'autre histoire des Hyksòs), 120; comment, de là, on remonte à la forme indigène antérieure à la mise en rapport avec l'Exode (cf. 138-139, 141), puis aux formes anciennes indemnes de l'élément *prédiction* et d'autres détails tardifs, 120-126. Le conte d'époque thébaine ainsi extrait est identique à l'histoire *des Hyksòs et d'Avaris* à son stade hiéroglyphique de même époque, 125-127, 129-130, 137 (cf. *Hyksòs*).

L'origine du nom des Impurs, venu, par contresens, du mot *iaditou* des histoires hiéroglyphiques de la désolation et du roi sauveur (voir *iadit*), 127-129, 137, 141, 607-608, 618.

Inakhos, roi d'Argos, contemporain d'Amosis et de l'Exode d'après un synchronisme fondamental de la chronographie alexandrine, 89, 91 n. 1, 650-651, 655-656, 663-664.

Inni, reine de localisation indéterminée, 707, 780, 837.

Iouf, officier de la reine Ahhotep, chargé de remettre en état le tombeau de l'ancienne reine Sebekemsaf, 374-375, 446, 830, 871.

Ioufni, nom royal au papyrus de Turin, 590, 595, 712, 827.

Ioufsenb, contemporain du roi Sekhemre-Sankhtaoui, 408, 835.

Ishep-el, nom de localité en Palestine au temps du Nouvel Empire, voir *Joseph*.

Jacob dans les noms princiers exotiques de *Iakeb-her*, *Iakeb*, etc., des scarabées *Anra*, voir ces noms. — dans *Iakeb-el*, nom de localité en Palestine sous le Nouvel Empire, 187-188, 858-859. — serait, d'après Ed. Meyer, une *ancienne divinité chananéenne*, 185 n. 4, 189 n. 3; en réalité, Jacob est seulement le héros primitif de la légende de certains sanctuaires chananéens que les Israélites devaient s'approprier lors de la conquête, 188-190. *Jacob* et *Joseph* devenus patriarches israélites, et l'élaboration première de l'histoire des patriarches en Égypte, 190-191, voir aussi 205.

Joseph dans *Ishep-el*, nom de localité en Palestine sous le Nouvel Empire, 188, 858-859. Ce *Joseph* chananéen devenu patriarche israélite, et l'élaboration première de l'histoire des patriarches en Égypte (cf. *Jacob*), 190-191.

— en Égypte identifié par Flavius Josèphe avec les Hyksôs, 84. L'épisode biblique des frères de — accueillis en Égypte, 32-33.

Josèphe (Flavius), transmetteur des fragments de Manéthon et dérivés secondaires de Manéthon, voir *Manéthon*. Il n'avait pas le Manéthon intégral, comme il ressort des doublets et transpositions que présente sa relation *des Hyksôs et de l'Exode*, 70-76 (on y remarque aussi des commentaires de Josèphe lui-même, alternant avec les fragments de provenances diverses, 73-74, 84); de même l'histoire *des Impurs et de l'Exode*, chez lui, fournit la preuve qu'il n'avait pas le livre même de Manéthon, 98.

—, transmetteur de Chaerémon, voir ce nom. —, transmetteur de Lysimaque, voir ce nom. — critiquant, comme «antisémites», les versions multiples de l'histoire des Impurs et de l'Exode, 108; voir encore 213, 618-619.

— est une des sources du *Livre de Sothis*, 640-642, 644-650; influence les tableaux d'Eusèbe, 643-644, et agit encore sur Syncelle, 663. Son tableau authentiquement manéthonien de la «XVe dynastie», rapproché de celui d'Africain, 9-11, 252-253, 623-624; de ceux d'Africain, d'Eusèbe et du *Livre de Sothis*, 645-648.

Justin, 616 n. 3, 619, 651 n. 1.

Kahoun. Les papyrus de — qui fixent la position du premier Sekhemre-Khou-

taoui et du premier Sekhemkare, immédiatement après la XIIe dynastie, 279-281, 300-302, 687-688. Dans les mêmes papyrus, la *date sothiaque* de Senousrit III et son rôle dans les déterminations chronologiques, 559-561, 565-568, et voir *Chronologie*.

Kamès, roi dont le nom solaire est *Ouazkhopirre*, voir ce nom.

Kamès (Horus *Kha-her-nesit-f*, nom solaire... *khopirre*), personnage royal de l'histoire de la planchette Carnarvon; outre les noms susdits, il a pour nom de *nibti Ouahm-mennou*, et pour nom d'Horus d'Or *Sankh-taoui* (non *Sehar-taoui* comme on avait lu d'abord), 67 n. 1, 136 n. 1, 146, 155-156, *219, 571, 605, 875.

Kamès, reine figurant dans la liste du prêtre Khabekhit, de relations indéterminées, 810, 812, 875.

Kaou-noutirou, voir *Noub-kaou-noutirou*.

Karnak (table royale de Thoutmès III à —), voir *Thoutmès III*.

Ka-set-re (ou *Set-ka-re ?*), nom royal énigmatique sur un petit objet (le nom *Ka-set-re*, lu quelquefois au papyrus de Turin, n'y figure pas en réalité), 802-804, 880.

Kasmout, Mère Royale figurant aux listes cultuelles de Deir El-Medineh, souvent considérée comme une épouse de Nibpehtire Ahmès, en réalité de localisation tout à fait inconnue, 807, 810, 813, 877-878.

Kemi, mère des rois Khasekhemre Nofirhotep et Khanofirre Sebekhotep, 424-427, 429, 434-437, 451, 532, 842, 844.

Kemi, fille de Khasekhemre Nofirhotep, 436-437, 532, 845.

Kertôs, enregistré dans la XVIIe (= XVe) dynastie du *Livre de Sothis*, 647-648.

Khaankhre Sebekhotep, Horus *Sam-taoui*, nibti *Tet-khaou*, Horus [d'Or] *Noub-kaou-noutirou*, 5, 249, 273, 331, *455-465, 475, 479-481, 489-490, 500, 506, 515, 537-539, 547-549, 569, 581-583, 687, 693-694, 705, 848-850.

Kha-baou, nom de *nibti* du premier Sekhemre-Khoutaoui, 289-290, 292-293, 295.

Khabekhit (liste cultuelle du prêtre —) dans son tombeau de Deir El-Medineh, 154-155, 157, 232, 578, 805-813.

Kha-her-nesit-f, nom d'Horus du roi..... *khopirre Kamès* de la planchette Carnarvon, 155-156, 219.

Khahotepre Sebekhotep, roi de quelques petits monuments, 273, *465-466, 475, 488, 509, 515, 538, 548, 581-583, 590, 596, 687-688, 692, 705, 720, *850-851.

Khakaoure-Snofrou, fils de *Senousrit-Senb* et officier dans la ville de *Sekhem-Senousrit*, au temps du premier Sekhemre-Khoutaoui, 279-280.

Khakare, nom solaire presque identique à celui de Senousrit III, repris sur les petits monuments de l'*époque d'Anra*, 249-252, 466-467, 470, 474-475, 480-481, 486, 853, 855 (un *mixte* avec le nom d'*Aouabre*), 488, 516, 535-537, 548, 694, 713, 715, 730, 739, 747-748, 763, 785, 847, 855-856. — Un prince *Khakare Nofirhotep* (?), 748 n. 1.

Khakhopirre, nom solaire de Senousrit II, repris sur les scarabées de l'*époque d'Aura*, 242-243, 251, 474-475, 488, 517, 535, 548, 713, 715, 730, 763, 785, 856.

Khakhopirre-Senbou, auteur d'une *complainte du désordre* de la XIIe dynastie, 25-26, 30.

Khanofirou Sebekhotep, Khanofirouire, ou encore *Khare Sebekhotep*, *Khanofir Sebekhotep* et autres écritures fantaisistes des cartouches du roi de la rubrique suivante, 452 et n. 4, 747-749, 753, 787, 855-856, 858.

Khanofirre Sebekhotep, Horus *Ankh-ab-taoui*, nibti *Ouaz-khaou*, 4, 200, 268, 273, 315-316, 330-332, 411, 414, 418, *421-428, 430, *440-455, 461-465, 470, 473-475, 479-481, 488-495, 498, 500, 506-509, 511-512, 532-538, 546-549, 573, 580-583, 590, 687-688, 692-694, 781-785, 841-842, *845-848, 850.

Ses scarabées *Aura*, établissant le synchronisme entre lui et les «Hyksòs» de la première période, *246-249, 349, *452-454, 467, 485, 494-495, 515, 517-519, 730, 763, 848.

Son époque n'est pas éloignée de celle des Ahmès, 487, 514.

Khaousirre, personnage pharaonique de quelques scarabées *Aura* et autres, 467-468, 470, 475-476, 488, 535, 548, 713, 749, 763, 785, 866.

Khasekhemre Nofirhotep, Horus *Gergtaoui*, nibti *Apmat*, Horus d'Or *Menmertou*, 4, 268, 273, 279, 287, 331, 411, 413-414, 418, *421-440, 448, 460, 469, 472-474, 479, 489, 512, 532-533, 536, 546-549, 569, 580-583, 590, 596, 687-688, 693-694, 705, 781, 841, *842-844, 846.

La chaîne historique dans laquelle il prend place, comme époux de la reine *Sensenb*, mentionnée dans une inscription d'Elkab, 342-346, 689.

Kha-[X]-re, la famille des noms solaires de ce type, 273-275, 337. Tout le groupe vient après la famille *Sekhemre*-[X] (rois Antef et Sebekemsaf), 342-350, 419-420. Voir encore 455, 467, 474, 488, 496-497, 515-596-597, 603. Ces noms, et d'autres encore du même type, au papyrus de Turin, 712-713, 720-721.

Khenephrès, ou Nekhephrès, Khenebròn, Khenephròn, roi d'Égypte dans une relation de l'Exode provenant d'Artapanos, 722-724; identification hiéroglyphique, 726-728.

Khenmes, fils de la dame *Set-Khentkhati*, officier du premier Sekhemkare, 310, 821.

Khenmes-Niboui, officier de la reine Noubkhas, époux d'une dame *Sebekemsaf*, 373, 405-406, 412, 528-529, 831.

Khenzer, roi dont le nom solaire est *Ne-kha-Nematre*, voir ce nom.

Khian, roi dont le nom solaire est *Sousirenre*, voir ce nom; autres princes asiatiques — connus par leurs scarabées (cf. *hik khasitou*), 79-80, 515-517, 537-538, 547-548, 866.

Khonsou, ou *Khonsou-khou-f-s-Ransenb*, fille aînée de Sekhemre-Seshedtaoui Sebekemsaf et de la reine Noubkhas, épouse du prince Ai d'Elkab, 342, 345, 392, 394, 399, 401, 409, 410, 413, 528-529, 545, 834.

Khopirkare, nom solaire de Senousrit Ier, repris sur les scarabées de l'*époque d'Anra* (aussi écrit *Kakhopirre*, *Kakhopir*, *Khopirre*), 744-747, 763-764, 785-786, 847, 856-857.

Khopirre de certains scarabées *Anra*, 719, 745-747, 763-764, 847, 855, 857.

Khou-aker, nom royal sur un objet d'Abydos, 801, 879.

Khoutaoui, nom d'Horus de *Sekhemre-Souaztaoui* Sebekhotep, voir ce nom, et 279, 294-295, 307, 413-415, 512.

—, nom d'Horus d'Or dans une autre titulature inconnue par ailleurs, 279, 294, 420, 879.

Knossos, un monument de Sousirenre Khian provenant de —, 179-180.

Koupepen, prince de quelques scarabées, 195.

Kour, prince de quelques scarabées, 195.

Lysimaque d'Alexandrie, son histoire, rapportée par Josèphe, des Juifs malades, des Impurs et impies et de l'Exode, au temps du roi Bokchoris, *107, 109-110, 142, 608 n. 3, 611 n. 4, 612 n. 3, 617, 619.

Manéthon. Table royale d'Africain, dite souvent *manéthonienne*, voir *Africain*. — dans Josèphe et sa table de la XVe dynastie, 9, 11, 252-253, 623-624, 645 et suiv. — et les formes anciennes de la liste grecque en cours d'évolution, 11-12, 252-256, 261-262, 268, 552-553, 623-624; rapprochement des formes grecques les plus anciennes avec la liste du papyrus de Turin préalablement expliquée, 624-627; nouvelles lumières, par là, sur les origines de la liste grecque, 627-637; la forme la plus primitive à laquelle on arrive à remonter est déjà très postérieure à Manéthon, 637-639.

L'histoire des Hyksôs chez — et ses relations, plus ou moins bien comprises, avec l'histoire du papyrus Sallier 1, 57-58. Analyse complète de cette histoire *des Hyksôs et de l'Exode* dans les fragments manéthoniens et post-manéthoniens transmis par Josèphe, 68-95, voir aussi 571-572. L'histoire *des Impurs et de l'Exode*, chez — partiellement cité par Josèphe, 95-103, 108-110, 112-113. — dépositaire de ces deux histoires de l'Exode, primitivement indépendantes et placées à deux époques différentes, et comment il s'arrangea pour les conserver toutes deux, 102-103, 142-143, 614-616.

Voir encore 213-214, 612, 613, 619, 620-621.

Marseille (table d'offrandes de Ramsès II à —), avec une collection de noms royaux comprenant ceux de *Ouazkhopirre*, *Skenenre* et *Suekhtenre*, 153, 163, 578, 714.

Matabre, personnage pharaonique de nombreux scarabées du *type Anra*, 193, 198 n. 1, 517, 535, 548, 715, 763, 791, 851.

Matre Sebekhotep, personnage pharaonique de l'époque de Khanofirre, 470 471, 475-476, 488, 509, 535, 548, 851.

Meh-ab-taoui, nom d'Horus du deuxième *Sekhemkare*, roi Amenemhat-Senbef, voir son nom.

Mempsasthenôth, roi d'Égypte dans une relation de l'Exode provenant d'Artapanos, est la transcription de l'hiéroglyphique *Menkhopirre-Setepenre* (Thoutmès III ou IV), 722-726.

Menabre de quelques scarabées *Anra*, 715, 786, 853.

Menankhre de quelques scarabées *Anra*, 767 n. 2, 787, 860.

Menkare de quelques scarabées *Anra*, 767 n. 2, 787, 860.

Menkhaoure Anab, Horus *Souaztaoui*, roi connu par une stèle d'Abydos, 279, *321-323, 333-334, 377, 414, 470, 493-494, 525, 544, 823.

Men-mertou, nom d'Horus d'Or de *Khasekhemre* Nofirhotep, voir ce nom, particulièrement 429, 438.

Mennofirre de quelques scarabées *Anra*, 767 n. 2, 787, 860.

Mentouhotep, reine, peut-être épouse de Sekhemre-Smentaoui Thouti, 341, 352, 384, *407, 410, 412, 505, 529, 707-708, 836, 838.

Mentouhotep, fils d'un officier de la reine Noubkhas et d'une princesse Sebekemsaf, 373, 405-406, 412, 708, 831, 834, 836.

Mentouhotep, père de Sekhemre-Souaztaoui Sebekhotep, 411-412, 416-417, 530, 705, 707-708, 836, 838.

Mentouhotep, fils de Senb, frère de Sekhemre-Souaztaoui Sebekhotep, 416-417, 531, 840.

Mentouhotep, roi dont le nom solaire est *Merankhre*, voir ce nom.

Mentoumsaf, roi dont le nom solaire est *Tetankhre*, voir ce nom.

Mèphramouthôsis, roi d'après les Hyksôs dans la relation manéthonienne, 73; à la même place, chez Africain (XVIIIe dynastie), on trouve *Misphragmouthôsis*, 81. Il succède à *Mèphris-Misaphris* (v. ces noms, Manéthon et Africain), et ces divers noms s'identifient uniformément avec ceux du *Menkhopirre Thoutmès* III historique, le roi suivant de la liste grecque, *Thmôsis-Touthmôsis* (Manéthon et Africain) étant Thoutmès IV, 82, 725. Les deux rois *Misphragmouthôsis* et *Touthmôsis* ont été inscrits une seconde fois, en outre, en tête de la dynastie perturbée par la combinaison manéthonienne, voir *Misphragmouthôsis*.

Méphris, ou *Misaphris* (Manéthon et Africain), voir la rubrique précédente.

Merabre de quelques scarabées *Anra*, 767 n. 2, 787, 860.

Merankhre Mentouhotep, roi thébain d'après l'époque des Sebekhotep, *505-509, 519, 538, 548, 597, 687, 863.

Merhotepre Ani-Sebekhotep, roi thébain, *499-501, 504, 506, 509, 519, 538, 548, 581-583, 591, 597, 687-688, 693, 862.

Meri-Re, personnage contemporain du premier Sekhemkare, 308-309, 820.

Merit-Amon, fille de Nibpehtire Ahmès, 806, 808-809, 812, 876.

Merkaoure Sebekhotep, roi thébain, *503-504, 506, 509, 519, 538, 548, 581-583, 687, 693, 862-863. Cf. *Merkare* au papyrus de Turin, 591, 597.

Merkhopirre, nom royal au papyrus de Turin, 591, 597, 713, 863.
Mermashaou, roi dont le nom solaire est *Smenkhkare*, voir ce nom.
Mermatre de quelques scarabées *Aura*, 767 n. 2, 787, 860.
Mernezem...re, nom royal au papyrus de Turin, 591, 597, 713, 863.
Mernofirre Ai, roi thébain, 452, *497-499 (il est très voisin de Khanofirre), 500, 506-508, 519, 538, 548, 591, 597, 688, 693, 861-862.
Merousirre Iakebher, prince asiatique connu par ses scarabées du type *Aura*, voir *Iakebher*.
Mersekhemre Nofirhotep, roi thébain, 425, 432-433, 462, *502, 506-507, 509, 519, 538, 548, 581-583, 597, 687-688, 693, 844, 862. Cf. *Mersekhemre An* au papyrus de Turin, 591.
Mer-[X]-re, la famille des noms solaires de ce type, en contact avec les rois *Kha*-[X]-*re* et après eux, 472, 496-509, 515, 518, 538-539, 548-549, 597, 599, 603. Ces noms, et d'autres supplémentaires du même type, au papyrus de Turin, 713, 720 n. 1.
Merzefaoure, nom royal au papyrus de Turin, 591, 598, 713, 716, 860.
Mès, prêtre de la XVIIIe dynastie, chargé du culte des rois Tiouâ et Kamès, 153, 161, 577.
Mineptah, roi de la XIXe dynastie, sa grande inscription de Karnak, 52-54, 57-58, 60, 135, 222, 225, 572, 606, 724.
Misaphris, voir *Méphris*.
Misphragmouthôsis, roi d'après les Hyksôs chez Africain (XVIIIe dynastie), écrit dans la liste manéthonienne *Méphramouthôsis*, voir ce nom. Avec son successeur régulier *Touthmôsis*, a été transporté, en outre, par l'effet des combinaisons manéthoniennes, en tête de la dynastie, où l'on trouve :
Misphragmouthôsis, roi, prédécesseur de *Thoummôsis* et, comme lui, vainqueur des Hyksôs, dans une des citations pseudo-manéthoniennes qui entrent dans la relation de Josèphe, 74, 80-81, 90-91, 135. Cf. *Thoummôsis*.
Moïse dans les versions grecques de l'Exode, voir *Exode*.

Nectanébo II, roi de la XXXe dynastie, mis en fuite par l'invasion d'Okhos, et la projection de cet épisode dans l'histoire manéthonienne d'Amenophis et des Impurs, 123, 143.
Nehemen, Sémite contemporain de Nibkhopeshre Apopi, 176, 184, 198, 600, 601 n. 1, 782.
Nehsi, roi rencontré en Basse-Égypte, et autres princes du même nom, 16-17, 171-172, 195-197, 211, 317, 333, 335, 492, 544, 591, 598, 603, 719-720, 825.
Nekare, *Nekanebre* (?) de quelques scarabées *Aura*, 786, 802, 859, 879.
Ne-kha-Nematre Khenzer, petit roi connu par les stèles de son officier Amenisenb à Abydos, 322-332. Son nom pseudo-solaire, composé avec celui d'Amenembat III, 324-327. Voir aussi 333-334, 377, 463-464, 484 n. 1, 485-486, 493, 525, 534 n. 1, 544, 775-776, 823-824.
Nekhephrès, voir *Khenephrès*.

Nekhopirre de quelques scarabées *Anra*, 767 n. 2, 787, 860.
Nekht, officier de Noubkhopirre Antef, 367-368, 830.
Nematre, nom solaire d'Amenemhat III, repris par les personnages de nombreux scarabées *Anra*, 239-243, 251, 474-475, 488, 517, 535, 548, 730, 742-743, 785, 853.
—, petit roi en relation avec Aouabre Hor, 481, 486, 488, 534, 537,548, 694, 852, 854; on l'a souvent identifié avec Amenemhat III, mais sans raison, 482-484.
— et *Nofirkare*, ensemble sur de petits monuments, 484-485, 488, 536-537, 548, 692-694, 854.
— et *Nofirre*, ensemble sur de petits monuments, 485-486, 488, 692-694, 854.
Ce nom solaire d'Amenemhat III en composition dans le nom de *Ne-kha-Nematre* Khenzer, voir ce nom.
— au papyrus de Turin, 715.
Nesebekre, ou *Nebsebekre*, *Nesenbre*, nom pseudo-pharaonique de quelques scarabées *Anra*, *238-239, 243, 475, 488, 517, 535, 548, *718, 730, *742-744, 750, 763, 785, 801, 859.
Nezemabre, nom royal au papyrus de Turin, 590, 594, 715, 853.
Nezemkare (?), nom royal au papyrus de Turin, 590, 594, 715, 857.
Nibankh, frère de la reine Noubkhas, 394, 399, 528.
Nibankh, contemporain de Khasekhemre Nofirhotep, 435-438, 533.
Nibfaoure, nom royal au papyrus de Turin, 591, 598, 716, 861.
Nibiriatoure, nom solaire illusoire inscrit deux fois au papyrus de Turin, 592, 717.
Nibit-atef, épouse de Senb, frère de Sekhemre-Souaztaoui Sebekhotep, 416-417, 531, 840.
Nibitemnoub, sœur de la reine Noubkhas, 396, 399, 528, 835.
Nibkheroure Mentouhotep, roi de la XIe dynastie, 154, 338, 446-447, 457, 573, 575, 578-580, 846. Son édifice funéraire de Deir El-Bahri, au papyrus Abbott et sur le terrain, 695-697, 700, 703-704.
Nibkhopesh(?)re Apopi, son nom sur le poignard de *Nehemen*, dans le cercueil d'*Abd*, à Saqqarah, et sur un autre petit objet, 175-176, 197-198, 517, 540, 549-550, 868-869.
Nibkhopirre de quelques scarabées *Anra*, 767 n. 2, 787, 860.
Nibnofirre, personnage pharaonique de l'*époque d'Anra*, son nom parfois écrit *Nib-nofiroui-re* ou *Nib-nofiroui*, 748-749, 750, 753, 787-788, 847, 857-858.
Nibpehtire Ahmès, premier roi de la XVIIIe dynastie (*Amôs*, *Amôsis* des relations grecques), 14, 17 n. 3, 21-22, 38, 56, 67, 88, 136; — dans l'inscription d'Ahmès se-Abina, 146 (cf. les vestiges d'une histoire thébaine d'*Amôsis destructeur d'Avaris*, voir *Ptolémée* de Mendès); ses relations familiales, en partie incertaines, avec la génération antérieure, 147-151, 166, 804-805, 808, 812; avec Ouazkhopirre Kamès, 151-152, 231, 810-

812; — aux listes cultuelles du Nouvel Empire, 154-155, 805-810. Voir encore 515, 517-519, 541-542, 549-550, 577-578, 876.

La durée de son règne inconnue exactement, et l'incertitude que cela met dans la chronologie de la période entre la XIIe dynastie et son avènement, 560-561, 568-569, et voir *Chronologie*.

Nibpou, sœur de la reine Noubkhas, 396, 399, 528.

Nibsenre, figurant comme nom royal au papyrus de Turin (pseudo-solaire formé avec le nom d'homme *Nibsen*), 592, 716-718, 859.

Nibzefaoure, nom royal au papyrus de Turin, 591, 598, 716, 861.

Nofir, officier de Noubkhopirre Antef, 367, 829.

Nofirabre, nom royal d'un scarabée *Aura*, 251, 467, 470, 475, 479, 516, 535, 548, 715, 730, 739, 763, 785, 852; — au papyrus de Turin, 592.

Nofirankhre de quelques scarabées *Aura*, 767 n. 2, 787, 860.

Nofirhotep, nom personnel des rois *Khasekhemre* et *Mersekhemre*, voir ces noms.

Nofirhotep, fils d'Ai, prince d'Elkab (le gendre de Sekhemre-Seshedtaoui Sebekemsaf), et beau-père de Ransenb, gouverneur d'Elkab sous les rois Sebekhotep, 342-345, 530.

Nofirhotep, princesse, belle-mère de Ransenb, gouverneur d'Elkab, et contemporaine de la reine Sensenb, épouse de Khasekhemre Nofirhotep, 343-345.

Nofirkare, avec l'autre nom solaire *Nematre* sur de petits objets, 484-486, 488, 494, 514, 536, 548, 692-694, 746-747, 785, 847, 854.

— dans le nom de *I-merou-Nofirkare*, vizir en relation avec un roi Sebekhotep, 486-487, 536, 854.

—, nom solaire du prince *Binpou* ou du prince *Ahmès* qui figurent sur une statuette connue (cf. *Souazenre*), voir *Harpocrate*, et 855, 872-873.

Nofir-khaou, nom d'Horus d'Or de *Snofirabre* Senouserit, voir ce nom, et 279.

—, nom de *nibti* d'*Aouabre* Hor, voir ce nom, et 279, 445, 512.

Nofir-khopirou, nom d'Horus de *Noubkhopirre* Antef, voir ce nom, et 339, 375-376.

Nofir-noutirou, nom d'Horus d'Or d'*Aouabre* Hor, voir ce nom.

Nofirou, mère de la reine Teti-shera, 148-149, 540, 870.

Nofirous, ville d'Égypte, dans l'histoire de la planchette Carnarvon, 222-223.

Nofirre, avec l'autre nom *Nematre* sur de petits objets, 485-486, 488, 536, 548, 692-694, 746, 855.

— seul, sur des scarabées *Aura*, 486, 719, 746-747, 763, 785, 847, 855.

— sur des scarabées palestiniens, 746, 763, 855.

Nofiritetre de quelques scarabées *Aura*, 237.

Nofritari, voir *Ahmès-Nofritari*.

Nomades admis à s'installer en territoire égyptien, 32-34; cela est dénoncé comme une tolérance désastreuse dans les *Admonitions* du papyrus de Leyde, 30-31, 134.

Noubemhat, princesse de localisation indéterminée, en relation avec la reine Ha-ankh-s, 468, 707, 835, 841.

Noubemheb, sœur de la reine Noubkhas, 396, 399, 402, 528, 707, 835.

Noubemkhouit, sœur de la même reine, mêmes pages.

Noubhotepti, dame contemporaine de la reine Noubkhas, 402.

Noubhotepti, Mère Royale de l'époque de la reine Noubkhas (mère d'un roi Sebekhotep qui est le plus probablement Sekhemre-Gergtaoui), 402 n. 3, 410, 704-705, 779, 837, 841.

Noubhotepti, Épouse Royale de relations indéterminées, 705-706, 779, 837.

Noub-kaou-noutirou, nom d'Horus d'Or de *Khaankhre* Sebekhotep, voir ce nom, et, pour le type particulier de ce nom d'Horus d'Or et ses précédents très anciens, 457-458; voir encore 479.

Noubkhas, reine, épouse de *Sekhemre-Seshedtaoui* Sebekemsaf, voir ce nom. Ses relations généalogiques dans une inscription de tombeau à Elkab et les précisions historiques qui en ressortent, 342-345, 388, 392, 401. Sa famille, d'après la stèle du Louvre, 392-402. Voir encore 355, 373, 388-391, 410, 415, 468, 528, 530, 545, 575-576, 707, 831, 833-835.

Autre dame *Noubkhas*, contemporaine de cette reine, 402, 704.

Noubkhopirre Antef, Horus *Nofir-khopirou*, nibti *Har-her-nesit-f*. Son décret de Koptos, 17, 287, 339-340, 355, *368-369, 431, *490-492, 690. Monuments et histoire, 337-339, *355-378, 410, 458, 475, 489-492, 526-527, 545-546, 574-575, 580, 582, 693, 829-830. Son tombeau dans la nécropole thébaine, mentionné au papyrus Abbott, pillé en 1827 et redécouvert par Mariette, 356-357, 359-360, *363-367, 383-384, 391, 689 n. 1, 695, *701-703.

Nourousirre, personnage pharaonique de quelques scarabées de la fin de l'*époque d'Anra*, 749, 763, 786, 866.

Okhos, roi perse conquérant de l'Égypte, et sa légende calomnieuse, dont les traits se retrouvent appliqués aux *Impurs* de l'histoire manéthonienne, 123-125, 143-144; cf. *Cambyses*.

Datation d'— chez Africain, 653-655; chez Eusèbe, 659-660; chez Syncelle, et rapprochement des dates chez tous trois, 664-665. Voir encore 668-670, et cf. *Chronologie*.

Origène, 617 n. 3, 619.

Osarsiph, chef des Impurs d'Avaris dans l'histoire manéthonienne des Impurs et de l'Exode, 99-101, 123. Apion, commentant le récit, identifie ce *prêtre d'Héliopolis* avec Moïse, 107-108. Fallacieuses interprétations historiques de cet épisode où intervient un personnage d'*Héliopolis* (Ed. Meyer, Wilcken, Bissing), 130-132.

Ouahabre Ia-ab, petit roi contemporain des Sebekhotep, 315, *469-470, 476, 479, 488-489, 494, 533, 548, 590, 596, 709, 715, 720, 852.

Ouah-ankh, nom d'Horus de *Sekhemre-Ouahkhaou* Rahotep, voir ce nom.

— est aussi le nom d'Horus du roi Antef-à de la XIe dynastie, et le nom d'Horus d'Or d'Amenemhat III, 314, 338, 351.

Ouahm-ankh, nom d'Horus de *Snofirabre* Senousrit, voir ce nom.

Ouahm-mennou, nom de *nibti* du problématique... *khopirre Kamès* de l'histoire de la planchette Carnarvon, 155, 219.

Ouaz..., nom d'Horus d'Or de *Sekhemre-Ouahkhaou* Rahotep, voir ce nom.

Ouazed, personnage pharaonique de la fin de l'époque des Apopi (?), 194, 237, 540, 550, 796, 878.

Ouazit, reine de la fin de l'époque des Apopi ou du temps de Tiouà (?), 194, 797, 878.

Ouaz-khaou, nom de *nibti* de *Khanofirre* Sebekhotep, voir ce nom, et 315, 331, 414, 430, 444-445, 463, 479, 512.

Ouaz-khaou, nom d'Horus de *Tethotepre* Tetoumès, voir ce nom, et 279, 414, 511-512.

Ouazkhopirre Kamès, Horus *Sezef-taoui*. Son cercueil et les objets précieux à son nom trouvés dans la nécropole thébaine, au voisinage du tombeau de la reine Ahhotep, 150-151, 231, 340, 701-702. Sa position historique, son voisinage avec Skenenre Tiouà et surtout avec Nibpehtire Ahmès, dont il est vraisemblablement le frère aîné et le prédécesseur, 151-152, 154-155, 157, 166, 805, 810-812. Ses mentions aux listes cultuelles du Nouvel Empire, 152-155, 805-806. Ses cartouches sous la forme *Ouazkhopirre Pa-hik-ken*, 153 n. 1, 230, 541, 874-875; sous la forme *Ouazkhopirre Pa-hik-à*, 230, 541, 875. Voir aussi 550, 575, 577-578, 695, 703, 800.

Oubenre, figurant comme nom royal, trois fois, au papyrus de Turin (cf. la tablette Layard), 591, 598, 716-717.

Ougaf, nom personnel du roi *Re-Khoutaoui*, voir ce nom.

Oupoualtemsaf, roi dont le nom solaire est *Sekhemre-Nofirkhaou*, voir ce nom.

Ousir (le signe —) bipède, chez Aousirre Apopi, 175; Sousirenre Khian, 175, 179; Merousirre Iakebher, 186; Ramsès II, 175.

Ousirkare Zerre (ou *Khenzer* ?), personnage pharaonique problématique d'un scarabée, 775, 802, 880.

Ousir-renpitou, nom de *nibti* de *Sekhemre-Ouahkhaou* Rahotep, voir ce nom.

Pakhnan, voir *Apakhnan*.

Palestine (scarabées de —), 731-733; sont du *type Iura* en grande majorité, 733. De l'Ancien, du Moyen et du Nouvel Empire, 734-736, 765, 768. Au nom de *Menkhopirre* ou *Menkhopiroure*, du *type Iura* immobilisé en Palestine, 736-739, 741, 763; de *Sousirenre Khian*, 180, 181 n. 1, 741-743, 762; de *Nematre*, 742; de *Khopirkare*, *Kakhopirre*, etc., 744-747, 763-764. A *noms royaux incomplets*, 749-752; au *décor complexe*

symétrique, 753-757; à combinaisons décoratives différentes, 757-762. La *série Anra* palestinienne, comparée à celle d'Égypte, et l'histoire du *type Anra* en Égypte et en Palestine, 763-766.

Palmanôthès, roi d'Égypte dans une relation de l'Exode provenant d'Artapanos; son nom est simplement celui d'*Aménothès*, 722-726.

Paouheri, contemporain du premier Sekhemkare, 308-309, 820.

Pasteurs (rois —), voir *Hyksôs*.

Paul (saint —), critiqué par Eusèbe, 657.

Paysan (conte du —) d'un papyrus de Berlin, 23, 30, 134.

Penten, nom personnel du premier *Sekhemre-Khoutaoui*, voir ce nom, et 285, 295-297, 301, 314, 317, 334, 711.

Petissônios, roi d'Égypte dans une version perdue de l'Exode dont on trouve trace chez Cedrenus, 728.

Phritibautès, devin, dans l'histoire des Impurs et de l'Exode chez Chaerémon, 105-106, 109, 112.

Plutarque, 123 n. 2, 124 n. 2; — et l'agneau parlant du temps du roi Bokchoris, 114 n. 2, 623.

Polémon d'Ilion, 617, 619, 651 n. 1.

Polyhistor (Alexandre), 651 n. 1; transmetteur d'Artapanos, 722 et suiv.

Posidonios d'Apamée, son histoire d'impies expulsés d'Égypte, qui deviennent les Juifs, 104-105, 109, 141, 616-617.

Potier (l'apologie du —), dans les papyrus grecs Wessely, histoire de prédiction placée au temps du roi *Amenopis*, et apparentée avec l'élément indigène ancien de l'histoire d'Amenophis et de l'Exode, 111-113. Voir aussi *Agneau* (conte de l'—), et 115-117, 121, 139, 606, 609 n. 2, 610 n. 2, 611 n. 6, 621-622.

Prédiction. Il n'en est point question dans les *Admonitions* du papyrus de Leyde, 23, 117 n. 1, cf. 676-677, 684 n. 1. Un épisode de — dans l'histoire manéthonienne des Impurs et du roi Aménophis, 95-103, 112-113, 115-117, 121-122, 139, et dans la version apparentée de Chaerémon, 105-106, 109, 112-113. Avec l'élément indigène ancien de cette histoire sont apparentés les contes de — pure d'époque tardive, l'histoire du potier et du roi Aménopis, 111-113, 121 (v. *Potier*), et l'histoire analogue de l'agneau et du roi Bokchoris, 113-117, 121 (v. *Agneau*); c'est l'ancien récit affecté d'un épisode prophétique qui a évolué, dans cette direction, en histoire de prédiction pure, 139, 610-611, 621-622.

L'apparition de la — dans la littérature égyptienne, 117-118, 122, 125, 138, 609-610, 621, mais surtout, plus exactement, 682-684, d'après l'observation de l'élément prophétique dans les histoires du Nouvel Empire.

Ptahhotep (Maximes de —) dans la littérature du Nouvel Empire, 23, 30, 134, 155.

Ptah-sankhou, officier de *Sekhemre-Ouahkhaou* Rahotep, voir ce nom, et 314 n. 3.

Ptolémée (les rois —). L'histoire des images divines, emmenées prisonnières

en Asie et rapportées par le Pharaon sauveur, successivement racontée en l'honneur de Ptolémée Soter, de Philadelphe, d'Evergète et de Philopator, 42, 678.

Ptolémée de Mendès, cité par Apion, puis par Tatien, directement et à travers Apion, son histoire de l'Exode au temps du roi Amôsis, 89-91, 94-95, 135-136, 571-572, 605 n. 4, 618-620, 649-650, 651 n. 1. Son synchronisme d'Amôsis et de l'Exode avec Inakhos d'Argos, 89, 650-651; il est perdu de vue par les chronographes chrétiens, 655-656, et repris conditionnellement par le Syncelle, 663.

Rahotep, roi dont le nom solaire est *Sekhemre-Ouahkhaou*, voir ce nom.

Ramessès, quatrième roi de la XIXe dynastie d'Africain, correspondant au deuxième des *Sethôs-Ramessès* de la relation manéthonienne, le successeur d'*Amenôphis* (voir ces noms), et héros, avec son père, de l'histoire des Impurs et de l'Exode de Manéthon, 97-101 (Josèphe, résumant Manéthon, l'appelle *Rampsès*, 96, 101); il représente le Ramsès III de l'histoire, 97-99. Le même *Ramessès* et son père *Amenôphis* paraissent de la même manière, dans la même histoire, chez Chaerémon, 105-106. Les chiffres qui concernent ce *Ramessès* ou *Sethôs-Ramessès*, ainsi que le premier *Sethôs-Ramessès* de Manéthon-Josèphe (*Sethôs* d'Africain), dans leurs rapports avec un chiffre passé dans le conte du Potier des papyrus Wessely, 112. Voir encore 138-139, et *Amenôphis*.

Rampsès, successeur du premier *Sethôs-Ramessès* de la relation manéthonienne, soit du *Sethôs* véritable, premier roi de la XIXe dynastie d'Africain (voir ces noms), est inscrit par Africain sous le nom de *Rapsakès*, 96-98; ce *Rampsès-Rapsakès* est le Ramsès II de l'histoire, 97-98.

Le *Ramessès* ou *Sethôs-Ramessès* (voir ces noms), successeur d'Amenôphis et héros de l'histoire manéthonienne des Impurs, est également appelé *Rampsès* par Josèphe, 96, 101.

Ramsès III, roi de la XXe dynastie, voir *Harris* (grand papyrus). Pour l'histoire manéthonienne dont le héros correspond au — historique, voir *Ramessès*.

Ramsès-Meriamon, domaine de Sit dans les documents de Ramsès II et de Ramsès III, 172.

Ransenb, officier du premier Sekhemre-Khoutaoui, 281.

Ransenb, gouverneur d'Elkab au temps des rois Sebekhotep, 342-346, 413, 537, 548, 834, 844.

Ransenb, inscrit comme nom royal du papyrus de Turin, 590, 712, 827.

Rapsakès, voir *Rampsès*.

Re-Khoutaoui Ougaf, roi, 290-293. Singularité du nom solaire et noms anormaux du même type, 293-295. *Re-Khoutaoui*, au papyrus de Turin, est fautif pour *Sekhemre-Khoutaoui*, 297-298, 300-303, 590, 594, 685. Voir aussi 296-302, 310, 313-314, 317, 333-334, 377, 423 n. 1, 493, 525, 544, 581-582, 595, 711, 820, 822.

Re-Nibtaoui Mentouhotep, Horus et nibti *Nibtaoui*, roi de la XIe dynastie, 293-294, 351 n. 1, 423 n. 1, 457.

Re-Nofirtoum, nom solaire illusoire (cf. *Solaires* [pseudo-]) inscrit au papyrus de Turin, 592, 717.

Reri, officier de la reine Sebekemsaf, 374, 830.

Re-Sebekhotep, nom solaire illusoire ou abusif (cf. *Solaires* [pseudo-]), 294 n. 1, 471, 864.

Ro-ahitou, sanctuaire de Sit chez un prince Nehsi, à Tanis, 171-172, 196.

Ro-sam-f, domaine de Sebek, sur certains cylindres de la XIIe dynastie et du premier Sekhemre-Khoutaoui, 282, 768-769.

Rubensohn (plaquette), portant les noms de *Re-Khoutaoui* Ougaf et d'un *Senousrit* qui est sans doute le roi Snofirabre (voir ces noms), 290-291, 296.

Saboutenna, père de la reine Teti-shera, 148-149, 540, 870.

Salitis, Salatis, Silitès, Saitès, roi «Pasteur» de la liste grecque, 9, 72, 79, 601, 645, 647.

Sallier 1 (papyrus), l'histoire qu'il nous apporte, 49, 50 n. 1, 54, 55-61. Analyse comparée des textes de — et du grand papyrus Harris, restitution du prototype dont les deux versions procèdent, 61-65. L'histoire de — résulte de la fusion de deux histoires primitivement indépendantes, un récit de la lutte des Thébains contre les Asiatiques dans *Ha-ouarit*, et un récit de la lutte d'*Apopi* et de *Skenenre*, sans noms de villes, 66-67, 136-137, 145-147.

— en relation avec le texte de l'histoire manéthonienne des Hyksòs, 77-78; de l'histoire manéthonienne des Impurs, 102, 126-127. Le mot *iadit* dans le récit, voir ce mot. Les «calamités de la *ville de Re*» dans le récit, voir *Héliopolis*. Voir encore 156, 163, 201, 210, 225-226, 571-572, 605-606, 679, 724.

Sam-taoui, nom d'Horus de *Khaankhre* Sebekhotep, voir ce nom.

— est aussi nom d'Horus et de *nibti* de Nibkheroure Mentouhotep, de la XIe dynastie, nom d'Horus d'un Piankhi, et nom d'Horus de Cambyses, 457.

Sankhabre Ameni-Antef-Amenemhat, Horus *Sehartaoui*, nibti *Sekhem-khaou*, Horus d'Or *Hik-Mat-zet*, 288, *311-313, 315, 319, 323, 333, 336, 377, 445-446, 479 n. 1, 493, 525, 544, 580. 582, 590, 594, 711-712, 773, *774-775, 823.

Sankhenre Senbtou, roi figurant au papyrus de Turin, 591, 597-598, 710, 714, 805, 813, 873.

Sankhtaoui, nom d'Horus du premier *Sekhemkare*, voir ce nom, et 279, 308-309, 311, 319, 414.

Sankhtaoui, nom de *nibti* de *Snofirabre* Senousrit, voir ce nom, et 279.

Satiou, les «Asiatiques», dans les *Admonitions* du papyrus de Leyde, 31; dans l'histoire de la planchette Carnarvon, 222.

Sekka(?)kare, roi de quelques cylindres et scarabées, 317-318, 333, 711, 801, 824.

Scarabées «hyksôs» de la première période, ou du *type Inra*. Ceux qui portent le groupe *Inra* lui-même (voir *Inra*), caractères graphiques de toute la série, symboles royaux du Nord, hiéroglyphes décoratifs, 191-193, 234-237, 241, 370, 739-740. Cette série considérée en Égypte et en Palestine, histoire de l'évolution du type, 763-766; tableau d'ensemble de ses noms royaux, 785-791. Certains scarabées d'Aousirre Apopi et de son époque, un peu plus tardifs, participent encore aux mêmes caractères, 178, 193, 235, 247, 730-731.

— au nom de *Khanofirre Sebekhotep*, déterminant la datation de toute la série, 246-249, 452-454, 465, etc., et voir le nom du roi.

— aux noms de *Iakeb-her*, etc.: de *Nematre*, *Khakhopirre*, *Khakare*, *Khopirkare*, etc. (rien de commun avec les rois ainsi nommés de la XIIe dynastie); *Nesebekre*, *Nofirabre*, *Nofirtetre*, *Menabre*, etc.: *Matabre*, *Khaousirre*; *Khopirre*, *Snofirre*, etc. : voir chacun de ces noms.

— au décor *symétrique complexe*, 236-238; les mêmes en Palestine, 753-757.

— de Palestine, en grand nombre (avec ou sans noms royaux, noms pseudo-solaires ou pharaoniques illusoires, noms royaux incomplets, décor de tout genre), 731-733, 736-742, 744-747, 749-764.

Se-Amon, prince de l'époque de Tioua ou d'Ahmès, souvent considéré comme un fils de Nibpehtire Ahmès, de relations en réalité indéterminées, 160, 577, 806, 808, 810, 813, 876.

Sebekdoudoubebi, père de la reine Noubkhas, 394-396, 399, 528.

Sebekemhat, frère de la reine Noubkas, 394, 399, 528, 707, 835.

Sebekemher, princesse de localisation indéterminée, en relation avec la reine *Ha-ankh-s*, 468, 707, 835, 841.

Sebekemsaf, nom personnel des rois *Sekhemre-Ouazkhaou* et *Sekhemre-Seshedtaoui*, voir ces noms.

Sebekemsaf, fils de Sekhemre-Ouazkhaou Sebekemsaf, 378, 380, 410, 528, 693, 831-832.

Sebekemsaf, frère de la reine Noubkhas, 394-396, 399, 528, 835.

Sebekemsaf, reine, épouse de Noubkhopirre Antef, 340, *372-375, 378, 410, 446, 527, 574, 693, 829-831.

Sebekemsaf, épouse de Khemmes-Niboui, officier de la reine Noubkhas, 373, 405-406, 410, 412, 528-529, 708, 831, 834.

Sebekhotep, nom personnel des rois *Sekhemre-Souaztaoui*, *Sekhemre-Gergtoui*, *Khanofirre*, *Khaankhre*, *Khahotepre*, *Matre*, *Merhotepre* et *Merkaoure*, voir ces noms.

Sebekhotep, frère de la reine Noubkhas, 394, 399, 528.

Sebekhotep, officier de Sekhemre-Seshedtaoui Sebekemsaf, 379, 402-405, 409, 412, 529, 785, 833.

Sebekhotep, princesse, mère de la reine Mentouhotep, 407, 529, 836.

Sebekhotep, deuxième fils de Khasekhemre Nofirhotep, 435-437, 532, 845.
Sebekhotep-Nofirhotep (les rois —) de la famille *Kha-[X]-re*, aux listes classiques et d'après les monuments, 4-5, 7, 13-14, 16, 166-167, 249, 268-269, 274-275; ils viennent après les rois *Antef-Sebekemsaf*, 342-350 (classifications erronées de Pieper, 686-690); leur époque est voisine de celle des Ahmès, 487.
Relations de légitimité auxquelles ils prétendent, notamment avec la XIIe dynastie, 472-476, 484, 489, 494.
D'autres rois *Sebekhotep* et *Nofirhotep*, ceux de la famille *Mer-[X]-re*, voir ce nom.
Sebeknekht, prince d'Elkab au temps des premiers rois Sebekhotep, 13 n. 1, 344-347, 413, 439-440, 530, 532, 537, 548, 839.
Sebek-nofirou, reine de la fin de la XIIe dynastie, dont le nom est souvent écrit avec la préfixation du signe solaire, 294 n. 1.
Sebek-nofirou, sœur de la reine Noubkhas, 396, 399, 528.
Sebkai, nom royal sur un objet d'Abydos, 801, 879.
Sehartaoui, nom d'Horus de *Sankhabre* Ameni-Antef-Amenemhat, voir ce nom, et 155-156, à propos de la titulature du roi ...*khopirre Kamès* de la planchette Carnarvon, dont le nom d'Horus d'Or avait été lu *Sehartaoui*, mais à tort, voir 219.
Se-Hathor, fils aîné de Khasekhemre Nofirhotep, 422-423, 427-428, 435-437, 469, 532, 548, 845; noté sous la forme *Re-Se-Hathor* au papyrus de Turin (cf. *Solaires* [pseudo —]), 294 n. 1, 422-423, 590, 596.
Se-Hathor, fils de *Senousrit-Ousi* et époux d'une dame *Sensenb*, contemporain de Khanofirre Sebekhotep, 402 n. 4, 468-469, 533, 852.
Se-Hathor, autre contemporain des deux précédents, dans un papyrus du Caire, 463.
Sehebre, nom royal au papyrus de Turin, 591, 716, 719, 858.
Sehotepabre Amenemhat Ier, de la XIIe dynastie; affinité de ses noms de cartouches avec ceux de *Sankhabre Ameni-Antef-Amenemhat* et de *Snofirabre Senousrit*, de son nom d'Horus *Ouahm-mes*, et du nom d'Horus *Ankh-mes* de Senousrit Ier, avec *Ouahm-ankh* et *Ouah-ankh*, noms d'Horus respectifs de Snofirabre Senousrit et de Sekhemre-Ouahkhaou Rahotep, 311-314.
Sehotepabre Amenemhat, Horus et nibti *Sehotepabtaoui*, roi différent du précédent, et sans doute de la XIe dynastie, 319-320.
Sehotepabre, nom royal inscrit au papyrus de Turin, deux fois, au début de la portion de liste qui nous intéresse, 590, 594, 711, 826.
Sehotepabtaoui, nom d'Horus et de *nibti* d'un *Amenemhat* de la XIe dynastie, voir *Sehotepabre Amenemhat*.
Sehoteptaoui, nom d'Horus d'*Aknenre* Apopi, 170-171.
Sekhemkare Amenemhat-Senbef, Horus *Meh-ab-taoui*, nibti *Teti-sekhem-f*, deuxième des rois de ce nom solaire, 287-288, *308-310, 314-315, 317, 319, 333-335, 445-446, 479 n. 1, 493, 524-525, 543-544, 711, *772-774, 821.

Sekhemkare X..., Horus *Sankh-taoui*, premier des rois de ce nom solaire et deuxième successeur de la XIIe dynastie, 200, 268, 275, *279-280, *308-311, 319, 322-323, 333-335, 493, 524-525, 543-544, 590, 594, 711, *772-774, 820-821.

Sekhem-Khakaoure, nom de la forteresse de Semneh, formé avec le nom solaire de Senousrit III, de la XIIe dynastie, et paraissant dans une inscription de Sekhemre-Khoutaoui Penten, 281.

Sekhem-khaou, nom de *nibti* de *Sankhabre* Ameni-Antef-Amenemhat, voir ce nom.

Sekhemre-Apmat Antef-à, Horus *Apmat*, 274, 277, 286-287, 336-337, 339-341, *350-359, 361-362, 370, 374, 376-377, 384, 407 n. 3, 414, 429, 479, 512, 526-527, 545-546, 575, 692-693, 695, 703, 828-829. Son tombeau au papyrus Abbott, 340, *355-357, 370, 575, 695, 703, 829.

Sekhemre-Gergtaoui Sebekhotep, mentionné seulement au papyrus de Turin et dans un autre papyrus du Nouvel Empire, 4 n. 1, *303-307, 337, 348, 413-414, *418-419, 429, 472, 490, 512, 531, 545, 576, 590, 595, 599, 603, 686, 705, 709-710, 712, 779, 837, 841.

Sekhemre-Harhermat Antef, 274, 277, 287, 336-337, 339-340, 357, *358-359, 361, 374, 376-377, 526, 545, 569, 692, 828.

Sekhemre-Khoutaoui Amenemhat-Sebekhotep, deuxième des rois de ce nom solaire, 273, *285-289, 295, 297, 310, 318, 333-334, 336-337, 524, 543-544, 594-595, *770-773, 821.

Sekhemre-Khoutaoui Penten, nibti *Kha-baou*, premier successeur de la XIIe dynastie, 200, 268, 273, 275, *279-285, *289-290, *292-293, 295, *297, *300-301, 310, 333-337, 413, 472, 475, 492-493, 524, 543-544, 569, 692, *768-773, 818-820, 822.

Sekhemre-Khoutaoui Sebekhotep, roi inexistant, fausse lecture au papyrus de Turin pour *Sekhemre-Gergtaoui Sebekhotep*, ayant entraîné ensuite, par confusion, l'inscription d'un roi *Sekhemre-Khoutaoui Sebekhotep* comme premier successeur de la XIIe dynastie, 4 n. 1, 285 n. 2, 297-302, 685-686. Les erreurs susdites reprises en dernier lieu par Pieper, 687-689.

Sekhemre-Nofirkhaou Oupouaitemsaf, 274, 277, 336, 348, *385-387, 408, 410, 479, 490, 512, 529, 546, 692, 832.

Sekhemre-Ouahkhaou Rahotep, Horus *Ouah-ankh*, nibti *Ousir-renpitou*, Horus d'Or *Ouaz...*, 314-315, 317, 333-334, 377, mais surtout 381, *386-387. Voir aussi 409, 493, 529, 546, 581-582, 692, 832.

Sekhemre-Ouazkhaou Sebekemsaf, Horus *Hotep-noutirou*, nibti *Ashou-khopirou*, Horus d'Or *Anek-taoui*, 273, 277, 337, 341, 348, 378-379, *380-385, 387, 409-410, 414, 430, 458, 479, 490, 512, 527-529, 545-546, 581-582, 692-693, 777-778, 831-833.

Sekhemre-Sankhtaoui, 273, 337, *408, 409, 414, 529, 546, 692, 835.

Sekhemre-Seshedtaoui Sebekemsaf, 273, 277, 336, 340-341; sa position historique précisée par les relations généalogiques de son épouse la reine

Noubkhas, dans deux inscriptions d'Elkab, 342-348, 388-389. Monuments et histoire, 355-356, 373, 379, *388-406, 413, 469, 490, 512, 528-531, 545-546, 575-576, 581-582, 692-693, 704-708, 785, 833. Le tombeau du roi et de la reine Noubkas, aux papyrus du Nouvel Empire (voir *Abbott* et *Amhurst*) et sur le terrain, dans la nécropole thébaine, 357, 383, 389-392, 409, 689 n. 1, 695-697, 700-704.

Sekhemre-Smentaoui Thouti, 273, 277, 337, 341, 348, 370, 384, *406-408, 409, 410, 412-413, 490, 505, 529, 546, 580, 582, 692, 708, 836.

Sekhemre-Souaztaoui Sebekhotep, Horus *Khoutaoui*, 4, 5, 13 n. 1, 273-274, 277, 279, 337, *411-420, 422-423, 429-430, 472, 490, 512, 530-532, 545-546, 590, 595-596, 687-690, 693, 704-709, 778-780, 838-839. Ses relations avec Sebeknekht d'Elkab et les localisations historiques qui en ressortent, 345-348, 379, 401, 405, 689.

Sekhemre-Sousirtaoui, nom royal à la table de Karnak, 581-582, 712, 836.

Sekhemre-[X], la famille des noms solaires formés avec cet élément initial, 5-6, 273-275, 334, 376, 379, 414, 526, 531; le groupe des rois ainsi nommés, Antef, Sebekemsaf et Sebekhotep, classification intérieure et mise en place d'ensemble par rapport à la famille *Kha*-[X]-*re* qui vient ensuite, 336-350. Les — au papyrus de Turin, 592, 598-599, 603, 712, 721; un — supplémentaire à la table de Karnak, voir rubrique précédente.

Sekhem-Senousrit, ville du temps du premier Sekhemre-Khoutaoui (cf. *Khakaoure-Snofrou*), 279-280.

Sémitiques (noms —) d'Asie sur des monuments égyptiens : *Nehemen* et *Abd*, contemporains des Apopi, 176, 184; *Absha* de Beni-Hassan, 181-182; *Semken* et *Anther* sur des scarabées voisins de la XIIe dynastie, voir leurs noms. Le roi Sousirenre *Khian*, les princes *Khian*, les *Iakeb-her*, *Iakeb*, etc., des scarabées, voir ces noms. *Iakeb-el* et *Ishep-el* dans les listes palestiniennes du Nouvel Empire, 187-188. Pour la série en général, voir encore 198 et suiv., 206, et *Asiatiques*.

Semken, prince asiatique d'un scarabée voisin de la XIIe dynastie, 80, 182, 184, 198, 473 n. 2, 492, 534, 544, 729-730, 764, 825.

Semt, personnage pharaonique de la fin de l'époque des Apopi (?), 194, 540, 550, 796-797, 878.

Senb, frère du roi Sekhemre-Souaztaoui Sebekhotep, 416-417, 531, 838, 840.

Senbhenaf, vizir, père de la reine Mentouhotep, 407-408, 529, 836-837.

Senbhenas, reine de localisation indéterminée, 407-408, 410, 706-707, 836-837.

Senbkare, nom royal au papyrus de Turin, 591, 715, 857.

Senousrit I, de la XIIe dynastie; son nom d'Horus *Ankh-mes*, avec le nom d'Horus *Ouahm-mes* d'Amenemhat Ier, donnent par combinaison le nom d'Horus *Ouahm-ankh* de Snofirabre Senousrit (outre d'autres analogies connexes de titulature), voir *Sehotepabre Amenemhat Ier*.

Senousrit II, de la XIIe dynastie. Son nom solaire, avec celui d'Amenemhat II, inspirent par combinaison celui de Noubkhopirre Antef, voir *Amenemhat II*. Son nom solaire, et celui de Senousrit III, peuvent être considérés comme définissant le type de ceux de notre famille *Kha-[V]-re*, voir *Senousrit III*. Son nom d'Horus d'Or, *Hotep-noutirou*, repris comme nom d'Horus par Sekhemre-Ouazkhaou Sebekemsaf, et analogue au nom d'Horus d'Or de Khaankhre Sebekhotep et de Aouabre Hor, 457-458, 479.

Son nom solaire, *Khakhopirre*, repris par les petits princes «hyksôs» de la première période, 242-243, 474-475, 481, 488-489, 517.

Ses cylindres de Sebek, analogues à ceux du premier Sekhemre-Khoutaoui, voir *Amenemhat II*.

Avec Senousrit III, à Karnak, avait dédié au vieux roi Nibkheroure Mentouhotep une statue, que Khanofirre Sebekhotep devait restaurer, 416-417, 573.

Senousrit III, de la XIIe dynastie. Son nom solaire *Khakaoure*, et le nom solaire *Khakhopirre* de Senousrit II, définissent le type des noms de notre famille *Kha-[V]-re*, 472-473. Son nom d'Horus *Voutir-khopirou*, avec celui d'Amenemhat IV, *Khopir-khopirou*, inspire celui de Noubkhopirre Antef, qui est *Vofir-khopirou*, 375-376, 475.

Son nom solaire, *Khakaoure*, repris, sous la forme *Khakare*, par les petits princes «hyksôs» de la première période, 249-252, 466-467, 474, 480, 488-489.

La statue de Karnak dédiée par lui, avec Senousrit II, à l'ancien roi Nibkheroure, voir *Senousrit II*.

Le voisinage de —- et d'Amenembat III avec le premier Sekhemre-Khoutaoui, démontré par les papyrus de Kahoun et les inscriptions de Semneh et Koummeh (cf. *Sekhem-Khakaoure*, *Sekhem-Senousrit* et *Khakaoure-Snofrou*), 279-282.

Senousrit, roi dont le nom solaire est *Snofirabre*, voir ce nom.

Un —-, probablement ce même Snofirabre, sur la plaquette Rubensohn, en compagnie de Re-Khoutaoui Ougaf, 290-291, 296, 313.

Senousrit-ousi, père d'un *Se-Hathor* contemporain de Khasekhemre ou de Khanofirre, 402 n. 4, 468-469, 533, 852.

Sensenb, reine, épouse de Khasekhemre Nofirhotep, la chaîne historique dans laquelle elle prend place grâce à une inscription d'Elkab, 342-344, 436, 469; d'autre part, 436, 532, 548, 844.

Sensenb, épouse de *Se-Hathor*, fils de *Senousrit-Ousi* (voir ces noms), 402 n. 4, 468-469, 533, 852.

Se-Pa-ar, voir *Ahmès-Se-Pa-ar*.

Seshesh apparent (le signe du sistre), dans les noms de *Sekhemre*-Khoutaoui Amenembat-Sebekhotep, de *Sekhemkare* Amenembat-Senbef et de plusieurs autres, ne représente autre chose que le *sekhem* o dinaire, 286-288, 309-310. Quelquefois chez *Sekhemre*-Apmat Antef-â, 351-352, 355; une fois chez *Sekhemre*-Harhermat Antef, 359 n. 2; sur un monument de Noubkhopirre

Antef, 368-369; chez *Khasekhemre* Nofirhotep, 422 n. 1. Différencie les monuments des deux Sekhemre-Khoutaoui, et aussi les monuments des deux Sekhemkare, 770-773.

Set-Amon, fille de Nibpehtire Ahmès, 577, 806, 808-809, 812, 876.

Sethôs, premier roi de la XIXe dynastie d'Africain, correspond au premier des *Sethôs-Ramessès* (voir ce nom) de la relation manéthonienne, 96-99: il est le Seti Ier de l'histoire, 97.

Sethôs, successeur de *Iphophis* dans la XVIIe (XVe) dynastie du *Livre de Sothis*, 647-648.

Sethôs-Ramessès, deux rois ainsi nommés dans la relation manéthonienne, correspondant respectivement au *Sethôs* et au *Ramessès* inscrits au premier et au quatrième rang de la XIXe dynastie d'Africain, 96-98; le deuxième en date, *Ramessès* d'Africain, fils d'*Imenophis* (chez Manéthon: *Imenephtès* d'Africain), est, avec son père, le héros de l'histoire des Impurs et de l'Exode de Manéthon, 99-101; dans la relation de Josèphe, citant Manéthon en partie, ce Ramessès s'appelle aussi *Rampsès*, 96, 101. Voir encore *Ramessès*.

Set-Kamès, fille probable de la reine Nofritari et de son premier mari probable, le roi Ouazkhopirre Kamès, 577, 806, 808-809, 811-812, 875-876.

Set-kent, reine de localisation indéterminée (début de l'époque des Apopi ?), 780-781,868

Sezef-taoui, nom d'Horus de *Ouazkhopirre* Kamès, voir ce nom, et 151-152.

Sharouhen, ville de la frontière palestinienne, dans les *Annales* de Thoutmès III et dans l'inscription d'Ahmès-se-Abina, 50-51, 225-226, 542, 571-572, 606, 679-680.

Shedtaoui, nom de *nibti* de *Tethotepre* Tetoumès, voir ce nom, et 279.

Shemaou, désignation générale des Asiatiques ennemis, dans le texte d'Hatshopsitou à Stabl-Antar, 37-38, 217: dans une inscription de Thoutmès III, 38 n. 1.

Sheshi, personnage pharaonique de la fin de l'époque des Apopi (?), 193-194, 237, 540, 550, 796, 878.

Sit, dieu. *Sit Seigneur de Ha-ouarit* chez Aknenre Apopi, Nehsi à Tell-Mokdam, Mineptah à Tanis, 171-172, 211. *Sit de Ro-ahitou* chez un Nehsi à Tanis, 171, 195-196. *Sit de Ramsès-Meriamon* chez Ramsès II à Tanis, et chez Ramsès III, 172. *Sit* sur la *stèle de l'an 400* de Ramsès II à Tanis, 173.

Sit dieu de Tanis, des Apopi aux Ramessides, 173-174, 195-196, 211. Son nom martelé dans les inscriptions d'Aknenre Apopi à Tanis, 168 n. 1, 170-171, 211; cette persécution a lieu sous la XXe dynastie, et il se crée alors la figure du roi séthien abominable, tanite, qui est un des éléments d'une forme ancienne de l'histoire du papyrus Sallier 1, 210-211.

Sitnekht, roi de la XXe dynastie, voir *Harris* (*grand papyrus*).

Skenenre Tioui, 14, 17 n. 3; *Skenenre* dans l'histoire du papyrus Sallier 1,

voir *Sallier 1*; *Skenenre* dans l'inscription d'Ahmès-se-Abina, 146; mentions aux listes cultuelles du Nouvel Empire, 153-155, 232, 805-806.

Ses relations familiales probables avec Nibpehtire Ahmès et les personnages reliés à lui, 147-151, 166, 804-805, 808, 812; ses enfants certains, 149-150, 804-805. Caractères du nom solaire, 158-160.

Monuments et histoire, 161-163, 232. Il n'y a pas trois rois *Skenenre Tioua* comme on l'a cru le plus souvent, mais un seul, 160-166, 233. Voir encore 202-203, 207, 269, 340, 355-356, 508, 515, 517-519, 540-541, 549-550, 569, 575, 577-583, 692, 695, 703, 714, 869-872.

Skha-en-re de nombreux scarabées sans doute intermédiaires entre l'époque d'*Anra* et celle des Apopi-Khian, 159, 194, 202, 508, 539, 548, 714, 792, 865.

Skhentnibre, personnage pharaonique de localisation tout à fait indéterminée, figurant à la liste cultuelle de Deir El-Medineh.

Skhopirenre, nom royal au papyrus de Turin, 159, 592, 598, 714, 874.

Smenkare, nom royal au papyrus de Turin, 590, 594, 711, 826.

Smenkhkare Mermashaou, *167-168, 169 n. 1, 200, *316-317, 333, 335, 492, 526, 544, 590, 595, 603, 711, 824-825, 868.

Snekhtenre, roi de l'époque de Tioua, connu par la table de Marseille et la table de Karnak, 17 n. 3, 153, 158, 202, 540, 550, 578, 580, 709-710, 714, 805, 813, 874.

Snofirabre Senousrit, Horus *Ouahm-ankh*, nibti *Sankhtaoui*, Horus d'Or *Nofirkhaou*, 279, *312-314, 333-334, 336, 377, 445, 493, 525, 544, 711, 773, 822.

Snofirenre, personnage d'un scarabée (époque de Sousirenre Khian ?), 714, 792, 799-800, 858, 865.

Snofirkare, nom royal à la table de Karnak, 580, 582, 711, 826.

Snofirre de certains scarabées *Anra*, 719, 767 n. 2, 858, 865.

Solaires (*pseudo-*), noms de cartouches de forme solaire abusive, obtenus en préfixant le signe du soleil à un nom quelconque : *Re-Khoutaoui* Ougaf, *Re-Nibtaoui* Mentouhotep, *Re-Sebekhotep*, *Re-Se-Hathor*, *Re-Sebek-nofirou*, *Re-Nofirtoum*, etc., 293-295, 422-423, 471, 592, 717-718, 864.

Autres noms *solaires* apparents, plus ou moins correctement construits, mais de signification historique et nominale très douteuse, sur une foule de scarabées *Anra*, 767 n. 2, 786-787.

Sothiaques (dates), théorie, mécanisme, intervention de celles qui nous sont conservées dans les déterminations de la chronologie égyptienne, 553-569, et voir *Chronologie*.

Sothis (*Livre de*), que Syncelle pensait être le Manéthon véritable, sa table royale dérivée d'Eusèbe et de Josèphe, 640-642, 644-645; visible recroisement des deux influences dans sa XVIIe (= XVe) dynastie, 645-648; dans le nom du premier roi de sa XVIIIe dynastie, où le besoin de mettre en accord Africain-Eusèbe avec Josèphe a entraîné la création d'*Amosis-*

Tethmôsis, 648-650. Sa liste chez Syncelle, qui met l'Exode au temps du cinquième roi de la XVIIIe dynastie, et fait de ce roi, par le même besoin de concilier toutes les sources, un *Misphragmouthôsis-Amôsis*, 663-664. Le roi *Amôsis-Tethmôsis* passé chez Cedrenus, où l'on trouve, à ce sujet, une confusion extraordinaire, 728-729.

Souahenre Senbmaiou. 158-159, 202, *228-229, 540, 550, 581-583, 597, 710, 714, *798-799, 805, 873.

Souazenre, nom solaire du prince *Ahmès* ou du prince *Binpou* qui figurent sur une statuette connue (cf. *Nofirkare*), voir *Harpocrate*, et 855, 872-873.

Le nom solaire seul, 158-159, 202, 540, 550, 580-583, 714, 799.

Deux rois *Souazenre* à la table de Karnak, 714.

Souaztaoui, nom d'Horus de *Menkhaoure* Anab, voir ce nom, et 279, 414.

Soumnou, domaine du dieu Sebek dans les documents du Moyen Empire et sur certains cylindres de Sekhemre-Khoutaoui Penten, 283-284, 769; chez le premier Sekhemkare, 310; chez l'Horus Her-tep-taoui, 317-318; chez Ouahabre la-ab, 469; chez Merankhre Mentouhotep, 505-506. —, en relation avec *I-ma-atourou* (voir ce nom), est le *Crocodilopolis* de Haute-Égypte, 284-285, 289. — dans plusieurs noms propres, notamment du temps de la reine Noubkhas, 394.

Sousirenre Khian, Horus *Anek-taou*. Le nom solaire est du même type que ceux de la famille *S-[X]-n-re*, 160, 194, 202, 508. Monuments et histoire, *179-181, *226-227, 741-742, 793-794. Voir encore 197-199, 203, 207, 269, 515-519, 538-539, 547-549, 569, 601, 714, 866-867.

Staan, voir *Iannas*.

Strabon, la relation de l'Exode chez lui, 105. —, 284 n. 6, 617.

Suidas et l'agneau parlant du temps du roi Bokchoris, 114 n. 2, 623. —, 123 n. 2.

S [X]-ab-re, la famille des noms solaires de ce type, 311-313; quelques-uns de plus au papyrus de Turin, 711-712.

S-[X]-ka-re, la famille des noms solaires de ce type, 316-317, 582; quelques noms supplémentaires au papyrus de Turin et à la table de Karnak, 711-712.

S-[X]-n-re, le groupe familial et les autres noms solaires formés sur ce type, 158-160, 202, 269, 508, 539-540, 602, 709, 798-800, 805. Quelques noms supplémentaires au papyrus de Turin, à la liste de Karnak et à la table de Marseille, 714.

Syncelle (*Georges le*), transmetteur d'Africain, d'Eusèbe et du *Livre de Sothis*, 640, 647 n. 1, 648-650, 656. Plus ou moins connu de Cedrenus, qui le défigure bizarrement, 728-729.

Son système chronographique, très heureusement voisin d'Africain et divergent d'Eusèbe pour les temps historiques, 663-668. Réapparition, chez lui, du vieux synchronisme *Amôsis-Inakhos-Exode* (voir *Ptolémée de Mendès*), d'où, par besoin de conciliation du *Livre de Sothis* (Manéthon supposé) avec Josèphe, la création d'un roi *Misphragmouthôsis-Amôsis* dans la liste de la

XVIIIe dynastie, 633-664. Dans le *Livre de Sothis*, déjà, on constate l'effet d'une combinaison très analogue, voir *Sothis* (Livre de).

Ta-ar, princesse mentionnée aux listes cultuelles de Deir El-Medineh, de localisation tout à fait indéterminée, 806, 810, 813, 877-878.

Tacite, la relation de l'Exode chez lui, 107, 109, 617-618.

Tarquinii, un scarabée de Khanofirre Sebekhotep provenant de —, 451 n. 2.

Tatien, citateur de Ptolémée de Mendès et d'Apion, 89, 605 n. 4, 618 n. 2, 619 n. 2, 620, 649, 650, 651 n. 1.

Tenthapi, princesse, mère de la princesse *Hent-timihou*, et souvent considérée comme une épouse de Nibpehtire Ahmès, mais en réalité de relations indéterminées, 807, 810, 813, 877.

Tesou-nofir, reine de localisation indéterminée, 707, 779-780, 837.

Tetankhre Mentoumsaf, 509, *513-514, 536, 548, 865.

Tethmôsis, roi, vainqueur des Hyksôs dans la relation manéthonienne (citée comme authentique par Josèphe), 73, 75-76, 81, 84-85; pour les importantes particularités que présente, à cette place, la liste royale recueillie par Josèphe, voir *Thoummôsis*. C'est bien — et son prédécesseur *Misphragmouthôsis*, et non *Amôsis*, qui figuraient à la même place dans la forme manéthonienne originale, 91-94, 100 n. 1. — rappelé comme vainqueur des Hyksôs dans le texte manéthonien de l'histoire des Impurs, 100.

Tethotepre Tetoumès, Horus *Ouazkhaou*, nibti *Shedtaoui*, Horus d'Or *An-hotep*..., 79, 233, 279, 414, 509, *511-512, 536, 548, 864.

Teti *fils de Minhotep*, officier de Noubkhopirre Antef, objet du décret de dépossession promulgué par ce roi à Koptos, 368, 829.

Teti-sekhem-f, nom de *nibti* de *Sekhemkare* Amenemhat-Senbef, voir ce nom.

Teti-shera, reine, grand-mère paternelle et maternelle de Nibpehtire Ahmès et de la reine Ahmès-Nofritari, *148-149, 166, 232, 540, *797-798, 804, 869-870.

Tet-khaou, nom de *nibti* de *Khaankhre* Sebekhotep, voir ce nom, et 331, 463.

Tetkheroure, nom royal au papyrus de Turin, 592, 598, 713, 865.

Tetkhopirre, personnage problématique de quelques scarabées, 793, 865.

Tetnofirre Tetoumès, 79, 233, 284 n. 3, *509-511, 536, 548, 864.

Tetoumès, nom de deuxième cartouche des rois *Tethotepre* et *Tetnofirre*, voir ces noms.

Théophile, utilisateur de Josèphe, 641.

Thmôsis, roi d'après les Hyksôs, successeur de *Mèphramouthosis* dans la relation manéthonienne, 73; Africain, à la même place, écrit *Touthmôsis*, 81. Pour la correspondance historique de ce nom royal, voir *Mèphramouthôsis*.

Thot-â, contemporain de Sekhemre-Khoutaoui Penten, 285, 818.

Thoummôsis, roi, successeur de *Misphragmouthôsis* et, avec lui, vainqueur des Hyksôs, dans une des citations pseudo-manéthoniennes qui entrent dans la relation de Josèphe, 74-75; appelé *Tethmôsis* dans la relation manéthonienne donnée par Josèphe comme authentique, 73, 75-76, 81, 135. Ces deux

rois, *Misphragmouthôsis* et *Tethmôsis*, ainsi inscrits en tête de la série du Nouvel Empire dans la relation de Josèphe, font doublet avec *Mèphramouthôsis* et *Touthmôsis* (voir ces noms) qui figurent à titre régulier un peu plus loin dans la table royale, et cette réduplication au début résulte d'une grave altération de la liste dont le document d'Africain (tête de la XVIIIe dynastie) est resté indemne, 80-82, voir aussi 72 n. 2, 73 n. 3, 75-76, 614-616.

Thouti, roi dont le nom solaire est *Sekhemre-Smentaoui*, voir ce nom.

Thoutmès III, roi de la XVIIIe dynastie. Les *Annales de* —, débutant par le récit d'une restauration nationale, 49-52, 65, 572, 605.

Table de — à Karnak; les rois des monuments qu'on y relève de suite, 4-6, 268; analyse complète, 579-583; citations diverses, 158-159, 162, 297, 385, 418, 578; classification des rois inconnus des monuments qu'on y rencontre, 711-712, 714.

—, avec son successeur Thoutmès IV, héros d'une histoire d'Avaris et des Asiatiques qui devait être la source de l'histoire manéthonienne des Hyksôs (cf. *Thoummôsis* et *Misphragmouthôsis*), 90-95 et ailleurs, 135, 137, 140, 605-606, 679, 721-722.

—, avec son successeur immédiat Amenhotep II (à moins qu'il ne s'agisse de Thoutmès IV et Amenhotep III), héros d'une histoire qui fut la source de l'histoire de l'Exode d'Artapanos, voir ce dernier nom, et 726.

Thoutmès IV, roi de la XVIIIe dynastie, héros, avec son prédécesseur Thoutmès III, d'une histoire perdue d'Avaris et des Asiatiques, voir *Thoutmès III*.

—, avec son successeur immédiat Amenhotep III (à moins qu'il ne s'agisse de Thoutmès III et Amenhotep II), héros d'une histoire qui fut la source de l'histoire de l'Exode d'Artapanos, voir ce dernier nom, et 726.

Tiouâ, roi dont le nom solaire est *Skenenre*, voir ce nom.

Tiouti, reine de la fin de l'époque des Apopi ou du temps de Tiouâ (?), 195, 797, 878.

Titulature pharaonique, comment elle est choisie par le roi, ce qu'elle exprime et comment les analogies nominales doivent être utilisées pour la détermination du classement historique, 269-276.

Touaou, personnage contemporain de Skenenre Tiouâ, 161, 232, 870.

Toures, princesse mentionnée aux listes cultuelles de Deir El-Medineh, de localisation tout à fait indéterminée, 806, 810, 813, 877-878.

Toutankhamon, roi de la fin de la XVIIIe dynastie, sa proclamation d'avènement sur une stèle de Karnak, usurpée ensuite par Haremheb, 45-49, 102, 127, 132, 135, 222, 225, 573.

Touthmôsis, voir *Thmôsis*.

Toutimaios, roi d'Égypte dans l'histoire des Hyksôs de Manéthon, 71. On retrouve en lui le *Tetoumès* hiéroglyphique des monuments, 79, 233-234, 727-728.

Trogue Pompée, sa version de l'Exode, apparentée avec celle d'Hécatée d'Abdère, 105, 109, 141, 616, 619.

Turin (papyrus de). Les rois des monuments qu'on y relève de suite, 4-6, — conféré, par certains historiens, avec les faits historiques et le tableau des dynasties de la liste grecque, 16-17.

Doit être mis de côté jusqu'à ce que les classifications historiques soient achevées d'établir, 18, 268. Prise en note, toutefois, de remarquables confirmations par les monuments, en ce qui concerne la succession immédiate de Sekhemre-Souaztaoui et de Khasekhemre, 346 n. a, 418, et le voisinage de ces derniers avec Khanofirre, 421-422, 427-428; non loin de là, encore, Sekhemre-Gergtaoui Sebekhotep, 418-419.

Analyse complète, ses divisions et groupes, leurs correspondances avec les groupes historiques, l'organisation originale de la liste dans la source du papyrus, 584-604 (cf. 685-686), 709-721. Rapprochement de la liste ainsi expliquée avec les formes les plus anciennes de la liste grecque, 624-627.

[X]-ab-be, la famille des noms solaires de ce type, 315, 594, 715.

Zan, reine, épouse de Khanofirre Sebekhotep, 450-451, 537, 548, 846, 849.

Zeserkare Amenhotep Ier, roi de la XVIIIe dynastie, fils de Nibpehtire Aimès. Son tombeau au papyrus Abbott, et l'emplacement reconnu dans la nécropole thébaine, 574, 695-696, 700-701, 703-704. Son cercueil et sa momie dans la cachette de Deir El-Bahri, 577, 806, 808. Sa mention dans les listes cultuelles de Deir El-Medineh, 578, 805-806.

TABLE DES CHAPITRES.

Pages.

PRÉFACE v

PREMIÈRE PARTIE.

LES HYKSÔS ET LA RESTAURATION NATIONALE DANS LA TRADITION ÉGYPTIENNE ET DANS L'HISTOIRE.

INTRODUCTION. I. État des questions historiques concernant la période comprise entre le Moyen Empire égyptien et le Nouvel Empire 3

II. Le problème des «Hyksôs» et la méthode à suivre. 19

SECTION I. — Le thème du désordre et du roi sauveur dans la littérature égyptienne 22

CHAPITRE I. Le thème du désordre sous sa forme simple au temps du Moyen Empire 22

CHAPITRE II. Superposition au thème classique, sous le Nouvel Empire, du souvenir d'une royauté abominable 37

CHAPITRE III. Les histoires de la domination étrangère et du roi sauveur dans la relation manéthonienne : première histoire, ou des Hyksôs et de l'Exode 68

I. *Séparation des éléments du texte manéthonien* 69

II. *Sources hiéroglyphiques de la narration manéthonienne* 76

III. *Mise en relation de l'histoire avec l'Exode d'Israël* 84

IV. *Le nom du roi sauveur dans Manéthon* 88

CHAPITRE IV. Deuxième histoire, ou des Impurs et de l'Exode, chez Manéthon et dans la littérature alexandrine 95

I. *La narration manéthonienne* 95

II. *La version «antisémite» de l'histoire de l'Exode* 104

III. *L'histoire de la subversion impie à l'état pur et l'apparition de la prédiction dans la littérature égyptienne* . . . 111

IV. *Forme primitive de l'histoire des Impurs et sources égyptiennes anciennes* 120

Chapitre V. Tableau synthétique de l'évolution du thème dans la littérature..... 133

SECTION II. — **Les étrangers en Égypte et la restauration dans l'histoire**..... 145

Chapitre I. Les prédécesseurs de la XVIIIe dynastie à Thèbes . . 147

Chapitre II. La royauté des Apopi et les Asiatiques en Égypte... 167
Aknenre Apopi..... 167
Aousirre Apopi..... 174
Nibkhopeshre Apopi..... 175
Monuments au nom d'Apopi indéterminés..... 176
Autres rois de la famille A-[V]-re..... 177
Sousirenre Khian..... 178
Iakeb-her..... 184
Anra (?)..... 191
Autres personnages du groupe..... 193
Nehsi..... 195

Chapitre III. Conditions historiques du groupe des Apopi-Khian et histoire de la restauration égyptienne..... 197

Études et notes complémentaires..... 217

I. Sur l'histoire des étrangers dans Avaris et du roi sauveur.... 217
A. *Le texte d'Hatshopsitou*..... 217
B. *L'histoire d'Avaris hostile au temps d'un roi Kamès*..... 218

II. Quelques monuments et titulatures royales. Additions bibliographiques et documentaires..... 226
A. *Un scarabée du roi Khian*..... 226
B. *Un nouveau monument d'Aknenre Apopi*..... 227
C. *La palette du scribe Atou, officier d'Aousirre Apopi*..... 227
D. *Le roi Souahenre Senbmaiou*..... 228
E. *Les noms de deuxième cartouche de Ouazkhopirre*..... 229
F. *Le cercueil du roi Kamès au musée du Caire*..... 231
G. *Monuments de la reine Tetishera*..... 232
H. *Monuments de Skenenre Tioua*..... 232
I. *Un seul roi Skenenre Tioua*..... 233
J. *Tetoumès-Toutimaios*..... 233

III. Quelques lumières sur l'histoire des scarabées «hyksôs» et de la période «hyksôs»..... 234
A. *Quelques nouveaux scarabées «hyksôs»*..... 234
B. *Un nouveau roi «hyksôs» : Ne-sebek-re ou Neb-sebek-re*... 238

C. *Scarabées «hyksós» d'un roi Nematre et d'un roi Khakhopirre* 239
D. *Scarabées «hyksós» des rois de la famille des Sebekhotep* . . 245
E. *Les «Hyksós» Khakare Anra et Nofirabre Anra* 249

IV. La chronologie des dynasties entre XIIe et XVIIIe dans la plus ancienne forme de la tradition grecque 252

DEUXIÈME PARTIE.

MONUMENTS ET HISTOIRE DE LA PÉRIODE COMPRISE ENTRE LA FIN DE LA XIIe DYNASTIE ET LA RESTAURATION THÉBAINE.

Introduction. De la méthode à suivre pour classer les faits et les noms royaux 267

Chapitre I. Les premiers successeurs de la XIIe dynastie (les deux rois Sekhemre-Khoutaoui : Amenemhat-Sebekhotep et Penten, et le roi Re-Khoutaoui Ougaf) 276
I. *Le nom de Sekhemre-Khoutaoui et sa lecture* 276
II. *Monuments et histoire de Sekhemre-Khoutaoui* 279
III. *Le roi Re-Khoutaoui Ougaf* 290
IV. *Sekhemre-Khoutaoui au papyrus de Turin, et le roi Sekhemre-Gergtaoui Sebekhotep* 295

Chapitre II. Les successeurs de Sekhemre-Khoutaoui : une famille d'héritiers prétendus légitimes de la XIIe dynastie 308
I. *Les Amenemhat et Senousrit postérieurs à la XIIe dynastie* . 308
II. *Menkhaoure Anab et Ne-kha-Nematre Khenzer* 321
III. *Conditions de la royauté à l'époque consécutive à la XIIe dynastie* 332

Chapitre III. Le groupe historique des Antef, des Sebekemsaf et des Sebekhotep de Thèbes : classification d'ensemble 336

Chapitre IV. Les Antef (Sekhemre-[X] et Noubkhopirre) 350
I. *Sekhemre-Harhermat et Sekhemre-Apmat Antef-â* 350
II. *Noubkhopirre Antef, frère et successeur de Sekhemre-Apmat* 359
III. *La reine Sebekemsaf, femme de Noubkhopirre Antef* 372
IV. *Caractères historiques du groupe des Antef* 375

Chapitre V. Les Sebekemsaf et leur groupe (Sekhemre-[X]khaou et Sekhemre-[X]taoui) 378
I. *Ordre chronologique des rois Sebekemsaf* 378

II. *Sekhemre-Ouazkhaou Sebekemsaf et ses voisins probables* . . 380
III. *Sekhemre-Seshedtaoui Sebekemsaf et la reine Noubkhas, et leurs voisins probables* 388
IV. *Conditions historiques du groupe des Sebekemsaf* 408

CHAPITRE VI. La fin de la famille Sekhemre et les premiers Sebekhotep (Sekhemre-Souaztaoui Sebekhotep: Sekhemre-Gergtaoui Sebekhotep) 411

CHAPITRE VII. Les Sebekhotep et Nofirhotep de la famille Khe-[X]-re. 421
I. *Khasekhemre Nofirhotep et Khanofirre Sebekhotep, leur position historique et leur parenté* 421
II. *Autres monuments de Khasekhemre Nofirhotep* 428
III. *Monuments de Khanofirre Sebekhotep* 440
IV. *Kkaankhre Sebekhotep* 455
V. *Autres rois de la famille Kha-[X]-re et autres personnages royaux de la même époque* 465
VI. *Conditions historiques de la famille des rois Kka-[X]-re* . . . 472

CHAPITRE VIII. Le monde pharaonique du temps des Sebekhotep et ses relations avec la XIIe dynastie 476
I. *Aouabre Hor* 477
II. *Conditions de la royauté en Égypte depuis la fin de la XIIe dynastie jusqu'au temps des Sebekhotep* 488

CHAPITRE IX. La décadence du royaume des Sebekhotep et la conquête de la Thébaïde par les Septentrionaux 496
I. *La famille Mer-[X]-re (rois Sebekhotep, Nofirhotep et autres)* 496
II. *La famille Tet-[X]-re (rois Tetoumès et Mentoumsaf)* 509
III. *Comment les faits s'organisent, depuis la fin de l'époque des Sebekhotep jusqu'aux premiers Ahmès* 514

TROISIÈME PARTIE.

SYNTHÈSE HISTORIQUE

ET HISTOIRE DE LA TRADITION ULTÉRIEURE.

SECTION I. — **Synthèse historique et chronologie** 523

CHAPITRE I. Essai d'une reconstruction générale 523

CHAPITRE II. Résumé synoptique et chronologie 542

SECTION II. — **La période entre XIIe et XVIIIe dynasties dans la tradition des siècles ultérieurs** 569

CHAPITRE I. La légende de la restauration nationale au temps du Nouvel Empire 569

CHAPITRE II. Souvenirs historiques positifs du temps du Nouvel Empire 573
Pièces judiciaires 574
Listes cultuelles 577

CHAPITRE III. Une liste royale complète du temps du Nouvel Empire : le papyrus de Turin 584

CHAPITRE IV. La légende des envahisseurs et de la restauration à l'époque grecque 605

CHAPITRE V. Histoire et chronologie à l'époque grecque 623

CHAPITRE VI. La chronographie chrétienne 639

COMPLÉMENTS.

CHAPITRE I. Notes, observations, résultats divers 675
I. *L'invasion et le roi sauveur dans la littérature du Nouvel Empire : légitimité de la poursuite du thème* 675
II. *L'histoire du roi sauveur mise au temps de la XIIe dynastie, et les origines de la prédiction de la littérature égyptienne* 680
III. *Un récent mémoire sur la période entre XIIe et XVIIIe dynasties* 685
IV. *Tableau de la chaîne des relations monumentales qui établissent ou vérifient la succession des rois thébains depuis les premiers Antef jusqu'à la veille du Nouvel Empire* 691
V. *Sur l'emplacement des tombeaux des rois Antef et Sebekemsaf dans la nécropole thébaine* 694
VI. *Nouveaux indices du voisinage et de l'ordre de succession de Sekhemre-Seshedtaoui Sebekemsaf et des premiers Sebekhotep* 704
VII. *Indices généraux de la brièveté de l'intervalle qui sépare la XIIe dynastie de la XVIIIe* 708
VIII. *Le papyrus de Turin : quelque lumière sur l'organisation de la liste royale* 709
IX. *Quelques datations de l'Exode dans la littérature judéo-alexandrine* 721

CHAPITRE II. Les «Hyksôs» en Asie. Observations nouvelles sur les scarabées «hyksôs» de Palestine et d'Égypte 729

Chapitre III. Nouveaux monuments et notes bibliographiques complémentaires. 768
A. *Sekhemre-Khoutaoui* 768
B. *Amenemhat et Senousrit postérieurs à la XIIe dynastie*. 774
C. *Khenzer, ou noms royaux apparentés* 775
D. *Sekhemre-Ouazkhaou Sebekemsaf et Sekhemre-Souaztaoui Sebekhotep*. 777
E. *Quelques reines de l'époque des Sebekemsaf ou des premiers Sebekhotep*. 779
F. *Khasekhemre Nofirhotep*. 781
G. *Un monument possible de Khanofirre Sebekhotep dans le Delta oriental* 781
H. *Noms royaux divers dans la période d'Anra* 785
I. *S-kha-n-re*. 792
J. *Noms royaux de la famille Tet-[X]-re* 792
K. *Khian* 793
L. *Apopi, et personnages divers du groupe A-[X]-re* 794
M. *Personnages contemporains des derniers Apopi et du début de la famille de Tioua* 795
N. *La reine Tetishera*. 797
O. *Rois de la famille S-[X]-n-re* 798
P. *Kamès*. 800
Q. *Quelques noms royaux difficiles à localiser*. 801

Note additionnelle sur les personnages de la famille des rois Tioua et Ahmès. 804

«LIVRE DES ROIS».

Table des noms royaux et princiers de la période comprise entre la XIIe et la XVIIIe dynastie, présentés dans l'ordre de leurs groupements historiques 817

Groupe A. Égypte entière, puis Thèbes : premiers successeurs de la XIIe dynastie, rois Amenemhat, Senousrit et autres. 818
Groupe B. Contemporains probables du groupe précédent, en Moyenne Égypte et dans le Delta. 824
Groupe A-B annexe. 825
Groupe C. Thèbes : les Sekhemre-[X], Antef, Sebekemsaf et autres rois de leur époque. 828
Groupe D. Thèbes : les derniers Sekhemre-[X], premiers rois Sebekhotep. 838
Groupe E. Thèbes : les Kka-[X]-re, Sebekhotep et Nofirhotep. . . . 841
Groupe F. Contemporains du groupe précédent en Moyenne Égypte, et «Hyksôs» de la première période, ou *période Anra* 851

Groupe G. Thèbes : les Mer-[X]-re, Sebekhotep, Nofirhotep et autres..... 861
Groupe H. Haute-Égypte : les Tet-[X]-re, contemporains probables du groupe précédent..... 864
Groupe I. Basse-Égypte : «Hyksôs» de la deuxième période, S-[X]-n-re, [X]-ousir-re et A-[X]-re. rois Khian, Apopi et autres.... 865
Groupe J. Thèbes : la famille de Tiouà, rois S-[X]-n-re et autres. 869
Groupe K. Contemporains probables du groupe précédent, ou de la fin du groupe I ci-avant..... 878
Hors groupes. Quelques noms royaux de localisation difficile..... 879

TABLES.

Table analytique des matières..... 883
Index alphabétique..... 927
Table des chapitres..... 965

BINDING SECT. SEP 21 1972

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

DT
85
W44
t.2

Weill, Raymond
La fin du Moyen Empire
egyptien